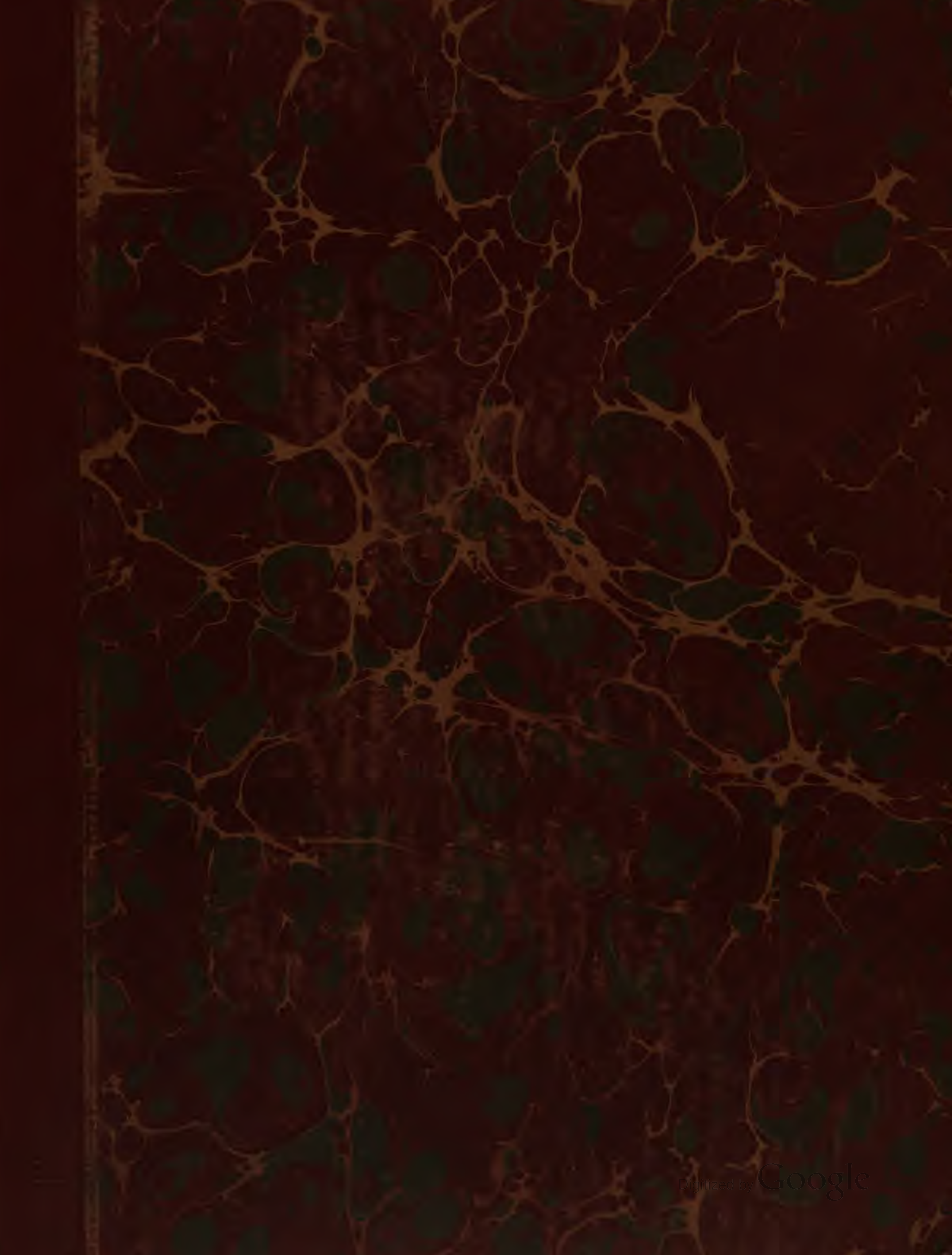
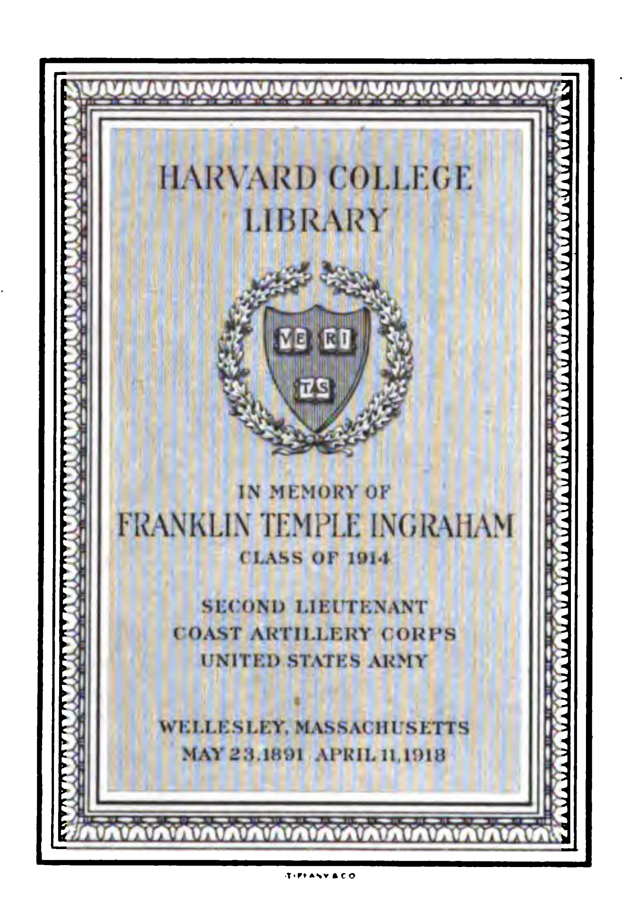



HARVARD COLLEGE
LIBRARY
VE RI TAS
IN MEMORY OF
FRANKLIN TEMPLE INGRAHAM
CLASS OF 1914
SECOND LIEUTENANT
COAST ARTILLERY CORPS
UNITED STATES ARMY
WELLESLEY, MASSACHUSETTS
MAY 23, 1891 APRIL 11, 1918

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

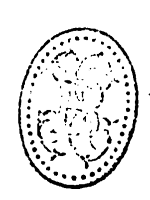
DU MIDI DE LA FRANCE.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU MIDI DE LA FRANCE.



TOME VI.

ANNÉES

1847—1848—1849—1850—1851 ET 1852.

PARIS.
VICTOR DIDRON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
(Librairie Archéologique).
Rue Hautefeuille.

TOULOUSE.
LÉOPOLD CLUZON,
Successeur de Douladoure aîné.
Rue Saint-Rome.

1852.

Imprimerie d'Augustin Manavit.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU MIDI DE LA FRANCE.

TABLEAU DES MEMBRES QUI LA COMPOSENT.

BUREAU.

MM.

AUGUSTE D'ALDEGUIER, conseiller à la Cour d'Appel, mainteneur des Jeux-Floraux, fondateur, *président*.

LAMI DE NOZAN, directeur du télégraphe, peintre-verrier, *directeur*.

Le chevalier DU MÈGE, ancien officier du génie, conservateur des antiquités du département, maître et mainteneur des Jeux-Floraux, membre de plusieurs Sociétés savantes, fondateur, *secrétaire-général*.

LÉON DUCOS, fondateur, *trésorier*.

BELHOMME, conservateur des Archives départementales, membre de l'Académie des Sciences, fondateur, *archiviste*.

Le vicomte GUSTAVE DE JUILLAC, ancien capitaine de cavalerie, *secrétaire et archiviste adjoint*.

MEMBRES RÉSIDENTS.

MM.

Le marquis DE CASTELLANE, fondateur.

Le marquis DE RESSEGUIER, ancien maire de Toulouse, fondateur.

SAUVAGE, doyen de la Faculté des Lettres, mainteneur des Jeux-Floraux, fondateur.

SOULAGES, antiquaire, fondateur.

CAZES, conseiller à la Cour d'Appel, mainteneur des Jeux-Floraux.

VITRY, architecte, président de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

Le baron Du PERRIER, membre du conseil général.

François SANS, ancien maire de la ville de Toulouse.

MOQUIN-TANDON, correspondant de l'Institut, professeur d'histoire naturelle et membre de plusieurs Sociétés savantes.

Le vicomte de LAPASSE, ancien chargé d'affaires à Naples.

Edmond CHAMBERT, architecte.

Le marquis de SAINT-FÉLIX MAUREMONT, ancien préfet, mainteneur des Jeux-Floraux.

Auguste VIREBENT, architecte.

GOUDET, archiviste de la mairie de Toulouse.

De VACQUIÉ, ancien magistrat, membre de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

PETIT, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences, directeur de l'Observatoire, membre de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.

COMBES, professeur de médecine.

JULIA père, peintre.

Augustin MANAVIT, docteur ès-sciences.

Marcel DUBOR, ancien magistrat, membre de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.

L'abbé SALVAN, chanoine honoraire, mainteneur des Jeux-Floraux.

LAFFON, architecte.

Le comte Fernand de RESSEGUIER, mainteneur des Jeux-Floraux.

Azarie PIFTEAU, secrétaire-général de la mairie de Toulouse.

Gustave de CLAUSADE, homme de lettres.

MEMBRES HONORAIRES.

MM.

Le baron **TAYLOR**, membre de l'Institut.

CHAMPOLLION FIGEAC.

De **CAUMONT**, directeur de la Société française pour la conservation des monuments publics.

Auguste **LE PRÉVOST**, ancien député, membre de l'Institut.

Le comte de **SALVANDY**, de l'Académie française, ancien ministre.

Mgr **MIOLAND**, archevêque de Toulouse et de Narbonne, primat de la Gaule narbonnaise, mainteneur des Jeux-Floraux.

Mgr **BAILLÈS**, évêque de Luçon, membre de la Société Sphragistique.

Le vicomte de **KERCKHOVE-VARENT**, président de l'Académie d'archéologie de Belgique et membre de plusieurs Sociétés savantes.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

Le baron **CHAUDRUC** de **CRAZANES**, correspondant de l'Institut, ancien maître des requêtes, à Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne).

LAPÈNE père, avocat, à Saint-Gaudens.

Jules **BOILLY**, peintre de genre, à Paris.

Jules **RENOUVIER**, avocat, ancien représentant, à Montpellier.

MAGLOIRE-NAYRAL, juge de paix, à Castres.

Le vicomte de **GOURGUES**, membre de plusieurs Sociétés savantes, au château de Lanquais (Dordogne).

Le comte de **MEITIVIER**, ancien magistrat, au château de Saint-Pau (Lot-et-Garonne).

LABAT, ancien premier avocat-général de la Cour Royale d'Agen, à Agen.

Edouard DULAURIER, professeur de langues orientales au collége de France.

CROS, docteur en droit à Carcassonne.

VIGAROSI, ancien capitaine d'Etat-major, homme de lettres, membre de plusieurs sociétés savantes, à Mirepoix (Ariége).

ESTRANGIN, avocat à Arles.

Le comte BLÉGIER de PIERREGROSSE, à Avignon.

Jules DUVAL, ancien Magistrat, à Saint-Afrique (Aveyron).

AZEMA de MONTGRAVIER, chef d'escadron d'artillerie, correspondant de l'Institut, à Metz.

De QUATREFAGES, docteur médecin, et docteur ès-sciences, membre de l'Institut, à Paris.

L'abbé JAMMES, curé doyen de Carbonne (Haute-Garonne).

Hippolyte CROSE, ancien magistrat, maire d'Alby.

Ernest BRETON, à Paris.

De BRIÈRE, homme de lettres, membre de l'institut historique.

ANACHARSIS COMBES, homme de lettres, à Castres.

Adolphe RICART, avocat, secrétaire de la société Archéologique de Montpellier.

César DALY, directeur de la Revue d'architecture et des travaux publics, à Paris.

Le Comte de FOUCAUD, membre du conseil-général du Tarn.

BASCLE de LAGREZE, procureur de la République, membre de plusieurs sociétés savantes, à Pau.

Le baron d'HOMBRES-FIRMAS, membre de l'Institut, à Alais.

Le chevalier GRIFI, secrétaire-général au ministère des travaux publics à Rome, secrétaire-général de la société pontificale d'Archéologie.

Eugène DAURIAC, attaché à la bibliothèque nationale, à Paris.

Le vicomte Eugène de KERCHOVE-VARENT, chargé d'affaires, membre de plusieurs sociétés savantes, et de l'académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers.

CUYPER, statuaire, conseiller de l'académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers.

ALEXANDRE **SCHÆKENS**, professeur de peinture, membre de l'académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers.

LÉONCE DE **LAVERGNE**, ancien maître de requêtes, maître et mainteneur des Jeux-Floraux, à Paris.

LAPENE, maréchal-de-camp d'artillerie, à Valence.

EUGÈNE **GENS**, professeur d'histoire, secrétaire perpétuel de l'académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers.

L'abbé **MONLEZUN**, chanoine de la cathédrale d'Auch.

L'abbé **CANÉTO**, supérieur du petit séminaire et chanoine-honoraire d'Auch.

Dans le cours des dernières années la Société a perdu plusieurs de ses membres correspondants : **M.** de Maignac, ancien officier de dragons, **M.** de Labouisse-Rochefort, homme de lettres, **M.** Baptiste de Cuyper, statuaire, conseiller de l'académie d'Archéologie de Belgique, et **M.** Bruno de Bastoulh, conseiller à la cour d'appel, membre résident.



SOCIÉTÉS SAVANTES

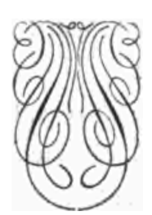
AVEC LESQUELLES

LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE CORRESPOND.

---

1. Société archéologique de Montpellier.
2. Société des lettres et sciences de l'Aveyron.
3. Société archéologique de la Normandie.
4. Société des antiquaires de Picardie.
5. Académie de Reims.
6. Société archéologique de la Touraine.
7. Société archéologique de l'Orléanais.
8. Académie nationale de Metz.
9. Société nationale et centrale d'agriculture de Douai.
10. Société des antiquaires de la Morinie.
11. Société archéologique de Béziers.
12. Société statistique des Deux-Sèvres.
13. Académie d'archéologie de Belgique.
14. Commission des antiquités de la Côte-d'Or.
15. Société des sciences et des arts de Lille. (Nord)
16. Société des antiquaires de France.
17. Société d'agriculture pratique du Midi de la France.
18. Société française pour le Bulletin monumental.
19. Société de médecine de Toulouse.

20. Académie des Jeux-Floraux.
21. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.
22. La Société des beaux-arts.
23. Société des antiquaires de l'Ouest.
24. Société d'agriculture, sciences et arts de Bayeux.
25. Société de l'histoire de France.
26. Société archéologique de Paris.
27. Commission de l'Investigateur ou Journal de l'Institut historique.



DÉSIGNATION DES OUVRAGES

ADRESSÉS A LA SOCIÉTÉ PENDANT LES ANNÉES 1847 — 48 — 49 — 50 — 51 et 52.

Ouvrages envoyés par les Sociétés correspondantes.

1° Annales de l'Académie de Reims, les 5me, 6me, 7me, 8me, 9me, 10me, 11me et 12me volumes.

2° Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, les 3me et 4me livraisons du tome 8me; les 1re, 2me et 3me livraisons du tome 9.

3° Annales des Beaux-Arts, les tomes XVI et XVII.

4° Bulletins de la Société de l'Histoire de France, les tomes VIII, IX, X, XI, XII et XIII.

5° Bulletins de la Société des antiquaires de Picardie, jusques au 4me trimestre de 1851.

6° Bulletins de la Société des antiquaires de l'Ouest, jusques au 2me trimestre de 1852.

7° Bulletins de la Société philomatique de Perpignan, 2 volumes pour les années 1845, 46, 47, 48, 49 et 50.

8° Journal d'agriculture pratique pour le Midi de la France, jusques au mois de mai 1852. 3me série, tome 3.

9° Journal l'Investigateur, jusqu'à la 209me livraison, avril 1852, 19me année, 3me série, tome 2.

10° Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France, les tomes IX et X.

11° Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie, les tomes IX, X et XI.

12° Mémoires de la Société des antiquaires de la Côte-d'Or, jusques à la 2me livraison du tome III.

13° Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest, jusques et compris l'année 1851.

14° Mémoires de la Société des antiquaires de la Normandie, 1 volume pour les années 1847, 48 et 49.

15° Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie, 2 volumes pour les années 1847, 48, 49 et 50.

16° Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, tomes III, IV, V et VI de la 3me série; les 1re, 2me, 3me et 4me livraisons de la 4me série, tome I.

17° Mémoires de l'Académie nationale de Metz, tomes X, XI, XII, XIII et XIV.

18° Mémoires de la Société d'agriculture, arts et sciences de Bayeux, tome IV.

19° Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais, tome I, plus les 1re, 2me, 3me, 4me, 5me, 6me et 7me bulletins.

20° Mémoires de la Société archéologique de la Touraine, tomes I et II.

21° Mémoires de la Société archéologique de Montpellier, 15me, 16me, 17me et 18me livraisons.

22° Mémoires de la Société centrale des sciences et arts de Douai, tomes IV et V.

23° Mémoires de la Société des sciences, agriculture et arts de Lille, tomes VII, VIII et IX.

24° Mémoires de la Société des sciences et arts de l'Aveyron, tomes VI et VII.

25° Mémoires de la Société statistique des Deux-Sèvres, la IIe livraison pour 1846 et 47, 11 livraisons pour 47, 48 et 49; les 11 livraisons pour 49 et 50; la 1re livraison pour 50 et 51; la 11me livraison pour 51 et 52.

26° Publications de la Société de médecine de Toulouse, le 15 du mois de mai des années 1847, 48, 49, 50, 51 et 52.

37° Recueil de l'Académie des Jeux-Floraux, pour les années 1847, 48, 49, 50, 51 et 52.

Ouvrages offerts à titre d'hommage à la Société par des membres résidents.

1° Notice sur le poète toulousain Bernard Roguier, qui florissait en 1653, fragment des notes de l'*Histoire des Jeux Floraux*, par M. le chevalier Du Mège.

2° Vingt-six mois de séjour à Bougie, par M. le colonel d'artillerie Lapène.

3° Autographes de quelques personnages vivants du temps de Louis XIII et de Louis XIV, par M. Gleyzes, colonel du génie en retraite.

4° Essai sur deux caisses de momies, conservées dans le Musée de Toulouse, par M. le chevalier Du Mège.

5° Mémoire sur une Inscription élevée par la communauté des Juifs de Berenice, vers l'an 41 de J.-C., par M. le chevalier Du Mège.

6° Histoire de l'église de Saint-Saturnin de Toulouse, par M. l'abbé Salvan, chanoine honoraire du diocèse de Toulouse.

7° Projet d'irrigation par une déviation des eaux prises à la Garonne à St. Martory, par M. Gleyzes, colonel du génie en retraite.

Ouvrages offerts comme hommage à la Société par des membres correspondants.

1° Essai sur le symbolisme antique d'Orient, par M. de Brière.

2° Etudes sur les relations de voyages dans l'Inde et à la Chine, par M. Edouard Dulaurier.

3° Poésies Languedociennes et Françaises d'*Auger Gaillard*, dit *lou Roudié de Rabastens*, par M. Gustave de Clauzade.

4° Rapport à Mgr de Jerphanion, archevêque d'Albi, sur l'organisation des études archéologiques et la conservation des monuments religieux dans son diocèse, par le même.

5° Notice sur l'église de Cologne, par M. le comte Fernand de Resseguier.

6° Description de l'Archipel d'Asie, par Bathouta, traduite de l'arabe, par M. Edouard Dulaurier.

7° La Chrestomathie, et mélanges, par le même.

8° Notice sur quelques inscriptions trouvées à Vaison et recueillies par M. le comte Blegier de Pierregrosse.

9° Mémoire manuscrit sur les fouilles de Loubens, près Fargues, canton de Lanemezan, par le vicomte de Metivier.

10° Mémoire sur quelques médailles et monnaies du moyen-âge, par M. le baron Chaudruc de Crazannes.

11° Revue de la province d'Oran, en 1849, deux livraisons, 15 novembre et 8 décembre, par M. Azema de Montgravier, chef d'escadron d'artillerie.

12° Appendice sur l'église de Sainte-Cécile d'Albi, en 1850, par M. Hippolyte Croze.

13° Notice sur le cabinet des antiquités dépendant de la bibliothèque communale d'Auch, par M. le baron Chaudruc de Crazannes.

14° Document inédit du XIIme siècle, émané d'un évêque d'Angoulême, relatif au diocèse d'Albi, par M. Eugène Dauriac.

15° Monographie de la cathédrale d'Albi, par M. Hippolyte Croze.

16° Discours prononcé devant la commission départementale de l'Ariége, par M. Vigarosi.

17° Mémoire relatif à un denier d'argent de Cahors, par M. le baron Chaudruc de Crazannes.

18° Monographie de Sainte-Marie d'Auch, par M. l'abbé Canéto, supérieur du petit séminaire et chanoine honoraire d'Auch.

19° Trésor de Pau, archives du château d'Henri IV, par M. Bascle de Lagreze.

20° Mélanges, ou recueil de Mémoires et d'observations sur divers sujets, 2 vol. par M. le baron d'Hombres-Firmas.

21° Explication par les langues Sémetiques et principalement par l'Arabe, des mots appartenant à la langue sacrée des prêtres égyptiens, par M. de Brière.

Ouvrages offerts à titre d'hommage à la Société par des personnes qui lui sont étrangères.

1° Etudes archéologiques sur les eaux thermales de la Gaule Romaine, par M. l'abbé Greppo, vicaire-général de Belley.

2° Description du musée de Narbonne, par M. Tournal.

3° Over de beoffening der nederlandsche mythologie, par M. J. de Wal.

4° Métrologie du département de la Haute-Garonne, par M. Domergue.

5° Annuaire du département de la Haute-Garonne, par le même.

6° L'Éducation populaire à Toulouse, par le même.

7° L'Art chrétien au moyen-âge, par l'abbé Jules Corblet, de l'Institut historique.

8° Sulle inscrizioni intorno ai theatri antichi, par M. le chevalier Grifi.

9° Monumenta di Cere antica, par le même.

10° La Tribune des artistes, 1er et 2me vol., année 1849.

11° Relation historique de la procédure et des débats de la cour d'assises de la Haute-Garonne, dans la cause de Louis Bonafous (frère Léotade), par M. Cazeneuve, avocat à la cour d'appel de Toulouse.

12° Etudes sociales, historiques et administratives sur la France, par M. Joseph de Montmaure.

Ouvrages envoyés en don à la Société, par M. le ministre de l'instruction publique.

1° Histoire de l'église de Rouen, 4 volumes par M. Faille.

2° Histoire des corporations d'arts et métiers, et confréries religieuses de la ville de Rouen, 1 vol. par M. Ouen Lacroix.

3° Les chants de la sainte chapelle, par M. Félix Clément.

4° Le Palais du Luxembourg, 1 vol. par M. Alphonse de Gisors.

5. Lettres de M. Quatremère de Quincy à Canova, sur l'enlèvement des ouvrages d'art, 1 vol.

6° Stalles de la cathédrale d'Amiens, 1 vol. par MM. Jourdain et Duval.

7° Histoire de la ville de Saint-Omer, 1 vol. par Jean Derheims.
8° Voyage au Levant, 1 vol. par M. le comte de Forbin.
9° Souvenirs de la Sicile, 1 vol. par le même.
10° Œuvres inédites du même, 1 vol.
11° Porte-feuille de M. de Forbin, 1 vol.
12° Le dessin sans maître, 1 vol. par Mme Cavé.
13° Œuvres de Guillaume Coquillart, 2 vol.
14° Papyrus égyptien, 19 planches.
15° Manuel de l'histoire de l'art, par M. le comte de Clarac, 2 vol.
16° Histoire des monastères d'Auvergne, par M. Dominique Blanche, 1 vol.
17° Atlas des monastères de la Haute-Loire, par M. Emile Thibaut, 2 pag. de texte et 20 planches.
18° Manuel de numismatique ancienne, par Hermin, 2 vol.
19° Essai sur les girouettes, par M. de Guerine, 1 vol.
20° L'Album Rouennais, par M. Charles Richard.
21° Mélanges d'archéologie, par MM. Cahier et Martin, 1 vol.
22° Comptes et dépenses du château de Gaillon, par M. Deville, 1 vol.
23° Atlas de Gaillon, 1 feuille pour le titre, 1 feuille pour la table et 16 planches.
24° Élémens de Paléographie, par M. de Waly, 1 vol.
25° Iconographie chrétienne, 1 vol.
26° Peintures de St-Savin, 1 vol.



EXAMEN

DE QUELQUES POINTS

DES DOCTRINES DE J. F. CHAMPOLLION

RELATIVES A L'ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE DES ANCIENS ÉGYPTIENS.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le mémoire que je viens ici livrer à la publicité est une suite d'études entreprises sur la Grammaire égyptienne de Champollion, ouvrage qui est devenu la base de la science nouvelle et féconde des monuments qu'a produits la vieille patrie des Pharaons. En consignant par écrit les appréciations qui m'ont été suggérées par l'examen de ce livre, j'ai voulu me rendre compte des progrès que j'avais faits dans l'intelligence des doctrines du savant illustre auquel il est dû.

Rédigé depuis plusieurs années (1839), ce mémoire était resté dans mon portefeuille, où je l'avais laissé, afin de me vouer tout entier aux recherches que m'impose l'enseignement dont je suis chargé à la Bibliothèque royale. J'ai profité de quelques instants de loisir pour revoir ce travail, et revenir momentanément à cette science si belle de l'archéologie égyptienne, qui m'occupa de longues années, et qui aura toujours mes affections. La Société archéologique du Midi de la France, qui a tant fait pour la connaissance de nos antiquités nationales, et à laquelle je me fais honneur d'appartenir, a bien voulu accorder dans la Collection de ses mémoires une place à ce travail, quoiqu'il forme une dérogation au genre habituel de ses recherches. Par un acte de bienveillance toute spéciale, elle m'a permis de le faire imprimer sous mes yeux, à Paris, où l'art typographique pouvait me prêter toutes les ressources qui m'étaient nécessaires. Je ne saurais jamais assez exprimer ma vive et profonde reconnaissance pour une telle faveur; elle excite en moi au plus haut point un désir, c'est d'être jugé digne du patronage sous lequel paraît aujourd'hui cet essai. Plusieurs ouvrages consacrés à la reproduction et à l'interprétation des textes hiéroglyphiques ont vu le jour depuis la rédaction de celui-ci; tous ont pour objet l'application plus

ou moins heureuse des doctrines du maître : aucun n'a rendu inutile une publication dans laquelle je me suis proposé d'analyser ses travaux, d'exposer les principes généraux de la science qu'il a fondée, et de discuter la valeur de ses découvertes. Plus tard, je le suivrai dans les applications de détail qu'il en a faites, et j'examinerai les règles particulières de la grammaire propre aux textes sacrés, en les comparant avec celles du copte, c'est-à-dire du langage vulgaire de l'ancienne Égypte.

Meudon, mai 1847.

Quelle est, dans le développement successif des doctrines archéologiques de Champollion, et dans l'ordre de ses recherches sur les écritures de l'Égypte antique, la mesure de progrès que représente la *Grammaire égyptienne?* En d'autres termes, à quel point cet ouvrage, le dernier en date de ceux que ce savant illustre a composés, a-t-il porté la connaissance du mécanisme des procédés graphiques égyptiens, de leur application à l'expression de la langue parlée, et de leur destination dans le système social des anciens habitants de la vallée du Nil? Telles sont les questions qui se rattachent à la publication de ce livre, et sur lesquelles je vais essayer de répandre quelque lumière par l'examen des théories générales dont il renferme l'exposé et des faits qui s'y rattachent. Mais avant tout, et pour fixer les limites extrêmes de la carrière scientifique parcourue par Champollion, il est nécessaire d'en connaître le point de départ, et de suivre la filiation de ses idées et de ses travaux. Bien jeune encore, il avait voué à l'étude de l'Égypte pharaonique tous ses efforts et toutes ses affections; il s'en était rendu familier l'idiome, tel que les écrivains coptes nous l'ont transmis. A peine âgé de vingt-quatre ans, il avait publié sur la géographie de cette contrée, comparée dans ses primitives divisions avec celle qu'elle a reçues depuis la conquête arabe, un travail estimé pour la solide érudition dont il est rempli, et qui fait encore autorité dans cette matière (1).

Mais les préoccupations habituelles de son esprit avaient surtout pour objet les inscriptions qui décorent avec tant de profusion et de magnificence les édifices de l'Égypte. Un pressentiment vague, qui était déjà une première révélation de son génie, lui disait que l'histoire de ce

(1) *L'Égypte sous les Pharaons*, partie géographique, 2 vol. in-8°. Paris, chez Debure, 1814.

pays, ses croyances religieuses et sa vie intime, étaient peintes dans ces textes mystérieux, dont le sens s'était perdu depuis des siècles. C'est par une étude assidue de la langue copte qu'il se préparait à cette initiation, dont par la suite il nous révéla les secrets. Convaincu avec vérité de la connexion qui existe entre l'écriture et la parole, ces deux manifestations de la pensée humaine sous une forme différente, il cherchait dans la constitution étymologique et grammaticale du copte la raison des formes graphiques sous lesquelles les hiérogrammates représentèrent l'idiome de l'antique Égypte. Il pensait « qu'il est de toute évidence qu'en usant d'une écri-
« ture composée de signes d'idées, les Égyptiens ne purent procéder à la
« peinture combinée de plusieurs de ces idées que dans l'ordre même qu'ils
« avaient déjà adopté pour les exprimer dans la langue parlée; que les pen-
« sées, les jugements, en un mot, la génération des idées, est essentiel-
« lement liée à l'état de la langue qu'on parle (1). »

Un instrument d'investigation qui contribua aux succès de Champollion avec une efficacité beaucoup plus grande qu'on ne saurait peut-être le croire, c'est le soin avec lequel il s'attacha à retracer avec une rigoureuse exactitude les caractères de l'écriture sacrée. Les manuscrits qu'il a laissés sont là pour attester l'habileté calligraphique avec laquelle sa main était parvenue à s'en approprier les formes et les variétés de style. L'importance de ce soin, tout matériel qu'il puisse paraître, sera comprise par les personnes versées dans la connaissance de l'antiquité figurée, et qui savent de quelle rareté et de quel prix sont les bonnes copies des œuvres de l'art ancien. C'est à Champollion qu'appartient le mérite de nous avoir enseigné à reproduire par le dessin les bas-reliefs égyptiens d'une manière à la fois intelligente et complète.

Les travaux qui signalèrent la première période de sa vie prouvent qu'il acceptait l'opinion alors prédominante, qui supposait que l'écriture égyptienne était entièrement idéographique (2). Mais, quelques années plus tard, le progrès de ses études amena, dans la direction que cette

(1) *Mémoire inédit sur l'écriture démotique*, présenté à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au mois d'août 1822, cité dans la *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Champollion le jeune*, par M. le baron Silvestre de Sacy.

(2) Voici ce qu'il dit à la page 5 de sa *Lettre à M. Dacier, relative à l'alphabet des*

opinion leur imprimait, des modifications fondamentales. Elles datent du moment où il reconnut la présence des caractères de *son* ou *phonétiques* dans les textes sacrés. Quels faits donnèrent lieu à cette découverte, et quel parti sut d'abord en tirer Champollion? C'est ce que personne ne saurait mieux nous apprendre que lui-même. Il est d'un haut intérêt, dans l'histoire littéraire de ses travaux, de connaître par quelle suite d'essais et de déductions il arriva à la découverte qui jeta un si grand éclat sur son nom. « L'emploi des caractères phonétiques une fois constaté dans « l'écriture démotique(1), nous dit-il, je devais naturellement en con-« clure que, puisque les signes de cette écriture populaire étaient, ainsi « que je l'ai exposé, empruntés de l'écriture hiératique ou sacerdotale, et « puisque encore les signes de cette écriture hiératique ne sont, comme « on l'a reconnu par mes divers mémoires, qu'une représentation abré-

hiéroglyphes phonétiques, publiée en 1822 : « J'oserai enfin, après cette épreuve si flat-« teuse pour moi, espérer d'avoir réussi à démontrer que ces deux espèces d'écriture « (l'*hiératique* ou sacerdotale, et l'écriture *démotique* ou populaire) sont l'une et l'autre, « non pas alphabétiques, mais *idéographiques*, comme les hiéroglyphes mêmes, c'est-« à-dire peignant les *idées* et non les *sons* d'une langue. » Et plus loin, pages 3 et 4 : « Il « s'agit de la série d'hiéroglyphes (les hiéroglyphes phonétiques) qui, faisant exception « à la nature générale des signes de cette écriture, étaient doués de la faculté *d'exprimer* « *les sons* des mots, et ont servi à inscrire sur les monuments publics de l'Égypte les « *titres*, les *noms* et les *surnoms* des *souverains grecs* ou *romains* qui la gouvernèrent « successivement. Le monument de Rosette nous présente l'application de ce système « auxiliaire d'écriture, que nous avons appelée *phonétique*, c'est-à-dire exprimant les sons.»

(1) Les Égyptiens avaient trois sortes d'écriture, l'*hiéroglyphique* ou sacrée, l'*hiératique* ou sacerdotale, et l'écriture *démotique* ou vulgaire. La première était réservée pour les inscriptions monumentales; elle était encore employée, ainsi que la seconde, à tracer sur papyrus ou sur bois des textes roulant sur des matières religieuses ou historiques.

L'écriture démotique était usitée pour la transcription des pièces ou actes d'administration, et des contrats survenus entre particuliers. Quelquefois elle figurait sur les monuments publics. C'est Hérodote (liv. II, ch. 36) et Diodore de Sicile (liv. III, ch. 3) qui ont fourni à Champollion ce nom de *démotique*, δημωτικά ou δημώδη (γράμματα). Saint Clément d'Alexandrie, dans ses *Stromates* (liv. V, p. 657, éd. Potter), se sert du terme *épistolographique*, ἡ μέθοδος ἐπιστολογραφική, et l'inscription de Rosette des mots ἐγχώρια γράμματα. Cette dernière désignation a été adoptée par le docteur Young, qui a donné à l'écriture démotique la dénomination de *enchorial character*.

« gée, une véritable tachygraphie des hiéroglyphes, cette troisième es-
« pèce d'écriture hiéroglyphique pure devait avoir aussi un certain nombre
« de ses signes doués de la faculté d'exprimer les sons; en un mot, qu'il
« existait également une série d'hiéroglyphes phonétiques. Pour s'assurer
« de la vérité de cet aperçù, pour reconnaître l'existence et discerner
« même la valeur de quelques-uns des signes de cette espèce, il aurait
« suffi d'avoir sous les yeux, écrits en hiéroglyphes purs, deux noms
« propres de rois grecs préalablement connus, et contenant plusieurs
« lettres employées dans l'un et dans l'autre, tels que Ptolémée et Cléo-
« pâtre, Alexandre et Bérénice, etc. Le texte hiéroglyphique de l'inscrip-
« tion de Rosette, qui se serait prêté si heureusement à cette recherche,
« ne présentait, à cause de ses fractures, que le nom seul de Ptolémée.

« L'obélisque trouvé à Philæ, et récemment transporté à Londres, con-
« tient aussi le nom hiéroglyphique d'un Ptolémée, conçu dans les mêmes
« signes que dans l'inscription de Rosette, également renfermé dans un car-
« touche, et il est suivi d'un second cartouche, qui doit contenir nécessaire-
« ment le nom d'une femme, d'une reine lagide, puisque ce cartouche est
« terminé par les signes hiéroglyphiques du genre féminin, signes qui ter-
« minent aussi les noms propres hiéroglyphiques de toutes les déesses égyp-
« tiennes, sans exception. L'obélisque était lié, dit-on, à un socle, portant
« une inscription grecque, qui est une supplique des prêtres d'Isis à Philæ,
« adressée au roi Ptolémée, à Cléopâtre sa sœur, et à Cléopâtre sa femme.

« Si cet obélisque et l'inscription hiéroglyphique qu'il porte étaient
« une conséquence de la supplique des prêtres, qui, en effet, y parlent
« de la consécration d'un monument analogue, le cartouche du nom fé-
« minin ne pouvait être nécessairement que celui d'une Cléopâtre. Ce
« nom et celui de Ptolémée, qui, dans le grec, ont quelques lettres sem-
« blables, devaient servir à un rapprochement comparatif des signes hié-
« roglyphiques composant l'un et l'autre; et si les signes semblables
« dans les deux noms exprimaient dans l'un et l'autre cartouche les
« mêmes sons, ils devaient constater leur nature entièrement phonétique.
« Une comparaison préliminaire nous avait fait aussi reconnaître que
« dans l'écriture démotique ces deux mêmes noms, écrits phonétiquement,
« employaient plusieurs caractères tout à fait semblables. L'analogie des

« trois écritures égyptiennes dans leur marche générale devait nous faire « espérer la même rencontre et les mêmes rapports dans ces mêmes noms « écrits hiéroglyphiquement : c'est ce qu'a aussitôt confirmé la simple « comparaison du cartouche hiéroglyphique renfermant le nom de Ptolémée, « avec celui de l'obélisque de Philæ, que nous considérions d'après l'ins- « cription grecque, comme contenant le nom de Cléopâtre (1).

Déjà, vers la fin du siècle dernier, un savant antiquaire danois, George Zoëga, soupçonnait que l'écriture égyptienne dut quelquefois recourir au principe phonétique (2). Cette opinion, qui n'était de sa part qu'une simple hypothèse, fut appuyée plus tard par un illustre mathématicien anglais, le docteur Young, sur des faits d'une certitude incontestable, mais dont la raison ne se révéla à lui qu'imparfaitement. On se rappelle les débats que fit naître la question de savoir à qui de Young ou de Champollion appartient la priorité de la découverte des hiéroglyphes phonétiques, et les prétentions exagérées élevées dans les premiers temps de cette découverte par les écrivains anglais, jaloux d'en attribuer la gloire pour leur compatriote. Un jeune philologue français, qui avait fait une étude approfondie de la langue copte, et qui est mort il y a quelques années en Égypte, en remplissant une mission littéraire qui lui avait été confiée par le gouvernement, M. le docteur Dujardin, a le premier fait remarquer d'une manière très-juste que « c'est à tort que l'on a voulu « faire de Young et de M. Champollion deux rivaux se disputant une « même découverte; qu'il y a deux découvertes tout à fait distinctes, et « que celle du savant français est venue après celle du docteur Young, « mais qu'elle n'en est pas une conséquence obligée (3). »

A cette appréciation, qui est insuffisante pour faire connaître ce que la

(1) *Lettre à M. Dacier*, page 5 à 7.

(2) *De Usu et Origine Obeliscorum*, a Georgio Zoega Dano, in-folio. Romæ, 1799, pag. 374, 465, etc. — Cf. l'abbé Barthélemy, dans le *Recueil d'antiquités* du comte de Caylus, tome V, page 79, et J. F. Champollion, *Précis du Système hiéroglyphique*, deuxième édition, page 22. Cette édition du *Précis* est celle dont je me servirai dans le courant de ce mémoire, et à laquelle se rapportent mes citations.

(3) *Les Hiéroglyphes et la Langue égyptienne à propos de la Grammaire de M. Champollion*, Revue des Deux Mondes, cahier du 15 juillet 1836.

science égyptienne doit au docteur Young, il est de toute justice d'ajouter que l'alphabet déduit par lui de l'analyse à laquelle il soumit les noms hiéroglyphiques de Ptolémée et de Bérénice, se composait de treize caractères, parmi lesquels il y en a six : le □ P; le F; le T; le M; le N, et le I (1), qui ont une valeur reconnue aujourd'hui pour certaine; trois indiqués comme syllabiques : BIR, OLE, et OSCH ou OS (2), mais qui expriment en réalité l'articulation initiale ou principale de chacune des syllabes que Young les supposait représenter, savoir : le B, le L ou R et le S, et quatre auxquels il attribuait une valeur reconnue maintenant pour inexacte (3). J'ai à faire remarquer que parmi ces derniers il en est un, le , dont la valeur n'est pas même encore parfaitement établie (4).

Le mémoire auquel j'emprunte ces données fut inséré sous le titre *Egypt* dans le Supplément à l'*Encyclopédie britannique*. Il est accompagné de cinq planches, qui contiennent les caractères et les groupes dont la signification a été fixée par le savant anglais. Sur trente-deux de ces groupes, représentant des noms de divinités, il s'en trouve douze dont l'interprétation est admise aujourd'hui (5), quoique la formule ou les limites exactes de plusieurs des groupes précités n'aient pas été exactement déterminées par Young. La série des noms et des titres royaux, au nombre de trente-trois, comprend cinq cartouches, parmi lesquels, — deux, ceux de Ptolémée et de Bérénice (6), sont d'une lecture certaine; — trois, ceux de Touthmosis, d'Aménophis-Memnon et d'Amensès (7), dont la signification,

(1) Supplement to the fourth and fifth editions of the *Encyclopædia Britannica*, Edinburgh, 1819, vol. IV, n°s 215, 216, 217, 211, 212, 209.

(2) Ibid. N°s 206, 213, 214.

(3) Ibid. N°s 207, 208, 210, 218.

(4) Ibid. N°s 208. Champollion, dans le tableau des hiéroglyphes phonétiques qu'il a donné dans sa Grammaire, a rendu ce caractère par τ (n° 96), et par x ou σ (n° 185). La même incertitude se reproduit dans tout le cours de l'ouvrage. Cet hiéroglyphe, étant la première lettre du nom de l'empereur Tite, doit avoir probablement la valeur du τ, ou plus exactement celle de la dentale forte, nuancée par l'articulation sifflante, ainsi que l'a démontré tout recemment, par des arguments aussi ingénieux que probables, M. le vicomte Emmanuel de Rougé, dans son Examen des travaux de M. de Bunsen, inséré dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, 2ᵉ article, page 49 du tirage à part.

(5) Ibid. N°s 5, 7 à 15, 17, 20. — (6) Ibid. N°s 56, 58. — (7) Ibid. N°s 33, 38, 39.

conjecturale pour Young, est aujourd'hui acquise à l'histoire égyptienne. Le nom démotique d'Alexandre, les titres de Soter, d'Épiphane(1), écrits en hiéroglyphes, les noms démotiques de simples particuliers égyptiens(2), sont à l'abri de toute discussion. Dans le nombre des qualificatifs et des verbes de la langue égyptienne consignés dans ces tableaux, on en compte soixante-neuf dont la signification est donnée très-exactement(3). On peut en dire autant de presque toutes les formes grammaticales retrouvées par Young(4), et des caractères servant à la notation d'une partie des numératifs cardinaux et ordinaux(5). Toutefois il ne faut pas perdre de vue que, dans la pensée de l'archéologue anglais, cette suite d'interprétations se composait, à très-peu d'exceptions près, d'images ou de symboles, et que l'application qu'il faisait du principe phonétique se borne aux noms de Ptolémée et de Bérénice, et à deux formes grammaticales de la langue copte, le pronom suffixe masculin de la troisième personne ϥ (6), et la préposition qui sert à indiquer les cas obliques dans les noms ⲛ̄(7). Étranger à l'étude de cette langue, il ne put entrevoir que comme un vague soupçon la corrélation du système grammatical qu'elle emploie avec les signes phonétiques de l'écriture sacrée. Il n'essaya l'analyse d'aucune des autres formes de ce système, dont il avait découvert la signification, et se trouva arrêté à l'entrée de cette carrière d'investigations dans laquelle le savant français devait marcher d'un pas si rapide, et dans la suite aller si loin. Néanmoins ces résultats paraîtront immenses, si l'on tient compte des difficultés inhérentes aux premiers essais tentés dans un genre d'étude, écueil de tant d'autres avant lui, au défaut de ressources qu'il présentait encore à cette époque, et si l'on considère que les recherches archéologiques de Young n'étaient qu'un incident dans une vie illustrée par des travaux d'une nature toute différente, qu'un simple délassement d'un esprit supérieur.

Tel est l'ordre de faits auxquels l'analyse de l'inscription de Rosette

(1) Ibid. N°s 55, 57, 64.
(2) Ibid. N°s 66 à 72.
(3) Ibid. N°s 73 à 75, 85 à 88, 90, 91, 94 à 99, 101 à 105, 108 à 110, 113 à 118, 121, 126, 129, 132 à 137, 140, 142, 143, 145, 146, 149, 152, 154, 157, 160, 161, 164.
(4) Ibid. N°s 74, 156, 166 à 169, 171 à 175, 177, 204.
(5) Ibid. N°s 186 à 203. — (6) Ibid. N° 74. — (7) N° 177.

conduisit le docteur Young, analyse dirigée avec une admirable sagacité, et que l'habitude des plus hautes spéculations mathématiques avait développée. Il faudrait un mémoire spécial pour retracer l'histoire de ses travaux archéologiques, pour fixer la part qui lui revient dans l'ensemble des découvertes auxquelles ont donné lieu dans notre siècle les monuments de la vieille Égypte, et pour apprécier convenablement l'influence qu'il exerça sur le développement de cette branche de l'érudition orientale.

Cet examen n'a point encore été entrepris avec tous les détails qu'il comporte et au point de vue philologique. Les recherches du docteur Young, vantées outre mesure par les uns, et passées sous silence par les autres, attendent aujourd'hui un examen complet et impartial (1). Je me bornerai ici à dire que le trait saillant qui caractérise ses investigations, c'est la découverte des hiéroglyphes de son, qu'il faut bien distinguer de la découverte de l'alphabet phonétique, propriété incontestable de Champollion, et qui n'appartient qu'à lui. L'un nous révéla plusieurs faits nouveaux d'une très-grande valeur archéologique, mais sans aucune portée ultérieure; l'autre nous enseigna une des lois générales qui régissent le système hiéroglyphique, et sut en tirer les conséquences les plus fécondes, les plus inattendues.

Il reconnut d'abord que les caractères phonétiques n'étaient point syllabiques, comme Young l'avait pensé à l'égard de plusieurs d'entre eux; opinion qui, en faussant les vues de ce dernier, avait, dès le début, rendu pour lui tout progrès impossible; mais que chacun d'eux était affecté, comme les caractères alphabétiques, à l'expression d'une voix ou d'une articulation unique. Cet aperçu lumineux lui donna la décomposition des deux noms de Ptolémée et de Bérénice, dont le savant anglais n'avait proposé qu'une lecture imparfaite, et par suite lui fit retrouver, avec toutes leurs

(1) M. Arago a tracé une esquisse des travaux archéologiques de Thomas Young dans l'éloge historique de ce savant, lu dans la séance publique de l'Académie des sciences, de novembre 1838. Ces travaux ne formant qu'un épisode de la vie scientifique du mathématicien anglais, l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie n'a dû donner qu'un développement restreint à cette partie de son discours, si remarquable d'ailleurs à tant de titres. Comme il ne s'était pas proposé d'écrire l'histoire détaillée et spéciale des découvertes de Young dans le domaine de l'antiquité égyptienne, il m'est permis de dire que cette histoire reste encore à faire.

variantes, les noms hiéroglyphiques de *Ptolémée*, *Bérénice*, *Cléopâtre*, *Alexandre*, *Ptolémée-Alexandre*, *Ptolémée-Néocésar*, les titres impériaux d'*Autocrator*, *César*, *Sébastos* (Auguste), les légendes d'*Auguste*(1), *Tibère* (2), *Claude*(3), *Vespasien*, *Domitien*(4), *Trajan*(5), *Hadrien*(6), de *Sabine*, sa femme(7), et d'*Antonin* (8), ainsi que plusieurs titres égyptiens, qui furent affectés aux souverains lagides et romains. A cette nomenclature il faut ajouter une suite de groupes démotiques, parmi lesquels il en est six que la liste de Young ne portait pas, et dont la lecture appartient en propre à Champollion; ce sont ceux qui répondent aux noms de *Cléopâtre*, *Apollonius*, *Antimachus*, *Antigènes*, aux mots ΟΥΗΝΙΝ, *ionien* ou *grec*, et σύνταξις(9). Ce dernier mot est passé sans doute comme un terme technique d'administration, de l'inscription grecque qui occupe la partie inférieure de la pierre de Rosette, dans l'inscription intermédiaire, écrite en caractères démotiques ou populaires (10).

Ces interprétations se résumèrent en un système alphabétique complet, admettant pour chaque effet vocal plusieurs signes homophones(11), système dont l'exactitude était démontrée par la constante uniformité d'application de chacun de ses éléments, et par les résultats d'une lecture d'accord avec tous les temoignages historiques.

Toutefois, Champollion regardait encore à cette époque, ainsi que je l'ai déjà dit, le principe phonétique comme une dérogation à la nature foncièrement idéographique des textes sacrés, comme un moyen d'expression accessoire créé par la nécessité de transcrire des noms propres étrangers (12).

(1) L'empereur César. *Lettre à M. Dacier*, Pl. II.
(2) L'empereur Tibère César. *Ibid.*
(3) Tibère Claude César, surnommé Germanique, empereur. *Ibid.* Pl. III.
(4) L'empereur César Domitien, Auguste, Germanique. *Ibid.*, *ibid.*
(5) L'empereur César Nerva Trajan, Auguste, Germanique, Dacique. *Ibid.*, *ibid.*
(6) Hadrien César. *Ibid.*, *ibid.*
(7) Sabine Auguste. *Ibid.*, *ibid.*
(8) L'empereur César Antonin. *Ibid.*, *ibid.*
(9) *Ibid.* Pl. I.
(10) *Ibid.*, Pl. IV.
(11) Voir, pour l'explication du mot *homophone*, à la page 32.
(12) Cf. p. 4 les passages précités de sa *Lettre à M. Dacier.*

La découverte de Young était restée dans la sphère élevée, mais restreinte, où se produisent ordinairement les travaux de pure érudition : celle de Champollion était destinée à prendre rang parmi les faits scientifiques d'une utilité immédiate pour l'étude de l'antiquité historique et religieuse. Elle apparut comme une des plus merveilleuses conquêtes que la critique moderne eût faites sur les siècles passés. Que l'on se rappelle ici les efforts presque désespérés tentés depuis la renaissance des lettres pour pénétrer le secret de l'écriture hiéroglyphique, les théories émises depuis notre expédition d'Égypte sur l'âge des constructions dont les ruines s'élèvent sur les bords du Nil, et les interminables débats qu'avaient fait naître les zodiaques d'Esneh et de Denderah, et l'on concevra la sensation d'étonnement et d'admiration produite sur le public savant par une découverte qui venait répandre quelques notions positives au milieu de tant d'incertitudes. D'accord avec les inductions tirées si habilement par M. Letronne des inscriptions grecques gravées sur certaines parties des monuments égyptiens, l'alphabet phonétique confirmait de tout point les déterminations chronologiques de l'illustre helléniste, tout en recevant d'elles un degré d'autorité irrécusable. C'était là un premier jalon posé dans le champ jusqu'alors sans limites de l'histoire égyptienne, à l'aide duquel il était permis d'espérer que l'on pourrait mesurer les temps antérieurs à la dynastie des Lagides, si les noms pharaoniques se prêtaient au même système de lecture que les noms des rois de cette dynastie ou des empereurs romains.

Cet espoir se réalisa en partie lorsque, dans une publication (1) qui suivit de près celle de la *Lettre à M. Dacier*, Champollion eut montré que non-seulement les noms des souverains grecs, romains ou perses qui avaient été maîtres de l'Égypte, mais ceux des Pharaons, se prêtaient au système de lecture qu'il avait proposé.

Il déchiffra les noms de Xerxès et de plusieurs pharaons des XXIXe, XXVIe, XXIIe et XVIIIe dynasties, dont la mention faite dans le canon chronologique du grand prêtre égyptien Manéthon ne laissait aucun doute sur la certitude de ces interprétations. Ces premiers résultats, si importants en eux-mêmes,

(1) *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*, première édition. Paris, in-8°, 1824 ; deuxième édition, Paris, in-8°, 1828.

2.

ne l'étaient pas moins en ce qu'ils faisaient entrevoir la possibilité de lire les autres légendes pharaoniques à mesure qu'on les retrouverait, et de restaurer un jour les pages perdues de ces vieilles annales. On sait avec quel succès Champollion répondit à cette attente, lorsqu'il eut connu la table d'Abydos, les monuments du musée de Turin, et plus tard les édifices de Thèbes et de la Nubie. Dans deux lettres adressées par lui à M. le duc de Blacas d'Aulps(1), il communiqua au monde savant sa première classification des dynasties pharaoniques. Cet ouvrage était le germe du grand travail qu'il allait publier sur le même sujet, d'après les documents si nombreux qu'il avait recueillis dans son voyage d'Égypte, lorsque la mort vint le frapper. La lecture des noms royaux avait été déduite par Champollion de l'alphabet phonétique, à l'aide d'une démonstration si simple, si rigoureuse, et en même temps si évidente, que ses adversaires les plus opiniâtres furent forcés de l'admettre; mais ils voulurent borner l'application des caractères de son à la transcription des noms royaux. Notre archéologue fit plus : il prouva, par une série de faits non moins certains que les premiers, que les Égyptiens avaient généralisé l'emploi des signes phonétiques dans le courant des textes sacrés.

Le tableau des caractères et groupes hiéroglyphiques cités dans le Précis (2) renferme une suite de quatre cent cinquante numéros, où se trouvent :

A. Des formes grammaticales correspondantes aux formes usitées dans le copte (1 à 38) (3). — B. Les noms figuratifs, symboliques ou phonétiques de plusieurs divinités du Panthéon égyptien, rappelés pour la plupart par les écrivains grecs et latins (39 à 108). — C. Des légendes royales conformes aux noms du canon chronologique de Manéthon (109 à 124); le nom de l'un des rois perses qui possédèrent l'Égypte, Xerxès (125); les légendes de plusieurs rois lagides (126 à 139); celles des empereurs

(1) *Lettres à M. le duc de Blacas d'Aulps relatives au musée royal égyptien de Turin.* Ire Lettre, *Monuments historiques*, Paris, in-8°, 1824; IIe Lettre, *suite des Monuments historiques*, Paris, in-8°, 1826.

(2) Voir le volume intitulé : *Planches et Explications*, à la suite du *Précis du système hiéroglyphique*.

(3) Il faut excepter de ce nombre le groupe hiéroglyphique n° 30, ϹϤ, ϹⲈⲚ, qui indique la troisième personne plurielle du présent de l'indicatif, et qui est une forme archaïque que le copte a remplacée par les formes ⲤⲈ, et ⲞⲨ.

romains jusqu'à Antonin (140 à 152). — D. Des noms de simples particuliers égyptiens, formés, le plus grand nombre, d'un élément grammatical associé à un nom divin, et dont la lecture est, par conséquent, certaine pour la plupart (153 à 217); des noms propres grecs et latins (218 à 225); des mots de la langue usuelle, exprimés soit figurément, soit symboliquement, soit en caractères phonétiques (226 à 337). — E. Les qualifications et titres honorifiques de plusieurs dieux, de souverains ou simples particuliers (338 à 450).

Dans ce nombre de signes et de groupes que contient le Précis, et déjà si considérable, eu égard au peu de temps qui s'était écoulé depuis la découverte de l'alphabet phonétique, à peine en citerait-on dix qui, après les progrès faits par Champollion dans les huit années de sa vie postérieures à la rédaction de cet ouvrage, aient eu besoin d'être rectifiés entièrement, ou même modifiés.

S'essayant à élever ces faits à l'état de théorie, il crut dès lors pouvoir poser les règles fondamentales de l'écriture hiéroglyphique. Une partie du Précis est consacrée à rechercher comment naquit et s'élabora ce système graphique, et par quelles phases de développement il passa. Sa théorie de la formation parallèle de l'écriture et de la langue égyptiennes est une pensée très-ingénieuse, très-philosophique, que nous lui avons vu émettre dès le commencement de ses études (1); mais il ne put la faire reposer sur aucune donnée historique, puisque les œuvres de la civilisation primitive de l'Égypte ayant péri, il ne nous reste aujourd'hui aucune trace des essais par lesquels les hiérogrammates parvinrent à créer un système d'écriture complet, et tel que nous le présentent les monuments que le temps a respectés, et qui nous sont connus.

Le Précis se termine par un résumé des principes de l'écriture égyptienne, de ses diverses espèces et des procédés graphiques que chacune d'elles employa (2). Dans l'ensemble de ces règles, au nombre de trente-trois, les unes, celles qui se rapportent à l'écriture hiéroglyphique (A 1 à 21), et à la forme d'écriture appelée hiératique ou sacerdotale (B 21 à 25), sont au-

(1) Voir le passage extrait du *Mémoire sur l'Écriture démotique*, et cité page 3.

(2) *Précis*, chap. X, page 446 et suiv.

jourd'hui généralement acceptées : car les découvertes ultérieures de Champollion en ont démontré la vérité; les autres, c'est-à-dire les règles relatives à la forme d'écriture désignée par Champollion sous le nom de démotique ou vulgaire (C 25 à 33), sont devenues incomplètes ou défectueuses, par suite des travaux postérieurs de Champollion lui-même, de Young (1), et de ceux tout récents d'un très-ingénieux académicien, M. de Saulcy.

Champollion n'avait pu à cette époque exercer ses méditations que sur un trop petit nombre de faits observés, pour qu'on dût attendre de lui un exposé approfondi de la nature d'un système d'écriture plus complexe sans doute qu'il ne le pensait, et sur lequel il reste encore beaucoup à faire, quoique à ces premières recherches de Champollion soient venues s'ajouter celles de la période qui les suivit, et qui marqua le terme de son existence.

Dans cette voie d'explorations qu'il s'était ouverte avec tant de bonheur, ses progrès furent de plus en plus rapides. Il interrogeait avec une assiduité infatigable les monuments encore en petit nombre que sa bonne fortune lui procurait l'occasion de voir à Paris. Mais le cercle de ses études ne tarda pas à s'agrandir. Grâce à la munificence d'un souverain bien capable d'apprécier le mérite du jeune savant, il put visiter la magnifique collection d'antiquités égyptiennes rassemblée à Turin par le roi de Sardaigne; et peu de temps après, une ordonnance royale créa le Musée égyptien du Louvre, en lui confiant les soins de veiller à la conservation de ce nouvel et magnifique établissement. C'est vers cette époque qu'il faut placer, à ce qu'il paraît, la première conception du grand ouvrage qui va nous occuper, et dont le Précis n'était que le germe.

M. Champollion-Figeac, qui réunit à tant de titres littéraires qui lui sont propres le mérite d'avoir publié, avec un zèle dont on ne saurait jamais lui savoir assez de gré, les travaux posthumes de son frère, M. Champollion-Figeac nous a donné sur l'histoire de la *Grammaire égyptienne,* dont il est l'éditeur, quelques détails auxquels sa position personnelle attache infiniment de prix, et que nous lui empruntons :

« Il n'est pas non plus indifférent, dit-il, de faire savoir à quelle époque,

(1) Cf. *Rudiment of an Egyptian dictionary in the ancient Enchorial character,* by Th. Young. London, 1831, *Advertisement,* p. IV—X.

« dans l'histoire des ouvrages de Champollion le jeune, appartient sa *Grammaire égyptienne*, afin de déterminer sûrement le degré d'autorité dont « cette composition se trouve revêtue par sa date même, eu égard au « développement successif des théories de l'auteur et à leur perfectionnement, au moyen d'observations nouvelles ou de quelques modifications « dans l'usage des observations antérieures. Nous dirons donc que la « *Grammaire égyptienne est son dernier ouvrage*. Il en fit la première « copie, qui en est la seconde rédaction, aussitôt après son retour du « voyage en Égypte, et il inséra dans son manuscrit un assez grand nombre « d'exemples tirés des monuments qu'il avait vus et étudiés pendant ce « voyage. Il passa l'automne de l'année 1831 dans le Quercy, et il employa « ce temps à écrire les trois cent trente-deux pages qui forment la seconde copie. Après les premières atteintes (au mois de décembre suivant) « de la cruelle maladie qui lui accorda une trêve si courte et si trompeuse, « il ne s'occupa encore que de cette grammaire ; il en mit les feuilles en « ordre, et, après s'être assuré que rien n'y manquait : *Serrez-la soigneusement*, nous dit-il ; *j'espère qu'elle sera ma carte de visite à la postérité* (1). »

Le plan sur lequel cet ouvrage est conçu, la nature et l'ordre des ma-

(1) *Grammaire égyptienne*, ou Principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne appliquée à la représentation de la langue parlée, par Champollion le jeune. Paris ; in-folio, 1836—1841, chez Firmin Didot. Préface de l'éditeur, pages III et IV.—On voit, dans la seconde moitié de cet ouvrage, depuis le chapitre X jusqu'à la fin, que l'auteur n'a pas eu le temps de revoir le manuscrit de cette partie de son travail : il s'y trouve des textes hiéroglyphiques qui n'ont pas été traduits, et d'autres dont la traduction n'est évidemment qu'une ébauche. L'éditeur a respecté, et avec raison, ces imperfections, jaloux de reproduire l'œuvre de son frère avec une exactitude religieuse ; il a même conservé quelques légères inadvertances, que Champollion n'eût pas manqué de rectifier en revoyant son manuscrit, par exemple, page 275, ⲛⲁⲣⲱ, qui signifie *mes bouches*, pour ⲛⲉⲛⲣⲱ, *nos bouches*.

Il est fâcheux que l'exécution typographique de ces deux dernières livraisons ne réponde pas aux soins qu'a dû y consacrer le savant éditeur. Ainsi, page 281, dans le tableau des articles possessifs, affixes féminins, la dernière ligne de la première colonne horizontale, et la première de la seconde colonne, ont été disloquées de manière à rendre une partie de ce tableau inintelligible ; à la page 380, la transcription et la traduction d'un groupe qui se lit ⲱⲣϥ ont été transportées auprès de celui qui doit se lire ⲧⲣ, ⲧⲱⲣ,

tières qu'il embrasse, le divisent en deux parties bien distinctes : la première, qui traite de la théorie générale de l'écriture égyptienne, de la forme, du nombre et de la disposition des éléments qu'elle admet; la seconde, qui nous apprend comment ces éléments servaient à exprimer tel ou tel ordre d'idées, et en particulier les rapports logiques et grammaticaux, qui lient les mots entre eux dans le discours. Cette division détermine celle que doit recevoir notre analyse, et indique en premier lieu à notre examen la partie de la *Grammaire égyptienne* qui traite du système hiéroglyphique considéré comme écriture, sous un point de vue général.

I. Si l'on jette les yeux sur un texte hiéroglyphique exécuté avec soin, l'attention est frappée aussitôt de la variété des objets dont il offre l'image, de la fidélité, et souvent de la finesse élégante d'imitation avec laquelle l'artiste qui les a retracés a su les rendre. Ce tableau paraîtra encore plus curieux, si l'on songe qu'il reflète avec la plus naïve vérité l'antique civilisation égyptienne. Il emprunte, en effet, ses éléments non-seulement aux formes extérieures de la nature, telle que les anciens sages de l'Égypte avaient su l'observer, mais encore aux créations plus ou moins perfectionnées de la main de l'homme. Champollion a constaté que l'on retrouvait dans ces textes seize genres d'objets figurés : — A. des images des corps célestes; B. l'homme de tout âge, de tout sexe, de tout rang, et dans les différentes attitudes que son corps est susceptible de prendre; C. les divers membres ou parties du corps humain; D. des quadrupèdes domestiques ou sauvages; E. des oiseaux de différentes espèces; F. divers genres de reptiles; G. plusieurs sortes de poissons; H. des insectes, mais en fort petit nombre; I. des végétaux, des fleurs et des fruits; J. des objets d'abillement ou de costume; K. des meubles, armes ou insignes divers; L. des vases et un grand nombre d'ustensiles; M. des instruments de la plupart des arts et métiers; N. quelques édifices, constructions et divers produits des arts; O. des figures géométriques, ou plutôt des caractères, images d'objets peu reconnaissables pour

et réciproquement; à la page 446, ligne 15, et en continuant à la page 447, se trouve la répétition mot pour mot et hors de place d'un passage donné déjà à la page 370, à laquelle il appartient. Les signes hiéroglyphiques tronqués, les lettres coptes mises l'une pour l'autre s'y rencontrent quelquefois.

nous, qui sommes si étrangers à tant de détails des usages des Égyptiens; Q. Enfin, plusieurs caractères présentant des images fantastiques, mais dont toutes les parties intégrantes existent néanmoins dans la nature réelle (1).

Les hiéroglyphes *purs*, représentés avec tous leurs détails de forme et de couleur, étaient réservés principalement pour les monuments publics, tels que les temples et les palais. Ce genre d'exécution était propre aux caractères sculptés sur la pierre. Sur le bois ou sur le papyrus, on les retraçait le plus souvent au simple trait, en les réduisant à une esquisse abrégée autant que possible, mais à laquelle on conservait le type individuel qui distingue chaque image de quadrupède, d'oiseau, de reptile, etc.; ce sont là les hiéroglyphes *linéaires* (2). Ceux-ci, soumis à un second degré d'abréviation, produisirent l'écriture hiératique ou sacerdotale, d'un tracé plus facile, plus expéditif que les deux premières, et d'un usage très-fréquent, à ce qu'il paraît, puisqu'elle a fourni à nos collections, outre de nombreux fragments du *Rituel funéraire*, une foule de pièces relatives à l'administration civile ou financière de l'Égypte. Cette dernière modification de l'écriture sacrée s'opéra par une simplification plus ou moins réduite des hiéroglyphes linéaires qui en étaient le type originel. Champollion compte dans l'écriture hiératique quatre degrés de transformations, depuis les signes qui s'éloignaient le moins du contour des caractères hiéroglyphiques, jusqu'à ceux qui n'en offrent plus qu'une imitation partielle ou même presque arbitraire.

L'écriture hiératique avait encore d'autres moyens d'accélération : elle rejetait, par exemple, les caractères symboles ou images, pour la plupart d'une exécution compliquée et difficile, en les remplaçant par des caractères de son. Il serait à désirer, pour le progrès du déchiffrement de l'écriture hiéroglyphique, qu'à l'aide d'une comparaison des mêmes textes, reproduits tantôt sous la forme hiéroglyphique, tantôt sous la forme hiératique, on fît un tableau de ces diverses variantes; ce rapprochement donnerait peut-être la clef de ce système de permutations, en même temps que la lecture des groupes dont la signification a été déterminée servirait à retrouver celle des groupes correspondants dont la valeur nous est inconnue ou reste encore incertaine.

L'écriture hiéroglyphique et l'hiératique disposent leurs signes en colonnes

(1) *Grammaire égyptienne*, page 3—5.

(2) Ib., page 12—14.

verticales, et de haut en bas, ou bien en lignes horizontales : dans ces deux cas la lecture a lieu, pour l'écriture hiéroglyphique, de droite à gauche ou bien de gauche à droite, suivant le côté vers lequel sont tournées les têtes des figures d'hommes et d'animaux, ou les parties saillantes, anguleuses et renflées ou courbées des images d'objets inanimés qui font partie de l'inscription. Les textes hiératiques se lisent invariablement de droite à gauche (1).

La distinction des trois sortes d'écriture égyptiene est due en entier à Champollion, et remonte à la première période de ses travaux. Indiquée déjà dans ses mémoires lus à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1821 et 1822, elle se trouve complétement développée dans la première édition du *Précis*. L'autorité des faits en a démontré, depuis, toute l'exactitude. Cette division fondamentale, avec ses détails si nettement marqués, fut le fruit de cette étude matérielle des formes de l'écriture sacrée dont Champollion avait dès l'origine compris la nécessité, et sans laquelle aucun progrès solide n'est possible dans cette partie de la science archéologique. Young paraît n'avoir eu à cet égard que des idées très-confuses : il ne séparait pas l'écriture hiératique de la forme d'écriture nommée par lui *enchoriale*, et par Champollion, *démotique*, et qui est celle de l'inscription intermédiaire de la pierre de Rosette. Le savant anglais confondait aussi les hiéroglyphes linéaires avec le système hiératique, comme on le voit dans ses *Hieroglyphics*, ouvrage qu'il publia en 1823, et dans lequel il donne la dénomination de *Hieratic manuscript* à un papyrus contenant des fragments du *Rituel funéraire* (2), tracés en

(1) *Grammaire égyptienne*, page 14 et suivantes.

(2) Je me sers de la dénomination généralement reçue de *Rituel funéraire* pour désigner cette grande composition écrite sur papyrus, ou volume que l'on plaçait dans le cercueil des momies. Un savant archéologue allemand, M. Lepsius, l'a publiée sous le titre de *das Todtenbuch der Ægypter*, c'est-à-dire, *le Livre mortuaire des Égyptiens*, grand in-4° de soixante-dix-neuf planches; Leipzig, 1842. Dans la préface, page 3, il fait remarquer « que ce volume n'est point un rituel funéraire, comme la désignation adoptée par Champollion paraît l'indiquer; qu'il ne contient aucune prescription pour le culte des morts, aucun hymne ou prière destinés à être récités par les prêtres dans les cérémonies de la sépulture; mais que le défunt s'y montre comme le seul personnage mis en scène, et que le texte n'a rapport qu'à lui et aux rencontres qui s'offrent sur ses pas dans la longue pérégrinatiou qu'il parcourt après sa mort terrestre; que l'on y raconte et

hiéroglyphes linéaires ou sous la forme cursive de l'écriture sacrée (1).

II. Les hiérogrammates recoururent, pour rendre les idées, à trois méthodes ou procédés fondamentaux, l'imitation, l'assimilation et la peinture des sons; d'où naissent trois classes de caractères, figuratifs, symboliques et phonétiques. Les premiers expriment précisément l'objet dont ils présentent à l'œil l'image plus ou moins fidèle et plus ou moins détaillée. Les idées ou les manières d'être physiques sont du domaine spécial de ce moyen de notation. Mais quelles limites séparent les caractères figuratifs employés uniquement avec cette valeur, d'avec ceux de ces caractères qui remplissent en même temps le rôle de signes déterminatifs, qui sont susceptibles de passer à l'état tropique, ou bien d'être pris comme caractères de son? C'est là une question qui touche à la nature la plus intime des procédés graphiques égyptiens, et dont la solution peut être considérée comme ayant été préparée plutôt que résolue par Champollion. Suivant lui, les hiéroglyphes qui pouvaient être pris alternativement dans une acception figurative ou phonétique, et ceux qui étaient susceptibles de recevoir une valeur tantôt figurative, tantôt symbolique ou phonétique, étaient suivis, lorsqu'ils devaient servir comme caractères figuratifs, d'un signe spécial composé du *segment de sphère* et de la *petite ligne* I. Ces caractères ont reçu dans la *Grammaire égyptienne* le nom de *caractères notés*. Ce dernier signe (la petite ligne) indiquait aussi l'état figuratif de plusieurs caractères foncièrement figuratifs ou tropiques et susceptibles en même temps d'être pris comme signes phonétiques, ou bien la transition d'un signe phonétique à l'état tropique ou même symbolico-phonétique (2). Mais si l'on examine une suite de textes hiéroglyphiques, si l'on parcourt même ceux qui se trouvent dans tout le cours de la grammaire de Champollion, on s'apercevra facilement que le segment de sphère, soit seul, soit employé avec la petite ligne, ou bien la petite ligne seule, a un emploi plus

décrit les lieux qu'il visite, ce qu'il fait, entend ou voit, et que l'on y a consigné aussi les prières et les discours qu'il adresse aux différentes divinités devant lesquelles il se présente.»

(1) *Hieroglyphics*, London, in-f°, 1823, planche 1 à 6, Hieratic manuscript in the possession of the Earl of Mountnorris.

(2) Les signes symbolico-phonétiques sont ceux qui indiquent à la fois la prononciation du mot que l'objet représente, et la valeur symbolique de cet objet. *Gramm. égypt.*, p. 58 et 59.

général, mais aussi moins régulier que l'on ne pourrait le supposer d'après le précepte énoncé par Champollion, et que ce précepte doit être modifié par de nouvelles recherches. Il n'est, d'ailleurs, appuyé dans la *Grammaire égyptienne* d'aucune de ces citations qui sont répandues avec tant de richesse dans les autres parties de ce grand ouvrage.

Il me paraît que le segment de sphère, soit combiné avec la petite ligne, soit seul, ou bien la petite ligne, annoncent que le caractère qu'ils accompagnent doit être pris, non point comme un élément de l'alphabet phonétique, c'est-à-dire comme exprimant une voix ou une articulation simple, mais comme indiquant que ce caractère doit être lu d'après la prononciation complète qu'avait dans la langue sacerdotale (1) l'objet ainsi représenté (2). La signification figurative ou tropique de cet objet ou image était déterminée soit par l'addition de son nom phonétique, soit d'après la valeur de convention, figurative ou symbolique, qu'il avait par lui-même dans le système d'écriture égyptien, et aussi d'après le sens de la phrase ou la destination du monument. Il existe, d'ailleurs, un moyen très-facile de distinguer si un caractère est figuratif ou bien simplement phonétique. En effet, lorsque c'est dans ce dernier sens qu'il doit être lu, il fait partie d'un groupe qui a toujours pour complément l'un de ces signes auxquels Champollion

(1) J'ai donné plus bas, pages 42—47, des preuves de l'existence de ce dialecte sacerdotal, ou langue sacrée.

(2) C'est ainsi que l'*œil* 𓁹, suivi du segment de sphère et de la petite ligne, doit être considéré tantôt comme caractère représentatif de cet organe du corps humain, tantôt comme signe de la prononciation du nom que l'œil avait en égyptien, ⲂⲀⲖ, *bal;* par exemple, dans le nom composé du dieu Bal-Hôr (littéralement, l'*œil d'Horus*), nom dans lequel ce signe conserve en même temps sa valeur figurative. L'*œil* humain, accompagné du segment de sphère seulement, équivaut, suivant Champollion, au mot ⲒⲢⲒ (en dialecte copte-memphitique); ⲈⲒⲢⲈ (en dialecte copte-thébain), quelquefois, dans un sens métaphorique, à l'idée *fils, enfant,* et quelquefois aussi il se prend dans une acception purement figurative. Les deux yeux superposés, et sans aucun signe de notation, représentent au propre cette partie du corps de l'homme, Cf. *Grammaire égyptienne*, pages 58, 112, 291, 301, 399 et 520, et le *Dictionnaire égyptien*, page 62 et suivantes.

Le segment de sphère et la petite ligne réunis déterminent plus habituellement les membres du corps humain, tandis que le segment de sphère seul paraît s'appliquer à l'expression figurative de toute sorte d'objets.

a donné le nom de *déterminatifs* (1), et qui peignaient par une image ou un symbole l'idée dont le groupe phonétique était l'expression orale, et auquel ils étaient joints.

Un archéologue, très-versé dans la connaissance des antiquités égyptiennes, que j'ai déjà eu occasion de citer, et auquel les travaux de Champollion ont fourni un thème d'aperçus aussi neuf qu'ingénieux, M. Lepsius, a distingué les cas où les caractères hiéroglyphiques sont accompagnés du segment de sphère et de la petite ligne, d'avec celui où ils sont affectés de la petite ligne seulement, et a pensé que les premiers sont des substantifs du genre masculin, et les seconds des substantifs féminins (2). Mais on voit par la lecture des textes que cette distinction est loin d'être rigoureusement suivie; et d'ailleurs cette observation n'a pour base que la supposition très-gratuite qui attribue le genre masculin ou féminin au nom de certains caractères hiéroglyphiques dont il est impossible souvent de déterminer au juste l'objet qu'ils représentent, ou dont nous ignorons le véritable nom que les hiérogrammates leur donnaient.

Dans un opuscule publié il y a quelques années (3), j'ai signalé la présence purement occasionnelle dans les textes sacrés d'une classe de caractères figuratifs en rapport immédiat avec la destination particulière et locale du monument sur lequel on les lit, tandis que les autres hiéroglyphes de la classe figurative font partie des éléments intégrants et généraux de l'écriture sacrée. Cette distinction explique la raison pour laquelle « la série des signes figuratifs est fort étendue, et, pour ainsi dire, indéfinie (4) », et forme la partie flottante, s'il est permis de parler ainsi, de l'écriture hiéroglyphique. C'est en cette qualité qu'apparaissent sur la pierre de Rosette les caractères qui représentent une *chapelle*, une *stèle*, etc., que l'on a retracé dans les inscriptions des édifices de Thèbes, où sont sculptées les conquêtes des souverains Diospolitains, l'image des prisonniers faits sur l'ennemi, celle des chars de guerre, ainsi que des animaux domestiques ou sauvages offerts en

(1) On trouvera la définition de cette classe de caractères pages 48—51.

(2) *Annali dell' Istituto di correspondenza archeologica*, t. IX, n° 5, p. 64.

(3) *Examen d'un passage des Stromates de saint Clément d'Alexandrie relatif aux écritures égyptiennes;* Paris, in-8°, 1833.

(4) *Grammaire égyptienne*, page 50.

tribut au vainqueur, et que l'on a représenté dans les inscriptions des hypogées une foule d'objets appartenant à la vie intérieure et privée des Égyptiens. Il semble que les hiéroglyphes figuratifs occasionnels conservent invariablement la valeur de signes-images, ne passent point dans la classe des symboles ou des signes de son, et constituent une catégorie de caractères dont il serait utile de dresser une liste spéciale à mesure qu'ils se présentent avec une valeur constatée d'une manière certaine, afin d'en étudier et de bien en définir la valeur et l'emploi. Cette indication est donnée ici comme un simple aperçu, dont le développement exigerait un travail particulier, qui est en dehors des limites de ce Mémoire; mais j'ai cru devoir la mentionner, parce que la connaissance nette et précise de la nature des divers éléments de l'écriture hiéroglyphique est d'une grande importance pour les progrès de la science des textes sacrés.

Les caractères figuratifs forment le mode d'expression le plus simple de l'écriture égyptienne, et en général de tous les moyens de rendre la pensée que l'homme ait inventés. S'ensuit-il que ces caractères aient été, exclusivement à tous les autres, les premiers éléments du système hiéroglyphique?

Telle est l'opinion qu'avait adoptée Champollion dès l'origine de ses travaux, qu'il consigna dans son Précis, et qu'il a rappelée dans sa Grammaire (1). Il pensa que du même jet l'écriture peignit des images, et la langue articula des onomatopées, les deux premiers, et pendant longtemps les deux moyens uniques d'expression, suivant lui, que l'humanité ait possédés. Cette opinion tient à l'hypothèse qui fait de l'écriture idéographique l'œuvre des nations au berceau; hypothèse qui, dans le siècle dernier, enfanta tant de volumes, et qui, avec ces éternelles comparaisons tirées des écritures chinoise et mexicaine, a le privilége de faire le fond de toutes les dissertations sur l'origine de l'écriture. Si nous demandons aux faits l'irrécusable témoignage qu'ils peuvent nous fournir, ils nous montreront l'écriture chinoise dans des conditions de formation entièrement différentes de celles qui donnèrent naissance à l'écriture égyptienne. Dans un mémoire qui fait partie d'un recueil justement estimé (2), Abel Rémusat a

(1) *Précis*, pages 332 et suivantes; *Grammaire égyptienne*, page 23.

(2) Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, t. VIII, p. 18 et suiv.

prouvé que les caractères les plus anciennement usités dans le Céleste empire étaient l'émanation d'une société rudimentaire. Si nous consultons le tableau des caractères figuratifs de la *Grammaire égyptienne*, nous serons conduits à une conclusion tout opposée à celle que l'écriture chinoise a suggérée au savant et spirituel académicien que je viens de nommer. Tout annonce dans les textes hiéroglyphiques un peuple déjà en possession d'une civilisation très-avancée. On chercherait vainement en Égypte la trace des premiers essais par lesquels passa l'art de l'écriture (1). Il nous apparaît déjà perfectionné bien longtemps avant l'invasion que firent dans ce pays les hordes barbares connues sous le nom de *Hykschôs* ou *Pasteurs*, et aussi haut que l'on remonte dans l'histoire des Pharaons. Les inscriptions découvertes par M. le colonel Howard Wyse dans la grande pyramide de Ghizeh, qui fut l'œuvre des premières dynasties memphites, ont mis hors de doute la contemporanéité de cette gigantesque construction et de plusieurs bas-reliefs de Wady Magara (2), où l'écriture hiéroglyphique a les mêmes formes, et les dispose dans le même ordre que sur les monuments sculptés dans le IIe et le IIIe siècle après Jésus-Christ (3).

Si donc les origines du système hiéroglyphique ne peuvent être rattachées à la représentation directe des idées par les caractères-images, elles doivent être cherchées nécessairement dans le symbolisme qui présida à toutes les conceptions de la pensée égyptienne, et qui s'implanta

(1) *Grammaire égyptienne*, page 2.

(2) Voir le *Voyage de l'Arabie pétrée* par MM. Léon de Laborde et Linant, Pl. 5.

(3) M. Champollion-Figeac a reproduit dans la préface du *Dictionnaire égyptien* de son frère, publié par lui, cette théorie du développement identique de l'écriture hiéroglyphique et de l'écriture chinoise. Je crois avoir démontré qu'elle est plus spécieuse que solide.

Je ne veux pas laisser passer ici l'occasion de signaler avec les éloges qu'il mérite le système de classification créé et adopté par le savant éditeur de ce livre, pour disposer la série des signes et groupes hiéroglyphiques. Sa méthode facilite beaucoup les recherches; il est seulement à regretter qu'il ait associé aux groupes puisés dans la *Grammaire égyptienne* les travaux de son frère antérieurs à la rédaction de ce dernier ouvrage, et que celui-ci avait modifiés ou changés entièrement par la suite, ainsi que des ébauches de traduction qui n'étaient pas prêtes à voir le jour. Ce mélange n'est pas sans utilité pour celui qui, familiarisé avec les doctrines de Champollion, veut en suivre le développement chronologique, mais rend le *Dictionnaire égyptien* tout à fait impropre à des études

si profondément dans le système religieux et social des habitants de la vallée du Nil, comme nous le montrent toutes les formes plastiques ou architecturales qu'ils créèrent, et le témoignage des auteurs anciens. Je n'entends pas dire par là que l'écriture sacrée eut recours aux symboles à l'exclusion des images. Au contraire, je pense qu'elle admit dès sa création ces deux ordres de caractères, et avec M. Lepsius, « qu'il ne peut pas y avoir d'écriture qui ne renferme dès son origine ces deux espèces de signes (1). »

III. Les caractères tropiques ou symboliques consacrés à la peinture des idées abstraites étaient dans un rapport prochain ou éloigné, vrai ou supposé, naturel ou de convention, avec ces idées. Ils étaient formés d'après quatre méthodes principales, qui rendaient la signification du signe plus ou moins éloignée de la forme ou de la nature réelle de l'objet qu'il servait à noter. C'étaient la synecdoche, la métonymie, la métaphore et l'énigme (2).

Cette classification est implicitement comprise dans celle que nous a transmise saint Clément d'Alexandrie dans son cinquième livre des *Stromates* (3), et, au fond, l'une rentre dans l'autre, quoique Champollion n'ait pas établi, à l'imitation du philosophe alexandrin, une division spéciale pour les caractères énigmatiques; mais peut-être saint Clément a-t-il suivi en cela les traditions des sanctuaires égyptiens. La classification du savant français a l'avantage d'être nettement tranchée et graduée dans un ordre très-logique; une échelle ascendante conduit la pensée de la synecdoche à l'énigme, termes extrêmes de cette série, par tous les degrés d'expression artificielle que peut concevoir l'esprit humain. Il n'est pas hors de propos de faire remarquer que cette classification a passé du *Précis* dans la *Grammaire*.

élémentaires et à un usage pratique. Il est fâcheux aussi que, malgré la surveillance que s'est imposée sans doute M. Champollion-Figeac, l'artiste chargé d'exécuter l'impression de ce livre par les procédés lithographiques ait altéré une certaine quantité de formes hiéroglyphiques et de mots coptes. Le *Dictionnaire égyptien*, ainsi que la *Grammaire*, ne sauraient se passer d'un *errata*, dont personne ne doit être mieux en état que l'éditeur de s'occuper.

(1) *Annali dell' Istituto di correspondenza archeologica*, tome IX, n° 1, p. 23.

(2) *Grammaire égyptienne*, page 23.

(3) Page 657, éd. Potter.

C'est en prenant pour base les explications contenues dans les *Hiéroglyphiques* d'Horapollon et en les rapprochant des monuments que Champollion a pu déterminer la signification de plusieurs symboles. La science archéologique lui doit les premières notions exactes que l'on ait eues sur la valeur de ce livre, avant lui si mal et si diversement jugé. On peut voir dans le *Précis* et la *Grammaire* toutes les précieuses indications qu'il a su y découvrir. Ce qui fait le mérite de l'ouvrage d'Horapollon, c'est qu'il nous révèle le mode de création de plusieurs conceptions de la symbolique égyptienne. Ce principe fut l'observation des propriétés phénoménales ou internes qui se révélaient dans la nature, sur les bords du Nil, et que les hiérogrammates rattachèrent par un rapport plus ou moins direct à l'être ou à l'idée qu'ils voulurent représenter par l'écriture ou le dessin. Ils trouvèrent dans les habitudes des animaux leurs termes les plus fréquents de comparaison avec les fonctions qu'ils assignaient aux agents de leur système cosmogonique, aux personnages de leur mythologie. La voûte céleste, le règne végétal, l'inondation périodique du Nil, leur prêtèrent des signes pour représenter la marche et les divisions du temps. C'est à l'explication des hiéroglyphes de cet ordre que l'ouvrage d'Horapollon est surtout consacré.

Un autre moyen d'investigation dont se servit Champollion pour arriver à l'interprétation des caractères tropiques fut la comparaison des variantes qu'échangent perpétuellement entre elles les reproductions du même texte dans les exemplaires si nombreux du *Rituel funéraire*, ainsi que l'observation des circonstances archéologiques qui déterminent ou qui accompagnent l'emploi des signes tropiques sur les monuments. Mais la source la plus féconde des découvertes qu'il fit dans l'étude de ces caractères, c'est la sagacité merveilleuse dont il était doué, et dont les résultats paraissent souvent inexplicables, parce que lui seul en avait le secret. Chose surprenante! la classe des hiéroglyphes symboliques est celle qui lui a fourni, comparativement parlant, le plus grand nombre de ses inspirations les plus heureuses et les mieux justifiées.

IV. A la suite des caractères figuratifs et symboliques, et comme dérivant de ces deux classes de caractères, vient se ranger un autre mode d'expression dont les hiérogrammates firent usage, mais dont l'auteur de la

Grammaire égyptienne n'a fait qu'une mention très-sommaire, qu'il a même renvoyée au chapitre III, *section des noms communs exprimés symboliquement.*

Ce moyen d'expression consistait à rendre une idée par un groupe formé de plusieurs caractères combinés ou apposés l'un à côté de l'autre. Ainsi, l'idée *miel* avait pour traduction hiéroglyphique une abeille et un vase; l'idée *mois*, le croissant renversé de la lune et une étoile; l'idée *soif*, un veau, dans l'attitude du galop, placé au-dessus de trois lignes brisées, symbole de l'eau, etc.

L'indication de ce procédé graphique, quoique insuffisante, doit être remarquée dans la *Grammaire égyptienne* avec d'autant plus d'attention que Champollion, dans le *Précis*, avait rejeté formellement l'hypothèse de l'existence des caractères *combinés* dans les textes sacrés. Suivant lui, « les caractères tropiques ou symboliques de l'écriture égyptienne étaient « simples, s'employaient presque toujours isolément, et ne se combi- « naient point habituellement entre eux, comme les caractères simples « chinois, pour former des caractères composés, signes de nouvelles « idées (1). »

Ces caractères de l'écriture chinoise sont formés, ainsi que nous l'apprend Abel Rémusat (2), par la réunion de plusieurs signes simples, symboles ou images, en un caractère complexe, dont la signification est la fusion et le résultat des diverses valeurs ainsi rapprochées. On les appelle *Hoëi-i*, et ils constituent la plus considérable des six classes de caractères de l'écriture chinoise.

On lit dans la *Grammaire égyptienne* que « ces combinaisons de signes n'existent qu'en fort petit nombre dans les textes hiéroglyphiques (3). De toutes les opinions émises par Champollion, c'est là une de celles, peut-être, qu'il importe le plus de soumettre à un nouvel examen. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir l'ouvrage même où elle est consignée; il n'est presque pas de page où l'on ne rencontre des caractères de cet

(1) *Précis*, page 347.

(2) *Éléments de la Grammaire chinoise*, page 2.

(3) *Grammaire égyptienne*, page 58.

ordre, et la preuve, par conséquent, qu'ils remplissaient dans le système graphique des Égyptiens un rôle plus important que Champollion ne le supposait. Cette observation, qui m'a été suggérée par une étude longue et réfléchie des textes hiéroglyphiques, est justifiée par une série d'exemples que j'emprunte à l'ouvrage même de notre savant archéologue. (Pl. V.)

Nous assignerons donc aux caractères combinés un rang dans la série des moyens graphiques généraux qu'employaient les Égyptiens, tout en faisant remarquer que si leur mode d'expression les assimile aux signes Hoéï-i, ils en diffèrent néanmoins, en ce qu'ils ne forment point, comme ceux-ci, des monogrammes, mais des groupes dont les éléments restent le plus souvent séparés, tout en se rapprochant d'après certaines convenances calligraphiques.

Il existe cependant dans l'écriture hiéroglyphique un certain nombre de caractères complexes, ou plutôt d'images, composés d'éléments réunis en une sorte de monogramme, et empruntés, soit à la nature vivante, soit aux productions de la main de l'homme. Ces images, créations fantastiques, si bien appropriées au génie symbolique de la vieille Égypte, abondent dans les tableaux des bas-reliefs et dans les inscriptions, et doivent être considérées en réalité comme de véritables caractères combinés. Elles montrent que le principe de ces sortes d'associations était non-seulement connu des Égyptiens, mais leur fut habituel. Pourquoi ce peuple, chez lequel les formes des arts plastiques et celles de l'écriture concourent pour peindre la parole, et semblent se confondre dans ce but, n'aurait-il pas eu recours, dans le courant des textes, aux caractères combinés plus souvent qu'on ne l'a encore soupçonné? Les Chinois n'y ont-ils pas été conduits, pour ainsi dire, logiquement? ne leur ont-ils pas attribué une très-grande extension, et ne s'en servent-ils pas journellement, sans que la clarté de la pensée puisse en souffrir?

Toutes les personnes familiarisées avec la lecture des inscriptions hiéroglyphiques ont remarqué le retour plus ou moins fréquent d'une foule de groupes associant toujours les mêmes caractères dans une disposition à peu près invariable, et se détachant au premier aspect d'un monument, pour un œil exercé, comme autant de points lumineux, du milieu des inscriptions qui les renferment. Ces groupes sont ceux qui sont formés

4.

d'après la méthode combinée, et ceux aussi qui le sont d'après la méthode phonétique (1).

Dans quelle proportion les caractères combinés entrent-ils dans l'écriture hiéroglyphique, et quelle nature d'idées sont-ils chargés de représenter? C'est là une question dont la portée est trop facile à pressentir pour qu'elle ne fixe pas un jour l'attention et les recherches des savants qui se consacrent à l'étude des antiquités égyptiennes (2). Une fois éclaircie, il deviendra évident que si, parmi les interprétations de signes et groupes hiéroglyphiques données jusqu'à présent, il est des mots dont la forme semble s'écarter considérablement du génie de la langue copte, c'est parce qu'ils résultent probablement d'une lecture faite en vertu d'une application forcée de l'alphabet phonétique, et qu'ils sont susceptibles d'un tout autre mode d'interprétation. Mais comme la découverte d'une idée grande ou utile appelle naturellement, et d'une manière presque exclusive, la pensée qui l'a conçue, ainsi le développement du principe phonétique devint pour Champollion l'objet d'une prédilection marquée, et à laquelle il tendait à tout rapporter. Les savants qui aspirent à recueillir son héritage littéraire ne doivent accepter qu'après bénéfice d'inventaire, s'il m'est permis de parler ainsi, tous les résultats déduits par lui de cette belle découverte. Déjà un des disciples les plus habiles du maître, Salvolini, avait reconnu que l'application de la méthode phonétique était susceptible de recevoir des modifications. Les études égyptiennes ne sont pas tellement avancées aujourd'hui qu'il faille croire que tous les modes d'expression du système hiéroglyphique et les limites qui les séparent ont été parfaitement reconnus et déterminés; loin de là. Pour se convaincre de la vérité de cette

(1) Les groupes phonétiques sont composés de signes qui se remplacent souvent par leurs *homophones* (voir page 32), c'est-à-dire par des hiéroglyphes de formes différentes, mais ayant une même valeur alphabétique. Toutefois le caractère initial ou principal de chaque groupe reste invariable, en constitue l'individualité, et le fait reconnaître très-aisément. Cette observation a pour objet surtout les noms de divinités.

(2) Lorsque de nouveaux loisirs me le permettront, je reprendrai, et je développerai dans un mémoire spécial la théorie des caractères combinés. J'en ai déjà rassemblé un assez grand nombre. Ceux que je donne Pl. V ne doivent être considérés que comme un spécimen.

assertion, il suffit de parcourir les transcriptions en copte des groupes hiéroglyphiques qui se trouvent traduits dans plusieurs des ouvrages d'archéologie égyptienne qui ont paru dans ces derniers temps. Un grand nombre de ces transcriptions, en contradiction flagrante avec le génie étymologique et grammatical de cette langue, proviennent évidemment d'un emploi faux ou exagéré du principe phonétique.

Il est donc nécessaire, pour parvenir à connaître l'extension que les hiérogrammates donnèrent à ce principe dans les textes sacrés, de s'attacher à déterminer celle qu'ils attribuèrent aux autres méthodes de l'écriture hiéroglyphique. Continuons notre examen.

V. Les caractères phonétiques sont ainsi nommés parce que chacun d'eux représente, non pas une idée, mais un son ou une articulation. Ils constituent, dans la théorie de Champollion, la troisième classe des caractères et la plus importante, « puisque les signes qui la composent, dit-il, sont « d'un usage bien plus fréquent que ceux des deux premières, dans les textes « hiéroglyphiques de tous les âges (1), et qu'ils forment en réalité les trois « quarts au moins de chaque texte (2). »

La série des signes phonétiques forme un véritable alphabet, et non un syllabaire (3).

Le principe fondamental de la méthode phonétique consiste à représenter une voix ou une articulation par la peinture d'un objet physique, dont le nom en langue égyptienne parlée avait pour initiale la voix ou l'articulation qu'il s'agissait de noter. Ainsi un *aigle*, ⲁϧⲱⲙ (en dialecte memphitique), ⲁϩⲱⲙ (en dialecte thébain), était le signe de la voyelle A; le *nycticorax*, ⲙⲟⲩⲗⲁϫ, de l'articulation M; la *main*, ⲧⲟⲧ, de la consonne T, etc.

En continuant d'examiner les exemples produits à l'appui de cette règle, il est aisé de se convaincre qu'elle n'a point, quant à son origine et à son application, cette généralité que Champollion lui a attribuée, et de reconnaître tout ce qu'il y a souvent de hasardeux à rattacher tel ou tel mot du dictionnaire copte à la peinture d'un objet physique dont le type est pour nous aujour-

(1) *Grammaire égyptienne*, page 27.

(2) *Ibid.*, page xviij.

(3) *Ibid*, page 27.

d'hui incertain ou inconnu. Aussi les caractères *houppe de roseau, champ, bouche, œuf, jardin* (1), etc., offrent des images qui rappellent à peu près la forme de ces objets, sans qu'il soit possible le moins du monde d'en affirmer l'identité. Champollion s'est donc trop hâté de tirer de ces rapprochements une formule générale et absolue, et ce qui achève de le prouver, c'est qu'elle ne saurait convenir au mode de création de plusieurs caractères de son alphabet phonétique. Je citerai le *vautour*, ⲛⲟⲩⲣⲉ, dont le nom commence par un N, et qui est le signe de l'articulation M; la jambe, ⲣⲁⲧ, dont la première lettre est un ⲣ, et qui exprime le B; le bœuf, ⲉϩⲉ, qui est l'équivalent du K; le *vase*, ϩⲛⲟ, qui représente le N (2), etc. La série des caractères phonétiques que l'alphabet de la *Grammaire égyptienne* renferme, au nombre de deux cent trente-deux, n'en fournit guère que dix-huit, qui rentrent avec plus ou moins de justesse dans la règle que l'auteur a posée.

Salvolini essaya de rendre raison de ces contradictions, en élargissant les bases du système phonétique égyptien. Il prétendit que « tout « hiéroglyphe phonétique est l'image d'un objet physique, qui rappelle, « soit *directement*, soit *indirectement*, un mot de la langue égyptienne qui « commence par la voix ou l'articulation que le signe lui-même est destiné « à exprimer (3); » c'est-à-dire que les caractères de son avaient pour principe générateur la lettre initiale du nom qu'ils portaient dans le copte, et celle du nom symbolique qu'ils avaient dans la langue sacrée. Le vautour, emblème de l'idée *mère*, ⲙⲁⲩ, en égyptien, exprimait l'articulation M, parce que cette lettre était l'initiale de son nom hiéroglyphique. Cette explication est ingénieuse; il y a tout lieu de croire même qu'elle n'est pas sans fondement; mais son auteur ne l'ayant appuyée que de quelques exemples, dont plusieurs sont même très-contestables, on doit la regarder comme une hypothèse dont la démonstration est encore à donner.

Les deux moyens de formation des hiéroglyphes phonétiques indiqués par Champollion et Salvolini ne furent pas les seuls, à ce qu'il paraît, que pratiquèrent les Égyptiens. En voici un autre. Ils firent d'un signe idéographique, et quelquefois d'un caractère figuratif, l'initiale d'un groupe pho-

(1) *Gramm. égyptienne*, Alph. phonétique, nos 1, 64, 98, 160 et 196, page 34 et suiv.

(2) *Ibid.* Nos 119, 49, 65, 131—133.

(3) *Analyse grammaticale raisonnée de différents textes égyptiens*, Introduction, p. 81.

nétique représentant un mot de la langue parlée, dont le symbole seul ou l'image rappelait primitivement l'idée. Ainsi le théorbe, emblème de la *bienfaisance*, qui se disait (ⲙⲉⲧ) ⲛⲟϥⲣⲉ en copte, fournit la première lettre du mot hiéroglyphique ⲛϥⲣ, qui exprimait ainsi par des signes de son la même idée. La *croix ansée* ☥, symbole de la *vie*, devint l'ⲱ (ô) initial du groupe phonétique ⲱⲛϧ (dialecte memphitique), signifiant *vie* en copte. L'*arc* fut *choisi* avec la valeur de l'articulation ⲡ (P), comme le signe initial du groupe phonétique ⲡⲉⲧⲧⲉ (dialecte thébain), et ⲫⲓϯ (dialecte memphitique), *arc; un filet* à prendre les oiseaux devint la lettre nitiale ⲥ (S) du groupe ⲥϣⲧ, *prendre au filet*, en copte ⲥⲉϣⲧ, ⲥⲟϣⲧ, ⲥⲱϣⲧ (dialecte thébain), *contenir*, *détenir*, *empêcher* (1). On peut voir d'autres exemples de ces deux méthodes graphiques dans la série des symboles et dans celle des images ou caractères figuratifs développés phonétiquement. (Pl. II et III.)

Il y a plus : si l'on étudie l'alphabet phonétique de Champollion, et celui beaucoup plus considérable, mais en partie conjectural, de Salvolini, et si l'on examine dans les ouvrages de ces deux savants les lectures qu'ils en ont déduites, on se convaincra que le principe phonétique avait quelquefois son origine non-seulement dans le symbole ou l'image, comme je viens de le montrer, mais encore dans l'emploi occasionnel de tel ou tel caractère sur un monument particulier, et était suggéré par des circonstances spéciales de temps, de localité ou de personne. Cette observation est mise en évidence par l'étude des textes de la basse époque, c'est-à-dire contemporains des derniers Lagides et des empereurs romains, et nous donne la raison des déviations phonétiques si nombreuses que l'on remarque dans ces textes, et de la valeur très-différente, comme signes de son, attribuée à plusieurs hiéroglyphes. Les diverses circonstances où on les employait devaient sans doute en préciser la valeur locale, et empêcher la confusion. Mais il faut bien prendre garde de conclure de cette affectation spéciale que reçurent dans ces siècles de décadence certains caractères phonétiques

(1) Le nom phonétique du dieu *Noub*, transcrit sous la forme χνοῦφις par les auteurs grecs, offre un exemple curieux de l'interversion de cette méthode graphique : la figure de ce dieu, criocéphale, au lieu d'être l'élément initial de ce groupe phonétique, en est le dernier, et y entre en prenant la valeur du B. (Voir Pl. II, A, et *Dict. égypt.*, page 414.)

à un emploi général et régulier de ces caractères pendant les temps où l'art égyptien et l'écriture sacrée conservèrent leur perfection, je veux dire sous les règnes des anciens Pharaons.

C'est en me plaçant aux divers points de vue qui viennent d'être indiqués que j'ai analysé l'alphabet phonétique et séparé les éléments de provenance très-diverse qu'il admet. (Pl. I, 1—5.)

A chaque voix ou articulation de l'alphabet phonétique l'usage avait assigné plusieurs caractères différents de forme comme de proportion (1). Champollion les a nommés *homophones*, parce qu'ils servent à noter un même son; et il nous apprend que l'emploi de chacun d'eux est loin d'être arbitraire. En effet, les Égyptiens s'attachèrent, par le choix de tel caractère de préférence à tel autre, à symboliser en quelque sorte l'objet de l'idée, et en même temps à rendre le mot qui lui servait de signe dans la langue orale; par exemple, le *lion* figure dans les noms et les titres des Lagides et des empereurs romains pour exprimer les consonnes L, R: dans le cartouche de Tibère-Claude, sculpté sur le portique d'Esneh, consacré au dieu Ammon-Chnouphis, le B du mot *Tibère* est rendu par le *bélier*, animal qui est l'emblème du dieu du temple, tandis que le B de ce même nom propre *Tibère* est rendu par des signes tout différents dans les sculptures du temple de Denderah, consacré à Athôr, la Vénus égyptienne. Enfin, dans beaucoup de noms et de titres impériaux romains, la voyelle A est exprimée par l'*aigle*, symbole bien connu de la puissance romaine (2). D'un autre côté, il devient évident que ces changements de caractères homophones avaient lieu afin de faciliter la disposition et l'arrangement régulier des signes hiéroglyphiques en colonnes verticales ou en lignes horizontales, selon l'étendue de l'espace destiné à recevoir un texte écrit ou une inscription sculptée (3).

Le son des caractères-voyelles de l'alphabet phonétique égyptien n'a pas plus de fixité que celui des signes-voyelles dans les alphabets hébreu, phénicien et arabe; il subit absolument les mêmes variations (4). « En effet,

(1) *Grammaire égyptienne*, page 28.

(2) *Précis*, chapitre IX, § VIII, des caractères phonétiques.

(3) *Grammaire égyptienne*, page 29.

(4) *Ibid.*, page 31.

les signes-voyelles des Égyptiens représentent proprement l'aspiration ou le jeu de l'organe vocal, servant d'appui à la prononciation des sons.» Cette observation de Champollion est très-exacte et très-claire. Celle qui suit l'est beaucoup moins. Il prétend « que la plupart des voyelles médiales des « mots sont habituellement omises dans les portions de textes hiéroglyphi- « ques ou hiératiques formées de signes phonétiques, comme dans les textes « hébreu et arabe (1).» Mais si la présence ou la suppression des caractères-voyelles dans le corps des mots égyptiens paraît rappeler en certains cas le mode de transcription en usage chez les peuples sémitiques, néanmoins ces analogies sont plus apparentes que réelles. Distinguons d'abord les éléments alphabétiques qui, dans le système graphique égyptien, répondaient à ceux qui sont désignés dans le système sémitique sous le nom de *lettres faibles*, א, ה, ו et י en hébreu et en chaldéen, ا, و et ى en arabe, d'avec les motions ou simples voyelles. Cela posé, nous trouvons que l'écriture hiéroglyphique ne nous présente guère de lettres faibles qu'au commencement et à la fin des mots où elle les admet seulement comme élément vocal destiné à soutenir la prononciation, et que ce n'est qu'au milieu des mots qu'elle supprime les voyelles ou motions, soit longues, soit brèves (2).

Rien de semblable ne se rencontre dans l'écriture des idiomes sémitiques. Les lettres faibles tiennent à l'essence même de la langue, et se placent dans le corps des mots comme au commencement et à la fin, d'après les lois de leur structure étymologique ou grammaticale. Les Égyptiens suppléaient au vague des mots privés de leurs voyelles médiales en écrivant après chaque groupe phonétique un caractère additionnel, *déterminatif*, qui faisait connaître à la fois l'acception du mot auquel on l'ajoutait, et la prononciation à lui donner. Dans les écritures sémitiques, la forme lexicographique ou grammaticale des mots se rapporte à un paradigme invariable, qui indique, sans autre secours que celui de la forme elle-même, les voyelles ou motions qu'il faut réintégrer à la lecture.

(1) *Grammaire égyptienne*, page 31.

(2) En examinant une suite de mots hiéroglyphiques, on s'aperçoit facilement que le même mot tantôt admet une ou plusieurs voyelles médiales, tantôt les néglige entièrement, et souvent les rend par des caractères représentant des voyelles de nature dif-

Les articulations aspirées de la langue copte sont rendues dans les textes hiéroglyphiques par les mêmes signes que les articulations simples correspondantes, c'est-à-dire qu'une même série de signes homophones sert pour le ⲧ (T), et le ⲑ (Th); le ⲡ (P), et le ⲫ (Ph); le ϩ (H), et le ϧ (Hh), le ⲕ (K) et le ⲭ (Ch). Les deux liquides ⲗ (L), et ⲣ (R), s'échangent réciproquement, d'après un principe de permutation qui existe encore en copte, le dialecte baschmourique remplaçant par un ⲗ (L), le ⲣ (R) des dialectes memphitique et thébain.

Maintenant conclurons-nous avec l'auteur de la *Grammaire égyptienne* que, par suite de ces diverses circonstances et du vague des voyelles, toutes les différences de dialectes disparurent dans les textes rédigés en écriture hiéroglyphique et en écriture hiératique? Oui, si l'on admet avec moi l'existence d'un dialecte de la langue égyptienne adapté à l'écriture hiéroglyphique, c'est-à-dire d'une langue sacrée différant de l'idiome vulgaire, non-seulement par l'usage d'un alphabet plus simple, mais aussi par des expressions qui lui étaient propres. Une preuve à l'appui de cette hypothèse nous est fournie par l'alphabet phonétique, où nous voyons que la langue sacrée ou hiéroglyphique distinguait les deux articulations correspondantes ϩ (H), et ϧ (Hh), l'une douce, l'autre forte, tandis qu'elles étaient confondues dans le langage vulgaire de l'Égypte supérieure. En effet, le dialecte thébain n'a qu'une seule lettre, le ϩ, représentant l'articulation douce H, pour exprimer ce son et celui du ϧ, qui est particulier au dialecte memphitique ou de la basse Égypte.

L'alphabet phonétique comprend douze articulations et cinq voyelles, et reproduit, sans aucun doute, l'alphabet primitif des Égyptiens, la plus ancienne manière de rendre les effets vocaux de leur idiome. Il nous apparaît en usage sur les monuments de l'âge le plus reculé, comme sur les édifices les plus récents. Il est probable qu'une fois adopté par les hiérogrammates,

férente. Aucun système fixe et régulier ne paraît avoir été suivi à cet égard. On pourrait en tirer la preuve que la création du principe phonétique dans les textes n'est pas contemporaine de l'invention de l'écriture hiéroglyphique, et que c'est un moyen auxiliaire d'expression imaginé après coup, mais qui a reçu de très-grands développements dans la suite, par la nature et le nombre d'idées et de faits que les hiérogrammates eurent à représenter.

son immutabilité fut établie en dogme religieux. Elle fut maintenue si rigoureusement, que nous les voyons recourir à la combinaison des caractères ⲡϩ (Ph), pour exprimer le ϕ (Ph), du nom de Philippe-Aridée, articulation qu'ils avaient dans leur langue usuelle, et rendre par un même signe le ⲧ et le ⲑ, le ⲡ et le ϕ, le ⲕ et le ⲭ, dont la prononciation était cependant chez eux parfaitement distincte, puisque toutes ces articulations ont un signe spécial dans l'écriture copte.

Il ne faut pas croire que l'alphabet de cette langue, tel que nous l'offrent les grammaires que nous possédons, avec ses vingt-quatre lettres grecques, accrues de sept caractères égyptiens, reproduise pour nous l'ordre systématique des effets vocaux, dont l'ensemble constituait l'idiome parlé par les anciennes populations des bords du Nil : ce n'est là qu'un arrangement artificiel, un tableau pour l'œil. Champollion l'a introduit sous cette forme dans sa Grammaire (1), et sans l'accompagner d'aucune observation. Mais l'on ne doit évidemment compter comme éléments de l'alphabet copte que les caractères ou les voix réellement en usage chez les Égyptiens. Ainsi, les lettres ⲅ, ⲍ, ⲝ, ⲩ, ϯ, leur étaient étrangères, et le ϯ n'est qu'une ligature pour ⲧ et ⲓ. Il faut donc retrancher ces lettres, qui ne se rencontrent dans aucun mot appartenant originairement à la langue copte. Ce travail d'élimination nous fait retrouver l'ancien alphabet égyptien, où figuraient, au dire de Plutarque (2), vingt-cinq lettres, qui doivent être les suivantes : ⲁ, ⲃ, ⲉ, ⲏ, ⲑ, ⲓ, ⲕ, ⲗ, ⲙ, ⲛ, ⲟ, ⲡ, ⲣ, ⲥ, ⲧ, ⲟⲩ, ϕ, ⲭ, ⲱ, ϣ, ϥ, ϧ, ϩ, ϫ, ϭ.

Le tableau des hiéroglyphes phonétiques dans la *Grammaire égyptienne* se compose de trois colonnes. La première présente les caractères hiéroglyphiques, la seconde leur forme hiératique correspondante, et la troisième leur valeur en lettres coptes. Ce tableau est plus développé dans le *Précis*, et, suivant moi, d'une utilité pratique plus immédiate, car il comprend, rangés en quatre colonnes, et en correspondance, les hiéroglyphes purs, les hiéroglyphes linéaires, les caractères hiératiques et les caractères démotiques.

Les hiéroglyphes phonétiques, qui, dans la *Grammaire égyptienne*,

(1) *Grammaire égyptienne*, page 34.

(2) *Traité d'Isis et d'Osiris*, Plutarch. Opp., tome II, page 374. Paris, in-folio, 1624.

sont marqués B. E. (Basse époque), ne se rencontrent que sur les monuments élevés sous les derniers Lagides et les empereurs romains. D'autres, mais en très-petit nombre, notés E. S. (Écriture secrète), n'ont été observés que dans certains textes, écrits sous le règne des souverains de la XIX[e] dynastie, et conçus, suivant Champollion, en une espèce d'écriture secrète. Mais quelles preuves avons-nous que les hiérogrammates aient voulu, en usant de ces formes insolites, et d'une *sorte d'argot*, comme s'exprime notre savant archéologue, voiler ainsi leur pensée? N'est-il pas plus naturel de supposer que cette déviation tient plutôt à la destination même des monuments et aux mythes retracés dans les bas-reliefs qui les décorent? Les hiéroglyphes phonétiques de la basse époque sont, comme je l'ai fait remarquer plus haut, des anomalies nées dans ces temps de décadence et de mauvais goût, de l'emploi irrégulier et avec un sens général, de caractères qui, à une époque antérieure et par essence, avaient une valeur spéciale, symbolique ou phonétique.

L'on conçoit comment, par leur nature même, les signes phonétiques donnent lieu, dans le courant des textes, à des associations de caractères en rapport, par leur forme graphique extérieure, avec celle des mots de la langue qu'ils ont la fonction de représenter. L'analyse de ces groupes nous les montre comme se composant de signes appartenant à deux catégories bien distinctes. La première comprend un nombre assez limité de caractères qui reviennent dans les textes avec une fréquence qu'il est impossible de ne pas remarquer, et qui a été signalée par Champollion. « Ces mêmes signes, dit-il, sont précisément ceux qui, dans les inscriptions « hiéroglyphiques, se présentent sans cesse, se reproduisent à chaque ins- « tant, au point de former les deux tiers au moins des inscriptions hiéro- « glyphiques de toutes les époques (1). » Nous donnerons à ces caractères, qui constituent la base de l'écriture sacrée, le nom d'*hiéroglyphes fondamentaux*. (Pl. I.) Ce qui les distingue, c'est que seuls ils peuvent changer leurs homophones dans un groupe ou mot hiéroglyphique. Les

(1) *Précis*, chapitre IX, § 8, des caractères phonétiques.

La même observation a été faite et développée avec une sagacité très-ingénieuse et des vues très-justes par M. Lepsius, *Annali dell' istituto*, etc., loc. laud. Cf. notre page 21, note 3.

autres, employés beaucoup moins souvent, ne le sont presque jamais que dans un groupe spécial, où ils apparaissent comme premier ou principal élément. Dans cette dernière catégorie il faut ranger :

1° Les caractères initiaux dont il a déjà été question (1), véritables symboles qui, sans perdre leur valeur tropique, deviennent le premier élément d'un groupe développant sous une forme phonétique le mot que le symbole représentait à lui seul dans l'origine. Ce qui distingue surtout les symboles pris comme caractères de son des hiéroglyphes phonétiques fondamentaux, c'est que ceux-ci expriment chacun isolément une voix ou une articulation, tandis que les autres peuvent apporter dans la composition des mots la prononciation entière du symbole qu'ils représentent. Ainsi l'hiéroglyphe idéographique qui signifie *seigneur, maître*, ΝΗΒ, entre dans la formation des mots *NEBdjer*, surnom d'Osiris, *ThyNABounoun*, nom de la nécropole de Thèbes, *NEBti*, la déesse Nephthys, Νέφθυς.

La multiplicité des caractères qui, dans le système graphique égyptien, sont affectés à l'expression d'un même son, permit d'en choisir un entre autres symbolisant l'acception bonne ou mauvaise qui doit être attribuée à la personne ou à la chose dont on voulait transcrire le nom.

2° Les caractères figuratifs pris comme premier élément d'un groupe développant sous une forme phonétique le nom que portent par eux-mêmes ces caractères comme signes-images, en sorte qu'ils ont à la fois une valeur figurative et une valeur phonétique. (Pl. III.)

3° Les hiéroglyphes phonétiques employés comme élément initial et invariable d'un groupe particulier, afin, sans doute, de caractériser la physionomie de ce groupe, et d'en déterminer d'une manière spéciale la signification. (Pl. I, 2.) Peut-être aussi ces hiéroglyphes doivent-ils être considérés plutôt comme des symboles développés phonétiquement.

4° Les caractères qui, placés dans l'intérieur de certains groupes, y figurent néanmoins comme élément principal (2), ou comme étant ailleurs d'un emploi très-rare.

(1) Pages 30 et 31.

(2) Cela a lieu, par exemple, dans le nom du dieu *Athmou*, où l'on voit une sorte de *traîneau*, qui est le symbole de ce dieu, et qui est particulier à ce groupe ; dans celui

Cette habitude de déterminer la forme extérieure d'un groupe au moyen d'un élément initial ou principal invariable me suggère une observation. La physionomie d'un groupe phonétique étant indiquée par un caractère initial ou principal invariable, les hiérogrammates purent disposer le reste des caractères de ce groupe suivant des convenances calligraphiques ou la nature de l'espace sur lequel les caractères étaient tracés, tout en rompant quelquefois la forme lexique ou grammaticale du mot, et souvent ils purent négliger ou omettre un ou plusieurs caractères du groupe ainsi déterminé, sans que la clarté en fût altérée, et sans que l'on pût hésiter à restituer à la première vue la forme régulière ou complète du mot. Il résulta aussi de là l'usage, dans les mots finissant par une consonne muette, de rejeter après elle, à la fin des mots, la voyelle qui devait être prononcée entre la pénultième et cette dernière consonne. M. Lepsius a démontré cette règle par une suite d'exemples très-concluants. Ainsi le nom du dieu Anubis, que Champollion et Rosellini transcrivent constamment sous la forme *Anebo*, doit se lire *Anoub*, qui est la véritable prononciation égyptienne; un nom de peuple, que M. Wilkinson lit *Canana*, doit être rendu par *Kanaan*, ce qui nous donne le כנען des livres hébreux ou le nom correct et véritable du peuple *Kananéen*.

5° Les caractères spéciaux, notés E. S. (Écriture secrète), par Champollion.

6° Ceux qui n'ont été observés que dans les textes de la basse époque, et pour la transcription des noms des derniers Lagides et des empereurs romains.

D'après ce que je viens de dire, on peut juger dans quelles limites il faut restreindre la règle beaucoup trop étendue par Champollion : — « que la série des caractères de l'alphabet phonétique se retrouve dans « tous les textes hiéroglyphiques et hiératiques de toutes les époques; « que la valeur individuelle aussi bien que la forme de chaque signe

du dieu Hapi, où se retrouve toujours le *niveau*. Dans les noms divins, composés uniquement d'hiéroglyphes fondamentaux, ces caractères, disposés dans un ordre invariable, rejettent l'emploi des homophones. Cette exclusion a sans doute pour cause la pensée religieuse qui consacrait d'une manière irrévocable la forme graphique des noms des divinités, et sans doute aussi le désir de rendre ces groupes reconnaissables au premier coup d'œil, dans l'intérêt de la clarté des textes.

« ne paraissent pas avoir éprouvé de modification ni d'altération sen-
« sible (1). »

De cette distinction entre les hiéroglyphes fondamentaux et les hiéroglyphes spéciaux, il s'ensuit que les premiers, ayant une valeur constatée par l'analyse d'une série de groupes hiéroglyphiques dont la lecture est indubitable, puisque cette série comprend des noms propres grecs et romains, perses, ou des noms pharaoniques, qui nous sont connus d'ailleurs, des formes grammaticales ou des mots encore existants dans le copte, doivent conserver pour nous une valeur également certaine dans les mots hiéroglyphiques qui ont disparu des textes coptes parvenus jusqu'à nous, et de plus que nous pouvons retrouver à peu près la prononciation de ces mots hiéroglyphiques, autant que le permet du moins l'absence des motions ou voyelles et la valeur encore douteuse pour nous de plusieurs caractères phonétiques; — que les seconds, échappant, par l'emploi spécial ou restreint qu'ils affectent, à toute analyse ou à une analyse contrôlée par des épreuves répétées, ne peuvent donner lieu qu'à une lecture conjecturale.

La distinction que je viens d'indiquer nous donne maintenant la possibilité de tracer une ligne de démarcation entre les divers groupes phonétiques déchiffrés par Champollion, et d'établir un premier moyen d'appréciation de son système. D'un côté sont les groupes qui admettent seulement des hiéroglyphes fondamentaux; ils forment une partie considérable des lectures du savant hiérogrammate français, et une preuve incontestable de la solidité des bases sur lesquelles repose son système. De l'autre se trouvent les groupes dont le premier ou le principal élément est un hiéroglyphe spécial. Ceux-ci, on le conçoit sans peine, sont susceptibles seulement d'une interprétation dont la valeur, toujours conjecturale, varie suivant le plus ou moins de fréquence des applications qu'ils ont reçues de lui, le plus ou moins de justesse avec laquelle ils s'accordent pour le sens avec l'ensemble des phrases où il les a rencontrées.

Cette première division générale nous conduit à une autre classification: c'est celle dans laquelle les mots hiéroglyphiques, considérés comme éléments du discours, quant à leur origine et à leur signification particulières, doivent être rangés d'après la certitude ou bien les degrés très-

(1) *Grammaire égyptienne*, page 47.

divers de simple probabilité qu'offre la lecture qu'en a fournie Champollion. Elle comprend cinq séries, que je désignerai par les lettres A, B, C, D, E, et qui renferment (1) :

A. Les mots qui dans les textes sacrés sont identiques, pour le sens et pour la forme, avec les mots conservés dans la grammaire et les lexiques coptes (2), dans les inscriptions grecques ou les écrits des anciens. Ces mots constituent, comme je viens de le dire, une partie notable de ceux qu'a déchiffrés Champollion, et l'interprétation qu'il en a donnée est sanctionnée aujourd'hui par les épreuves les plus multipliées et les plus décisives. La découverte du système qui l'a guidé pour parvenir à ce résultat doit être regardée comme son plus beau titre de gloire. C'est, en effet, par le secours que ce système lui a prêté qu'il a pu rétablir la chronologie des souverains qui régnèrent sur l'Égypte à des époques successives, Pharaons, Perses, Lagides et empereurs romains; déterminer l'âge des édifices qui s'élèvent sur les bords du Nil, depuis Alexandrie jusqu'au fond de la Nubie; retrouver en très-grande partie les formes grammaticales usitées dans les textes sacrés, et lire plusieurs noms des divinités du Panthéon égyptien.

Cependant une observation est ici nécessaire. Un assez grand nombre de mots coptes, de significations très-diverses, ayant une racine qui présente

(1) Cf. l'Annexe, à la fin de mon Mémoire, page 57.

(2) Lorsque l'on voit dans la *Grammaire égyptienne* le mot copte mis en regard du mot hiéroglyphique s'accorder pour la forme avec ce dernier, cette identité pourrait faire supposer que les deux mots, ayant une même forme graphique, ont une signification semblable, mais cette coïncidence n'existe pas toujours. Ainsi, pour ne citer ici que quelques exemples, le verbe ⲁⲙⲟⲛⲓ, que Champollion traduit, page 369, par *envelopper, cacher, être caché*, a en copte le sens de *saisir, détenir, posséder*, ⲥⲉϣ, *fermer*, page 373, ⲥⲉϣⲧ, copte, veut dire *contenir*, *empêcher*, ⲥⲁⲧ, *conduire une barque à la cordelle*, page 374, exprime dans cet idiome l'idée de *tissu*, *fil tissu*; ⲥⲱⲃ, ⲥⲉⲃ, *être rusé*, *fin*, *adroit*, page 374, est le copte ⲥⲁⲃⲉ, *savant*, *sage*, *prudent*, de la racine ⲥⲃⲱ, *science*, *doctrine*; ϭⲛⲉ, *répondre*, page 378, n'existe en copte que sous la forme ϭⲛⲉ—ϫⲱ, *courber la tête*, *se soumettre*; ϩⲱⲕ, *butiner*, *rendre captif*, *conduire en esclavage*, page 380, signifie *lier*, *entourer*; ⲥⲱⲛⲧ, *soutenir*, *défendre*, *venger*, page 380, reçoit dans cette langue la valeur de *créer*, *former*, *être au service de quelqu'un*, *veiller*, *prier*, *présider*.

les mêmes consonnes, et ne se distingue que par les voyelles (1) ou une racine qui se compose seulement de voyelles (2), ne peuvent donner lieu, dans les textes hiéroglyphiques où ils s'offrent à nous, qu'à une lecture et une interprétation douteuses, à cause de l'absence des voyelles médiales, ou du peu de fixité qu'a cet élément vocal dans les transcriptions hiéroglyphiques, ou

(1) Tels sont, par exemple, les mots ⲥⲁϩ (dialecte thébain), *écrire;* ⲥⲁϩ (id.), *vrille;* ⲥⲉⲩϩ (id.), *rassembler;* ⲥⲁϩⲉ (id.), *détourner, éloigner;* ⲥⲁϩⲟⲩ (id.), *maudire;* ⲥⲟϩⲉ (id.), *être fou;* ⲥⲟϩⲓ (dialecte memphitique), *reprendre, corriger;* ⲥⲟⲟⲩϩⲉ (dialecte thébain), et ⲥⲱⲟⲩϩⲓ (dialecte memphitique), *œuf, sommet d'une chose;* ⲥⲱϩⲉ (dialecte thébain), *tisser*, et les dérivés de ces racines. Autre exemple : ϣⲁϣ (dialecte memphitique), *coup, plaie;* ϣⲁϣ (id.), *garde-robe, planches;* ϣⲉϣ (dialecte thébain et memphitique), *répandre, disperser, exhaler;* ϣⲓϣ (dialecte memphitique), *vengeance, punition;* ϣⲟϣ (dialecte thébain et memphitique), *buffle;* ϣⲟⲉⲓϣ (dialecte thébain), ϣⲱⲓϣ (dialecte memphitique), et ϣⲁⲓϣ (dialecte baschmourique), *poussière*; ϣⲱϣ (dialecte thébain), *égaler;* et ϣⲁⲓϣ (dialecte baschmourique), *paire de bœufs;* ϣⲱϣ (dialecte thébain et memphitique), *mépriser;* ϣⲱϣ (dialecte memphitique), *van;* ϣϣⲉ (dialecte thébain), *il faut, il est juste;* ϣϣⲱⲟⲩ (dialecte memphitique), *désir;* ϣⲁϣⲓ (id.), *amertume;* ϣⲁϣⲟⲩ (dialectes thébain et baschmourique), *bouteille, cruche;* ϣⲓϣⲓ (dialecte memphitique), *puissant;* ϣⲟⲩϣⲟⲩ (dialectes thébain, memphitique et baschmourique), *louer, glorifier;* ϣⲟⲩϣⲟⲩ (dialecte memphitique), *chèvre de montagne, oryx;* ϣⲱⲟⲩϣⲓ (id.), *sacrifice.*

(2) ⲁ (dialecte thébain), et ⲁⲓ (dialecte memphitique), *faire, être;* et ⲉⲓ (dialecte baschmourique), *faire, labourer;* ⲁⲉⲓⲱ (dialecte thébain), *pieu;* ⲁⲓⲁⲓ (dialectes thébain et memphitique); ⲁⲓⲉⲉⲓ (dialecte baschmourique), *croître, être magnifié;* ⲁⲟⲩⲱ (dialecte memphitique), *prendre* ou *mettre en gage;* ⲁⲩ (dialecte thébain), *donnes, rends, portes;* ⲁⲩⲱ (dialectes thébain et baschmourique), *et, aussi;* ⲉⲓ (id.), *aller, venir;* ⲉⲓⲁ (dialecte thébain), *vallée;* ⲉⲓⲁⲁⲩ (id.) et ⲓⲁⲩ (dialecte memphitique), *lin;* ⲉⲓⲉ et ⲉⲉⲓⲉ (dialecte thébain), *certes;* ⲉⲓⲱ (dialecte thébain) et ⲓⲱ (dialecte memphitique), *âne;* ⲉⲓⲱ et ⲉⲓⲁ (dialecte thébain), *laver, purifier;* ⲉⲟⲟⲩ (dialecte thébain et baschmourique), ⲉⲁⲩ (dialecte baschmourique), et ⲱⲟⲩ (dialecte memphitique), *gloire*, etc., etc. La série des voyelles ⲏ, ⲓ, ⲟ, ⲟⲩ, ⲱ, dans le dictionnaire copte, me permettrait, si je le voulais, de grossir considérablement le nombre des mots qui ne se composent que de voyelles. Quoique les hiérogrammates égyptiens semblent avoir affecté plus volontiers une suite de signes à l'expression de telle voyelle plutôt que de telle autre, cependant les transcriptions données dans la Grammaire de Champollion prouvent qu'ils ne suivirent point pour cette notation un système fixe et parfaitement régulier, ou que du moins ce système n'a pas encore été entièrement retrouvé. Cette dernière opinion est plus probable.

bien à cause du vague de plusieurs consonnes égyptiennes (1), à moins que le secours d'une inscription grecque, comme celle de la pierre de Rosette, le témoignage des écrivains de l'antiquité, le sens bien connu de la

(1) Dans l'alphabet phonétique, le ⲗ et le ⲣ sont rendus par la même série de signes (*Grammaire égyptienne*, page 41). Plusieurs caractères homophones peuvent représenter également le ϫ, le ϭ, et souvent le ⲕ, d'autres le ϧ, le ϫ et le ϣ, et quelques-uns le ⲃ, ou bien ⲟⲩ, ⲩ, et même ⲱ. (*Ib.*, page 63.) Il faut ajouter que l'écriture hiéroglyphique confond habituellement les consonnes aspirées et les consonnes simples correspondantes.

Salvolini, dans son *Analyse grammaticale raisonnée de différents textes anciens égyptiens*, a donné à la suite de son *Alphabet hiéroglyphique* une série de soixante-dix-huit caractères, qu'il désigne sous le nom de signes hiéroglyphiques à double valeur et de signes vagues, représentant chacun jusqu'à trois et même quatre voyelles ou articulations, quelquefois d'une valeur tout à fait différente, comme, par exemple, le n°. 252, qui exprime I, IA, N, AN; les n°s 244 et 245, qui équivalent à M, R et S. La majeure partie des valeurs multiples assignées à ces caractères sont des déviations phonétiques que se permettaient les scribes dans les temps de la basse époque; d'autres, des exceptions très-rares, et qui ont un motif que nous ignorons, et qui a besoin d'être étudié et éclairci. Si une pareille latitude eût été permise dans l'application du principe phonétique, si plusieurs lettres de l'alphabet même de Champollion eussent été susceptibles de prendre des valeurs différentes, et si ces causes d'incertitude étaient encore accrues par celle qui résulte de la suppression ou du vague des voyelles médiales, il est certain que le système hiéroglyphique, malgré le secours des caractères déterminatifs destinés à indiquer la prononciation des groupes, aurait présenté la lecture la plus incertaine. La science offre ici évidemment un *desideratum* qui est encore à remplir. Mon observation paraîtra d'autant plus fondée, si l'on songe que les mots du lexique copte ont été appliqués souvent à l'interprétation des textes sacrés, en étendant, en restreignant ou en modifiant d'une manière arbitraire la signification de ces mots. Salvolini, pour déterminer la valeur phonétique de certains signes hiéroglyphiques, a réuni quelquefois des groupes semblables à peu près de forme, mais variés par l'emploi d'un caractère différent, et en a tiré la conclusion que ce caractère avait la même valeur dans les uns et dans les autres. Ces démonstrations sont loin, suivant moi, d'être justifiées. Le savant italien, ainsi que plusieurs autres élèves de Champollion, a, par un entraînement qu'explique la supériorité incontestable du maître, exagéré l'application du principe phonétique. Comme lui, il procédait souvent dans ses travaux par conjecture, sans avoir cette faculté de divination *à priori* dont ce dernier était doué, et qui était tout exceptionnelle. Les études archéologiques égyptiennes ont fait, sans doute, dans notre siècle des progrès très-grands et réels; mais l'analyse et la critique n'ont point encore été appelées pour en apprécier et classer les résultats divers d'une manière satisfaisante.

phrase, la présence d'un signe déterminatif spécial, ou bien encore une synonymie constatée dans ces accumulations employées si fréquemment pour exprimer une même idée, des diverses méthodes d'expression de l'écriture hiéroglyphique (1), ne nous en révèlent la lecture et la signification. Les mots de cette première classe, pour lesquels ces secours manquent, et qui, par conséquent, restent encore douteux, ont été marqués d'un astérisque dans notre série A.

B. Les mots dont la forme hiéroglyphique se rapproche, mais avec quelques nuances, de la forme copte, et qui dérivent d'une même racine, avec une signification semblable ou à très-peu près analogue. Ces mots sont d'autant plus curieux à étudier qu'ils reproduisent évidemment les variétés du dialecte égyptien archaïque en usage dans les textes sacrés. Parmi les altérations de la forme copte actuelle, que plusieurs de ces mots nous présentent sous leur forme hiéroglyphique, il en est une que je signalerai ici en attendant qu'un plus grand nombre de faits observés nous permette peut-être un jour de la soumettre à une règle générale : c'est la répétition de certaines articulations, dans le but, sans doute, de marquer qu'elles devaient se prononcer d'une manière dure ou forte.

Ainsi, on trouve dans les textes hiéroglyphiques ⲟϩϩ pour ⲟϩⲓ, *être debout;* ⲟⲩⲛⲛⲛϥⲣ pour ⲟⲩⲛⲛϥⲣ (ⲟⲩⲟⲛⲛⲟϥⲣⲉ), *Ouonnofre, Onnofris*, nom propre; ϩⲣⲣ pour ϩⲣⲉ, *nourriture;* ⲱⲣⲣ pour ⲱⲏⲣⲓ, *chef, principal, aîné;* ϥϥϣⲉ pour ϥϣⲉ, *il marche;* ϭⲣⲣ ou ϫⲣⲣ pour ϭⲉⲣⲟ ou ϫⲉⲣⲟ, *four;* ⲧⲕⲣⲣⲣ, pour ⲧⲕⲣⲣ (Dakrour, pays d'Afrique); ⲥⲥⲁ pour ⲥⲁ (préfixe); ⲛϣϣⲧ pour ⲛϣⲧ, *victoire, vaincre*, etc. J'ai donné, Pl. VI, des exemples de ces redoublements de lettres; ils se trouvent plus fréquemment pour le R, articulation dont la nature vibrante et dure comporte cette réduplication.

C. Les mots hiéroglyphiques dont la racine existe dans le copte, mais auxquels cette langue attribue une acception différente ou très-éloignée, et ceux qui s'écartent considérablement de la forme copte.

D. Les mots hiéroglyphiques dont les analogues, quant à la forme et à la signification, nous sont fournis par les idiomes des nations voisines de

(1) On peut voir ce que j'entends par ces synonymies, page 52.

l'Égypte. La trace de ces similitudes est encore profondément empreinte dans le copte, ainsi que l'a démontré le savant Ignace Rossi(1). Ce qu'il y a ici d'intéressant à noter, c'est que la langue sacrée a maintenu les anciennes formes d'origine sémitique, tandis que le copte les a remplacées par de nouvelles créations.

E. Les mots hiéroglyphiques qui n'existent plus en copte, ou dont la signification dans cet idiome diffère entièrement de celle qu'ils paraissent avoir dans les textes sacrés.

Les considérations qui précèdent aideront à déterminer jusqu'à quel point se développa le parallélisme du système hiéroglyphique et de la langue égyptienne; recherche du plus haut intérêt pour l'appréciation des doctrines de Champollion. Et d'abord, il en découle pour nous la preuve que l'illustre archéologue est allé trop loin en prétendant que : « puisque la plus grande « portion de tout texte hiéroglyphique consiste en signes phonétiques, l'écri-« ture sacrée fut en liaison directe avec la langue parlée, car la plupart des « signes de l'écriture représentaient les sons de la langue orale (2). » Dans cette hypothèse, l'écriture hiéroglyphique aurait parcouru les mêmes phases que la langue dont elle était l'expression, et à laquelle elle était liée. Mais ces modifications successives ne devraient-elles pas se manifester dans les inscriptions des diverses époques, et avec des variations d'autant plus saillantes que l'âge des textes sacrés, mis en regard et comparés, est séparé par un intervalle de temps plus considérable? Pour pouvoir traiter cette question, il faudrait une connaissance plus étendue que nous ne l'avons encore de la part affectée dans l'écriture hiéroglyphique à chacun des quatre procédés graphiques, figuratifs, symboliques, combinés et phonétiques, auxquels elle eut recours. Il faudrait s'être livré à un long examen des inscriptions contemporaines des temps où les transformations de la langue

(1) *Etymologiæ ægyptiacæ*. Romæ, in-4°, 1808.

Cf. la collection des mots égyptiens recueillis dans les auteurs grecs et latins par Ernst Jablonski, et publiée par Te-Water, *Jablonski Opp.*, tome I.

Cette collection a été donnée de nouveau et augmentée par M. le Dr Parthey, dans l'*Appendix* qui fait suite à son *Vocabularium coptico-latinum et latino-copticum*. Berlin, in-8°, 1845.

(2) *Grammaire égyptienne*, p. 48.

doivent être le plus profondément marquées; par exemple, sous les premières dynasties memphites, sous les rois thébains des XVIIIe, XIXe, et XXe dynasties, sous les derniers rois grecs et sous les empereurs romains. Mes recherches personnelles sur ce point de la philologie égyptienne m'ont convaincu que le système hiéroglyphique maintint à toutes les époques la série de ses caractères fondamentaux; qu'il conserva invariablement les formes grammaticales et les caractères symboliques réservés à l'expression des notions religieuses, des idées de hiérarchie sociale et de relations de famille.

La langue hiéroglyphique était donc, tout le démontre, un véritable dialecte archaïque, immuable comme les dogmes théologiques auxquels il était essentiellement lié, et comme le système de décoration architecturale dont l'écriture sacrée était une partie intégrante. Un phénomène linguistique analogue s'est reproduit dans tous les pays où l'idiome antique, d'abord parlé par le vulgaire et mobile comme la civilisation dont il était le reflet, subit, dans le laps des siècles, de continuelles transformations, tandis que la langue primitive, consignée dans des écrits conservés dans les mains des corporations sacerdatoles ou des savants, resta stationnaire et immuable, parce qu'elle était en dehors des vicissitudes qui agissaient sur l'idiome vulgaire. On pourrait citer le sanskrit, le zend, le pali, le kawi, etc., en Orient, le grec ancien, le latin, le slave, en Europe, et presque toutes les langues liturgiques. Pour l'Égypte, le fait est d'ailleurs confirmé par un témoignage historique positif, celui du grand prêtre Manéthon, qui mentionne la *langue sacrée*, ἱερὰ γλῶσσα, et le *dialecte vulgaire*, κοινὴ διάλεκτος (1).

Nous sommes maintenant en état d'apprécier le peu de fondement de l'objection principale que M. Dujardin a dirigée contre la méthode phonétique de Champollion, et qui lui a été suggérée par la différence que présentent les textes coptes et la langue hiéroglyphique, telle que cette langue résulte des interprétations données par l'auteur de la *Grammaire égyptienne* (2). Mais

(1) Manéthon, cité par Josèphe, dans sa controverse contre Apion. *Voir* Fl. Josephi Opp., éd. de 1611, in-folio, page 1040.

(2) Mémoire précité sur les hiéroglyphes et la langue égyptienne, *Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet 1836.

cette divergence devait en effet se manifester inévitablement par suite de l'existence simultanée d'un dialecte écrit archaïque et d'une langue orale populaire. Le lecteur peut aussi s'expliquer pourquoi ces différences notables demeurent exactement les mêmes à toutes les époques, pourquoi les lectures faites sur les temples d'Esneh, couverts de leurs légendes hiéroglyphiques, au IIIe siècle de notre ère, s'éloignent tout autant de la langue copte contemporaine de ces édifices que les lectures faites sur les anciennes murailles de Thèbes.

S'il existe, comme les considérations philologiques que je viens d'exposer et le témoignage de Manéthon le mettent hors de doute, un dialecte sacré et un dialecte vulgaire, il s'ensuit qu'il dut y avoir, entre ces deux états d'une même langue, des dissimilitudes produites par la nature même des idées qui rentraient dans leur domaine spécial, et par celle des procédés graphiques ou oraux qui servaient à les représenter. C'est ainsi, par exemple, que : « le système général de l'écriture sacrée égyptienne eut pour règle « constante d'exprimer d'abord, et de présenter en première ligne l'idée « principale, en rejetant à la suite des caractères qui la représentaient, les « signes des déterminations particulières et ceux des modifications qu'elle « pouvait et devait subir, telles que les circonstances de genre et de nombre, « de temps et de personnes, tandis que la langue copte plaçait toujours soit « les articles, soit les marques de temps et de personnes, à leur véritable place, « c'est-à-dire en tête ou en avant du mot qu'elles servaient à modifier (1). »

Que Champollion se soit écarté quelquefois, en traduisant les textes sacrés en copte, des règles de cette langue, sans expliquer ou justifier ces déviations, c'est là une observation critique à laquelle la *Grammaire égyptienne* peut donner lieu ; mais il serait injuste de ne pas tenir compte des imperfections inhérentes à l'application de toute méthode nouvelle de déchiffrement ; et il est permis de penser qu'elles auraient peut-être disparu, si Champollion n'eût été enlevé par une mort prématurée à une science qu'il avait créée et portée si loin en quelques années. On peut lui reprocher aussi d'avoir admis dans ses traductions un mélange de mots pris indistinctement dans les trois dialectes du copte, le memphitique, le thébain et le baschmourique, sans s'être occupé jamais à jus-

(1) *Grammaire égyptienne*, page 177.

tifier ce choix (1). Il serait très-important de rechercher aujourd'hui dans quels rapports fut la langue hiéroglyphique avec ces variétés de la langue usuelle. Les mots usités dans les textes sacrés ne peuvent avoir été empruntés arbitrairement à ces trois dialectes. Mais ce point de critique philologique n'a encore été l'objet d'aucune investigation. Les textes hiéroglyphiques négligent toujours les préformatives dont le copte se sert pour changer une racine en nom d'agent, ⲣⲉϥ, en nom d'action, ⲙⲉⲧ, en nom d'origine ou d'extraction, ⲣⲉⲙ ; et cette omission n'entraîne presque jamais d'inconvénient pour la clarté, parce que le contexte de la phrase détermine suffisamment l'acception particulière de chaque mot. Mais on y retrouve la préformative ⲥⲁ, qui indique certains noms d'agent. A quoi tient cette différence? Est-elle fondée sur une raison de dialecte ou grammaticale?

Une preuve à ajouter à toutes celles que j'ai déjà données de l'existence d'un dialecte sacré, se déduit de ce fait très-remarquable, que les textes hiéroglyphiques offrent les mêmes formes de mots, les mêmes procédés grammaticaux dans toutes les inscriptions qui décorent les monuments de la basse Égypte, comme les édifices de Thèbes et de la Nubie, sans distinction de localité.

Les imperfections que je viens de signaler dans la Grammaire de

(1) Suivant Champollion (*Grammaire égyptienne*, page 32), « il résulta de cette habitude constante de rendre les articulations aspirées d'un même ordre par des caractères semblables, comme du vague des voyelles et de l'emploi de l'une pour l'autre des liquides L et R, que toutes les différences de dialectes disparurent dans les textes rédigés en écriture hiéroglyphique ou en écriture hiératique. » Mais ces différences entre les trois dialectes du copte et le langage des textes hiéroglyphiques, tels que Champollion les a traduits, sont bien autrement profondes et radicales que ne le feraient supposer la permutation de quelques lettres ou le vague des voyelles. On peut très-facilement s'en convaincre en comparant un texte memphitique, thébain ou baschmourique, avec les traductions données pas Champollion. Ces divergences ne peuvent s'expliquer que par l'existence d'un dialecte sacré ou archaïque né de la même source que la langue populaire, mais qui se développa dans de tout autres conditions. Ainsi la grammaire égyptienne, laquelle se retrouve en très-grande partie dans le copte, est beaucoup plus simple que celle de cet idiome, parce qu'elle remonte au plus ancien état de la langue égyptienne, et que les idées religieuses en empêchèrent le changement et les progrès.

Champollion n'altèrent point au fond la justesse d'un grand nombre de ses interprétations; mais elles rendent très-irrégulier le langage dans lequel il les a traduites; elles proviennent de la prédominance, chez lui, de cette faculté synthétique qu'il possédait à un degré si éminent, sur l'esprit de critique et de déduction raisonnée, de l'inspiration sur la méthode. Cette nature d'esprit explique les jugements si contradictoires, et souvent très-injustes, dont ses travaux, peu compris en général, ont été l'objet. On voit dans sa *Grammaire égyptienne* que, dans les recherches qui marquèrent les dernières années de sa vie, il attachait peut-être moins d'importance à l'application rigoureusement philologique du copte au déchiffrement des textes sacrés, qu'il ne l'avait fait dans celles qui précédèrent la publication de ce dernier ouvrage, et cependant ses découvertes sont dues en très-grande partie à l'étude assidue de cette langue, étude dont il a proclamé hautement la nécessité et la fécondité. « Le guide le plus sûr, disait-il encore fort jeune, le seul peut-être auquel on puisse se livrer avec confiance dans les études égyptiennes, est la connaissance approfondie de la langue primitive de l'Égypte; j'ai fait de cette langue, ajoutait-il, l'objet spécial de mes premiers travaux. (1).»

Quant à nous, venus après lui, et à qui manque le génie du maître, nous ne saurions jamais assez acquérir l'exercice de cet instrument puissant d'investigation. C'est en s'initiant profondément à la connaissance de la grammaire et de la phraséologie de cet idiome, comme le fit Champollion lorsqu'il se préparait aux belles découvertes qui ont immortalisé son nom, que ses élèves pourront faire faire de nouveaux pas à la science dont il est l'auteur.

VI. Reportons-nous maintenant à ce qui a été dit plus haut, que l'écriture sacrée indiquait avec autant de précision que les écritures sémitiques, mais par des procédés graphiques différents, la restitution à faire à la lecture des motions ou voyelles omises dans le corps des mots. Ces moyens étaient de deux sortes. Le premier, que nous connaissons déjà, consistait à affecter à la notation spéciale de tous les mots qui, dérivant d'une même racine, se rapportent à une même idée, un symbole pris comme premier élément

(1) *L'Égypte sous les Pharaons*, Préface, page XII.

phonétique d'un groupe exprimant, en caractères de son, le mot dont le symbole à lui seul rappelait primitivement l'idée (1). Ce caractère spécial déterminait à la fois l'acception du mot et sa prononciation, en rappelant ainsi d'une manière indirecte les voyelles à suppléer dans la lecture. Il est évident que la prononciation phonétique sortit ici du symbole, et n'en fut qu'un développement ultérieur. Les hiérogrammates purent, sans danger pour la clarté, tantôt écrire le symbole seul, tantôt le faire suivre des caractères ou même d'une partie des caractères qui en formaient le complément phonétique.

Champollion a désigné ces divers groupes plus ou moins développés d'un même mot, sous la dénomination de *noms phonétiques abrégés*. Il me semble qu'il aurait été plus exact de distinguer les symboles accrus d'un complément phonétique écrit en entier ou en partie, d'avec les abréviations de certains groupes composés principalement d'hiéroglyphes fondamentaux, lesquelles se montrent dans les formules d'inscriptions particulières à toute une classe de monuments, comme les scarabées et les stèles funéraires. La répétition de ces abréviations sur ces monuments, dont le nombre fut si multiplié, permettait de les rétablir en entier et de les lire à la première vue; j'en ai donné quelques-unes dans la planche IV.

La classe des mots à déterminatif symbolique initial resta toujours assez bornée, par cela même que la série des symboles était peu nombreuse. Les Égyptiens imaginèrent alors de faire du déterminatif un élément indépendant des valeurs phonétiques sur lesquelles il influe. Ils peignirent à la suite de chaque groupe phonétique l'image de l'objet physique que ce groupe traduisait en caractères de son, image qui indiquait la corrélation de l'expression écrite avec l'expression orale.

Les Égyptiens déterminèrent par la méthode figurative :

1° La plupart des noms des différentes espèces de quadrupèdes,

2° Le nom des membres de l'homme et des quadrupèdes;

3° Le nom de différentes espèces d'oiseaux et celui de leurs membres;

4° Le nom de tous les objets naturels et des objets d'art en rapport habituel avec l'homme.

(1) Voir pages 30, 31 et 37.

Souvent aussi le déterminatif fut un caractère tropique, exprimant des sujets qu'il eût été trop long ou même impossible de représenter directement par un signe figuratif.

Ces deux sortes de caractères ont reçu de Champollion le nom de *déterminatifs d'espèce.*

Les déterminatifs figuratifs sont de véritables peintures, qui ne pouvaient convenir qu'aux grandes inscriptions monumentales, dans lesquelles l'artiste recourait aux formes les plus riches que l'écriture hiéroglyphique pouvait lui prêter. Mais, dans l'usage ordinaire, l'écriture sacrée exigeait un degré d'accélération qui ne comportait point des caractères d'un tracé long et difficile. Les hiérogrammates les remplaçaient par un moyen d'expression aussi simple qu'ingénieux, et d'une fécondité sans limites. Ils créèrent une classification dont les divisions, analogues à celles de nos méthodes naturelles embrassent chacune un genre particulier d'êtres ou d'objets physiques, caractérisé par un signe distinctif général.

Champollion a donné, dans le chapitre IV de sa Grammaire, la liste des principaux déterminatifs génériques de l'écriture sacrée, qui se plaçaient à la suite des noms communs. Cette classification comprend : -- A. les quadrupèdes, B. les oiseaux, C. les reptiles, D. les poissons, E. les arbres, F. les plantes, herbes et fleurs, G. les matières appartenant au règne minéral, telles que les divers métaux, les gemmes, les pierreries et plusieurs substances propres aux usages domestiques; H. les membres du corps de l'homme, les différentes parties ou divisions qui le composent; I. les étoiles, les constellations, les astérismes et les décans, J. les divisions du temps, K. les noms exprimant des situations ou positions relatives et de localités, L. les fluides et les objets en rapport avec l'eau, M. tout ce qui se rattache à la lumière, au feu ou à la chaleur; N. les différentes espèces de pierres employées à la construction des édifices, O. les diverses formes d'habitations, d'édifices ou de portions d'édifices; P. les idées impures, immorales ou fâcheuses, ou qui doivent être prises en mauvaise part, Q. celles de culpabilité, d'opposition, etc.; R. les objets relatifs à l'art de l'écriture; S. les noms de professions ou exprimant des degrés de parenté.

Un autre ordre de déterminatifs s'ajoutait aux noms propres des

dieux(1), des déesses, des simples particuliers égyptiens, hommes ou femmes, et des personnages étrangers. Il faut encore considérer comme un déterminatif générique l'encadrement elliptique ou cartouche, imitant, selon toute apparence, le plat d'un scarabée ou sceau dans lequel on inscrivait les noms des souverains égyptiens nationaux ou de race étrangère, ainsi que celui de leurs femmes. Plusieurs caractères furent aussi consacrés à déterminer les noms propres des contrées ou des villes situées, soit au dedans du royaume, soit à l'extérieur. Mais, dans ce dernier cas, un signe additionnel indiquait si ces noms désignaient des peuples amis ou ennemis, barbares ou organisés en société régulière. Les villes égyptiennes, outre leur nom vulgaire, qui, malgré le laps des siècles, est encore en usage parmi les populations de l'Égypte moderne, avaient un nom sacerdotal ou sacré. Ces dénominations religieuses, en rapport avec le culte local, recevaient pareillement un déterminatif spécial. Les bas-reliefs ou tableaux historiques sculptés sur les murailles du palais, et destinés à perpétuer la mémoire des conquêtes des souverains égyptiens, contiennent une foule de noms propres de contrées ou de villes étrangères, déterminées d'une manière toute particulière. On gravait ces noms dans l'intérieur d'une sorte d'enceinte crénelée ou fortifiée, et pour l'ordinaire placée devant l'image agenouillée d'un individu peint avec les traits et le costume de la nation vaincue à laquelle il appartenait. Un signe s'ajoutait à ces indications pour marquer si cette nation habitait au midi de l'Égypte, c'est-à-dire en Afrique, ou bien au nord, c'est-à-dire en Asie ou en Europe.

La nomenclature que nous venons de parcourir donne une idée de l'importance du rôle que remplissaient les déterminatifs dans l'écriture sacrée; et non-seulement on les ajoutait aux noms et aux adjectifs, mais encore aux verbes. On peut voir, dans la *Grammaire égyptienne*, la méthode claire et ingénieuse, simple et féconde à la fois, qui guida les hiérogram-

(1) J'ai déjà cité (page 31) le nom hiéroglyphique du dieu ⲚⲞⲨⲂ, ou χνοῦφις, nom dans lequel le bélier ou le corps humain criocéphale, symbole et représentation de ce dieu, et qui servent de déterminatif à ce groupe, y entrent comme éléments phonétiques, c'est-à-dire comme signes de l'articulation B, dont le bélier est un des homophones. Cet exemple est très remarquable, en ce que le symbole fait partie, comme élément final, du groupe phonétique dont il doit fixer la prononciation.

7.

mates pour ranger en diverses classes, ayant chacune un moyen particulier de notation, la série très-considérable des verbes exprimant soit des actions, soit des manières d'être (1).

Si le verbe était le signe oral d'une action ou bien d'un état physique ou moral, facile à figurer au propre par le secours du dessin, on traçait cette image plus ou moins détaillée à la suite du groupe de caractères de son représentant ce verbe : dans ce cas, le caractère-image est un *déterminatif mimique*.

Mais, dans l'impossibilité de bien préciser la signification de la plupart des verbes attributifs phonétiques, en représentant par l'addition d'un caractère figuratif l'action ou l'état qu'ils expriment, on recourut aux signes tropiques de toutes les espèces, et l'on parvint ainsi, au moyen des images d'objets en rapport aussi direct que possible avec l'idée dont le verbe était le signe oral, à donner un plus haut degré de clarté aux notations phonétiques.

Les déterminatifs tropiques sont ou *spéciaux*, c'est-à-dire attachés à un seul verbe, ou *génériques*, c'est-à-dire propres à déterminer une série de verbes plus ou moins étendue.

Le principe phonétique, complété par l'adjonction des caractères déterminatifs, acquit la faculté de se plier à l'expression de toutes les idées qui peuvent germer dans l'esprit de l'homme, de toutes les notions que l'expérience et l'observation des faits extérieurs peuvent lui révéler. Chaque mot hiéroglyphique, quoique lié au corps de l'écriture, et confondu en apparence avec les groupes qui le précèdent et qui le suivent, forme néanmoins, complété par un signe déterminatif, un tout aussi distinct à la vue que les caractères disposés un à un dans les colonnes verticales de l'écriture chinoise, ou les mots séparés l'un de l'autre dans les pages de nos livres européens.

La théorie des caractères déterminatifs est postérieure à la rédaction du *Précis*. Elle apparaît pour la première fois dans la *Grammaire égyptienne*, mais avec une richesse de développements qui fait supposer qu'elle est le fruit de très-longues recherches et de profondes méditations, en même temps qu'elle nous montre les puissantes facultés de l'esprit qui la conçut.

(1) *Grammaire égyptienne*, chapitre XII, § III, A et B, pages 367 et 371.

Elle marque la seconde phase des travaux de Champollion avec non moins d'éclat que la découverte des hiéroglyphes phonétiques avait signalé la première. La révélation de ces deux grands faits archéologiques et les conséquences qu'il a su en faire jaillir constituent la partie fondamentale de la science qu'il a créée, et pour lui un impérissable titre de gloire. Et, en effet, si nous avons vu de si merveilleux résultats sortir de la découverte du principe phonétique, ceux qu'a déjà produits la théorie encore nouvelle des caractères déterminatifs ne sont pas moins admirables. Quelles ressources cette théorie ne prête-t-elle pas à la science des monuments, puisque, sans connaître même la prononciation d'un groupe phonétique, il est possible souvent de préciser la classe d'idées à laquelle il appartient, de dire le genre, l'espèce, et quelquefois même l'individualité d'un être ou d'un objet physique dont le nom ne nous a point été transmis par les écrivains coptes ou par ceux de l'antiquité classique, et de déterminer la nature d'une idée matérielle ou abstraite dont l'expression orale nous est inconnue!

VII. Champollion nous a appris que l'écriture hiéroglyphique recourut, comme on l'a vu plus haut, à un mélange de trois procédés graphiques, qui sont les images, les symboles et les caractères de son, c'est-à-dire les caractères figuratifs, tropiques et phonétiques. Elle réunissait ordinairement ces divers caractères en agrégations complexes, formées de groupes empruntés à deux, quelquefois à trois de ces modes d'expression. Le concours des signes figuratifs et symboliques remplissant les fonctions de caractères déterminatifs était, en effet, nécessaire pour indiquer la prononciation des groupes phonétiques; car nous avons vu qu'un très-grand nombre de mots coptes formés des mêmes consonnes, disposées dans un ordre semblable, expriment cependant des idées très-différentes, quoiqu'ils ne se distinguent les uns des autres que par les voyelles seulement. L'omission des voyelles médiales, habituelle dans les textes hiéroglyphiques, aurait occasionné une très-grande confusion, si la prononciation de chaque groupe phonétique n'avait été notée par l'adjonction faite à ce groupe de son équivalent figuratif ou symbolique, ou par un signe déterminatif. Les caractères que j'ai désignés avec Champollion sous le nom de *caractères combinés* apparaissent dans les textes sacrés isolément, mais le plus souvent réunis à un

groupe phonétique, dont ils indiquent, comme une sorte de déterminatif, la prononciation. L'écriture hiéroglyphique procédait ainsi ordinairement par une accumulation d'expressions de nature différente, mais synonymes, à la notation d'une idée simple ou unique. En comparant un texte hiéroglyphique ou hiératique reproduit sur deux ou plusieurs monuments, par exemple sur les stèles et les exemplaires si nombreux du *Rituel funéraire*, on voit ces agrégations de caractères changer continuellement leurs éléments d'un monument à l'autre, et remplacer un groupe figuratif ou symbolique par un groupe phonétique, et réciproquement. Il résulte de cette disposition un moyen précieux de déchiffrement; car ces groupes ainsi rapprochés s'éclairent l'un par l'autre, et dans les combinaisons qu'ils forment, un seul groupe dont la signification est connue peut nous apprendre celle de l'ensemble. La méthode d'interprétation qui s'appuie sur la recherche et l'examen de ces variantes est lente, il est vrai, et laborieuse, mais sûre, et par cela même plus propre qu'aucune autre à hâter nos progrès dans la connaissance des textes sacrés. Champollion, dans les premiers temps de sa carrière scientifique, y puisa d'utiles indications; il l'a préconisée dans son *Précis*. Mais elle convenait peu à la nature de son esprit, qui l'emportait vers les conceptions les plus spontanées. Cette précieuse faculté, qui lui était personnelle, et dont la *Grammaire égyptienne* nous révèle toute l'étendue, ne saurait donc servir de règle à ceux qui veulent se vouer au même genre de travaux que lui. Dans leurs recherches, la méthode que je viens de signaler, c'est-à-dire la comparaison des textes, doit toujours s'associer à l'étude approfondie de la langue copte, deux moyens d'investigation qui sans doute ne créèrent pas le génie de Champollion, mais qui contribuèrent beaucoup à le développer. C'est surtout sur les données philologiques, comme sur la base la plus solide, que doit reposer l'archéologie égyptienne. Que l'on me pardonne d'insister sur ce point, parce qu'il semble avoir été mis trop souvent en oubli. Sans ce secours, on pourra comprendre, il est vrai, les doctrines de Champollion, et en appliquer les principes avec plus ou moins de justesse à l'interprétation des monuments. Mais cette connaissance, qui est très-facile à acquérir, car elle ne demande, avec un peu de mémoire, que quelque temps d'exercice, est impuissante désormais à faire avan-

cer d'un pas la science que l'illustre hiérogrammate français a fondée.

Je termine ici cet exposé sommaire de l'état actuel de nos connaissances sur les procédés graphiques dont se servaient les anciens Égyptiens. L'écriture hiéroglyphique se prêtait à la représentation des idées d'un ordre usuel, comme à l'expression des doctrines les plus profondes, les plus abstraites de la métaphysique des sanctuaires. A cet égard, le témoignage des auteurs anciens est unanime avec les inductions qui découlent de l'étude des monuments. Les travaux de Champollion ont établi comme un fait incontestable que l'écriture sacrée fut une création aussi logique que celle d'aucun autre moyen de rendre la pensée que les hommes aient jamais inventé; et la méthode de déchiffrement qu'il nous a enseignée peut être regardée comme tout aussi rationnelle que celle qui est employée dans la culture de toute autre branche de l'archéologie orientale. Je ne veux pas dire par là que l'on puisse se servir, pour l'intelligence des textes sacrés, de sa Grammaire et de son Dictionnaire avec la même facilité et la même certitude qu'on le fait des livres analogues, pour l'étude du grec, de l'arabe ou du sanskrit, etc ; ce serait de ma part une singulière illusion ou un grossier mensonge, que l'illustre auteur de la *Grammaire égyptienne* aurait désavoué plus énergiquement que personne. J'ai voulu affirmer seulement que ses découvertes dans le domaine de l'antiquité égyptienne découlent d'un système d'interprétation que tout esprit judicieux ne saurait refuser d'admettre, et qui, entre les mains de disciples habiles, peut produire de nouveaux et de grands résultats. Mais quel champ immense ne reste-t-il pas encore à parcourir après lui! Le voile qui recouvrait la vieille et mystérieuse civilisation de la patrie des Pharaons a été soulevé en partie : il serait téméraire d'espérer qu'il le sera un jour entièrement.

Que les théories de Champollion offrent encore de nombreux *desiderata*, que plusieurs des principes émis dans la *Grammaire égyptienne* aient besoin d'être rectifiés par des recherches ultérieures ou confirmés par de nouvelles applications, c'est là un fait qu'un examen approfondi et impartial de ce livre met hors de doute. Il faut reconnaître également que, si dans la série des interprétations qu'il a proposées, il en est qui sont d'une vérité incontestable, il y en a d'autres qui ne doivent être admises qu'avec

réserve (1), et quelques-unes qui sont à rejeter entièrement. L'écriture sacrée fut, comme je l'ai montré, plus complexe que ne le pensait Champollion : il a retrouvé plusieurs des grandes lois du système hiéroglyphique; mais la nature, les limites, le mode d'action des divers moyens d'expression que ce système employait, n'ont point encore été suffisamment constatés ni définis. Dans la vie si courte que Dieu lui accorda, et qui fut si bien remplie, il n'a pu porter que jusqu'à une certaine limite la science qu'il avait créée. Une somme plus grande d'efforts n'est pas dans la mesure des forces intellec-

(1) Parmi ces résultats douteux, il faut ranger la lecture d'une foule de noms propres, pour le déchiffrement desquels les secours faisaient entièrement défaut à Champollion, et qui ne doivent être acceptés que comme des conjectures plus ou moins plausibles; tels sont ceux des dieux *Athmou* (p. 364), *Moui* (p. 457), de *Ponebsar* (p. 504) ou *Nebsar* (p. 513), d'*Outohôr* (p. 530), surnoms d'Osiris; des dieux *Thoré* (p. 110), *Hop-Hiooué* (p. 114), d'*Ohi*, fils aîné de la déesse Hathôr (p. 117); de *Totounen*, surnom de Phthah (p. 496); des déesses *Nébouaou* (p. 453), *Ritho* (p. 121), *Anath* (p. 122), etc. Tels sont encore les noms suivants : *l'esprit de la contrée de Tattou* (p. 114), *l'esprit de la contrée des fils de roi* (ibid.), le serpent *Mehen* ou *Mohen* (p. 470), le quadrupède *Tasem* (p. 312), l'arbre *Oscht* (p. 277), les régions *Noutéhir* (p. 427), *Behni* (p. 352), *Hoser* (p. 274), *Anróf* (p. 307), le pays *des deux vérités* (p. 526), la demeure *Ophia* (p. 507), *Obé*, particulier égyptien (p. 462), etc. Je ne cite que ces exemples, mais il serait facile d'en augmenter la liste.

La même incertitude règne pour la majeure partie des phrases extraites du *Rituel funéraire*, et citées dans la *Grammaire égyptienne*. Les moyens manquent pour en affirmer ou pour en rejeter l'explication; car ces passages étant détachés du texte dont ils font partie, et tous très-courts, on conçoit qu'il est fort difficile, sinon impossible, de décider du mérite de la traduction qu'en a donnée Champollion, et de savoir jusqu'à quel point elle s'accorde avec le sens général du livre d'où il les a tirés. Il faut reconnaître que ces difficultés étaient insurmontables.

Le traité gnostique de la *Fidèle sagesse*, conservé en manuscrit au British Museum de Londres, contient un résumé des doctrines que professaient très-probablement les sanctuaires égyptiens sur la transmigration des âmes, et qui sont du mysticisme le plus transcendantal; et cependant, quoique ce livre soit écrit dans une langue connue, et que nous ayons pour le commenter le secours des philosophes et des pères de l'Église contemporains, il présente un texte d'une obscurité désespérante. Que sera-ce donc du *Rituel funéraire*, composition consacrée, à ce qu'il paraît, à l'exposition des dogmes analogues de la vieille Égypte, dogmes dont nous ignorons les éléments et les détails si multipliés, et qui sont retracés en caractères que nous commençons à peine à lire?

tuelles de l'homme, ni dans la nature des difficultés sans nombre que présente la connaissance si imparfaite que nous possédons de l'antiquité égyptienne. Mais si la raison de plusieurs procédés de l'écriture hiéroglyphique nous est encore inconnue, que peut-on en induire contre une foule d'interprétations de détail, lorsque les données monumentales sur lesquelles elles reposent s'accordent avec celles que nous fournissent la langue copte ou les témoignages de l'histoire? Si nous ne sommes pas parvenus à lire couramment toutes les inscriptions qui couvrent les édifices égyptiens, faut-il rejeter la lecture de la partie de ces inscriptions qui a été déchiffrée à l'aide d'une méthode dont l'efficacité a été constatée dans une foule de cas? C'est là évidemment ce que personne ne saurait soutenir. D'où vient donc cette hésitation qui se manifeste encore chez quelques personnes à admettre ce qu'il y a de certain dans les résultats obtenus par Champollion? De la difficulté, suivant moi, de suivre le développement de ses idées dans les publications qui précédèrent la *Grammaire égyptienne*, du manque d'un ouvrage qui contînt l'exposé complet et didactique de ses doctrines : c'est cette lacune que la Grammaire est venue remplir.

Quoique dans ses deux plus belles découvertes, l'alphabet phonétique et la théorie des caractères déterminatifs, il semble avoir été guidé par une analyse très-fine et très-habilement dirigée, néanmoins le détail de ses plus heureuses interprétations est dû plutôt, ainsi que je l'ai fait remarquer déjà, à cette sorte de faculté divinatrice dont la nature l'avait si largement doté, et dont lui-même ne pouvait pas toujours expliquer les inspirations. En parcourant l'ensemble de ses ouvrages, si on le voit changer d'une manière subite, et sans raison apparente, le sens déjà donné par lui d'un groupe, c'est parce qu'une meilleure lecture s'est présentée à son esprit, comme une soudaine révélation, et qu'il ne veut pas perdre dans des explications inutiles à ses yeux un temps qu'il préfère employer à marcher vers de nouveaux progrès. Mais croyez-le dans ses affirmations : sa candeur aurait reculé devant une assertion qui pour lui eût été douteuse. Ceux de ses amis qui ont entendu sortir de sa bouche l'aveu naïf et si souvent répété de son impuissance à pénétrer la signification de certains caractères hiéroglyphiques, savent combien l'amour de la vérité était profondément gravé dans son âme.

Grâces à lui, l'archéologie égyptienne est devenue une science aussi

grande, aussi riche, aussi curieuse que celle qui nous apprend à interpréter les plus anciens monuments de la civilisation humaine, la *Bible*, les *Védas*, les *Livres de Zoroastre*, les *Kings*, une science appelée à nous révéler tout ce monde primitif, dont quelques souvenirs avaient à peine échappé au naufrage des temps. Honneur immortel à l'homme de génie qui nous a enseigné à lire les pages incomprises depuis si longtemps des annales de la nation la plus savante de l'antiquité, et qui, en créant un ordre d'études nouvelles, a ajouté à la couronne de l'érudition française l'un des plus beaux fleurons dont elle soit décorée! **ÉD. DULAURIER**,

Professeur à l'École royale des langues orientales vivantes.

ANNEXE DES PAGES 39—43 (1).

Série A.

73. H. ⲁⳁⲙ, *aigle*, C. ⲁⳁⲱⲙ (M.)—73. H. ⲃⲏϭ, *épervier*, C. ⲃⲏϭ (Th.) ⲃⲏϫ (M.)— 79. H. ⲉⲗⲗ, *grains de raisin*, C. ⲉⲗⲟⲟⲗⲉ (Th.), ⲁⲗⲟⲗⲓ (M.)— 60. H. ⲉⲣⲧ, *lait*, C. ⲉⲣⲱⲧⲉ (Th.), ⲉⲣⲱϯ (M. B.)—379. H* ⲉⲧⲡ, *fardeau*, C. ⲉⲧⲡⲟ (Th.), ⲉⲧⲫⲱ (M.) — 60. H. ⲉϩ, ⲉϩⲉ, *vache*, C. ⲉϩⲉ (T. M.), *bœuf*, *vache*.—60. H. ⲏⲣⲡ, *vin*, C. ⲏⲣⲡ, (Th. M.)— 79. H. ⲕⲕ, *ténèbres*, C. ⲕⲁⲕⲉ (Th.)— 152. H. ⲕⲙ, *l'Égypte*, C. ⲕⲏⲙⲉ (Th.), ⲕⲏⲙⲓ (B.)—372. H* ⲕⲥ, *embaumer un cadavre*, *ensevelir*, C. ⲕⲱⲥ (Th. M.) — 409. H. ⲕⲧ, *bâtir*, C. ⲕⲱⲧ (Th. M. B.)— 34. H. ⲗⲁⲃⲟ, *lionne*, ⲗⲁⲃⲟ (M.)—433. H. ⲙⲁⲓ, ⲙⲉⲓ, *aimer*, C. ⲙⲁⲓ (Th. M.), ⲙⲉⲓ (Th. M. B.)— 68. H. ⲙⲁϣⲓ, *balance*, C. ⲙⲁϣⲓ (M.), ⲙⲁϣⲉ (Th.)— 79. H. ⲙⲁϩ, *cire*, C. ⲙⲟⲩⲗϩ (Th. M.) — 73. H. ⲙⲟⲩⲓ, *lion*, C. ⲙⲟⲩⲓ (Th. M.) — 365. H. ⲙⲟⲩⲓ, ⲙⲟⲩⲉ, *resplendir*, C. ⲙⲟⲩⲉ (M.) — 385. H*. ⲙⲣ, *lier*, *ceindre*, *entourer*, C. ⲙⲣ (Th.), ⲙⲟⲩⲣ (Th. M.)— 346. H. ⲙⲥ, *engendrer*, C. ⲙⲉⲥ (Th. M.) — 384. H*. ⲙⲥⲧ, *haïr*, C. ⲙⲟⲥⲧⲉ (Th.) — 377. H*. ⲛⲃⲓ, *nager*, C. ⲛⲉⲃⲓ (M.) ⲛⲉⲉⲃⲉ (Th.)— 77. H. ⲛⲡⲣⲉ, *graine*, *semence*, C. ⲛⲁⲫⲣⲓ (M.)— 88. H. ⲛϩⲓ, *sycomore*, C. ⲛⲟⲩϩⲓ (M.), ⲛⲟⲩϩⲉ (Th.)— 284. H*. ⲛϩⲙ, *sauver*, C. ⲛⲟϩⲉⲙ (M.), ⲛⲟⲩϩⲙ (Th.)— 282. H*. ⲛϩⲡ, *s'affliger*, C. ⲛⲉϩⲡ, ⲛⲉϩⲡⲉ (Th.), ⲛⲉϩⲡⲓ (M.), *se lamenter*.— 60. H*. ⲟⲃ, *soif*, C. ⲟⲃⲉ (Th.), ⲟⲃⲓ (M.)—60. H. ⲟⲃϩⲉ, *dents*, C. ⲟⲃϩⲉ (Th.),

(1) Dans les tableaux suivants la lettre H. signifie *forme hiéroglyphique*; la lettre C. signifie *forme copte*; les abréviations Th., M. et B. *dialectes thébain, memphitique et baschmourique*. Le chiffre indique la page de la *Grammaire égyptienne* d'où les exemples ont été tirés.

dents, palais de la bouche.—60. H. ooᵹ, ɑɑᵹ, *lune*. C. ooᵹ (Th.), ιoᵹ (M.) —319. H. oʏʙϣ, *blanc, blanche*, C. oʏωʙϣ (Th. M.) — 338. H*. oʏɯ, *manger*, C. oʏɯ (Th.), oʏeɯ (Th. M.) — 72. H. oʏɴϣ, *espèce de loup*, C. oʏωɴϣ (Th. M.), *loup, schakal.*—354. H. oʏoɴ, *lumière*, C. oʏoeιɴ (Th.), oʏωιɴι (M.)— 108. H*. oʏʏɴ, *faire des libations*, C. oʏωʏɴ eʙoλ (Th.)—378. H*. πc, *cuire*, C. πιce.—75. H. πτ, *arc*, πeʏʏe (Th.), ɸιϯ (M). —61. H. ρτ, *pied*, C. ρɑτ (Th. M.) — 326. H*. ρωτʙ, *être renversé*, C. ρωτeʙ (M.), *faire coucher.*—379. H*. cɑʏ, cω, *boire*, C. cω (Th. M. B.). —76. H. cιoʏ, *étoile*, C. cιoʏ (Th. M.)—350. H. cɯ, *herbe*, C. cιɯ (M.) — 403. H*. cɯɴ, *préparer*, C. cɯɴ (Th.), ceɯɴι (M.), *établir, disposer, former.* — 61. H. cɴ, *frère*, C. coɴ (Th. M.) — 363. H. cɴτ, *fonder, établir*, C. ceɴϯ (M.), cɴτe (Th.), *base, fondement.* — 76. H. coʏ, *froment*, C. coʏo (Th. M.)—61. H. coʏᵹ, *œuf*, C. cooʏᵹe (Th.), cωoʏᵹι (M.)— 61. H. cπρ, *côte, côté*, C. cπιρ (Th.), cɸιρ (M.)— 73. H. cπτ, *lèvre*, C. cπoτoʏ (Th.), cɸoτoʏ (M.) — 76. H. cτι, *flèche*, C. cɑτ (M. Th.) — 378. H. cϧ, *écrire*, C. cɑϧ (M), cɑᵹ (Th.)—427. H*. τɑeιo, *honorer*, C. τɑeιo (Th.), τɑιo (Th. M.)— 61. H. ωɴϧ, *vie*, C. ωɴϧ (M.) ωɴᵹ (Th.)—384. H*. ϣoʙ, *être hypocrite*, C. ϣoʙe (Th.), ϣoʙι (M.)— 81. H. ᵹʙc, *vêtement*, C. ᵹʙoc (Th. M.)— 386. H*. ᵹoτι, *craindre, être terrible*, C. ᵹoϯ (M.), ᵹoτe (Th.), *crainte.* — 77. H. ᵹρρ, *fleur*, C. ᵹρнρe (Th.)— 63. H. ᵹτρ, *cheval*, C. ᵹτωρ (Th.), ᵹeωρ (M.) *chevaux*. —479. H*. ϫɴτ, *s'irriter*, C. ϫωɴτ (M.), ϭωɴτ (Th.) — 86. H. ϫτϥι, *reptile*, C. ϫɑτϥe (Th.), ϭɑτϥι (M.) — 62. H. ϭρᵹ, *nuit*, C. ϭωρᵹ (Th.)

Série B.

369. H. ɑɯoɴι, *envelopper, cacher, être caché*, C. ɑɯoɴι (M.), *prendre, détenir, posséder.* — 444. H. κωϥe, *faire prisonnier, forcer à la guerre*, C. κeeϥe, κωωϥe (Th.), *contraindre, vexer.* — 284. H. ɯeιo, *contempler, considérer*, C. ɯeʏe (Th.), ɯeʏι (M.), *penser, se rappeler.*— 283. H. ɴτρ, *dieu*, C. ɴoʏʏe (Th.) — 284. H. πτπτ, *mettre en fuite*, C. πωτ (Th. B.), *fuir.* — 424. H. cɑτe, *rayon solaire*, C. cɑτe (Th.), *feu, flamme, briller.* — 291. H. τoʏɴ, *faire dresser*, C. τoʏɴ (Th.) avec les suffixes, *se lever.* — 283. H. ωɴρ, *pierre*, ωɴe (Th. M.) — 479. C. ϣe, *comme* (prépos.), C. ϣe (Th.), ϣι (Th. M.), *mesurer, peser, mesure.*

— 62. H. ⲍⲕ, *liqueur, philtre, remède*, C. ⲍⲓⲕ (Th.), ⲓϧ (M.), *démon*, ⲙⲉⲧⲍⲓⲕ (Th.), *magie, maléfice*. — 369. H. ⲍⲛ, *adorer*, C. ⲍⲟⲛⲧ (M.), *prêtre*.—76. ϭⲣⲣ, ϫⲣⲣ, *four*, C. ϭⲉⲣⲟ (M.), ϫⲉⲣⲟ (Th.), *allumer, être ardent*.

Série C.

92. H. ⲉⲓⲁⲛⲟⲍ, *sourcils*, C. ⲛⲟⲍ (M.), *paupière*. — 425. H. ⲕⲁⲗ, *zone terrestre*, ⲕⲗ (Th.), ⲕⲉⲗ (M.), *envelopper*. — 377. H. ⲙⲛ, *hirondelle*, C. ⲃⲏⲛⲉ (Th.), ⲃⲏⲛⲓ (M.) — 409. H. ⲙⲛ, *monument, construction*, C. ⲙⲏⲛ (Th. M.), *être stable, être perpétuel*. — 75. H. ⲥⲣⲏ, *flabellum, ombrelle*, C. ⲥⲱⲣ (Th. M.), *disperser, être étendu*. — 491. H. ⲧⲟⲩⲱⲧⲉ, *palanquin*, C. ⲧⲟⲩⲱⲧ (Th.), *temple portatif*. — 419. H. ϣⲟⲃⲟⲩ, *faux*, C. ϣⲉⲃϣⲱⲃ (M.), *être aigu, aiguiser, être coupé*.—77. H. ⲍⲙⲁ, *lin*, métathèse de C. ⲙⲁⲍⲓ (M.) — 94. H. ⲡⲥⲧ, *l'épine du dos*. C. ⲉⲥⲏⲧ, et avec l'article masculin, ⲡⲉⲥⲏⲧ (Th. M.), *la partie inférieure*.

Série D.

66. H. ⲁⲗ, ⲏⲗ, *antilope*, איל (hébreu), *cerf*. — 282. H. ⲃⲁ, *barque*, βάρις, *par épenthèse*.—362. H. ⲉⲙⲛⲧ, *Amenthès* (l'enfer égyptien), Ἀμένθης. — 284. H. ⲥⲉ, *fils, fille*, πΣΕνχωνσις (ψένχωνσις), *le fils de Khôns*.— 73. H. ⲥⲓⲃ, *loup*, ذيب (arabe).— 74. H. ⲥⲗⲕ, *scorpion*, πΣΕΛΚις (ψέλχις), *nom d'un lieu en Nubie*. — 285. H. ⲥⲥ, *cheval*, ⲥⲥⲙ, *cavales*, סוס, סוסים (hébreu). — 360, H. ⲥϣⲛⲧ, *sorte de coiffure royale*, πΣΧΕΝΤ (ψχέντ). — 446. H. ⲧⲧ, *parler*, Θώθ, *Thôth, le dieu de l'éloquence*. — 210. H. ⲱⲏⲣ, ⲱⲏⲣⲓ, *chef*, ΑρΩΗΡις (Ἀρώηρις), *Horus l'aîné*.— 75. H. ϣⲛⲓⲛ, *lotus*, بشنين (arabe d'Égypte).—60. H. ⲍⲕ, *roi, modérateur*, Ὑκ, dans Manéthon. — 62. H. ⲍⲡ, *l'oiseau Ibis*, Ἶβις. — 354. H. ⲍⲣ, *manifester, mettre en lumière, Épiphane (illustre)*, אור (hébreu), *devenir lumineux, illustre*.

Série E.

445. ⲁⲧⲛ, *disque solaire*. — 520. ⲃⲛϭ, *orné*.— 284. ⲉⲡⲟⲩ, *ces* (art. dém. plur.).—512. ⲕⲃⲃ, *faire des libations*. —308. ⲗⲁⲗⲉ, *verser*. — 419. ⲙⲟⲩⲍⲩ, *aviron*. — 290. ⲛⲟⲩⲙ, *guider*. — 483. ⲟⲡⲧ, *hippopotame*. — 103. ⲡⲛ, *ce* (art. dém.).—458. ⲣⲛⲛ, *éduquer* (sic).—505. ⲥⲃⲛ, *propylon*.— — 487. ⲧⲛ, *parcourir*. — 395. ⲱⲉⲫ, *offrande*. — 304. ⲟⲩⲱϭ, *venir*. — 495. ϣⲁϣ? *griffon*.— 301. ⲍⲁⲁⲕ, *réjouir*. — 166. ϫϥ, *parfum*.— 435. ϭⲗⲁⲩ, *coffret funéraire*.— ϭⲛϭⲛ, *demoiselle de Nubie, sorte de héron*.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.

RECUEIL

DE

QUELQUES INSCRIPTIONS ROMAINES

ENCORE INÉDITES, OU PEU CONNUES, OU PERDUES AUJOURD'HUI,

PAR M. ALEXANDRE DU MÈGE.

Les écrivains de l'antiquité ne se sont que faiblement occupés de l'histoire des Gaules, alors même qu'elles étaient placées sous la domination romaine. Pour recueillir quelques pages de cette portion oubliée de nos annales, il faut avoir recours aux monuments; mais ces précieux restes n'existent plus qu'en petit nombre, et leur recherche n'a pas toujours été assez honorée, assez appréciée. A l'époque où nous vivons, un chapiteau roman ou byzantin, attirerait beaucoup plus l'attention qu'un monument antique, que l'un de ces restes qui nous redisent ce que furent nos pères avant l'établissement de la religion chrétienne, ou durant les quatre premiers siècles de notre ère. Il ne faut pas cependant renoncer à cette importante portion de l'archéologie nationale. C'est par elle que nous avons pu restituer quelques fragments de la mythologie Gallo-Ibérienne; et s'il ne nous a pas été possible d'assigner aux nombreuses déités, dont nous avons retrouvé les autels, la place qu'elles occupaient dans la hiérarchie céleste (1), nous avons eu du moins l'a-

(1) Un auteur, que nous ne nommerons point...... a, dans un ouvrage qui, selon lui, aurait été couronné par une Académie, copié, sans nous citer, une partie des monuments découverts et publiés par nous. Il a été convaincu de mensonge par le secrétaire perpétuel de l'Académie qui lui aurait accordé le prix. Si nous le nommions, il serait convaincu aussi du plagiat le plus honteux.

vantage d'arracher à l'oubli les noms d'une notable portion des génies que révéraient nos aïeux. Mais ces pierres sacrées sur lesquelles on nous a souvent adressé, comme autrefois aux enfants d'Israël, cette question : *Quid sibi volunt isti lapides?.....* et à laquelle nous avons aussi répondu : *Positi sunt in monumentum* (1), ne sont pas les seules qui, dans la Novempopulanie, ont, par leur présence, récompensé nos longues courses sur les montagnes du système Pyrénaïque. De nombreux autels votifs, consacrés aux divinités dont le culte fut apporté par les Romains, y existent encore. Parmi ces marbres, presque tous inconnus, je citerai celui qui sert actuellement de piédestal à une croix, près du village de Charlas.

La partie supérieure, ou la corniche de cet autel, n'existe plus. Sur sa face principale on lit cette inscription :

I. O. M.
C. FABIVS
LASCIVOS
V. S. L. M.

C'est-à-dire :

Jovi Optimo Maximo. Caius Fabius Lascivos Votum Solvit Lubens Meritò.

Le nom du particulier qui éleva ce monument, pour acquitter le vœu qu'il avait fait à Jupiter *Très-Bon et Très-Grand,* était déjà connu par une autre inscription trouvée à Saint-Béat (2), et qui est gravée sur un autel consacré au Dieu *Astoillunus :*

ASTOILVN
NO DEO
C. FABIVS
LASCIVOS
V. S. L. M.

Le nom *Lascivos,* qui paraît très-ancien, par la terminaison *osque* qui lui

(1) Josué, IV. 6, 7.

(2) *Magasin encyclopédique. — Monuments Religieux des Volces Tectosages, des Garumni et des Convenæ, par M. du Mège, p.* 330.

a été conservée, n'était pas insolite dans notre Aquitaine. Une inscription découverte à Bordeaux fait connaître *C. Antilius Lascivos* (1); une autre, rapportée par Gruter (2), conserve le souvenir de *C. Claudius Lascivos.* Ainsi ce nom peut, selon la remarque de Millin, être l'un des surnoms de diverses familles, et entr'autres de la famile *Fabia.* Ici, notre *Caius Fabius Lascivos,* nous est connu par deux monuments; l'un élevé au dieu *Astoillunus,* au pied des plus hautes montagnes de la grande chaîne pyrénéïque, et l'autre dans une position bien plus rapprochée des frontières des *Tolosates.*

Le culte de Jupiter fut en très-grand honneur dans cette portion des Pyrénées que limitent, d'un côté, le cours de la Garonne, et de l'autre celui de la Neste. C'est là que Scaliger (3) découvrit ces quatre inscriptions consacrées à celui que l'on nommait le *Maître des Dieux et des hommes :*

I. O. M.	IOVI.	DEO	IOVI O. M.
CN. POMPEIVS	SALVTARI	IOVI	OB C. S.
MARTVS	VLPIANVS	CLAM	S. S.
V. S. L. M. (4)	GRAVI INFIRMI	OSA CI	V. S. L. M.
	TATE LIBERATVS	VIS TR	
		VERA	
		V. S. L. M. (5)	

Gruter, qui a rapporté ces derniers monuments, n'a point tenté, dans le chapitre qu'il a intitulé : *Notarum ac litterarum singularum vocumque abreviatarum interpretatio,* d'expliquer les sigles qui forment les lignes deux et

(1) Elle avait été transportée à Fronsac, où elle existait encore il y peu d'années.

(2) *Thesaur. inscript. Rom.* CIIII, 13.

(3) Gruter, fol. MLXIV, n° 5. — MLV, n° 5. — fol. XIII, n° 5.

(4) *Ibid.* MLXIIII, 5.

(5) *Ibid.* XIII, 5.

trois de cette inscription. Nous ferons remarquer que, sur des médailles d'Auguste , et sur celles de quelques-uns des autres empereurs, les sigles OB. C. S. de la première ligne de notre monument doivent être lues : OB CIVES SERVATOS; les deux lettres S. S. qui forment la troisième ligne peuvent être les initiales des noms de celui qui érigea le monument, pour accomplir le vœu qu'il avait fait, vœu exprimé, à la dernière ligne : *Votum Solvit Lubens Meritò.*

Un bel autel publié par moi, en 1835, et qui fut, comme tous les précédents, découvert dans le Comminges, est aussi consacré à Jupiter. Un particulier, nommé Fortunatus, l'avait élevé pour accomplir un vœu à Jupiter, Très-Bon et Très-Grand, pour la conservation, ou la santé, et le retour d'une femme appelée *Petronia Magna,* pour sa santé particulière, et pour celle de tous les siens. Fortunatus avait en cette occasion offert un sacrifice. Voici l'inscription gravée sur cet autel :

I. O. M (1)
PRO SALVTE ET
REDITV PETRONIAE
MAGNAE. FORTV
NATVS. ACT. ARAM
CVM HOSTIA. FECIT
ITEM PRO SALVTE SV
A ET SVORVM OMNIVM
V. S. L. M. (2)

Le mot abrégé ACT, qui se trouve à la quatrième ligne, immédiatement après le nom de celui qui érigea le monument, pourrait être considéré comme le nom du père de celui-ci, si l'on voyait ensuite la lettre F, initiale de *Filius*; et on lirait alors : FORTVNATVS ACT*i filius*. Mais l'inscription n'offre aucune trace de la lettre F. Il faut donc reconnaître ici l'indication de la pro-

(1) *Iovi Optimo Maximo.*
(2) *Votum Solvit Lubens Meritò.*

fession de *Fortunatus*; mais cette abréviation pouvant être remplie différemment, doit laisser beaucoup de vague dans cette détermination. Faut-il y reconnaître un *ACTor causarum,* un avocat, ou un comédien, *ACTor,* ou une sorte de notaire, de scribe, *ACTuarius?* Gruter n'a point indiqué, dans le chapitre où il s'occupe de l'interprétation des sigles, celui-ci qui ne se trouvait point apparemment dans les nombreuses inscriptions qu'il a publiées. Mais le titre d'*ACTor* s'y montre, quelquefois, comme le titre d'un officier de la maison des empereurs; ainsi, il nous a fait connaître D. CLODIVS FELIX, ACTOR CAES. N (1), un *ACTor, à Frumento Domitiæ Aug.* (2), un ACT*or Ad argentum* (3), un ACT*or ad argentum potiorum* L. CÆSARIS (4). On trouve avec le seul titre d'*ACTor* plusieurs personnages que l'on peut regarder comme ayant appartenu aux différents théâtres existant dans l'empire (5). Par une sorte de coïncidence fortuite, l'inscription votive de *D. Claudius Felix,* déjà indiquée, contient aussi la même formule : PRO REDITV (6), que l'on voit sur celle de *Fortunatus.*

J'ai retrouvé, dans le Comminges, quelques autres monuments consacrés à Jupiter. Le premier est un fragment d'autel votif, sur lequel on lit :

I. O. M.
ATAE LIB.
FAVSTO. AN.
. . . CON... (7)

---

(1) Fol. XLV, 12
(2) Fol. DXCIII, 1.
(2) Fol. DLXXXII, 6.
(4) Fol. DLXXII, 9.
(5) *Ibid,* fol. XX, n° 9. — XXV, 5 — XLIV, etc...
(6) HERCVLI DEFENSORI PRO REDITV ET ITV D. CLODI SEPTIMI ALBINI. CAESARIS. D. CLODIVS D. L. FELIX ACTOR CAES. N. D. D.
(7) *Monuments Religieux des Volces Tectosages,* etc., par M. du Mège. p. 158, n° 9.

Le second provient de la ville basse de *Lugdunum Convenarum.* On lit sur ce marbre :

I. O. M.
NIGRINVS AP
TI. F. ET. OPTIMIV...
GALLI. F.
V. S. L. M. (1)

On retrouvera dans l'*Archéologie Pyrénéenne* le dessin de ce marbre et de tous les monuments antiques du sud-ouest de la France (2).

J'ai donné (3), autrefois, la gravure d'un monument trouvé dans le village de Marignac; c'est un cippe en marbre sur lequel on remarque une tête barbue, et au-dessous les trois initiales : I. O. M., qui signifient *Iovi Optimo Maximo.* Auch, Blagnac, et beaucoup d'autres localités, m'ont offert des statues de Jupiter et des restes très-remarquables de temples qui lui furent dédiés.

Le chevalier Rivalz avait rapporté du Comminges un bel autel en marbre blanc, actuellement conservé dans le musée de Toulouse, et que j'ai

---

(1) *Ibidem*, n° 10

(2) M. de Falloux, ministre de l'instruction publique, a rendu, le 19 juin 1849, un arrêté dont voici les principales dispositions :

Art. 1er M. du Mège (Alexandre), ancien officier du génie, est chargé d'une mission scientifique, à l'effet de recueillir les éléments d'une *Archéologie Pyrénéenne*, dans les départements de la Gironde, des Landes, des Basses-Pyrénées, du Gers, des Hautes-Pyrénées, de Lot-et-Garonne, de l'Ariége, de l'Aude, des Pyrénées Orientales, de l'Hérault, du Tarn, du Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne.

Art. 2. M. du Mège est autorisé à consulter, pour l'accomplissement de cette mission, les Archives des départements qu'il doit parcourir, à visiter, mesurer et dessiner les monuments qui lui paraîtront dignes d'intérêt, etc...

(3) *Monuments Religieux des Volces Tectosages,* page 157, planche 1, n 3.

publié, il y a longtemps. On lit sur la face principale de cet autel l'inscription suivante, en assez beaux caractères :

I. O. M.
L. POMPEIVS
MASCLINVS
V. S. L. M.

C'est-à-dire :

Iovi Optimo Maximo, Lucius MASCLINVS *Votum Solvit Lubens Meritò.*

Elle est l'une de celles sur lesquelles on voit de simples particuliers porter le nom de *Pompeius.* Cette appellation est souvent répétée chez les *Convenæ,* et peut-être faut-il l'attribuer au souvenir du grand Pompée, qui, selon saint Hieronyme, aurait rassemblé à *Lugdunum* les restes épars des légions de Sertorius, qui erraient dans les Pyrénées. On sait que ce Père de l'Eglise s'exprimait ainsi en parlant de l'hérésiarque Vigilantius, né parmi les *Convenæ* : « *Nimirum respondet generi suo, ut qui de latronum et Convenarum natus est semine, quos Cn. Pompeius, edomita Hispania, et ad triumphum redire festinans, de Pyreneis jugis deposuit, et in unum oppidum congregavit : undè et* Convenarum urbs *nomen acccepit* (2)....

La Mère des Dieux, Cybèle, avait aussi de nombreux monuments dans le sud-ouest et le sud de la France. J'ai retrouvé dans les ruines de la belle *Villa*, qui touchait aux humbles demeures des habitants de *Calagorris* des *Convenæ*, deux médaillons en marbre, d'une très-forte proportion, dont l'un représente Atys et l'autre Cybèle. On connaît, depuis la publication du Recueil de Gruter, les belles inscriptions Tauroboliques de *Lactora,* ville qui ne fut pas comptée, comme on l'a dit, au nombre des Colonies, et qui n'était qu'un simple Municipe (3). Nous avons retrouvé dans le

---

(1) *Monuments Religieux des Volces Tectosages,* etc. p. 158, n° 8.

(2) *Sanct. Hyer. advers. Vigil.* lib. 2

(3) C te erreur provient d'un prétendu savant qui, en écrivant un *Mémoire*

Comminges, à une médiocre distance de *Lugdunum*, un bel autel, de la conservation la plus parfaite, et sur la face principale duquel on lit :

MATRI DEVM
A. FLAVIVS
ATHENIO
EX VOTO
SABINAE. SABIN. F.
VXSORIS (1).

Les deux petites faces de cet autel sont ornées d'un préféricule et d'une patère à manche. Une guirlande de feuilles de chêne se rattache aux deux volutes qui décorent la partie supérieure du monument. Ainsi, *Flavius Athenio* fit élever ce monument pour accomplir le vœu que sa femme *Sabine*, fille de *Sabinus*, avait fait.

Un autre autel que j'ai réuni au précédent, dans le musée de Toulouse, est aussi consacré à la mère des Dieux, par *Cneius Pompeius Probus, Curateur du Temple* de cette déesse, et qui acquitta ainsi le vœu qu'il lui avait fait :

MATRI DEVM
CN. POMP
PROBVS
CVRATOR TEM
PLI. V. S. L. M. (2)

historique pour la ville de Lectoure, Mémoire conservé dans les Archives de ce lieu, plaça, sans doute à dessein, parmi les inscriptions Tauroboliques encore existantes sur ce point, la copie d'une autre consacrée au *Patron de la Colonie*. Mais cette inscription qui a été découverte à Turin, et qui y existe encore, avait été publiée par Gruter. M. le baron Chaudruc de Crazannes la donnée de nouveau. (Voy. *note* A.)

(1) *Monuments Religieux des Volces Tectosages, des Garumni et des Convenæ*, par M. du Mège, p. 138, n° 7.

(2) *Ibid*, n° 6.

Ce marbre provient de la cité d'Alet, en Languedoc, ancienne ville épiscopale, où l'on a trouvé quelques autres monuments.

La ville de Narbonne a célébré, comme celle de Lectoure, quelques Tauroboles. On connaît peu l'inscription suivante, qui est rapportée dans les divers recueils manuscrits des antiquités de cette métropole :

MATRI. DEVM
TAVROPOLIVM. INDICTVM
IVSSV IPSIVS ET STIPE CONLATA
CELEBRARVNT PVBLICE NARBON....

Scaliger copia (1) cette autre inscription; elle indique un Taurobole fait par C. Batonius, Flamine des Augustes, au nom de la Province Narbonnaise, pour les empereurs Lucius Septimus Sévèrus, et Marc-Aurèle (Caracalla) :

IMPERIO. D. M
TAVROPOLIVM. PROVINCIAE. NARBONENSIS
FACTVM. PER. C. BATONIVM. PRIMVM
FLAMINEM. AVGG. PRO. SALVTE. DOMI
NORVM. IMPP. L. SEPTIMI. SEVERI. PII
PERTINACIS. AVG. ARABICI. HADIABENI
PARTHICI. MAXIMI. ET. M. AVRELI
AVG.

Scaliger avait admiré les têtes de taureau qui décoraient l'autel élevé pour conserver le souvenir de ce sacrifice. Il dit que l'on voit cette inscription, *in vetusto lapide Narbone, cum multis boum capitibus miræ pulchritudinis.*

Ce monument n'est pas antérieur à l'année 951 (198 de J.-C.), époque où Caracalla, qui avait déjà pris, en 949, les noms de Marcus Aurelius, qu'il porte sur ce marbre, fut décoré du titre d'*Auguste* par son père; il n'est pas

(1) Gruter, *fol.* XXIX, nº 12.

non plus postérieur à l'année 964 de la ville, ou 211 de l'ère chrétienne, temps où il succéda à son père.

L'inscription qui suit, provient aussi de Narbonne; elle a, peut-être, été gravée en même temps que les précédentes : beaucoup de particuliers affectaient, eux aussi, d'offrir des sacrifices de cette nature, lorsque le peuple en corps invoquait les dieux pour la conservation des maîtres de l'Empire. Voici les lignes à demi effacées que Scaliger retrouva sur ce monument taurobolique :

MATRI DEVM.
TAVROPOLIVM IMI.....
ACCEPIT. LIGVRIA. TYMELE
A. M. SACRIS. . . . . . POST.

Une autre femme, Axia Paulina, fille de Caius, fit aussi célébrer un Taurobole, à Narbonne, ainsi que l'atteste cette autre inscription. (1)

MATRI. DEVM
TAVROPOLIVM
QVOD. FECIT
AXIA. C. F. PAVLINA
SACERD
Q. PASQVIO. CHRESTO (2).

L'inscription suivante, qui existait, il y a peu d'années, et qui existe peut-être encore, dans la courtine flanquée par les bastions Saint-Côme et Saint-François, à Narbonne, indiquait à la fois, par les têtes de taureau et de bouc qui y étaient sculptées, un Taurobole et un Criobole. Voici ce qu'on lisait sur la partie supérieure de cet autel :

---

(1) Gruter, *fol.* XXIX, n° 8. — On peut regarder comme un fragment cette autre inscription taurobolique, en caractères d'une très-grande hauteur, qui provient aussi de Narbonne, et qui ne contient que ces mots :

MATRI DEVM. TAVROPOLIVM

(2) Gruter, *fol.* XXI, n° 4.

IVNIA BABIN. . . .
I. IVNO DON. DE. XII.

Au-dessous des têtes sculptées était l'indication de l'époque du sacrifice; on y lisait, en effet, les noms des consuls en charge :

NVMIO BALBINO
FVLVIO. AELIS COS.

Je n'ai point vu cette inscription, et je ne la rapporte ici que d'après des copies, sans doute inexactes. On sait que pour remplir les gouvernements des Provinces, dévolus à des personnages consulaires, les empereurs ne donnaient, que pour quelques mois, le titre de consuls à ceux qui leur paraissaient avoir mérité cet honneur, et qu'ils leur en substituaient d'autres, qu'on appelait *subrogés*. Les noms, gravés sur ce monument de Narbonne, ne paraissant pas dans les Fastes tels qu'ils sont écrits ici, on pourrait croire, d'abord, qu'ils indiquent des consuls subrogés ou substitués, oubliés dans ces mêmes Fastes; mais on s'aperçoit bientôt que ces noms ont été mal lus, et que nous devons reconnaître ici, *M. Nummius Primus Senecio Albinus*, au lieu de NVMIO BALBINO, et *Lucius Fulvius Rusticus Æmilianus*, indiqué par les copistes sous les noms de FVLVIO AELIS. La lettre initiale P, du nom *Primus* aura été prise pour un B, et, jointe aux lettres suivantes, aura formé le surnom de *Balbinus*, alors qu'il fallait lire seulement *Albinus*. Le nom *AEmilius*, abrégé sans doute sur le monument, n'a pas de même été reconnu par les copistes. Ces deux consuls, NVMMIVS *Primus Senecio* ALBINVS, et *Lucius* FVLVIVS *Rusticus AEmiLIanuS*, étaient en fonction l'an 959 de la ville, qui répondait à l'an 206 de notre ère. Caracalla régnait alors avec Geta son frère. La ville de Narbonne avait, par le Taurobole dont j'ai rapporté l'inscription, montré son attachement à la famille impériale; elle lui en avait donné une autre preuve, en élevant un monument en l'honneur de Julia Domna, femme de Septime Sévère. Les médailles donnent à cette princesse, née à Emèse, en Syrie, les titres les plus pompeux : c'est la *Venus Genitrix*; c'est la *Vesta mère, Vesta mater;* la *Sainte Vesta, Vesta sancta;* c'est la *Mère des armées, Mater Castrorum;* la *Mère du Sénat, Mater Senatûs;* la *Mère de la Patrie,* MAT. PATRIAE; et lorsque ses deux fils occupèrent

le trône impérial, elle fut la *Mère des Augustes*, *Mater* AVGG. (1) Mais toute cette félicité, toute cette grandeur, qu'attestent de nombreux monuments, disparurent comme uu vain songe. Elle vit Geta, le plus jeune de ses fils, assassiné dans ses bras par Caracalla (2) son frère; et, lorsque celui-ci fut assassiné à son tour (3), elle ne voulut plus vivre. Le monument que les *Decumani* de la Colonie de Narbonne lui érigèrent, date d'une époque où Julia Domna, nommée aussi sur les médailles *Julia Pia Augusta, Julia Pia Felix*, ne pouvait prévoir les maux qui devaient un jour fondre sur elle. On peut croire que cette inscription était placée sur la face principale du socle d'une statue; elle est conçue en ces termes :

IVLIAE. DOM (4)
NAE. AVGVSTAE
IMP. CAES. L. SEP
TIMI. SEVERI. PII. PER
TINACIS. AVG. ARA
BICI. ADIABENICI
P. P. P. M. TRIB. POT
IMP. VIII. COS. II. ET
M. AVRELI. ANTONI
NI. CAES. MATRI
ITEMQVE. CASTRORVM
DECVMAN. NARB

Bassianus, plus tard Caracalla, porte dans cette inscription les noms de Marcus Aurelius Antoninus, qu'il prit en l'année 949 de Rome, ou 196 de

(1) Souvent la même médaille donne, à la fois, les titres de Mère des Augustes, de Mère du Sénat, de Mère de la Patrie, à Julia Domna : MAT. AVGG. MAT. SEN. MAT. PAT.

(2) L'an 965 de la ville, ou 212 de l'ère chrétienne.

(3) L'an 970, ou 217.

(4) On lit DONI, dans Gruter, *fol.* CCLXVI, n° 7. C'est une faute typographique.

l'ère chrétienne, année où il fut déclaré *Cesar* par son père. Les Décumans de Narbonne lui donnent ce titre dans notre inscription. Elle doit donc être placée entre cette époque et celle où ce prince fut décoré du titre d'*Auguste*, ce qui eut lieu en l'année 951 de la ville, ou 198 de J.-C. Septime Sévère était alors, selon notre inscription, consul pour la seconde fois. Mais, d'après les Fastes (1), Sévère exerça pour la seconde fois le consulat en 947, ou 194 de notre ère, et alors Bassianus n'avait pas encore été déclaré *César*. On ne peut croire que l'inscription a été mal lue, en cet endroit, et qu'il faille y voir COS III, car le troisième consulat de Sévère tombant en l'année 955, ou 202 de J.-C, Bassianus était depuis quatre ans *Auguste*. Il semble donc que l'on doit entendre les sigles COS II, de l'inscription de Narbonne, comme exprimant, non point la dignité de consul, exercée en ce temps même, pour la seconde fois, mais seulement, que Septime Sévère avait déjà été deux fois consul. Ainsi notre inscription, en donnant à Bassianus, avec les noms de Marcus Aurelius Antoninus, qu'il prit en 949, le titre de *Cesar* dont il fut alors investi, doit être placée entre cette année 949 et l'année 951, où ce prince fut déclaré *Auguste*.

En outre des autels tauroboliques découverts à Narbonne, et du bas-relief représentant Atys et Cybèle, mentionné plus haut, on a retrouvé dans cette ville quelques figures des prêtres qui étaient spécialement consacrés au culte de la Mère des Dieux. Sur l'un de ces bas-reliefs, placé dans les murs, près de la *Porte Connétable*, on voit le buste d'un personnage coiffé du bonnet, ou *Corno* phrygien. On ne lisait, il y a cent cinquante ans, qu'une partie de l'inscription gravée sur ce monument, brisé en grande partie. Cette inscription était sépulcrale :

. . . . GENARIO
. . . NAE. C. L. TVRPE
L.

Un autre, dont j'ai donné la gravure (2), porte le *Corno*, la tunique à

(1) Mongez, *Dictionnaire d'antiquités*, II. 174.

(2) *Monuments Religieux des Volces Tectosages*, etc. p. 370, pl. XXIV. 2.

longues manches et les anaxyrides. Cette figure était placée dans les murs de la ville, non loin de la *Porte Royale.*

Je pourrais rapporter ici d'autres inscriptions, presque toutes inédites, et qui attestent la célébrité du culte de Cybèle, et même d'Atys, dans les contrées voisines de Toulouse. J'ai publié, autrefois (1), un bas relief, découvert à Narbonne, qui représente Cybèle et Atys. On aperçoit derrière la déesse les rochers du Mont Ida, d'où elle aurait reçu, dans les inscriptions et dans plusieurs écrits, outre le titre de Mère des Dieux, celui de Grande Mère Idéenne, *Matri Deum Magnœ Ideœ.* Les rochers du monument de Narbonne pourraient d'ailleurs rappeller aussi le Mont *Cybelus,* en Phrygie, qui, suivant Strabon (2), aurait donné son nom à cette déesse, opinion suivie par Étienne de Byzance (3), Festus (4), Suidas et quelques autres, qui, tous, diffèrent de celle de Servius (5) qui croyait que la Mère des Dieux avait été nommée Cybèle, parce que ses prêtres en lui offrant des sacrifices, tournaient et agitaient violemment la tête, ἀπὸ κυϐιςᾶν τὴν κέφαλὴν. J'ai découvert, dans les champs où existait l'ancienne *Calagorris* des *Convenœ,* un autre monument (6) qui représente Cybèle. Cette déesse est parfaitement caractérisée sur ce marbre. Sa tête est ornée de la couronne murale qui, suivant le poète Lucrece (7), lui aurait été donnée, parce qu'elle représente la Terre, sur laquelle s'élèvent tant de villes et de forteresses,

Muralique caput summum cinxere corona,
Eximiis munita locis quia sustinet urbes.

---

(1) *Monuments religieux des Volces-Tectosages, des Garumni et des Convenœ,* p. 137, pl. IV, n° 1.

(2) *Geogr.*

(3) *De Urb.*

(4) *Verb. Rom.*

(5) *AEneid.*

(6) C'est un médaillon, en marbre blanc, ayant 0,82 de haut, sur 0,60 de large.

(7) *De Rer. nat.*

C'est encore dans les ruines de *Calagorris* des *Convenæ*, qu'a été retrouvé un autre monument qui représente Atys; sa tête est couverte du *corno*, ou bonnet phrygien, ses cheveux tombent en longues boucles sur ses épaules. On sait que l'on possède des inscriptions consacrées en commun à la *Mère des Dieux*, *Grande Mère Idéenne*, et à *Atys*.

M. D. M. I. ET ATTINIS (1).

Le culte de Cybèle dura longtemps encore dans les Gaules, même après l'établissement du Christianisme. Peut-être est-ce par cet amour que les Gaulois portaient à toutes les superstitions, et que César avait déjà remarqué de son temps: *Natio est omnium Gallorum ad modum debita Religionibus* (2). Il est certain que, dans des temps assez bas, Berecynthie fut promenée à travers les champs et les vignes sur un char traîné par des taureaux. C'était, dit Grégoire de Tours (3), pour obtenir de la Mère des Dieux, la conservation des biens de la terre. Le peuple chantait des hymnes religieux, en accompagnant la déesse, et formait des danses sacrées autour de son char. Les actes de S. Symphorien confirment ce récit. Mais, quoique populaire, en quelque sorte, le culte de Cybèle ne le fut peut-être pas plus que celui de Jupiter, dans les Pyrénées, car on y découvre, presque chaque année, de nouveaux monuments consacrés à ce Dieu. Dans le nombre il faut distinguer ceux que M. Rumeau, amateur distingué, a recueillis et placés dans ses collections, depuis peu de temps. Un autre qui provient de cette portion de territoire qu'habitaient les *Consoranni*, et dont nous nous occuperons bientôt, est remarquable par sa bonne conservation.

L'un des monuments découverts naguères à Hèches, dans la vallée de la Neste, fut aussi consacré à Jupiter *Très-Bon et Très-Grand*. C'est un autel en marbre blanc, haut de 0, 40. Sur sa face principale est sculpté, assez grossièrement, un buste qui paraît vêtu à la romaine. Au-dessus de lui on

(1) *Thesaur. inscrip.*
(2) *De Bello Gallico*, VI, 16.
(3) *In vit. S. Simpl.*

a représenté un vase à deux anses, une patère ronde et un objet qui pourrait être pris pour un autre vase, si l'on n'y retrouvait une tête de taureau. Sur l'un des côtés est une patère à queue; au-dessus de la corniche et entre les cornes de l'autel, on remarque trois caractères gravés en creux :

I. O. M.

C'est-à-dire : *Iovi Optimo Maximo.*

L'ancien Conserans a fourni plusieurs monuments remarquables, qui, dessinés par moi, vont être reproduits dans *l'Archéologie Pyrenéenne* (1). L'un d'entre eux, était placé dans l'église du village de Lescure (2), il a été transporté à Foix et placé dans la bibliothèque publique de cette ville, par M. Rambaud, qui en est le Conservateur. C'est un autel votif en marbre, ayant 0, 595 centimètres de haut. Le dé a pour support une base sculptée avec soin. Il est surmonté d'une corniche élégante. Une patère ronde et un préféricule ornent les faces latérales. Sur le côté principal on lit l'inscription suivante :

I. O. M.
AVTORI
BONARVM
TEMPES
TATIVM (*Sic.*)
... VAL. IVSTVS.

Cette inscription n'est pas dénuée d'importance, puisqu'elle ajoute à ce que l'on savait déjà sur les attributs de Jupiter, et sur les épithètes et les surnoms qui lui furent donnés. Leblond a réuni, dans une dissertation qui remporta, en 1770, le prix de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tout ce que l'on savait à ce sujet; mais il ignorait l'existence de l'autel qui était placé à Lescure, dans le chœur de l'église. Millin, qui a voulu

(1) On sait que quelques fragments de cet ouvrage ayant été présentés en 1823, à l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), la Commission des Antiquités Nationales crut devoir exprimer le vœu que les travaux de l'auteur fussent publiés aux frais de l'État.

(2) Village de l'arrondissement de Saint-Girons.

donner aussi (1) les divers surnoms de Jupiter, ignorait l'existence de ce monument.

Jupiter était le plus puissant des dieux. On lui attribuait, en général, et les châtiments subis par les peuples et par les particuliers, et les biens qui récompensaient la piété et les vertus. Ici l'influence que lui reconnaît l'inscription de Lescure rappelle que lorsque le prêtre de Jupiter plongeait une branche de chêne dans la fontaine du mont Lycée, les moissons, les fruits, qu'une longue sécheresse allait faire périr, recevant une pluie abondante, reprenaient une nouvelle vie. C'est, sans doute, sous l'empire d'une idée semblable à celle qui engagea Valerius Justus à élever le monument rapporté ici, que l'on donna à ce Dieu l'épithète de *Pluvius*, Ὀ'μβριος, et d'*Innoxius*, Απήμιος. C'est le Jupiter bienfaisant, bien différent du *Jupiter Prodigialis*, dont on croyait appaiser la colère en lui offrant un gâteau salé, comme Plaute nous l'apprend (2). Le Jupiter adoré par Valerius Justus n'était peut-être pas différent de celui qui, selon saint Augustin (3), portait le nom d'*Almus* ou d'*Alumnus*, parce qu'il était considéré comme donnant la nourriture à toutes choses, et pareil à celui auquel les peuples de l'Ombrie avaient donné le surnom de *Paganicus* (4), sans doute, parce qu'ils lui rendaient des hommages pendant les *Paganalia*, fêtes que chaque village célébrait, pour la réussite de la culture des terres, réussite qui dépendait surtout des saisons favorables, dons du puissant maître de toutes choses.

Dans la Grèce et l'Italie, une notable portion des montagnes était consacrée à Jupiter. Il en fut de même des Pyrénées, lorsque cette vaste chaîne fut soumise à la domination romaine. Les hauteurs étaient les lieux où les anciens se plaisaient le plus à lui dresser des autels et à lui ériger des temples : Πᾶν δε ὄρος του Διὸς ὀνομάζεται. Et, comme on l'a dit avant nous, l'usage en était si bien établi, que ce Dieu fut surnommé Επάκριος, *sur les montagnes*; et aussi Ἀκραῖος, *sur les hauteurs*, comme l'indiquent surtout

(1) *Dictionnaire portatif de la fable*, p. 573.

(2) *Amphit.*

(3) *De Civ. Dei*, liv. VI, VII.

(4) Gruter, fol. XXI. n° II.

les médailles de Smyrne sur lesquelles on lit : ΖΕΥΣ ΑΚΡΑΙΟΣ ΣΜΥΡΝΑΙΩΝ.

Valerius Justus était déjà connu par d'autres monuments, retrouvés aussi dans le pays des *Consoranni*. L'un d'eux, encore inédit, est un bel autel sépulcral (1) sur la face principale duquel on lit cette inscription :

D. M.
IVLIAE SERGI. F.
PAVLINAE
M. VAL. IVSTVS
CONIVGI
SANCTISSIMAE.

La lettre M, formant l'indication du prénom *Marcus*, manque seule sur le marbre consacré à Jupiter; mais il paraît qu'elle y existait autrefois.

Qu'il me soit permis de faire remarquer en passant que la Julia Paulina, fille de Sergius, à laquelle cet autel sépulcral fut élevé, est la même à laquelle, suivant une inscription donnée par Gruter (2), Marcus Sergius Paulus, son fils, dédia aussi un monument. Ce marbre existait naguère encore, non loin de la ville capitale des *Consoranni*. L'inscription est ainsi conçue :

D. M.
IVLIAE SERGI
FILIAE PAVLINAE
M. SERGIVS PAV
LVS. MATRI. P.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que la ville de Narbonne reconnaît, pour son Apôtre, et pour son premier évêque, un saint personnage nommé *Paul Serge*. Grégoire de Tours le fait venir dans les Gaules avec saint Trophime, saint Saturnin et quelques autres, vers le milieu du troisième siècle. Il avait reçu sa mission du saint Pape Fabien ; mais on ne dit point qu'il fut originaire de l'Aquitaine. Les Actes se taisent trop souvent sur

---

(1) Il est conservé dans le jardin de feu M. Roques, peintre, correspondant de l'institut et chevalier de la Légion-d'Honneur, habile artiste, qui fut le premier maître de M. Ingres.

(2) *Fol.* MCXXIX, n° 4.

les premiers temps des Confesseurs et des Martyrs de la foi. Il n'y aurait rien de fort étrange dans l'envoi d'un Apôtre gaulois pour prêcher les nouvelles croyances dans la Gaule. Julia Paulina était fille d'un habitant des Pyrénées nommé Sergius; le fils qu'elle eut de Marcus Valérius Justus, aurait pris, selon l'habitude, le nom de son aïeul maternel *Sergius*, et celui de *Paulus*, de sa mère. Ce rapprochement, ne serait pas dénué d'intérêt, si l'on reconnaissait ici, en effet, le fameux Paulus Sergius, nommé vulgairement *Saint Paul Serge*. L'on aurait retrouvé par là une page des Annales chrétiennes de la Gaule méridionale, et des notions sur l'origine de l'un des plus célèbres compagnons de Saturnin et de Trophime.

J'ai cru devoir donner avec exactitude les noms des lieux où l'on a découvert les monuments rapportés dans mes écrits. Par là on pourra parvenir à mieux connaître l'ancien état de ces contrées si l'on veut en retracer l'histoire. Quelques hommes célèbres ont trop souvent négligé de le faire. Scaliger s'est contenté, en général, en rapportant les inscriptions recueillies par lui dans le *Comminges*, d'écrire au bas de ses copies : *In Convenis*. Quelques autres, en trouvant des inscriptions dans une localité, ont attribué à celle-ci les monuments qu'ils y rencontraient. Ainsi, Millin (1), voyant à Toulouse, dans le cabinet du sculpteur F. Lucas, une très-belle urne en marbre, ornée de deux têtes de Jupiter Ammon, et de guirlandes, ne s'est pas informé du lieu d'où provenait l'inscription qui en occupe la face principale, et que voici :

D. M.
D. AEMILI ROMANI
D. AEMILIVS CASSIANVS
FIL. PATRI PIISSIMO
FECIT. (2)

---

(1) *Voyage dans les départements du midi de la France*, IV, première partie, 449, 450.

(2) C'est-à-dire : *Aux Dieux Manes. A D. Æmilius Romanus. D. Æmilius Cassianus, à son père très-chéri.*

Il a autorisé, par là, les antiquaires qui lui ont succédé à donner ce monument à la ville de Toulouse, tandis qu'il fut porté de Rome par le sculpteur Lucas, dont j'ai été, durant quelques temps, l'élève, et dont les notes archéologiques sont, en partie, demeurées dans mes mains. Millin a aussi copié, dans ce cabinet, cette autre inscription, également apportée de Rome, et il a cru qu'elle avait été trouvée à Toulouse :

OCTAVIAE POLLITAE
CYRIACETI. PATRONAE
DVLCISSIMAE. QVAE
FVIT. COIVX. (1) L. SEPTI
MI. ADIVTORIS. QVON
DAM. EVOK. PATRONI
MEI L. SEPTIMIVS
ARMENTARIVS
PATRONAE. DIGNISSIMAE

Les copies d'inscriptions, que l'on trouve dans l'ouvrage de Millin, sont presque toujours inexactes, alors qu'elles n'ont pas été faites par M. Winckler, son compagnon de voyage. Parmi plusieurs centaines d'erreurs que je pourrais signaler, je ne ferai remarquer ici que quelques-unes de celles qui tiennent à l'objet spécial de ce Mémoire (2). Arrivé à Auch, M. Millin af-

---

(1) M. Millin lisait EOIVX, et FVOK, à la sixième ligne.

Ces deux inscriptions ont passé, du cabinet de M. F. Lucas, dans celui de M. Augustin Dastarac. A la mort de celui-ci, elles ont été transportées à Auch, dans le riche cabinet de M. de Berot de Cologne. La dernière doit être traduite ainsi : *A Octavia Pollita Cyriacetis, très-douce patrone, qui fut la femme de Lucius Septimius Adjutor, ancien légionnaire, mon Patron. L. Septimius Armentarius, à sa très-digne Patronne.*

(2) Je ne puis cependant m'empêcher de faire remarquer deux erreurs de fait qui donneront une idée de l'exactitude du savant antiquaire. En parlant de l'église cathédrale de Toulouse, il dit (tome 4, p. 451) : « Sous le maître-autel, qui a été exécuté par Drouhet, il y a quelques cryptes décorées de petites colonnes, qu'on prétend avoir été tirées de l'amphithéâtre. » A cela je répondrai : « Il n'y a jamais eu de cryptes sous le maître-autel de l'église cathédrale, et M. Millin a appliqué, à l'autel de celle-ci, ce qu'il a lu dans

firme (1) qu'il y a, dans la salle où s'assemble l'Athénée, quelques inscriptions antiques qui ont été trouvées dans les environs. Il a même la prétention d'en donner le dessin, et l'on ne trouve, dans ses pages, que de méchantes lignes formées de filets d'imprimerie. Dans le nombre de ces monuments, il cite un autel votif sur lequel il lit l'inscription suivante :

NYMPHI (2)
AVG.
VALERIA
HELLAS
V. S. L. M.

Mais ici, en citant même M. d'Orbessan, (3) qui a inséré ces lignes dans une de ses dissertations, comment peut-il annoncer qu'il a vu ce monument à Auch, où il n'a jamais été porté? Acquis à Bagnères-de-Luchon, vers 1760, par l'abbé Bertrand, de Toulouse, il est demeuré dans le cabinet de ce savant Numismate jusqu'en 1808, époque où l'Académie des Sciences l'acheta, d'après ma demande, et le fit placer dans le Musée. Comment M. Millin a-t-il pu voir, dans la même salle, à Auch, le bel autel qui offre sur sa face principale cette inscription :

---

un Mémoire de M. de Montegut (*Histoire et Mémoires de l'Académie des Sciences de Toulouse,* tome 1, première série, in-4°), sur les cryptes de Saint-Michel, église située dans la campagne, à plus d'une lieue de l'église cathédrale. » En parlant de l'église de Saint-Saturnin (*ibidem,* p. 452), il assure qu'au-dessus du grand autel est le mausolée du saint dont cette église porte le nom. « C'est, ajoute-t-il, une construction gothique d'un bon goût. » Hélas! plus de soixante-dix ans avant le passage de M. Millin à Toulouse, le mausolée *gothique* avait disparu, et à sa place, Rossat avait élevé le baldaquin qui existe encore, et qui n'a rien de *gothique,* ou, pour parler convenablement, rien qui rappelle le moyen-âge. Il cite l'*Histoire générale de Languedoc*, tome 2, p, 292, qui donne un dessin du vieux mausolée; mais il aurait pu, en allant visiter l'église de Saint-Saturnin, s'apercevoir du changement opéré depuis la publication de ce volume.

(1) Même tome, p. 469 et suiv.

(2) Il y a NYMPHIS sur le marbre.

(3) *Mélanges*. tome 1, p. 294.

SACRVM
MINERVAE
MARCVS
ATTIVS
SABINIANVS
V. S. L. M.

Les lettres initiales qui terminent l'inscription indiquent ces mots : *Susceptum Votum Solvit Lubens Meritò.*

Ce marbre, très-mal figuré par d'Orbessan (1), n'a jamais été placé dans l'une des salles de l'Athénée d'Auch. Il fut porté à Toulouse avec le suivant, et mis dans le cabinet du savant que nous venons de nommer. C'est de là que ces autels ont été transportés, par mes soins, dans le Musée de Toulouse (2). Le troisième autel, que Millin aurait *vu* (3) à Auch, est un peu mieux représenté dans la gravure de d'Orbessan (4). Une patère ronde et un préféricule sont sculptés sur ses petits côtés; la face principale offre cette inscription :

SEX
ARBORIBVS
Q. FVFIVS
GERMANVS
V. S.

---

(1) *Mélanges*, tome 2, p. 356. Cet autel a été trouvé à Saint Guiraud, dans le comté d'Astarac.

(2) *Notice des monuments antiques et des objets de sculpture moderne, conservés dans le Musée de Toulouse*, par du Mège, in-8°, 1828, p. 16.

Description du Musée des Antiques de Toulouse, par du Mège, in-8: 1835, p. 49. Voyez aussi: *Monuments Religieux des Volces Tectosages, des Garumni et des Convenæ*, in-8° par le même: Paris, 1814, p. 288, n. 30 *bis*.

(3) *Voyage dans les départements du Midi.* IV. 1re partie, p. 474.

(4) *Mélanges*, II, p. 353.

C'est-à-dire : *Aux Six Arbres, Quintus Fufius Germanus , a acquitté son vœu.*

M. d'Orbessan ayant lu, à la troisième ligne, le nom RVFIVS, tous ceux qui se sont occupés ensuite de ce monument ont cru a cette leçon, et en ont fait autant (1); d'après une autre copie (2), j'avais cru qu'il fallait lire RVFIVS. Ayant depuis plusieurs années ce marbre sous mes yeux, dans la *Galerie des Empereurs* du Musée de Toulouse, j'ai reconnu que celui qui a élevé cet autel, se nommait Q. FVFIVS GERMANVS.

Quelques antiquaires ont cru que le monument dédié, SEX ARBORIBVS, était le seul de ce genre. Mes recherches en ont fait découvrir deux autres, dans les lieux voisins de Saint-Gaudens. Ainsi, il n'est pas assuré que, comme le disait Millin, « ce soit un simple bouquet d'arbres qui ombrageait la maison de Germanus, et qui lui semblait devoir être l'asile de quelque divinité champêtre; » c'est un dieu particulier. Sur l'un des autels que j'ai retrouvés et qui lui sont consacrés, on voit cette inscription :

SEXS *(Sic.)*
ARBORI DEO
L. POMPEIV. . . ,
I A. AELIANs

A la dernière, ligne il faut lire apparemment AELIANVS. Il n'y a point de vases de sacrifices sur les faces latérales; les caractères sont beaux; cependant, comme dans quelques inscriptions, dont la date remonte au second siècle, on remarque ici une lettre inscrite dans une autre. On retrouve la même singularité dans l'inscription suivante, consacrée aussi aux *Six Arbres* déifiés :

EX VOTO
SEX ARBORI
DEO

---

(1) *Mélanges*, tome 11, p. 353 et suiv.
(2) *Voyage dans les départements du midi*, IV, 474.

L. DOMIT
CENSORINVS
V. S. L. M.

Un préféricule et une patère ornent les côtés de ce beau monument, élevé par Lucius Domitius Censorinus, pour acquitter le vœu qu'il avait fait.

Gruter a rapporté (1), d'après Ursinus, une inscription où l'on a mentionné un *C. N. Domitius Censor.* Le personnage qui consacra l'autel votif que nous venons de rapporter appartenait-il à la même famille ? C'est ce que l'on ne peut affirmer. Le surnom de *Censorinus* se retrouve d'ailleurs sur beaucoup de monuments.

Qu'il nous soit permis de faire remarquer ici l'intérêt que présente notre mythologie pyrénéenne. Là se déroule toute une série de noms divins, que les auteurs n'ont point connus, ou qu'ils ont complétement négligés. Dans cette contrée, les génies de l'Ibérie, de l'Aquitaine et de la Celtique, attestent la rencontre, la fusion, peut-être, de divers systèmes religieux. La conquête romaine ne fit point disparaître ces cultes divers ; ces déités, barbares aux yeux des maîtres du monde, elle se les approprie ; et c'est dans la langue de la ville éternelle que s'expriment les adorateurs de ces êtres surnaturels. Une sorte de syncrétisme s'opère ; les Aquitains font des offrandes aux dieux de Rome et de la Grèce ; ils recherchent, ils comparent les attributs des uns et des autres. Leur *Leherennus* est le *Mars* des peuplades pyrénéennes, qui, souvent, gravent les deux noms sur le même monument, et quelquefois les séparent, si ce n'est peut-être par la pensée, du moins par l'appellation. C'est ce que fit *Caius Minutius Potitus*, en élevant un autel qui provient de Pousac, village peu éloigné de *Vicus Aquensis*, actuellement Bagnères-de-Bigorre. Là existait une castrametation romaine, et Oihenart dit (2) que cet autel fut trouvé *in Posaco monte, inter veteris columnæ rudes*. L'autel présente sur sa face principale cette inscription encore bien conservée :

---

(1) *Fol.* CCVI, I.
(2) *Notit. utriusq. Vascon.*

MARTI
INVICTO
MINICIVS
POTITVS
V. S. L. M (1)

Les particuliers qui élevèrent aussi à *Mars* les monuments dont nous allons nous occuper ne le confondirent pas avec *Leherennus*, comme l'ont fait beaucoup d'autres Aquitains.

On vient de voir que Mars fut adoré dans la Gaule Aquitanique sous le nom de *Leherennus*. J'ai publié plusieurs monuments recueillis dans nos montagnes, et portant pour inscription : MARTI LEHERENNI. Le Musée de Strasbourg possède un monument de ce genre, et sur lequel Mars est représenté. S'il ne provient pas des Pyrénées, s'il appartient réellement, par son origine, au lieu où il existe maintenant, on pourra en conclure, ce que l'on n'a pas fait jusqu'à présent, que, des Pyrénées jusqu'au Rhin, le dieu de la guerre était révéré sous le nom de *Leherennus*, et il faudrait rechercher si ce ne serait pas le même Dieu que celui qui, selon Keysler (2), était adoré dans la Thuringe sous le nom de Lahran. Des découvertes récentes, et encore inconnues, nous ont révélé l'existence de quelques autels consacrés à Mars, sans qu'on lui ait donné, sur ces marbres, le surnom, ou l'épithète de *Leherennus*, que l'on retrouve sur beaucoup d'autres.

Le village de Monsérié, dans la vallée de la Neste, nous a conservé, par de nombreux autels votifs, le souvenir du dieu Ibérien, ou Aquitain, *Ergè* (3), devenu pour nous l'objet d'une Notice publiée dans les *Mémoires* de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse (4). Là, on a découvert aussi plusieurs monuments, encore inédits, et qui furent dédiés à Mars. Le premier, qui est en marbre blanc et d'une forme très-simple, n'a que 0, 24

(1) *Votum Solvit Lubens Meritò.*
(2) *Antiquit. septentr.*
(3) Voyez : Note B.
(4) 3me Série, Tome III, p. 346.

centimètres de hauteur. Sur sa face principale on lit, en caractères tracés très-irrégulièrement, cette inscription, en cinq lignes :

MART
I DEO
ALPIN
VSVSL

M

Elle peut être traduite ainsi :

« Au dieu Mars, Alpinus a volontiers acquitté le vœu qu'il avait fait. »

La lettre A, initiale du nom *Alpinus,* affecte sur ce marbre la forme d'un *lambda,* λ. On a de nombreux exemples de cette figure de la première lettre de l'alphabet latin. Le graveur n'ayant pas espacé assez bien les sigles de la quatrième ligne, a été forcé de placer le dernier caractère sur le socle du monument.

Ce manque d'ordre, qui indique l'ignorance de l'ouvrier, se retrouve sur un autre autel, très-petit, découvert aussi à Monsérié. Ce monument a un peu moins de 0, 13 centimètres de haut. On lit sur sa face la plus unie cette inscription :

MART
I DEO
CAND
IDA V.
S. L. M.

La lettre A du mot *Marti,* a, comme dans le nom d'*Alpinus*, de l'inscription précédente, la forme d'un *lambda.* Le marbre ayant souffert, je n'oserais affirmer qu'il faut lire, à la troisième et à la quatrième ligne, le nom CANDIDA ; ce serait celui d'une femme, qui aurait fait un vœu à Mars. Les quatre dernières lettres de l'inscription annoncent l'accomplissement de ce vœu : *Votum Solvit Lubens Meritò.*

Quelques autres monuments ont été retrouvés, particulièrement dans le bois de Monsérié. D'autres autels du même Dieu ont été découverts à

Hautaget. Tous ces objets ont été recueillis avec soin par M. Rumeau, receveur des finances, qui a sauvé ces précieux débris d'une destruction assurée. Je le prie d'agréer ici les actions de grâces que je crois devoir lui adresser au nom de tous les amis de l'archéologie. Un assez grand nombre d'autres marbres, et quelques objets antiques d'une autre espèce, ont été aussi le fruit de ses recherches. Parmi les premiers, je crois devoir signaler ici un petit autel votif dont la face principale contient cette inscription :

BELEX
SAPALONIS (*Sic.*)
V . S . L . M

La formule qui la termine, et qui est bien connue, indique que ce monument a été élevé pour acquitter un vœu. Mais ce vœu, à quelle divinité avait-il été adressé? Belex, est le nom de celui qui éleva cet autel; un fragment d'inscription, trouvé à Monsérié, nous avait déjà fait connaître l'existence de ce particulier. On lit, en effet, sur ce marbre :

... V ...
BELEX
CON IS
FIL. VSLM.

Le premier autel découvert à Monsérié contient-il le nom de la Déïté révérée par l'Aquitain Belex? On lit sur le dessin qui m'a été envoyé par M. Rumeau, SAPALONIS. Si ce mot n'indique pas la patrie de Belex, peut-être on aurait, dans SAPALONI, le nom de l'un de ces génies, naguères inconnus, qu'adoraient les habitants de nos montagnes.

Cependant il paraîtrait plus conforme à la règle de lire, dans la premiere inscription, SAPALONI *Filius*; mais la seconde semble infirmer cette conjecture, puisqu'on y voit très-lisiblement ... CON IS FIL. Un autre monument nous avait déjà montré que le nom Belex entrait en composition dans

d'autres noms. Ainsi celui qui éleva un autel à Baesert (*Baeserte Deo*), (1) se nommait Har*belex*. Un autel votif, jusqu'à présent inconnu, va confirmer cette dernière remarque ; et, en faisant connaître un Dieu Aquitain, ou Gaulois, jusqu'à présent ignoré, nous donnerons, selon toute apparence, la vraie leçon du nom du père de Belex.

Cet autel porte, sur sa face principale, l'inscription suivante :

ARPENINO
DEO
BELEX BE
LEX CONIS. F.
V. S. L. M.

Dans l'inscription précédente, tracée sur un monument en grande partie mutilé, on lit, au-dessous du nom de BELÈX, ... CONIS FIL, et les mêmes lettres se trouvant ici, on peut en conclure, qu'avec celles qui les précèdent, elles nous donnent en entier le nom du père de celui qui éleva ces autels.

S'il y a peu d'incertitude à ce sujet, on peut en avoir sur la vraie manière de lire le nom du Dieu auquel ce marbre fut consacré. On peut y voir, soit APPENINO ou ARPENINO. Je crois cependant qu'il faut adopter le premier nom, et l'on pourrait y retrouver le Dieu Pennius de Gudius, ou le *Peninus* de Guichenon (2).

---

(1) Voyez *Monuments religieux des Volces*, etc., p. 348, n° 67. Voici l'inscription gravée sur cet autel, découvert par nous dans le village d'Huos, et qui provenait du lieu de *Basert* :

BAESERTE
DEO
HARBELEX
HARSI. F.
V. S. L, M.

(2) Gudius, p. 54, n° 6. — Guichenon, *Histoire de Savoie*, liv. 1, chap. 4. L'un et l'autre donnent l'inscription consacrée à ce Dieu ; mais le premier écrit *Pennio*, tandis que le second lit :

LVCIVS LVCILIVS

Tite Live parle de l'origine du nom de *Pennines*, donné à une portion des Alpes (1). Mais on ne saurait adopter son sentiment. Servius (2) croyait que le nom des Alpes *Pennines* venait d'une déesse nommée *Penina;* Caton l'ancien (3) fait naître la déesse *Apennina*, d'Apis, et il ajoute que ce nom est le même que celui de *Taurina*....

La linguistique pourrait, peut-être, fournir une explication plus satisfaisante que celles que l'on voudrait tirer des textes de ces auteurs.

Dans l'ancienne langue Celtique, à ce que l'on assure, et encore aujourd'hui, dans le Celto Breton, *Pen*, ou *Penn*, signifie tête, sommet, partie élevée, et ce nom ou cette épithète convenait parfaitement à cette partie des Alpes qui la portait. Il est encore donné à des lieux très-élevés: ainsi, le château de *Penne*, en Albigeois, le château de *Penne*, en Agenais, sont situés sur des rochers escarpés, qui s'élèvent au-dessus des hauteurs voisines. Ce mot a beaucoup de composés. « Il sert, dit M. Legonidec (4), à former plusieurs noms de lieux et de familles, tels que *Pen*hoat, *Penn*arith, *Pen*gueris, *Penn*angueris, etc... » On a vu qu'il était conservé, en entier, dans la dénomination de deux châteaux célèbres durant le moyen-âge; on le retrouve dans beaucoup de noms de lieux voisins de Toulouse, tels que Labastide de *Penne*, *Penn*autier, etc. Plusieurs montagnes, situées dans les Pyrénées, portent le nom de *Penne*, que les

---

DEO PENINO
OPTIMO
MAXIMO
DONO DEDIT.

(1) *Neque Hercule montibus his.... ab transitu Pœnorum ullo Veragri incolæ jugi ejus norunt nomen inditum: sed ab eo quem in summo sacrarum vertice* Penninum *montani. appellant.* Decad. III.

(2) In Æneid. *Denique loca ipsa quæ rupit (Annibal), Apenninæ Alpes vocantur, quamvis legatur à* Penina Dea, *quæ ibi colitur, Alpes vocari.*

(3) *Aurea ætas usque ad Apim Deorum Italiæ ultimum, ut Antiochus Siracusanus scribit, à quo Apenninà, quam Taurinam idem interpretatur.*

(4) *Dictionnaire Celto-Breton*, ou *Breton-Français*, p. 362. On donne le titre de *Penn-a-gear*, tête, ou *chef* de la ville, au premier magistrat, au Maire.

Espagnols prononcent Peña (1). Beaucoup de familles du Comminges et du comté de Bigorre portent aussi le nom de *Penne* et de *la Pene* (2).

On peut croire que les lieux où l'on a retrouvé le monument du *Penninus* des Alpes, et de l'*Apeninus* des Pyrénées, étant couverts de montagnes, ces êtres mythiques n'étaient, pour les Gaulois, que le même génie, le Dieu des sommets, *la tête* des cîmes élancées qui forment les parties les plus élevées des deux chaînes. En lisant même, ce que nous ne croyons pas probable, ARPENNINO, sur le monument qui nous occupe, on ne devrait pas y rechercher un autre Dieu. La syllabe AR serait, en quelque sorte, l'article défini des Celto-Bretons, article qui, mis avant les consonnes, à l'exception de *d*, *n* et *t*, représente le monosyllabe *le* (3). Cet article est d'ailleurs encore en usage dans nos montagnes (4). Les noms de quelques autres Dieux dont j'ai retrouvé les autels dans le Comminges (5),

---

(1) *Peñ ablanca, Peña de las tres Sorellas*, etc.

(2) Nous distinguerons, entre autres, celle qui habite aujourd'hui Saint-Gaudens, et qui a produit M. LaPene, avocat distingué, ancien Maire de sa ville, maître ès-Jeux Floraux, et ancien Membre de la Chambre des Députés, et le Maréchal-de-camp d'artillerie, LaPene, son frère, connu par plusieurs ouvrages historiques, correspondant des Académies de Metz et de Toulouse, et membre de la Société Archéologique du Midi.

(3) Legonidec, *Dictionnaire Celto-Breton*, p. 14.

(4) *Ar*rat, *ar*adin, *ar*roc, *ar*raioun, *ar*rieu, *ar*ramatge, *ar*ramo, *ar*rebarbo, *ar*reboud... C'est-à-dire : *le Rat, le Raisin, le Roc*, etc.

(5) Voyez *Monuments Religieux des Volces Tectosages, des Garumni et des Convenæ*, p. 34, 52, 53. On lit sur le premier de ces autels :

ARMASTONI
DEO

Et sur le second :

ARARDO
DAEO (*Sic.*)
I. P. F.
V. S. L. M,

commencent aussi par la syllabe AR : ce sont les dieux *ARardus*, et *ARmaston*. On la retrouve en composition dans celui du Dieu *ALARDOSSVS* (1), et dans celui du Dieu NARDOSION, adoré aussi dans le pays des

(1) M. Millin, dont il faut signaler à chaque instant les omissions ou les graves erreurs, avait vu à Toulouse, chez le sculpteur F. Lucas, un autel votif, d'une assez grande dimension, mais dont la face mutilée n'offrait plus que cette partie de l'inscription qui y avait été gravée :

C· FABIVS CF
... ONTANVS
. . . RDOSSI
V. S. L. M.

Et il disait, (*Voyage dans les départements du Midi*, IV, 449), prenant pour la lettre I la lettre F, inscrite dans le C placé à la première ligne : « Cette sigle, CI, peut se rendre par *Cilo*, nom qui a été porté par quelques membres de la famille *Fabia*. Ce *Cilo* était probablement le client de ces *Fabius*, et il avait pris, selon l'usage, en devenant citoyen romain, le surnom de son patron, *Montanus*. — Au lieu de . . . R DOSSI, il faut peut-être lire F. DOSSI, fils de *Dossus*.... Mais il paraît plus probable que ce mot est la terminaison du nom d'une divinité topique, et qu'il faut lire : *Numini* DOSSI, « *à la divinité de Dossus.* »

En 1814 j'ai publié (*Monuments Religieux des Volces Tectosages*, p. 338, n° 51) ce même monument. Dans la figure donnée par M. Millin, l'autel n'a point de corniche, et en examinant, soit le dessin que j'en ai donné, soit le marbre lui-même, dans le Musée de Toulouse, on voit qu'il en existe des restes très-remarquables. Selon le savant voyageur, l'autel était entier, et cependant la plus grande partie du côté droit n'existait plus. F. Lucas avait substitué du plâtre au marbre absent, et sur ce plâtre il avait creusé la lettre M, initiale du nom *Montanus*, et les sigles V. S. de la dernière ligne, ne voulant pas, sans doute, tromper personne, car qui pourrait confondre du plâtre d'une éclatante blancheur avec un marbre noirci par le temps ? Le savant antiquaire aurait pu remarquer que le sigle de la première ligne n'était formé que par un C dans lequel se trouvait inscrite une F, et qu'il ne fallait pas proposer de lire *CIlo*, tandis que la réunion de ces deux lettres constituait l'abréviation que l'on explique ordinairement par ces mots : *Caii Filius*.

J'avais combattu (Même ouvrage, p. 339) l'explication de l'avant-dernière

Convenæ (1).

Nous retrouvons d'ailleurs, en outre des deux inscriptions citées ici, un autre monument consacré à une déité locale, et dont le nom commence de même par la syllabe AR. L'autel sur lequel l'inscription suivante a été gravée provient du village de *Saint-Pé* (Saint-Pierre) *d'Ardet*, ou *d'Artet*.

LEXEIA
ODANNI. F.
ARTEHE
V. S. L. M.

Voilà encore l'une de ces divinités des Pyrénées, dont l'origine peut être considérée comme Ibérienne. On retrouve, en effet, au-delà des monts qui nous séparent de l'Espagne, des lieux qui portent le nom de cette déité.

---

ligne, persuadé qu'on ne pouvait voir, dans cette partie de l'inscription, F. DOSSI, fils de Dossus, puisque l'on avait déjà *Caii Filius;* j'ajoutais qu'on ne pouvait pas lire non plus *Numini* DOSSI, à la divinité de Dossus, parce que la lettre initiale N n'existait pas sur le marbre, et que la lettre R qu'on y voit ne pouvait être prise pour un I, qui aurait dû terminer le mot *Numini*; je terminais ma remarque en établissant que les lettres R DOSSI de la troisième ligne étaient la terminaison du nom d'une divinité locale, que nous ne connaîtrions peut-être jamais. A ce sujet, mes craintes n'étaient pas fondées. En 1832 on a découvert un autel, maintenant placé dans la *Galerie des Empereurs*, n° 79, et sur lequel on lit :

ALARDOSSI
L. IVN. FVNVS
V. S. L. M.

C'est-à-dire :

A Alardossus, Lucius Junius Funus a volontairement acquitté le vœu qu'il avait fait. Il est évident que ce Dieu n'est pas différent de celui dont M. Millin avait vu un autel dans le cabinet de F. Lucas.

(1) Voyez Note *C*.

Ici celui de Saint-Pé, ou Saint-Pierre, a été ajouté pour montrer, en quelque sorte, le triomphe du Christianisme sur les souvenirs du culte qui l'avait précédé dans nos contrées. Cette inscription était inédite. Le monument sera représenté dans l'*Archéologie Pyrénéenne*, ainsi que tous les autres marbres découverts par mes soins.

Le nom d'*Odannus*, père de Lexeia, peut sembler étrange, mais les noms Ibériens, Aquitains et Celtes, que l'on retrouve dans nos contrées, sont, à ce qu'il me semble, un trait carastéristique qu'il ne faut point négliger, et qui peut être utile pour fixer un jour l'origine de nos peuplades, si diverses, et jusqu'à présent si peu étudiées.

Les inscriptions du Comminges nous avaient fait connaître une femme nommée aussi Lexeia; mais ce n'est point celle qui éleva un monument à *Artehe*. Cette dernière était femme d'Andostennus et fille d'*Ombexon*. Voici l'inscription gravée sur le monument qui lui fut consacré et que j'ai retrouvé il y a peu d'années (1) :

ANDOSTEN
LICINI. F. SIBI
ET LEXEIAE. OM
BEXONIS. F.· VXORI
ET. IVLIAE. IVL. F.

Malgré les exemples que je viens de rapporter, et quelques soient les probabilités qui pourraient autoriser à reconnaître sur le monument qui nous occupe la syllabe AR, initiale du nom de plusieurs divinités Pyrénéennes, il faut lire, sans aucun doute, APPENINO sur ce marbre. Le doublement de la lettre P, dans le nom du dieu, ne doit pas d'ailleurs être considérée comme une forme insolite, surtout dans nos inscriptions Pyrénéennes.

On doit regretter vivement la perte du plus grand nombre de ces monuments. En parcourant, naguères encore, les vieilles cités de la Novempopu-

---

(1) Voyez *Description du Musée des Antiques de Toulouse*, p. 171, n° 421

lanie, je n'ai plus retrouvé que des ruines muettes, là où j'avais vu autrefois de nombreux moniteurs de l'époque Romaine. J'ai regretté alors de n'avoir point acquis tous ces marbres, de ne les avoir point réunis à ceux qui ont formé, par mes soins, les longues séries que l'on retrouve dans le *Musée* de Toulouse.... Là seront, sans doute, conservés les monuments, dont l'explication doit terminer ce mémoire, monuments que la ville d'Elusa, métropole de la Novempopulanie, consacra à l'empereur Alexandre-Sévère et à sa mère Julia Mamea.

Elusa a été la capitale de la Novempopulanie, étant déjà le chef-lieu d'un peuple (les *Elusates*) mentionné par César (1). Plusieurs voies aboutissaient à cette ville, et le nom de *Ciutat*, (*Civitas*), indique la place qu'elle occupait autrefois. C'est de ce sol, qui renferme, sans doute encore beaucoup de monuments (2), qu'ont été retirés les deux fragments d'inscriptions qui vont être rapportées.

Le premier, et le plus considérable, placé aujourd'hui dans cette portion du Musée de Toulouse auquel on a donné le nom de *Galerie des Empereurs*, a été trouvé, au milieu de substructions considérables, de fragments

---

(1) *De Bello Gallico, lib. III, cap.* 27.

(2) Parmi ceux que j'en ai retiré, il faut distinguer une tête colossalle et très-belle, en marbre blanc, qui a fait partie d'une statue de Claude I (*Tiberius Claudius Drusus*). Sur le sommet de cette tête, on remarque une protubérance aplatie, au centre de laquelle existe encore un tenon en fer. J'ai cru reconnaître, à cet indice, la place du *nimbe*, que l'on a nommé βασιλεῖον τῆς κεφαλῆς, parce que les empereurs l'avaient adopté comme une marque de leur dignité. Trajan le porte sur les médaillons de l'arc de Constantin. La tête d'Antonin Pie en est ornée sur une de ses médailles *. On trouve aussi le *nimbe* sur celles de Fausta et de Constantin **. Servius *** décrit le *nimbe* de cette manière : *Propriè nimbus est qui Deorum vel Imperantium capita, quasi clara nebula ambire videtur.*

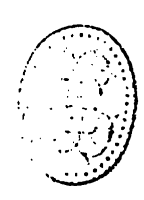
* *Oisel. Thesaur. num. tab.* 67., 1.

** *Morel. Specim. tabul.* 4. *n.* 4, 7, *n.* 1.

*** *Æneid. II,* 590.

de sculptures et de débris architecturaux. Elle a été gravée sur une plaque de marbre blanc, qui faisait peut-être partie du socle d'une statue représentant Alexandre-Sévère. Les caractères sont grands et d'une très-belle forme. Voici ceux qui sont conservés encore :

. . ANTONINO. . . . .
FILIO DIVI SE. . . .
. . . POTI. IMP. CAESARI
MARC. AVREL. SEVE
RO. ALEXANDRO. PIO
. - ELICI. AVG. PONTIF
. . . XIM. TRIB. POTES
. . . P. P. CON.
OC ON
. . . S P.



D'autres inscriptions en l'honneur du même prince, fournissent les moyens de rétablir ce qui manque au commencement de celle-ci.

Cet Antonin, mentionné sur notre marbre, est Varius Avitus Bassianus, surnommé Elagabalus, parce que, dès son enfance, il avait rempli, à Emèse, en Syrie, les fonctions de Pontife du dieu Elagabale. Il était fils de Sextus Varius Marcellus et de Julia Soemias, et il fut proclamé Empereur par les légions cantonnées dans la Syrie, l'an 971 de Rome, ou 218 de Jésus-Christ. En 974, il adopta Bassianus Alexianus, son cousin, et le déclara *César*. Elagabale avait pris les noms de Marcus Aurelius Antoninus; après son adoption, en 974, ou 221 de J.-C., Bassianus prit ceux de Marcus Aurelius Alexander, qu'il porte sur l'inscription d'Elusa; étant monté sur le trône impérial en 975, ou 222 de notre ère, il prit le titre *d'Auguste,* et ajouta le nom de Severus à ses autres noms. Comme il porte le titre d'*Auguste* et le nom de Sévère sur notre monument, celui-ci ne doit pas être antérieur à l'année 975, ni postérieur à l'an 988, ou 235, époque à laquelle il fut assassiné, près de Mayence.

On sait que le Musée de Toulouse possède une tête antique, en

marbre, qui a fait partie d'un buste, ou d'une statue d'Alexandre Sévère. Ce monument provient de *Calagorris* des *Convenæ*, ou de Martres. Le même établissement renferme une tête, en marbre noir, qui a beaucoup de ressemblance avec les portraits authentiques de Julia Mamea, mère de ce prince. On consacra aussi un monument à cette princesse dans Elusa, mais il ne nous reste plus qu'un très-petit fragment de l'inscription qui en faisait partie. Les caractères sont grands et beaux. Voici tout ce qui existe encore sur ce marbre :

....LIAE
....MEAE
....VSTAE
....TRI
....VSTI

C'est-à-dire : *ju*LIAE *ma*MEAE *aug*VSTAE *ma*TRI *au*GVSTI...

Julia Mamea qui, dans les inscriptions, et sur les médailles, porte quelquefois le titre de MATER CASTRORVM, fut assassinée en même temps que son fils, par les soldats qui avaient juré de les défendre.

J'ai déjà dit que la place où existait *Elusa* porte aujourd'hui le nom de *Ciutat*. C'est de là que sont sortis beaucoup de monuments, bientôt après livrés à la destruction. Il en a été partout de même, alors que quelques hommes distingués, ne les ont pas recueillis avec soin (1). Naguères, alors que je visitais quelques-unes des villes modernes, bâties près des restes des cités antiques de la Narbonnaise et de la Novempulanie, lorsque je m'enquérais de ces dernières et que je m'acheminais vers elles, on m'a dit, en souriant de pitié, et comme à l'illustre auteur des *Martyrs*, alors qu'il allait contempler les monuments d'Athènes : « *Bon voyage aux ruines*, *M. l'Archéologue !* » Ce ne sont plus, en effet, que des ruines, alors même que ces ruines n'ont pas péri. Combien de fois, voyageur obscur, foulant le sol de *Maguelonne*, de *Vieille-Toulouse*, de *Calagorris*, d'*Iluro*, la bourgade Ibérienne, de *Lugdunum*, d'*Auscius*, la vieille *Elimberris* (2), de *Lactora*, d'*Elusa*, célébrée de nos jours avec suc-

---

(1) *Voyez* Note D.
(2) *Voyez* Note E.

cès, par une muse, née sur son sol inspirateur (1), j'ai dit avec un voyageur célèbre, (2) et en changeant peu de choses à son texte : « Ces villes, autrefois si riches, si dignes d'admiration, n'offrent plus que des débris aux yeux attristés. Je n'en suis point surpris », *moi, né au milieu des convulsions qui ont ébranlé le monde ; car j'ai connu, j'ai éprouvé,* « les vicissitudes de la Fortune, déité volage, qui conduit toutes choses vers le triomphe ou la ruine, avec une force irrésistible, et commandée par une inflexible nécessité. C'est ainsi qu'une divinité puissante, jette dans le néant tout ce qui brille sur la terre, tout ce qui obtient, ou l'admiration ou les hommages des peuples ; ainsi disparaissent les choses humaines ! » et j'ai pu répéter encore ces mots de Lucien, souvent inscrits dans mes ouvrages : αποθνησκουσι γαρ και πολεις ωςπερ ἀνθρωποι (3); *les villes meurent comme les hommes.*

---

(1) M[me] Thore de Mibielle), dans son Ode intitulée *Elusa,* couronnée par l'Académie des Jeux-Floraux.

(2) Pausanias, lib. VIII, cap. 33.

(3) Dial.

NOTES.

(A) Gruter annonce que cette inscription existait à Turin : *Taurini in Pedemontio, hospitio Legatorum Venetorum*

Jacques Crassus paraît être le copiste qui envoya cette inscription à Boissard, et aux magistrats de Lectoure. Voici la leçon donnée par Gruter :

C. GAVIO . L . F
STEL . SILVANO
PRIMIPILARI . LEC . VIII . AVG
TRIB . COH . II . VIGILVM
TRIB . COH . XIII . VRBAN
TRIB . COH . XII . PRAETOR
DONIS . DONATO . A . DIVO . CLAVDIO
BELLO BRITANNICO
TORQVIBVS . ARMILLIS . PHALERIS
CORONA. AVREA
PATRONO. COLON
D . D

Dans la copie de Jacques Crassus, invoquée en faveur de la ville de Lectoure, on remarque, d'abord, l'absence d'une ligne tout entière, TRIB . COH . II . VIGILVM, et des changements dans l'arrangement de quelques autres. Mais on ne peut douter que ce soit le même monument, copié sans soin, ou avec précipitation, et placé ainsi dans les archives de cette ville.

(B) Les inscriptions qui ont fait connaître ce Dieu, sont, en général, très-frustes, mais il n'y a aucune incertitude dans la manière de lire son nom. En voici quelques-unes, déjà publiées par moi :

ERGE
DEO
F. GIOGE....

V. S. *

—

ERGE DE **....
BRITE
XANOSS ***
I.... V. S

—

ERGE DE ****
ENNEBO
IVI·. V. S

—

ERGE DEO
BONTEN...

Comme ces monuments proviennent du lieu nommé MONSERIE, on pourrait croire qu'Ergè (la lettre I ayant remplacé la lettre G), ne serait autre chose qu'un dieu local, le Mont Erjè, déifié.

(C) Ce Dieu pyrénéen n'est encore connu que par l'inscription suivante déjà publiée, en 1835, dans ma *Description du Musée des antiques de Toulouse*, p. 44.

NARDOSIONI
. . . AVRVS
SOSIONNIS....
. . . S. L. M.

(D) On a pu citer autrefois à Auch, M. d'Aignan d'Orbessan; il avait été précédé par M. l'abbé d'Aignan du Sendat, dont les manuscrits, que je n'ai jamais vus, renferment, dit-on, des indications précieuses. M. Dayrens, mort depuis quelques années, avait réuni une belle suite de médailles et quelques autres monuments. L'éloge se place naturellement sous la plume lorsqu'on écrit le nom de mon savant et modeste ami, M. Sentets, bibliothécairs de la ville d'Auch. D'autres amis,

* *Votum Solvit.*
** DEo.
*** Peut-être ANDOSSE, comme sur beaucoup d'autres inscriptions de nos contrées.
**** DEo.

MM. Béraut de Cologne père et fils, le second, lieutenant-Colonel de cavalerie, ont formé un cabinet précieux, en y ressemblant une foule d'objets découverts à *Elimberris*.

(E) On dit communément à Auch, à ceux qui vont visiter les lieux où existaient l'ancienne ville, sur les bords du Gers : « vous allez donc à *Climberris*? » Il existe encore une tradition suivant laquelle la cité Aquitanienne aurait été divisée en trois quartiers distincts, et cette tradition, peu sûre cependant, pourrait faire croire que la ville antique était partagée en trois quartiers différents. On parle, en effet encore, des *Trois Cliberres*. Mais, d'après M. le baron Walckenaer *(Géographie ancienne, historique et comparée des Gaules* 1. 286.*)* Il faudrait dire *Elimberris,* nom qu'il traduit par celui de *Neuville,* tandis que, selon Dom Brugèles, *(Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch)*, il faudrait écrire *Climberris*, nom composé, qui signifierait *Ville-claire*.

DOCUMENS INÉDITS

SUR

L'HÉRÉSIE DES ALBIGEOIS,

PAR M. BELHOMME.



L'hérésie des Bons-Hommes, dits Albigeois, introduite dans la province du Languedoc pendant le XIIe siècle s'y répandit avec une étonnante rapidité. Du choc des nouvelles doctrines contre l'ancienne croyance jaillit le feu d'exaltation religieuse qui, enflammant les esprits, les lança dans la sphère toute agitée des controverses et des querelles. De là ces guerres de lamentable mémoire qui devaient ensanglanter le pays toulousain, le couvrir de deuil et de ruines.

L'intérêt historique que présentent ces événements n'est point douteux; il porte à les étudier, en recherchant avec un soin particulier tout ce qui s'y rattache, en recueillant les souvenirs épars que de vieilles pages leur ont consacrés dans les chartes de l'époque contemporaine, quelquefois même dans les chroniques, les récits légendaires, où l'ancien langage toulousain se montre avec l'attrait de sa couleur naïve, la puissante énergie de son expression.

6

Les doctrines, les mœurs des Albigeois, ont été maintes fois un objet de dissertation; mais le peu d'accord entre les écrivains qui s'en sont occupés, semble témoigner la difficulté de les préciser avec exactitude. C'est que le nom d'Albigeois ne doit pas être restreint à la désignation d'une seule hérésie ayant son existence individuelle; mais il doit être pris dans une large acception, et comme ayant servi de dénomination commune pour plusieurs hérétiques unis et coalisés contre l'Église romaine. C'est donc une secte générale, formée de diverses hérésies confondant en quelque manière leurs nuances respectives dans l'ensemble hétérodoxe qu'elles ont établi, que l'on doit reconnaître sous le nom d'Albigeois.

Il suffit de cette observation pour juger des difficultés que l'on éprouve si on la néglige, et de l'impossibilité de trouver un véritable lien de croyance dans cette agrégation d'hérétiques. De là, sans doute, ces aperçus si différents auxquels la secte des Albigeois a donné lieu; de là, le peu d'harmonie entre les opinions concernant leurs mœurs et leurs habitudes. Pour fixer le jugement à cet égard, il est donc essentiel de s'attacher à la distinction des diverses hérésies qui firent alliance sous ce nom, et qui s'identifièrent en quelque sorte, pour une cause commune, sans effacer les différences qui existaient entre elles.

Quelques documents absolument inédits que nous avons retrouvés viennent se ranger dans cette catégorie; ils concernent les hérétiques Bons-Hommes qui paraissent avoir été très-nombreux dans la secte dont s'agit; ils manifestent diverses phases de leur vie civile et religieuse : ce sont des confessions ou des détails de vie qui ont lieu de la part d'hérétiques convertis, et qui furent exposés par eux en présence de l'inquisiteur, de quelques témoins et du notaire qui les a écrits (1).

---

(1) Ces documents, que nous avons retrouvés dans un vieux dépôt de papiers et sacs des archives de l'ancien sénéchal à introduire dans les archives départementales, sont des feuilles en parchemin ayant appartenu à un ancien registre de l'Inquisition, dont nous aurons l'occasion de parler; ces feuilles servaient à recouvrir quelques cahiers qui n'offrent aucun intérêt, et auxquels on les avait rattachés dans le XVIIe siècle pour ne remplir que cet objet.

D'abord se présente, sous la date de l'année 1224, la confession du nommé Guilhaume Carrière, nouveau converti, originaire du lieu de Montjoi de Montejovis, bourg dépendant de l'ancien diocèse de Toulouse (1).

Guilhaume Carrière était un homme simple, fait à la vie des champs : il y a, dit-il, une douzaine d'années qu'il résidait dans le lieu de Lavelanet (2), chez Bernard de Maurin, dont il conduisait les travaux agricoles. Un soir, sur l'invitation de son maître, il se rend avec lui dans un de ses jardins; ils y trouvent deux hérétiques, l'un nommé Bernard Sabathier, et l'autre, son associé, Guilhaume de Rayssac. Ces deux hérétiques, de concert avec Bernard Maurin, lui adressent des avis et des exhortations. Lorsqu'ils ont fini de parler, il fait acte d'adoration devant eux en fléchissant pendant trois fois les genoux, et répétant après chaque génuflexion le mot *Bon.* Les hérétiques le redisent après lui, et à la dernière fois ils ajoutent « que Dieu ainsi prié » vous mène à une bonne fin, qu'il vous conduise dans la compagnie des fi- » dèles chrétiens ». *Deus sic rogatus, quod perducat vos ad bonum finem et in manus fidelium christianorum.* Bernard Maurin fit à son tour les mêmes actes d'adoration, et ils repartirent ensemble (A).

Voilà Guilhaume Carrière devenu l'objet d'une première épreuve hérétique. On lui a fait faire son entrée dans cette voie, il a prêté l'oreille aux enseignements de l'hérésie, il en a vénéré les adeptes, il a entendu le vœu qu'il ont émis à Dieu de le voir arriver dans la société des fidèles chrétiens, c'est-à-dire dans le sein de l'hérésie.

Cet exposé au début de la confession de Guilhaume Carrière est un tableau de la conduite des hérétiques Bons-Hommes à l'égard de ceux qu'ils voulaient attirer à eux; un lieu était choisi d'avance : pour cet objet ils devaient s'y trouver à l'heure arrêtée, et ils s'y rendaient ordinairement au nombre de deux, dont l'un supérieur à l'autre, qui avait le titre de son compagnon ou associé, et qui lui servait en quelque manière d'écho. Là par l'influence

---

(1) A la fin du Mémoire, avec les pièces justificatives se trouve la Confession de Guilhaume Carrière. Voir les passages correspondants aux Lettres alphabétiques.

(2) Petite ville de l'ancien pays de Foix, aujourd'hui département de l'Ariége.

de l'exemple et des exhortations que secondaient l'isolement du lieu et le silence de la nuit, on amenait le nouveau venu à une première adhésion à la secte, sorte de néophite, on s'efforçait de le maintenir dans les dispositions favorables qu'une première visite lui avait inspirées; à cet effet, on lui ménageait dans divers lieux la vue d'autres hérétiques dont on entendait le prêche et les avertissements familiers, *prœdicationes et monitiones* et auxquels à l'arrivée de même qu'au départ on rendait toujours de profonds hommages ressemblant à l'adoration.

Guilhaume Carrière en vit plusieurs de cette manière, tantôt dans des jardins avoisinant le lieu de Lavelanet, tantôt dans d'autres quartiers, notamment dans la forêt de Trebons (1), où ils prêchaient et étaient l'objet des adorations; c'est là qu'il vit deux femmes hérétiques, une certaine Isibarde avec sa compagne ou associée religieuse; leur habitation était une simple cabane : Guilhaume Carrière fléchit le genou devant elles, plusieurs personnes qui arrivèrent successivement en firent de même (B).

Ce n'était pas seulement dans les forêts que les hérétiques trouvaient un refuge contre les poursuites, et un lieu favorable au prosélytisme, objet de leur zèle; quelquefois entrant dans l'action des hommes de peine, ils se livraient confondus avec eux à de rudes travaux agricoles d'ordinaire peu compatibles avec leurs anciennes habitudes. Pendant ces pénibles exercices ils étaient l'objet tout spécial des respectueux hommages de leurs compagnons de fatigue : ainsi parurent aux yeux de Guilhaume Carrière, Pierre Duprat avec Guillaume de Rayssac, son associé hérétique; ils coupaient le blé dans les champs de Pierre de Paytes ou de Peyte de Lavelanet, travail exercé en commun, auquel Guilhaume Carrière était attaché avec plusieurs autres individus, et dont ils interrompaient souvent le cours pour aller, comme il le dit, porter tous ensemble leur tribut de profonde vénération aux deux hérétiques qui y participaient (C.)

---

(1) Petit village du Lauragais, près Villefranche. (Haute-Garonne.)

Au sortir des travaux qui les avaient associés à la vie active des modestes villageois, les hérétiques étaient quelquefois l'objet des prévenances et de l'empressement des seigneurs dont ils traversaient les domaines. Ainsi Guilhaume Carrière fut témoin du gracieux accueil que reçurent dans le bourg de Roquevilate ou Roqueville de la part des seigneurs de ce nom Pierre Duprat et Guilhaume de Rayssac, dont nous venons de parler, de même que Bernard de Sabathier et Vital, qui les accompagnaient. Les quatre frères Raymond, Pierre, Pons, et Bernard de Roqueville, s'agenouillèrent devant eux pour l'adoration; après quoi ils s'assirent tous à la même table, Guilhaume Carrière y prit place en même temps, il mangea du pain qu'ils avaient bénit, et des divers mets qui furent servis il disait le mot *Bon*, répété trois fois à chaque changement de mets et au premier coup que l'on buvait.

Ainsi dans leurs repas, sortes d'agapes et de réunions fraternelles, les hérétiques Bons-Hommes avaient voulu imiter l'usage de l'église pour la bénédiction du pain, usage ancien dont consacre encore le souvenir dans les solennités catholiques, la distribution du pain bénit qui a lieu pour tous, et qui rappelle la communion des premiers fidèles aux jours de l'Église naissante, lorsque la pureté de la vie ouvrait un accès général au banquet eucharistique.

A sa première visite aux hérétiques dans le jardin de Bernard de Maurin, Guilhaume Carrière à chaque génuflexion qu'il a fait devant eux, a redit le mot *Bon*, qu'ils ont répété suivant l'usage. Actuellement à table en compagnie plus nombreuse d'hérétiques, dont plusieurs sont membres de familles anciennes, il répète aussi le mot *Bon* dans les occasions mentionnées.

La répétition de ce mot, à laquelle Guilhaume Carrière et bien d'autres s'attachent comme lui dans des circonstances analogues, qu'avaient sans doute déterminées les Statuts particuliers du cérémonial de la secte, et dont les nouveaux venus étaient probablement instruits dans les monitions ou avis familiers adressés après les prêches, n'aurait-elle pas servi de motif à la dénomination de *Bons-Hommes*, donnée aux sectateurs de cette hérésie, qui paraît avoir eu sa base dans le Manichéisme? Dans ce cas le titre de *Bons*, dont la portée de

prime-abord est toute morale, n'aurait été que l'expression d'une habitude, le moyen le plus naturel pour désigner une société dont les membres l'avaient presque toujours dans la bouche. Quoi qu'il en soit, il est positif qu'il servait à faire connaître dans la secte des Albigeois une branche d'hérétiques que l'on désignait ainsi, et sur le passage desquels certains s'écriaient: *Bons-Hommes, priez pour nous*; il en était de même à l'égard des femmes qui faisaient partie de la secte, dont on réclamait les prières en les appelant *Bonnes*. — *Boni homines, Bonæ mulieres, orate pro nobis* (1).

Cependant en nous fixant au point de vue des hérétiques *Bons-Hommes*, le nom de *Bon* si souvent redit et répété, nous paraît devoir être envisagé sous le rapport de leur croyance religieuse et conséquemment en dévoiler le fonds; car c'est dans les circonstances essentielles de leurs réunions qu'ils le répètent; ils le disent dans leurs salutations. Il est pour eux une sorte d'action de grâces, chaque fois que dans leur repas un nouvel aliment se présente. Et ils ont dit à Guillaume Carrière, lorsqu'il l'a eu répété pendant trois fois, à la première entrevue dans le jardin de Pierre Maurin, de Lavelanet, *que Dieu ainsi prié* vous conduise à bonne fin! Le mot *Bon* n'était donc pas un nom indépendant de la croyance, une simple qualification, c'était le mot de la bénédiction, celui de la prière : chez les *Bons-Hommes*, c'était donc la manifestation de leur croyance au bon et au mauvais principe; en un mot, le dogme du manichéisme sur lequel cette hérésie était établie.

Après le repas de Roqueville, Guilhaume Carrière est conduit par Pierre de Prat et Vital, son second associé hérétique, dans un bois, près du lieu de Gomerville, et jusqu'à une cabane qui y était établie. Là ils trouvèrent

---

(1) Le nom de *Bons-Hommes* fut aussi porté par des Religieux d'Angleterre qu'avait établis en 1259 le prince Edmond. Leur habit était bleu; ils suivaient, selon quelques écrivains, la règle de St Augustin, et d'après d'autres l'institut du bienheureux Jean le *Bon* qui vivait dans ce siècle.

Les minimes ont aussi porté ce nom en France à cause de la qualification de *Bon-Homme* que le roi Louis XI avait coutume de donner à St François de Paule, leur fondateur.

Guilhaume de la Motte avec son collègue en religion et plusieurs hérétiques qu'il adora.

Guilhem de Ricard et Ramond de Guilhem, hérétiques, arrivés le soir même dans ce lieu, le prènent et le conduisent à Gomerville dans la maison de la famille de ce nom; on y passe la nuit et la journée du lendemain. Là il voit tous ceux de la maison, femmes et enfants; ils figurent dans une réunion d'hérétiques, où l'on mange et l'on boit en répétant toujours le mot *Bon* dans les circonstances signalées dans le premier repas. Seulement chaque fois que ce mot était prononcé après avoir mangé ou bu, les hérétiques disaient: *Que Dieu vous bénisse*.

Guilhaume Carrière part de cette maison en la compagnie de ceux qui l'y avaient introduit, il revint à celle de Roquevilate ou Roqueville; car nous trouvons l'une et l'autre de ces dénominations pour le même lieu et la même famille. Ils y passent un jour et une nuit, on y mange en la compagnie des frères Pierre, Ramond, Pons et Bernard, de Roqueville. Mais aux dépends de qui se font ces repas? Guilhaume Carrière s'est fait cette demande; il l'ignore, seulement il a observé que Bernard et Ramond de Roqueville, tous deux, hommes d'armes, ont quitté momentanément la garnison de Montgaillard, dont ils faisaient partie, pour venir rendre visite aux hérétiques, manger du pain qu'ils avaient bénit et les adorer.

La secte des Albigeois attaquait directement le clergé dans ses richesses, dans ses prérogatives temporelles; elle avait en vue de le dépouiller de ses bénéfices; elle dût se concilier facilement les populations qui, dans le paiement des dîmes et l'acquit des divers droits d'église, ne voyaient qu'un fardeau, qu'une contrainte dont elles eussent été heureuses de se dégager. Elle dût se concilier aussi bien plus facilement encore les seigneurs jaloux des priviléges qui contrariaient leur ambition et lui portaient ombrage; on voit aussi les gens du peuple et les hommes puissants se rapprocher, et faire en quelque sorte alliance sous les influences des diverses hérésies de cette secte pour obtenir l'objet de leur commun désir.

Guilhaume Carrière a vu souvent des hérétiques dans divers lieux, il a été reçu et accueilli par les familles qui les protègent; il a entendu les louan-

ges dont ils ont été l'objet et participé aux actes d'adoration qui leur étaient adressés. Il veut, lui aussi, entrer dans la société des *Bons-Hommes*.

Plein de cette pensée et à l'effet de la réaliser, il part dans la nuit avec Guilhaume de Ricard et son compagnon pour se rendre dans le lieu de Montségur où il en aura la facilité. Arrivés à Gajan, ils sont reçus par Pierre de Laurens, chez qui ils passent la journée. Ici, comme ailleurs, le témoin ignore si c'est aux dépends de cette maison ou de la bourse commune des hérétiques que se font les repas; les adorations y ont lieu comme à l'ordinaire; nombre d'hérétiques, peut-être, habitants du lieu de Gajan ou des environs s'y sont rendus. Il repart bientôt avec ses compagnons de voyage, ils suivent la voie de Montségur où ils arrivent enfin après avoir vu dans les lieux de séjour et de passage plusieurs hérétiques qu'il désigne par leurs noms, et entre autres Arnaud de Lescure et sa famille chez qui il a été reçu.

Voilà donc Guilhaume Carrière et ses compagnons de voyage à Montségur. C'est une place bien établie spécialement fréquentée par les hérétiques et où fait sa résidence un de leurs principaux chefs épiscopaux, nommé Bertrand de Martin, qui les reçoit dans sa maison; ils lui rendent assidument leurs hommages d'adoration. Là, depuis la fête de la Toussaint jusqu'à Pâques, l'évêque Bertrand de Martin, s'occupait des héréticalions. Il était spécialement aidé dans cet office par Guilhaume Vital, diacre des hérétiques, ils y virent grand nombre de personnes, hommes et femmes de toute condition (D).

Suivons ici Guilhaume Carrière dans les détails qu'il va donner, il a fait un certain séjour à Montségur, il s'est rendu fréquemment chez l'évêque Bertrand de Martin; il a entendu tous ses avis et reçu ses diverses instructions. Le voilà affilié à l'hérésie et disposé à recevoir le *consolamentum* ou le complément de l'association hérétique.

Le jour de la cérémonie est arrivé, on s'est réuni, à cet effet. Pierre-Raymond Salvaire et Bernard Odan qui avaient récemment reçu le *consolamentum* de l'évêque Bertran de Martin, sont avec Guilhaume Carrière. Là se trouvent aussi Raymond Vital, diacre des hérétiques de Viclmur, Pierre Sicard et Bernard de Moreville, diacre de ceux des Cassers; on procède à

la cérémonie du *consolamentum* qui a lieu de la manière suivante. D'abord on demande à Guilhaume Carrière s'il veut faire pacte de se ranger sous l'obéissance de l'église des hérétiques, corps et biens ? Il répond affirmativement, plusieurs autres demandes lui sont successivement adressées, et lui, conformément à ce qu'elles exigent, promet que désormais il ne mangera ni viande, ni œufs, ni fromage, ni d'aucune espèce d'aliment onctueux, à l'exception de l'huile et des poissons : qu'il ne jurera et ne mentira jamais, qu'il ne se livrera à aucun genre de libertinage en aucun temps de sa vie ; que désormais il ne prendra ses repas que pour être en témoignage aux hommes et aux femmes de l'hérésie. Après cet engagement on lui fait réciter l'Oraison Dominicale, le *Pater* à la manière des hérétiques ; on impose les mains et le livre sur sa tête, et l'on fait la lecture de l'Evangile selon saint Jean *In principio*. Lorsqu'elle est terminée a lieu la cérémonie des pardons, on fait de nombreuses génuflexions devant lui, enfin les assistants lui donnent la paix (E).

Cette exposition descriptive de la cérémonie du *consolamentum* que fait Guilhaume Carrière est remarquable à tous égards ; elle est d'abord très-importante sous le point de vue historique, puisqu'elle fixe les incertitudes qui existaient au sujet du *consolamentum* et qui ont donné lieu à diverses interprétations, elle est remarquble aussi à cause des circonstances dans lesquelles elle se produit et qui doivent écarter toute idée d'inexactitude dans la relation, car Guilhaume Carrière la faisait devant l'inquisiteur et nombre de témoins, et après avoir abjuré sa vie d'hérétique pour rentrer dans le sein de l'église, il est donc évident que ce témoignage ne peut être que l'expression de la vérité dans tout ce qu'il renferme de favorable en fait de pratiques austères et de dispositions morales.

Cet extérieur de régularité et de mortification que les hérétiques ne manquaient point d'offrir au public dans les diverses circonstances, contrastait d'une manière frappante avec la vie licencieuse et désordonnée d'un grand nombre de catholiques et d'une partie du clergé, il parlait en faveur de la secte et devait lui concilier les suffrages et la vénération.

Aussi cet exemple stimula la piété concentrée dans le cœur de plusieurs

chrétiens silencieusement fervents, ils sentirent la nécessité d'opposer en faveur de la foi catholique des actes de vertu à la régularité, du moins apparente, des sectaires qui s'en servaient contre elle, et pour prouver que le principe de la morale et de la sainteté existait dans l'église avec la perfection de la pratique, ils s'unirent et formèrent ces sociétés qu'animaient la ferveur et le zèle, où l'on échangeait pour une vie pauvre et laborieuse les avantages du monde et de la fortune, et où la continence et les vertus austères venaient remplacer les plaisirs et les joies même les plus licites. C'est ainsi que dans ces époques se formèrent les associations des pauvres catholiques, des Humiliés, et que, sur cette voie de perfection religieuse, vinrent prendre place et s'établir les quatre ordres mendiants. Qu'il eut été heureux pour les principes et pour l'effet moral que les moyens de séduction n'eussent été toujours combattus qu'avec de telles armes, et qu'à des apparences plus ou moins sincères, qu'à des qualités plus ou moins vraies, on n'eut opposé que l'extérieur de la véritable piété, que les vertus basées sur la douceur, sur la prudente simplicité de l'Evangile.

Dans le *consolamentum* ou l'on a vu qu'avait lieu l'imposition des mains et du livre sur la tête du nouvel initié à la vie hérétique, on dirait qu'étaient simulées les cérémonies de l'église dans deux de ses principaux sacrements : la Confirmation et l'Ordre; c'est que dans l'esprit de la secte il communiquait à celui qui le recevait le double caractère de parfait dans la croyance hérétique et de ministre ou prédicant et propagateur; les diverses circonstances de cette cérémonie en sont la preuve.

En effet, dans le *consolamentum* s'offrent deux points de vue bien caractérisés; l'un se rapporte à l'église des hérétiques, à laquelle pleine et entière fidélité est promise par celui qui en devient membre, et qui s'oblige désormais à un genre de vie particulier en témoignage de sa nouvelle croyance.

L'autre concerne l'auteur même de la promesse, il reçoit l'imposition des mains et du livre sur sa tête; il devient ensuite l'objet de la vénération de tous les assistants qui la manifestent par les nombreuses génuflexions faites devant lui, pendantque l'on récite diverses oraisons qui finissent par le

baiser de paix. N'est-ce pas pour reconnaître le religieux caractère dont il vient d'être revêtu, et lui rendre hommage?

Mais quel était le livre que les hérétiques plaçaient sur la tête de celui qui recevait le *consolamentum*? Rien ne l'annonce, toutefois il est à présumer que c'était celui des Évangiles. Quoiqu'il en soit, il est de fait que l'Évangile de saint Jean *In principio* qui annonce le mystère de l'Incarnation du Verbe éternel, était récité dans cette cérémonie, et qu'ainsi les erreurs des Gnostiques et des Ariens, n'étaient point formellement entrées dans l'hérésie des Bons-Hommes, quoiqu'on les retrouve maintesfois alliées dans la secte des Albigeois avec celles du Manichéisme. Mais on voit aussi que la hiérarchie ecclésiastique au sujet de laquelle l'hérésie des Bons-Hommes attaquait l'Église catholique, elle l'admettait dans le sein de la société religieuse de son église particulière, où se trouvent des diacres et des évêques.

Ici une vaste lacune dans le texte nous donne de véritables regrets, puisqu'elle vient interrompre une série de documents si précieux pour rétablir une vie d'hérétique albigeois. Au point où il nous est permis d'en reprendre le cours, nous retrouvons Guilhaume Carrière dans l'exercice des fonctions du ministère hérétique; il est auprès d'une malade prête à quitter la vie, et qu'il a *hérétiquée* comme le dit le texte latin. Le nom de cette malade nous reste inconnu à cause de la lacune annoncée, elle nous prive aussi des détails de la cérémonie de *l'héréticamentum* ou l'hérétication; mais nous voyons qu'au nombre de ceux qui y ont assisté se trouvent deux femmes et un certain Bernard Bernier que Guilhaume Carrière annonce être passé depuis en Lombardie où il est resté parmi les hérétiques. Là sont aussi Arnald Rivière et Ramond de Folquier, qui l'ont introduit dans cette maison avec son associé pour procéder à l'hérétication mentionnée. Lorsqu'elle a été accomplie, tous les assistants sont venus les adorer et recevoir d'eux la paix; elle a été donnée par le baiser fait deux fois sur la bouche de l'un à l'autre directement pour les hommes, mais en travers pour les femmes. Il ajoute que la malade n'a point laissé de legs pour lui ni pour son associé (F).

Les malades qui avaient reçu l'hérétication faisaient quelquefois des dons

considérables à celui qui en avait accompli le ministère, comme le témoignent plusieurs dépositions. — Dans celle de Rigaude, née Saurine, que nous retrouvons à son article, il est dit qu'étant obligée de fuir du lieu de Fanjau (1) pour éviter les recherches de l'inquisiteur, frère Ferrier, qui exerçait son office dans la ville de Limoux (2); elle vint dans le lieu de Fenolhet (3) dans le Roussillon, avec Pons, de Rigaud, son fils, qu'ils y restèrent réfugiés pendant deux ans, et que, dans ce laps de temps, Pons de Rigaud ayant été atteint de la maladie dont il mourut, il fut visité par Arnald Desglat, diacre des hérétiques, accompagné d'Arnald d'Avesines et d'un certain Bernard Barde, qui donnèrent le *consolamentum* au malade à la manière des hérétiques, et reçurent de lui, à titre de Legs, trois sols melgoriens. (G)

Ces dons ou legs faits en faveur des hérétiques par les mourants, étaient, sans doute, une des ressources de la bourse commune, dont a parlé Guilhaume Carrière à l'occasion des repas dans lesquels il avait eu plus d'une fois sa part; mais ils étaient aussi un des moyens de prosélytisme, et c'est peut-être pour ce motif que dans les conciles de l'époque, il est expressement ordonné que les malades devront faire dresser l'acte de leur dernière volonté en présence du curé (4).

Dans une confession, autre que celle de Guilhaume Carrière, dont nous avons interrompu le cours, il est question de l'hérétication pratiquée à La-

---

(1) Petite ville du département de l'Aude, dont on fait dériver le nom de *Fanum Jovis*.

(2) Autre ville du même département (*Limosum oppidum*), chef-lieu de sous-préfecture, capitale du ci-devant Razés; le concile de Narbonne excommunia les habitants en 1226, pour avoir pris le parti des hérétiques Albigeois. Ils s'étaient d'abord déclarés pour le comte de Montfort.

(3) Petit village de l'arrondissement de Perpignan.

(4) Voir les conciles de Narbonne de 1227 et de 1235; ceux d'Arles de 1234 et de Toulouse, de 1229.

Un des statuts, qui sont fréquents dans les conciles de ce temps, porte que personne ne fera son testament qu'en présence de son curé. La raison de ce statut vient de ce que ceux qui favorisaient les hérétiques faisaient des legs à leur profit.

vaur (1), à l'égard d'un membre d'une des familles les plus anciennes et les plus distinguées du pays toulousain. Nous citons, en passant cet article, qui, par suite des lacunes déjà signalées, est resté seul de la déposition d'un témoin, dont elles nous empêchent aussi de faire connaître le nom; il déclare que Pierre de Villeneuve-de-Lavaur, étant dans cette ville, dans la maison de son fils, où le retenait la maladie dont il mourut; les hérétiques, Raymond de la Bége et Guillaume de Belmond, s'y rendirent pendant trois nuits consécutives pour hérétiquer le malade; ils y avaient été conduits par Guilhaume de Fornier, aussi hérétique. Chaque nuit ils trouvaient dans la maison, Pons de Villeneuve, fils du malade, Pierre, fils de Pons, et un autre dont le nom ne lui vient pas en mémoire, ainsi que deux femmes qui lui sont inconnues, (on lit en petits caractères, intercallés entre les lignes), l'homme en question était Pierre Valette et les deux femmes; l'une, l'épouse; l'autre, la sœur de Pons de Villeneuve; cette dernière mariée avec Pons Denis de Vilate.

La première et la seconde nuit, aucune des personnes présentes n'adora les hérétiques; il ne fut pas non plus procédé à l'hérétication du malade, parce qu'on était à son sujet dans l'incertitude d'un retour de santé. Mais la troisième nuit, voyant qu'il tirait à sa fin, ils accomplirent l'hérétication à son égard à la manière accoutumée, en présence de ceux déjà nommés qui, tous ensemble, les adorèrent. (H)

L'hérétication pratiquée à l'article de la mort, était quelquefois demandée par les malades déjà initiés dans l'hérésie, et faisant cause commune avec elle; elle prenait alors le titre *de consolamentum*, comme nous l'avons vu pour Pons de Rigaud. Dans ce cas, elle devenait le simulacre du sacre-

(1) Petite ville (*Castrum Vauri*) et sous-préfecture du département du Tarn; Elle fut, dans nos guerres de religion, une des plus fortes places des Albigeois, assiégée et prise, après une longue résistance, en 1211, par Simon de Montfort. L'année suivante, il se tint un concile dans cette ville pour statuer sur la demande formée par le comte de Toulouse, de Foix et de Comminges, qui sollicitaient de rentrer en possession de ceux de leurs domaines dont ils avaient été privés.

ment que l'église catholique administre aux malades pour leur soulagement spirituel et corporel; mais dans plus d'une circonstance, elle était un sceau forcément imprimé par les sectateurs de l'hérésie sur ceux qui n'avaient ni pouvoir ni volonté.

Les développements critiques de la maladie que l'on calcule avec tant de soin à l'égard de Pierre de Villeneuve, pour ne procéder à l'hérétication que lorsqu'il n'y a plus espoir de convalescence; ces motifs ne porteraient-ils pas à croire que, dans certaines occasions, des parents, des amis hérétiques, entourant une vie qui s'éteignait en saisissaient le moment extrême, pour l'associer à une secte, à laquelle pendant les jours de son énergie, elle avait opposé, peut-être, un éloignement marqué ou le froid de l'indifférence; dans ce cas, on conçoit que la seule impossibilité du retour à la santé devait servir à rassurer contre les suites d'une telle entreprise.

Ainsi il y avait deux sortes d'hérétication; l'une que l'on pourrait appeler active et volontaire, à laquelle celui qui en avait le désir et qui était en santé se disposait d'une manière plus ou moins prochaine, elle avait lieu avec un certain éclat et était suivie du *consolamentum* qui en formait comme la couronne; c'est ainsi que s'opéra celle concernant Guilhaume Carrière comme nous l'apprend son récit, ou bien aussi celle dont Pons de Rigaud fut l'objet, de même que la malade dont a parlé Guilhaume Carrière; mais on trouve un caractère bien différent et qui est tout passif dans l'hérétication que Raymond de la Bege et Guilhaume de Belmond, de concert avec d'autres hérétiques, et la famille de Pierre de Villeneuve, ont voulu rattacher à son lit de mort. Ici les baisers de paix, le *consolamentum*, n'ont pas lieu. Sans doute, cette différence était consignée dans le cérémonial hérétique, elle y avait sa signification; car il est bien évident que les malades dont cette cérémonie venait accomplir le vœu expressément manifesté, devaient donner lieu à une sorte de joie et de satisfaction religieuses que l'on ne pouvait éprouver à l'égard du mourant qui, n'ayant pas recherché l'hérésie, ayant même témoigné de l'éloignement pour elle, n'avait pu être approché pour l'hérétication, que lorsque l'empire de la maladie l'avait dominé au point de répandre dans ses membres le froid glacial de la mort.

Mais l'hérétication ne s'imposait pas toujours avec autant de facilité. Quelquefois l'absence de sentiment sur laquelle on comptait était plus apparente que réelle, et le malade faisant un dernier effort témoignait son peu de sympathie pour les nouvelles doctrines. Ainsi, dans la confession que fit, en 1247, le seigneur des Cassers, Raymond de Roqueville, cet homme d'armes que nous avons eu occasion de mentionner. Il dit que se trouvant à Valflore, avec plusieurs personnes, dans la maison de Raymond de Saint-Germain, malade à la mort, et auprès duquel étaient sa mère et ses sœurs, deux hérétiques conduits par un nommé Grandivoire s'y introduisirent pendant que tout le monde dormait, à l'exception de lui, Raymond, qui s'était éveillé à leur arrivée; il les vit faisant les apprêts pour l'hérétication. Mais le malade les voyait aussi, et dans l'impossibilité où il était de parler, il tourna vers eux, avec signe de refus et d'opposition, sa main dont il avait conservé le mouvement. Ce que le témoin ayant aperçu, il s'em-pressa de les faire sortir de la maison (1).

Mais revenons à Guilhaume Carrière, suivons-le dans l'exercice de son nouveau ministère et dans les pérégrinations qu'il est obligé de faire .En compagnie de Raymond Delmas ou Dumas, son associé, et conduits par Bernard de Gayraud; ils arrivent à Verdun; ils s'arrêtent dans l'Aire contigue à l'habitation des frères Pierre et Bernard Oliba ou Olive. Ceux-ci avertis viennent les y adorer et entendre leur prêche. On y passe une partie de la nuit; un bois est dans le voisinage; ils y entrent au jour. Les deux frères Olive viennent en la compagnie de Bernard Gayraud leur apporter du pain et du vin, ils les adorent à l'arrivée et au départ; ils prêtent une

(1) Item apud Valflor in domo Raimundi de Sancto-Germano vidit duos hereticos quorum nomina non recolit et vidit ibi cum eis Johannem Grandiveros qui adduxit ibi dictos hereticos et ipsum Raimundum de Sancto-Germano tunc infirmum et dominam Bernardam matrem ipsius Raimundi infirmi et Ramundam Bengariam sorores filias ipsius Bernardi et plures alios de villa quorum nomina non recolit et omnes excepto ipso teste qui se excitavit quando dicti heretici intraverunt domum dormiebant et volebant hereticare ipsum infirmum sed dictus infirmus fecit nutum tunc cum manu quia non poterat loqui et nolebat hereticari et statim ipse testis fecit expellere dictos hereticos de domo.

(*Manuscrit de l'Inquisition; Bibliothèque de Toulouse, fol.* 214.)

vive attention à leurs discours, et mangent avec eux le pain qu'ils ont bénit (I).

Guilhaume Carrière a maintenant pour associé Pierre d'Etienne. Ensemble dans la forêt de Réitel, ils sont visités par plusieurs qui prennent le repas avec eux, à la façon des hérétiques; ils leur apportent du vin, écoutent leurs prédications, et leur rendent l'hommage habituel de l'adoration. Ce sont notamment Pons Estampes et Thomas d'André, qui les amènent avec eux, leur servant de guide et les accompagnant jusqu'à un lieu nommé Pierre Blanche.

Un jour, dit Guilhaume Carrière, pendant qu'il était dans la forêt de Réitel avec son confrère, les aboiements d'un chien se font entendre; l'animal vient à eux. Il a attiré de ce côté le nommé Pierre Aycard du lieu de Verdun qui se trouvait dans ces quartiers pour la garde de son bétail; dès qu'il les a vus, il s'est adressé à eux en leur disant : quelles gens êtes-vous ? ils ont répondu aussitôt : éloignez-vous d'ici, car il y a les proscrits !... *Recedatis inde quia faiditi, sunc hic!* Soit crainte, surprise, condescendance ou quelqu'autre sentiment plus élévé, inspiré peut-être par la solennité du ton avec lequel ces paroles ont été prononcées, à peine elles ont frappé les oreilles de Pierre Aycard, qu'il tourne sur lui-même et reprend son chemin (J).

Dans les jours de fuite il est aisé de comprendre combien les hérétiques parfaits devaient vivre de privation. La crainte de dévoiler le lieu de leur retraite en leur apportant des aliments et de devenir l'objet des poursuites pour avoir été en rapport avec eux, tenaient dans une bien grande réserve; cependant quelques zélés bravant les obstacles, suivaient des sentiers isolés et s'engageaient dans les forêts pour arriver jusqu'au lieu ou une excavation naturelle ou quelque abri grossièrement formé, indiquaient leur séjour. Là ils venaient leur rendre hommage et leur apporter l'aliment indispensable à l'existence. Aussi lorsqu'on pouvait pendant quelques jours leur assurer un asile dans quelque riche maison de la secte on s'attachait à les dédommager de ces privations en fournissant abondamment la table commune des divers mets qui leur étaient permis, notamment du poisson, dont ils pouvaient manger, comme nous l'avons vu dans le *consolamentum* de Guilhaume Carrière, soit parce que le poisson envisagé dans le sens moral, était consi-

déré comme l'emblême de l'innocence, attendu qu'il ne sort jamais de son élément pour causer dommage ou dresser embûche à aucun autre animal, ou sous le point de vue physique, parce que sa chair étant de nature froide, nourrit peu et semble devoir s'accommoder aux abstinences d'une vie régulière et mortifiée.

La confraternité, l'union, ou société entre deux ou plusieurs hérétiques, autrement, le *sociamentum* était une circonstance caractérisée dans l'hérésie. Nous voyons, en suivant les détails de Guilhaume Carrière, que ce n'est qu'après avoir reçu le *consolamentum* qu'il a eu un ou plusieurs hérétiques en sa compagnie. Ceux qui portaient ce titre, qui semble annoncer une entière égalité, pouvaient bien être aussi, à autres égards, des disciples ou auditeurs, rattachés à un hérétique, ayant le titre de *Parfait*, qu'il avait acquis dans le *consolamentum* et se formant auprès de lui aux doctrines de l'hérésie qu'il leur enseignait et à la vie qui en était l'expression. — Il est aisé de concevoir combien cette qualification devait relever aux yeux du peuple ceux à qui elle était donnée; car, d'après les principes des hérétiques, les Parfaits sauvaient par leur foi les croyants, alors même que ceux-ci auraient vécu dans le dérèglement des mœurs, aucun de ceux qui recevaient d'eux l'imposition des mains ne pouvait être un objet de damnation.

Le *sociamentum* avait lieu non seulement entre les hommes, mais aussi entre les femmes hérétiques. Dans les commencements de son récit, Guilhaume Carrière a parlé d'une nommée Isibarde et de sa compagne qui vivaient ensemble dans la forêt de Trébons, réfugiées dans une cabane; maintefois il est question dans les aveux ou confessions hérétiques, de femmes vivant ainsi ensemble, ratachées par le *sociamentum*. Ces femmes étaient visitées par les Parfaits et les diacres, qui faisaient à leur égard l'*apparelhamentum*.

L'*associamentum* dont il est si souvent question, était tout différent du *sociamentum*; le dernier, comme nous l'avons vu, rattachait deux ou plusieurs hérétiques par un lien de société religieuse qui les faisait agir de concert, et les offrait ordinairement ensemble; tandis que l'*associamentum* n'était qu'un acte transitoire d'obligeance ou de dévouement par lequel un individu se prê-

tait à servir de guide d'un lieu à un autre, pour aller dans une maison ou une localité.

L'*apparelhamentum* est plusieurs fois mentionné dans les confessions des hérétiques convertis. Il est dit dans celle de Rigaude Saurine, qui se trouve en partie dans les documents que nous signalons, que pendant qu'elle était à Fanjaux avec Guilhelme Calavelle et Bonafos ses compagnes, cinq hérétiques vinrent les visiter. C'était Raymond de Rigaud, Raymond de Gilabert, Raymond de Mirepoix, Roger et Guilhaume de Calavel. Ils restèrent deux jours et leur firent l'*apparelhamentum*, ou pour rendre ici l'expression nue du texte latin, ils les appareillèrent. *Apparelhaverunt ibi ipsam et socias ejus hereticas.* Cet *apparelhamentum* eut lieu en présence de Bernard de Garin qui adora les hérétiques, et reçut d'eux le baiser de paix. Quelque temps après, les mêmes femmes se trouvent dans le lieu de *Brom* (1), où elles doivent rester pendant un mois dans la maison de Raymonde Amelhe; elles y reçoivent la visite et l'*apparelhamentum* des mêmes Raymond de Mirepoix et de Rigaud qu'elles avaient vus pendant leur séjour à Fanjaux, et qui sont accompagnées cette fois d'Arnold de Fonters et de Pons de Ricols, qui les a conduits auprès d'elles. (K)

Quelle est la signification du mot *apparelhamentum?* quelle était sa portée dans les institutions de l'hérésie? C'est là ce que nous avons dû rechercher. De prime abord, cette expression donnerait lieu à des interprétations toutes tournées vers l'immoralité et la dépravation sans contrainte. Mais ce n'est pas cette voie qu'il faut suivre ici, puisque les hérétiques dont s'agit affectaient une grande régularité de vie, comme nous l'avons déjà observé, et que nous l'a témoigné la cérémonie du *consolamentum*; d'ailleurs, eussent-ils été dans l'habitude de désordres de cette nature, il n'est point admissible qu'ils l'eussent suivie avec aussi peu de réserve et de retenue. L'*apparelhamentum*, dans les institutions de l'hérésie, c'était la préparation, la disposition à

---

(1) Bourg du département de l'Aude dans le voisinage de Fanjaux; il porte aujourd'hui le nom de *Bram*. L'on croit que c'est l'ancien Ebromagus. Le nom de *Brom*, que nous lui retrouvons dans le XIIIe siècle, serait un témoignage de plus à cet égard.

tout ce qui la concernait, l'intime accord à établir entre ses adhérants, notamment les élus, ceux qui marchaient ensemble et de concert pour faire les prédications et les monitions, et qui devaient se trouver prêts ou *appareillés* pour cet objet. Ainsi, l'apparelhamentum de Raymond de Rigaud et des hérétiques ses confrères, à l'égard de Rigaude Saurine; ce sont les instructions qui leur ont été données par eux, qui font qu'il y a entr'elles identité de croyances et d'actions en fait de doctrines et de cérémonial hérétiques. Des zélés assistent à ces instructions et adorent, après les avoir entendues, les Parfaits qui les ont adressées. (1)

Guilhaume Carrière et son compagnon quittent pour quelque temps le séjour des forêts; ils font des visites dans quelques maisons de Verdun(2), où ils sont accueillis avec un religieux respect, et toujours vénérés par ceux qui viennent les voir. C'est entre autres chez Guilhelme Andrène, pauvre femme de ce lieu, qu'ils sont venus; ils y passent un jour et une nuit, et y prennent leur repas, elle porte attention à leurs paroles de religion et leur offre à l'un et à l'autre du miel, dont elle remplit les vases qu'ils portaient. Mais bientôt l'Inquisiteur vient établir son office à Verdun: Guilhaume Carrière, Pierre d'Étienne et Ramond Donat, sont les seuls hérétiques Parfaits et élus qui se trouvent dans ce lieu, ils n'osent plus y séjourner; Guilhaume Carrière est déjà parti. Ses deux associés viennent, tantôt l'un, tantôt l'autre, chercher auprès de lui refuge et consolation sur les bords ombragés du Lentin et d'Ai-

---

(1) Le verbe *appareilhar* ou *appareilha* a plus d'une signification dans le langage vulgaire des contrées méridionales qui est l'expression de l'ancien Roman et souvent aussi de la basse latinité. Mais dans celle qui se présente ici, nous lui trouvons une énergie de similitude avec l'exercice des bœufs qui sont, selon le langage vulgaire, *appareilhats* ou mis par paire en œuvre sous le joug où ils marchent d'un pas et d'un mouvement uniformes pour les travaux agricoles. Ainsi, devaient toujours marcher ensemble et de concert, sous le joug de la doctrine hérétique et pour sa propagation, ceux et celles qui, par l'*apparelhamentum*, en avaient contracté l'habitude obligatoire.

(2) Bourg de la montagne noire, voisin de l'ancienne ville épiscopale de Saint-Papoul, département de l'Aude.

guebelle(1); ils y sont visités plusieurs fois par Raymond et Bernard de Brom ou de Bram, qui ont emmené avec eux Alaxis Guiraude leur cousine, et leur ont apporté du vin dans une gourde qu'ils leur ont donnée après les avoir vénérés. Étienne Borrel de Verdun, est venu deux fois les voir; il leur a apporté jusqu'à six pains; d'autres ont apporté un panier de raisins; tous ont fléchi le genou devant eux, après avoir entendu leurs prêches et leurs monitions.

Une nuit, sur ces mêmes rives du Lentin, ils sont visités par cinq à six femmes ou filles, l'une d'elles veuve de Pons de Foulquier, de Verdun, amène son fils Raymond de Foulquier, qui doit plus tard apporter du pain aux hérétiques dans un lieu où ils se trouveront non loin du village de Saint-Papoul. Venues de divers bourgs des environs, toutes ces femmes adorent Guilhaume Carrière, et ses associés hérétiques qui alors réunis sur ce point, étaient Pons d'Étienne, Pierre de Belestar, Julien et Bernard de Folquier ou Foulquier, et Ramond Barrière. Après avoir assisté à leur prêche, toutes ensemble ayant avec elles Bernier de Verdun, elles se mettent en chemin pour aller en Lombardie, où depuis environ cinq semaines, ajoute Guilhaume Carrière, elles ont embrassé l'hérésie, et lui ont été consacrées par l'hérétication.

L'hérésie des Albigeois fuyant les contrées méridionales de la France, où elle avait été puissante, se réfugie dans l'Italie septentrionale; on la retrouve dans les principales villes de la Lombardie. Nous venons de voir dans la déposition de Guilhaume Carrière, que naguère encore des femmes et des filles sont parties des village du Lauraguais, pour aller s'associer aux hérétiques dans le même royaume. Ici semble devoir naturellement prendre sa place la confession de l'un d'eux ayant fait séjour dans ce pays avec les principaux

(1) Le cours d'eau d'Aiguesbelles, resserré quelquefois dans de profonds ravins et qui forme enfin une petite rivière, parcourt plusieurs quartiers du point méridional de la montagne noire. Nous avons retrouvé dans de vieilles chartes le témoignage de l'ancienne vénération dont le rendaient l'objet la fraîcheur et la fertilité qu'il répand sur son passage, et qui lui ont fait donner sur plusieurs points de jonction le nom de *Saint*, *Caput Sanctum de Aquabella* (Voir mémoire de la Société Archéologique sur le lieu Dorfons dit Arfons, dans la montagne noire, t. v.)

chefs et les plus ardents sectateurs, et qui enfin profitant d'une amnistie, est rentré dans le sein de la mère-patrie et de l'église. C'est de la confession de Guilhaume Forneri ou de Fournier de Toulouse qu'il s'agit; nous allons en suivre les détails.

CONFESSION DE GUILHAUME FURNERI OU DE FOURNIER,

CONVERTI DE TOULOUSE.

L'an du Seigneur mille deux cent cinquante-six, le trois des nonnes de juillet, Guilhaume Furneri, de Toulouse, rentré sur l'assurance de ne pas être arrêté, témoigne, après avoir prêté serment, qu'il vit il y a environ cinq ans dans une forêt, entre Lantar et Caraman (1), l'hérétique Pons de Sainte-Foi et son confrère, et avec eux Bernard de Balne de Préserville, qui l'avait conduit dans ce lieu où tous deux ensemble ils les adorèrent. Bernard s'éloigna, mais lui qui dépose resta avec les hérétiques, et chemina avec eux. Dans leur course pendant la même nuit, dans la forêt, ils rencontrèrent Pierre de Doat, diacre des hérétiques dans le comté de Caraman, accompagné de son associé Arnald Huq, maintenant converti. Ils y virent aussi plusieurs autres hérétiques dont il ignore les noms. Le lendemain, ils étaient toujours dans la même forêt où vinrent à eux Guilhaume de Sabatier du Lauraguais, Raymond Pierre de Lantar, Arnaud de Balaguer de Préserville, et deux femmes dont il ignore le nom; tous ensemble adorèrent les hérétiques et entendirent à plusieurs reprises leurs paroles et exhortations. La nuit suivante, Guilhaume de Sabatier, Raymond Pierre, Arnald de Balaguer, dont il a déjà parlé, les deux femmes qu'il ne connaît

(1) Petites villes de la Haute-Garonne.

pas, et lui témoin, prennent tous ensemble le chemin de la Lombardie. Lorsqu'ils furent arrivés au lieu de Com (1), situé à l'entrée de ce royaume, ils y trouvèrent bon nombre d'hérétiques qu'il ne connût pas, à l'exception de Raymond d'Antignac et de son fils; ils les adorèrent tous plusieurs fois, écoutèrent leurs prêches et monitions, mangèrent avec eux à la même table du pain qu'ils avaient bénit. De là étant allés à Pavie, ils furent reçus et hébergés dans la maison de Raymond Mercier, de Montmaur, diacre des hérétiques de Toulouse; ils y séjournèrent pendant quatre jours adorant plusieurs fois, les hérétiques qui s'y trouvaient mangeant aussi à la même table du pain qu'ils avaient bénit. Alors partirent de cette maison ceux qui étaient venus avec lui, ainsi que les deux femmes. Quant à lui, y ayant séjourné avec Raymond Mercier, Raymond Dumas, Peytavin, Pierre de Belestar et plusieurs autres, il reçut par eux l'hérétication avec Bernard de Roqueville, homme d'armes. Cette cérémonie fut faite à la manière des hérétiques, environ quatre années avant sa confession. Depuis, pendant trois ans ou plus, il fut hérétique revêtu et complet, conservant et observant le rit des hérétiques. De ces trois années, il en passa une à Crémone avec Mécer Vivent, évêque de Toulouse. Plusieurs fois il vit chez lui Pierre de Boville, Guilhaume de Ricard ou Richard et Bernard frères d'Avignonet (2), Guilhaume Mercadier, de Toulouse, Belenguier Joarre, chevalier du diocèse de Carcassonne, Arnald Guillem Perrier, Beatrix sa femme, leur fils Pierre Raymond, Raymond de Roaix fils de Bertrand de Roaix de Toulouse, Étienne Donat avec son frère de Montgaillard, et plusieurs autres dont les noms ne lui viennent pas en mémoire. Tous ensemble ils adoraient l'évêque toulousain, Mécer Vivent, et plusieurs autres hérétiques, là et en d'autres lieux de la Lombardie. Depuis environ un an il a de lui-même abandonné volontairement la secte des hérétiques à Crémone, et après cet acte il vint à Pise où il resta pendant environ huit mois; il revint après ce laps de temps à Plaisance,

(1) La petite ville de Comachio sans doute.

(2) Avignonet, petite ville du département de la Haute-Garonne où eut lieu le massacre des inquisiteurs.

dans la Lombardie, pour réclamer et recouvrer une certaine somme d'argent que Ramond de Roaix lui avait volée, et certaines autres dont Pierre de Boville était son débiteur. Là il vit encore l'évêque Mécer Vivent et le diacre Ramond Mercier. Il resta avec eux pendant quinze jours ou un mois mangeant et buvant en leur compagnie à la même table, recevant le pain bénit par eux et les adorant plusieurs fois. Il reconnaît qu'il a eu tort d'agir ainsi, et d'avoir fait des actes authentiques d'hérésie après avoir abandonné la secte qu'ils annoncent; mais sa conduite n'a eu pour objet que le recouvrement de la somme d'argent dont il a parlé. Il n'a pas vu depuis d'autres hérétiques et n'a point paru jusqu'à ce jour devant l'Inquisiteur. Telle est sa déposition à Toulouse où il a fait adjuration de toute hérésie, avec serment devant Amelin, prêtre de Saint-Étienne, remplissant l'office des frères Jéan de Saint-Pierre et Reynald de Carnot, inquisiteurs; et Philippe de Polier, notaire public, qui a écrit la déposition.

Quelque temps après, G. Furneri paraissait devant les deux inquisiteurs; il reconnaissait la vérité de sa déposition faisait encore abjuration de toute hérésie, et prêtait serment devant le même Amelin, prêtre de St-Etienne, et Ramond de Ferrières, prêtre de la Daurade.

Cependant, de temps à autre, quelques souvenirs de Lombardie se présentaient à G. Furneri; qui les rattachait à sa confession. Il déclarait qu'un certain Peytavin, fils de Laurentie de Toulouse, lui avait dit à Plaisance que le nommé Aymart de St-Félix, récemment promu au diaconat par les hérétiques, était venu dans le toulousian à l'archidiaconé de Vielmur. Qu'il se ressouvenait aussi d'avoir vu à Plaisance Jourdain de Saissac, Pons de Villeneuve de Lavaur, avec son fils Pierre Pons (1), Izarn de Rézes, Vital Grat, Pierre et Guilhem, son fils Vital et Guilhaume de Viviers. Pierre de Boville d'Avignonet, rendant hommage plusieurs fois aux hérétiques et en-

(1) Il a été question de Pierre et Pons de Villeneuve de Lavaur dans un passage concernant l'hérétication d'un des membres de cette ancienne famille, qui se compose de plusieurs branches dont une, celle de Toulouse, fut puissante du temps des comtes, et fit dans les XIIe et XIIIe siècles de nombreuses donations à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

tretenant des rapports avec eux. Là il a vu aussi Guilhem de Lobat, hérétique fugitif des environs de Toulouse, adorant Mécer Vivent et ses associés hérétiques dans leurs propres maisons. Il a vu à Crémone et à Plaisance Izarn Alégre de Lavaur, et Ramond Claret de Puylaurens, tous deux hérétiques revêtus et habitant dans des maisons qui leur appartenaient. Il se souvient d'un nommé Gunent de Lantar, demeurant à Toulouse, au quartier de Mateboeuf (Matebiou), qui maintes fois à Crémone se prosternait devant l'évêque des hérétiques Mécer Vivent, et son compagnon; il lui a donné commission à son départ de cette ville de remettre à Guilhaume Furneri père de lui qui dépose deux couvrechefs, l'un de toile et l'autre de laine, et de lui dire qu'ils s'étaient vus dans la province.

Guilhaume Furneri consultant ses souvenirs pour les époques de sa vie antérieures à son départ pour la Lombardie, rattachait à diverses reprises à sa confession ce qu'ils lui rappelaient. Ainsi il déclarait qu'il y avait environ dix-huit ans que sa mère Adalays l'avait invité plusieurs fois à aimerles bons hommes, c'est-à-dire les hérétiques : *Bonos homines scilicet hereticos* (1), et que l'on pouvait mieux se sauver dans la foi des hérétiques que dans celle de l'église chrétienne, *et quod melius poterat homo salvari in fide hereticarum quam in fide ecclesie christiane.* Il a vu plusieurs fois sa mère dans la maison de Raymond de Montossin s'entretenant avec lui et sa sœur Beatrix des croyances de l'hérésie; il lui semble que sa mère lui a dit plusieurs fois que ces deux personnes y avaient foi. Arnald de Lugan a beaucoup recommandé les hérétiques à son estime, en lui disant qu'ils étaient bons et sages, que telle était sa croyance. Il a eu vu dans un bois, près de Préserville (2), Pons de Ste-Foi et son confrère. Ces hérétiques le prièrent d'acheter pour eux un lambeau d'étoffe de couleur verte; ce qu'il fit, et il le leur envoya par Bernard Banhols.

---

(1) Dans ce passage, la qualification de Bons hommes sert de la manière la plus précise à désigner les hérétiques dont il est question dans ce mémoire.

(2) Petite localité de la Haute-Garonne.

Tels sont les documents que nous ont fourni, au sujet des hérétiques Albigeois dits Bons hommes, les feuilles méconnues et délaissées que nous avons recueillies. La confession de Guilhaume Carrière et autres, dont les extraits figurent dans les pièces justificatives et notes de ce mémoire, nous ont permis des détails sur le cérémonial et les habitudes de ces hérétiques. La Salutation et l'adoration, l'hérétication, les repas à la table commune, le baiser de paix, la confraternité, l'association, la consolation, *l'Apparelhamentum* que nous appellerons l'apprêt ou l'appareil. On le sait, l'histoire du moyen-âge généralement peu connue, si souvent mal comprise, aurait besoin pour se produire et se faire envisager dans son véritable jour d'être étudiée dans les titres et les actes originaux qui en sont la véritable expression. Mais les diverses destructions, les atteintes du temps et des hommes l'ont tellement dépouillée de ses pièces justificatives que l'on doit considérer comme une sorte de conquête historique celles qui, perdues longtemps, rentrent dans son domaine. Les pages documentales que nous avons signalées sont dans cette catégorie; aussi ce qu'elles apprennent en fait de mœurs d'usages et actes divers concernant les hérétiques Bons hommes, vient présenter une analogie assez marquée entre eux, et l'ancienne secte des *Encratites* ou *Continents*. En effet, chez les Encratites existait la croyance des deux principes, le mariage était réprouvé; en fait d'aliment, l'usage des viandes, et de tout ce qui avait eu vie, était interdit. Ils défendaient aussi l'usage du vin, ce qui leur avait valu le titre d'*Aquariens*, ou buveurs d'eau, partisans de l'eau.

Dans les détails de la cérémonie du *consolamentum*, qui offre l'exposé des doctrines des hérétiques Bons hommes, nous ne voyons pas, il est vrai, que le vin soit prohibé; il y a aussi, en fait d'aliments animaux, exception pour la chair de poisson; ce sont là des différences. Mais les fréquentes stations que la nécessité de se procurer cet aliment permis, fesait faire sur le bord des rivières et des ruisseaux, aux hérétiques Bons hommes et à leurs sectateurs, qui se livraient très-souvent à l'exercice de la pêche, comme le témoigne un ancien manuscrit de l'Inquisition, conservé dans la bibliothèque de Toulouse, et dont nous aurons occasion de parler plus loin; cette cir-

constance eut bien pu faire donner aussi aux Bons hommes le titre d'*Aquariens* attribué aux Encratites.

L'hérésie des *Abstinents* branche du manicheisme qui parut dans les Gaules sur la fin du IIIe siècle, condamnait l'usage des viandes comme créées par le démon, ainsi avec elle existe encore cette analogie. — Enfin, faut-il retrouver les hérétiques Bons hommes dans ceux qui furent appelés *Patarins* ou *Paterins*, c'est-à-dire hommes souffrants; dénomination que leur auraient valu les privations dont ils fesaient le vœu solennel dans le *consolamentum*, ou peut-être comme l'ont cru quelques écrivains parce qu'ils affectaient de souffrir tout avec patience. Ceci, dans tous les cas, ne doit s'entendre que des Parfaits ou spécialement élus au moyen desquels, ainsi que nous en avons déjà fait l'observation, ceux du commun de la secte croyaient être sauvés quelles que fussent d'ailleurs l'irrégularité de leur vie et la dissolution de leurs mœurs. Quoi qu'il en soit, les feuilles qui ont donné lieu à ce mémoire (1) sont aussi, sous le point de vue historique, le témoignage de l'existence d'un ancien registre de l'Inquisition qui aurait été spécialement consacrée aux aveux ou confessions des herétiques convertis, et qui étant volumineux devait renfermer de nombreux détails des documents importants au sujet de leur vie morale et physique.

En 1788 la découverte de quelques cahiers détachés aussi d'un registre de l'Inquisition fournit à M. l'abbé Magi, membre de l'Académie des Sciences inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, le motif d'un mémoire qui figure dans les publications de cette société savante. (2) Il y est dit que les cahiers en question étaient en velin et format in folio. Nos feuilles de parchemin ou velin proviennent d'un registre in quarto, les séries de documents

---

(1) Elles sont au nombre de trois pliées format in-4°, la pagination est interrompue dans sa suite, le chiffre le plus élevé est 201; c'est un total de 12 pages y compris le verso; l'écriture est bonne, correcte, menue et serrée ayant d'ailleurs tous les caractères de l'époque. Les actes sont de M. CC. LIV. à M. CC. LVI.

(2) Histoire et mémoires de l'Académie des Sciences inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, tome IV.

qu'elles offrent ne sont pas de même nature que les cahiers cités par M. l'abbé Magi qui renfermaient des jugements et des sentences. Ces cahiers et nos pages sont donc des débris de deux registres à tous égards différents.

Le mémoire de M. l'abbé Magi, où est surtout mis en relief l'esprit philosophique de cette époque, donnerait lieu à plusieurs rectifications s'il fallait en suivre les détails; toutefois il en est une qui trouve ici sa place, puisqu'elle est puisée dans les documents que nous avons en main. En citant un texte de jugement d'après lequel un certain Aimeric de Bessole de Castelsarrasin aurait fait des aveux *metu probationis* (1) l'auteur ajoute : « Si ces » mots *metu probationis* ne voulaient pas dire la question, ce devait être quel- » que chose d'approchant puisque cette crainte arrachait un aveu qui devait » coûter à celui qui le fesait la vie ou la liberté. »

Le *metu probationis* ou la crainte de l'épreuve, n'est nullement ce qu'entend M. l'abbé Magi; c'est ici l'appréhension d'être démenti par les dépositions ou témoignages contraires. — En effet, les confessions ou aveux dont les inquisiteurs consignaient scrupuleusement les diverses circonstances dans leurs procès verbaux, y ramenaient une foule de familles et d'individus; c'étaient là tout autant de moyens de vérifier l'exactitude des diverses dépositions ou confessions reçues et de faire l'épreuve, ressource judiciaire que les inquisiteurs ne négligeaint pas et qui devait donner des craintes à ceux qui n'auraient pas fait une déclaration aussi exacte que possible. Les aveux ou la confession de Rigaude Saurine, dont nous avons cité quelques parties, en fournissent un exemple frappant; tous les noms de ceux qu'elle a mentionnés, hommes, femmes et familles y sont écrits à la fin et classés à la suite l'un de l'autre sur quatre colonnes, leur nombre est de 168 : il est aisé de comprendre combien une telle quantité de témoins donnait aux inquisiteurs moyen et facilité d'arriver à la découverte de ce que l'on eut voulu leur cacher; et de porter leur jugement sur le plus ou moins de sincérité et d'exactitude des

(1) Quæ omnia juratus et requisitus sæpius negaverat coram nobis, et postmodum *metu probationis* prædicta omnia recognovit esse vera coram nobis in judicio constitutus. — Mémoire de l'Académie, tome IV, folio 22.

confessions qu'ils avaient reçues et par suite du degré de confiance que devaient leur inspirer ceux qui les avaient faites. Cette crainte était de nature à dominer les moins véridiques et à les placer dans la voie de la sincérité qui était un motif d'absolution. Aussi conséquemment au *metu probationis*, les aveux ou confessions se trouvent surchargés de détails minutieux, de retours sur des actes ayant eu lieu depuis longues années et qui sont reproduits à divers intervalles comme suppléments à une ou à plusieurs confessions déjà faites et qu'on y introduit avec ce formulaire: *Adjecit confessioni suæ.*

La bibliothèque de Toulouse compte au nombre de ses manuscrits un ancien volume registre de l'Inquisition, petit in-folio, papier lissé, du XIII[e] siècle. Ce volume, qui se compose de 255 feuillets, est complet. Il renferme la déclaration des erreurs contre les dogmes et la foi de l'Église catholique, faite de 1244 à 1247 par ceux qui les avaient embrassées ou écoutées avec faveur, et qui, d'une manière quelconque, avaient influé à leur propagation, témoigné bienveillance et sympathie aux Apôtres et sectateurs de l'hérésie. — Ces confessions sont, en général, très-concises et distribuées par catégories pour les diverses localités des environs de Toulouse, du Lauraguais et du pays Castrais, où l'hérésie avait été répandue. Les quelques lignes de la confession d'un individu hérétique sont suivies de la série des noms de ceux qui en ont fait une semblable, sauf les particularités qui peuvent établir quelque différence, et qui sont consignées à côté du nom de l'individu auquel elles se rapportent. Ainsi ce volume a sa spécialité, il ne s'accorde ni avec celui dont M. l'abbé Magi possédait des lambeaux, ni avec celui qu'annoncent les pages que nous avons retrouvées.

Les erreurs déclarées dans ce registre sont en général contre les sacrements; le mariage y est considéré comme une œuvre de réprobation; elles excluent Dieu de la création de l'univers, pour l'attribuer au mauvais principe ou au démon; enfin elles rejettent le dogme de la résurrection des corps (1). A cette série se rattachent les croyances plus particulières aux

(1) Tel est en général le texte de ces confessions ou dépositions. *Credidit* ou *audivit hæreticos dicentes quod Deus non fecerat visibilia,* ou *quod diabolus fecerat visibilia, quod Baptismus aquæ non valet, quod hostia sacrata non est corpus Xhristi. Quod in matrimonio non est salus et quod corpora mortuorum non resurgent,* ou, *quod carnis resurrectio non erit.*

Vaudois, spécialement mentionnés et nommément désignés dans ce registre. Elles portent sur l'exercice de la justice qu'ils condamnaient, et sur le serment dont ils n'admettaient en aucun cas la légitimité (1).

Telles étaient les doctrines répandues par les diverses hérésies des Petrobusiens, des Henriciens, des Cathares, des Bons hommes, des Vaudois, et autres ayant leurs dénominations, et dont s'était formée la secte des Albigeois. Des différences de mœurs existaient entre ces divers hérétiques : les uns tels que les Bons hommes, et les Vaudois, pouvaient se faire distinguer par leur patience, le support et l'amenité ; tandis que les partisans de Pierre de Bruys et du fougueux Moine Henri, les Petrobusiens et les Henriciens étaient toujours armés de leur acharnement contre les églises, les autels, les croix, et les autres objets du culte catholique, dont ils poursuivaient obstinément la destruction. Ces doctrines étaient jugées et condamnées dans les individus qui les professaient, sans remonter à la source où ils les avaient puisées, et qui avait confondu son cours spécial dans la secte des Albigeois, où elle s'alliait avec les autres.

L'immense perturbation sociale qui résultait de ces principes et de ces actes se conçoit aisément. Ils amenaient la destruction de la famille dont ils brisaient le lien; ils plaçaient tout sous l'empire de la fatalité dans un monde qui n'était considéré que comme l'œuvre et la production d'un génie malfaisant. — Ils détruisaient la conscience et sapaient les vertus dans leur base. Cependant la simplicité, l'ignorance et la bonne foi pouvaient être séduites par des apparences favorables, qui se présentaient a elles dans des paroisses, que la non résidence fréquente des pasteurs, chargés de leur régime spirituel, et contre laquelle tonnaient les conciles, laissait ouvertes à tout vent de

---

(1) *Arnaldus de Paidino testis juratus vidit aput Bruguieras duos valdenses et pluries dedit eis heleemosinam et credit eos esse bonos homines et habere bonam fidem et posse salvari per ipsos et audivit eos dicentes quod nemo debebat jurare juste vel injuste nec facere justitiam.*

Bernardus de sancto Martino vidit aput Castras duas mulieres valdenses dedit eis unam cartenam bladi et unum frustum carnis, et audivit eas predicantes de sacramento nec de justicia non facienda. (Manuscrit de l'Inquisition, folio 231).

doctrine et sans conseil et protection contre les plus dangereuses nouveautés; c'est aussi ce qui explique la facilité avec laquelle se répandit cette secte.

Dans cette diffusion de croyances subversives de tout ordre moral et civil, les hommes d'agitation, les esprits inquiets et turbulents; ceux qui, dans les changements cherchent des éléments de vie, de jouissance et de satisfaction, les mécontents de toute sorte pouvaient trouver des motifs pour leurs vues, les embrasser et se poser en partisans et protecteurs. Le discernement à leur égard eut pu être facile, mais a-t-on toujours bien jugé dans l'animation de cet immense conflit? N'y a-t-il pas eu des fautes, des écarts de zèle, ou d'amertume, sur la voie religieuse? Les complots ambitieux de la politique envahissante du nord contre le midi, n'ont-ils pas pesé d'un poids fatal pour l'illustre et puissante maison des comtes de Toulouse? N'ont-ils pas obstrué de leurs entraves successives les voies de conciliation que le père commun des fidèles tenait toujours ouvertes? Ce sont là de graves questions. L'investigation historique a dû se les adresser souvent; elle porte encore tout naturellement à les sonder; peut-être finira-t-elle par les éclaircir un jour. Alors, chacun se montrera tel qu'il fût, et pourra être rétribué selon ses œuvres.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

CONFESSIO GUILHELMI CARRIEIRA CONVERSI (1).

(A) Anno Domini M CC L. IIII, VI idus junii Guillelmus Carrieira, oriundus de monte jovis diecesis Tolosane conversus ab heretice pravitatis, errore ad fidem catholicam dixit quod cum ipse testis moraretur cum Bernardo Maurini de avellaneto apud avellanetum, juxta montem Galhardum pro Bubulco, dictus B. Maurinus adduxit ipsum testem quadam nocte ad videndum hæreticos ad quemdam ortum dicti B. Maurini et fratrum suorum, et vidit ibi ipse Bernardum Sabaterii et Guillelmum de Raissaco, socium ejus hereticos. Et erant ibi ipse testis et predictus B. Maurini et ibi ipse doctus à prefatis B. Maurini, et ab ipsis hereticis adoravit ipsos hereticos ter flexis genibus antè ipsos dicendo in qualibet genu flexione *bonum* et addebant post ultimum bonum. *Deus sic rogatus quod perducat vos ad bonum finem et in manus fidelium Xhristianorum* et heretici respondebant in quolibet *bonum* et id secundum morem hereticorum, et idem B. Maurini adoravit ibidem predictos hereticos sicut dictum est ipse teste vidente et ambo audiverunt ibi monitiones eorum. Quo facto ipse et dictus B. Maurini redierunt ad propria et heretici tenuerunt viam suam de tempore XII anni sunt vel circa.

(B) Item dixit se vidisse Petrum de Prato et Guillelmum de Raissaco, socium ejus hereticum in quodam casali subtus avellanetum et erat ibi ipse testis et B. Maurini predictus qui adduxit ibi ipsum et tolsamus torosola ambo de avellaneto, et ibi ipse testis, et alii duo predicti, adoraverunt predictos hereticos in adventu et recessu et audiverunt monitiones eorum.

Item dixit se vidisse predictos hereticos in loco qui dicitur Garric dels cassers,

(1) L'orthographe du texte a été scrupuleusement conservée. Nous avons pensé qu'il était convenable de laisser à ces documents inédits leur physionomie a tous égards. Cet avertissement est sans doute fort inutile pour plusieurs ; mais il en est d'autres qui pourraient croire a des incorrections ou à des erreurs typographiques.

et erant ibi ipse testis et Constatius de avellanneto, et ibi ambo adoraverunt predictos hereticos in adventu et recessu et audivit monitiones eorum.

Item dixit se vidisse predictos hereticos in nemore de treboncio juxta mazolium jordani de Paites, et erant ibi ipse et Michaël de cujus cognomine non recolit qui morabatur apud montem Gallardum et fuerat de Baure, et ibi ipse et predictus Michaël, ipso vidente audiverunt predicationes dictorum hereticorum et adoravit eos sicut dictum est. De tempore quod supra.

Item dixit se vidisse Isibardam et sociam ejus hereticas, in quadam cabana in nemore de treboncio et ibi ipse testis adoravit predictas hereticas, sicut dictum est et dum ipse testis esset ibi cum predictis hereticabus, venit ibi tholsanus bagord de monte Galhardo; qui ibi ipse teste vidente adoravit predictos hereticos Quo facto ipse testis dimisit predictos hereticos.

Item quod ipse testis adduxit Stephanum Donati de monte Gallardo, ad videndum hereticos in nemore quod dicitur de vilella sicut et Petrum de Prato, et socium ejus hereticos et ibi ipse testis, et dictus Stephanus Donati ipso teste vidente adoraverunt predictos hereticos in adventu et recessu et audiverunt predicationem eorum Quo facto ipse testis, et dictus Stephanus redierunt ad propriam domum cum predictis hereticis.

(C) Item dixit se vidisse Petrum de Prato et Guillelmum de Raissaco, socium ejus hereticos in quodam campo Petri de Paites, de avellaneto et ibi predicti heretici secaverunt blados predicti Petri de Paites, qui erant in ipso campo et erant ibi cum predictis hereticis, ipse testis et Petrus de Paites et Guillelmus juvenis ambo de avellaneto qui secabant ibi Bladum cum ipsis hereticis, et ibi ipse testis et alii duo predicti, adoraverunt pluries predictos hereticos.

(D) Item dixit se vidisse Petrum de Prato et Guillelmum de Raissaco, et Bernardum Sabaterii et vitalem hereticos in batudo campmasii dels Rocovilatas, et ibi ipse testis adoravit predictos hereticos et vidit ibi cum predictis hereticis Ramundum de Rocovilata, Petrum Poncium et Bernardum de Rocovilata, fratres Dominos dicti mansi et ibi omnes predicti adoraverunt predictos hereticos Adjecit quod ipse testis, comedit ibi cum predictis hereticis ad eandem mensam de pane benedicto ab ipsis hereticis et alimentis, mense appositis et in quolibet genere cibi noviter sumpti et in primo potu dicebat ipse *bonum secundum et tertium*. Quo facto predicti petrus de Prato et Vital socius ejus heretici duxerunt ipsum ad

quamdam Cabanam in quodam memore juxta Gomervilam et invenerunt ibi Guillelmum Mota et socium ejus cum hereticis ei ibi ipse testis adoravit predictos hereticos et erat ibi Poncius cujus cognomen nescit de Godervila quem predicti homines duxerunt ibi una cum ipso et qui postremo fuit hereticus et ibi prefatus Poncius adoravit predictos hereticos ipso teste vidente Quo facto Guilelmus Ricardi et Ramundus Guillelmi socius ejus heretici qui venerant ibi ipsa nocte duxerunt ipsum apud Gomervilam in domum Guillelmi de Gomervila et steterunt ibi per noctem qua venerunt ibi et diem sequentem et erant ibi Poncius de Gomervila et socius ejus cujus nomen nescit heretici qui morabantur ibi qui Poncius erat pater predicti Guillelmi de Gomervila et vidit ibi ipse testis cum predictis hereticis predictum Guillelmum de Gomervila et uxorem ejus de qua nomen nescit et quemdam alium filium ejus majorem et comederunt ibi predicti heretici et ipse testis et predictus Guillelmus de Gomervila comederunt cum predictis hereticis ad eandem mensam dicendo *bonum* in quolibet genere cibi noviter sumpto et in primo potu et heretici respondebant *Deus vos benedicat*. Et cum stetissent ibi per dictum tempus exiverunt inde predictus Guillelmus Ricard et socius ejus heretici et ipse testis cum eis venerunt simul ad predictam domum de la Rocovilatas et sterunt per unam diem et unam noctem et vidit ibi ipse testis cum predictis hereticis Petrum de Rocavila et fratres et comederunt ibi predicti heretici nescit tamen ipse testis de cujus bonis et ibi ipse et Petrus et Ramundus de Rocavila et Poncius et Bernardus de Rocavila fratres eorum comederunt cum predictis hereticis ad eamdem mensam et venerant ibi ad videndum predictos hereticos Bernardus et Ramundus de Rocavila milites garnisionis de Montegailbardo qui ambo adoraverunt ibi predictos hereticos ipso teste vidente et comederunt ibidem cum predictis hereticis ad eandem mensam de pane ab ipsis benedicto et aliis mense appositis et in quolibet genere cibi sicut dictum est.

Item dixit quod nocte sequenti predictus Guillelmus Ricardi et Ramundus Guillelmi Socius ejus hereticus et ipse testis cum eis volentes fieri heretici recesserunt inde euntes versus montem Securum et venerunt aput Gajanum in domum Petri Laurentii qui recepit predictos hereticos et ipsum testem ibi et steterunt ibi per unum diem comedentes ibi ipse volens. Testis nescit an de Bonis ipsius domus an de Bonis hereticorum et vidit ipse testis in predicta domo Petrum de Manso et socium ejus quem ipse testis non cognovit heretici de quibus credit ipse testis quod starent ibi vel circa Et vidit ibi cum predictis hereticis Petrum Laurentium et Galhardam matrem ejus et ibi ambo predicti adoraverunt predictos hereticos ipso teste vidente et cum stetissent

ibi per dictum tempus exiverunt inde ipse testis cum predictis Guillelmo Ricart et socio ejus heretico et venerunt apud Cuelha in domo Arnaldi de Lescura et steterunt ibi per unam diem et unam noctem qua venerunt ibi comedentes de Bonis predicte domus et vidit ibi cum predictis hereticis Arnaldum de Lescura dominum domus et uxorem cujus nomen ignorat et familiam domus cujus nomen ignorat et ibi ipse testis comedit cum predictis hereticis ad unam mensam. Interrogatus dixit quod alii non comederunt cum predictis hereticis quod ipse testis recordetur. Dicit tamen quod predictus Arnaldus de Lescura et uxor ejus adoraverunt predictos hereticos ipso teste vidente Et cum stetissent ibi per dictum tempus exiverunt inde ipse testis et predicti heretici et venerunt aput Montem Securum in domum Bertrandi Martini episcopi hereticorum et sociorum ejus hereticorum et ibi ipse testis et predicti heretici qui venerant cum ipso adoraverunt predictos hereticos ipso teste vidente sicut dictum est.

(E) Et cum stetisset ibi aput Montem Securum ipse testis per dictum tempus fuit consolatus cum Petro Ramundi Salvare et Bertrando Odano quos consolaverat Bertrandus Martini episcopus hereticorum et Guillelmus Vital diaconus hereticorum de Veteri Moresio et Petrus Sicart et Bernardus de Morevila diaconus hereticorum dels Cassers hoc modo primo quesiverunt predicti heretici ab ipso teste si vellet facere pactum quod staret in obedientia ecclesie hereticorum in corpore et in rebus et ipse testis respondit quod sic postmodum ipse testis promisit ad interrogationem dictorum hereticorum quod ulterius non comederet carnes nec ova nec caseum nec aliquam uncturam nisi de oleo et piscibus et quod non juraret ulterius nec mentiretur nec aliquam libidinem exerceret toto tempore vite sue nec de cetero comederet nisi in testimonium hereticorum vel hereticarum postremo fecerunt dicere eidem testi orationem *Pater noster* secudum modum hereticorum deinde posuerunt manus et librum super caput ipsius testis et legerunt evangelium S. Johannis *In principio* postmodum fecerunt venias et genuflexiones multas coram ipso teste postmodum dederunt ipsi pacem.

(F) Hereticavit predictam infirmam modo et forma superius expresa cui hereticationi interfuerunt ambe mulieres predicte et Bernadus Bernerius qui de novo recessit in Lombardiam ad hereticos et Arnaldus Ribieira et Ramundus Folguerii, frater Petri Folguerii qui adduxit ibi ipsum testem et socium ejus hereticum et facta hereticatione omnes predicti adoraverunt ipsum testem et socium ejus hereticum et omnes predicti acceperunt pacem ab ipso teste et socio ejus heretico osculando

unus alium bis in ore et ex transverso mulieres Interrogatus dixit quod predicta infirma nichil legavit ipsi testi nec socio ejus heretico Quo facto ipse testis et predicti idem heretici exiverunt inde et predictus Ramundus Folguerii duxit et associavit eos usque ad domum supradicte Bernarde Folguerie et Poncii Folguerii viri ejus.

(G) Item dixit quod cum frater Ferrerius incepit facere inquisitionem apud limosum ipsa testis et Poncius Rigaudi filius ipsius testis aufugerunt de funojovis et venerunt aput fenolhetum, in Rossilione et steterunt ibi per duos annos et quadam nocte cum Poncius Rigaudi filius ipsius testis infirmaretur illa infirmitate qua obiit venerunt ibi Arnaldus Desglat diachonus hereticorum et Arnaldus de avezino hereticus et cum eis Bernardus Bardo de Constancia qui adduxerunt ipsos hereticos ibi Et cum essent ibi predicti heretici consolaverunt predictum infirmum secundum modum hereticorum Et interfuerunt dicto consolamento ipsa testis et Bernardus Bardo predictus qui adoraverunt ibi ipsos hereticos secundum modum hereticorum dixit etiam quod predictus infirmus legavit ipsis hereticis tres Sol. Melg. Quo facto predictus Bernardus Bardo eduxit ipsos hereticos inde.

(Extrait de la confession de Rigaude Saurine).

(H) Item dixit quod cum Petrus de Villanova de Vaurd infirmaretur infirmitate de qua obiit apud Vaurum in domo Poncii de Villanova filii sui venerunt ibi ipse testis et Ramundus Labeia et Guillelmus de Bellomonte heretici per tres noctes continue et adducebat eos ibi Guillelmus Fornerii frater dicti Ramundi Amelii heretici et inveniebat qualibet nocte in ipsa domo Poncium filium dicti Petri infirmi Petrum Poncii et quemdam alium de cujus nomine non recolitur (1) et duas mulieres quarum nomina nescit (2) prima nocte et secunda non adoravit eos ibi aliquis predictorum nec hereticaverunt dictum infirmum quia dubitabant de convalecensia ipsius infirmi sed tertia nocte videntes ipsum trahentem ad mortem hereticaverunt eum secundum morem suum presentibus omnibus supra dictis personis qui omnes adoraverunt ibi facta heredicatione ipsum testem et predictos socios ejus hereticos quo facto dictus Guillelmus Fornerii eduxit inde hereticos et reduxit eos ad supradictam domum Petri Tilha unde eduxerat eos.

(Extrait, fol. LXXVI.)

(1) On lit au-dessus en petit caractère *Hic erat Valeta.*

(2) *Uxor dicti poncii ac soror que est uxor poncii Dionisii de Valeta.*

(I) Item dixit quod Bernardus Gairaudi qui aufugit duxit ipsum testem et socium ejus hereticum videlicet Ramundum de Manso ad aream Petri Oliva et venerunt ibi ad videndum ipsum testem et socium ejus hereticum Bernardus Oliba et Petrus Oliba fratres de Verduno et ibi ambo adoraverunt ipsum testem et socium ejus hereticum et audiverunt predicationes eorum et steterunt ibi per magnum spatium noctis quo facto recesserunt inde et intraverunt quoddam nemus prope dictam aream et in crastinum Petrus Oliba et Bernardus Oliba fratres aportaverunt eidem testi et socio ejus heretico panem et vinum et ibi in adventu et recessu predicti Petrus Oliba et Bernardus Oliba fratres et Bernardus Gairaudi adoraverunt ipsum testem et socium ejus hereticum et audiverunt predicationes eorum omnes predicti et ibi omnes predicti comederunt cum ipso et socio ejus heretico in eadem mensa et de pane benedicto ab eis quo facto predicti duo fratres recesserunt inde Dixit etiam quod ibi venit ad videndum ipsum testem et socium ejus hereticum Ramundus Barrieira qui modo est hereticus qui adoravit ibi ipsum testem et socium ejus hereticum et inde dictus Ramundus Barrieira et Bernardus Gairaudi duxerunt et associaverunt ipsum testem usque ultra Becedam et ibi ambo predicti adoraverunt ipsum testem et socium ejus hereticum et dimiserunt eos ibi et reversi sunt ad propria De tempore IIII anni vel circa.

(J) Item dixit quod dum ipse et Petrus Stephani socius ejus hereticus stabant in nemore de Reitel venerunt ibi ad videndum ipsum testem et socium ejus hereticum Poncius Estampas et Thomas Andree et ibi in adventu et recessu adoraverunt ipsum testem et socium ejus hereticum et audiverunt predicationes eorum et comederunt ibi ambo predicti et dixerunt *bonum* secundum morem hereticorum dixitque quod predictus Poncius Estampas aportavit vinum ipsi testi et socio ejus heretico et de sero idem Poncius Estampas et Thomas Andree predicti duxerunt et associaverunt a predicto loco ipsum et socium ejus hereticos usque ad locum qui dicitur Petra Alba et ibi ambo predicti adoraverunt ipsum testem et socium ejus hereticum et dimiserunt eos ibi.

Item dixit quod quadam die cum ipse et Julianus socius ejus heretici essent in predicto nemore de Reitel quidam canis incepit latrare ipsis et ad latratum predicti canis venerant ad ipsum et socium ejus Petrus Aycard de Verduno et Petiit ab ipso teste cujusmodi homines essent ipse testis et socius ejus et ipse testis respondit ei *recedatis inde quia faiditi sunt hic* et incontinenti predictus Petrus Aycard recessit inde et tenuit viam suam Interrogatus dixit quod predictus Petrus non adoravit eos

ibi nec aliquid aliud fecit ibi adjecit quod predictus Petrus Aicard erat ibi custodiens bestiarium suum de tempore VIII anni vel circa.

Item dixit quod ipse testis et Petrus Stephani socius ejus hereticus venerunt quadam nocte in domum Guilelme Andrene que modo est uxor Poncii Fabri apud verdunum et steterunt ibi per noctem qua venerunt ibi et diem sequentem comedentes ibi de bonis predicte Guillelme et vidit ibi ipse testis predictam Guillelmam Andrenam et ipsa adoravit ibi ipsum testem et socium ejus hereticum et audivit predicationem eorum et venit ibi ad videndum ipsum testem et socium ejus hereticum Petrus Andree de Verduno qui adoravit ibi ipsum testem et socium ejus hereticos et aportavit eis ibi unam Garbam de Porris et cum stetissent ibi per dictum tempus exiverunt inde soli et redierunt ad domum Poncii Falgarii et venerat ibi Bernarda Folgaria uxor ejus que associavit ipsum testem et socium ejus hereticum usque ad ostium domus predicte Guilleme Andrene.

Item dixit quod ipse testis et Petrus Stephani socius ejus hereticus cum Ramundo Folguerii filio Poncii Folguerii qui associabat eos venit alias quadam nocte in domo

---

(K) Dixit etiam quod ibi venerunt (apud fanum jovem) ad videndum eas (scilicet Rigaudam Saurinam Guillhelmam Calhavelam et Bonafossam socias ejus) Ramundus Rigaudi et Ramundus Guilaberti et Ramundus de Mirapisce et Guillhelmus ds Calavello et Rogerius heretici qui *apparelhaverunt* ibi ipsam et socias ejus hereticas et steterunt ibi per duos dies et interfuerunt illí *apparelhamento* Bernardus Guarini predictus qui adoravit ibi ipsos hereticos ipsa teste vidente et accepit pacem ab eis secundum modum hereticorum et cum stetissent ibi per dictum tempus Petrus Gilaberti et Ramundus de sancto Juliano eduxerunt ipsam testem et G Calavellam inde aliis remanentibus et duxerunt aput Brom.

Et venerunt quadam nocte aput Brom in domum Ramundi Amelha et steterunt ibi per unum mensem et comedebant ibi de bonis ipsorum hereticorum.

Et venit ibi Poncius Ricols qui adduxit secum Arnaldum de Fonterio et Ramundum de Mirapisce et Raimundum Rigaudi hereticos qui *apparelhaverunt* ibi ipsam et socias ejus hereticas et inter fuerunt dicto *apparelhamento* Raimunda Amicla et predicte que adoraverunt ibi ipsos hereticos ipsa teste vidente et acceperunt pacem ab ipsis hereticis secundum modum hereticornm.

(Extrait de la confession de Rigaude Saurine).

predicte Andrene et Poncii Faure (1) Mariti ejus et stetit ibi per unam diem et noctem qua venerunt ibi jacentes et comedentes ibi de bonis ipsius donum et vidit ibi ipse testis predictam Guillelmam Andrenam que adoravit ibi ipsum testem et socium ejus hereticum et audivit predicationes eorum per aliquod spatium et transmisit ipsi testi et socio ejus heretico mel in quodam cifo ipsius testis et socii ejus per predictam Guillelmam Andrenam et cum stetissent ibi per dictum tempus exiverunt inde et redierunt in domum Poncii Folguerii predicti apud Verdunum Item dixit quod nullam aliam personam vidit in domo predicta De tempore quatuor menses sunt vel circa.

Item dixit quod cum inquisitio esset incepta in quadragesima proxime transacta apud Verdunum et ideo ipse et socius ejus heretici non essent ausi stara intus Villam Verduni steterunt ipse testis et Petrus Stephani et Ramundus donati heretici quandoque cum uno quandoque cum alio in riparia de lentens et in riparia de Aqua bella per II menses vel circa et dum starent in predictis locis noviter venerunt ad videndum ipsum testem et Petrum Stephani socium ejus juxta locum vocatum Peires Blancas Ramundus de Brom in decimario Verduni et ibi predictus Ramundus qualibet vice adoravit ipsum testem et socium ejus hereticum et qualibet vice aportavit ibi ipsi testi et socio ejus heretico ad comedendum De tempore a festo pentecostes circa et a VI ebdomadis citra.

Item dixit quod Stephanus Borrelli de Verduno aportavit bis Panem scilicet VI Panes inter ambas vices ipsi testi et Petro Stephani socio ejus heretico et qualibet vice adoravit ipsum testem et socium ejus hereticum sicut dictum est et audiebat verba et monitiones eorum.

Item dixit quod Bernarda Folqueria filia Petri Folquerii quondam de Verduno et Bernarda Faurella et Bernarda uxor quodam Poncii Folquerii de Verduno et Ramundus Folquerius filius ejus et Ermengardis filia Ramundi Petri et Bernarda filia quondam Arnaldi Garriga ambe de Drulia venerant quadam nocte in ripariam predictam de Lentens et ibi omnes predicti adoraverunt ipsum testem et socios

(1) Pons Mari de Guilhelme Andrene étant appelé d'abord *Fabre*, et puis *Faure*, il est peut-être utile de dire en passant que c'est toujours le même nom, qu'il a son origine dans la profession mécanique exprimée par le mot latin *Faber Fabre*. Ainsi, *Faure* et *Faoure* sont identiques. Le dernier, dans le langage vulgaire des contrées méridionales, est la seule traduction du latin *Faber*. De là aussi, le nom de le *Fevre* ou le *Febvre* et le *Febure*; quoique celui-ci, par le changement facile du *v* en *u* ait un peu changé de physionomie.



ejus hereticos silicet poncium Stephani et Petrum de Belestar et Julianum et Bernardum Folquerii et Ramundum Barriera hereticos et audierunt predicationes eorum Et inde predicte mulieres omnes viam suam versus Lombardiam tenuerunt cum Bernerio de Verduno et ibi fuerunt hereticate De tempore sunt V hebdomade vel circa Adjecit quod predictus Raymundus Folquerii venit postmodum semel ad videndum ipsum testem et Bernardum Folquerii socium ejus hereticos ad quemdam locum versus sanctum Papulum et Verdunum et ibi adoravit ipsum testem et socium ejus hereticum et portavit eis II panes De tempore III hebdomade sunt vel I mensis Item dixit quod ipse testis et Ramundus Donati socius ejus heretici venerunt quadam die in locum qui dicitur Delfau in quodam nemore subtus Verdunum et venerunt ibi ad videndum ipsum testem Ramundus et Bernardus de Brom fratres et Alaziz Guiralda cognata predictorum fratrum et ibi omnes tres simul adoraverunt ipsum testem et socium ejus hereticum et audiverunt predicationes eorum et eis aportaverunt plenam cucurbitam vini Et cum stetissent ibi per aliquod spatium redierunt ad propria De tempore X menses sunt vel circa.

Item dixit quod ipse testis et Petrus Stephani vel Bernardus Folquerii socius ejus hereticus venerunt quadam nocte ad quasdam Boziguas supra Molendinum Bernardi Bernerii et venerunt ibi ad videndum ipsum testem et socium ejus hereticum Ramundus de Brom et Bernardus de Brom fratres de Verduno et ibi ambo predicti adoraverunt ipsum Testem et socium ejus hereticum et audiverunt predicationes eorum quo facto redierunt ad Propria et ipse testis et socius ejus hereticus tenuerunt viam suam.

Item dixit quod ipse testis et Ramundus de Manso socius ejus hereticus venerunt quadam nocte apud Romex in domum cujusdam cujus nomen nescit tamen cognominatur Bonetus et steterunt ibi per totam noctem qua venerunt ibi et diem sequentem comedentes ibi de bonis ipsius domus et vidit ibi ipse testis predictum Bonetum et uxorem ejus cujus nomen ignorat et ibi ambo adoraverunt ipsum testem et socium ejus hereticum et audiverunt verba et monitiones eorum dixit item quod venit ibi ad videndum ipsum testem et socium ejus hereticum Arnaldus de La Sala filius Arnaldi de la Sala de Romenx qui adduxerat ibi ipsum testem et socium ejus hereticum et adoraverunt ibi ipsum testem et socium ejus hereticum Et cum stetissent ibi per dictum tempus exierunt inde et predictus Arnaldus associavit eos usque ad Prata daudat et ibi in recessu adoravit eum et socium ejus hereticum De tempore VII anni sunt vel VIII vel circa Item dixit quod post captionem Bernardi Polaria et sociorum ejus hereticorum cum ipse testis et Ramundus de Manso socius ejus et quidam alii here-

tici starent in nemore del Faget quod est inter Roumenx et Druillam venerunt ibi semel ad videndum Ramundum de Manso et ipsum testem et socium ejus hereticum Arnaldus de La Sala predictus et Guillelmus de La Sala frater ejus et Michael de La Garriga omnes de Roumens et ibi omnes predicti adoraverunt ipsum et socium ejus hereticum et audiverunt predicationes eorum quo facto redierunt ad propria Adjecit quod predicti aportaverunt ipsi testi et socio ejus heretico racemos in quodam paniero De tempore VI anni et dimidus sunt vel circa Hec deposuit coram magistro G. inquisitore testibus Bonetus Grimaudi presbitero Bernardus Juvenal Atho de sancto Victore Bonus mancipius Berengario de Une notario qui hec scripsit.

CONFESSIO GUILLELMI FURNERII DE THOLOSA CONVERSI.

Anno domini M. CC. L. sexto III nonas julii Guillelmus furnerii conversus de heresi qui manet aput planum vital Guillelmi in Tholosa fugitivus veniens cum assecuratione ne caperetur testis juratus dixit quod inter lantarium et Caramanum in quodam nemore vidit quadam vice Poncium de Sta fide et socium suum hereticos et vidit ibi cum dictis hereticis Bernardum de Balneo de presevila qui adduxit ibi ipsum testem et ibi ambo adoraverunt dictos hereticos secundum modum hereticorum de tempore V. anni sunt vel circa et dictus Bernardus recessit hinc et ipse testis remansit ibi cum dictis hereticis et fuit cum eis et in eadem nocte invenerunt in eodem nemore Petrum Doati diachoum hereticiorum de Caramanhesio et Arnaldum hug nunc conversum de heresi socium suum et quosdam alios hereticos de quorum nominibus non recordatur et in crastinum in eodem nemore venerunt ad dictos hereticos Guillelmus Sabaterii de Lauraguesio Raimundus Petrus de Lantario et Arnaldus de Balaguer de presevila et due mulieres quarum nomina ignorat qui omnes et ipse testis adoraverunt ibi dictos hereticos ipso teste vidente secundum modum hereticorum et audiverunt verba et monitiones eorum multocies et in nocte sequenti ipse testis et predictus Guillelmus Sabaterii Ramundus Petrus et Arnaldus de Balaguer et dicte due mulieres quarum nomina nescit arripuerunt iter suum versus Lombardiam et postmodum venerunt apud Com in introitu Lombardie et fuerunt ibi per duos dies et viderunt ibi multos hereticos scilicet Ramundum de Antinhaco et filium ejus cujus nomen ignorat et plures alios hereticos quos non cognovit et ibi ipse et omnes alii predicti ipso teste vidente adoraverunt multocies predictos hereticos et audiverunt monitiones eorum multocies et inde iverunt apud Pabiam et hospitati sunt in domo Ramundi Mercerii de Montemauro heretici diachoni hereticorum tholose et fuerunt ibi per IIII dies et ibi ipse testis et omnes predicti adoraverunt predictos hereticos multocies et audiverunt verba et monitiones eorum et comederunt cum dictis hereticis ad eandem mensam et de pane benedicto pluries et dicti Guillelmus Sabaterii et Petrus et Arnaldus de Balaguer et dicte due mulieres recesserunt de dicto hospicio ipso teste cum dictis hereticis in dicto hospicio remanente et ibi dictus Ramundus Mercer et Ramundus demanso et

Peytavinus et Petrus de Belestar et quidam alii socii eorum heretici hereticaverunt ipsum testem et Bernardum de Rocovila militem secundum morem hereticorum De tempore IV anni vel circa et ipse testis fuit et stetit hereticus indutus et perfectus tenendo et servando ritum hereticorum per tres annos vel amplius et fuit eodem tempore per annum apud cremonam cum Mecer Vivent episcopo tholosano et vidit ibi pluries Petrum de Beuvilla et Guillelmum Ricardi et Bernardum Ricardi de Avinioneto fratres et Guillelmum mercader de Tholosa et Belengarium joara militem diocesis Carcassonne et Arnaldum Wuilelmi Poirer et Beatricem uxorem ejus et Petrum Ramundi filium eorum et Ramundum de Roaxio filium Bertrandi de Roaxio de Tholosa et stephanum donati et donatum fratrem ejus de monte galhardo et plures alios de quibus non recordatur adorantes Mecer Vivent episcopum tholosanum et quosdam alios hereticos multocies et in multis locis de Lombardia De tempore tres anni vel circa et est Annus elapsus vel circa quod ipse testis dimisit predictam sectam hereticorum gratis aput Cremonam et dimissa secta hereticorum venit apud Pisam et stetit ibi per octo menses vel amplius et postmodo rediit apud Plasentiam in Lombardia ad petendum et recuperandum quamdam summam pecunie quam Ramundus de Roaxio ei furatus fuerat et alia debita que Petrus de Beuvila ei debebat et vidit ibi Mecer Vivent et Ramundum mecer hereticos supradictos et stetit ibi cum eis vel per XV dies vel per mensem comedendo et bibendo cum eis ad eandem mensam et de pane benedicto ab eis et adoravit eos ibi multocies et recognovit quod male fecit quia postquam dimiserat sectam hereticorum et etiam a Paschate citra hec ultima comisit sed hoc faciebat ut dixit ut posset recuperare summam pecunie supradictam Alibi ut dixit non vidit hereticos nec fuit coram inquisitore usque modo Hec deposuit tholose et abjuravit omnem heresiem et juravit coram domino Amelio Capellano sti Stephani gerente vices fratrum Joannis et Reginaldi de Carnoto inquisitorum et Philippo Polerii notario publico qui hec scripsit.

Anno quo supra in crastinum inventionis beati Stephani dictus Guillelmus Fornerii comparuit coram fratribus Johanne de sancto Petro et Reginaldo de carnoto inquisitorum et recognovit predicta omnia esse vera et abjuravit omnem heresim coram ipsis et juravit coram testibus dominus Amelius capellanus sancti Stephani et dominus Ramundus de Ferrariis capellanus beate Marie Daurate et Philippus Polerii notarius publicus qui hec scripsit

Anno quo supra die lune proxima ante festum beati Laurentii dictus Guillelmus furnerii addidit confessioni sue dicens quod aladaycis mater sua primo monuit ipsum testem pluries ut diligeret bonos homines scilicet hereticos et quod melius po-

terat homo salvari in fide hereticorum quam in fide ecclesie Xristiane et vidit dictam matrem ipsius testis pluries in domo Ramundi de Montetotino loquentem cum ipso Ramundo et cum Beatrice sorore ipsius Ramundi de fide hereticorum et credit quod dicta mater ipsius testis dixit ipsi pluries quod ipse Ramundus de Montetotino et beatrix soror ejus erant credentes hereticorum De tempore quo primo mater ipsius testis monuit ipsum ad diligendos hereticos dixit quod sunt XVIII anni vel circa Item dixit quod Peytavinus filius Laurentie de tholsa dixit ipsi testi apud Placentiam in Lombardia hoc anno citra festum Natalis domini quod quidam qui cognominatur Aymart de terra sancti Felicis qui de novo factus fuerat Dyachonus hereticorum venerat ad partes tholosanas scilicet ad archidiachonatum Veteris Moresii Item dixit quod vidit apud placentiam in Lombardia Paulinum qui solebat morari cum jordano de Saxiaco et poncium de Villanova et Petrum poncii de Vauro isarnum de Rezas et vitalem Grat Petrum et Guillelmum filios ejusdem et vital et Guillelmum de viveriis et Bartholomeum raditorem de fano jovis et Petrum de Beuvila de avinioneto adorantes pluries hereticos et participantes cum eis De tempore a festo paschatis proxime preterito citra Hec deposuit tholose coram fratre Reginaldo de Carnoto inquisitore et fratre ordinis predicatorum testibus Guillelmus de Blaia et Johannis Pullus et Philippus Polerii notarius Publicus qui hoc scripsit Item anno quo supra in crastinum octave beati Laurentii dictus Guillelmus furnerii addidit confessioni sue quod vidit Guillelmum Lobati fugitivum pro heresi de partibus tholosanis apud Placenziam adorantem Mecer Vivent et socios ejus hereticos in domo ipsorum hereticorum De tempore a Pascha citra Item anno quo supra in festo sancti Clementis dictus Guillelmus addidit quod vidit apud Cremonam et apud Plazenciam in Lombardia in domibus propriis isarnum Alegre de Vauro et Ramundum Claret de Podio Laurentio hereticos vestitos De tempore II anni sunt vel circa.

Item anno quo supra XII Kal Decembris dictus Guillelmus fornerii conversus ab heresi dixit quod Arnaldus de Lugano de Salbiera commendavit ipsi testi multum hereticos dicens quod heretici *erant boni homines et sapientes* ut ipse Arnaldus credebat De tempore VI anni vel circa.

Item dixit quod Guillelmus de Serras de ulmeto comendavit hereticos et fidem hereticorum ipsi dicens *quod boni homines erant* et *quod libenter videret eos si posset* De tempore quod supra.

Item dixit quod vidit Poncium de sancta fide et socium ejus hereticos apud Presevila in quodam nemore ibi cum dictis hereticis Bernardus Banhole qui duxit ipsum

testem ad illos hereticos Arnaldum de Banhole fratrem ejus et Guillelmum Petrum de Presevila et ibi ipse testis et universi ipso teste vidente adoraverunt dictos hereticos flexis genibus secundum modum hereticorum et audierunt verba et monitiones eorum de tempore VI anni vel circa Adjecit quod dicti heretici rogaverunt ipsum testem ibi quod emeret eis pannum de verdeto quod et fecit et misit ipsis hereticis dictum pannum per Bernardum de Banhols predictum De tempore quo supra.

Item dixit quod vidit eosdem hereticos in quodam Malholio juxta presevilam et vidit ibi cum dictis hereticis Isarnum de Banhole qui dixit ipsi testi *abi ad hereticos* et Guillelmus Petri et ibi ipse testis et alii duo ipso vidente adoraverunt dictos hereticos ut dictum est supra De tempore quo supra.

Item dixit quod vidit predictos hereticos in quodam nemore inter Lantarium et Presevilam et vidit ibi Guillelmum Petri Bernardum de Banhols qui duxerunt ipsum testem ibi ad hereticos et quemdam alium quem non cognovit et ibi ipse et omnes alii ipso teste vidente adoraverunt dictos hereticos ut dictum est supra et audiverunt verba et monitiones eorum De tempore VI anni vel circa.

Item dixit quod vidit quemdam nomine de Lantario qui manet tholose apud portam de Matabou in Lombardiam apud Cremonam adorantem Mecer Vivent episcopum hereticorum tholose et socium ejus De tempore III anni sunt vel circa Adjecit etiam quod ipse testis misit per dictum Gunent de Lantario duos Pilleos de Lino et unum de Lana Guillelmo fornerii patri ipsius testis apud tholosam dixit et ipse testis dicto homini quod diceret patri ipsius testis quod in provincia invenisset ipsum testem De tempore quo supra.

Item dixit quod cum Petrus Sabaterius hereticus vellet venire de Lombardia apud tholosam Bernardus Michael hereticus dixit ipso teste audiente dicto Petro Sabaterio quod salutaret ex parte ipsius Michael heretici Petrum Guillelmi de Combas addens quod brevi poterat se revelare et dischooperire ipsi Petro Guillelmi de Combas De tempore quando dictus Petrus Sabaterius fuit captus apud tholosam.

ERRATA. — **Page 103.** ***Lisez*** **1254** au lieu de **1224.**

RÉCIT

DE LA

PREMIÈRE CROISADE.

Imprimerie de HENNUYER et Ce, rue Lemercier, 24. Batignolles.

RÉCIT

DE LA

PREMIÈRE CROISADE

EXTRAIT DE LA CHRONIQUE DE MATTHIEU D'ÉDESSE,

ET TRADUIT DE L'ARMÉNIEN

d'après quatre manuscrits de la Bibliothèque du couvent de Saint-Lazare, à Venise, et un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, à Paris,

PAR M. ÉDOUARD DULAURIER,

PROFESSEUR DE MALAY ET DE JAVANAIS A L'ÉCOLE SPÉCIALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES.

PARIS

BENJAMIN DUPRAT, LIBRAIRE DE L'INSTITUT DE FRANCE

ET DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, ETC.,

RUE DU CLOITRE-SAINT-BENOIT, 7.

1850

RÉCIT
DE LA PREMIÈRE CROISADE,

EXTRAIT DE LA CHRONIQUE DE MATTHIEU D'ÉDESSE,

ET TRADUIT DE L'ARMÉNIEN PAR M. ÉDOUARD DULAURIER.

PRÉFACE.

De toutes les littératures qui se développèrent en Orient sous l'influence du christianisme, celle de l'Arménie est, sans contredit, la plus remarquable par sa richesse et son originalité. C'est à l'inspiration chrétienne qu'elle doit l'esprit éminemment religieux et le caractère de vérité historique qui distinguent les productions qu'elle nous a données.

Déjà, dans les temps antérieurs à notre ère, les relations politiques des Arméniens avec les Grecs et les Romains avaient répandu parmi eux la connaissance et le goût de la langue grecque. L'usage de cet idiome et l'intelligence des chefs-d'œuvre qu'il a produits leur devinrent encore plus familiers lorsqu'ils eurent adopté les dogmes de l'Évangile. Athènes, Alexandrie, Constantinople, les virent accourir dans leur sein, et se presser autour des chaires où étaient alors enseignées avec tant d'éclat les belles-lettres, la philosophie et les sciences. Aucun peuple n'étudia les monuments littéraires de la Grèce plus anciennement et avec plus d'ardeur que les Arméniens. C'est dans leur langue que nous a été conservée la chronique d'Eusèbe, dont la version, faite par eux au cinquième siècle, acquiert, par son antiquité, presque l'autorité de l'original (1); et que nous possédons une partie des œuvres de Philon et un grand nombre de traités des Pères de l'Église grecque, aujourd'hui perdus. La découverte de ces ouvrages, due aux recherches infatigables des RR. PP. Mekhitharistes de Saint-Lazare à Venise, et les témoignages des écrivains arméniens des différents âges, qui citent des traductions de divers auteurs grecs, prouvent combien ces investigations pourraient devenir fécondes, s'il nous était donné d'explorer les contrées de l'Arménie, où probablement beaucoup de livres restent encore enfouis et oubliés (2).

Placés dans le voisinage des grands empires qui s'élevèrent dans l'Asie occidentale, et mêlés aux vicissitudes qui en marquèrent l'existence et la chute, les Arméniens nous ont conservé le souvenir de faits ignorés des historiens grecs

et romains, ou que ceux-ci n'apprirent que d'une manière imparfaite. Limitrophes des peuples de race scythe ou tartare, ils ont connu et retracé avec soin et exactitude les origines et les migrations de ces peuples.

Si, par sa position géographique et par ses plus anciennes traditions, l'Arménie plonge dans le monde oriental, d'un autre côté, elle se rattache à l'Occident par la rénovation intellectuelle et morale que le Christianisme lui fit subir. Sa littérature reflète ces deux systèmes de civilisation d'une tendance si opposée. C'est l'esprit grec ou occidental, l'esprit chrétien qui révéla aux Arméniens ce que les Orientaux ignorèrent toujours, l'art de subordonner les conceptions de l'entendement aux règles de la logique, les artifices du style, l'économie d'un plan sagement tracé et les mouvements d'une éloquence naturelle et sans écarts. Ces qualités, par lesquelles se distinguent plusieurs de leurs écrivains, se retrouvent à un haut degré dans deux historiens du cinquième siècle, Moïse de Khoren (3) et Elisée (4), devenus, à juste titre, classiques parmi leurs compatriotes, et dont les compositions rappellent les grands modèles que Rome et la Grèce nous ont légués.

Lorsque, dans les âges postérieurs, l'Arménie fut déchirée par des dissensions intérieures, envahie par les Perses et les Grecs à la fois, et plus tard par les Arabes, le goût des études littéraires s'affaiblit par intervalles, mais pour se ranimer, dans les moments de paix et de tranquillité, plus vif que jamais. Cette époque produisit aussi des travaux historiques importants, mais bien inférieurs, pour le style et la forme, à ceux des siècles précédents. Ce sont, pour la plupart, de simples chroniques où les événements sont présentés, année par année, dans un style qui se ressent de la décadence vers laquelle commença à incliner la langue arménienne, à partir du neuvième siècle. Mais cette incorrection de langage ne diminue en rien la valeur des faits que ces chroniques nous ont transmis, et dont la plupart ne sont mentionnés nulle part ailleurs. Les écrivains arméniens, placés à un point de vue tout à fait différent des auteurs musulmans, complètent ou contrôlent leurs récits, et l'on peut affirmer que l'histoire orientale, telle que ces derniers nous l'ont racontée, c'est-à-dire avec la partialité inséparable de leurs idées politiques et religieuses, est appelée à trouver son développement et sa contre-partie dans les témoignages chrétiens contemporains que fournit l'Arménie. C'est ainsi que, pour les invasions des Arabes, des Turks seljoukides et des Mongols, et pour les croisades, le patriarche Jean VI, Assolig, le prêtre Léonce, Arisdaguès, Guiragos de Kandzag, le moine Malachie, le docteur Vartan et plusieurs autres écrivains arméniens, qui sont restés jusqu'à présent inconnus à nos érudits, nous offrent dans leurs ouvrages une mine nouvelle et féconde de renseignements sur ces grands mouvements de peuples qui exercèrent une influence profonde sur les destinées des nations de l'Asie et de l'Europe.

Parmi ces documents, l'un des plus précieux est la chronique de Matthieu d'Edesse dont nous publions ici un fragment. Elle s'étend de l'année 401 de

l'ère arménienne jusqu'en 585 (de 952 à 1136 de J.-C.). Elle fut continuée par Grégoire Erêtz ou le Prêtre, à partir de cette dernière date jusqu'en 611 de l'ère arménienne, ou 1162 de J.-C. Elle comprend donc, en totalité, un espace de deux cent dix ans.

En commençant sa narration presque un siècle et demi avant le départ des croisés pour la Terre-Sainte, et en nous faisant connaître les événements accomplis dans cette première période, Matthieu expose et nous explique très-bien l'état dans lequel les Franks trouvèrent l'Orient à leur arrivée. On peut donc considérer comme formant une sorte d'introduction au récit des croisades, ce qu'il raconte touchant l'expédition tentée par l'empereur Jean Zimiscès en Palestine (5), l'établissement des Turks seljoukides dans l'Asie-Mineure (6), où les Franks eurent tant de fois à se mesurer avec eux; sur la politique et les révolutions de l'empire grec; sur l'extinction de la dynastie des Bragatides qui régnait dans la Grande Arménie (7), et qui fut remplacée par celle des princes Roupéniens en Cilicie (8), où ceux-ci furent continuellement en relation avec les chrétiens venus d'Occident. Dans cette lutte de la religion de l'Évangile contre celle du Koran, les Arméniens sentirent se réveiller en eux cet héroïsme dont ils avaient donné des preuves si nombreuses et si éclatantes lorsque, dans le cinquième siècle, ils défendirent leur foi et leur indépendance nationales contre les Perses. On les vit s'empresser de fournir aux croisés des secours de toute espèce, et combattre avec intrépidité dans leurs rangs (9).

Nous ne savons de la vie de Matthieu que ce qu'il nous en apprend lui-même dans son livre. On voit qu'il prend toujours le titre ethnique d'*Ourhaïetzi*, qui signifie habitant ou plutôt natif d'*Ourha* ou Edesse. C'est dans cette célèbre ville de la Mésopotamie qu'il recueillit les matériaux de sa chronique, qui lui coûta quinze années de travail. Il était procureur ou économe, *vanérêtz*, de l'un des couvents d'Edesse. Comme la majeure partie de ses compatriotes, il professait le monophysisme, c'est-à-dire le dogme qui n'admet qu'une seule nature en Jésus-Christ, et qui fut condamné par le Concile de Chalcédoine, en 451. La date précise de sa naissance et celle de sa mort nous sont inconnues. Cependant un historien arménien moderne, le R. P. Michel Tchamitch, penche à croire que Matthieu, déjà très-avancé en âge, fut enveloppé dans le massacre des habitants d'Edesse, lors de la prise de cette ville en 1144, par Emad-eddin Zenghi, père du fameux Nour-eddin, prince de la dynastie des Atabegs de Syrie (10).

Quant au continuateur de Matthieu, le prêtre Grégoire, nous ne savons absolument rien de sa biographie. Il paraît seulement qu'il remplit un rôle distingué parmi les Arméniens ses compatriotes, puisque la première page de sa chronique nous le montre s'adressant aux grands et au gouverneur de la ville de Kessoun, en Cilicie, lorsqu'en 1137 elle fut abandonnée par ses habitants menacés par les Franks et les Turks, pour les exhorter à rester dans cette ville afin de la défendre, et s'y renfermant avec eux.

Le fragment qui va passer sous les yeux du lecteur se compose de la fin de la chronique de Matthieu. La partie de ce morceau, qui va jusqu'à l'année 560 de l'ère arménienne (1111 de J.-C.), a été déjà traduite par feu M. Cirbied, professeur d'arménien à l'École spéciale des langues orientales vivantes. Mais cette version a été faite sur un manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris, transcrit à une époque assez récente (11), par un scribe à la main inhabile et ignorant, qui a défiguré le texte par des fautes si nombreuses et des omissions si fréquentes, que sa copie est souvent inintelligible. Je n'ai pas besoin de dire que le travail de M. Cirbied se ressent de l'imperfection du manuscrit unique qu'il avait entre les mains. Ce savant a eu, en outre, le tort d'éliminer de sa traduction la mention de plusieurs faits religieux qui se lient essentiellement à l'histoire des croisades, et celle des phénomènes célestes ou naturels, expliqués par Matthieu avec cet esprit de foi naïve et superstitieuse qui peint si bien le siècle où il vivait (12).

Pour donner une version supérieure à celle de mon devancier, j'ai senti avant tout le besoin d'avoir sous les yeux un texte correct. Je me suis adressé, pour l'obtenir, aux RR. PP. Mekhitharistes de Saint-Lazare, qui se sont empressés, avec une obligeance et un désintéressement dont je me plais à leur témoigner ici publiquement ma reconnaissance, de transcrire pour moi la dernière moitié de l'ouvrage de Matthieu, avec l'appendice de Grégoire. Cette copie a été collationnée par eux sur quatre manuscrits de leur bibliothèque. La partie de cette chronique qui traite de la première croisade paraît donc en entier pour la première fois.

J'ai rendu ma traduction aussi littérale que possible, m'attachant même à reproduire la simplicité de style qui caractérise l'original et à suivre invariablement l'ordre dans lequel les faits et les pensées se succèdent. J'ai conservé, sans chercher aucune atténuation, les expressions énergiques et quelquefois injurieuses par lesquelles Matthieu flétrit les excès auxquels plusieurs chefs latins, entraînés par une coupable ambition, se livrèrent contre ses compatriotes. Mon but a été de faire connaître la chronique d'un moine arménien du douzième siècle, dans toute la vérité de la couleur locale dont elle est empreinte.

On y lira quelques détails nouveaux et curieux sur la part active et glorieuse que le grand comte Raymond de Saint-Gillès, son fils Bertrand et son petit-fils Pons ont prise aux guerres saintes. La Société archéologique de Toulouse a pensé, qu'à ce titre, les fragments suivants pouvaient prendre place dans la collection de Mémoires qu'elle publie. Je ne saurais jamais assez me féliciter d'avoir trouvé dans mes études l'occasion de m'associer aux vues patriotiques qui l'animent dans ses savants efforts pour restaurer les monuments de notre ancienne histoire, et raviver les souvenirs de cette illustre famille de comtes qui régna sur la vieille et noble cité dont nous sommes les enfants.

Paris, novembre 1850.

I.

EXTRAIT DE LA CHRONIQUE DE MATTHIEU D'ÉDESSE.

I. (1) En l'année 545 de l'ère arménienne (1096 de J.-C.), (2) s'accomplit la prophétie du patriarche saint Nersès (3), relative à l'expédition entreprise par les Occidentaux (Romains) (4), et qu'il révéla aux satrapes et aux chefs de l'Arménie. Ce qu'avait prédit bien des années auparavant, ce qu'avait annoncé, à l'heure de sa mort, ce grand saint, ce thaumaturge, cet homme de Dieu, nous l'avons vu de nos propres yeux se réaliser dans notre siècle. C'était la vision qui apparut à Daniel, lorsqu'à Babylone il vit la figure d'un animal monstrueux, vision qui se manifesta à lui ouvertement, et qu'il expliqua en disant que cet animal dévorerait, mettrait en pièces et foulerait aux pieds les débris échappés à la fureur des bêtes précédentes (5).

Au temps précité, eut lieu l'irruption des Romains, et *la porte des Latins s'ouvrit*. C'est avec leurs bras que Dieu voulait combattre les Perses (6). Il apaisa sa colère, suivant cette parole du prophète David : « Lève-toi ; pourquoi dors-tu, Seigneur? Lève-toi, et ne nous rejette « pas tout à fait (7). » « Le Seigneur se réveilla de son sommeil, pareil « à un homme fort, pour enlever son prix ; il a repoussé ses ennemis et « les a rendus un objet d'opprobre éternel (8). » Cette année, les populations de l'Italie et de l'Espagne, jusqu'aux confins de l'Afrique, et les nations des Franks les plus reculées se mirent en mouvement, et accoururent par masses immenses et formidables, aussi pressées que les sauterelles, que l'on ne peut compter, ou le sable de la mer dont les grains

sont au-dessus de tout calcul. Dans toute la force et l'éclat de leur puissance, marchaient les plus grands capitaines du pays des Franks, chacun à la tête de ses troupes. Ils venaient briser les fers des chrétiens, affranchir du joug des infidèles la sainte cité de Jérusalem, et arracher des mains des Musulmans (Dadjigs) (9) le tombeau vénéré qui reçut un Dieu. C'étaient des chefs illustres, rejetons de familles souveraines, éminents par leur foi et leur piété, et élevés dans la pratique des bonnes œuvres. Voici leurs noms : le valeureux Godefroy (Gontop'hrê) (10), issu de la race des rois des Romains (11), lequel avait en sa possession la couronne et l'épée de l'empereur Vespasien, cette épée qui détruisit Jérusalem; le frère de Godefroy, Baudouin (Baghdin); le grand comte Boëmond (Bêmount) et Tancrède (Dankri), son neveu; le comte de Saint-Gilles (Zendjil), homme redoutable et d'une haute illustration; Robert (Roubêrth), comte de Normandie, ainsi qu'un autre Baudouin (12); puis venait le comte Josselin (Djoslin), distingué par sa bravoure et sa force. Ces intrépides guerriers s'avançaient avec des armées innombrables comme les étoiles du firmament. A leur suite figuraient une foule d'évêques, de prêtres et de diacres.

La route des Franks s'effectua péniblement dans les provinces les plus reculées de l'Empire Romain. Ce fut avec des fatigues inouïes qu'ils franchirent la contrée des Hongrois (Ounkr), à travers les étroits et inaccessibles défilés de ses montagnes. De là, ils arrivèrent chez les Boulgares, qui étaient alors sous la domination d'Alexis, roi des Grecs (13). Ce fut en cheminant de la sorte qu'ils parvinrent à la grande cité de Constantinople.

Alexis, ayant eu connaissance de leur marche, avait envoyé des troupes contre eux. Un combat fut livré, dans lequel il y eut des pertes considérables des deux côtés; mais les Franks mirent les Grecs en fuite. Cette journée fut des plus sanglantes. De même les populations des pays par où les croisés passaient, se montraient partout hostiles et les incommodaient beaucoup. A la nouvelle de cette défaite, Alexis arrêta son glaive, et cessa de s'opposer à eux. Lorsqu'ils furent

arrivés aux portes de Constantinople, ils firent halte, et demandèrent à traverser l'Océan (14). Alexis fit paix et alliance avec leurs chefs, les conduisit dans l'église de Sainte-Sophie, et leur donna en présent des sommes considérables d'or et d'argent. Ils convinrent que toutes les provinces qui avaient appartenu aux Grecs et dont les Franks s'empareraient sur les Perses, seraient rendues à Alexis, et que les conquêtes faites en pays perse ou arabe seraient réservées aux Franks. Ce pacte fut scellé par un serment prononcé sur la croix et l'évangile, et à jamais inviolable. Après avoir obtenu du roi un renfort de troupes et des officiers, ils traversèrent l'Océan sur une flotte et arrivèrent en masse devant Nicée, non loin de la mer.

Les Perses s'étant réunis vinrent attaquer les croisés dans le camp que ceux-ci avaient établi en cet endroit; mais la victoire resta aux chrétiens, qui mirent les ennemis en fuite, et, s'élançant à leur poursuite l'épée à la main, inondèrent de sang toute la contrée. Puis ayant entrepris le siége de Nicée, ils s'en rendirent maîtres de vive force, et massacrèrent tous les infidèles. Abattus par cet échec, les Perses coururent porter leurs doléances au sultan Kilidj Arslan (Kilidj Aslan) (15), occupé en ce moment au siége de Mélitène, et lui racontèrent leur défaite. Ce prince, ayant rassemblé des troupes innombrables, se porta à la rencontre des Franks, dans la province de Nicée. L'action s'engagea terrible des deux côtés; les deux armées se précipitèrent avec rage l'une contre l'autre, et se heurtaient comme des bêtes féroces. Au milieu des éclairs que lançaient les casques reluisants, du craquement des cuirasses brisées et de la vibration des arcs, les infidèles resserraient leurs rangs avec une nouvelle ardeur. Les clameurs des combattants ébranlaient la terre, et le sifflement des flèches faisait trembler les chevaux. Les plus braves, les héros, se prenaient corps à corps, et, pareils à de jeunes lions, se frappaient à coups redoublés. Cette première journée fut grande et solennelle; car le sultan avait sous ses ordres 600,000 combattants. Mais les Franks triomphèrent, mirent les Perses en fuite, et les exterminèrent sans miséricorde sur tous les points. La plaine fut jonchée de

cadavres, le butin immense, et les captifs se comptaient par milliers. Les dépouilles, en or et en argent, dépassaient toute évaluation.

Au bout de trois jours, le sultan réunit de nouveau des forces imposantes et recommença l'attaque. Une seconde bataille fut livrée, plus terrible que la précédente. Les Chrétiens vainquirent encore les Perses, les taillèrent en pièces, sans faire quartier à aucun ; leur enlevèrent quantité de prisonniers et les chassèrent du pays. La ville de Nicée fut remise par eux au roi Alexis.

II. L'année 546 de l'ère arménienne (1097 de J.-C.), au temps des deux patriarches d'Arménie, le seigneur Vahram et le seigneur Parsegh (Basile) (1), et sous le règne d'Alexis, le camp des Romains se mit en marche, fort de 500,000 hommes environ. Thoros (Théodore), seigneur d'Edesse, en fut prévenu par une lettre, ainsi que le grand chef arménien, Constantin, fils de Roupên (2), lequel occupait le mont Taurus, dans le pays de Gobidar (3), dans le district de Maraba (4), et s'était rendu maître d'un grand nombre de provinces. Constantin était sorti des rangs de l'armée de Kakig (5). Les Franks traversèrent la Bithynie et la Cappadoce en colonnes serrées, qui s'étendaient au loin, et parvinrent aux pentes abruptes du Taurus ; ils passèrent par les défilés étroits de cette chaîne de montagnes pour gagner la Cilicie, et aboutirent à Troade, c'est-à-dire à Anazarbe (6), et de là arrivèrent à Antioche. Leur vaste camp se déploya sous les murs de cette ville, et leurs bataillons couvrirent l'immense plaine qu'elle domine. Le général perse Aghousian (7), et la garnison qui défendait Antioche, y furent bloqués pendant six mois, et eurent à soutenir de vigoureux assauts. A la nouvelle de ce siége, les chefs perses du voisinage accoururent avec des forces considérables pour s'opposer aux Franks ; mais ils furent repoussés avec perte. Cependant les infidèles se réunirent de tous côtés : ceux de Damas (Temischg), les Africains, ceux du littoral, de Jérusalem ; tous les peuples limitrophes de l'Égypte, ceux d'Alep (Halab), d'Émesse (Hêms), jusqu'au grand fleuve Euphrate, tous marchèrent contre les Franks. Les croisés, instruits de leur approche, prirent les armes et cou-

rurent à leur rencontre. Boëmond et Saint-Gilles, ces deux héros, s'élancèrent à la tête de dix mille hommes contre cent mille, dans la province d'Antioche, les battirent complétement, et les ayant mis en fuite, en firent un carnage affreux.

Cependant l'intrépide Soukman, fils d'Artoukh (8), et le seigneur de Damas, lesquels étaient deux émirs illustres et du plus haut rang, rassemblèrent les troupes turkes de Mossoul et de toute la Babylonie, au nombre de 30,000 hommes, pour aller se mesurer avec les Franks. Le noble duc Godefroy marcha, avec 7,000 hommes, contre les infidèles, sur les confins d'Alep, et leur livra un grand combat. L'émir de Damas, Toghtéghin (Doughdigin) (9), s'étant précipité sur Godefroy, le fit voler de son cheval; mais la cotte de maille du héros chrétien résista au coup que Toghtéghin lui porta et le garantit. Au même instant, les chrétiens mirent les infidèles en déroute, les poursuivirent et les taillèrent en pièces. Après ce succès éclatant, ils rentrèrent au camp.

La multitude des Franks était si considérable, qu'un nouveau danger vint les frapper : la famine leur fit sentir ses rigueurs. Les chefs arméniens qui habitaient le Taurus, Constantin, fils de Roupên (10), Pazouni, le second de ces princes, et Ôschin le troisième (11), envoyèrent aux généraux franks toutes les provisions dont ceux-ci avaient besoin. Les moines de la Montagne-Noire (12) leur fournirent aussi des vivres ; tous les fidèles, en cette occasion, rivalisèrent de dévouement. A la suite de la disette, la maladie s'introduisit parmi les croisés ; sur sept hommes ils en perdirent un. Les survivants se voyaient dans la plus triste position, loin de leur patrie. Mais la Providence ne les abandonna pas : elle veillait sur eux avec une sollicitude paternelle comme autrefois sur les enfants d'Israël, dans le désert.

III. Cette même année une comète se montra vers l'occident. Sa queue, qui était petite, dessinait dans le ciel des rayons lumineux. Au bout de quinze jours elle disparut et cessa tout à fait de briller.

IV. Cette même année un signe terrible et étrange se manifesta dans le ciel, du côté du nord, signe tel, que personne n'en avait jamais vu

d'aussi merveilleux. Dans le mois de *maréri* (1) la face du ciel s'enflamma, et, par une atmosphère sereine, se colora d'un rouge ardent. Elle était contractée, comme seraient des collines entassées : tout embrasée, elle prit des teintes diversement nuancées. Ces masses s'avancèrent en glissant droit vers l'orient, et, après s'être accumulées, se séparèrent en plusieurs parties, et couvrirent presque toute la voûte céleste; elles étaient colorées d'un rouge foncé et dont l'aspect était étonnant. Puis, elles s'élevèrent jusqu'au méridien (2). Les savants et les sages interprétant ce phénomène, dirent qu'il annonçait l'effusion du sang. En effet, de terribles événements et des catastrophes, dont notre livre contient le récit, ne tardèrent pas à s'accomplir.

V. En l'année 547 de l'ère arméniene (1098 de J.-C.), le comte Baudouin s'étant mis à la tête de cent cavaliers, vint s'emparer de la ville de Thelbaschar (1). A cette nouvelle, Thoros, gouverneur romain (2) d'Edesse, fut rempli de joie. Il envoya vers le comte frank, à Thelbaschar, pour le prier de venir à son secours contre ses ennemis, les émirs du voisinage, qui l'inquiétaient beaucoup. Baudouin, répondant aussitôt à cet appel, se rendit à Edesse avec soixante cavaliers. Les habitants, accourant au-devant de lui, l'introduisirent dans la ville avec empressement. Sa présence causa une grande joie à tous les fidèles. Thoros, curopalate, lui témoigna beaucoup d'amitié, le combla de présents et fit alliance avec lui. Le chef arménien Constantin (Gostant) arriva de Gargar (3) sur ces entrefaites. Au bout de quelques jours, le curopalate les envoya assiéger Samosate et faire la guerre à l'émir Baldoukh (4). Les troupes de la ville, ainsi que l'infanterie de toute la province, accompagnaient les Franks. Ils marchèrent en nombre considérable contre Samosate et saccagèrent les maisons situées hors des murs de cette ville. D'abord les Turks n'osèrent pas bouger : mais les troupes chrétiennes s'étant mises toutes ensemble à piller, à cette vue, un détachement de trois cents cavaliers turks sortit pour les attaquer. Les infidèles furent vainqueurs et mirent les Franks en fuite, ainsi que les gens du pays venus avec eux. Depuis Samosate jusqu'à Thil (5), ce ne fut qu'un

carnage continuel. Un millier d'hommes resta sur la place. Constantin (Gostant) et le comte rentrèrent à Edesse auprès de Thoros, curopalate. Ce combat eut lieu la seconde semaine du Carême. Lorsque le comte fut de retour à Edesse, il se trouva des traîtres, conseillers pervers, qui complotèrent avec lui de faire périr Thoros. Certes, celui-ci était loin de mériter un sort pareil, après avoir rendu tant de services à la ville; car c'était par sa prudente habileté, par son ingénieuse industrie et sa bravoure, qu'elle avait été affranchie du vasselage de la féroce et cruelle race des Musulmans (Dadjigs). Quarante conjurés, associés pour cette œuvre de Judas, se rendirent, la nuit, auprès de Baudouin, frère de Godefroy, et, après l'avoir initié à leurs criminels desseins, promirent de lui livrer Edesse. Baudouin y donna son adhésion. Ils gagnèrent aussi le chef arménien Constantin. La cinquième semaine du Carême, ils soulevèrent contre Thoros la multitude qui, le dimanche suivant, pilla les maisons des Grands attachés au service du curopalate, et ils s'emparèrent du corps supérieur de la citadelle. Le lendemain, ils se réunirent pour cerner le corps intérieur de la place où Thoros s'était renfermé et en firent le siége avec vigueur. Réduit aux abois, il leur dit que s'ils s'engageaient par serment à l'épargner, il leur abandonnerait la citadelle et la ville, et se retirerait avec sa femme à Mélitène. Alors il leur présenta la croix de Varak (6) et celle de Makénis (7), et Baudouin jura sur ces vénérables reliques, au milieu de l'église des Saints-Apôtres, de ne lui faire aucun mal. Il prit à témoin les Archanges, les Anges, les Prophètes, les Patriarches, les Apôtres, les saints Pontifes et toute la milice des Martyrs, qu'il exécuterait ce que Thoros lui avait demandé dans la lettre qu'il lui avait adressée. Après que le comte eut prêté ce serment, sanctionné par l'invocation de tous les saints, Thoros lui remit la citadelle, et alors Baudouin, ainsi que les Grands de la ville, y firent leur entrée. Le mardi, jour de la fête des Saints Quarante (8), les habitants se ruèrent en foule contre Thoros, armés d'épées et de gros bâtons, et le précipitèrent du haut du rempart, au milieu des flots tumultueux d'une populace déchaînée. Ces furieux se jetant tous à la fois sur lui, le firent périr dans

des tourments affreux, et en le criblant de coups d'épée. Ce fut un forfait épouvantable aux yeux de Dieu. Lui ayant attaché une corde aux pieds, ils le traînèrent ignominieusement par les places publiques, parjures au serment qu'ils avaient fait. Baudouin fut mis aussitôt en possession de la ville d'Edesse.

VI. Cette même année, Kara-boga (Gourabaghad) (1), général de la cavalerie de Barkiarok (Bargiaroukh), sultan de Perse (2), arriva avec une armée formidable pour porter la guerre contre les Franks. Il établit son camp aux portes d'Edesse, et y séjourna avec toutes ses forces jusqu'à l'époque de la moisson, ravageant les campagnes et dirigeant des assauts contre la ville. Il avait réuni autour de lui des troupes innombrables. Au bout de quarante jours, le fils d'Aghousian, émir d'Antioche, vint trouver Kara-boga, et s'étant jeté à ses pieds, implora son assistance, et lui raconta que l'armée franke était très-réduite et souffrait beaucoup de la famine.

Cette même année, tout le Khorassan (3) se souleva en armes, et ce mouvement s'étendit de l'orient à l'occident, depuis l'Égypte jusqu'à Babylone, en y comprenant le pays des Grecs et l'Orient (4), Damas et les contrées du littoral, depuis Jérusalem jusqu'au désert. On vit 800,000 cavaliers et 300,000 fantassins s'avancer fièrement à rangs pressés et couvrant au loin les plaines et les montagnes. Ils vinrent se présenter devant l'armée franke aux portes d'Antioche, avec une arrogance capable d'inspirer la crainte. Mais Dieu, qui ne voulait pas la destruction de la petite armée chrétienne, étendit sur elle sa protection, comme autrefois sur les enfants d'Israël. Tandis que les infidèles étaient encore écartés, un des principaux de la ville députa un messager vers Boëmond et les autres chefs de la croisade, pour leur dire qu'il leur remettrait Antioche, à condition que ses biens paternels lui seraient conservés ; et ayant reçu d'eux cette promesse confirmée par un serment, il livra en secret pendant la nuit la ville à Boëmond. Il ouvrit la forteresse par la porte qui donne dans le rempart, et introduisit les Franks dans Antioche. A l'aurore, ceux-ci ayant fait retentir leurs trompettes, à ce

bruit, les infidèles s'attroupèrent; mais ils ne purent se sauver, parce qu'ils étaient paralysés par la crainte. Alors les Franks, fondant sur eux, le glaive à la main, en firent un horrible massacre. L'émir Aghousian s'échappa de la ville, et fut tué dans sa fuite par des paysans, qui lui coupèrent la tête avec une faux. Ce fut de cette manière que fut prise cette cité jadis enlevée aux Arméniens (5). Les débris de la garnison restés dans ses murs se retranchèrent dans la citadelle et s'y défendirent. Trois jours après, l'armée perse approcha. Sept fois plus considérable que celle des Franks, elle les enveloppa de tous côtés; et les tenant étroitement bloqués, elle les inquiéta beaucoup. Ceux-ci furent en proie à toutes les souffrances de la faim; car déjà auparavant les vivres étaient épuisés dans Antioche, et chaque jour aggravait leur position désespérée. Ils résolurent de demander à Kara-boga de leur assurer, sous la foi du serment, la vie sauve, en promettant de lui abandonner Antioche, et de s'en retourner dans leur pays. Dieu ayant contemplé l'excès de leur misère, eut pitié d'eux et leur fit sentir sa compassion.

Une vision miraculeuse eut lieu parmi eux pendant la nuit; l'apôtre saint Pierre apparut à un Frank d'une haute piété, et lui dit : « Dans l'église, sur la gauche, est déposée la lance avec laquelle le Christ eut son côté immaculé percé par la nation athée des Juifs. Elle se trouve devant l'autel; allez l'en retirer, et, armés de ce signe sacré, marchez au combat. Par lui, vous triompherez des infidèles, comme le Christ de Satan. » Cette vision se renouvela une seconde et une troisième fois. Elle fut racontée à Godefroy et à Boëmond, ainsi qu'à tous les chefs. Après s'être mis en prière, ils pratiquèrent une ouverture dans l'endroit indiqué, et y trouvèrent la lance du Christ. C'était dans l'église de Saint-Pierre.

Sur ces entrefaites arriva du camp des infidèles un messager chargé de provoquer les Franks au combat. Ceux-ci étaient dans les transports de la joie. Boëmond et les autres chefs firent répondre à Kara-boga qu'ils acceptaient son défi pour le lendemain. L'armée franke était bien diminuée, elle ne comptait plus que 150,000 cavaliers et 15,000 fantas-

sins. Boëmond les disposa en ordre de bataille. Les chrétiens s'avancèrent au combat, précédés de la lance du Christ, comme d'un étendard. Les infidèles étaient déployés sur toute l'étendue de la vaste plaine d'Antioche, sur quinze rangs de profondeur.

Saint-Gilles se portant en avant, éleva la lance du Christ en face des étendards de Kara-boga. Celui-ci leur opposait des troupes innombrables, accumulées comme une montagne. Dans l'armée chrétienne, l'aile gauche était commandée par Tancrède, à l'aspect de lion (6), et l'aile droite par le comte de Normandie, Robert. Godefroy et Boëmond faisaient face au centre des Turks. Alors, ayant invoqué à haute voix l'assistance de Dieu, et pareils à la foudre qui éclate du haut des cieux et brûle le sommet des montagnes, les croisés fondirent tous à la fois sur les infidèles et les mirent en fuite. Dans leur fureur, ils les poursuivirent, en les exterminant, une grande partie de la journée. Leurs glaives dégouttaient de sang, et la plaine fut couverte de cadavres. Mais c'est surtout sur l'infanterie ennemie qu'ils firent tomber les rigueurs de la vengeance divine; car ils firent périr par le feu 30,000 hommes (7). De fétides émanations infectèrent tout le pays. Après quoi les Francks rentrèrent dans Antioche, chargés de butin, traînant après eux de nombreux captifs, et au comble de la joie. Ce fut une journée grande et mémorable, qui fit éclater l'allégresse parmi les fidèles.

VII. Cette même année un nouveau signe apparut dans le ciel, du côté du nord. A la quatrième heure de la nuit (1), la voûte céleste se montra plus enflammée encore que la première fois, et d'une couleur rouge sombre. Ce phénomène dura depuis le soir jusqu'à la quatrième heure de la nuit. Jamais on n'en vit de plus sinistre; il grandit, en s'élevant successivement, et sous la forme d'un réseau de veines, enveloppa toute la partie nord du ciel jusqu'à son sommet. Les astres prirent une teinte de feu. Ce phénomène était un présage de colère et d'extermination.

VIII. L'an 548 de l'ère arménienne (1099 de J.-C.), il y eut une éclipse de lune à la manière accoutumée. Cet astre devint d'abord d'une

teinte de sang foncée, depuis la première veille jusqu'à la quatrième heure; puis il prit une couleur sombre, tout en conservant un aspect ensanglanté. L'obscurité qui le voilait était si intense, que toute la création fut plongée dans les ténèbres. Les savants prétendirent que cette éclipse annonçait que le sang serait répandu par les Perses, comme la lune l'indiquait évidemment d'après le livre que possédait cette nation.

Cette même année, les Franks se dirigèrent vers la sainte cité de Jérusalem, afin que s'accomplît la prophétie de saint Nersès, patriarche d'Arménie, qui a dit : « C'est de la race des Franks que viendra le salut de Jérusalem; mais cette ville, en punition de ses péchés, retombera sous le joug des infidèles (1). » Dès que l'armée chrétienne fut en marche, les Turks, de leur côté, se mirent en mouvement, de même que les Amalécites s'avancèrent contre les chefs des enfants d'Israël. Lorsqu'elle fut parvenue devant Arka (Arga) (2), les infidèles l'attaquèrent vivement; mais elle remporta la victoire et put continuer sa route tranquillement. Arrivée sous les murs de Jérusalem, elle livra de grands combats. Dans ce moment, le seigneur Vahram, patriarche d'Arménie, se trouvait dans cette ville. Les infidèles voulurent le tuer, mais Dieu le sauva de leurs mains. Après des assauts réitérés, les Franks élevèrent des tours en bois et les approchèrent des remparts, et par des prodiges de valeur, à la pointe de l'épée et avec une résolution inébranlable, ils se rendirent maîtres de la cité sainte. Godefroy ayant pris en main le glaive de Vespasien, se précipita de toute sa force contre les infidèles. Il en immola 65,000 dans le temple, sans compter ceux qu'il fit périr dans les autres parties de la ville. Ce fut ainsi que fut prise Jérusalem, et que le tombeau du Christ, notre Dieu, fut délivré de la servitude des Musulmans (Dadjigs). C'est pour la troisième fois que l'épée de Vespasien sévissait contre Jérusalem depuis que le Seigneur avait été crucifié.

IX. Cette même année, il y eut un rassemblement immense de troupes en Egypte, jusqu'au pays de Scythie (Sguth) (1) et de Nubie, et jusqu'aux confins des Indes (2). 300,000 hommes s'avancèrent, armés de

pied en cap, contre Jérusalem. Cette nouvelle fit trembler les Franks. N'osant pas attendre l'ennemi dans Jérusalem, ils marchèrent à sa rencontre, dans la pensée que s'il était impossible de soutenir le choc de cette masse d'infidèles, ils pourraient se frayer un passage pour regagner leur patrie. Les deux armées se trouvèrent en présence non loin de l'Océan. Dès que le roi d'Egypte aperçut les Franks, il donna l'ordre aux siens de les attaquer; aussitôt les Franks s'élancèrent en avant, chargèrent les Egyptiens et les mirent en déroute. Ce n'étaient pas eux qui combattaient, mais Dieu qui soutenait leur cause, comme il fit contre Pharaon dans la Mer Rouge, en faveur des enfants d'Israël. Ils repoussèrent si vigoureusement l'ennemi, qu'ils culbutèrent 100,000 hommes dans la mer, où ils furent engloutis. Les autres furent exterminés ou mis en fuite. Après cette insigne victoire, les Franks rentrèrent à Jérusalem, chargés de butin.

X. Cette même année, Grégoire (Krikor), curopalate d'Orient, frère du seigneur Basile (Parsegh), patriarche universel d'Arménie, réunit des troupes et marcha contre les Turks qui stationnaient dans la province d'Aschornêk (1). Cet intrépide guerrier étant arrivé avec les siens dans le village de Gaghzouan (2), battit les infidèles, les mit en fuite et leur tua beaucoup de monde. Après quoi il reprit le chemin de la ville d'Ani (3). Sur la route, un soldat turk, qui s'était posté en embuscade sous un arbre, l'atteignit avec une flèche à la bouche. Grégoire, renversé par ce coup terrible, tomba à terre et rendit l'âme. Sa mort fut pleurée par toute la nation arménienne. Telle fut la fin du brave Grégoire, de ce chrétien fervent. Il était fils de Vassag, fils d'Abirad, fils de Hassan, de la race des héros, et descendait des Bahlavouni (4).

XI. Cette même année, le comte de Saint-Gilles s'en revint chez les Franks (1), emportant la lance du Christ, qui avait été trouvée à Antioche. Après en avoir fait présent à Alexis, roi des Romains, il se mit en route.

XII. Cette même année, mourut le grand prince arménien Constantin, fils de Roupên, laissant deux fils, Thoros (Théodore) et (Léon) Lé-

von. Il avait étendu sa domination sur un grand nombre de villes et de provinces, et s'était emparé de la majeure partie du mont Taurus, qu'il avait enlevée aux Perses par la vigueur de son bras. Il avait été un des chefs de l'armée de Kakig, le Bagratide, fils d'Aschod.

Un prodige qui eut lieu dans son palais annonça sa mort. Un jour, un éclair étincelant de mille feux fendit la nue, et la foudre éclata sur la forteresse de Vahga (1). Elle pénétra dans la maison des gens de service, frappa un bassin d'argent, et en enleva un fragment du fond. Les sages dirent que c'était un indice que la dernière année de la vie de Constantin était arrivée, et, en effet, il mourut avant qu'elle fût écoulée. Il fut enterré dans le couvent de Gasdaghôn (2).

XIII. Cette même année, apparut le troisième signe igné, de couleur rouge foncée. Il se maintint jusqu'à la septième heure de la nuit, en se dirigeant du nord vers l'est; ensuite il prit une teinte noire. On assura que ce phénomène indiquait l'effusion du sang des chrétiens, prédiction qui, en effet, se réalisa. Depuis le jour où les Franks entreprirent leur expédition, aucun signe favorable n'apparut; tous les présages, au contraire, marquaient l'extermination, la ruine, la mort, les massacres, la famine et des catastrophes.

XIV. Cette même année, la famine désola toute la Mésopotamie et principalement la ville d'Edesse. De toute l'année il ne tomba pas une goutte de pluie dans les campagnes; le ciel refusa sa rosée fécondante. Privée d'eau, la terre se dessécha, les arbres et les vignes périrent, les sources tarirent, et la disette occasionna une grande mortalité à Edesse. Cette ville vit se reproduire dans ses murs les scènes qui s'étaient passées à Samarie, au temps du prophète Isaïe. Une femme, chrétienne et romaine, fit cuire son jeune enfant et se nourrit de sa chair. Un infidèle, musulman (dadjig) de nation, pressé par les angoisses de la faim, mangea aussi sa femme. Dieu avait affaibli la vertu du pain; il ne rassasiait plus. Quantité de gens prétendirent que c'était un effet de la colère divine, qui vengeait l'injuste trépas de Thoros, curopalate. Les habitants avaient juré sur la croix et l'Evangile de respecter sa vie; et ils

violèrent ce serment en le faisant périr dans les plus affreux tourments, en plaçant sa tête au bout d'une perche, pendant qu'ils vomissaient des imprécations contre lui, et en plantant cette perche devant l'église du Sauveur, jadis construite par le saint Apôtre Thaddée. C'est en expiation de ce crime que Dieu envoya ce châtiment au peuple d'Abgar (1). D'année en année, il ne cessa d'appesantir son bras sur cette ville coupable.

XV. Au commencement de l'année 549 de l'ère arménienne (sur la fin de 1099 de J.-C.), l'abondance revint partout. Il y eut à Edesse du froment et de l'orge avec une profusion qui fit oublier la disette précédente. Un boisseau produisit au centuple, les arbres furent chargés de fruits, les sources regorgèrent d'eau, et les hommes et les animaux eurent de tout à satiété.

XVI. Cette même année, Godefroy, général des Franks, étant venu avec ses troupes à Césarée de Philippe, ville qui est sur le bord de l'Océan (1), les chefs musulmans (dadjigs) vinrent à lui, sous prétexte de faire la paix; ils lui apportèrent des vivres, et les servirent devant lui. Godefroy accepta et mangea sans défiance ces mets qui étaient empoisonnés. Quelques jours après il mourut, et quarante personnes avec lui. Il fut enterré à Jérusalem, devant le saint Golgotha, parce qu'il se trouvait dans cette ville au moment de sa mort. En même temps on envoya chercher son frère Baudouin, qui était à Edesse, et on lui donna le trône de Jérusalem. Tancrède étant parti, se rendit à Antioche, auprès du comte Boëmond qui était son oncle maternel (2).

XVII. A cette époque, le général des Romains (1), Prince des princes (2), résidait à Marasch (3), ville qui appartenait au roi des Grecs Alexis, et qui lui avait été cédée par les chefs franks dans la première année de la guerre sainte. Mais ceux-ci renièrent leurs serments; ils avaient promis, et ils se dédirent de leur parole. Le grand comte Boëmond s'étant mis en marche avec Richard (Aradchart), fils de sa sœur (4), tous les deux rassemblèrent les Franks et se portèrent contre Marasch. Ils attaquèrent le Prince des princes, nommé Thathoul, exigeant de lui

qu'il leur remît cette ville, et dirigèrent contre elle des assauts réitérés. Mais Thathoul, qui était un brave et qui se voyait entouré, à Marasch, de sa nombreuse noblesse, méprisait leurs efforts. Boëmond, après avoir établi son camp dans la plaine de Marasch, soumit toute la province qui en dépend.

XVIII. Cette même année, l'émir perse Danischmend (Tanischman) (1), lequel était seigneur de Sébaste et de tout le Pays Romain (2), arriva à la tête d'une armée considérable contre Mélitène, qu'il attaqua vivement. Le commandant de Mélitène, Khôril (3), envoya prier Boëmond de venir à son secours, promettant de lui donner cette ville. Aussitôt Boëmond et Richard s'avancèrent à la tête de leurs troupes contre Danischmend, tandis que ce dernier faisait partir des détachements pour soutenir la lutte contre les Franks dans la plaine de Mélitène. Il plaça des embuscades dans une foule d'endroits, et se mit en marche lui-même avec des forces considérables. Cependant Boëmond et Richard, de leur côté, cheminaient sans précaution et dans une sécurité complète; leurs soldats avaient quitté leurs armures et s'étaient parés d'ornements, comme des femmes qui accompagnent un convoi funéraire; ils avaient confié le soin de porter leurs armes à leurs serviteurs. Ces guerriers, s'assimilant à des captifs, s'étaient dépouillés de leur équipement militaire. Tout à coup les gens de Danischmend fondirent sur eux, et une lutte acharnée s'engagea. Les Franks et les Arméniens furent exterminés, et Boëmond et Richard faits prisonniers. Dans cette journée, deux évêques arméniens, Cyprien, évêque d'Antioche, et Grégoire (Krikorès), évêque de Marasch, perdirent la vie. Boëmond les avait auprès de lui par suite de la haute estime qu'il professait pour eux. Ce désastre jeta la consternation parmi les chrétiens, et répandit l'allégresse parmi la nation des Perses; car les infidèles regardaient Boëmond comme le véritable roi des Franks, et son nom faisait trembler tout le Khorassan. Baudouin, comte d'Edesse, ainsi que tous les Franks d'Antioche, ayant appris ce fatal événement, se mirent à la poursuite de Danischmend. Celui-ci conduisit Boëmond et Richard, chargés de chaînes, à Néo-Césarée (Nigisar) (4). Comme ils étaient

déjà partis, Baudouin s'en retourna à Edesse, et remit cette ville à un autre Baudouin, surnommé Du Bourg (Deborg), qui avait été précédemment page de Boëmond. Après avoir soumis les habitants d'Edesse à toute sorte d'exactions et leur avoir extorqué des sommes énormes, il acheta à Jérusalem la couronne de son frère Godefroy, et devint roi. Tancrède reprit le chemin d'Antioche, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Le désastre qui frappa les Franks fut la punition de leurs œuvres d'iniquité. Ils s'étaient écartés de la droite voie pour suivre le sentier de perdition, transgressant les commandements divins, pratiquant le mal, plongés dans la dissolution, et n'ayant aucun souci des préceptes du Seigneur; ce qu'il défend, c'est ce qu'ils convoitaient. Aussi Dieu leur retira son appui et la victoire, comme autrefois aux enfants d'Israël. Ce fut la première défaite que les Franks essuyèrent. Maintenant prêtez votre attention et ne vous lassez pas.

XIX. Cette même année, l'émir perse Soukman, fils d'Artoukh, dont le courage égalait la férocité sanguinaire, ayant rassemblé des forces considérables, se porta contre la ville de Seroudj (1), et fit des incursions dans toute la contrée voisine. Le comte Baudouin Du Bourg et Foucher (P'houtchêr) (2), comte de Seroudj, prévenus de cette invasion, marchèrent à la rencontre des Turks. Mais leur imprévoyante négligence causa leur défaite. Après une lutte acharnée, les infidèles vainquirent les Franks et en firent un grand carnage, ainsi que des Arméniens qui s'étaient joints à ces derniers. Le comte de Seroudj, Foucher, fut tué. C'était un homme d'un courage héroïque et d'une pureté de mœurs parfaite. Le comte Baudouin se réfugia avec trois des siens dans la citadelle d'Edesse, réduit à un état pitoyable. Mais les principaux de la ville l'ayant invité à rentrer parmi eux, le replacèrent sur son trône. Au bout de trois jours, il partit pour Antioche afin d'aller chercher des troupes. Cependant les infidèles attaquèrent la forteresse de Seroudj, où tous les chrétiens de la ville s'étaient retirés, et avec eux l'archevêque latin (Babiôs) (3) d'Edesse. Alors les habitants de Seroudj traitèrent avec les Turks. Au bout de vingt-cinq jours arriva Baudouin avec 600 cavaliers et 700 fantas-

sins. Il mit en fuite les infidèles; mais les gens de Seroudj refusèrent de reconnaître son autorité. Les Franks aussitôt attaquèrent cette ville, en massacrèrent la population et saccagèrent toutes les maisons; ils emmenèrent à Edesse une multitude immense de jeunes garçons, de jeunes filles et de femmes; Antioche et tous les pays occupés par les Franks regorgèrent de captifs, et Seroudj nagea dans le sang.

XX. Cette même année, pour la quatrième fois, le ciel se colora en rouge dans la partie nord par un phénomène encore plus effrayant que les précédentes fois; puis cette teinte se changea en noir. Cette quatrième apparition fut accompagnée, tout le temps qu'elle dura, d'une éclipse de lune. Ces signes annonçaient les effets de la colère céleste qui menaçait les chrétiens, comme l'atteste le prophète Jérémie par ces paroles : « Du côté du nord s'allumera sa colère. » Et en effet, il survint des malheurs comme jamais on n'aurait pu en prévoir.

XXI. L'année 550 de l'ère arménienne (1101 de J.-C.), un prodige surprenant et terrible eut lieu dans la sainte cité de Jérusalem. La lumière du tombeau du Christ, notre Seigneur, cessa de s'enflammer comme d'habitude (1); elle ne brilla pas le jour du samedi, et les lampes restèrent éteintes jusqu'au dimanche; après quoi elles s'allumèrent à partir de la neuvième heure. Ce phénomène plongea dans la stupeur tous les fidèles. Ce qui l'occasionna, c'est qu'ils avaient dévié vers la gauche de la route et abandonné la voie légitime, qui est à la droite du chemin des péchés. Ils goutèrent au calice rempli d'une lie amère. Les ministres même de la sainte Église se vautraient dans la fange avec une ardeur qui n'était jamais satisfaite. Au milieu de pareils désordres, ils avaient cessé de détester le péché, quelque énorme qu'il fût. Mais, ce qui est pire encore, ils avaient préposé des femmes au service du saint Sépulcre et de tous les couvents de Jérusalem. Les crimes les plus abominables s'accumulaient devant Dieu. Ils chassèrent des monastères les Arméniens, les Romains, les Syriens et les Géorgiens. Lorsque les Franks eurent vu ce prodige, qui était un indice accusateur contre eux, ils éloignèrent les

femmes du service des couvents et rétablirent chaque nation dans ceux qui lui appartenaient. En même temps, les cinq nations fidèles (2) se mirent à adresser leurs prières à Dieu. Le Seigneur les exauça, et la lampe du saint Sépulcre prit feu le dimanche, ce qui ne s'était jamais vu auparavant; car cette lumière commençait toujours à briller à point nommé le samedi, à la onzième heure du jour (3).

XXII. Cette même année, le comte de Saint-Gilles retourna de chez les Franks, parce qu'à l'époque où la sainte cité de Jérusalem fut enlevée aux infidèles, il prit la lance du Christ et partit; et lorsque l'on sut qu'il l'avait emportée, toutes les populations se soulevèrent. Il revint dans l'intention d'attaquer Tripoli (1). Il comptait 100,000 guerriers sous ses ordres. Arrivé à Constantinople, il fut comblé de présents par Alexis, qui lui fournit les moyens de traverser l'Océan. Mais le roi des Grecs renouvela envers les Franks l'œuvre de Judas; car il fit dévaster par l'incendie tous les pays qu'ils avaient à parcourir, ordonna de les guider à travers des plaines désertes, et empêchant qu'ils reçussent des vivres, les condamna à souffrir les tourments de la faim. Réduits aux dernières extrémités, ils mangèrent leurs chevaux. Alexis, qui avait fait prévenir sous main les Turks de leur marche, souleva toutes leurs forces contre eux. Le sultan Kilidj Arslan accourut, leur livra une grande bataille dans les environs de Nicée, et en fit un horrible carnage. Cent mille Franks périrent. Saint-Gilles se sauva avec trois cents hommes seulement et se réfugia dans Antioche (2). Tout le reste de l'armée chrétienne avait passé sous le tranchant du glaive. Les femmes et les enfants furent emmenés esclaves en Perse. Cette défaite fut le châtiment de leurs péchés; car tous avaient suivi avec amour la voie criminelle, et abandonné celle de Dieu. Le comte d'Antioche, Tancrède, profita de l'occasion pour s'emparer de la personne de Saint-Gilles, et le fit conduire chargé de chaînes dans la ville de Sarouantavi (3). Quelque temps après, le patriarche des Franks, qui était à Antioche, et les autres membres du clergé intercédèrent pour lui auprès de Tancrède, qui lui rendit la liberté. Saint-Gilles, délivré de ses fers, réunit des troupes et alla in-

vestir Tripoli; il pressa vivement cette ville, et en construisit une tout auprès (4).

A la même époque, le grand comte frank de Poitou (5), à la tête d'une armée de 300,000 cavaliers, traversa le pays des Romains et des Grecs, et parvint avec ces forces imposantes devant Constantinople. Il parla avec une souveraine hauteur à Alexis, lui accordant seulement le titre d'*Eparche* et non de *Roi*, quoique le comte ne fût lui-même qu'un jeune homme de vingt ans environ. Il effraya Alexis et tous les Grecs. Le roi se rendit au camp du comte de Poitou avec les grands de sa cour, et, à force d'instances, l'amena dans la ville. Il lui fit une magnifique réception, lui donna d'immenses trésors et de splendides festins, et fit de grands frais pour le transporter de l'autre côté de l'Océan, dans la contrée de Kamir (6). Il lui donna aussi des troupes grecques pour l'accompagner. Dès ce moment il mit à exécution ses projets perfides, en prescrivant à ses officiers de conduire les Franks à travers des lieux inhabités. On leur fit parcourir pendant quinze jours des solitudes dépourvues d'eau, où rien ne s'offrait aux regards que le désert dans toute son aridité, rien que les âpres rochers des montagnes. L'eau qu'ils trouvaient était blanche comme si l'on y avait dissous de la chaux, et salée. Alexis avait recommandé de mêler de la chaux au pain, et de le leur fournir ainsi apprêté. C'était un crime énorme devant Dieu. Ainsi affamés et épuisés pendant une longue suite de jours, les croisés virent la maladie se glisser dans leurs rangs. La conduite de ce prince à leur égard avait pour motif la rancune qu'il nourrissait contre eux de ce qu'ils avaient violé le serment qu'ils lui avaient fait dans l'origine, et n'avaient pas tenu leurs promesses. Mais les Grecs n'en furent pas moins coupables aux yeux de Dieu, en se montrant impitoyables envers les croisés, en les rendant victimes de leurs vexations et de leur perfidie, et en causant leur ruine (7). Aussi le Seigneur permit que les infidèles marchassent contre les Grecs et leur fissent expier leurs péchés.

XXIII. Le grand sultan d'Occident, Kilidj Arslan, ayant appris l'arrivée des Franks, écrivit à Néo-Césarée (Nigisar), pour en prévenir

Danischmend, ainsi que les autres émirs. Puis, à la tête d'une armée immense, il s'avança contre les chrétiens. Ceux-ci se rencontrèrent avec les infidèles dans la plaine d'Aulos (1). Une lutte acharnée s'ensuivit et dura une bonne partie du jour; le sang coula à flots. Les Franks, écrasés et perdus dans un pays étranger pour eux, ne voyaient aucun moyen de sortir de leur situation désespérée. Dans leur perplexité, ils se groupèrent et s'arrêtèrent comme des bestiaux effrayés. Ce fut une journée sanglante et terrible pour eux. Sur ces entrefaites, le général qui commandait les Grecs prit la fuite. Le comte de Poitou, placé sur une montagne voisine dont les infidèles entouraient la base, contemplait la défaite des siens. Quel spectacle ! Les arcs vibraient de tous côtés avec un bruit strident; les chevaux se cabraient effrayés, et les montagnes retentissaient du bruit du combat. A la vue de ses soldats exterminés, le prince frank pleura amèrement. Les infidèles ayant redoublé d'efforts, le comte, acculé sur tous les points, prit la fuite avec 400 cavaliers. Son armée, forte de 300,000 hommes, fut détruite entièrement. Il alla chercher un asile à Antioche, auprès de Tancrède, et de là se rendit à Jérusalem. Il en partit au bout de quelques jours pour le pays des Franks, d'où il était venu. Il jura par un serment solennel de revenir contre les Perses, de tirer vengeance de cet échec et de punir la perfidie du roi des Grecs. Il voyait, en effet, ses soldats traînés captifs par milliers en Perse.

XXIV. Cette même année, l'Egypte entière se mit en mouvement, et s'étant réunie en une armée immense, marcha contre Jérusalem. Le roi de la ville sainte s'avança contre les infidèles avec une poignée de troupes qui furent mises en déroute. Baudouin courut se réfugier à Jérusalem. Ce fut dans cette rencontre que fut tué le comte de Delouk (1), Guillaume Sandzavel (2). Le roi Baudouin avait d'abord gagné Baalbek, et c'est de là qu'il arriva chez lui ; tandis que les infidèles, fiers de ce triomphe signalé, rentraient à Ascalon, qui leur appartenait (3).

XXV. L'année 551 de l'ère arménienne (1102 de J.-C.), fut marquée par une violente perturbation de la foi religieuse, dont la célébration de

la Pâque devint l'occasion. Dix nations chrétiennes tombèrent à ce sujet dans l'erreur, à l'exception des Arméniens et des Syriens, qui maintinrent la véritable tradition. Les Romains et les Franks reçurent la mauvaise semence répandue par l'infâme hérétique Iridon, qui établissait l'ère de la Pâque au 5 avril, et faisait coïncider la pleine lune avec la fête de saint Lazare, en fixant cette ère au samedi, tandis que pour les Arméniens, les Syriens et les Hébreux, elle tombait au 6 avril. Lui, la fit cadrer avec le dimanche des Rameaux. Ce philosophe Iridon, qui était Romain d'origine, avait ainsi faussé l'ordre du calendrier, parce que lorsque le calendrier fut établi, d'après la forme du cycle composé de dix-neuf divisions, les autres savants ne l'avaient pas appelé pour concourir à ce travail. Cet oubli lui inspira une extrême animosité contre eux; il vint, et s'étant saisi furtivement de leurs livres, il fit du 6 un 5, et des premiers nombres les derniers : calcul qui déplace la célébration de la Pâque tous les vingt-cinq ans. C'est là ce qui produisit l'erreur dans laquelle se trouvèrent les Grecs et les Romains, à chaque renouvellement de cette période. Tel fut le comput auquel Iridon donna cours parmi les Romains, et d'où naquirent de grands débats entre les Grecs et les Arméniens. Les Franks n'avaient aucun souci de disputer avec ces derniers sur ce point de doctrine; mais il en fut tout autrement des Grecs, qui eurent les plus violentes querelles avec les Arméniens. Les habitants d'Antioche, de toute la Cilicie et d'Edesse eurent des discussions sans fin à soutenir avec eux sur ce point de théologie, parce que les Grecs s'efforçaient d'imposer aux Arméniens leur calendrier vicieux. Par ces luttes, ils suscitèrent des désagréments à notre nation, sans toutefois réussir à l'ébranler. Les Syriens d'Edesse, cédant à la crainte, embrassèrent le parti des Grecs, et renoncèrent à l'alliance qu'ils avaient formée avec les Arméniens.

Précédemment les Grecs étaient tombés dans une erreur semblable, et les lampes [du saint Sépulcre] ne s'allumèrent pas. Dans cette occasion, les infidèles massacrèrent les pèlerins accourus pour visiter les saints lieux. C'était sous le règne de [l'empereur] Basile, et dans l'année

455 de notre ère (1106 de J.-C.). Dans cette troisième partie de notre histoire (1), les Grecs se montrent pour la seconde fois dans l'aberration sur le même sujet. Les ecclésiastiques d'Edesse en avertirent par une lettre le patriarche universel d'Arménie, Grégoire (Krikor), qui habitait la Montagne-Noire, dans le célèbre couvent d'Arek ; et il leur répondit de sa propre main pour les engager à demeurer fermes dans la foi orthodoxe (2). En recevant sa lettre, les fidèles d'Edesse furent plus que jamais confirmés dans la véritable doctrine. A la Pâque, les habitants de Jérusalem allumèrent les lampes (du saint Sépulcre) par supercherie et en fraude ; et trompant leurs nationaux, se servirent pour ces lampes divines d'un feu subreptice. Mais elles s'allumèrent exactement à la Pâque des Arméniens, comme en furent témoins tous les Chrétiens qui se trouvaient à Jérusalem. Alors les Grecs furent couverts de confusion, parce qu'ils avaient célébré cette fête le jour du dimanche des Rameaux.

XXVI. Cette même année, le roi d'Egypte et celui de Damas firent une nouvelle levée de troupes, et s'avancèrent avec des forces très-considérables contre Jérusalem. Le roi Baudouin se porta à leur rencontre. Les Egyptiens avaient déjà mis les chrétiens en déroute, après une lutte acharnée, lorsque l'on vit débarquer des masses de Franks, qui repoussèrent les Egyptiens, les mirent en fuite et les taillèrent en pièces, sans faire quartier à aucun (1).

Baudouin étant parti pour retourner à Jérusalem, un Musulman (Dadjig) d'Acre, éthiopien de nation, qui se tenait en embuscade sous un arbre, l'atteignit d'un coup de pique dans les côtes. Le meurtrier fut tué sur la place même, mais la blessure du roi resta incurable jusqu'à sa mort. Jérusalem, désolée de ce funeste accident, fut plongée dans le deuil et la tristesse. Ce malheur fut la punition de la fausse célébration de la Pâque. Déjà les Grecs avaient osé donner l'exemple d'une pareille subversion sous le règne de l'empereur Basile, lorsque les lampes ne s'allumèrent pas, et que les infidèles massacrèrent les pèlerins dans l'église de la Résurrection, à l'entrée du saint Sépulcre.

XXVII. Au commencement de l'année 552 de l'ère arménienne (1103 de J.-C.), un châtiment terrible frappa la ville d'Edesse. Une inondation survint le cinquième jour de la Petite semaine (1), inondation qui rappela le souvenir du déluge universel. L'air, violemment agité, se condensa dans l'atmosphère ; des bruits accompagnés d'éclats de tonnerre se firent entendre ; toute la face du ciel était bouleversée avec un fracas horrible : quelques personnes pensaient que c'en était fait de la ville d'Edesse. A partir de l'aurore, il tomba des torrents de pluie mêlés de grêle. Au lever du soleil, les eaux se frayant une issue du côté de l'ouest, se développèrent dans toute l'étendue qui va d'une colline à l'autre ; elles se précipitèrent contre le rempart, et l'entr'ouvrant, envahirent toute la ville, dont une partie fut détruite. Un grand nombre de maisons s'écroulèrent, et beaucoup d'animaux périrent. Mais personne ne perdit la vie dans ce désastre si imprévu et si subit, parce qu'il eut lieu de jour, et que chacun put s'échapper.

XXVIII. Cette même année, le comte des Franks, Boëmond, fut racheté des mains de Danischmend, au prix de 100,000 tahégans (1), par l'intermédiaire et grâce à la générosité du grand chef arménien Kôgh Vasil (2). C'est lui qui fournit les fonds de cette rançon, tandis que le comte d'Antioche n'y contribua en rien. Vasil réunit tout ce qu'il put d'argent, en employant, pour se le procurer, toutes les ressources et tous les soins imaginables, et fit porter la somme exigée jusqu'aux limites de sa province. Vasil alla au-devant de Boëmond devenu libre, le reçut avec hospitalité dans son palais, le traita avec la plus grande distinction et lui offrit de magnifiques présents. Il ne se montra pas moins généreux envers ceux qui avaient amené le comte : les largesses qu'il leur distribua montaient à 10,000 tahégans. Au bout de quelques jours, Boëmond partit pour Antioche, après être devenu, par la consécration de serments solennels, le fils adoptif de Kôgh Vasil. Quant à Richard, neveu de Boëmond, Danischmend l'offrit en cadeau au roi Alexis, en retour de sommes considérables que celui-ci lui donna.

XXIX. Cette même année, le comte d'Edesse, Baudouin, rassem-

bla des troupes et entreprit une expédition contre les Turks, sur le territoire des Musulmans (Dadjigs), dans le district de Mardin (1). Il les extermina, et fit prisonnier leur émir Oulough-Salar (2). Il s'empara de leurs femmes et de leurs enfants qu'il rendit esclaves; il prit aussi des troupeaux de brebis par milliers, environ mille chevaux, et autant de gros bestiaux et de chameaux. Il rentra à Edesse avec ce butin.

XXX. Cette même année, le patriarche d'Arménie, le seigneur Basile, (Parsegh), étant parti de la ville d'Ani, escorté de tous ses serviteurs, de nobles, d'évêques et de prêtres, se rendit à Edesse. Le comte frank, Baudouin, l'accueillit avec les égards dus à sa haute dignité ecclésiastique, lui donna des villages, le combla de présents et lui témoigna beaucoup d'amitié.

XXXI. Cette même année, mourut le patriarche d'Albanie (1), le seigneur Etienne (Sdép'hanos). Alors le patriarche d'Arménie, le seigneur Basile, et les évêques d'Albanie tinrent une assemblée, et le frère d'Etienne fut sacré et installé comme son successeur, dans la ville de Kandzag (2). Mais dans la suite il se montra indigne de ces augustes fonctions : il fut excommunié par le seigneur Basile, puis chassé de son siége et privé de sa dignité. Cette punition lui fut attirée par sa mauvaise vie.

XXXII. L'année 553 de l'ère arménienne (1104 de J.-C.), le comte d'Edesse Baudouin et Josselin rassemblèrent des troupes et marchèrent contre Kharran (1). Ils envoyèrent à Antioche, appeler le grand comte des Franks, Boëmond, ainsi que Tancrède. Ils s'adjoignirent toutes les troupes arméniennes, et formèrent une armée très-nombreuse. Arrivés devant Kharran, ils assiégèrent vigoureusement cette ville; elle eut cruellement à souffrir du manque de vivres. Pendant ce siége, un Frank fit une chose très-déplaisante à Dieu. Après avoir ouvert un pain et y avoir fait ses ordures, il alla le déposer en face de la porte de la ville. Par malheur, les habitants ayant aperçu ce pain, l'un d'eux se jeta dessus et s'en saisit pour le manger; mais ayant découvert les saletés qu'il contenait, il fut pris de dégoût. Néanmoins il l'emporta et vint le

montrer aux autres. A cette vue, des gens judicieux dirent : « C'est là un péché que Dieu ne laissera pas impuni ; il ne leur accordera pas la victoire, parce qu'ils ont souillé le pain ; profanation sans exemple sur la terre. »

Cependant les Perses marchèrent contre les chrétiens, ayant à leur tête Djeghermisch, émir de Mossoul (2), et Soukman, fils d'Artoukh. Les chefs des Franks ayant appris l'approche des infidèles, partirent tous joyeux pour aller à leur rencontre. Ils étaient déjà à deux journées de marche de la ville, à un lieu nommé Auzoud (Sablonneux). Le comte d'Edesse et Josselin, pleins de présomption, placèrent Boëmond et Tancrède dans un poste éloigné, en se disant : « C'est nous qui attaquerons les premiers les infidèles et seuls nous aurons l'honneur de la victoire. » Mais lorsque la lutte se fut engagée entre Baudouin et Josselin d'un côté, et les Turks de l'autre, l'action devint sanglante et terrible ; un pays étranger, celui des Musulmans (Dadjigs), en était le théâtre. Les Perses eurent le dessus et firent tomber sur les chrétiens le châtiment d'un Dieu irrité. Le sang coula à torrents, et les cadavres jonchèrent le sol. Plus de 30,000 chrétiens furent immolés et la contrée resta dépeuplée. Le comte d'Edesse Baudouin et Josselin furent faits prisonniers, et traînés en captivité. Les autres [deux chefs franks], ainsi que leurs troupes, n'éprouvèrent aucun mal. Ils prirent avec eux leurs plus vaillants soldats et coururent chercher un asile à Edesse.

Ce qui affligea surtout les chrétiens d'Edesse, c'est que les habitants de Kharran, coupant la retraite à ces débris échappés aux mains des infidèles, cernèrent la montagne et la plaine, et massacrèrent tous les fuyards, au nombre de dix mille. Ils causèrent plus de mal aux fidèles que les Turks eux-mêmes. Une profonde douleur, les plaintes, la tristesse, les pleurs, tel était le spectacle que présentait Edesse. On n'entendait partout que lamentations et gémissements. Toutes les contrées chrétiennes étaient livrées au désespoir. Le comte Baudouin fut conduit à Mossoul, ville des Musulmans (Dadjigs), et Josselin à Harsenkev (3), chez Soukman, fils d'Artoukh. Ce fut Djeghermisch qui emmena Baudouin.

Cependant Boëmond conçut le projet de retourner dans le pays des Franks pour aller chercher du renfort, et il laissa le gouvernement d'Edesse et d'Antioche à son neveu Tancrède. Lorsqu'il fut parvenu chez les Franks, il rencontra une dame fort riche, qui avait été mariée à Etienne Pôl (Sdep'han Bôl), comte frank d'une illustre origine. Boëmond ayant habité chez cette dame, elle le retint de force, en lui disant : « Prends-moi pour ta femme, car j'ai perdu mon mari, et ma terre ainsi que ma cavalerie qui erre à l'aventure, sont sans maître. » Mais Boëmond rejeta ces propositions : « Je suis venu ici, lui répondit-il, lié par un serment solennel, pour me procurer des troupes, et je désire m'en retourner promptement, pour porter secours aux débris de l'armée chrétienne, entourée en ce moment par les infidèles de la Perse. » Cette femme renouvela ses instances avec une violence extrême, quoique Boëmond lui opposât toujours les mêmes refus. Voyant sa persistance inébranlable, elle le fit charger de chaînes et jeter en prison. Après y avoir demeuré quelques jours, il céda, et l'ayant épousée, il eut d'elle deux fils. Au bout de cinq ans, le grand comte des Franks mourut, sans avoir revu l'Asie (1).

XXXIII. Cette même année, Danischmend, grand émir du pays des Romains, et Arménien d'origine, cessa de vivre. C'était un homme bon, le bienfaiteur des populations, et très-miséricordieux envers les fidèles. Sa perte fut vivement sentie par les chrétiens qui dépendaient de lui. Il laissa douze fils, dont l'aîné, nommé Gazi (Khazi) (1), lui succéda et se défit secrètement de ses frères.

XXXIV. Cette même année, mourut Soukman, fils d'Artoukh, qui possédait autrefois la sainte cité de Jérusalem. Artoukh y laissa des traces bien visibles de son passage dans l'église de la Résurrection. Car on y remarque trois flèches qu'il lança au plafond, et qui y sont restées fixées jusqu'à présent. Il finit ses jours à Jérusalem, et fut enterré sur le chemin qui conduit au temple de Salomon. Son fils, Soukman, était un méchant homme, une bête féroce, ardente à verser le sang. Il avait rassemblé des troupes perses et marchait au secours de Tripoli contre

les Franks, lorsque la mort le surprit en route. Aussitôt ses soldats se débandèrent et s'en revinrent dans leur pays.

XXXV. Cette même année, mourut le roi des Perses, Barkiarok, fils de Mélik-Schah, fils d'Alp-Arslan (Apaslan). Il eut pour successeur Dap'har (1), qui était né d'une femme Kep'htchakh (2), la même qui avait empoisonné le puissant monarque Mélik-Schah, à Baghdad.

XXXVI. Cette même année, la ville de Marasch fut perdue pour les Grecs ; le Prince des princes ayant quitté cette ville, la céda à Josselin. Il vendit en outre l'image de la sainte Mère de Dieu, pour une forte somme, au grand chef arménien, Thoros (1), fils de Constantin, fils de Roupên, et partit pour Constantinople.

XXXVII. L'année 554 de l'ère arménienne (1105 de J.-C.), le saint patriarche Grégoire (Krikorès), nommé aussi Vahram, fils de Grégoire (Krikor), fils de Vassag, et Bahlavouni d'origine, termina sa carrière. Ainsi tomba la colonne de la foi arménienne, le rempart de l'Eglise de la *Nation orientale*, le véritable pasteur du troupeau du Christ, et le modèle des religieux, qu'il surpassait tous par ses austérités, sa science et l'exercice des plus solides vertus (1). Après avoir siégé pendant quarante ans sur le trône pontifical, il se trouvait au moment de sa mort chez le grand prince arménien Kôgh Vasil, cet illustre guerrier auprès duquel s'étaient alors groupés les débris de notre armée nationale. Il y avait là aussi un jeune homme nommé Grégoire (Krikorès) (2), petit-neveu (fils du fils de la sœur) du seigneur Vahram. Le patriarche Grégoire (Krikorès) le désigna, dans une assemblée, pour lui succéder comme patriarche universel de l'Arménie, après la mort du seigneur Basile (Parsegh), et plaça l'exécution de ses volontés sous la sauvegarde de Vasil, seigneur de Kessoun et autres lieux. Le seigneur Basile se conforma aux ordres de Grégoire, et, dès ce jour, il prit auprès de lui Grégoire, fils d'Abirad, patriarche désigné. C'est dans le mois de Dré, la première semaine du carême de l'été (3), un samedi, que mourut ce saint patriarche ; il fut enterré avec solennité à Garmir-Vank (4), non loin de Kessoun (5). Le seigneur Etienne (Sdep'hanos), supérieur de ce couvent, réunit autour de son

tombeau des moines et des prêtres, et l'envoya rejoindre les milices des saints avec les honneurs dus à son rang de pontife. Vasil et les autres membres de la noblesse arménienne versèrent des larmes amères sur cette perte, et déplorèrent profondément le vide qu'elle allait produire parmi eux. Les Arméniens pleurèrent au souvenir de cet homme de bien et en se rappelant le sort qui les condamnait à vivre déshérités de leur souveraineté nationale au milieu des nations étrangères, et à mourir loin de leur patrie.

XXXVIII. Cette année, mourut le thaumaturge, l'éminent Marc, ermite. Il avait passé soixante-cinq années de sa vie dans la retraite, ne se nourrissant que d'herbages, sans goûter au pain ni à aucun autre aliment. Il possédait l'intuition des prophètes, et beaucoup de personnes avaient acquis la certitude que tous les jours l'Esprit-Saint se révélait à lui. Il habitait dans la province de Mog (1), sur une montagne aride appelée Gonkanak. Il était Syrien de Kharsina (2), d'un endroit voisin du territoire de la ville de Marasch. Par ses prières, il fit jaillir de l'eau en deux endroits différents, dans ce pays. Lorsque les Franks conquirent la sainte cité de Jérusalem, il prédit que les Perses reprendraient le dessus et pénétreraient, le glaive à la main, jusqu'au bord de la mer Océane, prédiction dont nous avons vu, en effet, l'accomplissement.

[Voici ses paroles:]—« Nous dirons au sujet des prêtres et des peuples, qu'ils se relâcheront de la foi, et que le culte de Dieu cessera parmi eux, leur croyance s'affaiblira, et les portes de la sainte Eglise se fermeront. Ils seront aveuglés par leur perversité; ils oublieront de nouveau les préceptes de l'Evangile. Les péchés et le mal inonderont la surface de la terre, et les fils des hommes seront emportés au milieu du débordement des crimes, comme au milieu des flots de la mer. Toutes les nations fidèles cesseront de pratiquer la justice. »

Ce digne moine fut enterré dans le couvent de Gasdaghôn, auprès du château fort de Vahga, dans la chaîne du Taurus.

XXXIX. Cette même année, Djeghermisch, émir de Mossoul et de Nisibe (Medzpin), vint, à la tête de forces considérables qu'il avait réunies,

camper à la porte d'Edesse au moment de la moisson. Le général des Franks, Richard, auquel Tancrède avait confié la défense de cette ville, fit imprudemment une sortie à la tête de son infanterie, pour se mesurer avec les milices aguerries de la Perse. Celles-ci, profitant de cette faute, fondirent sur eux, et les rejetèrent tous dans les fossés de la ville. Les Chrétiens perdirent quatre cent cinquante hommes. Les infidèles écorchèrent les têtes des cadavres, et les emportèrent en Perse. Ce désastre jeta le désespoir dans Edesse. Chaque famille était dans la désolation, chaque maison retentissait de gémissements. Les campagnes ruisselaient de sang. Après quoi, Djeghermisch rentra en triomphe dans son pays.

XL. Cette même année, mourut le comte des Franks, Saint-Gilles, pendant qu'il assiégeait Tripoli. Il laissa la ville extérieure qu'il avait bâtie (1) et ses troupes au fils de sa sœur, Bertrand (2), guerrier illustre. C'est ce Saint-Gilles qui avait emporté la lance du Christ et l'avait donnée au roi Alexis, à Constantinople.

XLI. Cette même année, la ville d'Ablastha, dans la province de Dchahan (1), eut à souffrir bien des tourments et des calamités de la part des Franks. Elle fut tellement maltraitée, que les habitants résolurent de s'en venger cruellement. Ils se tournèrent du côté des infidèles. Leur ayant envoyé un secret message, et ayant appelé dans leurs murs la cavalerie de la province, les Arméniens se liguèrent avec eux et investirent la forteresse. «Va-t'en chez ta nation, dirent-ils au chef des Franks, et que Dieu soit avec toi.» A ces mots, ceux-ci, furieux, s'élancèrent comme des bêtes féroces sur les habitants. Mais ces derniers furent vainqueurs et les massacrèrent tous, pas un n'échappa. Le Seigneur tint compte aux gens d'Ablastha de ce qu'ils avaient fait, comme d'un acte de justice. Cette journée vit périr environ trois cents hommes, qui expièrent ainsi les maux dont ils avaient accablé les fidèles, car ils avaient ruiné le pays et l'avaient dépeuplé. La terre ne portait plus que des ronces et était devenue stérile sous leurs pas. Les vignes et les arbres se séchèrent, les plaines se hérissèrent de chardons, les sources

tarirent. Ils détruisirent l'affection et la joie entre amis ; la trahison et la haine s'étendirent partout. Les fidèles, rebutés par les vexations dont ils les rendaient victimes, ne venaient plus avec un concours empressé à l'église. Les portes de la maison du Seigneur se fermèrent ; les lampes qui l'éclairaient s'éteignirent ; les bénédictions de Dieu cessèrent de s'attacher à son temple. Les prêtres furent courbés sous le joug de la plus dure servitude et jetés en prison. Les autels et les baptistères furent abattus et détruits ; les mystères de la croix disparurent dans l'ombre ; l'odeur de l'encens se perdit ; les louanges de Dieu furent empêchées tout à fait dans la province d'Ablastha. En d'autres endroits les chapelles furent démolies. Les prêtres devinrent un objet de mépris. La controverse religieuse fut abolie, la vérité persécutée, la justice rejetée, la piété proscrite. Le jugement du redoutable tribunal de Dieu fut mis en oubli. Ces maux furent l'ouvrage de la nation enragée des Franks. Car alors les chefs et les guerriers les plus illustres de cette nation n'existaient plus, et leurs principautés avaient passé à des successeurs indignes. Telle est la cause qui porta les Franks à susciter aux fidèles des persécutions et des tourments qui n'avaient au fond d'autre mobile que la cupidité.

XLII. Cette même année, l'église de Sainte-Sophie, à Edesse, s'écroula du côté occidental ; une grande partie de cet édifice tomba.

XLIII. Cette même année, apparut une comète d'un aspect terrible à la fois et merveilleux, et dont l'orbe immense inspira l'effroi à tous ceux qui aperçurent cet astre. Elle occupait le sud-ouest. Sa queue couvrait une vaste étendue de la voûte céleste. C'était le 13 février, le soir de la fête de la Purification, qu'elle se leva sur l'horizon. Elle brilla pendant cinquante jours, jetant la consternation dans tous les cœurs, parce que le mouvement de sa queue ressemblait aux ondulations d'un fleuve. Personne n'avait jamais ouï parler d'un phénomène pareil. Les savants et les gens d'expérience assurèrent que c'était l'astre d'un roi, et que cette année il en naîtrait un qui étendrait son empire d'une mer à l'autre, comme le grand Alexandre de Macédoine.

Cette même année, les Arabes sortirent de leur pays, au nombre de trente mille environ, pour venir s'emparer d'Alep et de toute la contrée des Musulmans (Dadjigs) (1). Le vaillant champion de Dieu, Tancrède, comte d'Antioche, s'avança contre eux, et les ayant mis en fuite, rentra dans cette ville avec un riche butin.

XLIV. L'année 555 de l'ère arménienne (1106 de J.-C.), Djeghermisch, émir de Mossoul, fut tué par Djawali (Dchauli) (1), émir perse, dans une lutte acharnée qui s'était déclarée entre eux. Djawali vainquit Djeghermisch, et l'atteignit d'une flèche. Quelques jours après, cette bête féroce expira, laissant sa principauté au sultan Kilidj Arslan. Il lui donna aussi Baudouin, comte d'Edesse, qu'il retenait dans les fers. Kilidj Arslan, sultan d'Occident, ayant réuni ses troupes, vint prendre possession de Mossoul, de Djezira (2), et de toutes les contrées qui appartenaient à Djeghermisch.

XLV. Cette même année, mais antérieurement à ces événements, Kilidj Arslan était venu avec des forces imposantes assiéger Edesse. Il fit pendant quelques jours de grands efforts pour se rendre maître de cette ville, mais il échoua. Ayant opéré sa retraite, il vint s'emparer de Kharran. Après avoir soumis tout le pays qui en dépend, il regagna ses états.

XLVI. L'année 556 de l'ère arménienne (1107 de J.-C.), une guerre terrible éclata dans la province de Mossoul qui appartient aux Musulmans (Dadjigs). Kilidj Arslan et l'émir Djawali, chacun à la tête de troupes nombreuses, en vinrent aux mains. Il y eut de part et d'autre beaucoup de sang répandu. Mais la victoire se déclara pour Djawali. Les débris de l'armée du sultan se sauvèrent à Mélitène. Ce dernier périt dans l'action et sa mort fut un deuil pour les chrétiens. Car c'était un prince d'une bonté et d'une bienveillance extrêmes. Ses quatre fils se mirent en possession des provinces qu'il avait assignées à chacun d'eux.

XLVII. Cette même année, un corps de douze mille Perses franchit le Taurus et pénétra dans la province d'Anazarbe, semant la désolation dans tout le pays appartenant à Thoros, fils de Roupên. Après avoir traversé la plaine de Marasch et avoir fait une multitude de captifs, ils

parvinrent sur le territoire de Kôgh Vasil, à un lieu nommé Pertousd (1), dans les limites consacrées (2). A la nouvelle de cette invasion, Vasil ayant réuni la légion arménienne, ces soldats intrépides comme des aigles, courageux comme de jeunes lions, coururent à l'ennemi, et après une lutte longue et acharnée, remportèrent une victoire complète. Ayant mis les Turks en déroute, ils se mirent tous ensemble à les poursuivre, l'épée dans les reins, et en les massacrant. Ils leur enlevèrent quantité de prisonniers, et leur reprirent le butin et les captifs dont ils s'étaient emparés. Vasil s'en revint avec toute la noblesse arménienne, fier et joyeux de ce beau succès, et rentra dans la ville de Kessoun. Il rendit des actions de grâces à Dieu, qui avait confondu les ennemis de la croix.

XLVIII. Au commencement de l'année 557 de l'ère arménienne (fin de 1107 de J.-C.), les Perses rassemblèrent une nouvelle armée, forte de six mille hommes, tous guerriers d'élite, placés sous le commandement de leur sultan. Ils marchèrent contre Vasil pour tirer vengeance de l'échec qu'il leur avait fait récemment éprouver à Pertousd. Comme des animaux furieux, ils arrivèrent sur le territoire de la ville de Hassan Messour (1), au temps de la moisson et des récoltes. Les ouvriers des champs furent, les uns exterminés, les autres réduits en servitude. Les infidèles s'arrêtèrent auprès de la forteresse de Harthan (2). Kôgh Vasil, instruit de leur approche, s'avança contre eux à la tête de cinq cents hommes. Cette poignée de braves arméniens combattit avec une rare intrépidité. Les nobles s'excitant l'un l'autre, à l'envi, se distinguèrent par les plus brillants faits d'armes. L'un d'eux, Ablasath, chargea à la tête des siens ; Pierre, oncle maternel de Kôgh Vasil, secondé par ses nobles, se signalait par ses prouesses ; Vasil, surnommé Dgha (jeune enfant), noble du côté de sa mère, à la tête d'un détachement, et en compagnie avec l'intrépide Dikran, qui descendait de l'une des plus illustres familles d'Arménie, culbuta les ailes de l'armée perse. La vaillante légion arménienne fit des prodiges de valeur, et remporta sur les infidèles une victoire décisive. Elle

en fit un horrible massacre, et s'empara de la personne du sultan d'Arménie (3) et d'une foule d'officiers perses. Kôgh Vasil les emmena en esclavage, en les faisant marcher devant lui. Après ce magnifique triomphe, il rentra, chargé de butin, dans sa ville de Kessoun. Il remit en liberté tous les prisonniers faits par les infidèles, et l'allégresse éclata parmi les chrétiens.

XLIX. Cette même année, Josselin racheta à Djawali le comte d'Edesse, Baudouin, pour une somme de trente mille tahégans. Ceux-ci se rendirent auprès de Vasil, qui les accueillit de la manière la plus honorable et les combla de présents. Baudouin étant parti, réunit un corps de cavalerie à Raban (1), ville qui appartenait à Vasil, dans l'intention de faire la guerre au pieux Tancrède. Baudouin et Josselin commirent une œuvre d'iniquité criminelle au plus haut point devant Dieu. Ils envoyèrent un message à l'émir perse Djawali, et lui persuadèrent de venir à leur aide avec cinq mille cavaliers, et attaquèrent avec acharnement le comte d'Antioche, Tancrède. Cette agression était motivée sur ce que Tancrède, pendant leur captivité, s'était emparé des districts qui leur appartenaient, et refusant de les rendre, voulait que ces deux princes fussent ses vassaux, prétention qu'ils repoussèrent bien loin. Vasil envoya aux deux chefs franks un corps de huit cents hommes, et un corps de Patzinaces (Badzénag) (2) qui faisaient partie de l'armée du roi des Romains, et qui étaient cantonnés dans la ville de Mopsueste (Msis) (3). Ces renforts réunis formèrent une armée considérable. Sur ces entrefaites, Tancrède, le champion du Christ, arriva avec un millier de cavaliers et un corps d'infanterie. L'engagement eut lieu sur les limites de Thelbaschar. Baudouin et Tancrède se combattirent l'un l'autre, avec rage et avec une valeur héroïque, tandis que les Perses écrasaient l'infanterie de Tancrède. Cependant celui-ci, tentant un suprême effort, vainquit Baudouin et le mit en fuite; puis fondant avec fureur sur Djawali et frappant à coups redoublés, il porta la mort dans les rangs de ses soldats. Dans cette journée, deux mille chrétiens restèrent sur la place. Après cette insigne victoire, Tancrède s'en retourna dans sa ville

d'Antioche, et Baudouin, fugitif, alla se renfermer dans la forteresse d'Areventan (4). Josselin se sauva dans sa forteresse de Thelbaschar.

Lorsque les habitants d'Edesse connurent cette défaite, ils furent dans la désolation. Ils regrettaient Baudouin qu'ils croyaient mort. Alors ils tinrent, dans l'église de Saint-Jean, une assemblée où se trouvait l'archevêque frank de cette ville, pour se concerter sur le parti qu'il y avait à prendre; car ils craignaient que la ville ne tombât de nouveau entre les mains de Tancrède, qui la remettrait sans doute à Richard. En effet, lorsque ce dernier occupait Edesse, il avait causé la ruine d'une foule de personnes. Dans cette réunion, les habitants inculpèrent vivement l'archevêque. « Que vos hommes, ajoutèrent-ils, et les nôtres, gardent la forteresse jusqu'à ce que nous sachions quel est le maître qui doit nous gouverner. » Mais le surlendemain arrivèrent Baudouin et Josselin qui firent leur entrée à Edesse et s'enquirent des propos qui avaient été tenus dans cette assemblée. Ils considérèrent ces propos comme très-dangereux et les interprétèrent dans un sens tout à fait criminel. Ils firent piller les maisons d'un grand nombre d'habitants et crever les yeux à des gens qui n'étaient nullement coupables. Ils infligèrent dans cette occasion de cruels supplices aux chrétiens, car les Franks prêtaient facilement l'oreille aux dénonciations les plus calomnieuses et se plaisaient à répandre le sang innocent. Ils poussèrent la cruauté à un tel excès qu'ils voulurent arracher les yeux à l'archevêque arménien, Etienne (Sdep'hanos). Les habitants, sachant qu'on n'avait rien à lui reprocher, le rachetèrent pour une somme de mille tahégans.

L. Cette même année, l'hiver fut si rigoureux, que l'intensité du froid fit périr partout beaucoup d'animaux domestiques et d'oiseaux. En Perse, il tomba de la neige noire, phénomène qui fut interprété par les sages de cette nation, comme un présage funeste pour elle.

LI. Cette même année, il y eut dans la partie de l'Arabie qui se nomme Bosra (1), laquelle est la patrie de Job, de grands combats entre les Turks et les Arabes. Ceux-ci se défendirent avec la plus grande bravoure, mirent leurs ennemis complétement en déroute et les taillè-

rent en pièces. Cependant le général perse recruta de nouvelles troupes et se mit derechef en campagne. Après une lutte où il déploya une valeur extraordinaire, il repoussa les Arabes. Cinquante mille de ces derniers passèrent dans la province d'Alep, afin de chercher à se mettre sous la domination de Tancrède, comte d'Antioche. Ayant demeuré là quelques jours, ils s'en retournèrent chez eux.

LII. L'année 558 de l'ère arménienne (1109 de J.-C.), Baudouin, comte d'Edesse, et Josselin, comte de Thelbaschar, réunirent des troupes, et se dirigèrent vers Kharran, afin de ravager le territoire de cette ville. Avec eux se trouvait un noble Arménien qui appartenait à l'armée de Vasil, et qui était fils de Dadjad (1), seigneur de Daron (2); il se nommait Ablasath, et était un des plus valeureux guerriers de son temps. Ayant quitté Vasil, par suite de quelques démêlés, il était venu à Edesse. Arrivés en vue de Kharran, les gens d'Edesse se mirent à ravager la campagne. Tout à coup quinze cents cavaliers turks fondirent sur eux et leur tuèrent cent cinquante hommes. Les Franks, qui étaient en petit nombre, prirent le parti de s'enfuir vers Edesse, tandis qu'Ablasath, poussant un cri d'aigle, et donnant ainsi le signal à ses troupes, se précipita sur les ennemis et les dispersa. Les Franks revinrent à la charge, mais les Turks les forcèrent de reculer. Ils se sauvèrent de nouveau vers Edesse, et quoique rudement menés par les infidèles, ils réussirent à rentrer sains et saufs dans ses murs. Ablasath, ne s'accommodant pas de la conduite des Franks, s'en retourna auprès de Vasil. Quoique blessé au bras, il ne succomba pas, parce que le fer (de son armure) avait arrêté la force du coup.

LIII. Cette même année, la ville maritime de Tripoli fut prise. Après onze ans de siége, les habitants fatigués des assauts terribles et du blocus rigoureux qu'ils soutenaient, car Baudouin, roi de Jérusalem et Bertrand, parent du grand comte de Saint-Gilles, les pressaient vivement, les habitants appelèrent Tancrède, comte d'Antioche, et lui donnèrent la ville.

Aussitôt le roi de Jérusalem et Bertrand se mirent en guerre avec

Tancrède; en effet, c'étaient eux qui faisaient les travaux du siége. Le patriarche et les évêques franks intervinrent, et la paix ayant été rétablie, Tancrède reprit le chemin d'Antioche. Cependant le roi de Jérusalem équipa une flotte pour agir contre Tripoli, et ayant investi cette ville par mer et par terre, il l'attaqua avec vigueur. Les Franks l'ayant enfin emportée d'assaut, y mirent le feu, en exterminèrent la population, et y répandirent le sang à flots. Ils s'emparèrent de riches trésors, et emmenèrent d'innombrables captifs dans leur pays.

LIV. Au commencement de l'année 559 de l'ère arménienne (1110 de J.-C.), le comte d'Edesse voulut recommencer la guerre contre Tancrède. Baudouin et Josselin, le cœur plein de haine contre ce dernier, conçurent une pensée indigne d'un chrétien. Ils envoyèrent à Mossoul appeler à leur secours le général des Perses, Maudoud (Mamdoud) (1), guerrier intrépide, mais féroce et sanguinaire. Maudoud acquiesça à cette demande avec empressement, et ayant rassemblé tous ses Turks, il se mit en marche avec des forces imposantes et parvint sur le territoire de Kharran. Ayant mandé auprès de lui le comte d'Edesse, celui-ci, effrayé, n'osa pas se rendre à cette invitation. Maudoud, comprenant que le comte le fuyait (2), s'avança contre Edesse. Aussitôt Baudouin chargea Josselin d'aller chercher des troupes, et envoya dire au roi de Jérusalem d'accourir à son aide. Celui-ci était alors occupé au siége de Bérouth, ville située sur le bord de la mer Océane. Pendant que ces démarches avaient cours, l'émir Maudoud arrivait avec une armée qui se déploya sur toute l'étendue de la vaste plaine d'Edesse. Il investit de toutes parts la ville et couvrit [de ses bataillons] la montagne et les collines.

L'Orient entier était rangé sous ses drapeaux. Toutes les populations se sauvèrent et quittèrent le pays, qui devint désert, tandis que les assiégés, en butte à des attaques incessantes, étaient consternés. Pendant cent jours, ils furent dans la situation la plus critique et dans des angoisses extrêmes. Déjà accablés par les assauts qu'ils avaient à soutenir, ils commencèrent à souffrir de la famine. L'accès et la sortie de la ville étaient empêchés par la multitude des ennemis qui l'entouraient, et qui

massacraient tous ceux qui tombaient entre leurs mains. Dans la campagne aux environs s'amoncelaient les cadavres, l'incendie dévorait tout; pas un seul édifice ne resta sur pied. Par ce système de dévastations, Maudoud obéissait aux ordres du sultan, émir de l'Orient (3). Il détruisit les jardins qui étaient en dehors des murs et démolit jusqu'aux fondements les monastères qui s'élevaient sur la montagne. Cette guerre à outrance plongea Edesse dans la désolation.

Quelque temps après, et grâce à la protection de Dieu, Berouth était enlevée aux Musulmans (Dadjigs). Les habitants furent passés au fil de l'épée, et les Franks se gorgèrent de butin. Josselin assista à la prise de cette ville et y déploya la plus grande valeur.

De là il partit à la tête de l'armée pour marcher au secours d'Edesse, avec le roi de Jérusalem et Bertrand, comte de Tripoli. Ils allèrent trouver Tancrède à Antioche, et à force d'instances le décidèrent à les accompagner; puis, continuant leur route, ils arrivèrent chez le prince arménien Vasil, lequel donna l'ordre à ses troupes de s'équiper, et se dirigea vers Samosate. Le chef arménien Abelkharib (4), qui résidait dans la ville de Bir (5), prit part aussi avec ses troupes à cette expédition. Ces forces, réunies en un contingent considérable, parvinrent sur le territoire d'Edesse. A cette nouvelle, le général des Turks, Maudoud, leva le siége et se porta vers la ville de Kharran, tandis que les Franks arrivaient sous les murs d'Edesse, où ils établirent leur camp. Le lendemain, au point du jour, ils se disposèrent au combat. Déployant la sainte croix de Varak au haut d'une lance, ils la portèrent en tête de leurs bataillons. Sur ces entrefaites, les Turks reculèrent au delà de Kharran, afin d'attirer les chrétiens par un stratagème, dans un pays inconnu pour eux; en même temps, ils placèren en embuscade, dans l'intérieur de la ville, un fort détachement. Les généraux franks ayant eu vent de ce piége, retournèrent sur leurs pas et vinrent camper non loin du château fort de Schênav (6), sur le territoire des Musulmans (Dadjigs), qu'ils attaquèrent résolument. Tancrède ayant su qu'une trame était ourdie contre les siens par les autres chefs, se retira

vers Samosate avec le corps qu'il commandait, et fit halte sur les bords de l'Euphrate. Bientôt toute l'armée franke vint le rejoindre. Les habitants d'Edesse et ceux de la province qui s'étaient renfermés dans la ville sortirent tous, jusqu'aux femmes et aux enfants, pour suivre les Franks.

Deux Franks accomplirent dans cette circonstance un acte de prévarication. Ils se rendirent au camp de Maudoud et abjurèrent la foi chrétienne. Ils lui annoncèrent la fuite et la retraite des leurs. Alors Maudoud se mit à leur poursuite, depuis Édesse jusqu'à l'Euphrate; il versa partout le sang, exterminant les populations de la ville et celles de la campagne. Parvenu sur la rive du fleuve, il en fit une boucherie horrible. Les Franks avaient déjà gagné le bord opposé. Les fidèles accourus, aussi nombreux que des troupeaux de brebis, passèrent sous le tranchant du glaive. Maudoud fit tomber sur eux le châtiment de la vengeance céleste avec une telle rigueur, que l'Euphrate ne roula que des flots de sang. Beaucoup se noyèrent dans ses eaux. Ceux qui s'y précipitaient à la nage et s'efforçaient d'atteindre l'autre rive ne pouvaient y parvenir. Un nombre plus considérable encore se jetaient dans les bateaux. Cinq ou six de ces embarcations sombrèrent pleines de monde, car chacun voulait y trouver place. Ce jour vit saccager et dépeupler toute la province d'Edesse. C'était le désastre que les anciens prophètes avaient consigné dans leurs livres : «Malheur, s'étaient-ils écriés, malheur à la nation d'Abgar ! » Les Franks qui stationnaient sur la rive occidentale contemplaient ces scènes douloureuses sans pouvoir les empêcher, et versaient des larmes amères. Après ce succès signalé, Maudoud s'en retourna à Kharran, et de là dans son pays, avec des masses de captifs et un butin incalculable.

Cependant, le sultan, grand émir de l'Orient, s'étant emparé de l'émir Balag (7), le fit charger de chaînes et renfermer dans la forteresse d'Aïdzik, au pays de Daron. Les Franks s'en revinrent, la honte dans le cœur, parce qu'au lieu de sauver les fidèles, ils avaient causé leur ruine. Le vaillant champion du Christ, Tancrède, ayant réuni des troupes, vint dans la province d'Alep attaquer la place forte d'Athareb (Thereb) (8). Après

un siége prolongé pendant quelque temps, il s'en rendit maître, mais il épargna la garnison.

LV. Cette même année, les Turks envahirent la province d'Anazarbe, et la ravagèrent dans tous les sens, ainsi que celle de Maraba. Le grand chef arménien Thoros, fils de Constantin, fils de Roupên, se tint sur la défensive en présence des forces considérables des Perses, et ne se risqua pas à aller les combattre. Les Turks, traînant après eux d'innombrables captifs et chargés de butin, s'en retournèrent dans leur pays, après avoir dévasté ce pays de fond en comble.

Cette même année, un phénomène terrible eut lieu en Arménie, dans la province de Vasbouragan (1). Un jour, pendant l'hiver, au milieu des ténèbres de la nuit, un feu éclata du plus haut de la voûte céleste, qui s'entr'ouvrit en lançant des tourbillons de flamme. Ce feu frappa la mer de Vasbouragan (2), dont les flots retentirent de violents mugissements; il atteignit aussi le littoral, et la terre et l'onde, agitées avec violence, tremblèrent. La mer prit une couleur de sang, et la flamme enveloppa toute la surface de l'abîme. A l'aurore on aperçut une immense quantité de poissons morts, accumulés sur le rivage comme des piles de bois. Cette masse de poissons répandit au loin l'infection. La terre, dans le voisinage, s'entr'ouvrit en crevasses d'une profondeur effrayante.

LVI. L'année 560 de l'ère arménienne (1111 de J.-C.), Maudoud tenta une nouvelle invasion à la tête d'une armée formidable de Turks. Il vint attaquer la forteresse de Thelgouran (1); la garnison, réduite à l'extrémité, se rendit. Il s'y trouvait quarante Franks que Maudoud fit passer au fil de l'épée. Il se rendit maître aussi de Kaudéthil (2). Après quoi il vint à Schênav, auprès de Mni, émir arabe. De là il se dirigea dans la province d'Edesse, vers la forteresse de Dchoulman (3), où des renforts considérables lui furent amenés par le grand émir Ahmedili (Ahmadil) (4), par Soukman, émir de l'Orient (5), et le fils de Boursoukh (Poursoukh) (6). Tous ensemble marchèrent contre Edesse. Après y avoir passé quelques jours, ils se rendirent à Seroudj, et ayant franchi

le grand fleuve Euphrate, ils parvinrent devant la forteresse de Tel-baschar. Il y avait en ce moment dans ses murs le comte frank, l'intrépide Josselin. Les Turks, qui étaient en nombre immense, incommodèrent beaucoup les assiégés par leurs assauts répétés, mais ils échouèrent. L'émir perse Ahmed-ili, qui depuis longtemps avait entendu vanter la bravoure de Josselin, se lia d'amitié avec lui, et ils devinrent frères. De là Maudoud se dirigeant avec toutes les troupes perses vers Antioche, s'arrêta dans un lieu nommé Schêzar (7). Alors Tancrède réunit autour de lui tous les Franks. Il fut rejoint par le roi de Jérusalem, Baudouin, par Bertrand, comte de Tripoli, et Baudouin, comte d'Edesse. Les infidèles et les chrétiens se rencontrèrent à Schêzar, mais ils n'en vinrent pas aux mains; Maudoud se retira furtivement dans son pays, et les Franks rentrèrent chez eux en paix.

A cette époque, Soukman, émir de l'Orient, mourut subitement en chemin, trépas qu'il méritait bien et dont le Seigneur le frappa pour le punir d'avoir porté si souvent la ruine et le massacre dans la province d'Edesse.

LVII. Cette même année, Dieu vengea l'effusion du sang innocent par le châtiment qu'il infligea aux meurtriers de Kakig (1), Schahenschah (2), fils d'Aschod, Bagratide, en se servant du bras du valeureux prince arménien Thoros, fils de Constantin, fils de Roupên. Du temps de Thoros, les assassins de Kakig, roi d'Arménie, habitaient la forteresse de Gentrôsgavis. Ce château fort, entouré de formidables défenses, élevait fièrement ses murs inexpugnables de tous côtés. Les trois fils de Pantaléon (Mandalê) étaient encore vivants. L'un d'eux s'était allié à Thoros, et par suite de la parenté qui existait entre eux, ceux-ci lui avaient promis de lui livrer la forteresse; car elle était située sur les limites de la province de Thoros, dans le voisinage de la contrée nommée Dzeghen Dchour (Rivière du poisson), en face des montagnes de Kamir (la Cappadoce). Thoros partit avec un faible détachement de troupes pour aller leur faire une visite d'amitié. Parvenu sur leur territoire, il fit annoncer son arrivée. Alors un des meurtriers s'étant muni de présents, vint trouver le chef arménien, par lequel il fut accueilli parfaitement. Il

lui offrit un couteau de prix et un riche costume, et tous les deux s'assirent à la même table. Alors Thoros lui dit : « Maintenez-vous la promesse que vous m'avez faite au sujet de la forteresse? Livrez-la-moi, et en retour vous choisirez tel lieu qui vous conviendra dans toute l'étendue de mes domaines. » Mais l'autre, démentant ce qui avait été convenu précédemment, lui dit : « Nous ne pouvons pas céder la forteresse, parce que c'est un héritage venu de nos pères, et la résidence de notre famille. » Thoros voyant qu'il avait été trompé, lui rendit les présents qu'il avait reçus, et ajouta avec colère : — « Va, pars, reviens-t'en chez toi, et dès ce moment soyez en garde contre moi. » Le déicide (3) s'en retourna, tandis que Thoros faisait semblant devant lui de prendre le chemin de sa résidence. Dès que le meurtrier eut disparu aux regards, Thoros revint sur ses pas avec ses troupes, et pendant la nuit il s'approcha jusque sous les murs de la forteresse. Là il plaça en embuscade ses fantassins et s'éloigna dans la campagne avec sa cavalerie, afin d'y faire une incursion. Au lever de l'aurore, les soldats de la garnison sortirent tous à la fois et se trouvèrent en face des gens apostés par Thoros. Aussitôt ils prirent la fuite et ceux-ci les poursuivirent en gravissant la colline abrupte que dominait la forteresse. A cette vue, les fuyards fermèrent la porte, tandis que les soldats de Thoros en barricadaient l'entrée par dehors. En même temps commençant l'attaque, ils mirent le feu à la toiture, qui s'enflamma rapidement. Témoins de l'incendie, ceux de l'intérieur ayant ouvert une issue qui donnait d'un autre côté, sortirent et se mirent à courir. Aussitôt les troupes de Thoros s'emparèrent de la forteresse, et firent prisonniers les fuyards. Ils vinrent raconter ce succès à Thoros, qui en fut tout surpris et qui, plein de joie, fit son entrée dans le fort. Le trésor fut le premier objet que cherchèrent les vainqueurs, car tout l'or et l'argent de la province y avaient été mis en dépôt et entassés. Thoros dit aux fils de Pantaléon : « Remettez-moi l'épée et les vêtements de Kakig, roi d'Arménie. » Ceux-ci lui obéirent. A la vue de ces objets, Thoros et tous les siens fondirent en larmes. Ensuite il leur dit de lui indiquer leur trésor, et comme ils s'y refusaient obstinément, il ordonna de les appliquer

à la torture. Un des trois frères ayant supplié les officiers de le conduire dans un endroit qui était escarpé, afin qu'il pût verser de l'eau, il profita de cette occasion pour se précipiter du haut du rocher, et il fut écrasé du coup. Thoros ayant commandé de torturer l'un des deux qui restaient, celui-ci lui dit avec impudence : «Toi, tu es Arménien, et nous, nous sommes des chefs romains; quelle réponse vas-tu donner à notre souverain pour avoir condamné un Romain? Ces paroles rendirent Thoros furieux et sa figure changea de couleur. Saisissant un bâton qui servait de massue, il en frappa le Grec avec la rage d'un animal furieux. «Qui êtes-vous, lui criait-il, qui êtes-vous, vous autres qui avez assassiné un héros, le roi d'Arménie, consacré par l'onction sainte, et que répondrez-vous à la nation arménienne? et il continua de l'assommer, en lui arrachant des sanglots, jusqu'à ce qu'il l'eût fait périr de cette mort douloureuse.» Thoros rendit grâce à Dieu de ce que sa justice n'avait pas laissé impuni le meurtre de Kakig, car Thoros descendait de ce monarque par Roupên, son grand-père. Puis il enleva tout ce que les fils de Pantaléon possédaient de richesses, leurs trésors qui étaient considérables, des étoffes de brocart d'or, des croix en argent d'une très-grande dimension, des statues coulées en or et en argent. Il emporta ce riche butin au château de Vahga, emmenant avec lui celui des trois frères qui avait survécu, et après avoir confié à ses troupes la garde de la forteresse dont il venait de se rendre maître.

LVIII. En l'année 561 de l'ère arménienne (1112 de J.-C.), Maudoud, cette bête féroce, ce buveur de sang, ayant fait une nouvelle levée de troupes, marcha contre Édesse, dans un moment où l'on était loin de l'attendre. Il parut tout à coup devant cette ville, le lendemain de Pâques, jour de la fête des Morts (1), au commencement du mois de sahmi (2). Il arriva devant Goubin, et de là aux portes d'Édesse, avec toutes ses forces. Ayant resté en cet endroit huit jours, il se rendit sur le sommet de la montagne de Sassoun (3), d'où il descendit en se dirigeant vers les Saints-Martyrs, non loin du rempart. Le victorieux champion du Christ, le comte Josselin, à la tête de 300 cavaliers et de 100 fan-

tasins, se porta vers Seroudj, où il entra. Aussitôt les Turks, au nombre de 1,500 cavaliers, dirigèrent une incursion vers cette ville, le samedi d'Élie (4). Josselin tomba sur eux, les battit, fit cinq de leurs chefs prisonniers et leur enleva tous leurs bagages. Les infidèles qui échappèrent à cette défaite coururent auprès de Maudoud, vers Édesse. Celui-ci, en apprenant cette nouvelle, s'avança contre Josselin vers Seroudj; mais Josselin, en étant parti furtivement, regagna Édesse. Maudoud ayant demeuré sept jours à Seroudj, revint sur Édesse. Quelques traîtres, accourus à lui, lui dirent en route : Fais-nous miséricorde, et nous livrerons aujourd'hui Édesse entre tes mains. Il consentit avec joie à cette proposition. Comme ces gens-là souffraient beaucoup de la disette, dans l'état de détresse où ils se trouvaient, ils ne surent pas ce qu'ils faisaient. Ayant conduit pendant la nuit Maudoud et cinq hommes (5) avec lui, ils leur livrèrent la populeuse cité d'Édesse. Ils leur remirent une tour qui dominait la ville du côté de l'est, et cent hommes en prirent possession; puis ils s'emparèrent de deux autres tours, où ils s'établirent en plus grand nombre. Mais Dieu, qui ne veut pas la perte des fidèles, avait conduit auparavant Josselin au secours d'Édesse, la ville bénie. Ce brave champion de Dieu, instruit de cette surprise, s'adjoignit le comte d'Édesse, Baudouin, et, à la tête des Franks, vola au rempart pour combattre les Turks. Il attaqua la tour avec tant de vigueur et d'intrépidité, qu'il précipita tous les infidèles du haut des murailles. Ce fut ainsi que périrent à la fois et les traîtres qui avaient livré la tour, et les ennemis qui s'en étaient rendus maîtres. En ce jour, Édesse fut délivrée des Turks par la bravoure de Josselin et des troupes de la ville. Ce prince, la colère dans le cœur, et excité par des délations calomnieuses, fit couler beaucoup de sang innocent parmi les habitants, ordonnant de les massacrer, de les brûler ou de leur infliger de cruels supplices. Cette injuste rigueur fut odieuse aux yeux du Seigneur. Maudoud, ayant levé le siége, vint s'emparer de Thelmouzen (6); de là il se rendit dans le Khorassan, couvert de honte et d'opprobre.

LIX. Cette même année, le comte d'Antioche, Tancrède, ayant rassemblé des troupes, marcha contre le prince arménien Kôgh Vasil. Il attaqua Raban, et après de vigoureux assauts, il lui enleva cette ville. De là, il s'avança sur Kessoun, et s'arrêta à l'extrémité de la plaine de Nerkiag, à Thil. Vasil, de son côté, réunit 5,000 hommes. Quelques jours s'écoulèrent sans qu'ils en vinssent aux mains; alors ils firent la paix, et Raban fut rendue à Tancrède par Vasil, qui avait pris aux Franks la province d'Hassan Messour, ainsi que Thourer (1) et Ouremn (2). Puis Tancrède s'en revint tranquillement chez lui, à Antioche.

LX. Cette même année, le 24 du mois d'*arek* (1), mourut le grand chef Kôgh Vasil. Cette perte occasionna un deuil universel parmi notre nation. Auprès de lui s'étaient réunis les débris de l'armée arménienne, les troupes des Bagratides et des Bahlavounis; à sa cour résidaient les princes du sang royal et la noblesse militaire d'Arménie, où ils vivaient en paix, et traités avec les honneurs dus à leur rang. Le siége du patriarchat avait été transféré dans ses États, dont il avait reculé au loin les limites par sa valeur. Les moines, les évêques, les pères et les docteurs s'étaient rassemblés auprès de lui, où ils passaient leur vie, parfaitement traités. Après sa mort, ce prince fut enterré à Garmir Vank. Son père spirituel et son confesseur était le seigneur Basile, patriarche d'Arménie. Pour prix de la sépulture qui fut accordée à Vasil, le couvent reçut mille tahégans. Cent cinquante, ou même plus, furent consacrés à des messes. Il y eut des repas sans fin pour les pauvres. Tancrède reçut en cadeau une foule d'objets précieux, qui lui furent apportés de la maison de Vasil, beaucoup d'argent, des étoffes de brocart d'or, des chevaux et des mulets. Le diadème de l'épouse de Vasil fut envoyé à la femme de Tancrède. Les autres chefs de provinces obtinrent aussi une grande quantité de présents. Les pauvres eurent également une bonne part de ces largesses. La principauté de Vasil fut donnée à Vasil Dgha (2), *comme à un fils dans le sein de son père* (3). C'était un jeune homme de bonne mine, à face de lion, habile, bonne tête, un fier et vaillant guerrier. Il avait vingt-cinq ans. On le fit asseoir

sur le trône de Vasil, et toute l'armée se soumit à lui, gagnée par la générosité et la munificence dont il donnait publiquement des marques à ses amis. Le seigneur Basile, ayant réuni une assemblée générale, lui remit les rênes du gouvernement. Ce choix fit éclater l'allégresse parmi la nation arménienne.

LXI. Cette même année, le 18 du mois de maréri, périt empoisonné le plus grand de tous les fidèles, Tancrède, comte d'Antioche (1). C'était un homme pieux et saint, d'un caractère bienveillant et plein de charité; il avait sans cesse l'attention tournée à faire le bien des chrétiens; il se montrait plein d'humilité envers tous et ne condamnait à mort que d'après les lois de Dieu. Il mourut à Antioche et fut inhumé dans la principale église de cette ville, à Saint-Pierre, dont les fondements avaient été posés jadis par les apôtres saint Pierre et saint Paul. Conformément aux volontés de Tancrède, on lui donna pour successeur le fils de sa sœur, Roger (Rôdjêr) (2), qui était un intrépide guerrier. Le patriarche et tous les chefs franks l'ayant installé sur le trône, le mirent en possession d'Antioche.

Cette année, deux chefs qui faisaient partie de l'armée de Vasil, le grand Tigrane (Dikran) et Ablasath furent tués par les Turks, dans le pays de Léon (Lévon), fils de Roupên.

LXII. L'année 562 de l'ère arménienne (1113 de J.-C.), l'émir Maudoud, général des Perses, ce scélérat sanguinaire, s'avança à la tête de troupes innombrables contre les Franks; il arriva à Kharran, ville des Musulmans (Dadjigs). En ce moment, Baudouin, comte d'Édesse, se trouvait avec ses troupes dans la ville de Thelbaschar. Quelques Franks, gens pernicieux et habitués à ruminer le mal, rapportèrent au comte des propos inventés par la méchanceté et la perfidie, et lui dirent qu'une foule d'habitants s'étaient concertés pour livrer Édesse aux Turks; le comte ajouta foi à ces calomnies et écouta les paroles de ces langues menteuses. Un mauvais dessein émana de sa pensée; il envoya immédiatement le comte de Seroudj, Payen (Baiên), à Édesse, avec l'ordre d'en faire sortir les habitants, de manière à ce qu'il n'y en restât

pas un seul. Cette nation, à l'aspect hideux, résolut de les chasser ce jour même, l'épée à la main, et de les massacrer. Les Franks s'empressèrent ainsi de répandre le sang innocent, d'immoler des gens qui n'avaient commis volontairement aucune faute; mais cette nation au cœur pervers regardait toutes les autres comme capables de mal.

Le 20 du mois de sahmi, un dimanche, à l'heure du repas (?), une horrible calamité tomba sur Édesse : le père méconnut son fils, le fils renia son père; les plaintes, les lamentations et les gémissements éclataient partout; chaque maison plongée dans le deuil, le chagrin et le désespoir, retentissait de cris. Ils expulsèrent les habitants de leurs foyers, les chassèrent hors de la ville et ordonnèrent de brûler ceux qui se trouvaient renfermés dans les maisons; il n'en resta pas un seul, à l'exception de quatre-vingts hommes, qui se réfugièrent vers le soir dans l'église de Saint-Thoros (Théodore) et qui furent renfermés dans la citadelle, sous la garde de soldats. Ce fut un jour terrible pour Édesse. Chacun de ceux qui en furent témoins déplorait le sort qui la frappait. Il n'y eut pas d'atrocités que les Franks ne commissent. Alors s'accomplit la parole des anciens prophètes, qui avaient dit : Malheur au peuple d'Abgar! Ces infortunés proscrits se retirèrent à Samosate; et Édesse, cette illustre capitale, resta déserte; elle devint comme une femme veuve, celle qui auparavant était la mère de tous, qui groupait autour d'elle les populations dispersées des autres pays et ceux aussi qui accoururent avec la croix au-devant des Franks, lorsque ces derniers vinrent à eux en mendiants. Et maintenant, pour prix des bienfaits qu'Édesse leur avait prodigués, ils l'ont accablée des plus indignes traitements et ont fait le malheur des fidèles.

LXIII. A cette époque, les troupes turkes qui stationnaient à Kharran, ayant franchi l'Euphrate, se portèrent en nombre immense contre Jérusalem, pour attaquer le roi de la cité sainte et toute la race des Franks. Baudouin, en apprenant cette nouvelle invasion de Maudoud, et son arrivée aux portes de Jérusalem, eut honte de la trahison dont il

s'était rendu coupable envers les habitants d'Édesse. Il écrivit pour donner l'ordre de les y faire rentrer, et au bout de trois jours, chacun d'eux revit ses foyers.

Les infidèles campèrent auprès de la ville de Tibériade (Dabar), non loin de la mer de ce nom (1). Le roi de Jérusalem envoya chercher à Antioche le grand comte des Franks, Roger, toutes les troupes frankes et le comte de Tripoli, fils de Saint-Gilles (2), qui tous répondirent à cet appel. Cependant, les troupes de Jérusalem, enflées d'orgueil, se hâtèrent de s'avancer contre les Turks, afin de prévenir l'arrivée de celles d'Antioche et leur enlever l'honneur de la victoire. Mais Dieu, offensé de cette pensée présomptueuse, la fit tourner à leur confusion. Les deux armées étant venues aux mains, les Turks culbutèrent les chrétiens, les mirent en fuite et leur tuèrent plusieurs chefs d'un haut rang. Toute l'infanterie franke fut exterminée. Un infidèle, qui était un des plus braves, fondant sur le roi de Jérusalem, lui asséna sur les épaules un coup de sa massue de fer. Mais Dieu veillait sur le roi et le sauva; car dans ce moment survinrent ceux d'Antioche et de Tripoli. A la vue des Franks ainsi maltraités, le comte d'Antioche, Roger, rugissant comme un lion, se précipita sur les Turks, les mit en fuite et dégagea le roi de Jérusalem et son armée. De là, les infidèles allèrent camper sur un des flancs de la montagne, et le combat prit fin. Après s'être arrêté quelques jours, Maudoud se retira à Damas, tandis que les divers corps franks reprenaient chacun la route de leurs villes respectives.

Pendant son séjour à Damas, Maudoud conçut la pensée de faire périr Toghtéghin, émir de cette ville, dans l'intention de s'en emparer. Cette trahison étant parvenue aux oreilles de l'émir, il tira de prison un condamné à mort, Perse de nation, lui promit sa grâce et des honneurs, s'il voulait tuer Maudoud, et lui donna en même temps cinq cents tahégans. Au moment où Maudoud sortait de la mosquée, où il était allé faire sa prière, et qu'il était debout au milieu du portique, auprès d'une colonne rouge, le Perse s'approcha et, lui plongeant tout à coup son couteau dans le flanc gauche, lui donna la mort. Telle fut la fin de cette bête

féroce, altérée de sang. Le meurtrier fut impitoyablement massacré sur le lieu même; et les troupes de Maudoud se débandant, s'en retournèrent en Perse.

LXIV. Cette même année, le 5 du mois de drê, mourut le patriarche d'Arménie, le seigneur Basile (Parsegh), par un accident qui fut l'œuvre du démon. Un jour, il était monté sur la terrasse de sa maison dans le village de Vartahéri, situé non loin et sur les confins de Behesni (1). Il était là en prière avec ses disciples, des prêtres et des évêques, lorsque tout à coup la maison s'écroula. Personne n'éprouva de mal, si ce n'est Basile, qui se heurta et se brisa le côté contre la muraille. Il survécut trois jours à cette blessure. Il se fit transporter à son couvent de Schougr (2); et, avant de rendre le dernier soupir, il donna lui-même le trône et le voile du patriarcat à Grégoire (Krikorès), fils d'Abirad qui était le fils de la sœur du seigneur Vahram. Basile fut enterré à Schougr avec une pompe solennelle, et déposé dans le tombeau des patriarches.

LXV. Cette même année, le seigneur Grégoire (Krikorès), fils d'Abirad, fut élevé sur le siége pontifical d'Arménie. Il descendait de Grégoire (Krikor) Makisdros (1), fils de Vassag le Bahlavouni. Après que Basile fut mort, des évêques et des pères tinrent une assemblée à Garmir-Vank, sur les limites de la province de Kessoun; et, par la volonté de l'Esprit saint, ils consacrèrent le seigneur Grégoire (Krikorès), d'abord évêque de la nation arménienne, et ensuite, le même jour, patriarche universel, et le placèrent sur le trône de saint Grégoire. Il était tout jeune, car la barbe n'avait pas encore commencé à lui pousser; il était haut de taille, beau de visage et humble de caractère.

LXVI. En l'année 563 de l'ère arménienne (1114 de J.-C.), le sultan des Perses, Dap'har, fils de Mélik-Schah, rassembla une armée et en confia le commandement au grand émir Boursoukh (Poursoukh). Celui-ci, ayant pris avec lui le fils du sultan, encore enfant, marcha contre Édesse, à la tête de forces imposantes. Le 24 du mois de sahmi, un vendredi, il arriva sous les murs de cette ville, et ne cessa de l'attaquer vi-

vement pendant trente jours. De là, il atteignit l'Euphrate et ravagea tout le pays qui longe ses bords ; puis, il se porta contre la ville de Bir, située sur l'Euphrate. Toutes les troupes frankes du côté occidental de ce fleuve se réunirent, mais n'osèrent pas se mesurer avec lui. Boursoukh revint vers Édesse et de là vers Medzpin (Nisibe), ville des Musulmans (Dadjigs). L'émir Ilgazi (Khazi) (1) et Balag, ayant rassemblé leurs troupes, lui livrèrent un grand combat, le vainquirent et le mirent en fuite. Ils firent prisonnier le fils du sultan ; mais plus tard ils le relâchèrent (2).

LXVII. Cette même année, la colère divine éclata contre les créatures. Dieu, dans sa toute-puissance et son courroux, jeta ses regards sur elles. Il était irrité contre les fils des hommes qui s'étaient égarés, en s'écartant du droit sentier, suivant cette parole du prophète : « Il n'y a dans ce temps-ci ni prince, ni prophète, ni chef, ni personne, qui pratique la justice ; il n'y en a pas un seul. » Ce fut ainsi que tous suivirent avec entraînement la route de la perversité, qu'ils prirent en haine les commandements et les préceptes de Dieu ; princes, guerriers, hommes du peuple, chefs, prêtres, moines, aucun ne resta ferme dans la bonne voie. Tous s'abandonnèrent aux penchants corporels, aux voluptés mondaines, choses que le Seigneur considère comme le plus haut degré du péché. On vit alors se réaliser cette menace du prophète : « Voici, il a regardé la terre et la fait trembler ; Dieu ayant jeté un regard courroucé sur ses créatures, elles n'ont pu s'empêcher d'être abattues par la terreur de ses prodiges. » C'est précisément ce qui eut lieu ; car le 12 du mois de maréri, un dimanche, jour de la fête de l'Invention de la Croix, un phénomène terrible éclata, signe de colère tel que jamais de mémoire d'homme un pareil n'était survenu dans les siècles passés, ou dans le nôtre, tel que ne fut jamais aucun de ceux dont l'Ecriture fait mention. Tandis que nous étions plongés dans un profond sommeil, tout à coup on entendit un bruit horrible, dont l'univers entier retentit. Un tremblement de terre se fit sentir ; les plaines et les montagnes furent soulevées avec fracas ; les rochers les plus durs se fendirent et les collines s'entr'ouvrirent. Les montagnes et les collines, ébranlées avec

violence, retentissaient et, comme des animaux vivants, s'agitaient en rendant un souffle. Ce fracas arrivait aux oreilles, comme la voix de la multitude dans un camp. Semblables à une mer bouleversée, les créatures se ruaient de tous côtés, éperdues de la crainte que leur inspirait la colère du Seigneur; car les plaines et les montagnes résonnaient avec la sonorité du bronze et s'agitaient en tout sens comme les arbres tourmentés par le vent. Les gémissements des populations s'échappaient en sourdes rumeurs, comme les plaintes d'un homme depuis longtemps malade. La frayeur les faisait courir à leur perte. La terre était comme un fugitif réduit aux abois et tremblant; consternée comme un criminel qui pousse des lamentations et des gémissements accompagnés de larmes. Sa voix se fit entendre encore après le tremblement de terre, pendant une heure environ cette nuit. Dans ce désastre, chacun crut que c'en était fait de sa vie. Tous s'écriaient: « C'est notre dernière heure! c'est le jour du jugement dernier! » Ce jour-là formait, en effet, une date déterminée et caractéristique; c'était un dimanche, il était marqué par le sixième ton de la musique arménienne (1), et, de plus, la lune était sur son déclin. Il réunissait ainsi tous les signes du dernier jour. Chacun était plongé dans le désespoir, comme s'il eût été déjà mort. Cette nuit vit la ruine de beaucoup de villes et de provinces; mais ce fut uniquement dans les pays occupés par les Franks; dans les autres et dans ceux des infidèles, rien de fâcheux n'arriva. A Samosate, à Hassan Messour, à Kessoun, à Râban, le fléau exerça ses ravages. A Marasch, il fut terrible, et quarante mille personnes perdirent la vie; car c'était une cité très-populeuse, et personne n'échappa. Il en fut de même dans la ville de Sis (2), où il périt une multitude innombrable d'habitants. Beaucoup de villages et de couvents furent détruits, et une multitude d'hommes et de femmes, écrasés. Dans la célèbre Montagne-Noire, au couvent des Basiliens (3), se trouvaient rassemblés, pour la bénédiction de l'église, de saints moines et docteurs arméniens. Tandis qu'ils étaient à célébrer l'office divin, l'édifice tomba sur eux, et trente moines ainsi que deux docteurs furent engloutis sous les ruines, et leurs corps

y sont restés enfouis jusqu'à présent. Pareil accident se reproduisit auprès de Marasch; le grand couvent des Josuéens (Isouans) écrasa sous ses ruines tous les religieux. Lorsque les secousses cessèrent, il commença à tomber de la neige, et le pays fut enseveli sous ses couches épaisses. L'illustre docteur arménien Grégoire (Krikor), surnommé Maschgévor (4), périt dans le même lieu. Ce fut ainsi que des accidents multipliés et d'effroyables malheurs frappèrent les fidèles, en punition de leurs péchés : car ils avaient abandonné le véritable sentier des préceptes divins et s'étaient jetés avec ardeur dans la voie de l'erreur, s'écartant des règles tracées par les livres saints et agissant en insensés. Comme les hommes, au temps de Noé, mangèrent et burent jusqu'au jour de leur perte, si bien méritée par leurs actions coupables; ceux-ci continuèrent à se livrer à la joie jusqu'au moment où ils furent atteints par le Seigneur, qui détruisit ces ouvriers d'iniquité, parce qu'ils commettaient des crimes énormes.

LXVIII. Cette année mourut le saint docteur arménien Méghrig, homme éminent, religieux admirable. Il avait vécu dans la solitude et dans l'accomplissement des devoirs qu'elle impose, pendant cinquante ans. Il en avait soixante-dix quand il termina sa carrière. Ses jours s'étaient écoulés dans l'abstinence et la pratique des austérités de toute sorte. Il ne se nourrissait que d'aliments secs. Par ses mœurs et sa piété, il fut l'égal des saints des âges antiques. Pendant toute sa vie, il passa le dimanche se tenant debout, en prière. Il était Arménien de naissance, originaire de la province de Vasbouragan, d'un gros village appelé Analiour. S'étant voué dès l'enfance à la vie monastique, il acquit promptement un nom célèbre et s'éleva à une haute perfection. Il devint un exemple pour beaucoup de chrétiens et le confesseur de toute l'Arménie. Il rappelait les peuples à la voie lumineuse et les offrait régénérés par la pénitence, à l'adoption du Père Céleste (1). Il expira dans les sentiments d'une foi parfaite (2). Il fut enterré dans la province d'Anazarbe, au grand couvent de Trazarg qui avait été restauré par l'illustre prince arménien Thoros (3).

LXIX. Dans l'année 564 de l'ère arménienne (1115 de J.-C.), un phénomène terrible eut lieu à Amith (1), ville des Musulmans (Dadjigs). Attiré par le débordement des crimes atroces et infâmes de cette nation, le feu du ciel tomba tout à coup, pendant la nuit, sur la principale mosquée d'Amith. Ce feu avait une intensité telle, et s'enflamma si vivement, qu'il dévora avec rage les pierres des murs comme du bois. Les habitants accoururent, mais sans pouvoir maîtriser cet incendie inextinguible. Au contraire, il s'amoncelait de plus en plus et s'élevait jusqu'aux cieux. Il consuma et ruina entièrement la maison de prières des Musulmans (Dadjigs), ce lieu immonde de leurs réunions. Voilà ce qui se passa dans la ville d'Amith, jadis bâtie par Tigrane (Dikran), roi d'Arménie (2).

LXX. Cette même année, le général des Perses, l'émir Boursoukh, ayant de nouveau rassemblé des troupes, arriva devant Édesse. Après avoir fait une halte de quelques jours, il traversa l'Euphrate et se rendit à Alep (1). De là, il vint s'emparer de Schêzar, ville des Musulmans (Dadjigs). Puis, il voulut saccager Thelbaschar et la province d'Antioche. Aussitôt les Franks de toute nation se réunirent à Antioche, auprès du comte Roger. Le roi de Jérusalem et Baudouin, comte d'Édesse, accoururent aussi et se rencontrèrent dans le district de Schêzar. En même temps, arriva au camp des Franks le puissant émir perse, Ilgazi (Gazi), fils d'Artoukh, qui vint avec des forces considérables trouver Roger; car Ilgazi était l'ennemi juré de Boursoukh. On vit aussi arriver l'émir de Damas, Toghtéghin. Ils se joignirent aux Franks et firent avec eux une alliance et une amitié cimentées par un serment solennel. De même, l'émir d'Alep (2) se rallia aux Franks. L'armée des infidèles et celle des chrétiens restèrent en présence l'une de l'autre pendant quatre mois, sans que les Turks osassent en venir aux mains. Après quoi, Boursoukh se retira furtivement et à l'insu des Franks. Ayant appris sa retraite précipitée, le roi de Jérusalem, le comte de Tripoli, l'émir Ilgazi, Toghtéghin et l'émir d'Alep, s'en retournèrent chacun dans sa province. Boursoukh, instruit du départ des Franks, marcha

vers Antioche, dans l'intention de ravager le territoire de cette ville. A cette nouvelle, le comte d'Édesse revint à Antioche, et ayant emmené avec lui Roger et 700 cavaliers, s'avança contre Boursoukh, dans le district d'Alep. L'ayant surpris à l'improviste, il fondit sur lui, remporta une victoire complète et le mit en fuite. Les Franks firent prisonniers des officiers distingués et enlevèrent un butin considérable, que leur fournit le pillage du camp des Turks. Les infidèles échappés à cette défaite se sauvèrent honteusement.

LXXI. Cette même année, le comte d'Édesse, Baudouin, entreprit de faire la guerre à Vasil (Dgha), le grand prince arménien.

LXXII. Baudouin vint assiéger la place forte de Raban. Il continua ses attaques pendant un temps assez long, sans en venir à bout, quoiqu'il la tînt bloquée de tous côtés.

LXXIII. Vasil [Dgha] s'étant rendu auprès du grand prince arménien Léon (Lévon), fils de Constantin (1), fils de Roupên et frère de Thoros, pour épouser sa fille, Thoros, frère de Léon, invita Vasil [Dgha] à venir le trouver, s'empara traîtreusement de sa personne et le conduisit à Édesse, auprès de Baudouin, comte de cette ville. Celui-ci fit torturer cruellement cet illustre guerrier, lui arracha la cession de ses États, et enleva ainsi tout ce pays à la domination arménienne. Vasil se retira auprès de Léon, son beau-père, et de là s'en vint à Constantinople, où il fut accueilli très-honorablement, ainsi que les troupes qui l'accompagnaient, par le roi des Romains.

LXXIV. L'année 566 de l'ère arménienne (1117 de J.-C.), le comte d'Édesse, Baudouin [Du Bourg] ayant rassemblé des troupes et s'étant associé le comte de Seroudj, marcha avec lui contre le chef arménien Abelgharib, frère de Ligos et fils de Vassag (1), tous les deux d'une bravoure éprouvée (2). Ces deux frères avaient conquis sur les Perses, par la vigueur de leurs bras, un grand nombre de lieux et entre autres la ville de Bir, qu'ils restaurèrent pour en faire leur résidence; car c'étaient d'intrépides et illustres guerriers. Ils comptaient mille hommes sous leurs ordres. Le comte ayant porté ses regards sur la province qui leur appartenait, l'en-

vie prit violemment empire sur son cœur, et il ne put résister à ce sentiment criminel. Il vint, à la tête de ses troupes, attaquer Bir. Il avait plus de haine contre les chrétiens que contre les Turks. Il tint pendant un an Abelgharib assiégé avec une rigueur extrême et en lui faisant endurer des souffrances de toute sorte. Dans cette situation critique, Abelgharib, voyant qu'il n'y avait plus d'espoir pour lui, livra Bir et tout le district à Baudouin, et se retira auprès de Thoros, petit-fils de Roupên, à Anazarbe. Le comte céda Bir et le territoire qui en dépend à Waléran (Kalaran) (3), prince frank. Il sévit successivement contre les divers chefs arméniens et les renversa tous, se montrant plus impitoyable envers eux que les Perses eux-mêmes. Il persécuta ces princes, restes échappés à la férocité des Turks; il les proscrivit avec une barbarie inouïe. Il détruisit la principauté de Kôgh Vasil, et força tous les nobles attachés à son service à chercher un refuge à Constantinople. Il ruina également le brave chef arménien Pakrad (4), qui résidait à l'orient de la Cilicie, non loin de Gouris (5), et le dépouilla de ses Etats. Il abattit aussi Constantin, seigneur de Gargar (6), lequel mourut misérablement dans les fers, renfermé dans la forteresse de Samosate. La nuit du tremblement de terre, on le trouva sur les bords de l'Euphrate, précipité de haut en bas et cloué à un chapiteau de colonne, comme il l'avait été dans sa prison. Ce fut dans cette position et par cette chute qu'il périt. Boëmond, de son côté, avait chassé le chef romain, prince des princes, qui gouvernait la ville de Marasch. Une foule d'autres grands personnages, recommandables à divers titres, finirent leur vie en prison, dans les tortures ou dans les fers. Un grand nombre eurent les yeux crevés, les mains ou le nez coupés, les parties génitales tranchées, ou expirèrent attachés à une croix; ils sévissaient contre les enfants innocents, en haine de leurs parents. Ces supplices multipliés et indicibles n'avaient d'autre motif que le désir cupide de s'emparer des trésors que possédaient ces chefs arméniens. C'est ainsi que par les plus iniques et les plus affreux moyens ils désolèrent ces contrées. C'était là leur occupation de chaque instant; ils n'avaient autre chose dans l'esprit que la méchan-

cesé et la fraude; ils aimaient toutes les œuvres de mal, n'ayant aucun souci de faire le bien ou une noble action. Nous aurions voulu énumérer leurs nombreux forfaits, mais nous n'avons pas osé le faire, parce que nous étions placés sous leur autorité.

LXXV. En l'année 567 de l'ère arménienne (1118 de J.-C.), Baudouin Du Bourg, comte d'Édesse, se rendit en triomphateur à Jérusalem, un des jours du carême. Le roi de la cité sainte, Baudouin, frère de Godefroy, ayant rassemblé ses troupes, s'était dirigé vers l'Egypte afin de ranger ces barbares sous son obéissance; mais il trouva tout le pays désert, les populations ayant pris la fuite. Alors il se remit en route pour retourner directement à Jérusalem; dans le trajet il tomba malade et mourut. Avant d'expirer, il avait recommandé d'envoyer à Édesse chercher Baudouin et de l'établir lieutenant-général du royaume de Jérusalem, jusqu'à ce que son frère fût arrivé du pays des Franks, et de donner la couronne à ce dernier. Le corps du roi fut placé dans une litière et transporté à Jérusalem, où il fut inhumé devant le saint Golgotha. C'était un homme de bien, ami de la sainteté et humble de cœur. Ceux qui l'avaient accompagné dans cette expédition ayant trouvé Baudouin [Du Bourg] à Jérusalem, furent tout étonnés et en même temps ravis de joie, par la pensée que son arrivée était un effet de la bonté divine. D'après les dernières dispositions du roi, ils lui conférèrent la régence. Mais Baudouin, qui ambitionnait le rang suprême, n'accepta pas ces fonctions. Il promit cependant d'attendre un an, en stipulant que si passé ce délai le frère du roi n'était pas arrivé, il serait libre de monter sur le trône. Toute la nation des Franks s'empressa d'adhérer à ces conditions. Le dimanche des Rameaux, le comte d'Édesse fut conduit au temple de Salomon et élevé sur le trône, et à la fin de l'année, on lui posa la couronne sur la tête. Ce prince était un des Franks les plus illustres par son rang, valeureux guerrier, d'une pureté de mœurs exemplaire, ennemi du péché et rempli de douceur et de modestie; mais ces qualités étaient ternies par une avidité ingénieuse à s'emparer des richesses d'autrui et à les accumuler, par un amour insatiable de l'argent et un

défaut de générosité; du reste très-orthodoxe dans sa foi, très-ferme dans sa conduite et par caractère. Voilà donc deux rois qui sortirent d'Édesse et qui se nommaient l'un et l'autre Baudouin.

LXXVI. Cette année fut signalée par la mort du sultan de Perse, Dap'har, fils de Mélik-schah. C'était un prince cruel à l'excès; car, dans ses derniers moments, il fit une chose horrible et inouïe jusqu'alors. Lorsqu'il sentit approcher sa fin, songeant à l'intérêt de ses fils, il ordonna d'appeler dans son palais sa femme Kohar Khathoun (1) qui était la fille de l'émir Ismaël (2), et de l'égorger en cachette des troupes, en sa présence, afin qu'elle ne pût se remarier et frustrer ses enfants du trône et de l'héritage qu'il leur laissait. Car il descendait de puissants monarques, et possédait une armée considérable. Il avait rassemblé, d'entre toutes les nations, quatre cents jeunes filles qui se tenaient devant lui debout, parées des plus beaux ornements, de pierres précieuses et de perles enchâssées dans de l'or d'Arabie, ayant un diadème sur la tête, les cheveux tressés et entremêlés d'or; elles brillaient par leur magnifique parure, que rehaussait l'éclat de couleurs variées. Son but, en faisant périr sous ses yeux la grande reine, était d'éviter qu'elle épousât son frère (3) qui régnait avec le titre de sultan dans l'intérieur de la Perse, dans la ville d'Ozkend (Ozgan) et à Ghizna (Khizn) (4), qui est à trois mois de marche plus avant dans le royaume qu'Asbahan (Ispahan). Après cette exécution, Dap'har fit asseoir sur le trône son fils aîné Mahmoud (5), et lui remit le gouvernement de toute la Perse. Il établit son fils cadet Mélik (6) en qualité de sultan dans la ville arménienne de Kandzag et lui laissa l'empire de tout l'Orient. Il avait encore deux autres fils, mais aucun de Kohar Khathoun.

Cette même année, mourut le khalife des Perses (Arabes) (7), qui occupait le trône de Mahomet (Mahmêd) à Baghdad.

LXXVII. Cette même année le grand comte des Franks, Roger, seigneur d'Antioche, ayant levé des troupes, vint attaquer Azaz (1), ville qui appartenait aux Musulmans (Dadjigs) et située non loin d'Alep. Le prince arménien Léon (Lévon), fils de Constantin, fils de Roupên, s'ad-

joignit avec ses forces à cette expédition. Roger tint Azaz assiégée pendant trente jours, empêchant les Turks d'introduire du renfort dans la place. Après quoi il céda aux Arméniens le soin de l'attaque. Il appela Léon et lui dit : Demain tu marcheras au combat, afin d'éprouver un peu la valeur des Arméniens. Léon ayant donné l'ordre à ses soldats qui étaient dans le camp de se grouper autour de lui, ce brave champion du Christ les exhorta l'un après l'autre à se bien comporter. Le lendemain, les Turks s'ébranlèrent pour attaquer les Franks, et aussitôt Léon ayant commandé aux siens de s'armer pour repousser les Musulmans (Dadjigs), les Arméniens, au signal qu'il donna, se précipitèrent sur les infidèles. Léon, poussant des cris comme un lion, les culbuta et les poursuivit l'épée dans les reins jusqu'aux portes de la ville, les massacrant et leur enlevant des prisonniers. Dès lors, les Musulmans (Dadjigs) ne tentèrent plus de sortie. Léon s'acquit une réputation de bravoure dans cette journée, et son nom devint l'objet des éloges universels parmi les Franks. Dès ce moment Roger se prit d'affection pour les troupes arméniennes. Par ses assauts réitérés, il força Azaz à se rendre. Mais il usa de clémence envers les habitants et, loin de leur faire aucun mal, il les laissa se retirer tranquillement. Une grande inimitié naquit entre Ilgazi (Khazi) et Roger, qui étaient auparavant intimes, et ils devinrent irréconciliables, parce que Alep et Azaz appartenaient à Ilgazi. Cet émir turk, fils d'Artoukh, frémissait de rage dans son cœur.

LXXVIII. Au commencement de l'année 568 de l'ère arménienne (1119 de J.-C.), Ilgazi rassembla une armée formidable ; et comme il était considéré à cette époque comme un chef suprême par les Musulmans, ils vinrent à lui avec un concours empressé. Il marcha contre Roger, comte d'Antioche, à la tête de 80,000 hommes. Ce fut avec ces forces imposantes qu'il arriva sous les murs d'Édesse. Il s'arrêta là quatre jours (1) sans rien entreprendre contre cette ville. Puis, il se dirigea vers l'Euphrate, qu'il traversa. Il marchait, pareil à un coursier qu'un galop long et rapide met hors d'haleine. Il saccagea un grand nombre de

lieux; car aucune des provinces occupées par les Franks n'était prémunie contre cette subite invasion. Il s'empara de forteresses, de villages, de couvents, massacrant les populations, jusqu'aux vieillards et aux enfants. Parvenu à Bezâh (2), il fit halte. Cependant Roger, dans l'orgueil de sa puissance, n'avait songé à faire aucun préparatif de défense; plein de confiance en ses forces, il se souvenait de la fierté de la race de laquelle il descendait, et méprisait profondément les troupes turkes. Il négligea toutes les précautions que réclamait la prudence en cette occasion. Sans s'être entouré de troupes suffisantes, sans avoir appelé les Franks ses alliés, il partit, plein de présomption, à la rencontre des Turks. Il avait sous ses ordres 600 (3) cavaliers franks, 500 cavaliers arméniens et 400 fantassins; il était suivi en outre de 10,000 hommes, tourbe recrutée parmi toute espèce de gens. Les Turks avaient recouru à tous les moyens possibles pour s'assurer de la victoire, et avaient disposé quantité d'embuscades. Le territoire de la ville d'Athareb (Thereb) fut le théâtre de la lutte terrible qui s'engagea entre les deux armées. La multitude des Perses enveloppa les chrétiens, qui se virent cernés de tous côtés, sans issue pour s'échapper. Tous furent passés au fil de l'épée. Le grand comte des Franks, Roger, périt avec les siens. Quelques-uns à peine parvinrent à se sauver. A partir de l'Euphrate jusqu'à l'Océan, les Turks étendirent partout leurs ravages, répandirent le sang et firent une foule de captifs. L'armée chrétienne avait été anéantie. Ce désastre eut lieu le 6 du mois de *kaghotz* (4), le samedi du carnaval qui précède la Transfiguration (5). Le roi de Jérusalem, Baudouin, se rendit à Antioche et, ayant réuni le reste des troupes frankes, marcha contre les Turks. Le 25 du mois d'*arutz* (6), c'est-à-dire le 16 août, un nouveau combat fut livré dans le même endroit que le précédent. Les chrétiens immolèrent nombre de Turks, puis les deux armées prirent la fuite, chacune de son côté, sans avoir eu l'une ou l'autre l'avantage ou le dessous, car chaque parti avait éprouvé beaucoup de pertes. Celle des infidèles s'éleva à 5,000 hommes. Ce ne fut pas seulement le fer qui fit tant de victimes, mais aussi la chaleur; elle fut meurtrière, surtout pour le roi de Jérusalem. Les Franks eu-

tirèrent dans leurs provinces, et le roi Baudouin rentra dans la cité sainte.

Cette année, mourut le roi des Romains, Alexis, prince vertueux et sage, intrépide à la guerre, miséricordieux pour tous les fidèles, excepté pour notre nation qu'il haïssait profondément. Il se rendit illustre, il est vrai, mais il viola les commandements de Dieu; car il ordonnait de conférer une seconde fois le baptême, réprouvant avec mépris ce sacrement tel qu'il a été institué par le concile de Nicée, et propageant les dogmes du concile de Chalcédoine (7). Il faisait, sans remords, rebaptiser les Arméniens, et sans redouter l'Esprit saint qui a fondé avec éclat cet auguste sacrement. Il mit en oubli la prescription de l'apôtre saint Pierre, qui a dit : « Baptiser une seconde fois celui qui l'a été déjà, c'est crucifier de nouveau le fils de Dieu et débuter par une œuvre de mort (8). » Cette année, le fils et successeur d'Alexis, Porphyrogénète (Berp'héroujên) (9), monta sur le trône; prince remarquable par son courage militaire, par sa clémence et sa mansuétude. Il se déclara également contre les Arméniens et exigea, avec encore plus de rigueur que son père, l'obligation des seconds baptêmes, rejetant le baptême spirituel pour y substituer un sacrement imparfait.

LXXIX. Cette même année, le roi de Jérusalem, Baudouin donna Thelbaschar et Édesse au comte Josselin et le renvoya dans cette dernière ville. A l'époque de la mort de Tancrède, il avait arraché Josselin de sa maison et de ses domaines; et, après l'avoir ainsi dépouillé, il l'avait jeté dans un cachot, où il infligea à ce noble guerrier les tortures de la faim et des mauvais traitements. Puis, l'en ayant retiré avec violence, et le traitant comme un homme souillé de crimes, il le chassa et le contraignit à aller servir dans les pays étrangers. Le roi précédent de Jérusalem, appelant auprès de lui Josselin, l'avait reçu avec une haute distinction ; il lui avait cédé la ville de Tibériade (Dabar), avec le territoire qui en dépend. Là, Josselin résista victorieusement aux ennemis de la croix. Lorsque Baudouin mourut et qu'il fut remplacé sur le trône par Baudouin Du Bourg, celui-ci fit revenir Josselin à Édesse, en le chargeant d'opposer une barrière aux invasions des Perses. C'était, en effet, un chef

renommé parmi les Franks pour sa brillante valeur. Josselin reprit des sentiments de bienveillance et d'humanité pour les habitants d'Édesse, et abjura les sentiments de cruauté qu'il avait montrés auparavant. Baudouin [Du Bourg] régna sur Antioche, sur la Cilicie entière, sur Jérusalem et toutes ses possessions, qui s'étendaient jusqu'aux confins de l'Égypte.

LXXX. Vers le commencement de l'année 569 de l'ère arménienne (1120 de J.-C.), l'émir Ilgazi (Khazi) rassembla de nouveau et équipa ses bataillons qui comptaient 130,000 hommes. Il marcha contre les Franks et se porta avec rapidité sous les murs d'Édesse. Les plaines environnantes furent couvertes de ses soldats. Il campa quatre jours devant cette ville, pendant lesquels il ravagea toute la campagne. De là, il vint passer par Seroudj et fit traverser à la dérobée l'Euphrate à une grande partie de ses troupes. Depuis Thelbaschar jusqu'à Kessoun, il fit prisonniers les hommes et les femmes, les massacra impitoyablement et fit brûler et rôtir les enfants avec une barbarie sans exemple et en nombre incalculable. Ayant franchi l'Euphrate avec des forces considérables, il extermina les populations d'une foule de villages; les prêtres et les moines périrent par le fer ou le feu. Le comte Josselin, qui se trouvait en ce moment sur le territoire de la ville forte de Raban, courut à Kessoun et à Behesni, et convoqua ses troupes. A l'aurore, s'étant mis à la poursuite des Turks, il fondit sur eux et en tua un millier. Ilgazi se retira avec les siens et vint camper près d'Azaz. Sur ces entrefaites, le roi de Jérusalem, à la tête de tous les Franks, se porta vers Azaz, à la rencontre des Turks. Josselin arriva à Antioche et vint grossir l'armée du roi. Les infidèles et les chrétiens restèrent plusieurs jours en présence les uns des autres, sans engager de combat. Alors, Ilgazi opéra sa retraite et vint dans la partie du pays de Mélitène, que l'on nomme Garmian (1). Le roi rentra dans Jérusalem et Josselin dans Édesse.

LXXXI. En l'année 570 de l'ère arménienne (1121 de J.-C.), un émir de la contrée de Kandzag, nommé Gazi (Khazi), homme sanguinaire,

effronté, pervers et assassin, lequel était voisin des Géorgiens, ami et vassal de leur souverain, conçut un mauvais dessein. Ayant recruté trente mille Turks, il pénétra sur le territoire géorgien et traîna en captivité une partie des habitants arrachés à leurs foyers; puis, il vint asseoir son camp dans le pays de sa résidence. En apprenant cette agression, David (Tavith), roi de Géorgie (1), envoya ses troupes pour chasser les Turks. Celles-ci étant parties à la dérobée, tombèrent sur les infidèles et exterminèrent ces 30,000 hommes; elles s'emparèrent de leurs femmes, de leurs enfants, de troupeaux immenses de brebis et de moutons, et s'en retournèrent chargées de butin. Les Turks qui avaient échappé au glaive des Géorgiens, accablés par ce revers, déchirèrent leurs vêtements et répandirent de la poussière sur leurs têtes. Vêtus de deuil et le front découvert, ils allèrent à Kandzag porter leurs doléances à leur sultan, Mélik, fils de Dap'har, et implorer, en fondant en larmes, sa pitié pour le malheur qui les avait frappés. D'autres se rendirent chez les Arabes, dans la contrée de Garmian, auprès de l'émir Ilgazi, fils d'Artoukh, et lui racontèrent, en pleurant amèrement, ce désastre. Celui-ci, dans sa puissance et son orgueil, ordonna de lever une armée considérable et d'appeler tous les Turks, depuis les contrées des Grecs, jusqu'à l'Orient, ainsi que dans le pays de Garmian. Il fit le dénombrement de ses soldats, dont le chiffre était de 150,000 hommes. Il envoya dans les contrées du Midi, chez les Arabes, mander le roi de cette nation, nommé Sadaka (Sagha), fils de Doubaïs (2), qui arriva à la tête de 10,000 soldats. Ce prince était un valeureux guerrier; il avait saccagé la ville de Baghdad; trois fois combattu avec succès Dap'har, sultan des Perses. Il était Rafédhite (Ravadi) d'origine, blasphémateur de Mahomet et de sa religion (3). Il avait planté ses tentes au milieu de l'Éthiopie et de l'Inde. Il vint alors et épousa la fille d'Ilgazi (Khazi), l'émir perse. Cette année, ce dernier arriva à Kandzag avec des forces considérables, en se dirigeant vers la Géorgie.

LXXXII. Mélik, sultan de Kandzag, à la tête de 40,000 cavaliers aguerris, pénétra en Géorgie du côté de la ville de Tiflis (Dep'khis),

par la montagne de Téger (1). Le roi de Géorgie, David, fils de Pakarad, fils de Georges (Korki), instruit de l'approche des Turks, s'avança contre eux avec un corps de 40,000 guerriers intrépides. Il avait en outre sous ses drapeaux 15,000 hommes d'élite que lui avait donnés le roi des Kap'htchaks (2); 5,000 que lui avaient fournis les Alans (3), et une centaine de Franks. Ce fut le 15 août, le cinquième jour de la semaine du jeûne observé pour la fête de la Mère de Dieu (4), qu'eut lieu la bataille. Elle fut terrible; les deux montagnes entre lesquelles elle fut livrée retentissaient du choc des combattants. Mais le Seigneur vint au secours des Géorgiens, et leurs héroïques efforts réussirent à mettre les Turks en déroute. Le carnage fut horrible, les cadavres comblèrent les fleuves et les vallées et s'accumulèrent jusqu'à la crête des montagnes, qui disparut cachée sous cet amas de corps. Les Turks laissèrent 400,000 hommes sur la place, 30,000 furent faits prisonniers; les chevaux et les armes des morts couvraient au loin la surface des plaines. Pendant huit jours, les Kap'htchaks et les Géorgiens poursuivirent l'ennemi jusque sur les limites de la ville d'Ani. Le sultan perse Mélik et Ilgazi (Khazi), couverts de honte, regagnèrent leurs États. Les infidèles qui parvinrent à se sauver, mais avec beaucoup de peine, ne dépassaient pas 20,000, faible reste de cette innombrable armée.

Cette même année, David enleva Tiflis (Dep'hkis) aux Perses, et y répandit des flots de sang. Il fit enfiler et empaler l'un sur l'autre 500 hommes, qui expirèrent dans cet affreux supplice.

LXXXIII. Cette même année, au mois d'août, la foudre éclata et brûla la principale mosquée de Baghdad, édifice construit sur un plan magnifique par le sultan Thoghril (Doughril), frère d'Alp-Arslan (Abaslan), lorsqu'il conquit la Perse. Ce prince avait guerroyé pendant vingt ans contre les Perses avant de les réduire sous le joug et de se rendre maître de leur empire. A cette époque, étant venu à Baghdad, il fit élever cette maison de prière pour les Turks, afin de leur éviter d'entrer dans celle des Arabes. Ce fut ainsi que le feu du ciel dévora la mosquée des Turks, le lieu immonde de leurs réunions.

LXXXIV. En l'année 571 de l'ère arménienne (1122 de J.-C.), Ilgazi (Khazi), général des Perses, rassembla des troupes et marcha contre les Franks. Il se porta d'abord vers Alep, de là il vint camper à Schézar, ville des Musulmans (Dadjigs). Baudouin, roi de Jérusalem, accourut, et Josselin, comte d'Édesse, vint se joindre à lui. Ayant réuni leurs forces, ils allèrent camper en présence de l'armée turke. Mais tout l'été s'écoula sans qu'il y eût d'engagement, quoique les deux partis fussent face à face. Au mois de septembre, ils se retirèrent, et chacun des chefs revint chez lui. L'émir Ilgazi rentra dans Alep. L'émir Balag, fils de sa sœur, qui était un valeureux guerrier, partit secrètement pour se rendre dans sa province de Handzith (1). Josselin et Waléran ayant eu avis de son départ, coururent sur ses traces, à la tête de 100 cavaliers, et l'atteignirent sur le territoire d'Édesse, au village de Dap'hthil. Balag stationnait avec 800 cavaliers dans un endroit où coulait un fleuve et que des marais environnaient de toutes parts, et s'était retranché dans cette forte position. Les Franks, comme des inconsidérés et des fous, s'élancèrent sur les Turks; mais ils ne purent franchir les ravins profonds qui les protégeaient. Balag leur tint tête avec tous les siens. Les infidèles à coups de flèche blessèrent leurs chevaux et mirent les Franks en fuite. Ils firent prisonniers Josselin et Waléran, et taillèrent en pièces tous les chrétiens. Les deux comtes, chargés de chaînes, furent conduits à Kharpert (2) et jetés en prison. Vingt-cinq de leurs compagnons furent emmenés à Palou (3). Ce désastre fut un deuil pour les fidèles, qu'il plongea dans la consternation. Il eut lieu le 13 septembre.

A cette époque, mourut le grand émir Ilgazi (Khazi), fils d'Artoukh, laissant ses États au fils de sa sœur, l'émir Balag, ainsi que le soin de sa maison et de ses enfants, Souliman et Timour-Tasch (Dêmour-Dasch) (4). Son corps fut transporté dans une litière d'Alep à Kharran, et de là à sa ville de Moufarghin (5) où il fut enterré. Balag se trouva ainsi maître d'un grand nombre de contrées.

LXXXV. En l'année 572 de l'ère arménienne (1123 de J.-C.), le roi de

Jérusalem, Baudouin, réunit des troupes pour attaquer l'émir Balag et venger les deux comtes Josselin et Waléran, que celui-ci retenait dans les fers. Le roi arriva avec toutes les forces frankes à Raban, tandis que Balag était déjà sur les limites de cette province, où il était venu piller et enlever des captifs. Les deux armées ignoraient la présence l'une de l'autre. Baudouin étant venu avec un faible détachement à Schendché Kanthara (Pont de Schendché) (1), traversa le fleuve sur ce pont et choisit pour camper un lieu nommé Schendchrig. Balag, avec des forces considérables, était posté non loin de là en embuscade. Lorsque l'on eut planté la tente du roi, il voulut se donner le plaisir de la chasse au faucon. Tout à coup Balag se précipita avec tous les siens sur les chrétiens, en fit un massacre épouvantable et s'empara du roi ainsi que de son neveu (fils de sa sœur). Cet événement arriva dans le mois de *hori* (2), le quatrième jour après la Pâque. Balag conduisit aux portes de Gargar Baudouin qui lui fit cession de cette ville. De là le roi fut traîné avec son neveu à Kharpert, où, après avoir été chargés de chaînes, ils furent jetés dans un profond cachot où gémissaient déjà Josselin et Waléran.

LXXXVI. Cette même année, cinq mois plus tard, il se passa un trait admirable, mais qui occasionna de grands malheurs. Quinze hommes s'étant associés, partirent de la place forte de Béhesni, méditant une entreprise héroïque; ils accomplirent une action immortelle. S'étant rendus dans la province de Handzith, ils se mirent en observation devant la forteresse de Kharpert, où étaient renfermés le roi de Jérusalem, Josselin et Waléran. S'étant aperçus que la garnison était peu nombreuse et qu'elle ne se tenait pas sur ses gardes, ils s'approchèrent de la porte, vêtus d'habits misérables et sous l'apparence de plaideurs. Ils se ménagèrent des intelligences avec un homme de l'intérieur. Au bout d'un peu de temps, ils s'élancèrent dans la forteresse et cherchèrent à se faire jour jusqu'à la prison. Les soldats qu'ils rencontrèrent à l'entrée furent égorgés; puis, fermant la porte, ils parvinrent, en poussant de grands cris, jusqu'à celle du fort où étaient détenus le roi de Jérusalem, Josselin et Waléran ainsi que d'autres chefs, et les déli-

vrèrent avec des transports d'allégresse. Ils rendirent aussi la liberté à une foule de guerriers, à des hommes et des femmes. Quelques habitants du pays s'étaient introduits dans la prison pour aider les libérateurs. Le roi et ses compagnons d'infortune, dégagés de leurs fers, s'emparèrent de la forteresse et de toute la maison de Balag. En apprenant ce qui venait d'arriver, les troupes infidèles qui stationnaient dans la province la quittèrent en s'enfuyant. Une nuit, à l'aurore du quatrième jour de la semaine (mercredi), Josselin étant parti secrètement avec une escorte de fantassins, se rendit à Kessoun et de là à Antioche, afin de rassembler des troupes et de porter secours au roi et à ses compagnons de captivité. A cette époque, le général des Franks était le comte Geoffroy (Djop'hrê), guerrier intrépide et le croyant le plus fervent qu'il y eût. Il défendait par la vigueur de son bras, contre les Turks, les provinces qui formaient le domaine des Franks, Jérusalem, Antioche et Édesse. Il les protégeait par son habileté, sa prudence et son courage. Lorsque l'émir turk, Balag, qui se trouvait à Alep, eut connu dans tous ses détails le coup de main qui avait rendu les chrétiens maîtres de Kharpert, il partit avec la rapidité d'un aigle, et en quinze jours il arriva devant cette ville, dont il assiégea vigoureusement la forteresse. Ayant dressé ses machines et miné les remparts, il renversa la tour du Grand-Émir, et terrifia par ce succès les chrétiens. Le comte Waléran, partageant cette frayeur, alla trouver Balag et lui livra Kharpert. Ce jour même, l'émir fit périr tous les prisonniers, au nombre de 65 environ, et 80 femmes charmantes; il les condamna à être précipités du haut de la forteresse. Dans sa fureur, il fit de nouveau charger de chaînes le roi, Waléran et le neveu du roi. Cependant Josselin s'avançait à leur secours à la tête des Franks. Lui et Geoffroy ayant su ce fatal événement, furent saisis d'une extrême douleur et rentrèrent, le cœur navré, chacun de son côté. Le roi, Waléran et le neveu du roi restèrent en captivité (1).

LXXXVII. Cette même année, la guerre éclata entre les oiseaux, dans la province de Mélitène. Les cigognes, les grues et les arôs (1) accoururent de toutes parts et se combattirent. Les grues vainquirent

les cigognes et les exterminèrent. A peine s'il en resta quelques-unes.

LXXXVIII. Cette année vit mourir le grand philosophe arménien Paul (Bôghos), ce docteur qui brilla du plus vif éclat, et qui était profondément versé dans la connaissance de l'ancien et du nouveau Testament. Il atteignit à la perfection des docteurs des temps primitifs. Il apparut comme le second Illuminateur (1) de notre nation; comme un rocher de diamant contre lequel vinrent se briser les efforts des hérétiques; comme le champion de l'orthodoxie. Il fut toute sa vie d'une sévérité excessive contre les corrupteurs de la foi. Il était natif de la province de Daron. Il fut enterré dans le couvent de saint Lazare, non loin de Sassoun.

LXXXIX. Cette année, David, roi de Géorgie, extermina 60,000 Perses; voici à quelle occasion. Le sultan de Kandzag vint avec des forces considérables établir sur le fleuve Cyrus (Gour) (1) un pont de bateaux où passèrent 60,000 hommes, qu'il conduisait dans le pays des Ap'hkhaz (2). A cette nouvelle, le roi de Géorgie fit partir des troupes et détruire le pont, et tailla en pièces toute l'armée des infidèles. Le sultan s'enfuit en Perse, dans la ville d'Ozkend (Ozgan) (3), auprès du frère de son père (4).

Le roi David était un brave; il déploya un rare courage dans les guerres qu'il soutint contre les Perses. Il remporta de nombreuses victoires sur les infidèles et renversa leur puissance de fond en comble. Il enleva aux Perses de magnifiques provinces à la pointe de l'épée et par la vigueur de son bras. Il s'empara des villes de Tiflis (Dep'hkis), Tmanis (5), Schirvan (6), Schaki (7), Schamkar (8) et autres lieux. C'était un saint et vertueux monarque, d'une haute piété et d'une justice accomplie. Il se montra toujours bienveillant pour notre nation, et notre ami. Il avait attiré auprès de lui les restes de l'armée arménienne. Il fonda en Géorgie une ville arménienne, qu'il appela Kôra (9), et y bâtit nombre d'églises et de couvents. Il prodigua à notre nation toute sorte de consolations et de joies. Il avait un fils légitime nommé Démétrius

(Témédrê) (10), qui lui était né d'une femme arménienne, et un frère nommé Thadormé.

XC. En l'année 573 de l'ère arménienne (1124 de J.-C.), l'émir Balag réunit des troupes et marcha contre les Franks. Il se rendit d'abord à Alep, et au bout de quelques jours il vint attaquer Menbêdj (1), ville des Musulmans (Dadjigs). Ayant dressé ses catapultes contre la forteresse, il les fit jouer vigoureusement et causa beaucoup de mal aux assiégés. L'émir qui défendait la place envoya demander du secours aux comtes Josselin et Geoffroy, leur promettant que dès qu'ils seraient arrivés il céderait la ville à Josselin. Ces deux chefs se rendirent à cet appel avec les débris des troupes frankes que Josselin avait réunis. Mahuis (Mahi), comte de Delouk, Aïn-tab (Anthap'h) (2) et Raban, accoururent aussi. Dès que Balag eut connaissance de leur approche, il s'avança à leur rencontre, non loin de Menbêdj. L'action fut terrible; car, les infidèles étaient aussi nombreux que les Franks l'étaient peu. L'avantage fut d'abord pour ces derniers, et les Turks furent repoussés. Les chrétiens mirent en fuite une aile de leur armée, tandis que Josselin taillait l'autre aile en pièces. Mais un corps de Turks enveloppa le comte de Marasch et une foule d'autres guerriers, ainsi que la noblesse de Josselin, et ils périrent de la mort des martyrs. En apprenant ce malheur, Josselin lâcha pied et fut vaincu sur ce même champ de bataille. Le lendemain, il se réfugia dans sa ville de Thelbaschar. Cette journée vit tomber une foule de grands personnages d'entre les Franks; elle fut désastreuse pour les chrétiens, et ce fut le 10 du mois de sahmi, date qui correspond au 4 mai, qu'elle eut lieu. Après cette victoire signalée, Balag se porta contre la ville de Menbêdj, et donna l'ordre à ses troupes d'en commencer l'attaque. Dans la joie que son succès lui inspirait, il se dépouilla de sa cotte de mailles en fer. En même temps, un adorateur du soleil (Arevabascht) (3) lança de la forteresse une flèche qui l'atteignit à l'aine et le blessa mortellement. Ayant mandé auprès de lui Timour-Tasch, fils d'Ilgazi (Khazi), il lui remit ses États, et à l'instant il rendit le dernier soupir. A cette nouvelle, ses troupes se

dispersèrent. Sa mort causa une joie universelle parmi les Franks; mais, dans les contrées qui lui appartenaient, ce fut un deuil général et une tristesse profonde, car il avait toujours montré de la bienveillance pour les Arméniens qui étaient sous sa domination.

XCI. Lors de cette bataille, le roi, son neveu et Waléran se trouvaient à Alep. Le comte Josselin et la reine traitèrent avec Timour-Tasch de la rançon du roi, et lui donnèrent en otage sa fille et le fils de Josselin, avec quinze autres personnes. La rançon fut fixée à 100,000 tahégans. Dans le mois de septembre, le roi Baudouin fut délivré des mains des infidèles. Étant arrivé à Antioche, son retour excita des transports de joie parmi les chrétiens. Mais le comte Waléran et le neveu du roi restèrent au pouvoir de Timour-Tasch et furent mis à mort. Ainsi, par les soins de Josselin, Baudouin fut affranchi deux fois de la captivité.

XCII. Cette même année, grâce au secours de Dieu, Gargar fut enlevée aux Turks. Le seigneur de cette ville, Mikhaël, fils de Constantin, entreprit de s'en rendre maître, à la tête de cinquante hommes. Il accabla par une lutte opiniâtre les Turks qui étaient renfermés dans la forteresse. Ceux-ci, dénués de tout secours et réduits à l'extrémité, se rendirent et lui livrèrent Gargar. Ce fut de cette manière et par les mêmes efforts que Mikhaël enleva la forteresse de Bébou (1) aux Turks. Ce succès répandit l'allégresse parmi les fidèles (2).

XCIII. Cette même année, le roi de Géorgie, David, fit de nouveau un horrible massacre des Perses. Il en tua 20,000 environ. Il s'empara d'Ani, et prit dans ses murs les fils de Manoutchê (1), qu'il emmena à Tiflis (Dep'hkhis). Ainsi fut affranchie cette cité royale du joug qui avait pesé sur elle pendant soixante ans. L'auguste et vaste cathédrale, que les infidèles avaient convertie en mosquée, réunit dans son enceinte, par les soins de David, des évêques, des prêtres et des moines de l'Arménie, et fut bénie avec une pompe solennelle. Ce fut un grand bonheur pour notre nation de voir ce saint édifice arraché au pouvoir tyrannique des infidèles.

XCIV. Cette même année, un duc arriva du pays des Franks avec

des forces considérables. Il établit son camp devant la ville de Tyr (Sour), située sur les bords de l'Océan. Il la tint investie pendant longtemps et la pressa vigoureusement. Il l'avait bloquée par mer avec une flotte, tandis que du côté du continent il la cernait avec une nombreuse armée, l'environnant ainsi de tous côtés. Il éleva des tours en bois, dressa des catapultes et des balistes pour battre les murailles. Les assiégés eurent à supporter à la fois et la famine et de continuels assauts. Leur position devint si critique qu'ils consentirent à se rendre, et, après avoir obtenu du général frank le serment d'épargner leur vie, ils lui livrèrent la ville et se retirèrent à Damas. En quelques jours Tyr, le tombeau du Christ, fut évacuée. Le duc s'en retourna avec son armée chez les Franks (1).

XCV. Cette même année, le roi de Jérusalem, Baudouin et Josselin convoquèrent toutes les troupes frankes et marchèrent contre Alep. Josselin alla trouver le roi des Arabes. Sadaka (Salê), fils de Doubaïs (1) et gendre d'Ilgazi (Khazi); ils firent alliance et amitié ensemble, et le roi des Arabes se joignit avec ses troupes à Josselin. Le petit-fils du sultan Tetousch (2), ainsi que le sultan de Mélitène, fils de Kilidj-Arslan (3), accoururent aussi. Ces divers contingents formèrent une masse imposante de forces réunies devant Alep. Les habitants, après avoir longtemps et cruellement souffert du manque de vivres et des attaques des assiégeants, envoyèrent à Mossoul demander du secours à Boursoukh. Celui-ci réunit des troupes considérables et, au bout de six mois, arriva en vue d'Alep. Il repoussa les Franks et la ville fut sauvée. Les chrétiens opérèrent leur retraite sans éprouver aucune perte. Le roi des Arabes, en se retirant, vint saccager Mossoul et tout le territoire de Boursoukh. Ce dernier, ayant passé quelques jours à Alep, se rendit à Damas où il fit alliance avec Toghtéghin, émir de cette ville.

XCVI. Cette même année, Gazi (Khazi), émir de Sébaste et fils de Danischmend, marcha contre Mélitène. Il attaqua vivement cette ville et lui fit beaucoup de mal. Le siége s'étant prolongé pendant six mois, les habitants furent en proie à une cruelle famine qui, augmentant

chaque jour, les emportait par milliers. Dans la pénurie qui les accablait, ils sortaient des murs et se rendaient au camp des ennemis. Enfin, n'y pouvant plus tenir, ils remirent Mélitène à Gazi; et la femme de Kilidj-Arslan (1), qui en était la souveraine, se retira à Meschar (2).

XCVII. En l'année 574 de l'ère arménienne (1125 de J.-C.), le général perse, Boursoukh et Toghtéghin, se mirent à la tête d'une armée de 40,000 hommes d'élite, recrutés dans toute la Perse. Ils s'avancèrent avec ces forces imposantes contre Azaz, forteresse des Franks, et l'attaquèrent avec vigueur. Boursoukh se vantait insolemment de l'emporter d'assaut, et de fouler aux pieds avec mépris la puissance des chrétiens. Les infidèles établirent une batterie de douze balistes, et ayant miné deux des murailles qui flanquaient la forteresse, elles s'écroulèrent. Azaz était en grand danger, et la garnison avait perdu tout espoir. Cependant le roi de Jérusalem ayant appris que Boursoukh était retourné à Alep, se rendit aussitôt à Antioche et, ayant rassemblé les troupes frankes, il fut rejoint par le comte Josselin qui accourut en toute hâte, ainsi que par le comte de Tripoli, fils de Saint-Gilles, et Mahuis (Mahi), comte de Delouk. L'armée chrétienne se composait de 1,300 cavaliers franks, de 500 cavaliers arméniens, et de 4,000 fantassins. Le roi de Jérusalem se porta sur Gouris. A cette nouvelle, le général perse vint avec un détachement camper auprès d'Alep. Les Franks, laissant leurs bagages à Gouris, volèrent vers Azaz. Cette cité leur présenta le spectacle d'un monceau de ruines prêt à tomber entre les mains des infidèles. Les Perses s'avançant alors contre les Franks les enveloppèrent et, les harcelant, les mirent dans un péril extrême, car toute issue pour se procurer des vivres leur était fermée. Ceux-ci n'attendaient plus que la mort, et ne conservaient plus aucun espoir. Les Turks les défiaient par des paroles pleines de menaces et d'arrogance, et les tenaient cernés de tous côtés. Puis, avec des cris terribles et comme un aigle qui fond sur une troupe de colombes, ils se précipitèrent en masse sur eux. Les Franks, réduits aux abois et frappés de terreur, ne désiraient plus rien que la mort, et croyaient

toucher à leur dernière heure. Tandis qu'ils étaient dans cette douloureuse perplexité, le roi eut une excellente inspiration. Il dit au commandant de ses troupes : Allons, marchons directement vers Athareb (Thereb), nous ferons croire aux Turks que nous prenons la fuite, et ceux d'entre eux qui sont en embuscade courront après nous; alors, nous reviendrons sur eux et nous verrons ce que le Christ fera pour nous. En même temps, il prescrivit à la garnison d'Azaz que, lorsque les infidèles se grouperaient pour les poursuivre, ils lui en donnassent le signal, en élevant une colonne de fumée sur le sommet de la forteresse. Le roi s'étant dirigé avec ses troupes vers Athareb (Thereb), Boursoukh, s'imaginant que les Franks prenaient la fuite, commanda aux siens de les poursuivre. Les infidèles se précipitèrent tous à la fois sur leurs traces, comme des loups après des brebis, et en poussant des clameurs. Après avoir parcouru une distance d'environ deux milles, ils serrèrent leurs rangs pour attaquer les chrétiens. En ce moment, les gens d'Azaz firent le signal convenu. Le roi de Jérusalem et ses officiers l'ayant aperçu, bénirent le Seigneur en versant des larmes et en gémissant; dans leur douleur, ils élevaient leurs voix suppliantes vers Dieu, pour le prier de venir au secours de son faible troupeau.

Aussitôt le roi ordonna de faire retentir les trompettes pour donner le signal de la charge, et les chrétiens fondirent par un mouvement simultané sur les infidèles, en invoquant l'aide du Seigneur, et se signalèrent par d'héroïques efforts. Leurs prières furent exaucées. Ils repoussèrent avec fureur les Turks, les firent passer sous le tranchant du sabre et les dispersèrent au loin sur la surface de la plaine. Le comte Josselin, emporté par son impétuosité et pareil à un lion rugissant qui poursuit des bœufs, se jeta sur eux et se gorgea de sang. Le roi et toute l'armée du Christ, acharnés de leur côté, les taillèrent en pièces sans leur faire quartier, en les poursuivant jusqu'aux portes d'Alep. Il y eut 5,000 Turks de tués. Le général perse et Toghtéghin s'en retournèrent couverts de honte. Quinze émirs avaient péri dans ce combat. Les chrétiens s'en revinrent ivres de joie et avec un riche butin. Cette victoire répandit

l'allégresse parmi les fidèles. Elle fut remportée le 24 du mois de drê, un jeudi. Quelques jours après, Boursoukh emmena la fille du roi et le fils de Josselin à Kala (Klath) Djabar (1), où il les déposa, et partit pour Mossoul.

Au bout d'un an, des gens de sa nation, de ceux que l'on nomme *Hadchi* (*Hadji*) (2), pénétrèrent dans son palais sous leurs vêtements de pèlerins, et le tuèrent à coups de couteau. Les meurtriers furent massacrés par ses serviteurs, qui firent subir le même sort à tous ceux qu'ils trouvèrent dans la ville portant un pareil costume, au nombre de quatre-vingts.

XCVIII. Cette même année, le général des Perses, émir de l'Orient, Ibrahim (Aprêhim), fils de Soukman, ainsi que l'émir de Handzith, Davoud (Davouth), fils de Soukman, fils d'Artoukh, firent une levée immense de troupes. Une foule d'autres émirs leur amenèrent des renforts considérables, et tous ensemble marchèrent contre la Géorgie. Le souverain de ce pays s'étant avancé à leur rencontre, en fit un grand carnage, les mit en fuite et les maltraita encore plus que dans les occasions précédentes. Il les poursuivit pendant cinq jours, et inonda de sang les plaines et les montagnes. Tout le pays fut infecté de l'odeur qu'exhalaient les cadavres.

XCIX. Cette année, mourut le saint roi de Géorgie, David. On plaça sur le trône après lui Démétrius (Têmêdrê), son fils, prince belliqueux, rempli de piété, et qui, par ses belles actions, se montra l'émule de son père. Il renvoya les fils de Manoutchê à Ani, après leur avoir fait jurer d'être ses fidèles vassaux, et de lui rester soumis toute sa vie. Il leur donna cette ville qui avait beaucoup souffert de la part des Perses, lorsque David mourut. Il leur fit cette cession, parce que d'autres guerres et l'administration de ses États réclamaient des soins dont il était surchargé. Il était né d'une femme arménienne. Les fils de Manoutchê s'engagèrent en outre, par un serment solennel, à laisser toujours les Arméniens en possession de la cathédrale et d'empêcher tout Dadjig ou musulman d'y entrer.

C. En l'année 575 de l'ère arménienne (1126 de J.-C.), arriva du pays des Franks le fils de Boëmond, fils de Robert, lequel se nommait Boëmond comme son père (1). Il vint avec des troupes à Antioche et épousa la fille du roi de Jérusalem. Celui-ci lui promit la couronne après sa mort; il lui céda Antioche et toute la Cilicie. Boëmond, fils de Boëmond, soumit à son autorité, par sa puissance et son ascendant irrésistible, toute la nation des Franks. Le comte d'Édesse, Josselin, et le fils de Saint-Gilles reconnurent sa suprématie. Boëmond était cependant tout jeune; il n'avait pas plus de vingt ans, et son menton était sans barbe, mais déjà il avait fait ses preuves dans les combats. Il était de haute taille, à face de lion; il avait les cheveux de couleur fauve. Une foule de nobles et de grands étaient accourus avec lui de Rome.

CI. En l'année 576 de l'ère arménienne (1126 de J.-C.), mourut le docteur arménien Cyrus (Gurou), l'égal des saints de l'ancien temps. Il avait appris la Bible en entier, et était exercé aux investigations les plus profondes. Il possédait à fond l'intelligence de l'ancien et du nouveau Testament. Il avait été le compagnon du saint docteur Georges (Kêork), surnommé Méghrig. Il fut enseveli dans le couvent de Trazarg, appelé le *Tombeau des saints docteurs*, où était aussi la sépulture du bienheureux Méghrig. Celui-ci, ayant rassemblé dans ce couvent une congrégation d'athlètes du Christ, y établit les règles et la discipline des saints Pères des premiers siècles.

CII. En l'année 577 de l'ère arménienne (1128 de J.-C.), le général des Perses, l'émir Zanghi (Zanki) (1), fils d'Ak-Sonkor (Agh-Senkour), l'ancien maître de la ville d'Alep, arriva avec des troupes sur le territoire d'Édesse et fit amitié avec le comte Josselin. Il parvint jusqu'à Alep sans avoir été inquiété en route. Désirant se lier avec le comte Boëmond, seigneur d'Antioche, il employa dans cette négociation Josselin, comme médiateur. Après avoir séjourné quelque temps à Alep, il se rendit avec toutes ses forces à Damas; car l'émir de cette ville, Toghtéghin, était mort et avait été remplacé par son fils (2).

Cette même année vit mourir le sultan de Perse, Mahmoud, fils de

Dap'har; il eut pour successeur son frère Mélik (3), le même qui résidait à Kandzag, et qui fut défait par David, roi de Géorgie, et forcé de s'enfuir en Perse.

CIII. En l'année 585 du calendrier arménien (1136 de J.-C.), le sultan Mohammed (Mahmad), fils d'Amer Gazi (Khazi), fils de Danischmend (1), vint avec une armée considérable dans la contrée de Marasch, auprès de Kessoun, et incendia les villages et les couvents. On était à l'époque des vendanges. Il demeura six jours campé devant la ville, mais sans élever de fortifications, ni dresser des machines, ou lancer des flèches. Il restait tranquille, occupé seulement à couper l'eau du fleuve, à ravager les jardins, à faire des incursions çà et là et à recueillir et entasser le butin qu'il enlevait. Cependant les habitants, qui s'attendaient de jour en jour à un assaut, à l'effusion du sang et au triomphe des ennemis, tombèrent dans un tel excès de découragement, qu'une nuit ils abandonnèrent le rempart extérieur. Mais leurs chefs et les prêtres parvinrent à les ranimer à force d'exhortations. Alors, adressant leurs supplications à Dieu, ils résolurent de mourir plutôt que de tomber entre les mains des infidèles et de devenir un objet de raillerie et d'opprobre pour les païens, en se livrant à eux avec leurs familles. La croix à la main, et les bras étendus, ils passaient la nuit entière en prières, chantant à haute voix les louanges de Dieu. Aussi Celui qui est infiniment bon et miséricordieux ne voulut pas nous abandonner, quoique pécheurs, à nos ennemis; il eut compassion de nous, qui avons été rachetés par le sang de son fils bien-aimé, Jésus-Christ. Il ne commanda pas aux infidèles d'investir et d'attaquer la ville, et le vendredi, qui est le jour de la Passion de notre Sauveur, Kessoun fut délivrée. L'ennemi brûla Garmir-Vank (le Couvent-Rouge), la chapelle et les cellules des religieux, brisa les croix de bois et de pierre, et s'empara des croix en fer et en bronze; et, démolissant les autels où s'offrait le pain du saint Sacrifice, en dispersa les débris. Il enleva la porte, où se dessinaient des enroulements admirables, ainsi que d'autres objets, et les emporta dans son pays pour les montrer à ses concubines et à la po-

pulace, comme fit autrefois le Babylonien (2). C'est ainsi qu'il donna lieu à l'accomplissement de ces paroles : « J'ai abandonné la fille de Sion, comme une tente au milieu des vignes, ou comme la cabane de ceux qui gardent les fruits (3), ou bien comme une tourterelle plaintive restée seule après avoir été délaissée par sa compagne, ou comme le corbeau à l'aspect hideux qui plane sur des cadavres. » Mohammed battit subitement en retraite, un vendredi, comme nous l'avons dit plus haut, en apprenant que le roi des Romains accourait au secours de Kessoun assiégée et de notre comte Baudouin (4), qui l'en suppliait à genoux. Déjà le roi des Grecs approchait d'Antioche, ravageant les pays musulmans (Dadjgasdan) (5). Après avoir dépouillé notre prince Léon de sa souveraineté, il se rendit maître de ses villes, de ses forteresses, et s'étant assuré de sa personne, il l'emmena dans la contrée des Grecs, de l'autre côté de la mer, sur les limites de l'Asie.

FIN DE LA CHRONIQUE DE MATTHIEU D'ÉDESSE.

ANNOTATIONS.

Préface. (1) La version latine de la traduction arménienne de la Chronique d'Eusèbe a pour auteurs le docteur J. Zohrab et le cardinal Angelo Mai, et a été publiée à Milan, 1818, grand in-4°. Une autre traduction latine accompagnée du texte arménien, due au savant Mekhithariste J.-B. Aucher, a paru la même année, en 2 vol. in-4°, à Venise.

(2) On peut voir le catalogue raisonné de ces versions, donné par feu Mgr. Placido Soukias de Somal, archevêque de Siounik, abbé général de la Congrégation des Mekhitharistes de Saint-Lazare, dans son ouvrage intitulé : *Quadro delle opere di vari autori anticamente tradotte in armeno*, Venise, 1825, in-8°.

(3) *Histoire d'Arménie;* elle a été traduite en latin (1736), en français et en italien (1841), ainsi qu'en russe. Cette dernière traduction a paru dans les premières années de notre siècle.

(4) Il existe une version libre en français de l'ouvrage d'Élisée, publiée par M. l'abbé Grégoire Kabaragy Garabed, sous le titre de *Soulèvement national de l'Arménie chrétienne contre la loi de Zoroastre,* in-8°, Paris, 1844.

(5) Dans l'année 972. — (6) Vers 1074. — (7) En 1079. — (8) Vers 1080.

(9) Voici le témoignage décerné aux Arméniens par Grégoire XIII, dans une bulle donnée en 1584, à l'occasion de la fondation, par cet illustre Pontife, du Collége arménien à Rome : « Et vero inter alia ejusdem nationis de Ecclesia re-« publicaque christiana merita, illud praecipuum ac singulari memoria dignum « est, quod principibus exercitibusque christianis soepius olim ad recuperatio-« nem Terrae Sanctae proficiscentibus, nulla natio, nullus populus promptius « alacriusve eis suppetias tulit quam Armeni, qui viris, equis, armis, commeatu, « consilio ac denique omni ope christianos, sacro illo in bello fortissime ac fide-« lissime juvarunt. » *Bullarium Romanum,* t. IV, part. IV, p. 78. Ed. Ch. Cocquelines, Rome, 1747. — Cf. le tome III, p. 557-565 de l'ouvrage intitulé : *Compendio storico di memorie chronologiche concernenti la religione e la morale della nazione armena, dal Marchese Giov. de Serpos.* Venise, 1786, 3 vol. in-12.

(10) *Histoire d'Arménie,* t. III, p. 67.

(11) Ce manuscrit est, en effet, tracé dans le genre d'écriture appelé par les Arméniens *nôdrakir*, ou écriture de chancellerie, lequel ne commença à être en usage que dans le seizième siècle.

(12) Voir la Notice sur deux manuscrits arméniens de la Bibliothèque Impériale,

nos 97 et 99, contenant l'Histoire écrite par Matthieu Eretz, et un Extrait relatif à la première croisade, par M. Chahan de Cirbied, dans le Recueil des notices et extraits des manuscrits publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. IX, p. 279-364.

Chap. I. (1) Notre Extrait de Matthieu d'Édesse commence au chap. CLXXVIII de la Chronique originale.

(2) Le commencement de l'ère arménienne date du 11 juillet 552 de J.-C.

(3) Saint Nersès le Grand, patriarche d'Arménie, issu de la famille des rois Arsacides. Il rendit les armes de ses compatriotes victorieuses des Perses, par l'ardeur qu'il sut leur inspirer pour la défense de la foi chrétienne. Après avoir exercé pendant quelque temps les fonctions de grand-chambellan à la cour d'Arsace III, roi d'Arménie, il fut élu, à l'unanimité, patriarche de sa nation, et devint le restaurateur de l'Église arménienne. Saint Nersès occupa le trône pontifical pendant vingt ans, de 364 à 384 de J.-C.

(4) Notre auteur entend, par *Romains*, les peuples de l'Europe occidentale, ou les Franks.

(5) Daniel, VII, 7.

(6) Matthieu se sert indifféremment du nom de Perses, ou de Turks, pour désigner les Turks seldjoukides, qui étaient, à cette époque, maîtres de la Perse.

(7) Psaume XLIV, 24.

(8) Cette dernière citation se compose de pensées prises, d'un côté et d'autre, dans l'Écriture sainte.

(9) Le mot *Dadjig* fut appliqué anciennement par les Arméniens, comme le mot *Scythe* par les Grecs et les Romains, à tous les peuples nomades. Dans Matthieu d'Édesse, les Dadjigs sont les Musulmans en général, et quelquefois, dans un sens spécial, les Arabes. Ce mot paraît tirer son origine du nom *Tayoyo*, au pluriel *Tayoyé*, par lequel les Syriens désignaient autrefois d'une manière générale les Arabes, et en particulier ceux de la tribu *Thaÿ*, la plus considérable des tribus arabes nomades qui habitaient les plaines sablonneuses de la Syrie. Les Chaldéens les appelaient *Tiyia*, et les anciens Perses *Tazi*.

Plus tard, les Turks païens qui vivaient à l'est de l'Yaxarte ou Sihoun, ainsi que les Mongols, donnèrent la dénomination de *Tazik* ou *Tadjik* aux Musulmans qui habitaient les villes et les campagnes cultivées, soit que ceux-ci fussent d'origine turke, persane, ou arabe, et comprenaient sous le nom de Turks, qu'ils s'appliquaient à eux-mêmes, les peuples de race turke ou tartare. Voir M. C. d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, tome Ier, page 217, note 1.

(10) Les noms placés entre parenthèses offrent la forme sous laquelle les Arméniens les transcrivent, ou la manière dont ils les prononcent.

(11) On sait que Godefroy descendait de Charlemagne par sa grand'mère Mahaut de Louvain. Cette illustre origine est attestée par le pèlerin Richard, qui composa, au treizième siècle, la *Chanson d'Antioche*, éditée pour la première fois par M. Paulin Paris, 2 vol. in-8°, Paris, 1848. On lit au t. II, chant VII, p. 178 :

Et le seul ont eslit Godefroy de Buillon,
Qui est preus et delivres, del lignage Charlon.

C'est probablement pour cette raison que la tradition rapportée par Matthieu attribuait à Godefroy, comme issu des empereurs d'Occident, la possession de la couronne et de l'épée de Vespasien. On peut voir dans ce poëme (chant V, t. II, p. 12, 13) une tradition analogue sur la célèbre épée *Requite*, que le trouvère prétend avoir appartenu aussi à Vespasien.

(12) Baudouin Du Bourg, cousin de Godefroy. Cf. Guillaume de Tyr, XII, 1, 2.

(13) Matthieu d'Édesse qualifie toujours l'empereur de Constantinople du titre de *thakavor*, littéralement *qui a une couronne*, c'est-à-dire *roi*, *monarque*. Il n'emploie que rarement le titre de *césar* ou *empereur*.

(14) Les Arméniens donnent quelquefois à la Méditerranée le nom d'*Océan*, comme on peut le voir déjà dans un de leurs historiens du cinquième siècle, Moyse de Khoren, liv. II, chap. II. Cf. Mekhithar-abbé, *Dict. des noms propres*, p. 331.

(15) Kilidj Arslan Daoud, en arménien, Khlidj Aslan, ou Ghlidj Aslan, fils de Soliman et sultan d'Iconium, de la dynastie des Seljoukides de Roum, ou Asie Mineure. Matthieu lui donne quelquefois le titre de *Sultan de l'Occident*, à cause de la situation de ses États par rapport à ceux des Seljoukides de la Perse, et autres souverains orientaux.

Chap. II. (1) Les Arméniens, depuis la seconde moitié du troisième siècle jusqu'à la fin du sixième, n'eurent qu'un seul patriarche universel, ou *Catholicos*. A partir de cette époque, ils en comptèrent deux à la fois, ayant chacun une résidence et une juridiction particulières; l'un dans la partie de l'Arménie qui était soumise aux Grecs; l'autre dans la partie qui dépendait de la Perse. En l'année 1082, il y en avait quatre en même temps, et plus tard, à l'époque où nous place ici Matthieu, il y en eut jusqu'à six, deux en Égypte et quatre en Arménie. Les vicissitudes politiques que subit la nation arménienne contribuèrent à accroître ou à restreindre, dans les différents âges, les siéges patriarcaux. Cf. Indjidji, *Archéologie arménienne*, t. III, p. 280, 281. — Le patriarche Grégoire II, dit Vahram, et surnommé Vgaïasêr (Ami des martyrs), résida quelque temps à Dzamentav, dans la Cappadoce, puis en Égypte, et enfin vint mourir en Cilicie, auprès du prince arménien Kôgh Vasil (chap. XXXVII). Le patriarche Basile (Parsegh) avait son siége à Ani, dans la grande Arménie (voir chap. X, note 3).

(2) Roupên fonda, en 1080, la dynastie arménienne dite des *Roupéniens*, dont la capitale était la ville de Sis en Cilicie. Ces princes reçurent le titre de *baron*, des chefs de la croisade, en reconnaissanee des services qu'ils leur rendirent, et portèrent ce titre jusqu'à Léon II, le huitième de cette dynastie, lequel, en 1178, prit celui de *roi*.

(3) Gobidar, forteresse dans le voisinage du Taurus, et dans la partie nord de la Cilicie. Voir la carte de l'Arménie, dans le Dictionnaire de Mekhithar et le nouvel Atlas arménien publié à Venise, 1849.

(4) Maraba, nom qui est écrit plus loin, chap. LV, Marba, district duquel dépendait Gobidar. Je n'ai trouvé ce nom expliqué nulle part ailleurs que dans le Dictionnaire de Mekhithar-abbé. Ce district doit correspondre à la partie sud de la province de Dchahan.

(5) Kakig II, dernier souverain de la dynastie arménienne des Bragatides. Voir les détails donnés plus bas sur ce prince, à la note 1 du chap. LVII.

(6) Troade, ou Nouvelle Troie, surnom que reçut la ville d'Anazarbe, ou Anabarze, en Cilicie, à cause, sans doute, de la célébrité que lui valurent ses fortifications, regardées comme inexpugnables.

(7) Baghi-sian, dans les auteurs arabes. Nos chroniqueurs occidentaux écrivent le nom de ce général, *Acxianus*, *Ansians*, etc. Le roi de Perse, Mélik-schah, lui avait confié le gouvernement d'Antioche l'an 535 de l'ère arménienne (1086 de J.-C.), suivant Matthieu d'Edesse.

(8) Soukman, émir de la race des Turkomans d'Arménie, fils d'Artoukh (Ortok), ou Ortok-Beg, fondateur de la dynastie des Ortokides, dont une branche régna à Mardin et à Méïafarékin, et l'autre à Hisn-Keïfa et à Emed ou Amit, dans la Mésopotamie. Soukman appartenait à cette dernière branche.

(9) Dhahir-eddin Toghtéghin, d'abord simple mamelouk au service de Tetousch ou Toutousch, prince seljoukide d'Alep, devint ensuite le ministre de Dekkak, fils de Tetousch, lequel, après la mort de son père, s'était mis en possession de Damas. Plus tard, Toghtéghin s'empara de cette ville au préjudice des enfants de Dekkak.

(10) Constantin Ier succéda à son père Roupên dans le gouvernement de la Cilicie, en 1095, et régna jusqu'en 1100. Après la prise d'Antioche, les croisés lui envoyèrent de riches présents et lui décernèrent le titre de marquis ou chevalier (*Markez*) et de consul (*Hypatos*). Tchamitch, *Hist. d'Arménie*, t. III, p. 19.

(11) Pazouni et Ôschin étaient deux frères, compagnons d'armes de Constantin. Le premier possédait la principauté de Tarse, et le second la forteresse de Lampron, située au nord et à six heures de marche de la ville de Tarse.

Ôschin était décoré du titre d'*Asbed* ou *Chevalier*. Suivant Tchamitch, t. III,

p. 10, c'est ce prince qui est désigné dans l'*Alexiade* d'Anne Comnène, sous le nom d'Aspiétès, et qui prit part en l'année 1081, avec ses troupes, à l'expédition de l'empereur Alexis en Illyrie, contre Robert Guiscard. Anne célèbre la valeur et l'illustration d'Ôschin et rapporte un trait de courage par lequel il se distingua dans cette guerre. Liv. XII, p. 276 et 277, éd. de Venise. Plus tard, Tancrède le battit complétement en Cilicie et lui enleva cette province, qu'Aspiétès avait été chargé par l'empereur de défendre.

(12) La Montagne-Noire ou Mont Amanus fait partie de la chaîne du Taurus, et s'étend au nord-est de la Cilicie, sur les confins de Raban. Il y avait sur cette montagne un très-grand nombre de couvents arméniens, syriens et grecs. Tchamitch, tome III, tables, p. 183. Cf. Guillaume de Tyr, IV, 10; XV, 14.

Chap. IV. (1) Maréri, dixième mois de l'année arménienne. Il correspond, dans le calendrier fixe des Arméniens, à l'intervalle du 8 mai au 6 juin.

(2) Matthieu veut évidemment décrire ici une aurore boréale.

Chap. V. (1) Thelbaschar, dénomination arabe qui signifie *Colline de la bonne nouvelle*, et qui correspond à l'ancienne dénomination arménienne *Thel-Avédiatz*, ville et forteresse situées sur la rive droite de l'Euphrate, au nord-ouest de Hrom-gla, ou Château des Romains, et à deux journées de chemin d'Alep, du côté du nord. C'est Turbessel de Guillaume de Tyr.

(2) Thoros, abréviation arménienne du nom de Théodore. Il avait le rang de *curopalate*, c'est-à-dire de *maître* ou *maréchal du palais* des souverains de Byzance. Ce titre était aussi l'équivalent de *préfet des prétoriens*, c'est-à-dire commandant de la garde impériale. C'était une des dignités les plus considérables de l'empire, et elle fut conférée quelquefois à des princes ou chefs arméniens et géorgiens. Elle était au-dessus de celle de *magistros*, *magister officiorum*. Voir chap. LXV, note 1. Cf. Ducange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, et Indjidji, *Archéol. armén.*, t. I, p. 226-8.—Thoros, fils de Héthoum, avait été investi, en 1094, du commandement de la ville d'Édesse par Tetousch, sultan d'Alep. *Matthieu*, chap. CXLV.

(3) Gargar, place forte de l'Euphratèse, ou Comagène, sur la rive occidentale de l'Euphrate, et placée sur une montagne fort élevée.

(4) Baldoukh, émir turkoman de Samosate. Il eut, en 1098, la tête tranchée par ordre de Baudouin Ier, comte d'Édesse. Guillaume de Tyr, XII, 7. Suivant l'historien Vartan (Ms. de l'Académie impér. de Saint-Pétersbourg, folio 200), Baldoukh était fils d'Amer Ghazi, fils d'Ibn-el-Danischmend. Cf. chap. XVIII et CIII, note 1.

(5) Thi ou Thil de Hamdoun, forteresse de la Cilicie, située dans la plaine d'Anazarbe, au midi du Djeïhan ou rivière de Mesisah.

(6) La croix de Varak était l'une des reliques les plus célèbres, les plus vénérées de l'Arménie. C'était un fragment de la vraie croix conservé dans le monastère de Varak, situé dans la partie sud du district de Dosb ou de Van, lequel était compris dans la province de Vasbouragan. Tchamitch, tome III, tables, p. 189 et 192.

(7) Le couvent de Makénis ou Makénik était dans le district de Kegharkounik, autrement appelé Kegham, qui faisait partie de la province de Siounik, dans le nord-est de l'Arménie. Tchamitch, *ibid.*, p. 166.

(8) Les Quarante Martyrs de Sébaste, qui souffrirent la persécution sous Licinius.

Chap. VI. (1) Kara-boga était émir de la ville de Mossoul et au service des sultans seljoukides de Perse. Guillaume de Tyr le nomme *Corbagath*, *Corbagaz*.

(2) Barkiarok, souverain de la dynastie des Seljoukides de Perse. Voici la liste des souverains de cette dynastie qui figurent dans la Chronique de Matthieu et dans la continuation de Grégoire :

1. Thoghril-beg régna de 1037 à 1063 de J.-C. — 2. Alp-Arslan, son neveu, mort en 1072. — 3. Mélik-Schah, fils d'Alp-Arslan, mort en 1092. — 4. Barkiarok, fils de Mélik-Schah, mort en 1104. — 5. Dap'har ou Mohammed, fils de Mélik-Schah, mort en 1118. — 6. Mahmoud, fils de Dap'har, mort en 1131. — 7. Mélik ou Thoghril, fils de Dap'har, mort en 1134.

(3) Le Khorassan, province orientale de la Perse, comprenant le Khorassan persique ou occidental, et le Khorassan oriental ou Afghanistan, dit aussi royaume de Hérat.

(4) Les Arméniens donnent la dénomination d'*Orient* ou de *Nation orientale* à la Grande-Arménie. Quelquefois ils l'appliquent aussi à la Petite-Arménie et à la Cilicie. Cette expression leur a été suggérée par la situation qu'occupe le pays qu'ils habitent, par rapport à l'empire grec, dont il forme la limite orientale.

(5) Philarète (Philardos), Arménien de naissance et précédemment général au service de l'empereur Romain Diogène, s'étant révolté (en 1073), rassembla un corps de 20,000 hommes, Perses, Turks et Arméniens, et entreprit, à leur tête, de ravager la Cilicie. Il s'empara des villes de Marasch, Kessoun et Raban, d'Édesse et d'Antioche. Mais Antioche ne tarda pas à lui être enlevée par Soliman, fils de Koutoulmisch, fondateur et premier souverain de la dynastie des Seljoukides d'Iconium. C'est à cette dernière circonstance, placée par Matthieu d'Édesse en 1084, que ce chroniqueur fait allusion. Cf. Tchamitch, *Hist. d'Arm.*, t. II, p. 997-1001, et t. III, p. 8 et 9; Aboulfaradj, *Chronique Syriaque*, p. 271-273; Scylitzès, p. 677; Zonaras, XVIII, p. 12; Anne Comnène, *Alexiade*, VI, p. 134, 135.

(6) J'ai traduit littéralement le mot arménien *arioudzatém*, à la face de lion, c'est-à-dire ayant l'aspect redoutable et martial du lion.

(7) Un autre manuscrit porte 300,000 hommes.

Chap. VII. (1) Les Arméniens divisent la nuit en quatre veilles, *bah*, de trois heures chacune. La première commence au coucher du soleil, vers six heures du soir; la seconde à neuf heures; la troisième à minuit, et la quatrième se prolonge de trois à six heures du matin. La quatrième heure de la nuit est, par conséquent, dix heures du soir.

Chap. VIII. (1) Cette prophétie de saint Nersès le Grand est rapportée par son biographe Mesrob, le prêtre, auteur du dixième siècle, dont l'ouvrage a été publié à Madras en 1772, in-8°.

(2) Arka, petite ville dans le voisinage et au nord-est de Tripoli; Archis dans Guillaume de Tyr.

Chap. IX. (1) Le mot *Sguth*, écrit aussi *Sgiuth*, est la transcription arménienne du mot *Scythia* ou *Scythiaca regio*, le désert de Schété, qui se trouvait au sud-ouest d'Alexandrie, et qui est célèbre par le grand nombre de saints anachorètes qui vécurent dans cette solitude. Les Noubi sont les peuples de la Nubie. Matthieu d'Édesse entend probablement, par les expressions *Sguth* et *Noubi*, les peuples du nord et du midi de l'Égypte, jusqu'au fond de la Nubie.

(2) L'*Éthiopie*, que les anciens appelaient *l'Inde*, ou *les Indes*, comme on peut le voir dans Virgile, *Georg.*, IV, v. 395. Cette dénomination se rencontre aussi dans les livres de nos anciens géographes. — Matthieu décrit dans ce chapitre la bataille d'Ascalon, dont le succès appartint principalement à Saint-Gilles.

Chap. X. (1) Aschornêk, Aschornik, ou bien Arscharounik, district de la haute Arménie, voisin du district de Pasên, et compris dans la province d'Ararad.

(2) Gaghzouan, village du district d'Aschornik.

(3) Ani, l'une des capitales et des villes les plus célèbres de l'Arménie, la résidence des rois Bragatides, située dans le district de Schirag, qui faisait partie de la province d'Ararad.

(4) Les Bahlavouni, ou Bahlaviens, sont une dynastie de souverains qui tirent leur nom de la ville où ils régnèrent, Pahl Aravadin, capitale de la Parthie, ou Bactriane, que l'on suppose avoir existé dans les environs ou peut-être sur l'emplacement même de Bactres. Ils furent la tige des souverains Arsacides de Perse et d'Arménie. Cf. Moyse de Khoren, livre II, chap. II, LXVIII, LXXIII et LXXIV.

Chap. XI. (1) Matthieu entend par le *pays des Franks*, l'Europe. Raymond de Saint-Gilles, dans ce voyage, n'alla pas plus loin que Constantinople.

Chap. XII. (1) Vahga, château fort, situé au pied du Taurus, dans la Cilicie, et qui appartenait aux princes Roupéniens.

(2) Gasdaghôn monastère placé dans le voisinage de Vahga.

Chap. XIV. (1) Les habitants d'Édesse sont appelés très-fréquemment, par les auteurs arméniens, *peuple d'Abgar*, *maison d'Abgar*, parce que ce prince fut le fondateur et le premier souverain de cette ville. C'est lui qui, suivant la tradition, ayant appris les miracles que Jésus-Christ opérait en Judée, lui écrivit pour le prier de venir le guérir d'une maladie très-douloureuse, et auquel le Sauveur adressa une réponse, devenue très-célèbre dans les premiers siècles du Christianisme. Eusèbe, *Hist. Eccl.*, I, 13; et Evagre, *Hist. Eccl.*, IV, 7.

Chap. XVI. (1) L'auteur, en plaçant Césarée de Philippe ou Panéas sur le bord de la mer, confond cette ville avec Césarée de Palestine. Peut-être les mots, *qui est sur le bord de l'Océan*, sont-ils une interpolation de copiste. Dans une expédition entreprise par Tancrède et Godefroy sur le territoire de Damas, contre Dekkak, prince de cette ville, Godefroy, en s'en retournant, fut invité par l'émir de Césarée à un repas, pendant lequel il se trouva indisposé. Suivant le témoignage de Guibert (*Gesta Dei per Francos*, p. 548), on pensa que les mets qui avaient été servis à Godefroy avaient été empoisonnés. Cf. Wilken, *Histoire des Croisades* (en allemand), t. II, p. 57.

(2) Muratori, s'appuyant sur l'autorité d'Ordéric Vital, dit que le père de Tancrède s'appelait Odon le Bon. Cet Odon épousa Emma, fille de Tancrède de Hauteville, père du fameux Robert Guiscard, et Boëmond était le fils de ce dernier; par conséquent, Boëmond aurait été le cousin de Tancrède du côté maternel. L'historien de Tancrède, Raoul de Caen, dont l'autorité sur ce point est d'un très-grand poids, affirme la même chose. Suivant l'abbé Guibert et Baudouin d'Avesnes, d'accord en cela avec Matthieu, Tancrède aurait été le neveu de Boëmond. Cf. Ch. Mills, *the History of the Crusades*, t. I, p. 108, note. Le savant éditeur de la *Chanson d'Antioche*, M. Paulin Paris, a émis la conjecture que Tancrède était le fils d'un émir sarrasin du nom de Makrisi (Table des noms de lieux et de personnes, article *Tangré* ou *Tancrède*, p. 372). M. de Saulcy, dans un curieux travail sur Tancrède, publié dans la *Revue de l'Ecole des Chartes*, n'a pas osé trancher la question de la naissance de ce prince. Ce n'est pas ici le lieu de nous occuper des difficultés que cette question soulève. Cf. Michaud, *Bibliothèque des Croisades*, IIe partie, p. 507, note.

Chap. XVII. (1) Notre chroniqueur désigne indifféremment par le nom de *Grecs* ou de *Romains*, les sujets de l'empereur de Constantinople.

(2) En arménien *Ischkhan ischkhanatz*, le Prince des princes, ou le Chef des chefs; c'était le titre officiel du gouverneur suprême de la Cilicie et de la petite Arménie pour les Grecs. Il avait sa résidence dans la ville de Marasch. Le nom

de Thathoul que portait celui dont il est ici question, et qu'on lit un peu plus bas, indique qu'il était Arménien d'origine.

(3) Marasch, ville de la troisième Arménie, située sur les limites de la Comagène, et à vingt lieues nord-est d'Anazarbe. Elle faisait partie, du temps des croisades, du *royaume de Léon*, ainsi appelé du nom de deux princes de la dynastie Roupénienne, qui vécurent dans le douzième siècle. Sous le Bas-Empire, elle s'appelait *Germanicia*, en arménien *Kermanig*. Elle passa sous la domination des princes latins de Thelbaschar, auxquels elle fut enlevée, en 1147, par Massoud, sultan des Seljoukides d'Iconium ou de Roum. Cf. Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie,* tome I, p. 201.

(4) Richard du Principat, cousin de Boëmond, par Guillaume, frère de Robert Guiscard, père de Boëmond.

Chap. XVIII. (1) Kumusch-téghin, fils de Thilou, autrement dit Mohammed-ben-el-danischmend, c'est-à-dire fils du *savant* ou du *docteur*, parce que son père avait été maître d'école, était un chef turkoman qui fut la tige des émirs de Cappadoce. Cf. chap. CIII, note 1.— Guillaume de Tyr écrit ce nom *Danisman*, Albert d'Aix *Doniman*, et l'historien grec Cinnamus *Tanisman*.

(2) Le *Pays Romain*, c'est-à-dire la Cappadoce, le Pont, et quelquefois, dans un sens plus général, toute l'Asie Mineure.

(3) Guillaume de Tyr, IX, 21, nomme ce commandant de Mélitène Gabriel, d'accord avec Grégoire Bar-Hebraeus, autrement dit Aboulfaradj, *Chron. Syr.*, p. 283. Albert d'Aix, *Hist. Hierosol. expedit., apud* Bongars, p. 301, l'appelle Gaveras. Khôril ou Khauril était, selon Matthieu, le beau-frère de Thoros, gouverneur d'Édesse.

(4) Néo-Césarée, ville du Pont, sur le fleuve Lycus.

Chap. XIX. (1) Seroudj, ville de la Mésopotamie arménienne, au sud-ouest d'Édesse. C'est la Sororgia des chroniqueurs latins.

(2) *Folkerus Carnutensis*, Foulcher de Chartres, dans Albert d'Aix. Voici ce que dit ce chroniqueur en parlant de la prise de Seroudj par Baudouin, comte d'Édesse, en 1098 : *Balduinus, civitate cum praesidio suscepta, Folkerum Carnutensem, virum militarem et belli peritissimum, ad procuranda et tuenda moenia in eis reliquit.* Bongars, p. 223.— On lit dans Guillaume de Tyr, IX, 7 : *Praeerat autem praedictae urbi Sororgiae quidam Fulcherus Carnotensis, vir in militaribus negotiis expertissimus, centum expertissimos sub se habens equites.*

La transcription arménienne de ce nom montre évidemment qu'il faut lire non point *Fulbertus*, mais bien *Folkerus* ou *Fulcherus*. Cette dernière leçon se trouve dans le sommaire des chapitres du livre VII de Guillaume de Tyr, édition donnée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; le texte porte *Fulbertus*.

(3) Le mot Babiôs est notre mot Pape, titre qui était attribué, dans les Églises d'Orient, aux archevêques et aux patriarches, et qui, en Occident, a été affecté exclusivement au chef suprême de la religion catholique.

Chap. XXI. (1) Ces paroles font allusion au miracle du feu sacré, que la multitude des fidèles qui visitaient Jérusalem croyaient voir descendre du ciel sur les lampes du Saint-Sépulcre. Cf. Michaud, *Histoire des Croisades*, 4e édit., t. I, p. 58, et t. II, p. 28. Voir dans la *Bibl. des Croisades*, t. I, p. 93 et 526, les récits de Foulcher de Chartres et du Génois Caffaro, témoins oculaires de ce miracle, ainsi que la dissertation de Mosheim intitulée : *De lumine Sancti Sepulchri commentatio* dans ses *Dissertationes*, t. II, Lubeck, 1727, et Ducange, Notes sur le XIIIe livre de l'*Alexiade*, p. 99.

(2) Les Grecs, les Latins, les Syriens, les Arméniens et les Géorgiens.

(3) Ici se trouve la préface de la troisième partie de la Chronique de Matthieu d'Édesse. Comme ce morceau ne contient aucun fait historique relatif aux croisades, je l'ai supprimé dans ma traduction.

Chap. XXII. (1) Le comte de Toulouse s'était rendu, en l'année 1099, comme nous l'avons vu, à Constantinople auprès de l'empereur Alexis. Notre chroniqueur est d'accord avec Guillaume de Tyr, IX, 13, sur l'époque de ce voyage. D'après Anne Comnène, *Alexiade*, liv. XI, p. 261, ce ne fut qu'après la mort de Godefroy et pendant la vacance du trône de Jérusalem (1100), que Saint-Gilles alla à Constantinople; et cette opinion a été suivie par le nouvel éditeur de l'*Histoire de Languedoc*, de dom Vaissette, M. Al. Du Mège (additions et notes du liv. XV, p. 119). Notre savant compatriote me paraît avoir soutenu avec raison contre l'auteur de l'*Histoire des Croisades*, M. Michaud, que l'empereur Alexis ne donna pas la ville de Laodicée à Raymond. Anne Comnène, qui, mieux que personne, aurait pu être instruite de ce fait, non-seulement n'en dit pas un mot, mais elle nous fournit la preuve du contraire en rapportant (p. 261) une lettre de son père Alexis à Bohémond, écrite après la mort de Saint-Gilles, et dans laquelle l'empereur réclame au prince de Tarente Laodicée, que celui-ci retenait encore, au mépris du serment qu'il avait fait avec les autres chefs de la croisade, de rendre à Alexis les places qu'ils enlèveraient aux infidèles et qui avaient appartenu à ce dernier. Guillaume de Tyr, en racontant le voyage de Raymond à Constantinople (liv. et chap. précités, et X, 12), dit que ce prince passa à Laodicée en Syrie, où il laissa sa femme; qu'il fut parfaitement accueilli à la cour d'Alexis, et qu'après cela il revint en Syrie. Mais nulle part il ne donne à entendre que l'empereur eût fait don de Laodicée au comte de Toulouse. Il y a plus, il affirme positivement que Laodicée était au pouvoir des Grecs, lorsque Tancrède s'empara de cette ville : *Inde eadem, ut dicitur, die Laodiciam perveniens (Tancredus), quae a Graecis pos-*

sidebatur, eam in suam recepit ditionem (X, 23). Enfin, l'historien arabe Ibn-Khaldoun, en parlant de la mort de Raymond, survenue pendant qu'il faisait le siége de Tripoli, nous dit que l'empereur des Grecs avait défendu aux habitants de Laodicée d'apporter par mer des vivres aux Franks occupés à ce siége. Voir *Ibn-Khalduni Narratio de expeditionibus Francorum in terras islamismo subjectas*, Ed. C. J. Tornberg, p. 65, Upsaliae, in-4°, 1840.

(2) Albert d'Aix dit que Raymond gagna d'abord le château de Pulveral, ensuite Sinope, puis Constantinople. Suivant le même auteur, le comte de Toulouse fut retenu prisonnier par Bernard l'Etranger (*Extraneus*), au port Saint-Siméon, et remis ensuite entre les mains de Tancrède, qui le garda en prison à Antioche. Il recouvra plus tard la liberté à la sollicitation des autres princes, qui lui confièrent la défense de Tortose, dont ils venaient de s'emparer. *Apud* Bongars, p. 326.

(3) Dans l'un des manuscrits de la chronique de Matthieu, conservés dans la Bibliothèque de Saint-Lazare, à Venise, on lit *Sarouantoui*. Ce doit être la forteresse dont le nom est écrit ordinairement *Sarouantikar* (le rocher de Sarouant), en turk *Serfendkiar*, à la distance d'une journée de marche; et au sud-ouest d'Anazarbe ; elle est située au sommet d'un rocher. Dans le voisinage, et au sud, coule le fleuve Djeïhan. — Indjidji, *Arménie moderne*, p. 366, et Hadji-Khalfa, *Djihan-Numa*, p. 603.

(4) Matthieu veut parler ici du Château Pèlerin que Raymond de Saint-Gilles avait fait construire devant Tripoli.

(5) Il y a, dans le texte arménien, le comte des Franks *Bédévin*, c'est-à-dire *Poitevin*. On trouve ce mot écrit sous la même forme dans un état des redevances qui appartenaient à l'église du Saint-Sépulcre. Cf. *Cartulaire de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem*, publié par M. Eug. de Rozière, p. 330. Paris, in-4°, 1849.

Matthieu veut parler de Guillaume IX, comte de Poitiers. Il y eut à cette époque (1101-1102), à ce qu'il paraît, trois expéditions différentes des Franks, pour la Terre-Sainte, et qui, parties d'Europe, vinrent échouer complétement dans les plaines de l'Asie Mineure. La première, celle des croisés lombards, auxquels s'étaient joints le connétable Conrad avec deux mille guerriers allemands, le comte de Chartres, les évêques de Laon et de Soissons, et où figura le comte de Toulouse, fut anéantie par les Turks, dans les environs de Nicée, suivant notre chroniqueur. La seconde armée, conduite par les comtes de Nevers et de Bourges, fut écrasée dans la Galatie, près de Stancon. Le troisième corps, commandé par Guillaume IX, comte de Poitiers, auquel s'étaient réunis Welf, duc de Bavière, et la margrave d'Autriche, Ida, fut exterminé dans la Lycaonie; sur les

bords du fleuve Halys. — Matthieu ne mentionne que deux de ces expéditions, la première et la troisième.

(6) *La contrée de Kamir* est le nom que les Arméniens donnent à la Cappadoce et qu'ils tirent de Gomer (Kamer), fils de Japhet. Ils comprennent souvent sous cette dénomination la plus grande partie de l'Asie Mineure.

(7) C'est la troisième armée franke dont Matthieu veut ici parler, celle qui était sous les ordres de Guillaume de Poitiers; elle pénétra sur le continent asiatique par la province de Nicomédie.

Chap. XXIII. (1) Un des manuscrits lit *Ôlav*, ce qui est évidemment une mauvaise leçon, car *aulos* est un mot grec qui signifie *vallon*, *ravin*. — Il faut chercher la position de la plaine d'Aulos aux environs de Reclei ou Héraclée, dans la Lycaonie. L'armée du comte de Poitou, suivant Albert d'Aix, après avoir saccagé les villes de Phiniminis et de Salamia, arriva à Reclei, sur les bords d'une rivière (Halys). C'est là qu'elle fut détruite par les Turks.

Chap. XXIV. (1) Delouk, Doliché, château fort de la Comagène, situé sur la croupe d'une chaîne de montagnes qui, en se détachant de l'Amanus, se prolonge vers l'Euphrate. C'est la *Tulupa* de Guillaume de Tyr.

(2) Le mot *Sandzavel* me paraît être une corruption des deux vieux mots français, *Senz avehor*, *Sans aveir*, qui formaient le surnom de tous ceux qui n'ayant plus de fief, étaient considérés comme *sans avoir* dans le système féodal. Ce surnom était aussi celui de Gauthier, qui guidait l'avant-garde de l'armée de Pierre l'Hermite.

(3) Ce combat eut lieu aux environs de Ramla. Les Égyptiens étaient commandés par le fils d'Afdhal, visir du khalife d'Égypte. Cf. M. Reinaud, *Extraits des historiens arabes, relatifs aux croisades*, p. 18.

Chap. XXV. (1) La chronique de Matthieu d'Édesse est divisée en trois parties. C'est à la troisième qu'appartient le fragment que nous publions.

(2) La lettre de Grégoire est rapportée tout au long par Matthieu : je l'ai omise comme n'ayant qu'un intérêt purement religieux.

Chap. XXVI. (1) L'auteur veut parler de la bataille de Jaffa. Cf. M. Reinaud, *Extraits*, p. 18.

Chap. XXVII. (1) L'ancienne année liturgique ou vague des Arméniens était composée, comme celle des Égyptiens et des Perses dans l'antiquité, de 365 jours, qui se divisaient en 12 mois de 30 jours chacun, ce qui produisait 360 jours, et de 5 jours épagomènes appelés *avélik* ou additionnels. Je crois que l'expression *Petite Semaine*, dont se sert Matthieu, doit être entendue de cette période complémentaire.

Chap. XXVIII. (1) L'on ne connaît point aujourd'hui la valeur exacte du tahégan (persan *dehgani*); il paraît qu'il équivalait au dinar des Arabes. Au-dessous

du tahégan, les Arméniens avaient le *tram*, la drachme ou dirhem arabe, et ensuite le *p'hogh*, l'obole ou folous arabe. Il y avait des tahégans d'or et des tahégans d'argent. Dans les différents passages de la version arménienne de la Bible où ce mot est employé, il a le sens vague du grec *nomisma* et du latin *nummus*. *Traité des poids et mesures des anciens* (en arménien), par le R. P. Pascal Aucher, p. 71-74.

(2) Kôgh Vasil, c'est-à-dire *Basile le voleur* : on lui avait donné ce surnom parce qu'il tombait toujours à l'improviste sur l'ennemi. Ce prince possédait la province de Germânik ou Comagène, et faisait sa résidence ordinaire à Kessoun, ville située au nord de Marasch. Il la gouverna depuis 1082 jusqu'en 1112, et fut toujours en relation avec les chefs de la croisade, et particulièrement avec Tancrède. Tchamitch, *Hist. d'Arménie*, t. III, p. 8.

Chap. XXIX. (1) Mardin, ville de Mésopotamie, située à l'occident et au nord-ouest du Nisibe. — Un de nos manuscrits porte : *Melitène*.

(2) Ces deux mots sont plutôt un titre qu'un nom propre, *Oulough* en turk oriental signifie grand, excellent, et *Salar* en persan, prince, général, chef. Ainsi, *Oulough Salar* doit se traduire par *grand chef* ou *général en chef*. On lit dans un de nos manuscrits, *Sarkh Salar*.

Chap. XXXI. (1) L'Albanie, en arménien Aghouank, pays au nord-est de l'Arménie et qui s'étend jusqu'à la mer Caspienne.

(2) Kandzag, ville de l'Albanie arménienne dans le district d'Artzakh. Elle est nommée Kandzag d'Arménie, pour la distinguer de Tauriz, appelée quelquefois Kandzag Schahasdan ou Kandzag la royale, et située, plus au sud, sur les frontières de la Perse. Indjidji, *Arménie ancienne*, p. 311.

Chap. XXXII. (1) Kharran, Harran, *Charrae*, ville de la Mésopotamie, à dix lieues sud-est d'Édesse.

(2) Djeghermisch, émir turk, avait succédé depuis deux ans à Kara-boga, dans la principauté de Mossoul, dont il était le gouverneur au nom des Seljoukides de Perse.

(3) Harsenkev, aujourd'hui Hesnkif ou *Hassankéf*, c'est-à-dire le *Château fort de Keïfa* (le mot *Hesn* est l'arabe *Hisn*, forteresse), bourg qui s'élève sur la rive orientale du Tigre, un peu au midi de la ville d'Amit. Indjidji pense que c'est peut-être l'ancienne forteresse de Kendzi. *Arménie moderne*, p. 234.

(4) Ce récit sur le voyage et la fin de Boëmond, en Europe, est évidemment apocryphe. Chacun sait que ce prince s'étant présenté à la cour de Philippe Ier, roi de France, en 1106, fut accueilli par ce souverain avec la plus grande distinction, et reçut de lui en mariage sa fille Constance, femme séparée de Hugues, comte de Champagne. Il mourut en 1111 dans sa petite principauté de Tarente, ne laissant qu'un seul fils en bas âge, qui plus tard lui succéda en Palestine.

Chap. XXXIII. (1) Voir, au sujet de Gazi, la note 1 du ch. CIII.

Chap. XXXV. (1) Dap'har est apparemment, comme l'a fait observer Silvestre de Sacy (*Notices et extraits des manuscrits*, t. IX, p. 321), le nom turk d'Abou-Schodja Mohammed Gayath-eddin, frère et successeur de Barkiarok. Anne Comnène (p. 143) l'appelle *Taparès;* mais elle le fait fils de Barkiarok. Ducange, dans ses Notes sur l'*Alexiade* (p. 68 B), s'est également mépris sur l'identité de ce prince.

(2) Suivant Matthieu d'Édesse, cette femme était fille du sultan de Samarkande, de la race des Tartares du Kiptchak, lequel faisait sa résidence dans la ville d'Ozgan. Ms. arm., n° 99, Bibl. nat., fol. 214 et 215. La ville d'Ozgan ou Ozkend est sur la rive droite du Yaxarte ou Sihoun, au nord de Samarkande.

Chap. XXXVI. (1) Thoros ou Théodore Ier, troisième prince de la dynastie Roupénienne, régna en Cilicie depuis l'année 1100 jusqu'en 1123. Il ne faut pas le confondre avec Thoros, curopalate, gouverneur d'Édesse, dont notre chroniqueur a raconté la fin tragique, à l'année 1098, chap. v.

Chap. XXXVII. (1) J'ai abrégé l'énumération très-longue que retrace Matthieu des vertus ascétiques qui distinguaient le patriarche Grégoire II, dit Vahram, ainsi que de ses travaux théologiques.

(2) Grégoire III, le Bahlavouni, c'est-à-dire issu de la race royale des Arsacides, était fils du prince Abirad, fils d'une sœur de Grégoire II. C'est lui qui acheta au fils de Josselin le jeune la forteresse de Hrom-gla, où il établit sa résidence patriarcale et qu'il transmit à ses successeurs. Il occupa le trône pontifical de 1113 à 1166.

(3) Le mois de dré est le quatrième de l'année arménienne, dans lequel, à cette époque, tombait, d'après le système du calendrier vague des Arméniens, la première semaine du carême de l'été, c'est-à-dire du jeûne qu'ils observent pendant quarante jours à partir de la Pentecôte, et qui précède la fête de la Transfiguration. Leur année vague n'admettant que 365 jours sans fraction, est par conséquent en avance, chaque quatre ans, d'un jour sur l'année julienne. Il faut une période de 1461 années vagues pour que le calendrier arménien coïncide, au commencement de l'année, avec le calendrier julien. L'année fixe arménienne commence le 11 août. *Traité du Calendrier* (en arménien), par le R. P. Katchadour Surméli, p. 17-27.

(4) Garmir-Vank, littéralement *le Couvent rouge*.

(5) Kessoun, ville de la Cilicie, située sur les limites du territoire de Marasch, au nord, et dans le voisinage de Behesni.

Chap. XXVIII. (1) Mog, l'une des quinze provinces de la Grande-Arménie, au nord-est de la Mésopotamie syrienne.

(2) Kharsina, en arabe *Kharschéna*. Suivant le dictionnaire des noms ethniques arabes, intitulé *Lobb-el-Lobab* (éd. Veth, p. 91), c'est une localité de Syrie. L'auteur du dictionnaire géographique arabe, intitulé *Meracid-al-itthila* (Ms. de la Bibl. nat., fol. 222-3), écrit ce nom *Kharschenyé*, et dit que c'est une ville du pays des Romains, dans le voisinage de Mélitène. D'après ces indications et celles de Matthieu, il faut placer Kharschéna dans la partie de la Syrie appelée Euphratèse, vers le Nord.

Chap. XL. (1) C'est-à-dire le Château-Pèlerin.

(2) Matthieu se trompe : Bertrand était fils de Raymond de Saint-Gilles. Son erreur vient de ce qu'il a confondu Bertrand avec le petit-cousin de Raymond, Guillaume Jourdain, comte de Cerdagne, qui prenait part avec ce dernier au siége de Tripoli, et qui après sa mort, le continua pendant quatre ans. Au bout de ce temps-là, Bertrand arriva en Palestine avec une flotte génoise pour réclamer les conquêtes de son père Raymond. Guillaume Jourdain refusa d'abord de les lui rendre, mais par suite d'une entrevue qui eut lieu entre eux, et grâce à l'intervention d'amis communs, il fut convenu que Guillaume aurait les villes d'Arka et Tortose, et Bertrand, Tripoli, Biblos et le Mont-Pèlerin. Guillaume Jourdain étant mort quelque temps après, Bertrand resta seul maître des possessions de son père. Guill. de Tyr, XI, 9.

Chap. XLI. (1) Ablastha, ville appelée aujourd'hui par les Arméniens, Albesthan ou Elbisthan, et située auprès de la source du Seyhan ou Syhan, au nord de la Cilicie. Indjidji, *Géogr. mod.*, p. 378. — La province de Dchahan occupe le sud de la troisième Arménie.

Chap. XLIII. (1) C'est la partie septentrionale de la Syrie qui est ici désignée par ces mots : *le pays des Dadjigs.*

Chap. XLIV. (1) Djawali Sakawou fut d'abord émir de Mossoul, puis de la province de Fars en Perse. Il mourut en l'année 510 de l'hégire (1116-7 de J.-C.). Voir Aboulféda, *Annal. Moslem*, t. III, p. 360, 362.

(2) Djézira Ben-Omar, *l'île du fils d'Omar*, ville bâtie par les descendants du khalife Omar, dans une île du Tigre, située au-dessous de Mossoul.

Chap. XLVII. (1) Je conjecture que c'est le même château fort qui est appelé ordinairement Pertounk ou Pertoug, en Cilicie. — Un de nos manuscrits lit : *Pertous*.

(2) Il s'agit, sans doute, du territoire de quelque église ou monastère.

Chap. XLVIII. (1) Hassan Messour, ville de la petite Arménie, située dans le district du même nom, au sud de Mélitène et sur la rive droite de l'Euphrate. Mekhithar-abbé, *Dict. des noms propres*. Hassan Messour est la corruption de la dénomination arabe Hisn Mansour ou Forteresse de Mansour, ainsi appelée

parce qu'elle fut bâtie du temps de Merwân, le dernier des khalifes Ommiades, par Mansour Ben-Djou'ounah Alamery.

(2) Harthan, forteresse qui s'élevait non loin de Hassan Messour, au temps de Kôgh Vasil. Mekhithar-abbé, *Dict.*

(3) La qualification de *sultan d'Arménie*, que l'on lit dans tous nos manuscrits, pourrait peut-être conduire à penser que Matthieu a voulu parler de Soukman Elkothby, roi de Khelath, ville située au nord-ouest du lac de Van, lequel porta, ainsi que ses successeurs, le titre persan de *Schah-armen* ou *Roi d'Arménie*. Tchamitch, t. III, p. 27, 28, prétend que cette seconde expédition des Perses contre la Cilicie, entreprise en 1107 était commandée par le sultan seljoukide de Perse Mohammed (Dap'har) en personne. Mais Matthieu d'Édesse, qu'il cite comme garant de cette assertion, ne donne pas le nom du sultan chef de cette expédition.

Chap. XLIX. (1) Raban, ville de l'Euphratèse, entre Marasch et Kessoun et au sud-ouest de cette dernière ville. Mekhithar-abbé, *Dict.*, et Tchamitch, T. III, tables, p. 180.

(2) Les Patzinaces ou Petchénègues, peuples fixés originairement sur les bords du Volga et du Jaïk (Oural), d'où ils furent chassés par les Ouzes et les Khozars. Une partie resta confondue avec les Ouzes, et les autres passèrent dans le pays dont les Turks s'étaient emparés cinquante ans environ auparavant; ils se partagèrent toutes les terres qui sont sur les bords du Danapris ou Borysthène. Leurs incursions s'étendirent dans la Russie et désolèrent l'empire de Constantinople. Sous Alexis Comnène, en 538 de l'ère arménienne (1089 de J.-C.) suivant Matthieu, les Patzinaces vinrent piller la Thrace et la Macédoine, et défirent l'armée impériale. Mais, dans une seconde action, l'armée des Grecs, qui était forte de 300,000 hommes recrutés chez diverses nations, parvint à mettre le feu aux chars sur lesquels les Patzinaces combattaient, et remporta ainsi une victoire complète. Le roi des Patzinaces resta sur le champ de bataille, sa famille fut exterminée, et son royaume réduit en province grecque. Depuis cette époque, les empereurs de Constantinople se servirent des soldats patzinaces comme garnison, principalement dans les villes d'Asie.

(3) Msis est le nom vulgaire de la ville de Mamesdia ou Mopsueste, en Cilicie.

(4) Areventan, forteresse de l'Euphratèse, à l'ouest, et près de la ville de Gouris ou Kouris; à cette époque, elle appartenait, avec le district qui en dépend, à un chef arménien, nommé Pakrad. Tchamitch, t. III, p. 40. Les Arabes la nomment Rawendan, et Guillaume de Tyr Ravandel.

Chap. LI. (1) Bosra ou Bostra, ville de l'Idumée orientale, dans le pays de

Theman. C'est la capitale de la partie de l'Arabie située au midi de Damas et appelée Hauranitide ou pays de Hauran.

Chap. LII. (1) Dadjad était issu des Mamigoniens, ancienne famille satrapale d'Arménie, dont il est fait mention dans l'historien Moïse de Khoren, liv. II, chap. LXXVIII. Son fils, Ablasath, périt en 1110 dans un combat livré en Cilicie contre les Turks. Tchamitch, t. III, p. 31.

(2) Daron, canton du Douroupéran, l'une des provinces de la grande Arménie, lequel correspond aujourd'hui au pachalik de Mousch.

Chap. LIV. (1) Scheref-Eddaula Maudoud, fils d'Altoun-téghin ou Altoun-tasch. Il était émir de Mossoul et général des armées de Mohammed (Dap'har). Aboulféda, *Ann. Moslem*, t. III, p. 367, 379 et 383. Guillaume de Tyr le nomme Menduc, Albert d'Aix, Malducus.

(2) Le Ms. de la Bibl. nat. lit *Phakiav*, « il fuyait », en parlant du comte d'Édesse, qui cherchait à éviter la présence de Maudoud. Les Mss. de Venise portent *Khap'hetzav*, « il avait été trompé », en appliquant ce mot à Maudoud, qui se serait alors regardé comme ayant été la dupe de Baudouin. Ces deux leçons donnent l'une et l'autre un sens également admissible.

(3) Matthieu désigne ici par ces mots le *sultan*, *émir de l'Orient*, ce même Mohammed (Dap'har), qui occupa le trône de Perse depuis 1105 jusqu'en 1118.

(4) Ce nom, porté par un chef arménien, est arabe et signifie *le père de l'étranger* (Aboulgarib). Ce n'est pas le seul exemple de pareils emprunts faits par les Arméniens aux Arabes, dans le temps où ceux-ci se rendirent maîtres de leur pays. Cet Abelkharib était fils de Vassag et s'était emparé sur les Perses de la ville de Bir.

(5) Bir, en arabe Birah, place forte de la Mésopotamie, située sur la rive orientale de l'Euphrate, à quelque distance et au nord-ouest de Kharran.

(6) Schênav, place forte au nord-est et à trois heures de marche de Kharran. On voit, au chap. LVI, que l'émir arabe qui était alors maître de cette place s'appelait *Mani*, nom que Matthieu a transcrit sous la forme *Mni*.

(7) Balag, fils de Bahram, fils d'Artoukh ou Ortok, occupait d'abord la place forte de Seroudj, qui lui fut enlevée par Baudouin. Il vint plus tard (517 de l'hégire=1123 de J.-C.) s'emparer d'Alep sur Soliman, son cousin. L'année suivante, il alla assiéger Menbêdj ou Hiérapolis, qui appartenait à un émir, nommé Hassan. Guillaume de Tyr raconte (XIII, 11) que, comme cette ville était voisine des possessions de Josselin le Vieux, comte d'Édesse, le prince frank rassembla aussitôt les troupes d'Antioche et celles de sa principauté, et marcha vers Menbêdj. Un grand combat fut livré, dans lequel Balag périt de la main de Josselin. Nous verrons (chap. XC) un récit de la mort de Balag, tout différent de celui du savant archevêque de Tyr et qui est conforme à ce que disent les auteurs arabes. —

Matthieu d'Édesse entend ici par le *sultan, grand émir de l'Orient*, le prince de Khelath Sokman Elkothby, auquel appartenait le pays de Daron et la forteresse d'Aïdzik, où il renferma Balag. Voir chap. LV, note 5.

(8) Athareb, château fort, non loin d'Alep, appelé Gérez, par Albert d'Aix, l'ancienne Sarepta Sidoniorum.

Chap. LV. (1) Le Vasbouragan est une des quinze provinces de la Grande-Arménie. Cette province, qui est très-étendue, est bornée à l'est par la Persarménie, au sud par le pays de Gordjaïk, à l'ouest par le Douroupéran, au nord par la province d'Ararad.

(2) La mer de Vasbouragan, autrement appelée Lac d'Ourmia, ou bien encore Mer de Tauriz, du nom de la ville de Tauriz qui est dans le voisinage et au nord-ouest.

Chap. LVI. (1) Thelgouran ou Thoulkouran, en arabe Tell-Kouran, bourg fortifié de la Mésopotamie, situé à deux journées, au sud d'Amid.

(2) Kaudéthil, bourg au sud-est et à six heures de marche de Bir, dans la Mésopotamie. Il est aujourd'hui en ruines.

(3) Dchoulman ou Dchôlman, village situé au sud-est d'Édesse et habité par des Arabes.

(4) Ahmed-il ou Ahmed-yel, c'est-à-dire Ahmed le héros, le brave, originaire de la tribu kurde des Réwady, était prince de la ville de Méraga, dans l'Azerbeïdjan. D'après l'historien arabe Ibn-Férat, cité par M. Quatremère, dans son Mémoire sur les Ismaéliens, inséré au tome IV des *Mines de l'Orient*, il périt en 509 ou 510 de l'hégire (1115 ou 1116 de J.-C.), de la main des Bathéniens ou Assassins. L'historien Aboul-Méhasen (Ms. arabe de la Bibl. nat., n° 660, fol. 187, r°) place sa mort en 508 (1114-1115 de J.-C.). Cf. M. Reinaud, *Extraits*, p. 29, et Recueil des historiens arabes relatifs aux croisades, publié par le même, sous les auspices de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

(5) Dans le nombre de nos manuscrits, les uns portent le *sultan*, les autres *Souliman;* mais ce sont de mauvaises leçons. Il faut lire Soukman; car nous savons positivement que Soukman-Elkothby prit part à l'expédition dont il est ici question. Après avoir été l'esclave de Kothb-Eddin-Ismaël, prince Seljoukide, qui régnait dans l'Azerbeidjan, il devint maître de Khelath et de plusieurs villes voisines, et forma la tige de la dynastie des rois musulmans de Khelath. Il régna depuis l'an 493 de l'hégire (1099 de J.-C.) jusqu'en 506 (1112).

(6) Ak-Sonkor Boursouky, prince de Mossoul, fils ou plutôt affranchi de Boursouk; il fut au service du sultan Seljoukide de Perse Mohammed et de son successeur Mahmoud. Guillaume de Tyr le nomme Borsequin, et Albert d'Aix, Burgoldus.

(7) Schêzar, ville de Syrie, dans le voisinage et au nord-ouest de Hamah, anciennement *Larisse*. Caesara de Guillaume de Tyr.

Chap. LVII. (1) Kakig est le dernier roi de la dynastie des Bagratides, laquelle régna sur l'Arménie de 885 à 1045. Ce prince monta sur le trône en 1042 et le perdit en 1045, trompé par Constantin Monomaque, qui l'attira à Constantinople. L'empereur, pour l'indemniser, lui assigna en apanage la ville de Bizou en Cappadoce. Kakig y resta trente-trois ans, ou trente-cinq ans, suivant d'autres, après quoi il essaya de retourner en Arménie. Dans son chemin il passa à Césarée, où il se vengea des Grecs en faisant mettre à mort l'archevêque de cette ville. Ce meurtre ne resta pas impuni, car les fils de Pantaléon, qui possédaient la forteresse de Gizisdra ou Gentrôsgavis, située dans le voisinage et au sud-est de Césarée, se saisirent de Kakig par surprise et, après l'avoir lié, l'emmenèrent dans cette forteresse, où ils le firent périr dans des tourments affreux, et pendirent son corps au rempart. Tchamitch, t. II, p. 931-936, 1002-1003, 1004-1005.

(2) Mot persan qui signifie *Roi des rois*, titre que portèrent plusieurs souverains Bagratides, et qui leur fut conféré par les khalifes de Bagdad.

(3) Matthieu donne à l'un des assassins de Kakig l'épithète de *déicide*, en assimilant le meurtre d'un roi, qui avait reçu l'onction du sacre, au crime des Juifs qui crucifièrent Jésus-Christ.

Ch. LVIII. (1) Dans l'Église arménienne, le lendemain de Pâques, ainsi que des autres grandes fêtes, Épiphanie, Transfiguration, Assomption, Exaltation de la Croix, est consacré à prier pour les morts.

(2) Le mois de sahmi est le troisième dans le calendrier fixe arménien; il commence le 10 octobre et finit le 8 novembre.

(3) Sassoun, district montagneux et considérable de la Mésopotamie arménienne, compris dans l'Aghedznik, l'une des quinze provinces de la Grande-Arménie.

(4) Le samedi d'Élie est celui qui suit la Pentecôte; pendant cette semaine les Arméniens observent le jeûne. Ils la nomment *la semaine du prophète Élie.*

(5) Un autre manuscrit porte *dix hommes*.

(6) Thelmouzen, ville de la Mésopotamie, à dix milles de distance de Rasaïn ou Resaïna, et dans le voisinage de Kharran. (*Meracid-al-itthila*, Dict. arabe ms. de la Bibl. nat.)

Ch. LIX. (1) Thourer, ville de la Cilicie, dans le voisinage et à l'ouest de Hassan-Messour.

(2) Ouremn, ville de la Comagène ou Euphratèse.

Ch. LX. (1) Le mois d'arek, le huitième de l'année arménienne, correspond à l'intervalle du 9 mars au 7 avril inclusivement.

(2) Le mot *Dgha*, surnom du jeune Vasil, signifie, en arménien, *jeune enfant*. On lit, dans une note marginale qui se trouve dans deux de nos manuscrits, que Vasil Dgha était de l'ancienne famille des princes Arsacides nommés Gamsaragans, ou autrement Arscharounis et Bahlavounis, et qu'il avait été élevé, dès son enfance, dans le palais de Khôgh Vasil, dont il fut l'héritier. L'historien Vartan, qui vivait au treizième siècle, rapporte les faits à peu près de la même manière que Matthieu. Ms. de l'Acad. impér. de Saint-Pétersbourg, fol. 211. Cf. Indjidji; *Archéol. armén.*, t. II, p. 174-177.

(3) Phrase biblique, empruntée à l'évangile de saint Jean, I, 18, et dont le sens est ici : *comme à un fils véritable et légitime;* c'est-à-dire que Vasil Dgha succéda à Khôgh Vasil, qui l'avait adopté, comme s'il eût été son propre fils.

Ch. LXI. (1) Le chronographe arménien, Samuel d'Ani, auteur du douzième siècle, affirme que Tancrède mourut empoisonné par le patriarche d'Antioche : *Samuelis presbyteri Aniensis temporum usque ad suam aetatem ratio*, trad. par le R. P. Zohrab, et publié à la suite de la chronique d'Eusèbe. Milan, 1818, in-4°, p. 77. Ce patriarche était Rodolphe, qui fut exclu de son siége dans un concile tenu à Antioche en 1141, sous la présidence du légat du pape, Albéric, évêque d'Ostie. Tchamitch dit que peut-être ce crime fut un des chefs d'accusation portés contre Rodolphe. Guillaume de Tyr n'en fait pas mention parmi ceux qui furent imputés au patriarche, et qu'il a mentionnés, XV, 15-17.

(2) Roger, fils de Richard du Principat, lequel, après la mort de Tancrède, gouverna la principauté d'Antioche, pendant la minorité du fils de Boëmond. Cf. Guill. de Tyr, XI, 18, 22.

Ch. LXII. (1) L'heure du repas dans les communautés religieuses, ou midi.

Ch. LXIII. (1) Le lac de Génésareth ou mer de Tibériade, ou de Galilée. Guill. de Tyr, XIII, 18.

(2) Le comte de Tripoli dont parle ici Matthieu est Pons, fils de Bertrand et petit-fils de Raymond de Saint-Gilles. C'est donc à tort qu'il le nomme *fils de Saint-Gilles*. Bertrand était mort en 1112.

Notre auteur s'accorde, pour la date de la bataille de Génésareth, avec les chroniqueurs latins, dont les récits ont été mis à contribution par M. Michaud, *Hist. des Crois.*, t. II, p. 60. Guillaume de Tyr, XI, 19, affirme, comme Matthieu, que la défaite des chrétiens fut occasionnée par l'impatience du roi de Jérusalem, qui ne voulut pas attendre l'arrivée de ses alliés. Cf. M. Reinaud, *Extraits*, p. 32.

Ch. LXIV. (1) Behesni ou Behesdin, place forte de l'Euphratèse, à deux journées de marche et au nord-ouest d'Aïn-Tab, entre Raban et Hassan-Messour. Baudouin, comte d'Édesse, en fit la conquête en 1116; elle passa ensuite au pouvoir des Atabegs de Syrie et, après eux, du sultan d'Égypte. Saint-Martin,

Mém. sur l'Armén., t. I, p. 61 ; Tchamitch, t. III, tables, p. 178 ; Indjidji, *Arm. mod.*, p. 324.

Le R. P. Tchamitch, en rapportant, t. III, p. 35, l'accident qui fit périr le patriarche Basile, dit qu'il se brisa la colonne vertébrale. La gravité et les funestes suites de cet accident prouvent que la leçon suivie par ce savant historien est préférable à celle qui est donnée par nos manuscrits.

(3) Schougr, couvent de la Montagne-Noire, situé entre Marasch et Sis, à deux journées de distance de la première de ces deux villes. L'ancienne église de Schougr, bâtie en pierres, subsiste encore aujourd'hui. Indjidji, *Arm. mod.*, p. 376.

Ch. LXV. (1) *Makisdros*, ou *Majisdros* en arménien, mot grec qui est le latin *Magister*. C'est le titre d'une dignité considérable, *magister officiorum*, à la cour des empereurs grecs, et qui répond à celle de conseiller aulique, ou conseiller d'État. Il n'y eut d'abord qu'un magistros, plus tard on en compta jusqu'à quatorze. Des généraux d'armée furent aussi décorés de ce titre, qui était l'équivalent de celui de *magister militiae*. Ce fut vers la fin du dixième siècle, et par l'empereur Basile II, que cette dignité fut conférée pour la première fois à un Arménien, au rapport de l'historien Assolig, *apud* Indjidji, *Arch. armén.*, t. II, p. 229. Le prince Grégoire (Krikor) Makisdros dont il est ici question, vivait dans e onzième siècle, et compte parmi les plus savants écrivains qu'ait produits la littérature arménienne.

Ch. LXVI. (1) Nedjm-eddin Ilgazi, fils d'Artoukh (Ortok) et frère de Soukman. Il fut d'abord gouverneur de Bagdad pour le compte des sultans Seljoukides de Perse. Dans la suite, il succéda à Soukman comme seigneur de Mardin, et devint un des princes les plus puissants de la Syrie (1117). Il soutint de nombreux combats contre les croisés. Il mourut en 516 de l'hégire (1122-1123 de J.-C.), suivant le chroniqueur arabe Aboul-Méhasen (Ms. précité, fol. 191, v°), ou 515 (1121-1122 de J.-C.), suivant d'autres auteurs musulmans, d'accord en cela avec Guillaume de Tyr.

(2) M. Reinaud, *Extraits*, p. 35, place, d'après les auteurs arabes, cette expédition de Boursoukh (Boursouky) en 509 de l'hégire (1115 de J.-C.).

Ch. LXVII. On voit, par la date du 12 de maréri assignée par Matthieu au tremblement de terre qu'il décrit, que ce mois qui est le dixième du calendrier arménien et qui, dans l'année fixe, coïncide avec mai et juin, correspondait en 1111, par suite du mouvement de rotation de l'année vague, à notre mois d'octobre, dans les premiers jours duquel les Arméniens célèbrent la fête de l'Exaltation de la Croix.

(1) C'est le ton appelé *var*, le sixième des huit tons de la musique des Armé-

32

niens. Chacun sert tour à tour à régler le mode d'après lequel doit être chanté l'office du jour dans leur église. Le ton var a un caractère plaintif et est un des derniers de l'échelle musicale. Cette circonstance, jointe à la coïncidence du dimanche et du déclin de la lune, explique les idées superstitieuses que se formaient les populations du phénomène physique raconté par notre chroniqueur. La nuit du samedi au dimanche, consacrée à la mémoire de la Résurrection de Notre-Seigneur, doit être témoin, suivant l'antique croyance arménienne, de la résurrection générale et du jugement dernier. Voir le Discours synodal du patriarche Jean Odznetzi, p. 40 de ses Œuvres complètes.—Ce même tremblement de terre est décrit par Guillaume de Tyr, XI, 23.

(2) Sis, capitale de la Cilicie, située dans une plaine, à vingt-quatre milles d'Anazarbe, au nord, sur les bords d'une petite rivière qui se joint au Djeïhan. Il paraît qu'elle existait déjà au dixième siècle. Le roi Léon II l'agrandit considérablement et l'embellit de plusieurs beaux édifices. Elle fut la capitale du royaume jusqu'à la destruction de la monarchie Roupénienne en 1375 par les Égyptiens.

(3) Le couvent des Basiliens est le même que celui de Schougr (ch. LXIV, note 2). Il était ainsi appelé, parce que les moines suivaient la règle de saint Basile.

(4) Maschgévor ou Maschgouor, couvent de la Cilicie, ainsi nommé, sans doute, parce que les religieux qui l'habitaient étaient vêtus de peaux d'animaux, dépouillées de leurs poils.

Ch. LXVIII. (1) C'est une phrase empruntée au Scharagan ou Recueil des hymnes de l'Église arménienne.

(2) Matthieu, qui était monophysite, nous apprend par ces paroles que Georges Méghrig avait la même croyance religieuse que lui.

(3) Thoros Ier, le troisième des princes Roupéniens de Cilicie. Voir ch. XXXVI, note 3.

Ch. LXIX. (1) La ville d'Amith ou Amit, nommée Amida par les Grecs et les Romains, et plus anciennement Tigranocerte, est située sur la rive gauche du Tigre, à une distance de quatre heures de marche. Cette ville acquit une grande importance dans les guerres survenues entre les empereurs de Constantinople et les rois de Perse; elle fut souvent assiégée, prise et reprise par les uns et par les autres, jusqu'à ce qu'au milieu du septième siècle, elle passa sous la domination musulmane. Cf. Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 167-173; Indjidji, *Arm. anc.*, p. 74-84, et *Arm. mod.*, p. 211-219.

(2) Dicran II ou Tigrane le Grand, le quatrième souverain de la dynastie des Arsacides arméniens, régna depuis l'an 89 jusqu'en 35 avant J.-C.

Ch. LXX. (1) Cette expédition de Boursoukh (Boursouky) et la précédente paraissent avoir été réunies en une seule par les chroniqueurs arabes. Cf. M. Reinaud, *Extraits*, p. 35-36.

(2) Cet émir se nommait Loulou. C'était un esclave qui, après la mort de Radhouan, arrivée en 506 de l'hégire (1113-1114), fut chargé du gouvernement de cette ville au nom du fils de Radhouan, nommé Alp-Arslan Elakhras ou le Bègue, et qui n'avait encore que seize ans. L'année suivante, le jeune prince fut tué par ses propres officiers, et Loulou mit à sa place Sultan-Schah, autre fils de Radhouan. Lorsque Loulou apprit que le sultan de Perse allait envoyer une armée en Syrie, sous les ordres de Boursouky, craignant qu'on ne voulût lui ôter Alep, il se jeta dans le parti de Toghtéghin. Deguignes, *Hist. des Huns*, t. III *a*, p. 113; M. Reinaud, *Extr.*, p. 35.

Ch. LXXIII. (1) Léon Ier est l'un des plus illustres d'entre les princes Roupéniens. Il eut de fréquents rapports avec les croisés. Son frère Thoros (Théodore) Ier étant mort sans enfants en 1123, il lui succéda. Léon s'empara de la ville de Mopsueste ou Msis sur les Grecs, et, s'étant avancé jusqu'à Tarse, il parcourut, les armes à la main, la Cilicie et conquit les villes que ceux-ci avaient enlevées à son père Constantin. Les exploits qu'il fit dans ces expéditions répandirent son nom dans tout l'empire grec et lui valurent de nombreuses marques d'estime de la part des croisés. Après la mort de Roger, comte d'Antioche, dont il était l'ami, Raymond de Poitiers (Bédévin), qui succéda à Roger, jaloux de Léon, conçut le projet de lui enlever ses Etats. Mais, n'osant pas recourir à la force ouverte, il s'entendit avec Baudouin, comte de Kessoun et de Marasch, qui invita Léon à venir faire une visite à Raymond. Ce dernier s'empara du chef arménien et le renferma dans une forteresse. Après y être resté deux mois, Léon consentit à livrer à Raymond deux villes, Mopsueste et Adana, à lui payer une rançon de 80,000 tahégans et à lui donner un de ses fils en otage. A ces conditions, il recouvra la liberté. A peine dégagé de ses fers, Léon reprit les villes qu'il avait cédées, et battit si complétement les princes latins ses voisins, que ceux-ci furent obligés d'appeler à leur secours Foulques, roi de Jérusalem. De grands combats furent livrés sur les frontières de la Cilicie. Mais les efforts des croisés étant restés impuissants contre Léon, ils lui renvoyèrent son fils et lui donnèrent à leur tour des otages. Ayant imploré la médiation de Josselin, dont la femme était sœur de Léon, le comte d'Édesse rétablit la paix. Comme les Latins étaient alors en guerre avec l'empereur de Constantinople, ils firent prier Léon de marcher avec eux. Léon battit les Grecs dans plusieurs rencontres, et leur prit encore d'autres forteresses. Tchamitch, *Hist. d'Arm.*, t. III, p. 50, 51. Nous verrons, plus tard (1132), comment l'empereur Jean Comnène, à la tête de forces

considérables, entreprit une expédition contre la Cilicie et soumit ce pays. Léon ayant été surpris par un détachement de l'armée grecque dans une vallée, y fut cerné et obligé de se rendre. L'empereur l'emmena à Constantinople, avec ses deux fils Roupên et Thoros, où il le mit en prison. Léon y mourut en 1141. Tchamitch, *ibid.*, p. 61. Cf. Vahram's, *Chronicle of the Armenian kingdom of Cilicia, translated by M. Fr. Neumann,* p. 30, 31.

Ch. LXXIV. (1) Il a déjà été question de cet Abelkharib, ch. LIV, note 3.

(2) J'ai omis ici une phrase du texte arménien, tellement altérée par les copistes, qu'elle est tout à fait inintelligible.

(3) Waléran ou Galéran était cousin, *consanguineus,* de Josselin de Courtenay. Guill. de Tyr, XII, 17; Cf. Kemal-eddin, *apud* M. Reinaud, *Extraits*, p. 16.

(4) Relativement à ce Pakrad, voir ch. XLIX, note 4.

(5) Gouris ou Kouris, l'ancienne *Cyrrhus*, ville forte de Syrie, qui était, à ce qu'il paraît, dans la montagne au nord d'Alep, et dans le voisinage du château fort d'Areventan (Ravendan). Tchamitch, t. III, p. 40. Coricium, Corice de Guillaume de Tyr, X, 24; XV, 14 et 16; XVII, 17; aujourd'hui Khoros.

(6) On peut voir, chap. V, ce que notre chroniqueur dit de Constantin, seigneur de Gargar.

Ch. LXXVI. (1) Le mot *Kohar* en arménien, *Gueuher* en persan, signifie *perle, pierre précieuse*. Khathoun est un mot mongol qui a le sens de *dame noble, princesse, reine.*

(2) L'émir Ismaël était le frère de la femme de Mélik-Schah, sultan Seljoukide de Perse, et il fut envoyé par ce monarque, en l'année 1090, en Arménie, en qualité d'osdigan ou gouverneur. Il fut tué par deux de ses officiers en 1094. Cf. l'historien Vartan, *apud* M. Brosset, *Hist. de la Géorgie*, Ire partie, 1re livraison, p. 350, note 3, et 368, note 2. Il était en même temps cousin de son beau-frère. Cf. M. Defrémery, *Hist. des Seljoukides*, p. 47, note 3.

(3) Ce frère de Dap'har était Sandjar, qui régnait dans le Khorassan. Dap'har redoutait avec raison son ambition, car, lorsque ce dernier fut mort, Sandjar attaqua son neveu Mahmoud dans l'Irak Persique et le défit entre Reï et Saveh. Après quoi il lui accorda la paix, mais en ne lui laissant qu'un pouvoir restreint. Deguignes, t. III, p. 239, 240.

(4) Ghizna, Ghazna ou Ghiznin, capitale de la province du Zablestan, dans le royaume actuel de Kaboul, et autrefois la métropole de la puissante dynastie des Gaznévides, qui possédait une partie de l'Inde, la Perse et la Transoxiane, et dont le premier souverain, Mahmoud, régnait au commencement du onzième siècle.

(5) Voir au sujet du prince Seljoukide Mahmoud, chap. VI, note 2.

(6) Mélik ou Roi est le titre de ce prince, qui se nommait Thoghril. Mat-

thieu nous apprend qu'il avait reçu en apanage *l'empire d'Orient*, c'est-à-dire la province de l'Arménie orientale, et qu'il avait sa résidence à Kandzag d'Arménie.

(7) La qualification de *Khalife des Perses*, donnée par notre auteur au khalife de Bagdad, Mostadhhir-billah, s'explique par le fait que cette ville était alors au pouvoir des sultans Seljoukides, et que le souverain pontife de l'islamisme n'y exerçait qu'une autorité purement nominale.

Ch. LXXVII. (1) Azaz ou Ezaz, place forte au nord-ouest d'Alep ; Hasarth de Guillaume de Tyr.

Ch. LXXVIII. (1) Dans un de nos manuscrits, on lit : *trois jours.*

(2) Bezah ou Bezaga , ville située à une journée de distance et au nord-est d'Alep.

(3) Un autre manuscrit porte : *cent cavaliers.*

(4) Le mois de kaghotz est le cinquième dans le calendrier fixe arménien et coïncide avec l'intervalle du 9 décembre au 7 janvier.

(5) Le carnaval de la Transfiguration est le dimanche qui précède celui où l'on célèbre cette fête, à laquelle les Arméniens se préparent par une semaine de jeûne. La Transfiguration étant placée par l'Église arménienne vers le commencement de juillet, il en résulte que le mois de kaghotz coïncidait, en 1119, avec notre mois de juillet.

(6) Le mois d'aratz est le sixième de l'année arménienne et correspond, dans le calendrier fixe, à l'intervalle du 8 janvier au 6 février.

(7) Il faut se rappeler que Matthieu était monophysite, c'est-à-dire qu'il professait l'opinion qui n'admet qu'une nature en J.-C., la nature divine, et qui fut condamnée par le concile de Chalcédoine. Les monophysites prétendaient que les catholiques, en reconnaissant en J.-C. deux natures, l'une divine, l'autre humaine, avaient altéré l'ancienne et véritable foi de l'Église, telle qu'elle avait été établie par le concile de Nicée.

(8) Cette citation de saint Pierre est apocryphe.

(9) Le mot Porphyrogénète, c'est-à-dire *né dans la pourpre*, était, à Constantinople, le titre des princes et princesses du sang impérial. Notre chroniqueur désigne ici Jean Comnène, fils et successeur d'Alexis, appelé aussi *Kaloïoannès*, ou le *Beau Jean*. Il monta sur le trône en 1118.

Ch. LXXX. (1) La dénomination de *Garmian* ou *Guermian*, donnée à une partie du territoire de Mélitène, date de l'époque des Seljoukides, et vient probablement de quelque émir turkoman de ce nom. Lors de l'extinction des Seljoukides de l'Asie Mineure, vers le commencement du quatorzième siècle, parmi les chefs turkomans qui se partagèrent leurs Etats, il y en avait un appelé Guermian, qui s'appropria l'ancienne Carie, avec une partie de la Lydie et de la Méonie, et qui

en forma une province, depuis appelée de son nom. Deguignes, *Hist. des Huns*, t. III, p. 76, et M. de Hammer, *Hist. de l'empire ottoman*, liv. I. Cf. M. Quatremère, *Mesalek-Alabsar*, dans les *Notices et Extraits des manuscrits*, t. XIII, p. 340-357.

Chap. LXXXI. (1) David II, dit le Réparateur, l'un des plus illustres souverains de la Géorgie. Il monta sur le trône en 1089.

(2) Matthieu est dans l'erreur : il s'agit ici de Doubaïs, fils de Sadaka, d'après le témoignage unanime de l'historien chrétien Abou'lfaradj, et des auteurs musulmans Novéïri, Kemal-eddin et Ibn-Khallecan. Il était souverain de Hella sur le Tigre. Cf. Deguignes, t. III, p. 244, et M. Reinaud, *Extraits*, p. 45. Le père de Doubaïs, nommé Sadaka, était mort en 1108. Doubaïs fut assassiné par ordre du sultan Seljoukide de Perse, Massoud, sur la fin de 529 de l'hégire (1135).

(3) Rafédhite ou Schyyte, c'est-à-dire hérétique de la secte de ceux qui ne reconnaissent pas Abou-bekr, Omar ni Othman pour légitimes khalifes ou vicaires de Mahomet, mais qui soutiennent, au contraire, qu'Ali et ses descendants en ligne directe sont ses légitimes et véritables successeurs. Cette secte, à laquelle appartiennent les Musulmans de la Perse, donna naissance à celle des Bathéniens, Ismaéliens ou Assassins, dont le chef est connu par les récits de nos chroniqueurs occidentaux et de Marco-Polo, sous le nom de *Vieux de la Montagne*. La secte des Ismaéliens sapait la doctrine du Koran et en général de toute religion révélée. Cf. Silvestre de Sacy, *Exposé de la religion des Druses*, Introd., p. XLVII, XLVIII et LXIV; Sale's Koran, *Preliminary discourse*, § VIII. Ce qui explique encore la qualification de blasphémateur de Mahomet, que notre auteur attribue à Doubaïs, c'est que celui-ci fut en guerre continuelle avec le khalife Mostarsched, qui le dépouilla de ses Etats. Mostarsched périt sous le poignard d'une troupe d'assassins envoyés, comme l'affirment Abou'lfaradj (*Chronique*, p. 315) et Novéïri (Ms. arabe de la Bibl. nat., n° 645, fol. 58, r°), par le sultan Sandjar.

Chap. LXXXII. (1) La montagne de Tégor est dans le voisinage de la ville de Tiflis, en Géorgie. Tchamitch, t. III, p. 43, et Tables, p. 146.

(2) Les Khap'htchak, Khep'htchak ou Khep'htchik, peuples habitant au nord de la Géorgie, depuis le Tanaïs, en s'étendant vers l'est, tout le long du bord septentrional de la mer Caspienne, jusqu'au delà du Jaïk.

(3) Les Alans ou Alains habitaient au nord de la Grande-Arménie, et étaient bornés à l'ouest par la Géorgie, au nord par le pays des Massagètes, et à l'est par la mer Caspienne. Une colonie d'Alains vint s'établir sur les bords du Danube, d'où, vers 406, ces peuples allèrent avec les Suèves et les Vandales ravager la Germanie. Ils se répandirent dans les Gaules et dans la péninsule Hispanique.

(4) Dans le calendrier arménien, la fête de l'Assomption est célébrée le dimanche qui suit le 15 août.

Dernier alinéa. — Les chroniqueurs musulmans varient sur la date de la prise de Tiflis par le roi David. Aboulféda et Hadji Khalfa la placent en 514 de l'hégire (1120-1 de J.-C.) ; Yakout et Elaïny en 515 (1121-2) ; Déhéby et Haméky en 516 (1122-3) ; et Ibn-Késir en 517 (1123-4). Cf. M. Brosset, *Hist. de Géorgie*, Ire part., 1re livr., p. 367, note 3. Ce savant orientaliste pense que la durée de deux ans, assignée au siége de Tiflis par Déhéby, peut servir à concilier ces différentes dates. Mais l'ordre de la narration de Matthieu semble impliquer une durée moins longue.

Chap. LXXXIV. (1) Handzith, l'une des provinces de la quatrième Arménie, sur la rive droite du Mourad-tchaï ou Euphrate méridional. Indjidji, *Arm. anc.*, p. 43.

(2) Kharpert, place forte de la Sophène, dans la quatrième Arménie, au sud du Mourad-tchaï, au nord-ouest d'Amit. Sa forteresse domine une montagne. La population de Kharpert, qui est aujourd'hui de 3,000 âmes environ, est mi-partie de Musulmans et d'Arméniens. Indjidji, *Arm. anc.*, p. 59, *Arm. mod.*, p. 236. C'est le lieu appelé Quarta-Piert, Quart-Pierre, par Guillaume de Tyr, XII, 17.

(3) Palou, place forte sur la rive septentrionale de l'Euphrate, et chef-lieu du district de Palakovid ou Palahovid (vallée de Palou), dans la province de Khozan, qui fait partie de la quatrième Arménie. Palou est à trois journées au nord d'Amid. Indjidji, *Arm. anc.*, p. 46 ; *Arm. mod.*, p. 225.

(4) Houssâm-eddin Timour-Tasch succéda à son père Ilgazi dans la principauté de Mossoul, et son frère Souliman à Meïafarékin.

(5) Moufargin, en arabe Meïafarékin, autrement appelé Nép'herguerd, Martyropolis, ou bien encore Justinianopolis, du nom de l'empereur Justinien, qui l'avait restaurée et fortifiée et en avait fait la capitale de la quatrième Arménie. Le nom de Martyropolis lui vient de ce qu'au cinquième siècle l'évêque Maroutha y rassembla les reliques de tous les martyrs qu'il trouva en Arménie, en Perse et en Syrie. Cette ville était sous la domination musulmane au neuvième et au dixième siècle, d'après le témoignage de l'historien arménien Assolig, *apud* Indjidji, *Arm. anc.*, p. 52-56. Cf. le même, *Arm. mod.*, p. 222.

Chap. LXXXV. (1) Le Schendjê ou Sindja, en arabe Nahr-Elazrak (fleuve bleu), le Singas de Ptolémée, est une rivière considérable qui coule au sud de Samosate et se jette dans l'Euphrate du côté occidental. Le pont de Sindja est de construction romaine, et les écrivains arabes le citent comme une des merveilles du monde. Voir M. Reinaud, *Géographie d'Abou'lféda*, Introd., p. XVI, et Schultens, *Index geographicus in vitam Saladini*, au mot *Fluvius Sensja*.

(2) Hori, second mois de l'année fixe arménienne, correspondant à l'intervalle du 10 septembre au 9 octobre.

Chap. LXXXVI. (1) Ce coup de main si hardi, entrepris par quelques Ar-

méniens, contre la forteresse de Kharpert, pour délivrer les prisonniers chrétiens que Balag y tenait renfermés, et la fatale issue qu'il eut, ont été racontés par Guillaume de Tyr, XII, 18.

Chap. LXXXVII. (1) Les arôs sont une sorte d'oiseau que nous ne connaissons que très-imparfaitement. Le dictionnaire arménien vulgaire de Mekhithar-abbé rend le mot par *tchig*, *thôïl*. Tchig me paraît être l'arabe *schik*, sorte d'oiseau aquatique du genre *anas*; thôïl est sans doute l'arabe thouwel, qui désigne un oiseau aquatique, à longs pieds, ayant la queue noire et le plumage cendré.

Chap. LXXXVIII. (1) Matthieu fait allusion à saint Grégoire, le premier patriarche d'Arménie, surnommé *l'Illuminateur*, Lousavoritch, parce que, suivant le Scharagan ou Recueil des hymnes de l'Église arménienne, « il tira ses compatriotes des épaisses ténèbres de l'idolâtrie, et fit luire à leurs yeux la lumière incréée du Verbe fait chair. » Il occupa le siége pontifical de 302 à 332. Les grands travaux accomplis par saint Grégoire pour répandre la connaissance du christianisme dans son pays qu'il régénéra, ses austérités et son martyre, ont fait de lui le plus illustre apôtre des Arméniens, et pour eux un saint tout national.

Chap. LXXXIX. (1) Le Gour ou Cyrus, l'un des plus grands fleuves d'Arménie, prend sa source dans le mont Barkhar, le Paryadres des anciens, qui est dans le Daïk, province au nord-ouest de l'Arménie, pénètre en Géorgie, où il passe à Kôri et à Tiflis; descendant ensuite vers le sud-est, il rentre sur le territoire arménien et, grossi par l'Araxe, va se jeter par plusieurs embouchures dans la mer Caspienne. Mekhithar-abbé, *Dict.;* Indjidji, *Archéol. arm.*, t. I, p. 121-123; *Arm. mod.*, p. 27, 28; Saint-Martin, *Mém.*, t. I, p. 38.

(2) Les Ap'hkhaz ou Abkhaz, peuple chrétien qui occupait le pays situé entre la Géorgie et la Circassie.

(3) Voir, pour la position de la ville d'Osgan ou Ozkend, ch. XXXV, note 2.

(4) L'oncle de Mélik Thoghril, que Matthieu a ici en vue, est Sandjar, prince Seljoukide dont nous avons parlé ch. LXXVI, note 3.

(5) Tmanis ou Toumanis, ville d'Arménie, sur les confins de la Géorgie, à l'extrémité de la province de Koukark, vers le nord-est.

(6) Schirvan, ancienne capitale de la province de ce nom, aujourd'hui en ruines. La province de Schirvan s'étend au nord-est de l'Arménie, entre le fleuve Cyrus et la mer Caspienne. Indjidji, *Arm. mod.*, p. 413-5. Ce pays est appelé aussi Aghouank ou Albanie. Voir ch. XXX, note 1.

(7) Schaki ou Schakê, ville arménienne qui a donné son nom à une contrée située sur la rive gauche du Cyrus. Cette ville est mentionnée par Guiragos et Étienne Orpélian, historiens du treizième siècle, *apud* Indjidji, *Arm. anc.*, p. 533.

(8) Schamkar ou Schamkor, ville de la province arménienne d'Oudi, à l'ouest et sur les bords du Cyrus. Guiragos en attribue la fondation à Schath le khazir (khazar), fils de Dchapoukh, sous le règne de Khosrov (Chosroës), roi de Perse au sixième siècle. « Il bâtit, dit-il, cinq villes au nom de Schath, savoir : Schathar, Schamkor, Schaki, Schirvan, Schamaki, ainsi que Schabôran. Guiragos, *apud* Indjidji, *Arm. anc.*, p. 532. Jean Catholicos, historien du neuvième siècle, cite la ville de Schamkar. (Ms. arménien, n° 91, Bibl. nat., folio 309.)

(9) Kôra, et en arménien vulgaire Kôri, ville de Géorgie, au nord du Cyrus et à l'ouest de Tiflis. Mekhithar-abbé, *Dict.*

(10) Démétrius Ier, en arménien Témédrê, en géorgien Dimitri, fils de David II, régna sur la Géorgie vingt-huit ou vingt-neuf ans, de 1125 à 1154 ou 1155. Brosset, *Hist. de Géorgie,* p. 381.

Chap. XC. Menbêdj, ville de Syrie, appelée par les habitants du pays Mabog, et par les Grecs, Bambyce ou Hiérapolis. Elle était placée dans le voisinage et à l'ouest de l'Euphrate, et formait la métropole de la province Euphratésienne.

(2) Aïn-tab, place forte de la Syrie, au nord d'Alep; Hamtap ou Hatab de Guillaume de Tyr.

(3) On appelait *Arévabascht*, adorateur du soleil, ou *Arévorti*, fils du soleil, les Arméniens qui avaient conservé l'ancien culte du feu, professé par cette nation avant qu'elle se convertît au christianisme, vers le commencement du quatrième siècle. Les Arévorti se maintinrent dans la Mésopotamie, principalement dans la ville de Samosate. Ils y vivaient mêlés avec les Musulmans. Grégoire Makisdros, qui écrivait au onzième siècle, fait mention de ces sectaires dans une lettre adressée au patriarche des Syriens. Ceux de Samosate voulurent embrasser le christianisme dans le siècle suivant, comme on le voit dans une lettre du patriarche saint Nersès le Gracieux, qui florissait à cette époque. Thomas Medzop'hetzi, historien du quinzième siècle, dit, en racontant l'invasion de Timour (Tamerlan) en Mésopotamie : « Il vint à Mardin et saccagea cette ville ; il détruisit de fond en comble quatre villages habités par les adorateurs du feu (les Arévorti), savoir : Schôl, Schmerschakh, Safari et Maraghi. Mais ensuite, par les instigations de Satan, ces sectaires se multiplièrent à Mardin et Amith. » Ils subsistent encore dans la Mésopotamie. Indjidji, *Arch. arm.*, p. 161, 162; Tchamitch, t. I, p. 378, 395, et t. III, p. 86, 87.

Chap. XCII. (1) Bébou, forteresse de l'Euphratèse.

(2) Tchamitch raconte, t. III, p. 51, 52, que la forteresse de Gargar avait été d'abord enlevée à Mikhaël par Baudouin, auquel les Turks la prirent ensuite. Plus tard, les Turks rentrèrent en possession de ces deux places, et enfin ils

en furent chassés par les Latins, qui en confièrent le commandement à Vasil, frère du patriarche saint Nersès le Gracieux.

Chap. XCIII. (1) Manoutchê, émir de la famille des Béni-Schédad, laquelle appartenait à la tribu kurde des Réwady. Cette famille se soutint indépendante des khalifes dans le Karabagh, ou plutôt dans l'Arran, entre 951 et 1076. Elle posséda Kandzag, jusqu'à la prise de cette ville par Bouzan, général au service du sultan de Perse, Mélik-Schah, en 1088, et Ani jusque vers la fin du douzième siècle. Cf. M. Fraehn, ***Mém. de l'Acad. impér. de S.-Pétersbourg***, VIe série, t. III, p. 443, et M. Brosset, ***Hist. de Géorgie***, p. 344; Tchamitch, t. III, p. 13.

Chap. XCIV. (1) Les chroniqueurs latins fixent, comme Matthieu, la prise de Tyr à l'année 1124. Le duc frank dont celui-ci veut parler est le doge de Venise, Dominique Michieli, qui prit une part active à ce siége, en bloquant avec sa flotte le port de Tyr. Les opérations militaires du côté du continent furent dirigées par Pons, comte de Tripoli, petit-fils de Raymond de Saint-Gilles, lequel était régent du royaume de Jérusalem, en l'absence de Baudouin Du Bourg, alors captif chez les infidèles.

Chap. XCV. (1) C'est Doubaïs, fils de Sadaka, qu'il faut lire ici, au lieu de ***Salê, fils de Doubaïs***. Notre auteur commet la même erreur que nous avons signalée précédemment, ch. LXXXI, note 2.

(2) Sultan-Schah, fils de Radhouan et petit-fils du sultan Tetousch.

(3) Aboulfaradj nomme quatre fils de Kilidj Arslan Ier, savoir : Massoud, Mélik-Schah, Arab et Thogril Arslan. Le premier, en succédant à son père, fixa sa résidence à Iconium, et laissa à Mélitène ses deux frères Arab et Thoghril-Arslan. Mélik-Schah avait été fait prisonnier par Ibn-el-Danischmend, et aveuglé. C'est l'un des deux frères, Thoghril-Arslan ou Arab, que Matthieu désigne sous le titre de sultan de Mélitène; mais je crois que c'est ce dernier, comme semble l'indiquer le récit d'Aboulfaradj, p. 292-304.

Chap. XCVI. (1) La veuve de Kilidj-Arslan, souveraine de Mélitène, se nommait Isabelle et était sans doute chrétienne, comme on peut l'inférer de ce nom. Cf. Aboulfaradj, ***Chron. Syr.***, p. 304.

(2) Je crois que Meschar est la même ville qui est appelée ailleurs ***Masr*** par les Arméniens, ***Massara*** par Aboulfaradj (***Chron. Syr.***, p. 309, 331), et que Ptolémée mentionne en décrivant la Petite-Arménie (v, 7, § 4) sous le nom de Massara ou Massora. Elle semble répondre aujourd'hui à un village du nom de Miséré, situé à huit lieues au sud-est de Malathia (Mélitène), sur la route de Samsat (Samosate). Voir la carte de l'Asie Mineure (Klein Asien), par Kiepert, 1844.

Chap. XCVII. (1) Kala Djabar, en arabe le château fort de Djabar. C'est une

forteresse de la Mésopotamie, sur l'Euphrate, non loin de Rakka. Calogenbar de Guillaume de Tyr.

(2) Hadji, en arabe, *pèlerin, celui qui a fait le pèlerinage de la Mecque, prescrit par la religion musulmane.*—Au rapport du chroniqueur Kemal-eddin, Boursouky fut tué par huit Bathéniens ou Ismaéliens déguisés en derviches, qui l'assaillirent le vendredi après son retour à Mossoul, dans la mosquée où il était allé faire la prière, et au moment où il s'avançait vers la chaire. Il expira le même jour. Cf. M. Reinaud, *Extraits*, p. 55; Deguignes, III, p. 246; Jourdain, *Lettre à M. Michaud*, dans le t. II de l'*Hist. des Crois.*, p. 568; M. de Hammer, *Hist. de l'ordre des Assassins*, trad. franç., p. 133.

Chap. C. (1) Boëmond, le père du jeune Boëmond, après sa malheureuse expédition contre l'empereur Alexis, et son échec devant Durazzo, était revenu dans sa petite principauté de Tarente, où il mourut en 1106. Son fils, arrivé en Palestine pour lui succéder à Antioche, épousa Alysse, fille de Baudouin II. Il eut de violents démêlés avec Josselin, comte d'Édesse, qui, s'alliant aux Turks, était entré sur les terres de Boëmond. Baudouin rétablit la paix entre les deux princes. Plus tard, Emad-eddin Zanghi étant venu faire une incursion dans la province d'Antioche et mettre le siége devant Athareb, Boëmond s'avança contre lui et fut tué dans l'action qui eut lieu (1130). Cf. Guill. de Tyr, XIII, 21, 27.

Chap. CII. (1) Emmad-eddin Zanghi n'avait que dix ans lorsqu'il perdit son père, Kacim-eddaula Ak-Sonkor, émir d'Alep. Il apprit le métier des armes sous les plus grands généraux de son temps, Kara-boga, Djeghermisch, Maudoud et Boursouky. Le sultan seljoukide de Perse, Mahmoud, le créa émir de Mossoul. Dans nombre de guerres entreprises soit contre les autres princes musulmans, soit contre les chrétiens de Syrie, Zanghi montra de grands talents militaires et s'éleva promptement à une haute puissance. Il ne fut pas moins remarquable par sa politique habile, quoique souvent artificieuse et cruelle. Nos chroniqueurs latins le connaissent sous le nom de *Sanguinus*. Il laissa un fils qui devint encore plus illustre que lui, le célèbre Noureddin.

(2) Ce fils de Toghtéghin, émir de Damas, se nommait Tadj-elmolouk Bouri. Il régna quatre ans et cinq mois et mourut en 1132.

(3) Mélik, c'est-à-dire *roi*, était, comme nous l'avons dit, le titre de ce prince, et son nom était Thoghril. Il succéda à son père, Mahmoud, en 1131, et après un règne de trois ans et deux mois, mourut à Hamadan, en 1134, à l'âge de vingt-sept ans. Cf. M. Defrémery, *Hist. des Seljoukides*, p. 77, 78.

Chap. CIII. (1) La dynastie des princes turkomans de Cappadoce présente, dans Matthieu, Grégoire et Vartan, de notables différences avec celle qui est donnée par Deguignes, *Hist. des Huns*, t. I, p. 252. Voici celle des trois histo-

riens arméniens qui sont d'accord, sur plusieurs points, avec Aboulfaradj dans sa Chronique Syriaque :

1. Kumusch-téghin Ben-el-Danischmend.

2. Amer Gazi, son fils, lui succéda en 1104; il s'empara de Mélitène en 1124.

3. Mohammed, fils d'Amer Ghazi, avant 1136. Baldoukh, son frère, à Samosate.

4. Yakoub Arslan, frère de Mohammed, régnait vers 1154.

5. Alipas, fils de Mohammed (*Ménologe armenien*, 28 juillet).

(2) L'auteur fait allusion au roi de Babylone, Balthasar, qui, dans le splendide festin qu'il donna et dont parle Daniel, V, 6, se fit apporter les vases sacrés du temple de Jérusalem et y but, lui, ses grands officiers, ses femmes et ses concubines.

(3) Isaïe, I, 8. — Les paroles qui suivent sont une imitation plutôt qu'une citation de l'Écriture sainte.

(4) Baudouin, comte de Kessoun et de Marasch, mentionné par Guillaume de Tyr, XVI, 14, 17, sous le nom de Balduinus de Mares. Le continuateur de Matthieu, le prêtre Grégoire, prétend que Baudouin était frère de Raymond de Poitiers, prince d'Antioche, et par conséquent, fils de Guillaume IX, duc d'Aquitaine. Mes notes sur la Chronique de Grégoire me fourniront l'occasion de discuter l'origine de ce Baudouin.

(5) Les pays musulmans ou Dadjgasdan dont Matthieu veut parler dans ce passage, sont la partie de l'Asie Mineure qui, dans la direction ou le voisinage d'Antioche, appartenait aux Turks.

FIN DES ANNOTATIONS.

ÉTUDE

SUR LES

FRESQUES DE L'ÉGLISE DE CAZAUX DE LARBOUST,

(Haute-Garonne.)

COMPARÉES A QUELQUES-UNES DE CELLES DE L'ÉGLISE DE SAINTE CÉCILE D'ALBI,

PAR LE CHer ALEXANDRE DU MÈGE.



La Vallée de Larboust, parallèle à la plus haute chaîne des Pyrénées, est remarquable par son élévation et par les pics sourcilleux qui s'élèvent en face d'elle. D'un côté, elle débouche dans la Vallée de Luchon, célèbre par ses thermes; de l'autre, elle communique avec celle de Louron, où se pressent de nombreux villages, et qu'arrose une rivière qui, sous le nom de Neste, va bientôt porter ses flots limpides dans la Neste d'Aure, puissant affluent du fleuve aquitain. Le nom de Larboust est connu par plusieurs chartes du moyen-âge. A l'époque Gallo-Romaine, cette vallée avait déjà des habitants, et les autels votifs, les pierres sépulcrales, et les urnes en marbre qui y existent encore, ou que l'on y retrouve assez souvent, prouvent que les coutumes des possesseurs de la Gaule avaient été complétement adoptées dans cette contrée, et aussi que des divinités, soit Ibériennes, soit Celtiques, soit seulement locales, y conservaient de nombreux adorateurs. Des légendes hiératiques, des statues et des bas-reliefs nous apprennent d'ailleurs que le Christianisme y jeta de bonne heure de profondes racines. On s'étonne en voyant dans cette vallée, que tant de voyageurs ont considérée comme peu civilisée, il y a huit siècles, des restes très-remar-

34

quables de l'architecture romane, des inscriptions en vers léonins, et tout ce que l'on ne croirait pouvoir rencontrer que dans les grandes cités bâties dans nos plaines. Partout, en effet, l'Église de Saint-Aventin, placée presque à l'entrée du Larboust, serait remarquée; celle de Cazaux, pittoresque d'ailleurs, n'offre pas des formes aussi vénérables, mais elle existait déjà au commencement du XVe siècle. Ce qui reste de son ornementation intérieure date évidemment de cette époque, et cette décoration est l'objet principal de ce Mémoire.

N'oublions point, qu'ainsi qu'à Antignac, dans la Vallée de Luchon, ainsi qu'à Saint-Aventin, à Cazaril, à Garin, dans celle de Larboust, les habitants ont religieusement conservé ce qui peut consacrer les souvenirs de l'antiquité de leur village, en plaçant dans la façade de l'église un monument qui remonte à l'époque romaine. Au-dessus de la porte du petit temple de Cazaux, on remarque en effet une pierre sépulcrale qui rappelle cette époque; elle est ornée de deux pilastres cannelés : au centre, et environnée par un cadre modelé avec soin, est gravée une inscription ainsi conçue :

D . M
SILANIAE SERA
NI ꟻ ET FAVSTI
ANO NEPOTI (1)

Au-dessous, est sculpté un préféricule, vase de sacrifices ayant une anse. L'inscription doit être traduite ainsi : *Aux Dieux Manes. A Silania, fille de Seranus et à Faustianus, son petit-fils.*

---

(1) *Diis Manibus*
SILANIAE SERANI *Filiæ*
ET FAVSTIANO NEPOTI.

Tous ces noms sont romains, et on doit le remarquer dans nos montagnes, où les noms propres, gravés sur les monuments antiques, annoncent souvent l'origine Ibérienne ou Gallique des personnages qui les élevèrent.

Des peintures décoraient autrefois le rond-point ou l'abside de l'édifice; ces peintures n'existent plus: il s'est trouvé des hommes assez dépourvus de lumières pour trouver indécentes des images qui n'étaient peut-être que naïves. On a cru qu'un grossier badigeon était préférable, et l'on n'a pu préserver qu'avec peine les autres fresques qui couvrent encore les murs latéraux. C'est de celles-ci que nous allons nous occuper. Elles forment quatre grands tableaux divisés chacun en plusieurs compartiments. Une composition particulière remplit chacun de ces derniers. Le tableau peint au rond-point devait avoir une grande importance, mais la position qu'occupent les diverses subdivisions de ces tableaux ne paraît pas indiquer qu'il y eût un ordre arrêté dans la distribution des sujets représentés sur les murs de l'église de Cazaux de Larboust. Nous ne suivrons, en les décrivant, que la chronologie historique et hiératique. La description de la peinture murale qui offre la dernière scène du grand drame humanitaire, composition que l'on voit en face de la porte d'entrée, et où l'artiste a montré le plus de désinvolture, et même quelques étincelles du génie inspiré par les croyances religieuses de son époque, si bien poétisées par le Dante, terminera l'examen de ces fresques intéressantes; nous les comparerons ensuite à celles qui représentent les tourments des damnés dans l'église de Sainte-Cécile d'Albi.

Mais le peintre de Cazaux demeurera-t-il toujours inconnu ainsi que l'est encore celui que le cardinal Jofredi employa dans sa cathédrale? Les archives du pays n'ont pas conservé son nom. Quelques-unes des inscriptions, tracées au bas des tableaux, sont en langue romane, comme celles des peintures murales de la chapelle de Saint-Exupère de Blagnac. Sont-elles là seulement comme une indication qui aurait été dictée en langage du pays, à un artiste étranger, ou seulement une preuve que l'auteur appartenait au sud-ouest de la France? Je ne chercherai point à résoudre ici ce problème, mais je me contenterai de faire remarquer que les peintures exécutées, durant le XVe siècle, dans la cathédrale d'Alby, sous une influence toute française, ont des légendes,

ou inscriptions, en français, bien que l'idiôme roman fût presque le seul alors en usage dans cette portion du Languedoc. Le peintre de Cazaux appartenait peut-être à la seconde époque de l'école de Toulouse, qui, dès la fin du XIII[e] siècle, avait un artiste gagé par la ville, et spécialement chargé de faire les portraits des magistrats municipaux, et de retracer les principaux faits historiques qui avaient lieu non-seulement dans cette ville, mais aussi dans toute la France et dans les pays étrangers. Les noms des artistes de cette vieille école sont presque tous ignorés, et cependant ils furent inscrits dans les comptes des dépenses de chaque année; mais les dossiers qui les renferment, ou ont disparu de nos archives, ou sont entassés dans l'une des chambres basses de la conciergerie de l'Hôtel-de-Ville....

La peinture murale, que les Romains appelaient *in nudo pariete pingere*, remonte à une très-haute antiquité; on la retrouve dans les plus anciens édifices de l'Égypte. On peut croire que les grandes peintures du Pœcile et du Lesché, dont parle Pausanias, avaient été exécutées à fresque. Les tombeaux des anciens Etrusques en étaient décorés. Comme ornements de la suprême demeure des morts, elles offrent encore un plus puissant intérêt que tout ce qui nous reste des arts de l'antiquité. « Elles montrent, dit un écrivain (1), dans quel but et à quelle intention ces peuples graves et religieux décoraient leur dernier asile de représentations consolantes, tirées des scènes de la vie commune ou des croyances sacrées, et comment ils envisageaint la mort, tantôt avec toutes ses terreurs, tantôt avec toutes ses espérances. » On a retrouvé quelques-unes de ces allégories touchantes, de ces symboles pieux, dans les grottes sépulcrales de l'antique Tarquinie, non loin de la petite ville de Cornetto. Les Chrétiens des premiers siècles, en retraçant sur les parois et les voûtes des Catacombes et sur les marbres de leurs

(1) M. Raoul Rochette. *Cours d'Archéologie*, 146, 147.

tombeaux, des scènes de l'histoire sainte, les ont entremêlées de symboles hiératiques empruntés même quelquefois à l'antiquité profane. Les traits tirés des récits des anciens jours, étaient le plus souvent, pour eux, l'expression, en quelque sorte animée, des devoirs qui leur étaient imposés, des idées morales les plus profondes, et des récompenses promises aux fidèles. Cet esprit symbolique s'est perpétué parmi les Catholiques jusqu'à la seconde moitié du XVIe siècle, époque où le Protestantisme, renouvelant, dans ses longues fureurs, les ravages des Iconoclastes du huitième siècle, vint rompre en quelque sorte la chaîne sacrée, et ne laisser à l'art que sa partie matérielle, que son exécution plus ou moins heureuse, que le soin de reproduire par le pinceau les faits racontés dans les Saintes Ecritures, sans y ajouter ce sentiment profondément symbolique, cet amour de l'allégorie que l'Europe, conquise par la foi, civilisée par l'Eglise, avait emprunté à l'Orient, cette source féconde de toutes les grandes pensées, de toutes les révélations du génie.

Au temps où les peintures murales de Cazaux furent exécutées, notre école archaïque conservait encore le trésor des traditions du passé et des saintes allégories.

Que l'on ne croie pas cependant qu'il y ait eu parmi les Chrétiens des premiers siècles, comme chez quelques sectes de philosophes, malgré la discipline du secret, une double doctrine, l'une publique, ou externe, l'autre interne, et secrète; la première bornée à l'exposition des faits de l'histoire sainte, et par suite à leur représentation; l'autre réservée à jamais pour un petit nombre d'initiés ou de disciples choisis avec soin. Dans les récits bibliques ou de l'Ancien Testament, on reconnaissait, on voyait la prophétie, la figure des récits évangélistiques : il était reconnu, par exemple, qu'Isaac, conduit par son père sur le mont Moria, pour y être sacrifié, et portant lui-même le bois de son bûcher, était la figure de Jésus-Christ, qui, portant sa croix, fut conduit, d'après la volonté du Père céleste, sur le mont du Calvaire :

Tertullien dit (1) à ce sujet : « *Isaac quum à Patre hostia duceretur, et lignum ipse portaret, Christi exitum jàm tunc denotabat in victimam concessi à Patre, lignum passionis suæ bajulantis* ». Joseph en Egypte et haï par ses frères, était une autre figure du Christ porté sur les bords du Nil, pour éviter le glaive de ceux qui devaient le considérer comme un frère. Tertullien, qu'il faut lire souvent, si l'on veut bien connaître les premiers siècles du Catholicisme, dit (2) : « *Joseph et ipse Christum figuratus, vel hoc solo quòd persecutionem à fratribus passus est et venundatus est in Ægyptum, ob Dei gratia, sicut et Christus à Judæis carnalibus fratribus venundatus est à Juda quum traditur* ». David, que quelques peintures des Catacombes représentent saisissant sa fronde et prêt à combattre le plus fort et le plus terrible des Philistins, indiquait aux Chrétiens des premiers siècles qu'ils devaient combattre les mauvaises passions, ces tyrans du monde, non point avec des armes matérielles, mais par la croix, comme l'annonce saint Cyrille (3) : « *Sanè Crux ista funda est quâ David Goliath, horrendum armis et formidabilem visu, stravit humi* ».

Le compartiment à droite, (*Planche* 1.), est divisé en trois tableaux; ce sont des fragments de l'histoire de nos premiers parents, des moniteurs des premirs temps. Le plus élevé, nº 1, représente le Paradis terrestre; Adam est là, couché sur le sol et endormi : devant lui est Jésus-Christ, car ce n'est pas, comme dans un bon nombre de compositions pittoresques, et comme la Bible l'annonce, l'Ancien des Jours, celui que l'on appele ὁ παλαιος τῶν ἡμερῶν. C'est ici le fils qui prend la place du père. Il est debout et barbu, sa tête est couverte de la thiare; il tient de la main gauche une bannière empreinte d'une croix, et dont la hampe est surmontée de ce signe du salut. Son large

(1) *Lib. Adv. Iudæor.*, *c.* 10, *et lib.* 3. *Adv. Marcio. c.* 18.

(2) *Ibid.*

(3) *Cyrill. Alex. lib.* VIII. *in Joan. c.* 17.

vêtement est recouvert par une chape ou manteau rouge. Il élève l'index et le médius de la main droite : Ève est créée; elle sort, belle d'innocence et de candeur, du côté d'Adam. Elle prie. Ses longs cheveux tombent avec grâce sur ses épaules. La terre semble se réjouir à l'aspect de sa reine. Des fleurs s'épanouissent partout et semblent exhaler pour elle leurs plus suaves parfums. On lit, sous ce tableau, l'inscription suivante en langue romane, et en caractères du XVe siècle :

COM IHS' CREEC EVA DEN COCTAT DE ADAM.

Les caractères appartiennent, ainsi que je l'ai dit, au XVe siècle. Il y a cependant quelques remarques à faire sur deux d'entr'eux : l'S du mot COSTAT a l'une des formes anciennes du *Sigma*; c'est le C des Latins : et le T ressemble au K (*Kappa*); ce qui se retrouve encore dans deux autres inscriptions que je rapporterai, et où il tient de même la place du T, bien qu'il n'ait point de rapport de son avec la lettre à laquelle il a été substitué.

La Genèse (1) dit que Dieu, voyant qu'Adam était seul, tandis que les autres animaux avaient chacun une compagne, résolut de lui en donner une. Il tira, pour cela, pendant qu'il était endormi, une des côtes du premier homme, et il en forma la femme; et aussitôt qu'Adam la vit il comprit qu'elle provenait de lui, et qu'elle faisait partie de lui-même. Suivant l'historien Flavius Josephe (2) : « Les Hébreux donnèrent à la femme, en général, le nom d'Issa; mais celle

(1) *Ihesus.*

(2) *Antiq. Jud.*

qui a été formée la première de toutes fut appelée Ève, c'est-à-dire la Mère de tous les vivants. » Pour être rigoureusement fidèle au texte sacré, au grec des Septante, et au récit de Flavius Josephe, il aurait fallu écrire au-dessous du tableau, au lieu de **COM IHS CREEC,... COM DIUS CREEC...** mais, pour le catholique, l'union des trois personnes, c'est le Dieu unique. Ce que l'on remarque ici n'est pas d'ailleurs insolite, comme on le verra bientôt. En général, les premiers Chrétiens séparaient quelquefois le Fils du Père, en représentant celui-ci spécialement dans les scènes purement bibliques, ou de l'Ancien Testament, mais, presque toujours, par une main sortant d'un nuage ; Jésus-Christ paraissait surtout dans celles consacrées par l'Évangile. Soit que sa physionomie juvénile n'offre que les traits de l'adolescence, soit qu'elle annonce par ses contours plus marqués, et par une barbe assez courte et régulièrement divisée en deux parties, l'âge viril, le Christ figure, surtout, dans les bas-reliefs des sarcophages et les peintures des Catacombes, du IV[e] au VII[e] siècle, comme étant venu au milieu des Juifs pour apporter le salut au monde. On le voit sur les monuments découverts dans toutes les provinces occidentales de l'Empire, tantôt au milieu des Docteurs (1), tantôt multipliant les pains et les poissons (2), guérissant l'aveugle-né et le paralytique (3), conversant avec la Samaritaine (4), ressuscitant Lazare (5), entrant en triomphateur dans la ville sainte (6), comparaissant devant Pilate (7); et souvent, sur les mêmes mar-

---

(1) *Roma Sotteranea*, p. 45, 221. 423.

(2) *Ibid.*, p. 57, 59, 65, 81, 91, 99, 155, 161, 267, 283, etc.

(3) *Ibid.*, p. 5, 61, 81, 83, 91, 97, 101, 155, 159, 285, etc.

(4) p. 65, 101, 249, 288.

(5) p. 81, 91, 93, 97, 103. 155, 159, 239, 257, 267, etc.

(6) p. 45, 63, 57, 77, 273, 423.

(7) p. 63, 67, 89, 589.

bres, on voit un personnage lui ressemblant en tout, jeune comme lui, conversant avec Adam et Eve, et leur annonçant le châtiment encouru (1); un autre, plus grave, plus âgé, reçoit les offrandes d'Abel et de Caïn (2). Ce n'est que sous la figure d'une main, comme je l'ai dit, qu'on reconnaît Dieu, arrêtant le glaive du père d'Isaac (3), donnant la loi à Moïse, etc. Certes, les auteurs de la plupart de ces bas-reliefs et de ces peintures ne séparaient point, dans leur pensée, le Père du Fils; mais, la plupart d'entr'eux, n'attribuaient pas à Jésus-Christ des actes accomplis avant son apparition sur la terre, tout en reconnaissant un Dieu existant en une seule nature, en une seule substance, et en même temps en trois personnes. Parmi ceux qui les suivirent de près, on en trouve qui ont attribué au Fils ce que les premiers ne donnaient ordinairement qu'au Père. Ainsi le manuscrit de Panselinos (4), cité par M. Didron (5), enseignant aux peintres la manière dont ils doivent représenter Moïse devant le buisson ardent, leur dit : « Moïse doit être là, déliant sa chaussure; autour de lui des brebis; devant Moïse le buisson ardent, au milieu et sur le sommet duquel brillent la Vierge et son enfant. » Seroux d'Agincourt (6) offre Jésus-Christ créant l'homme; un autre monument, que M. Didron (7) a reproduit d'après Gori (8), nous montre aussi Jésus-Christ créant Adam, le premier-né, Ἀδὰμ ὁ πρότόπλαστος, et ici le doute est impossible, car on lit dans le nimbe crucifère,

(1) p. 159, 285, 295.

(2) p. 159.

(3) C'est le plus souvent une main céleste qui apparaît environnée d'un nuage.

(4) Ερμηνεία τῆς Ζωγαφίκῆς, deuxième partie.

(5) *Iconographie Chrétienne*, p. 154.

(6) *Histoire de l'art par les monuments.*

(7) *Loc. cit.* 154.

(8) *Thesaurus veterum diptychorum,* 11, 160.

qui orne la tête du Sauveur, les sigles de son nom IC. XC. On a dit (1) que, dans la Genèse, c'est le père qui crée; qu'il n'y est question ni du Fils, ni du Saint-Esprit, pas autrement que dans ces mots : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram. — Et Spiritus Dei ferebatur super aquas.* C'est le père qui parle, qui approuve son œuvre, qui forme la femme, qui prononce la défense et qui adresse les reproches. Ici se présente assez naturellement l'objection faite contre l'unité de Dieu, annoncée cependant par Moïse. On a affirmé (2) « que les Septantes, et que la *Vulgate* avaient mal traduit les premiers mots de la Genèse, en disant : « Au commencement *Dieu créa* le ciel et la terre », et que le texte indique le polythéisme de Moïse; le mot *Elohim* ou *Aléim* devant être traduit par ceux-ci: *Les forces, les puissances, les Dieux;* ou encore, *Lui—les Dieux* (3); » mais ce mot, qui est pluriel, signifie la force, l'autorité absolue, l'excellence, *ad summam majestatem et singularem gloriam indicans,* et les interprètes du premier chapitre de la Genèse, ne reconnaissant qu'un seul être, dont l'unité est si souvent attestée dans la Bible, ont toujours traduit ce mot de la langue sainte par celui de Dieu. Des hommes pieux et savants ont cru trouver, d'ailleurs, dans ce pluriel, l'énonciation assez claire de la Trinité : *Ob Trinitatis mysterium.* De doctes hébraïsans (4) ont, depuis longtemps, et en profitant des travaux des Rabbins, avancé que, parmi les noms donnés à Dieu, par ces Docteurs de la dispersion, ou plutôt, pris, par ces derniers, dans le texte sacré, celui d'*Elohim*, répété trente-deux fois dans la Genèse, avant la création de l'homme, était un mot attributif de l'Esprit Saint, qui était porté sur les eaux, dit Vigenère;

---

(1) Didron, *ibid.*

(2) *Diction. Phil.*

(3) M. Lacour, correspondant de l'Institut, dans son savant ouvrage intitulé: *Æloïm, ou les Dieux de Moïse.*

(4) Entr'autres Blaise de Vigenère, *Traité des chiffres.*

et il ajoute : « Le sacré quadrilettre ne se trouve point dans la Genèse, sinon, après les trente-deux répétitions d'*Elohim*, en cet endroit du deuxième chapitre. Celles-ci sont les générations du ciel et de la terre quand elles furent créées au jour que le Seigneur Dieu *Ieouah Elohim* fit le ciel et la terre, pour démonstrer que le Fils estoit aussi intervenu à la fabrication du monde, en laquelle l'Escriture ne les sépare point l'un de l'autre : *Verbo Domini cœli firmati sunt, et spiritu oris ejus omnis ornatus eorum*. Or, que le nom d'*Elohim*, qui est le pluriel de *Dieu*, pour desnoter la pluralité des personnes, représente en particulier le Sainct Esprit, nous en avons beaucoup de témoignages des Cabalistes, qui l'interprètent pour un esprit de nature de feu, au premier chapitre de la Genèse, *Et Spiritus Elohim ferebatur super aquas*, lesquels il fomentait par sa chaleur. »

Nous n'irons pas chercher ici avec les Cabalistes, dont la science prétendue nous est tout-à-fait étrangère, des preuves en faveur du dogme de la Trinité. Celui-ci n'a pas besoin d'un tel appui (1); les croyances de l'Église à cet égard n'étaient pas douteuses à l'époque où les peintures de Cazaux ont été faites. Le Concile de Nicée, lui-même, n'avait fait que les consacrer, dans le Symbole, rédigé par lui, et l'art a été fidèle à cette décision suprême.

---

(1) Les Cabalistes chrétiens, rêveurs très-nombreux autrefois, se servant, comme je l'ai dit, des recherches, ou plutôt des visions des Rabbins, ont souvent parlé du nom de Dieu, adopté pour la bénédiction du peuple, nom formé de onze lettres, après Siméon le Juste, et ensuite de quarante-deux. « Le Quadrilettre *Jehouah*, en vertu duquel Moïse et les autres prophètes depuis, avaient fait toutes leurs merveilles fut intermis, dit encore Vigenère, et les miracles faits apertement au nom de Jésus, auquel l'autre, par ce moyen fut rendu effable. Le nom, au reste, de douze lettres estoit tel : *Ab Ben*, *Veruach*, *Hakados*, Père, Fils, et Sainct Esprit; et pour ce que rien ne se trouve en Dieu qui ne

Les chrétiens des premiers siècles, ont souvent représenté Adam et Eve, dans les peintures des catacombes et sur le marbre des tombeaux. La nudité des premiers parents ne les scandalisait point; ils connaissaient ces paroles de l'Ecriture Sainte : *Erat autem uterque nudus, Adam scilicet et uxor ejus, et non erubescebant* (1), etc., et cette vue leur rappellait ces paroles de Job (2) : *Nudus egressus sum de utero matris meæ, et nudus revertar illuc.* Par leur symbolisme, quelquefois sublime, toujours admirable par sa simplicité, les fidèles retrouvaient, dans cette nudité des premiers parents, l'avertissement que l'on ne doit point s'attacher aux choses temporelles, aux vaines recherches de la parure; mais qu'il fallait les abandonner, les perdre sans regret pour confesser la vérité (3). C'est d'ailleurs ce que développe S. Ambroise (4), dans le parallèle qu'il a fait du premier et du se-

---

soit Dieu, de là venoit à naistre et s'estendre l'autre nom de quarante-deux lettres : *Ab el, Ben el, Veruach Hakados el*; *Abal la Scheloschah Elohim, Chiim Eloha echad :* le Père Dieu, le fils Dieu, le Saint Esprit Dieu; toutefois non trois Dieux, mais un Dieu seul; Ou en ceste sorte : *Ab Elohim, Ben Elohim, Ruach Hakados Elohim,* Scheloschah Bechad, Echad bescheloschah : c'est-à-dire, Dieu le Père, Dieu le Fils, Dieu le Saint Esprit, Trois en Un, Un en Trois. » Nous laisserons la responsabilité de tout cela au bon Vigenère, qui ajoute : « Tout cecy met Rabi Iehuda appelé communément *Rabi Hakados,* le Docteur saint, en un traité intitulé : *Gale Razeya,* ou le *Révélateur des secrets,* qui fut quelque temps avant la Nativité de Jésus-Christ, selon que le récite Rabi Néhémias en une épistre à son fils Hacana. » Ce qui doit nous étonner, c'est que le Rabbin Néhémias ne se soit pas converti au Christianisme, ayant de telles preuves de la vérité de celui-ci; mais est-il bien vrai que ce Rabbin Iehuda ait vécu avant l'avénement du Sauveur? Il est plus que permis d'en douter.

(1) Genes. 112.

(2) Job. 1.

(3) Bosio, *Roma sotterranea*, 604.

(4) S. Ambr. *Liv. IV. Comment. in Luc.* c. 4.

cond Adam, où il dit que la faute du premier le força à se vêtir, et que le second, qui est J.-C., voulut monter nu sur la croix et y mourir. D'où il tire cette conclusion que celui qui veut obtenir le bonheur céleste doit se dépouiller de toutes les nécessités et de toutes les affections de la terre : *Nudus ascendit Christus, nudum ecce video, talis ergo ascendat, qui seculum paratus est, seculi indumenta non quærat. Victus est Adam qui vestimenta quæsivit. Vicit ille, qui vestimenta deposuit. Qualis in paradiso homo primus habitaverat, talis ad paradisum homo secundus intravit.* Ainsi cette nudité des figures représentées dans l'église de Cazaux, et dans une immense quantité d'autres édifices religieux, nudité qui avait porté plusieurs personnes d'une piété peu éclairée à en provoquer la destruction, ne paraissait point indécente à ces époques de foi où l'Eglise célébrait encore, dans les catacombes, ses plus touchantes solennités; et les plus saints docteurs y retrouvaient des allégories précieuses. Celui que je viens de citer (1), faisant une sorte de parallèle entre J.-C. et Adam, montrait, l'un né d'une terre vierge encore, et le Sauveur né d'une vierge; le premier fait à l'image de Dieu, l'autre l'image de Dieu même, *ex terra virgine Adam, Christus ex Virgine, ille ad imaginem Dei factus : Hic imago Dei.....* La naissance de la femme, compagne d'Adam, a fourni à S. Augustin une comparaison du même genre, mais plus subtile. « Le premier homme dormait, dit-il, lorsque de l'une de ses côtes Eve fut formée. Adam est la figure du Christ, Eve celle de l'Eglise. Elle est appelée la Mère des vivants. Quand a-t-elle été crée? Pendant le sommeil d'Adam. En quel temps sont sortis du côté sanglant et percé du Christ les sacrements de l'Eglise? Alors qu'il dormait sur la croix. » Nous verrons bientôt que cette comparaison d'Adam et du Christ, d'Eve et de l'Eglise, se retrouve souvent dans les écrits des Pères grecs et latins. Et ici qu'il nous soit permis de dire que les citations tirées des plus pures sources de l'érudition ecclésiastique, et qui, presque toutes,

---

(1) Loc. cit.

avaient été faites avant nous, et même celles de quelques écrivains hétérodoxes, peuvent seules, le plus souvent, donner l'explication des objets figurés dont s'occupe l'archéologie chrétienne. On ne peut vieillir dans cette science sans s'être occupé de théologie, comme on la fort bien dit naguère; à la vue de certains objets de ce genre, « il faut absolument rappeler les questions principales et les faits essentiels de l'histoire ecclésiastique. La théologie, grande science, qu'on n'étudie pas assez, doit être remise en honneur » (1). Par son étude on serait préservé de cette foule d'erreurs qui nuisent aux succès des recherches historiques, et l'on ne verrait pas disparaître, par l'effet d'un zèle peu éclairé, une longue série de monuments, peints ou sculptés, que l'on remplace par des images faites sans goût, et d'où l'on a banni, par ignorance, le savant et imposant symbolisme de l'Eglise catholique.

Le tableau, placé au-dessous de celui que nous avons examiné, représente la première faute, cette désobéissance coupable que le nouvel Adam pouvait seul expier. Au centre du tableau est l'arbre de la science du bien et du mal; autour de lui s'enroule un serpent dont la partie supérieure est formée par le buste d'une jeune femme. Dans chacune de ses mains est un fruit détaché de l'arbre fatal. Adam a déjà reçu celle qu'Eve lui a offerte; déjà il a couvert sa nudité. Dieu apparaît; sur sa tête brille la tiare que pressent trois couronnes. A son attitude, à l'expression de ses traits, on voit qu'il reproche aux premiers humains la faute qu'ils ont commise, et qu'il leur annonce le châtiment qu'ils vont subir. Ils vont bientôt en effet quitter le séjour délicieux où le créateur les avait placés; ces fleurs, ces arbres qui l'embellissent, ces fleuves qui l'arrosent. A cela l'artiste a joint naïvement de riches habitations flanquées de tours, et aux toitures élancées. Le jugement est prononcé; la faute est immense; le repentir du moment, ne peut absoudre les coupables. C'est le Verbe fait chair, qui seul doit en assurer le pardon.

---

(1) M. Didron, *Iconographie chrétienne*, 512.

Les images d'Adam et d'Eve, à l'instant de leur faute, paraissent souvent sur les monuments des premiers siècles. La sculpture les a représentés sur les tombeaux (1); les peintures des catacombes offrent la représentation des premiers parents; l'arbre fatal et le serpent. On les remarque dans les catacombes de S. Caliste, sur la *Via Appia et Ardeatina*, dans celles de SS. Marcellin et Pierre, dans celles de Ste Agnès, *Via Nomentana*, etc. (2).

Dieu est quelquefois représenté, dans ces monuments, au milieu d'Adam et d'Eve, toujours jeune, tenant la verge, ou, comme le disent les italiens, *co'l bastone, ò verga,* symbole de la puissance, ayant quelquefois des épis dans l'une de ses mains, mais les ayant remis le plus souvent à Adam; la compagne de celui-ci tenant d'ailleurs une brebis. Le jugement est prononcé, et cependant il n'y a là rien de menaçant, rien qui inspire la crainte. D'ailleurs si l'on en excepte les bas-reliefs et les tableaux qui représentent les Jeunes Hébreux dans la fournaise, Abraham prêt à sacrifier son fils unique, et le Christ conduit devant Pilate, on ne trouve que de consolantes images sur les sépulcres et dans les catacombes. Les scènes sanglantes de la passion n'y sont point offertes aux regards. Ces souterrains, destinés à la sépulture des premiers chrétiens, longtemps peuplés de martyrs, ornés à des époques de persécution et sous l'empire d'idées tristes, n'offrent cependant de toutes parts, dit M. Raoul Rochette (3), que des traits héroïques, dans tout ce qui forme la partie historique de ces peintures; et, dans ce qui en constitue la partie purement décorative, rien que des sujets aimables et gracieux, des images du *Bon Pasteur,* des représentations de vendanges, d'agapes, de scènes pastorales, de fruits, de fleurs, de palmes, de couronnes, d'agneaux, de colombes..... Occupés seulement de la récompense céleste qui les attendait,

(1) Bosio, *Roma sotterranea,* 45, 93, 99, 159, 285, 293, 295, 411, 431, 589.

(2) Elles sont rapportées par Bosio, p. 233, 389, 395, 455, 461.

(3) *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, XIII. *Premier mémoire sur les antiquités chrétiennes.*

au milieu des épreuves d'une vie si agitée et souvent d'une mort si horrible, les chrétiens ne voyaient dans la mort et même dans le supplice, qu'une voie pour arriver à ce bonheur éternel; et, loin d'associer à ces images celle des tortures et des privations qui leur ouvraient le ciel, ils se plaisaient à l'égayer de riantes couleurs, à la présenter sous des symboles aimables, à l'orner de fleurs et de pampres; car c'est ainsi que l'asile de la mort nous apparaît dans les catacombes chrétiennes.

Tout changea, à cet égard, lorsque l'on vit disparaître, sous l'oppression des nouveaux dominateurs de l'Occident, les derniers restes de l'urbanité antique et de l'innocente simplicité des premiers fidèles. Mais ce ne fut guère que vers le neuvième siècle que les scènes douloureuses de la passion, le *Christ flagellé*, le *Christ en croix*, apparurent dans les catacombes et sur les murs des basiliques. Quelques rares souvenirs, ou de douteuses exceptions, ne sauraient infirmer cette observation. L'église consacrée au martyr S. Hippolyte n'a point laissé de traces de son existence, et le courageux adversaire des Novatiens ne fut point représenté, comme aujourd'hui, au milieu des tourments; pour l'admirer il faut lire les vers qu'Aurelius Prudentius lui a consacrés (1). Ciampini (2) avait bien attribué au cinquième siècle une peinture du *Martyre de S. Pierre et de S. Paul*, qui existait dans la *Basilica Si-*

(1) *In Peristephanon. Passio Hyppoliti martyris ad Valerianum episcopum.*

Cette élégie qui, selon M. Raoul Rochette, paraît avoir été écrite vers l'an 414, commence par ces vers :

Innumeros cineres sanctorum Romula in urbe
Vidimus ó Christe Valerianus Sacer.
Incisos tumulis titulos, et simpula quæris
Nomina difficile est ut replare quam...,

(2) *Veter. monum. t.* I. *tavol* XXV. p. 63.

tiana; mais d'Agincourt (1) et M. Raoul Rochette (2), croient que cette peinture était bien plus moderne. Le tableau mural représentant le *Martyre de Ste Félicité et de ses sept enfants*, et que l'on croit être du septième siècle, ne les représente pas dans les tortures, mais dans l'attitude de la prière, tenant une couronne à la main; c'est aussi dans l'attitude de la prière, c'est-à-dire les bras élevés vers le ciel, que l'on a, dans les catacombes, offert les images des trois Enfants dans la Fournaise, images bien souvent répétées (3), et que nous avons retrouvées sur un tombeau chrétien provenant de l'ancienne *Lugdunum Convenarum* (4). Dans les peintures et les bas-reliefs, on ne voit point que *li Tre Putti di Babilonia nelle fiamme della fornace ardente*, soient en proie à la souffrance; il en est de même de Daniel, représenté au milieu de lions (5), dans la fosse où il avait été jeté. Ces saints personnages étaient là, les premiers, comme des symboles, comme des types du martyre, de la résignation et de la force; et Daniel, les bras élevés, en forme de croix, comme une figure du Christ, et un emblême de la Résurrection.

---

(1) *Histoire de l'art*. VI. p. 315.

(2) *Discours sur l'origine, le développement et le caractère des types primitifs*, etc., p. 54.

(3) Tous les Recueils d'antiquités chrétiennes offrent les images de ces Jeunes Hébreux; on les retrouve dans la *Roma sotterranea* de Bosio, p. 63, 101, 129, 231, 291, 451, 463, 495, 528, 551, 565.

(4) Voyez ma *Description du Musée des antiques de Toulouse*, p. 178, relativement à ce morceau de sculpture, qui rappelle parfaitement les figures données par Bosio. Ce monument provient de la tour du couvent des Cordeliers qui existait encore à Valcabrère, il y trente ans, sur le sol de la ville basse de *Lugdunum Convenarum*; il y avait été placé comme une simple pierre de construction.

(5) Voyez la *Roma sotterranea*, p. 45, 99, 101, 155, 239, 259, 285, 295, 339, 377, 383, 387, 423, 517, 527, 565.

La scène la plus lamentable de l'histoire des premiers parents est sans doute celle de leur chute, celle où ils enfreignent les ordres du créateur et où ils introduisent ainsi le mal sur la terre.

Sur les plus anciens monuments de notre Religion, Dieu, représenté à l'instant où il reproche à Adam la faute commise, a les formes juvéniles particulièrement affectées au Christ. Il n'est figuré sous celles que donne l'âge mûr que dans le rare sujet, où Abel et Caïn lui font une offrande (1). On remarquera ici (*même Pl.* n° 2), que le démon qui s'enroule autour de l'arbre de la science, n'est pas seulement dessiné, comme le serpent, dont on lui donne le nom, mais ayant le buste et les bras d'une femme; la partie inférieure étant celle d'un reptile se terminant par une tête fantastique, ou de dragon; l'artiste ayant voulu par là, indiquer suffisamment le démon, le monstre infernal. Dans chacune des mains de cet être, qui semble participer de deux natures diverses (2), est une pomme détachée de l'arbre fatal. Adam a déjà reçu celle qu'Eve lui a offerte; déjà il a couvert sa nudité.

Le troisième tableau, (*même Planche* n. 3), montre l'exécution de l'arrêt. L'ange de Dieu, vêtu d'une riche dalmatique, lève l'épée flamboyante dont

---

(1) *Roma sotterranea*, p. 159.

(2) L'esprit tentateur ainsi représenté se retrouve dans plusieurs vignettes de manuscrits et sur divers bas-reliefs du moyen-âge; on le voit de même sur l'une des stalles d'Amiens; on le remarque, avec un buste semblable, dans quelques tableaux. Le célèbre Arnaud de Moles, l'a figuré dans la grande verrière de la chapelle du Purgatoire de l'église de Sainte-Marie d'Auch, et a donné à la partie supérieure du serpent, les traits gracieux d'une jeune femme. Le sculpteur auquel on doit les stalles de la même église, n'a pas imité en cela le peintre Toulousain.

il est armé; il indique, par un geste impératif, la porte du séjour d'où les premiers parents sont exilés pour toujours. Ils vont franchir le seuil de ce lieu de délices, pour ne le repasser jamais. Au-dessus de leurs têtes, on lit :

COM LANGIEL GETEC ADAM E EVA DE PARADIS TERESTE.

Les images d'Adam et d'Eve se retrouvent sur un grand nombre de monuments des premiers siècles. Les bas-reliefs des tombeaux montrent les premiers parents debout près de l'arbre de la science autour duquel s'enroule le serpent. On les voit souvent dans les peintures des catacombes. Le cimetière de S. Caliste, celui des SS. Marcellin et Pierre, *Via Labicana*, celui de Ste Agnès, *Via Nomentana*, et beaucoup d'autres, offrent le même sujet. Ici, imitant beaucoup de monuments anterieurs à lui, l'artiste a donné un buste et des bras de femme au Tentateur, pour montrer peut-être que l'on peut facilement se laisser séduire par ses charmes. Les chrétiens des quatrième et cinquième siècles, avaient symbolisé, si je puis m'exprimer ainsi, les figures d'Adam et de sa compagne. Selon Bosio, ils représentaient le Père de toutes les générations sur les tombeaux et sur les parois des catacombes, derniers asiles des martyrs, pour rappeler à l'homme que, formé de terre, il devait rentrer dans la terre; qu'il avait introduit la mort dans le monde, qu'on ne pouvait éviter celle-ci, et que, loin de la fuir, il fallait s'exposer à perdre la vie pour l'honneur de celui qui l'avait donnée. En représentant Adam, après son péché, lorsqu'il fut interrogé par le Tout-Puissant, pour rendre compte des motifs de sa désobéissance, ils voulaient exprimer qu'il ne fallait point offenser la divinité. Ils le dessinaient, d'abord entièrement nu, puis cherchant à se vêtir, comme on le voit dans les peintures de Cazaux, et ils croyaient, ainsi que l'indique S. Ambroise, que, le premier Adam ayant péché, chercha des vêtements, tandis que J.-C., qu'ils désignaient sous le nom

de second Adam, monta nu sur la croix pour montrer que pour entrer dans les demeures célestes, il était nécessaire d'abandonner toutes les parures terrestres. *Nudus ostendit Christus; nudum ecce video, talis ergo ascendat, qui seculum vincere paratus est, seculi indumenta non quærat. Victus est Adam, qui vestimenta quæsivit. Vicit ille, qui vestimenta deposuit. Qualis in paradiso Homo primus habitaverat, talis ad paradisum Homo secundus intravit.*

Il serait sans doute trop long de rechercher ici tout ce qui a rapport au symbolisme chrétien dans les figures d'Adam et d'Eve. S. Ambroise (1) reconnaît dans le premier un symbole du Christ; Eve est pour lui la figure de l'Eglise. S. Augustin (2) partage la même opinion; il oppose la Ste Vierge à la Mère du genre humain. S. Jean-Chrisostôme (3), et Tertullien, dont les écrits, dit un auteur, renferment moins de mots que de pensées, ont aussi développé, avec plus ou moins de bonheur, ce que signifiaient, pour les âmes pieuses, les images que, neuf siècles plus tard, un peintre in-

---

(1) *Ex terra virgine Adam, Christus ex virgine. Ille ad imaginem Dei factus; hic imago Dei. Ille omnibus irrationabilibus animalibus; hic omnibus animantibus antelatus per Mulierem stultitia, per Virginem sapientia. Mors per Arborem, vita per Crucem.*

(2) *Quia Adam forma erat futuri, et Adam dormivit quando de latere ejus Eva facta est; Adam in figura Christi; Eva in figura Ecclesiæ. Unde est appellata Mater viventium. Quando fabricata est Eva? Dum dormiret Adam. Quando de latere Christi sacramenta ecclesiæ profluxerunt? Cum dormivit in cruce.* S. August. Ps. XL.

(3) *Mors per Adam, vita per Christum. Evam serpens seduxit, Maria Gabrieli consensit. Sed seductio Evæ attulit mortem; consensus Mariæ peperit in seculo Salvatorem. Restauratur per Mariam quod per Evam perierat, per Christum redimitur, quod per Adam fuerat ante contractum.* J. Chryst. Homil., de interdict. arboris ad Adam.

connu reproduisait, au centre des Pyrénées, dans le petit temple de Cazaux de Larboust.

Les églises, bâties pendant le moyen-âge, offrent, très-souvent, la représentation de la faute des premiers parents, l'Eternel leur apparaissant, et l'ange les chassant du Paradis terrestre. Les chapiteaux de Bazas, ceux de S. Michel de Lescure, près d'Albi, de S. Saturnin, de Toulouse, de S. Jean de Jérusalem, dans la même ville, etc., montrent les images du serpent tentateur, de l'arbre de la science du bien et du mal, et Dieu, ayant, le plus souvent, les formes juvéniles que lui donnent les monuments et les peintures qui, par leur style, semblent appartenir à cette période qui s'étend, du quatrième siècle, jusqu'au huitième.

Au-dessus de la porte de l'édifice, et intérieurement, existe une autre peinture divisée en trois compartiments et formée de trois lignes de personnages *(Planche II)*. La première est composée de douze figures nimbées, ayant les mains jointes et priant. Elles apparaissent sur le haut d'une muraille crénélée. Des étoffes de couleurs éclatantes forment leurs vêtements. On doit reconnaître dans ces personnages, les douze apôtres du Sauveur.

La ligne qui vient ensuite (*N°* 2) offre les figures de douze femmes dont le têtes sont aussi nimbées. Ces figures se détachent sur un fond bleu, parsemé de rosaces blanches. Elles sont rangées aussi sur le haut d'un long mur crénélé. Chacune d'elles porte un livre, et un objet que l'on pourrait prendre d'abord pour une palme, mais que notre honorable confrère M. Jules Boilly croit être une plume. La première tient un étendard.

Quelles sont ces femmes dont la coupe des vêtements est uniforme, dont les têtes sont également nimbées et qui semblent former une sorte d'association? Ce ne sont point les Vierges folles et les Vierges prudentes, de l'une des plus célèbres Paraboles. Elles étaient, en tout, au nombre de dix, et ici douze figures attirent notre attention. Les Vierges de la Parabole porteraient des lampes; chacune de celles-ci tient un livre et une plume.

Faut-il y reconnaître les Sybilles, qui selon les grecs et les latins, furent des femmes inspirées, et dont les prédictions, célèbres dans l'anti-

quité furent célèbres aussi durant les premiers siècles du catholicisme, soit qu'en effet, dans des vers obscurs, comme le sont toujours les vers des oracles, quelques-unes d'entr'elles aient annoncé l'ère du christianisme, soit que, semblables aux auteurs des évangiles apocryphes, que l'Eglise a condamnés, il se soit trouvé des écrivains, animés d'un zèle imprudent, et qui aient, ou falsifié, ou composé même les Vers Sibyllins, en faveur du christianisme (1). Il y a d'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, des traditions respectables à l'égard de ces prophéties; on se rappelle même de quelques hymnes où elles sont citées. Les monuments religieux représentent quelquefois les Sybilles. Dans nos contrées même, les belles boiseries d'Auch et de S. Bertrand, offrent leurs images, mêlées à celles des apôtres et des prophètes. L'illustre peintre verrier que Toulouse est fière de compter au nombre de ses artistes, Arnaud de Moles, les a représentées sur les admirables vitraux de l'église de Ste Marie d'Auch. Le livre et la plume tenus par chacune de ces femmes, peintes sur l'un des murs de l'église de Cazaux, indiquent selon nous, que réellement on a voulu offrir ici leurs images. D'ailleurs l'étendard que porte celle qui paraît être à leur tête, désigne la *Sybille Phrygienne* qui porte ordinairement cet emblême, parce qu'elle a annoncé la résurrection et la victoire du Christ.

Mais quel était le nombre des Sibylles? Platon, le premier écrivain de l'antiquité où l'on trouve ce nom, ne parle que d'une seule. Il dit simplement *la Sibylle*. Interprétant, à leur façon, le texte de cet homme célèbre,

(1) « Nous avons encore aujourd'hui, dit Mongez, (*Dictionnaire d'antiquités*, V. p. 432, 433), une collection de *Vers Sibyllins*, en huit livres, qui contient sur la religion chrétienne et sur ses mystères, des prédictions infiniment plus claires que toutes celles d'Isaïe, et des autres prophètes juifs : mais tous les critiques conviennent que c'est un ouvrage supposé, le fruit de la pieuse fraude de quelques chrétiens du second siècle de l'Eglise. Plus zélés qu'habiles, ils prétendirent prêter ainsi des armes à la Religion et combattre le paganisme avec plus d'avantage.»

des auteurs modernes ont affirmé, qu'en effet, il ne fallait reconnaître qu'une seule Sibylle, et ils ont ajouté que c'était celle d'Erythrée, en Ionie; ils ajoutent qu'elle n'a été multipliée dans les anciens écrits que parce qu'elle a beaucoup voyagé et vécu très-longtemps. Ce ne sont là que de vaines conjectures, et nous croyons que la Sibylle de Platon, doit avoir son individualité propre, sa personnification à part. Elien comptait quatre Sibylles, celle d'Erythrée, celle de Sardes, l'*Egyptienne* et la *Samienne*. Solin et Ausone n'en désignent que trois, l'*Erythréene*, la *Sardienne* et la *Cumée*. Le savant Varron, cité par Lactance, n'en admet que dix : la *Persique*, que l'on voit figurer dans cette nomenclature pour la première fois, et qui, dans les Vers Sibyllins, supposés au second siècle, se dit bru de Noé; la *Lybienne*, crue fille de Jupiter et de Lamia; la *Delphique*, fille du thébain Tirésias, et qui, selon Diodore, eut la première le nom de Sibylle, parce qu'elle était souvent éprise d'un enthousiasme prophétique, ou d'une fureur divine; la *Cumée*, qui résidait à Cumes, en Italie; l'*Erythréene*, qui à l'instant même où les grecs s'embarquaient pour les côtes de la Troade, avait annoncé le succès de leur entreprise; la *Samiene*, ainsi nommée parce que l'on aurait trouvé ses prophéties dans les anciennes annales des Samiens; la *Cumane* qu'il ne faut pas confondre avec la *Cumée*, et qui résidait à Cumes, dans l'Eolide, tantôt nommée Demophile, Herophile, ou Amalthée, célèbre dans les vagues traditions des premiers siècles de Rome, et qui aurait porté à vendre ses vers à Tarquin l'ancien, monarque, qui, d'après même l'anecdote sur l'augure Nevius, ne paraît pas, avoir été très porté à croire aux inspirations prophétiques; l'*Heslespontine*, née à Marpeze, en Troade, et qui aurait existé au temps de Solon et de Cyrus; la *Phrygienne*, qui habitait Ancyre; enfin la *Tiburtine*, qui avait résidé à Tibur, aujourd'hui Tivoli. On voit par le passage de Varron que cet écrivain ne comptait pas au nombre des Sibylles celle de Sardes et l'*Egyptienne*. On pourrait bien, il est vrai, croire qu'il a voulu désigner la première sous le nom de *Persique*, mais, il ne l'a point fait, et en comparant les diverses opinions des auteurs, on voit qu'il est probable qu'il faut compter douze Sybilles, nombre égal à celui des femmes représentées dans l'église de Cazaux de Larboust, et alors même qu'on ad-

mettrait qu'il n'y en a que onze, désignées dans les écrits d'Elien, de Solon, d'Ausone et de Varron lui-même, on atteindrait encore le chiffre de douze, en y admettant l'être mystérieux et prophétique, dont parle Platon, en ne le nommant que *La Sibylle.* Tout le monde sait que le nom de Sibylle viendrait selon Diodore, ou du nom de celle de Delphes, ou du mot σιϐουλη, formé de σιὸς Dieu, et de ϐουλη, conseil.

Au-dessous de ces douze femmes se trouvent neuf vieillards barbus, dont les têtes sont voilées à la manière antique, et qui tiennent chacun un rouleau sur lequel est une légende latine, presque toujours effacée. Le fonds est orné de rameaux ou d'ornements en rinceaux, dans le genre du quinzième siècle.

Sur la banderole de la première figure on lit ces paroles du psalmiste : *Dirige Domine Dm. Dm. in conspectu tuo.*

Sur la seconde : Rien.

Sur la troisième : *Sapientiam.....*

Sur la quatrième : Rien.

Sur la cinquième : Des restes informes de caractères.

Sur la sixième : *Domini quando venit.*

On ne peut plus lire ce qui avait été tracé sur les trois dernières banderoles. Ces vieillards sont les Prophètes qui ont annoncé l'avénement du Messie, et qui sur les monuments accompagnent presque toujours les Sybilles.

Il y a eu évidemment ici, non pas une erreur involontaire, mais un renversement calculé, dans la manière dont les figures ont été placées. En suivant l'ordre historique et logique, il aurait fallu mettre, sur la ligne la plus élevée, les Prophètes qui ont annoncé la venue du Messie, puis les Sibylles, qui, selon une tradition, peu certaine il est vrai, auraient aussi prédit cet avénement, et enfin les Apôtres, glorieux témoins de l'accomplissement des saintes promesses. Mais on croit pouvoir trouver la raison de ce déplacement dans la vénération que l'on doit avoir pour ces derniers, hommes divins, choisis par le Christ lui-même pour porter la parole de vie chez toutes les nations.

Au-dessous du grand arc, on voit, d'un côté, un personnage, dont la tête n'est point nimbée, élevant un globe, ou plutôt un disque, et ayant une tunique rouge; un ange de même dimension, sonnant de la trompette, est placé en regard. C'est l'ange de la Résurrection.

Sur un autre mur de l'église (*Planche I*), en face des peintures qui représentent la création d'Eve, la faute et la punition des premiers parents, est une série de trois tableaux, placés l'un au-dessous de l'autre, mais où les faits sont intervertis d'une assez étrange manière (1). Cependant, comme dans la partie supérieure de la peinture murale correspondante, on a représenté Dieu, dans le Paradis terrestre, on conçoit que l'artiste a voulu placer, en regard, et dans la portion la plus élevée, celle-ci, qui nous montre la Trinité sainte, dans toute sa gloire. L'une offre, Eve, la Mère des humains, sortant pure et chaste du côté d'Adam; l'autre représente la Vierge immaculée, admise dans les demeures éternelles et recevant la couronne de gloire et d'immortalité.

Le peintre de Cazaux n'a pas apparemment essayé de nous donner une riche représentation des Palais célestes, ou, s'il a voulu le faire, on s'aperçoit qu'il ne s'en était pas formé une idée bien majestueuse. Le fond du tableau représente un mur, en pierre grise, dont les refends sont indiqués par des traits blanchâtres. La Ste Vierge est à genoux, au centre et vue de face; ses mains sont jointes; ses longs cheveux descendent avec grâce sur ses épaules. Derrière elle, s'étend un vaste divan, couvert de riches draperies. A gauche est assis le Père Eternel, vêtu d'une robe que recouvre une chappe ornée de broderies; sur sa tête est la tiare à triple couronne; sur ses genoux, le globe du monde. De sa main droite il tient une couronne suspendue au-dessus de la Vierge. A sa droite est J.-C., assis aussi sur le divan. Sa tête est ornée du nimbe crucifère. L'index et le medius de sa main droite sont réunis pour bénir; de l'autre main il tient l'un des bords de la couronne,

---

(1) Nos 4, 5, 6.

suspendue, comme nous l'avons dit, sur la tête de la Vierge. Le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, voltige au-dessus.

Au bas de ce tableau, on lit, en caractères du quinzième siècle :

BECI LO CORONAMENT DE NOSTRA DAMA.

Cette composition, simple, et que l'on retrouve d'une manière presque identique, dans une foule de peintures murales et de miniatures de manuscrits hiératiques, est la représentation de l'Assomption, ou du triomphe de Marie, et rappelle ces paroles que l'Eglise chante, lorsque l'année ramène cette fête, l'une des plus grandes solennités du catholicisme :

O vos ætherei, plaudite cives :
Hæc est illa dies clara triumpho,
Quà matrem placidâ morte solutam
Natus sidereâ suscipit aula.

« Esprits célestes, applaudissez ; voici le jour auguste du triomphe. Voici le jour où cette Sainte Mère du Très-Haut est, après une mort douce et tranquille, reçue par son Fils dans le céleste royaume. »

Circumdabit te Deus diploïde justitiæ, et imponet mitram capiti honoris æterni.

« Le Seigneur vous revêtira de justice comme d'un double vêtement, et il mettra sur votre tête un diadême de gloire immortelle. »

Le second tableau qui, suivant l'ordre historique, aurait dû être le premier, représente le Saint Précurseur dans une chaire. Des auditeurs nombreux, rangés sur trois lignes, écoutent avec respect cette voix, qui retentissait dans le désert, qui appellait, dans les solitudes, ceux qui étaient avides de la vérité. Les femmes et les filles, toujours plus attentives aux paroles du salut, forment ici deux rangs pressés. Les unes portent les longues capes blanches, en usage dans les Pyrénées; les autres, ces gracieux *capulets*, aux couleurs éclatantes, dont se parent encore les jeunes filles des vallées; là aussi, on retrouve quelques souvenirs des costumes du quinzième siècle, dans les villes de la plaine. Le troisième rang

est composé d'hommes de diverses conditions. Les uns ont leur couvre-chef orné de boutons, ou de pierreries, indices de richesses, ou qui annoncent de hautes positions sociales; d'autres, n'ont que des coiffures communes; ce sont toutes les classes qui, ainsi que le dit S. Mathieu (1), viennent au désert de Judée, de la ville de Jérusalem et de tout le pays qu'arrose le Jourdain. Là, placé dans une chaire à laquelle le peintre a donné la couleur de l'or, Jean-Baptiste, semble, par son geste, compter les péchés du peuple. Derrière lui, plus somptueusement vêtu que les autres auditeurs, est un homme qui paraît lui aussi, compter sur ses doigts. Cette image qui, selon quelques vieux contrebandiers de nos contrées, représenterait un ancien chef de douaniers, supputant les taxes que doivent payer, sur les frontières, les marchandises expédiées d'Espagne, est peut-être Herode, le Tétrarque, qui, d'abord, respectait le Saint Précurseur et était, dit S. Marc (2), bien aise de l'entendre.

Le tableau, placé au-dessous de celui de la Prédication, représente S. Jean-Baptiste conduit en prison. Il est vêtu d'une peau de chameau, recouverte par un manteau rouge. L'un des personnages, (Herode peut-être), ayant un vêtement jaune, indique la porte d'une prison, dont les murs sont surmontés de créneaux; un satellite frappe de la massue dont il est armé, celui qui était venu pour préparer les Voies au Seigneur; les autres soldats portent des halebardes.

Une inscription, placée entre ces deux tableaux, indique les sujets qu'ils représentent :

COMA SENT JOHAN PREDICABA AU POPLE ET FOC PRES PER HERODES.

---

(1) *Evangil. III.*

(2) *Evangil. VI.* 20.

Le fond du tableau est gris; il est parsemé d'étoiles blanches et de fleurs de lis jaunes. Les gardes ont des chausses à longues raies, de couleurs différentes, comme quelques-uns des personnages des peintures exécutées à Albi durant le quinzième siècle, par les ordres du cardinal Joffroi.

Le dernier, et le plus important des tableaux qui recouvrent les murs de l'église de Cazaux, est en face de la porte *(Planche III)*. Il se divise en deux portions. La plus élevée représente le ciel, le séjour des bienheureux. L'autre offre l'image de la terre, à l'instant de la résurrection générale, et l'*Hadès*, l'Enfer, à la gueule béante, aux gouffres ardents.

Sur un fond, parsemé de nombreuses étoiles, paraît la figure de Jésus-Christ; son nimbe est, à l'ordinaire, orné d'une croix; sa barbe se divise en deux portions; ses bras sont élevés; ses mains sont ouvertes, de telle sorte que l'on voit les plaies, encore sanglantes, formées par les clous qui les ont percées. Celle du côté droit est ouverte, et du sang en découle encore. Ses pieds reposent sur un globe, emblême du monde qu'il a sauvé, et s'ils sont placés d'une façon peu élégante et gênée, c'est, peut-être, pour mieux montrer aussi leurs blessures. Jésus-Christ est assis sur une *gloire*, peinte en rouge. Dans l'air, à une médiocre distance, et à sa droite, est un glaive flamboyant qu'il pourrait saisir, s'il étendait la main. Deux anges, revêtus de longues robes, aux plis larges et cassés, et dont les vastes ailes éployées sont couleur de feu, se détachent sur l'azur du ciel, parsemé d'étoiles blanches. Chacun d'eux sonne de la trompette et de chacune de celles-ci sort une banderolle sur laquelle on lit : SURGITE MORTUO..... Déjà, en dedans et en dehors de *la gloire*, sont plusieurs justes, nus et priant à genoux. A la droite de Jésus-Christ est sa Mère, vêtue de rouge. Un rayon, sortant de la plaie du Sauveur, s'étend jusqu'au sein de Marie. A gauche, est le Saint Précurseur, reconnaissable à sa peau de chameau que recouvre un manteau de pourpre; il est, ainsi que la Ste Vierge, environné de figures dans l'attitude de la prière. Deux anges sont placés, l'un derrière la Vierge, l'autre derrière Jean-Baptiste; leurs ailes blanches sont bordées de noir. Ils sonnent de la trompette et de l'une s'échappe une bande sur laquelle on lit : VENITE BENEDICTI AD JUDI-

CIUM, tandis que de l'autre s'échappe aussi une bande sur laquelle sont inscrits les mots : VENITE MALEDICTI IN IGNEM AETERNUM. Telle est la première partie de cette vaste composition. La seconde n'a point cet aspect de béatitude, de bonheur, d'amoureuse piété, qui fait le charme de la première. A droite, sur la terre dépouillée de toute végétation, des sépulcres s'ouvrent. Les morts ont entendu les sons de la trompette fatale. Rappelés à la vie, ils vont subir un dernier arrêt. Au centre de la composition est un archange (S. Michel, ou S. Gabriel); de sa main gauche, il tient les balances d'or, balances redoutables, où doivent être pesées les actions des hommes. Dans sa main droite est une lance surmontée de la croix. Deux âmes, en forme de personnages sans sexe, paraissent dans les plateaux de la balance; l'une d'elles a mérité le bonheur éternel, et un ange va la porter dans les sphères éthérées. Une autre va devenir, peut-être, la proie du Génie des ténèbres; mais elle s'élance vers le saint archange qui frappe et renverse le démon, à l'instant où il allait se rendre maître d'elle, en faisant pencher de son côté le bassin où elle est placée. Le vêtement du saint est serré et tel qu'il convient à un guerrier. A droite, d'autres anges ont recueilli des âmes qui ont triomphé de la terrible épreuve, et l'un de ces anges porte dans son sein, comme l'on porterait un enfant, l'âme d'un juste. C'est ainsi qu'au magnifique portail de Moissac, on voit Abraham, tenant dans ses bras, l'âme du Bon Pauvre, tandis que, non loin de là, les démons s'emparent de l'âme du mauvais riche. Ici, le fond du tableau est fermé par un mur crénélé et percé de nombreuses meurtrières.

A gauche une tête gigantesque ouvre une mâchoire profonde. C'est l'*Hadès*, c'est l'Enfer personnifié. Des flammes s'élèvent du sol; des démons apparaissent; l'un d'eux, aux ailes de chauve-souris, semble vouloir s'opposer au saint archange, délivrant l'âme qu'un génie infernal voulait entraîner. Un autre entre dans l'enfer; sa main gauche porte un croc à deux branches; sa main droite tient la corde qui soutient, sur son dos, une hotte remplie d'âmes condamnées aux feux éternels. Un troisième traîne, dans le gouffre, des âmes qui doivent éprouver une infortune semblable. Un démon, à taille gigantesque, va pénétrer, de même, dans ce séjour du crime. Lui

aussi tient un croc à deux branches, et, dans la hotte, portée sur ses épaules, se trouvent des âmes condamnées, et qui vont subir le même arrêt. Sur l'une des faces de l'immense bouche de l'Enfer, ou d'*Hadès*, est suspendue, au milieu des flammes, une chaudière dans laquelle on voit des damnés livrés à des tourments qui ne doivent pas avoir de fin.

Telle est cette composition, qui ne manque ni d'originalité, ni de cette sorte de poésies sombre et pittoresque, puisée dans les croyances chrétiennes, et auxquelles Dante a donné toute la grandeur, toute l'effrayante majesté de son génie, alors qu'il s'est abandonné aux inspirations de la haine, et à la peinture des plus terribles supplices.

Dans ce tableau mural, l'auteur ayant à représenter des démons, n'a point voulu leur donner, comme on l'a fait quelquefois, les attributs d'un sexe. La partie inférieure de l'abdomen de chacun d'eux est formé par une tête hideuse, une larve, un masque. Cela donne à ces démons, dont l'ensemble rappelle le type convenu durant le moyen-âge, et imité, en grande partie, de celui des satyres de l'antiquité, un aspect qui n'est point rare, mais auquel on a, mal à propos, attribué une signification qui ne fut jamais dans la pensée des artistes dont nous étudions aujourd'hui les trop rares ouvrages.

En comparant, bientôt, au Jugement dernier, peint à Cazaux, le même sujet, exécuté à Ste Cécile d'Albi, vers le même temps, il en résultera, peut-être, pour l'art, quelques rapprochements qui ne seront pas sans intérêt, et qui en auraient davantage si l'on n'avait point fait disparaître une portion des fresques de la superbe église que nous venons de nommer et que nous avons décrite autrefois (1). Les croquis de ces peintures, faits à

---

(1) *Vues pittoresques de la cathédrale d'Albi, dessinées et lithographiées par Chapuy, avec un texte historique et descriptif, par Alexandre Du Mège*, grand in-4°, Paris 1829. Nous avons placé, en 1821, dans les archives du département du Tarn, le Recueil complet des monuments de cette ancienne partie du Lauguedoc. Le texte est, dit-on, encore conservé à Albi, mais les 72 planches qui l'accompagnaient ont disparu.

une époque où elles étaient mieux conservées qu'aujourd'hui, auront d'ailleurs le mérite, assez rare, de l'exactitude. On verra comment, à Cazaux de Larboust, à l'extrémité du Comminge, on traitait le sujet si grandiose du Jugement Universel, et comment on le faisait, presque en même temps, à Albi par les soins d'un ministre de Louis XI, qui sans doute avait appelé dans sa cathédrale l'un des plus célèbres artistes de son époque.

Les peintures murales de Cazaux ayant extrêmement souffert, M. Jules Boilly, qui les a dessinées, n'a pu suppléer à ce qu'elles ont perdu. En dehors des compartiments précédents se trouvent les deux grandes figures dont nous avons déjà parlé (*Planche I*). L'une représente, évidemment, l'un de ces anges qui, suivant l'Apocalypse (1), reçurent les trompettes, dont les sons prolongés devaient, suivant la vision du Saint exilé de Pathmos, annoncer les événements prophétisés par lui. L'autre personnage, bien moins reconnaissable, supporte, sur ses bras élevés, un objet de figure circulaire. Il est à croire que l'artiste avait aussi donné des ailes à ce personnage. L'objet soutenu par lui est, peut-être, le symbole de Babylone, la grande cité, l'asile de toutes les méchancetés, de tous les vices, précipitée dans la mer. Le peintre aurait ainsi traduit, par le pinceau, ces paroles : « *Un ange puissant éleva une pierre semblable à une grande meule, et la jeta dans la mer, disant : Cette grande ville de Babylone sera précipitée avec cette même impétuosité, et on ne la trouvera plus.* » (2) Cette figure, tirée de l'Apocalypse, aurait d'autant mieux trouvé sa place ici, qu'elle précède de bien peu, dans le livre inspiré, l'annonce de la Résurrection et du Jugement, et que c'est tout auprès, dans l'église de Cazaux, que l'on retrouve l'image de ces deux derniers feuillets de l'histoire du monde.

Les murs crénelés sur lesquels paraissent ici les Prophètes, les Sybilles et les Apôtres, sont les remparts de la Sainte Cité, dont S. Jean nous a donné

---

(1) Cap. VIII, 2, 8, 9, 10, 12. Cap. IX, 1, 13. Cap. XI, 15.

(2) Apocalyps. Cap. XVIII, 21.

la description. Le peintre n'a pas rendu les teintes des pierres dont cette enceinte est formée, selon l'écrivain sacré. Mais, comme à l'époque où vivait cet artiste, tous les lieux habités étaient environnés de hautes murailles, couronnées de créneaux, percés de meurtrières, il n'a pas manqué de donner à la demeure des saints, et de Dieu lui-même, l'aspect menaçant d'une forteresse du moyen-âge.

L'enfer a aussi dans nos peintures murales, des remparts crénelés. Ce sont ceux de la *citta dolente* du Dante, séjour des anges rebelles et des âmes condamnées; c'est l'enceinte de l'abîme de douleur qui engloutit tous les maux de l'univers :

. . . . Dolente ripa
Ché l mal del l'universo tutto 'nsacca !

Cette peinture, si remarquable, offre deux particularités qui n'arrêteraient sans doute que bien faiblement l'attention des antiquaires, accoutumés à les retrouver souvent sur les monuments chrétiens, mais dont il faut essayer l'explication pour les personnes peu familiarisées avec les études archéologiques. La première est celle qui représente la *Pesée des âmes*, l'autre *la Porte* ou *l'Entrée de l'Enfer*.

La *Psycosthasie*, ou la *Pesée des âmes*, c'est-à-dire l'appréciation de leur conduite, que l'on a retracée dans le tableau qui nous occupe, n'est pas une invention du moyen-âge. Les monuments de l'Egypte nous la montrent très-souvent, dessinée sur les papyrus funéraires et sur les cercueils. On la remarque sur celui de Neboui, dans le Musée de Toulouse. Là, sur l'un des bassins de la balance sacrée, est le caractère qui, dans l'écriture égyptienne indique la partie supérieure de l'être humain, la partie pensante, une tête, prise, ordinairement, pour cet être, et, comme je l'ai dit ailleurs (1), considérée, dans les scènes de ce genre,

---

(1) *Histoire et Mémoires de l'académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*; *Mémoire sur les caisses de momies, conservées dans le Musée de Toulouse*, par M. Du Mège.

pour la personne soumise au jugement suprême après la mort. Homère a représenté Jupiter, pesant, dans ses balances d'or, les destinées des héros. Parmi les plus antiques croyances, la *Pesée des âmes*, ou, comme nous l'avons dit, l'appréciation de leurs œuvres, a été, et a dû même être conservée, et cette tradition antique, pour être plus sensible à l'imagination des fidèles, a gardé, si l'on peut s'exprimer ainsi, ses formes artistiques. Les peintres, les sculpteurs ont donc représenté les âmes, subissant cette épreuve, dont le résultat devait être pour elles, soit l'assurance d'un bonheur qui ne devait point finir, soit le commencement d'une éternité de douleurs. Mais si, dans la balance égyptienne, l'un des bassins contient la plume, symbole de la justice, dans celle des chrétiens, elle renferme le poids des iniquités, et c'est lui qui détermine la condamnation fatale. On retrouve partout la *Psycosthasie* ainsi figurée. La cathédrale de Strasbourg, l'église de Notre-Dame de Paris, et beaucoup d'autres, en offrent des exemples (1). On retrouve aussi cette image de l'épreuve, décisive pour l'âme, sur l'un des chapiteaux de l'ancienne abbaye de Saint-Pons de Thomières, en Languedoc, et sur le portail de l'église de Grisolles, dans la même province (2); l'un des chapiteaux arrachés du cloître de Notre-Dame de la Daurade, maintenant conservé dans le Musée de Toulouse, offre la même scène. On y voit S. Michel, ou S. Gabriel, pesant dans une balance les bonnes et les mauvaises actions d'une âme. Elle est réprouvée; déjà elle participe de la nature des démons; déjà ses pieds sont devenus crochus, et, derrière elle, un génie infernal étend un rouleau sur lequel on lit : **IN IGNEM AETERNUM** (3).

---

(1) *Vues pittoresques des cathédrales de France*, par M. Jolimont.

(2) *Voyage littéraire et archéologique dans le département de Tarn-et-Garonne*, par Du Mège, pages 27, 28. in-8° Paris 1828.

(3) *Description du Musée des antiques de Toulouse*, par Du Mège, page 212, in-8° Paris 1835.

38

A Saint-Trophime, d'Arles, on remarque aussi ce dernier épisode (1). Là, un ange, tient une balance; deux petites figures, placées dans les bassins, indiquent les vertus et les défauts de l'âme soumise au jugement. Ses vertus l'ont emporté. Elle est retirée de la balance et va bientôt prendre place dans l'Eden céleste, figuré par les arbres sculptés sur le haut du monument. Millin avait déjà fait connaître ce monument (2).

La seconde particularité remarquable qu'offrent les peintures de Cazaux, est le gouffre, ou plutôt le *Rictus*, dans lequel les damnés sont précipités.

Ce *Rictus*, qui est l'*entrée*, la *porte de l'Enfer*, fait partie d'une tête de dragon.

L'étude de l'iconographie chrétienne nous montre souvent cette tête hideuse, dont la bouche, armée de dents aigues, et toujours béante, reçoit, comme ici, des myriades de malheureux condamnés aux supplices éternels. Quelle est l'origine de cette représentation? Est-ce celle du dragon infernal? Des antiquaires italiens ont cru y voir, en effet, la tête de ce dernier. Dans les peintures des catacombes, on remarque, très-souvent, Jonas jeté dans les flots et englouti par un énorme cétacée, dont la tête ressemble à la tête fantastique que l'on a donné à ce dragon. Pour expliquer cette image, on a recherché dans les écrits des Pères ce qui pouvait avoir porté à adopter cette forme : « Perche questa Balena in diversi cubicoli, e pili de' cimiterii fù rappresentata da que gli antichi christiani in forma di drago. » C'est surtout S. Hiéronyme (3) qui a fourni à Bosio, et à quelques autres, l'explication de cette peinture. On veut y trouver l'image

---

(1) *Vues pittoresques de la cathédrale d'Arles*, dessinées par Chapuy, texte par Du Mège, in-4°. Paris 1829.

(2) *Voyage dans les départements du midi de la France*, tom. IV, Atlas, planche LXX.

(3) *In Jon.* c. 2.

du grand dragon, nommé Leviathan, du dragon, ou du serpent, qui séduisit Eve, et l'on s'est appuyé sur l'autorité d'Isaïe (1), et sur celle du Psalmiste (2), pour reconnaître là le démon, nommé Leviathan et Dragon. Ainsi, cette gueule béante, qui engloutit les âmes coupables, serait celle du Mauvais Génie, Prince des esprits rebelles, du roi de cette contrée, *muette de toute lumière*, comme le dit Alighieri (3), si, même, ce n'est la porte du lieu de douleur d'où sortent les flammes des bûchers allumés par la justice éternelle (4). Cette image d'une gueule armée de dents formi-

---

(1) *In Isai.*

(2) *Psal.* 90.

(3). . . . . Or son venuto
Là, dove mote pianto ni percuote
Io venni in luogo d'ogni luce muto.

(4) S. Girolamo, il quale ponderando le parole del testo : *et præparavit Dominus piscem grandem*, dice che il pesce preparato da Dio, è quel *Drago* di cui leggiamo nel Salmo : « *Draco iste, quem formasti ad illudendum ei. Porrò* (Dice S. Girolamo) *quod ait, præparavit, vel ab initio cum conderet, de quo in Psalmo scribitur, Draco iste, etc., vel certè juxta navem fecit venire*... Esplicando poi altrove queste parole del Salmo, le applica più chiaramente al medesimo proposito al demonio, dicendo : *Judæi dicunt Draconem magnum fecit Deus, qui dicitur Leviathan, et est in mari, etc... Nos autem dicimus : iste est Draco, qui de Paradiso ejectus, qui decepit Evam, et datus est in hoc mundo ad illudendum nobis*... conferma l'istesso sopra quelle parole d'Esaia : *Super Leviathan serpentem vectem, et super Leviathan serpentem tortuosum,* provando con la lettione delli Settanta, i quali leggono : *Super colubrum fugientem, super Draconum etc*... et con l'autorità del Salmo : *Super aspidem et Basiliscum ambulabis, et conculabis leonem et draconem,* che il demonio e chiamato Dragone; e Soggiunge che questo è quel Ceto sopradetto, chiamato co'l nome di Leviathan, cioè il demonio, che dovea esser preso da Christo, come si legge in Iob, cosi dicendo : *Ipse est magnus Cetus, de quo, quod à Christò capiendus sit, mystico in Iob sermone narratur : nam est tibi pro Ceto Leviathan ponitur.* » (Roma sotterranea, 617).

dables, et dans laquelle les damnés sont précipités, pourrait, d'ailleurs, être une sorte de réminiscence des croyances des Archontiques qui, recherchant, et adoptant les doctrines mystérieuses des anciens, faisaient voyager les âmes dans huit lieux différents, où elles subissaient l'influence de plusieurs puissances par lesquelles elles étaient repoussées, jusqu'à la dernière, qui, sous l'emblême d'un dragon, les broyait, les dévorait, et les précipitait dans des régions où elles devaient subir des transformations diverses, jusqu'au temps où elles auraient expié les fautes qu'elles avaient commises.

Mais il faut, peut-être, chercher ailleurs des autorités pour expliquer en entier cette personnification de l'enfer.

Le génie poétique avait, aux temps anciens, donné une existence physique, une vie réelle, aux images créées par l'imagination, et même aux idées abstraites; là, comme l'a dit Boileau:

Tout prit un corps, une âme, un esprit, un visage.

Horace parle de l'impitoyable *Orcus* (1); il donne, plus loin, à celui-ci l'épithète de *Rapace* (2), et déjà Callimaque avait parlé, comme le remarque M. Alfred Maury (3), de l'Αΐδην ἁρπακτῆρα. Dans les textes des Pères de

---

(1) *Horat. lib.* II. Ode III.

Divesne prisco natus ab Inacho,
Nil interest, an pauper, et infimâ
De gente, sub divo moreris
Victima nil miserantis Orci.

Lib. II. od. XV.

(2) . . . . *Nulla certior tamen*
Rapacis Orci sede destinatâ
Aula divitem manet
Herum.

(3) *Nouvelles recherches sur l'époque à laquelle a été composé l'ouvrage connu sous le nom d'Evangile de Nicodème.* (Mémoires de la Société Royale des Antiquaires de France, XX. p. 341 et suivantes).

l'Eglise, *Hadès*, ou l'Enfer, est un personnage réel qui agit et fait des discours. On l'a remarqué avant nous. Déjà S. Jean avait (1) fait un être réel de l'Enfer. « Il vit, dit-il, un cheval pâle; la personne qui le montait s'appelait la Mort, et l'Enfer le suivait. » S. Clément d'Alexandrie (2) fait parler *Hadès* ou l'Enfer, à la Perdition : Λέγει ὁ Ἅδης τῇ ἀπωλείᾳ. Dans l'un des sermons qu'Eusèbe, d'Emèse, évêque d'Alexandrie, nous a laissés, on trouve un dialogue entre le Diable (Διάβολος) et l'Enfer (Ἅδης); et le premier parle à Hadès de *son insatiable estomac, qui engloutit tous les êtres*: Λέγει αὐτῷ ὁ διάβολος· Τὰς δυνάμεις σου τὰς μεγάλας και τὴν ἀχόρταστόν σου κοιλίαν, ἣν οὐδεὶς δύνασαι χορτάσαι καὶ ἕνα ἄνθροπον οὐ δύνασαι δέξαι; Λέγει αὐτῷ ᾅδης· Μὴ φλυαρῇς ἄλλα. M. Maury a recueilli, ou indiqué, plusieurs autres textes dans lesquels l'Enfer, *Hadès*, a de même une existence propre, séparée de celle du Démon. C'est réellement l'*Orcus rapacem* d'Horace, à l'estomac insatiable, et qui est le même que le Dragon dont nous avons déjà parlé, et qui selon quelques hérétiques dévorait les âmes (3).

L'immense *Rictus*, représenté dans la peinture de Cazaux, peut être considéré comme faisant partie de la tête du rapace *Orcus*, de l'*Hadès*, qui n'en diffère pas, et dont, suivant S. Clément, l'*estomac engloutit tous les êtres*. C'est la gueule du Dragon des Archontiques, novateurs, contre lesquels S. Epiphane a écrit. C'est la *Bocca d'inferno,* des italiens du moyen-âge; c'est la Porte de l'Enfer, ou du moins l'une de celles de la demeure des anges rebelles. Dans les écrits des Pères de l'Eglise, dans l'Evangile apocryphe de Nicodème, et ailleurs, il est fait mention des *Portes* du sombre séjour, à l'instant où Jésus-Christ des-

---

(1) *Apocalypse*. c. VI. v. 8.

(2) *Stromat*. lib. VI.

(3) S. Epiphan. *ad hæres. contr. Archont*. c. 40.

cend dans les limbes. S.Chrysostome (1), en traçant le tableau de cette descente du Sauveur dans les lieux où étaient confinées les âmes des justes, fait dire à David : *Ouvrez les portes !* Ἀλλὰ νῦν μὲν ὁ Δαβὶδ οὕτω βοᾷ λέγων. Ἄρατε πύλας... Isaïe s'écrie aussi : *J'enfoncerai les portes d'airain,* je briserai les verroux de fer. « Νῦν δὲ ἑτέρως ὁ Ἡσαΐας Πύλας χαλκᾶς συνθλάσω καὶ μοχλοὺς σιδηροῦς συντρίψω. » Il serait trop long de rapporter ici les passages dans lesquels les Pères de l'Eglise mentionnent les Portes d'airain et les barres d'acier qui défendaient l'entrée de l'*Hadès,* et qui furent brisées à l'instant où le Sauveur se présenta devant elles. Les artistes chrétiens ont pris, à la lettre, les métaphores des écrivains des premiers siècles de notre ère, et ils ont figuré, selon que leur imagination les leur a dépeintes, ces Portes redoutables au-dessus desquelles Dante a tracé depuis, et avec toute la force du plus sombre génie, l'effrayante inscription si connue que l'on n'oubliera jamais.

L'auteur d'une miniature conservée dans la Bibliothèque royale, à Paris, a montré Jésus-Christ, descendant aux limbes et brisant les portes de l'enfer. Elles sont, dans son dessin, au nombre de trois; « c'est d'abord, dit M. Didron (2), une porte de château fort, puis *la gueule d'un monstre,* enfin la cheminée d'une fournaise. » C'est sous la seconde de ces formes que l'on a peint, à Cazaux, l'entrée du lieu de la désolation éternelle. Et si l'auteur de la rare miniature, citée par M. Didron, s'est rapproché des textes de plusieurs Pères de l'Eglise, et même de celui de l'auteur de l'Evangile de Nicodème, au moyen-âge, les peintres et les sculpteurs ont, généralement, en représentant cette tête, été fidèles à la tradition qui assimilait *Hadès,* ou l'Enfer personnifié, au Dragon qui dévorait les âmes, selon les Archontiques, à l'*Orcus rapacem* d'Horace, cet être malfaisant dont l'*estomac,* selon Eusèbe, d'Emèse, *engloutit tous les êtres,* comme on voit ici sa gueule immense,

---

(1) *Orat. contr. Judæos et Gentil. quod Christus sit Deus.*

(2) *Iconographie chrétienne*, p. 370.

absorber les âmes de tous les malheureux, condamnés aux feux éternels (1); C'est le *Rictus* infernal, que l'on voit sur l'un des chapiteaux historiés de l'église de Saint-Guilhem du désert, et sur l'un de ceux qui existent encore à Saint-Pons de Thomières, détachés de l'édifice dont ils faisaient partie, avant les destructions des monuments religieux par les fanatiques iconoclastes du seizième siècle (2). On le remarque sur l'un des chapiteaux de l'église de S. Bertrand de Comminges, sur le portail de l'église de S. Jean, de la ville d'Aire sur l'Adour, et aussi dans l'une des vignettes du *Breviari d'amors*, manuscrit du quatorzième siècle, conservé à Paris. A Saint-Pons, on voit comme dans la peinture de Cazaux, une chaudière sous laquelle un feu ardent étincelle. On retouve cette gueule armée de dents menaçantes, cette bouche de l'enfer, *Bocca d'inferno*, dans l'un des compartiments d'un bas-relief, prove-

---

(1) La fameuse inscription d'Arles, placée dans l'église de S. Trophime, attribuée, sans doute à tort, à S. Virgile, mentionne l'Orcus infernal, que le Colon Joseph, (ou Jésus-Christ), avait vaincu.

Terrarum Roma gemina de luce magistra
Ros missus semper aderit velut incola Joseph
Olim contrito Lethæo contulit Orco.

(2) Ce chapiteau représente, sur l'une de ses faces, Jésus-Christ assis, dans une *Gloire* de forme ovale; sur une autre, se retrouve la *Pesée des âmes;* sur la troisième, les damnés attachés à une longue chaîne, sont conduits vers un monstre effroyable; c'est l'enfer, c'est l'*Hadès* personnifié. Dans sa gueule énorme est, comme on le voit à Cazaux de Larboust, une chaudière sous laquelle un démon entretient un feu ardent. A mesure qu'ils arrivent, les maudits y sont précipités. Cette procession de damnés nous rappelle celle que l'on retrouve sur les chapiteaux du cloître de S. Salvi, à Albi, et où l'on voit figurer le chef de la Synagogue, le Grand Prêtre des Juifs, reconnaissable à la mître qui couronne sa tête. La même procession est figurée sur le portail de l'église d'Aire, (sur l'Adour), ainsi que les démons qui conduisent les damnés vers l'entrée du Chéol figuré par l'immense *Rictus*.

nant de l'église des Dominicains de Bagnères-de-Bigorre, et parfaitement expliqué par Mr le supérieur du petit séminaire d'Auch (1).

A peu près à la même époque où un peintre, dont le nom n'est point parvenu jusqu'à nous, fut appelé par les pauvres et pieux habitants d'une village antique, perdu dans les Pyrénées, et qu'il laissait, sur les murs de leur église ignorée, les compositions si remarquables qui nous occupent aujourd'hui, un évêque, revêtu de la pourpre romaine, ministre du roi de France, quelquefois chef des armées de celui-ci, implacable ennemi des Armagnacs, et leur vainqueur, faisait décorer avec une somptuosité, peu connue dans nos provinces, les parois de sa vaste cathédrale. Jean de Jofredi, ou Joffroi, monté sur le trône épiscopal d'Albi, en 1463, mort en 1473, fit exécuter dans cet édifice, dont les fondements avaient été jetés en 1282, par Bernard de Castanet, des fresques admirables, où l'art, tel qu'il existait au quinzième siècle, déploya toutes ses richesses. Joffroi ayant apporté de Rome, quelques reliques de Ste Cécile, dont le culte était alors très-célèbre dans la capitale du monde chrétien, voulut lui consacrer sa cathédrale, dont les constructions n'étaient pas encore entièrement terminées (2); mais il n'oublia point qu'elle était dédiée, ainsi que celle à laquelle elle avait succédé, à la Sainte-Croix, et il fit représenter dans l'une des chapelles, où il choisit sa sépulture, tout ce qui pouvait rappeler aux fidèles, la vénération qu'inspire le signe du salut.

---

(1) Voyez : *Les dix-huit bas-reliefs de la Villa Theas, interprétés, ou étude iconographique d'une pierre sculptée, des derniers temps du moyen-âge,* par M. le supérieur du petit séminaire d'Auch. in-12. Bagnères 1849.

(2) *Vues pittoresques de la cathédrale d'Albi, dessinées et lithographiées par Chapuy, texte par A. Du Mège,* in-4°, Paris, 1829.

Les principales scènes de la Passion furent d'ailleurs retracées, par ses ordres, sur les parois de la Chapelle des deux saints et de celles du Saint Sépulcre. D'autres décorèrent celles qui environnent le chœur; là paraissent encore le Baptême de N.-S. dans le Jourdain, la Décollation de S. Jean-Baptiste, la Montagne des Oliviers, la Trahison de Judas, le Portement de Croix et la Résurrection du Sauveur. J'ai dit ailleurs (1) : « Les deux grands tableaux qui représentent le *Portement de Croix* et la *Résurrection*, peuvent arrêter un instant les regards par leur singularité, par quelques expressions vraies et par la bizarrerie des costumes. Des idées triviales, exprimées dans la dernière de ces compositions, montrent, sans doute, que l'auteur de ce tableau n'avait pas des conceptions très-élevées ; mais beaucoup de peintres flamands et italiens ont, dans des temps bien plus rapprochés de nous, manqué à toutes les règles du goût et des convenances. Ne soyons donc pas surpris que, dans le quinzième siècle, on ait figuré, à Albi, avec naïveté, des légendes, des traditions populaires, que l'Eglise n'avait pas ouvertement condamnées.

Les fresques de la chapelle de la Sainte-Croix, naïves aussi dans leur composition, sont supérieures par leur exécution à celles que je viens d'indiquer. Qu'il me soit permis d'en donner ici la description; elle servira en quelque sorte d'introduction à celle de la grande peinture murale où le même prince de l'Eglise, fit représenter le Jugement universel et les Tourments des damnés, et où l'artiste lutta, sans le savoir peut-être, avec celui de Cazaux de Larboust, avec Orcagna, et même en quelque sorte, avec le créateur de la *Divina Comedia*.

L'empire romain était déchiré par l'ambition et la guerre civile. Constantin, fils de Constance Chlore, avait été proclamé *Auguste* par l'armée placée sous ses ordres, mais Galerius ne lui donnait que le titre de *César*.

---

(1) *Vues pittoresques de la cathédrale d'Albi*, par Chapuy, texte par Alexandre du Mège, in-4°. Paris, 1829.

Maxentius (1) avait pris la pourpre, il montait sur le trône et déclarait la guerre à son rival : celui-ci s'avança bientôt vers Rome. Les historiens ecclésiastiques ont raconté les prodiges qui annoncèrent la victoire à Constantin. Son camp était placé près du Pont Milvius, et ses troupes paraissaient moins nombreuses que celles de son adversaire. Mais il employa le pouvoir du Dieu des chrétiens, et une croix lumineuse apparut à ses yeux au-dessous du soleil; il lut, autour de ce signe du salut, les mots : IN HOC SIGNO VINCES. La nuit suivante, le Rédempteur se montra devant lui, tenant dans ses mains cette croix, dont la figure lui avait apparu dans le ciel, et Constantin apprit que ce symbole lui servirait de défense. A son réveil le prince assembla les chefs des légions; il leur dit ce qu'il avait vu, il dépeignit avec exactitude l'emblême du salut, il ordonna d'en façonner un pareil. Le monogramme du Christ fut uni à la croix, on en orna le *Labarum*, et cette image devint l'enseigne impériale et le gage de la victoire. La nuit qui précéda la bataille, Constantin fut averti en songe de faire inscrire sur les boucliers des légionnaires le nom abrégé de J.-C.; il obéit, et dès la pointe du jour, les caractères grecs X *(Chi)* et P *(Rho)*, qui commencent ce nom sacré, brillèrent sur toutes les armures.

« Le peintre employé par le cardinal Joffroi, a représenté, dans les deux premiers tableaux de la chapelle de la Sainte-Croix, d'Albi, les événements dont je viens de retracer le souvenir. Dans l'un on voit Constantin portant une couronne rayonnée. Il lève les yeux et voit dans les airs une croix resplendissante de célestes clartés; des anges voltigent à l'entour, et au-dessus où lit les mots : IN HOC SIGNO VINCES.

« Le second tableau montre Constantin endormi : le Christ lui apparaît. Des soldats sont couchés sur le sol, près du lit de l'empereur. Leurs boucliers sont chargés d'aigles à doubles têtes, et, malgré cette erreur dans le

---

(1) *Marcus Aurelius Valerius Maxentius*, fils de Maximin Hercule, né vers l'an de Rome 1035 (282 de J.-C.) proclamé empereur en 1059; défait dans la bataille qu'il livre à Constantin, *(Flavius Galerius Valerius Constantinus)*, l'an de Rome 1065, 312 de notre ère.

dessin, on voit que l'artiste a voulu faire comprendre que ces boucliers, encore ornés des signes caractéristiques de l'empire romain, seraient bientôt décorés du saint monogramme, puisqu'en cet instant même le Christ ordonne à Constantin de le faire graver sur les armes de ses guerriers.

« Maxence, au milieu de ses troupes, et prêt à passer le Tibre pour atteindre son ennemi, est représenté dans un autre peinture murale de la même chapelle; la Louve de Rémus et de Romulus est dessinée sur ses drapeaux; il est à cheval et tient un sceptre. Son costume s'éloigne en entier de la vérité historique, il en est de même de celui de ses soldats.

« Une autre composition montre Constantin s'avançant pour combattre. On porte devant lui un étendard sur lequel la Croix est empreinte. Les vêtements de ses soldats ressemblent, en entier, à ceux en usage vers la fin du quinzième siècle. Le cheval qui le porte est caparaçonné, et sur la draperie on voit l'aigle à deux têtes et la couronne impériale.

« Dans le cinquième tableau, les armées sont en présence, animées d'une haine qui ne peut s'éteindre que dans le sang ennemi. Maxence et Constantin sont sortis des rangs et se sont précipités l'un contre l'autre. Chacun porte une armure complète, pareille à celle des chevaliers qui vivaient sous le règne de Louis XI; mais cette armure est en or, les visières des casques sont baissées et une couronne brille sur chaque casque. Les lances des deux adversaires se sont croisées : Constantin, protégé par le signe sacré empreint sur l'étendard qui flotte près de lui, a frappé mortellement son compétiteur à l'empire; Maxence tombe et ses légions vont prendre la fuite. »

Le peintre n'a pas sans doute été, en cette occasion, plus fidèle aux récits de l'histoire, qu'au costume romain. On sait, en effet, que Maxence ayant livré bataille à Constantin, près de Rome, fut vaincu, et qu'en fuyant il se noya dans le Tibre. Mais il faut, peut-être, louer l'artiste d'avoir fait combattre, l'un contre l'autre, les deux rivaux. L'ordonnance de la composition a, par là, plus de richesse, et le résultat de la lutte est mieux indiqué qu'il ne l'aurait été par la fuite de Maxence. Le ciel semble mieux favoriser la cause la plus juste.

Il ne suffisait pas au cardinal Joffroi, d'avoir glorifié La Croix, par cette suite de tableaux exécutés, sans aucun doute, par l'un des plus habiles peintres de son époque; il voulut que ce que fit Ste. Hélène, pour retrouver la Vraie Croix, fut aussi rappelé dans la chapelle qu'il faisait décorer avec tant de soin.

Flavia Julia Helena, connue sous le nom de Ste. Hélène, naquit dans la Bithynie, vers l'an 1001 de Rome, ou 248 de Jésus-Christ. Elle épousa Constance Chlore, bien des années avant l'époque où celui-ci obtint la dignité de *César*. Répudiée, en 1045, ou 292 de notre ère, elle reçut le titre d'*Auguste* lorsque Constantin, son fils, devint maître de l'empire. Sa conversion au christianisme fut si parfaite, dit un écrivain, qu'elle pratiqua toujours depuis les plus héroïques vertus. « En 326, Constantin ayant résolu de faire bâtir une église sur le Calvaire, Ste. Hélène, quoique très-âgée, se chargea de ce pieux ouvrage. Elle avait d'ailleurs résolu de rechercher avec soin la Croix sur laquelle le Sauveur était mort. Elle vint donc à Jérusalem et consulta les habitants de cette ville pour découvrir le lieu où gisait ce monument teint du sang de Jésus-Christ. Le reste de cette histoire est trop connue pour être rapporté. Pénétrée d'une sainte joie, Hélène fonda une église sur la place même où elle avait découvert la Croix.

Les habitants de Cazaux de Larboust, n'ont pu faire représenter, dans leur église, pauvre et inconnue, que ce qui frappait le plus leur pieuse imagination; l'histoire des premiers parents et la dernière page des annales du monde : puissant et riche, Joffroi a recouvert les murs de sa cathédrale de nombreuses scènes de l'histoire sacrée, sans négliger, nous le verrons bientôt, la dernière scène du grand drame humanitaire. L'histoire de Ste. Hélène, en ce qui a rapport à la découverte de la Croix, ne pouvait être oubliée par ce célèbre cardinal.

» L'entrée de Ste Hélène, dans Jérusalem, forme le sujet de l'un des plus remarquables tableaux de la chapelle de la Sainte-Croix, à Albi. Les vêtements de la mère de Constantin, ressemblent en entier à ceux que portaient les femmes de la plus haute distinction, à l'époque où cette peinture a été exécutée. Montée sur une haquenée, Hélène a, près d'elle, ses

dames, ses gentilshommes, ses varlets, ses pages; l'un de ses derniers porte même un épervier sur le poing. On croit assister à une scène de la seconde moitié du quinzième siècle, et cependant l'action a lieu en 326. Au-dessus du tableau on lit cette inscription :

HELENA CONSTANT. MATER HIEROSOLIMA
PETIIT CRUCIS INVENIEND. CAUSA.

« Dans un autre tableau, peint à côté de celui que je viens de décrire, Flavia Julia Helena Augusta, assise sur un trône, interroge les vieillards, et les autres habitants de Jérusalem, pour apprendre en quel lieu elle peut espérer de retrouver la croix de Jésus-Christ. Une inscription explique cet épisode de la vie de Ste Hélène :

PRECIPIT SENIORIBVS POPULI SIBI DEMONSTRARE LOCUM UBI
ERAT CRUX SANCTA.

Joffroi avait marqué la place de son tombeau dans la chapelle qu'il avait ainsi décorée, Louis d'Amboise, son successeur, lui éleva, dit M. Hippolyte Crozes, dans son excellente *Monographie de la cathédrale d'Albi*, un riche monument qu'il fit placer dans l'épaisseur du mur, sous un arc ogival qui existe encore. Il était orné de deux statues en marbre blanc, représentant le cardinal et l'un de ses frères; elles ont été détruites pendant la révolution. Mais, là, sur l'une des parois, outragée par le temps et peut-être plus encore en 1794 par les cavaliers du 26e régiment, existe encore le portrait peint du cardinal et ceux d'Hélion et de Henri Joffroi, ses frères. (1) Ainsi

(1) Joffroi est représenté à genoux et les mains jointes. Au-dessous est un écusson chargé de trois fasces. Derrière lui est l'évangéliste S. Marc.

l'on voit dans la cathédrale, qu'il sut embellir, l'image de ce prince de l'Eglise et on aime à la retrouver près du tableau où, par ses ordres, un peintre a essayé de lutter dans une composition immense avec le sublime génie du Dante, avec le pinceau d'Orcagna, évidemment inspiré par le poète Florentin, et encore avec cet artiste inconnu dont nous avons retrouvé les peintures murales dans l'une des plus chétives églises des Pyrénées.

Au-dessus de sa tête on lit cette inscription :

REVEREDISSIMVS DN̄S
JOANNES IOFREDVS
CARDINALIS ATRABEN
SIS PRIMUM, ALBIEN
NSIS EPISCOPUS, ABBAS
SANCTI DIONISII IN FRANCIA.

Derrière le Cardinal est représenté Helion, ou Helie Joffroy, docteur ès-lois, prévôt de la cathédrale, chantre et chanoine de Rodez. Ste Catherine, placée derrière lui, tient une palme, on lit au-dessus de sa tête :

DOMINUS HELIUNDUS
IOFREDUS, LEGUM
DOCTOR, PREPOSITUS
ALBIENSIS, CANTOR ET
CANONICUS RUTHENENSIS.

Enfin, à l'extrémité du tableau paraît, accompagné de S. Jean et de S. Clair, Henri Joffroi, licencié en droit civil et en droit canon, et archidiacre d'Albi. Une inscription est placée aussi au-dessus de la tête de cet ecclésiastique; la voici :

HENRICUS IOFRE
DUS UTRIUSQUE IURIS.
LICENTIATUS, CANONI
CUS ET ARCHIDIACO
NUS ALBIENSIS.

L'église de la Sainte-Croix, à Albi, placée plus tard sous l'invocation de Sainte-Cécile, fut fondée à l'extrémité de la ville; ses murs, du côté de l'occident, se confondaient avec ceux de la cité même; attenant à ceux-ci, existait une autre communauté, celle du Castel-Viel, défendue par un château, et qui, devenue aujourd'hui, l'un des faubourgs de la capitale de l'Albigeois, a conservé, jusqu'en 1790, son existence propre, et sa juridiction particulière. On aurait dû, selon les règles, ouvrir, du côté du couchant, la porte principale de l'église de la Sainte-Croix; mais pour parvenir dans cet édifice il aurait fallu sortir de la ville, et passer sur le territoire de Castel-Viel, qui ne faisait point partie de celle-ci. Pour éviter cet inconvenient, qui aurait été immense à cette époque où chaque communauté avait ses droits particuliers, ses priviléges, ses lois, on plaça la porte principale sur l'un des côtés, et au point même où elle existe encore. Au couchant, on opposa la masse de la tour du clocher, flanquée de contreforts arrondis en tourelles, et dominant, par la galerie qui les relie entr'eux, les tours du Castel-Viel. Dans l'intérieur de l'édifice, la courtine fut percée par une très-petite porte qui donnait entrée dans une chapelle, consacrée dans la suite à S. Clair. Le cardinal Joffroi fit peindre, sur ces tourelles et sur la courtine, le Jugement dernier, et sept lignes de figures, imitées des cercles du Dante et qui représentèrent les damnés et les châtiments qui devaient leur être imposés. En 1693, commença la destruction de ce tableau. M. de la Berchère, évêqued'Albi, fit placer, en 1700, dans la chapelle une partie des reliques de S. Clair, restes précieux qu'il avait obtenus de M. de Bezons, archevêque de Bordeaux. On crut devoir agrandir alors l'entrée de ce sacellum, et l'on fit disparaître, ou l'on mutila, une partie des peintures exécutées dans cette portion de l'église par les ordres du cardinal Joffroi, évêque d'Albi. (1) Nous n'avons retrouvé en 1820, époque où l'honorable mission de dessiner et de décrire les monuments du département du Tarn nous a été confiée,

---

(1) M. Cl. Compayre, *Etudes historiques sur l'Albigeois*, p. 123.

que les fragments dont les planches ajoutées à ce mémoire conserveront le souvenir.

L'importance de ces peintures ne saurait être douteuse.

On lit dans les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, par MM. Charles Nodier, Taylor, et autres (1) : « L'église de Ste Cécile fut successivement embellie par les évêques qui occupèrent le siége. Le cardinal Joffroi y fit peindre son portrait et celui de ses deux frères, dans une des chapelles. C'est encore lui qui a enrichi le fond de la nef, du côté occidental, de cet immense tableau qui représente le Jugement universel, au bas duquel des inscriptions françaises indiquent les tourments des pécheurs et des damnés. Cette curieuse peinture n'a pas été épargnée dès l'époque malheureuse qui a précédé le passage de nos barbares modernes, et où des architectes ignorants osèrent entreprendre de construire ou de restaurer nos églises. La formation d'une chapelle et les orgues placées par les ordres de l'archevêque Lacroix de Castries ont horriblement mutilé cette vaste page de l'art du moyen-âge. »

On ne croyait pas encore à Albi, il y a trente ans, que cette peinture pouvait avoir quelque importance. On me montra (2), avec orgueil, les orgues soutenues par des Termes dont les gaînes flottent dans l'espace (3), et l'on

---

(1) *Province de Languedoc*, texte. On sait que nous n'avons pas été étranger à cette publication.

(2) Nous avions alors le titre de Commissaire pour la recherche des antiquités dans les départements de Tarn-et-Garonne, Tarn, Haute-Garonne, Aude et Basses-Pyrénées.

(3) On lit au-dessous de l'orgue l'inscription suivante : *Ad majorem Dei cultum hæc organa constructa sunt pietatis et munificentia Illustrissimi ecclesiæ principis D. Arnaudi Petri de la Croix de Castries, Archiepiscopi et Domini Albiensis, Regii ordinis Sancti Spiritus commandator. Anno Domini* 1736.

m'annonça qu'un peintre italien (1) était chargé du soin de faire disparaître le tableau du Jugement universel, et de retoucher les peintures de la voûte. M. Saint-Hilaire Angellier, alors préfet du département du Tarn, accueillit mes protestations contre ce vandalisme; son successeur, M. le vicomte Decaze, repoussa toutes les demandes qui furent faites à ce sujet, et les restes des fresques de Sainte-Cécile, furent encore préservées de la main des barbares. Aux temps les plus difficiles de la révolution, M. l'ingénieur Mariés les avait sauvées d'une destruction complète. (2)

Le tableau du Jugement n'a pas moins de quinze mètres de haut; sa largeur était de plus de seize.

La partie centrale de cette composition n'existe plus. (3) Elle a été détruite en grande partie sous l'archiépiscopat de M. de La Berchère, en 1700; trente-six ans plus tard, lorsque l'orgue a été placé, elle a encore été mutilée.

Les parties latérales ont beaucoup souffert.

A droite (4), on remarque six lignes de figures. Ce sont d'abord des anges, aux longues ailes, dont les vêtements, à larges plis cassés, sont dessinés dans le style de la seconde moitié du quinzième siècle. Ces anges sont à genoux, ainsi que d'autres saints personnages, tous dans l'attitude de la prière.

On voit, au-dessous, des traces d'une banderolle qui contenait une ins-

(1) On le nommait, je crois, Guidi.

(2) M. Cl. Compayré, *Etudes historiques sur l'Albigeois*, p. 134, 135.

(3) M. Clément Compayre, l'estimable auteur des *Etudes historiques sur l'Albigeois*, possède, un dessin entier de cette fresque immense. Mais comme il doit bientôt le publier, nous nous contentons de faire connaître ce qui a été conservé jusqu'à présent, ce que nous avons dessiné, en 1820.

(4) En se tournant vers le sanctuaire.

cription : la méthode qui consiste à expliquer, par des légendes, les sujets peints ou sculptés, remonte à une haute antiquité.

Le second rang offre dix personnages assis. Ce sont des élus qui contemplent avec amour le Sauveur du monde.

Le troisième est formé aussi de saints; parmi eux on remarque des rois, des pauvres, des évêques, des religieux.

Tel est, de ce côté, la partie hiératique de la composition. Au milieu, dans ce qui n'existe plus, apparaissait, pour me servir des paroles évangéliques, « le *Fils de l'homme* dans les nuées du ciel, dans une grande puissance et dans sa majesté; à droite, étaient ses élus, assemblés des quatre vents du ciel, au son éclatant de la trompette (1) » on voit encore ces derniers et les anges qui chantent l'hosanna éternel; mais le *Fils de l'homme* a presqu'entièrement disparu.

Une banderolle, qui s'étend dans toute la largeur du tableau, sépare les âmes bienheureuses de celles qui sont condamnées à jamais, ou qui redoutent l'arrêt fatal. On y lit les paroles que la femme d'Elimelech, de retour dans son pays, après la perte de son époux et de ses enfants, adressait aux femmes de Bethléem :

NE VOCETIS NOS NOEMI, ID EST FELICES, SED VOCATE NOS MARA, ID EST AMARITUDINE PLENOS.

« Ne m'appelez plus *Noémi*, c'est-à-dire heureuse, mais appelez-moi *Mara*, ou pleine d'amertume (2). »

Cette inscription touchante, placée au-dessus de ceux qui vont subir un jugement solennel, est ici d'un effet saisissant. Le peintre qui l'a tracée, n'avait pas une âme insensible; poète à sa manière, il savait qu'il fallait

---

(1) *Sanct. Math. Evang.* cap. XXIV. 30, 31. I. *Corinth.* 15, 52. I. *Thess.* 4, 15. *Apoc.* I. 7.

(2) M. Hipp. Crozes, *Monographie*, p. 40.

émouvoir le spectateur et exciter l'intérêt et la pitié, avant de déployer les ressources de l'effroi. Son coloris, suave dans les parties les plus élevées du tableau, devient graduellement plus sombre en se rapprochant des lignes où il a représenté les tourments auxquels les réprouvés sont livrés pour l'éternité.

Voici maintenant les longues zones de ceux qui vont subir leur jugement. Tous les personnages sont représentés avec une grande naïveté. Chacun a un livre ouvert sur la poitrine ; là sont écrites les bonnes actions, les fautes; c'est la biographie de tous ceux qui, sortis du tombeau, sont venus entendre la sentence du Juge des nations. Ce livre rappelle que, sur les monuments funéraires de l'Egypte, Thot, le conducteur des âmes, tient, en présentant chacune d'elle aux divinités de l'*Amenthi*, le rouleau, ou *volumen*, qui contient le récit des actions de celle-ci, si ce n'est seulement un des attributs de ce dieu. Ici le livre de chaque personnage ressuscité fait allusion à ce passage de S. Jean : « Je vis paraître, devant le trône, les morts grands et petits (c'est-à-dire, apparemment, sans exception de dignité, ni d'âge, ni de sexe). Les livres furent ouverts, dont l'un était le *Livre de vie;* et les morts furent jugés sur ce qui était écrit dans ces livres, selon leurs œuvres, et quiconque ne se trouva pas écrit dans le *Livre de vie* fut jeté dans le lac de feu. (1) »

Au-dessus on lit cette légende : **ET VIDI MORTUOS MAGNOS ET PUSILLOS ET LIBRI APERTI SUNT.**

Sur le côté gauche du tableau, (2) et dans le haut, on aperçoit, comme à droite, des anges à genoux sur des nuages, les ailes éployées et les mains jointes. Une légende, écrite sur une longue bandelette, contient ces paroles :

ITE MALEDICTI IN IGNEM AETERNUM QUI PARATUS EST DIABOLO ET ANGELIS EIVS.

---

(1) *Apocalyps.* cap. XX. 12, 15.

(2) Pl. V.

Au-dessous, existait une ligne de figures; mais elles ont entièrement disparu, et l'on n'y voit plus que quelques traces de peinture.

Plus bas encore est un ange sonnant de la trompette. Là sont des damnés, nus comme les personnages placés à droite, et chacun ayant, comme les précédents, un livre ouvert sur la poitrine; mais, tandis qu'à droite on ne voit, dans les traits de ceux qui y sont représentés, que des marques de confiance et d'amour, ici le désespoir est exprimé par des attitudes plus ou moins heureuses, plus ou moins bizarres. Sans doute la sentence fatale a été prononcée et ils ont entendu ces mots terribles de l'inscription placée au-dessus d'eux : *Ite maledicti in ignem æternum.....*

Plusieurs portions du tableau n'existant plus, on ne connaît guère qu'en partie et par l'inscription, qui est très-peu apparente aujourd'hui, le tableau représentant ceux qui n'avaient pas, en suivant les conseils de la raison, vaincu cette passion dont l'excès produit, suivant Locke, « le mouvement désordonné de l'âme que l'on ressent après quelque injure, et qui est accompagné d'un désir pressant de se venger; passion aveugle qui fait courir trop souvent au crime. » L'Eglise compte cette passion au nombre des sept péchés capitaux, et la sculpture l'a exprimée deux fois, au-dessus des colonnes de l'une des portes géminées de l'église de S. Saturnin, à Toulouse. Andrea Orgagna, peintre du quatorzième siècle, en représentant les tourments des damnés, n'a pas oublié ceux qui avaient cédé à cette passion odieuse, et dans les inscriptions qui, ainsi qu'à Albi, accompagnent les scènes de son tableau des tourments imposés aux maudits, on voit celle-ci : VIOLENTI CONTRO IL PROSIMO. Dans l'église de Ste Cécile, on lit ces mots :

LA PEINE DES YREUS ET YREUSES.

LES YREUS ET LES YREUSES SONT EN UNE CAVE OBSCURE PLEINE D'ESTAUX ET DE BOTICQUES ET BANCS COME EN UNE BOCHERIE ESQUIELE SONT DEMONS ARMES DE COSTEAUX TRANCHANS POUR LES PUNIR DE LEUR FELONIE.

Dante n'a pas oublié de placer, dans son Enfer, les âmes de ceux qu

s'étaient livrés à cette passion. Il les voit se débattant dans les flots limoneux du Styx, et, toujours forcenés, se heurtant les uns contre les autres, se frappant des pieds et des mains, et se déchirant en lambeaux :

Et io.....
Vidi genti fangose in quel pantano,
Ignude tutte, e con sembiante offeso,
Questi si percotéan non pur con mano,
Ma con la testa, e col petto, e co, piedi,
Troncándosi co' denti a brano a brano.
Lo bon Maestro disse : Figlio, or vedi
L'ánime di color cui vinse l'ira.... (1).

Dans le même chant de son Enfer, Dante parle de la punition des *violents contre eux-mêmes, (violenti contre se medisimi, tanto i suicide, quanto qué che si sono fatti uccidere).*

E anche vo', che tu per certo credi,
Che sotto l'acqua ha gente, che sospira,
E fanno pullulár quest'acqua al summo
Come l'occhio ti dice, u' che s'aggira.
Fitti nel limo dicon : Tristi fumo
Nell' aer dolce che dal Sol s'allegra,
Portando dentro accidioso fummo :
Or ci attristiám nella belletta negra.
Quest' inno si gorgóglian nella strozza,
Che dir nol pósson con parola integra.

« Ce furent ceux qui ont bu dans la coupe amère de la vengeance.... et il en est encore, au fond de ce bourbier, une foule d'autres qui redisent sans

(1) *Infern.* cant. VII.

cesse : « Les vertiges de la colère ont troublé pour nous la douce sérénité de la vie. Ici nous sommes rassassiés d'amertume. Mais la langue qui lutte contre la fange peut à peine articuler cet hymne de douleurs. »

Orgagna qui, ainsi qu'on l'a vu, avait peint dans son tableau de l'Enfer, ceux qui n'avaient pas su modérer leur colère contre le prochain, a écrit au-dessus de l'une des scènes qu'il a représentées : **QUI SON PUNITI GLI IRACUNDI E ACCIDINI.**

Une autre compartiment du vaste tableau du Jugement dernier a entièrement disparu; il en est de même de l'inscription qui servait à l'expliquer. Mais on a conservé une copie de celle-ci (1), et l'on voit, par elle, que le peintre y avait représenté les tourments réservés à la Paresse, que l'on appelait *Pigresse*, en vieux français, mot encore conservé dans le Roman en usage à Toulouse. Elle était ainsi conçue :

LA PEINE DES PIGRES ET PIGRESSES.

LES PIGRES ET PIGRESSES SONT EN UNG LIEU DENFER ESQVIEL A GRANDE QUANTITE DE SERPENS GROS ET MENUS POUR TORMENTER ET NAURER DE MORSEURES ET NAUREURES LES DICTS PIGRES ET PIGRESSES.

On voit à la droite du tableau *(Planche IV)*, la peine infligée à ceux que l'orgueil a rendus coupables. Un cartouche contient l'inscription qui les concerne :

LA PEINE DES ORGUEILLEUS ET ORGUEILLEUSES.

LES ORGUEILLEUS ET ORGUEILLEUSES SONT PENDUS SUR DES ROUES SITUEES EN UNE MONTAIGNE EN MANIÈRE DE MOLINS CONTINUELLEMENT EN GRANDE IMPETUOSITE TORNANS.

---

(1) M. Cl. Compayre, *Etudes hissoriques sur l'Albigeois*, p. 123.
M. H. Crozes, *Monographie de la cathédrale d'Albi*, p. 166.

Ce qui reste encore de cette portion du tableau est remarquable par la composition et la singularité.

L'Envie ne pouvait échapper au pinceau de l'artiste, auteur de cette grande page, et peut-être en avait-il ressenti les traits, qui sont toujours plus acérés, alors que, par des vertus, des talents heureux, ou par les avantages de la fortune, on s'élève au-dessus des autres. Sa manière de représenter la punition infligée aux envieux, tient à la fois et du Dante et d'Orgagna. Là, les damnés ne sont point environnés de flammes, c'est dans la glace qu'il les a placés. L'inscription suivante décrit parfaitement la composition :

LA PEINE DES ENVIEUX ET ENVIEUSES.

LES ENVIEUX ET ENVIEUSES SONT EN UNG FLEUVE CONGELE, PLONGES JUSQUES AU NOMBRIL ET PAR DESSUS LES FRAPPE UNG VENT MOULT FROIT ET QUANT VEULENT ICELLUY VENT EVITER SE PLONGENT DANS LADICTE GLACE.

Orgagna a réuni, dans son tableau de l'Enfer, les avares et les prodigues; et, au-dessus, il a écrit : QVI SON PVNITI LI PRODIGHI E AVARI. En cela il a imité Dante (1). Celui-ci dit qu'en poursuivant son voyage dans l'Enfer, il arriva en un lieu où il vit une foule d'âmes, encore plus nombreuses là qu'ailleurs, âmes infortunées qui faisaient entendre, de part et d'autre, d'affreux hurlements, roulaient des fardeaux, les poussaient de la poitrine, et se heurtaient violemment; puis, retournant en arrière, s'écriaient : « *Pourquoi les retenais-tu? — Pourquoi les dissipais-tu?* » C'étaient les avares et les prodigues qui s'adressaient ces reproches.

Quì vid'io gente più ch' altrove troppa,
E d'una parte et d'altra con grand' urli

---

(1) *Infern.*

Voltando pesi per forza di poppa:
Percotévansi incontro, e poscia pur li
Si rivolgea ciascún voltando a retro,
Gridando, *Perchè tieni?* e *Perchè burli?*

Le peintre employé par le cardinal Joffroi n'a pas imité cet exemple. Dans le tableau d'Albi, il ne s'est point occupé des Prodigues : ce sont les Avares qu'il a placés dans l'Enfer créé par son pinceau.

L'auteur des chapiteaux de la porte du transept de droite de l'église de S. Saturnin, avait représenté l'Avarice sous la forme d'un personnage ayant une bourse sur sa poitrine, et auquel des démons viennent apporter des sacs d'argent. Le sculpteur du portail de l'église de Moissac a figuré l'Avarice sous la forme d'un homme ayant un démon sur ses épaules, et sur la poitrine une large bourse suspendue. Dans Ste. Cécile d'Albi, une peinture qui a beaucoup souffert, et de l'incurie et du temps, offre *(Planche V)* une image terrible des supplices réservés aux avares. Ils sont plongés dans les métaux précieux dont ils recherchaient la possession : mais ces métaux sont en fusion.... Une inscription est jointe à ce compartiment du grand tableau du Jugement dernier et de l'Enfer. Elle est ainsi conçue :

LA PEINE DES AVARICIEUS ET AVARICIEUSES.

LES AVARICIEUS ET AVARICIEUSES SONT EN UNG LIEU PLEIN DE GRANDES CHAUDIERES PLEINES DE DIVERS METAULS FONDUS ET BOULHANS DU FEU D'ENFER, ET AU DEDANS DES DICTES CHAUDIERES SONT PLONGES LES AVARICIEUS ET AVARICIEUSES POUR LES SAOULER DE LEUR AVARICE.

Il y a peut-être là un peu plus de poésie que dans les vers de Dante, et beaucoup plus que dans la composition d'Orgagna.

Celui-ci, et Dante n'ont pas oublié le péché qui est l'objet du sixième compartiment de l'Enfer, peint à Albi.

Dante (1), dans son sixième chant, raconte qu'il trouva dans le séjour de la damnation éternelle, l'âme d'un ancien habitant de Florence, il s'écriait :

Voi, cittadini, mi chiamaste Ciacco:
Per la dannosa colpa della gola,
Come tu vedi, alla pioggia mi fiacco;
Et io anima trista non sola
Che tutte queste a simil pena stanno
Per simil colpa.

« Vous, ô mes concitoyens, vous m'avez donné le surnom de Ciacco; pour expier le damnable péché de la gourmandise, je suis brisé par la pluie, et je ne suis pas la seule âme souffrante, car toutes celles-là sont condamnées à la même peine pour avoir commis la même faute. »

Orgagna n'avait pas oublié de placer, dans son enfer, les coupables de cette espèce et on lit au-dessus du lieu qu'il leur a consacré, les mots : CHI SE PVNITI IL PECCATO DELLA GOLA. Dans la cathédrale d'Albi, les mêmes pécheurs éprouvent un autre châtiment. Des crapauds sont, en guise de mets somptueux, étalés sur des tables couvertes de nappes dont la saleté est repoussante *(Planche V)*. L'inscription décrit parfaitement cette partie du tableau :

LA PEINE DES GLOTONS ET GLOTES.

LES GLOTONS ET GLOTES SONT EN UNE VALLEE OU A UNG FLEUVE ORT ET PUANT AU RIVAIGE DUQUIEL A TABLES GARNIES DE TOUALLES TRES ORDES ET DESHONETES OU LES GLOTONS ET GLOTES SONT REPUS DE CRAPAULS ET ABREUVES DE LEAUE PUANCTE DUDICT FLEUVE.

---

(1) *Infern.* cant VI.

Dante, a su, dans des vers qui seront toujours admirés, jeter un intérêt touchant sur les erreurs de l'amour. Le peintre du cardinal, évêque d'Albi, a cru qu'il ne devait pas imiter le poète de Florence, dans une église où rien ne devait attendrir sur les tourments encourus par ceux qui se sont rendus coupables; et le sculpteur de S. Saturnin de Toulouse a fait punir cruellement, par les démons, l'homme vicieux. Dans le remarquable portail de l'église de Moissac, que, le premier, nous avons signalé aux archéologues (1), la figure de la Luxure est placée assez près de celle de l'Avarice, comme aussi odieuse que celle-ci. La représentation des peines des damnés, de cette espèce, à Albi, est expliquée dans l'inscription qui l'accompagne :

LA PEINE DES LUXURIEUS ET LUXURIEUSES.

LES LUXURIEUS ET LUXURIEUSES SONT EN UNE CHAMPAIGNE PLEINE DE PUYS PROFONDS PLEINS DE FEU ET DE SOULFRE GECTANS FUMEES HORRIBLES ET PUANTES ESQUIELLES LES LUXURIEUS ET LUXURIEUSES SONT LOGES POUR EN ESCHAUFFER DU TOUT LEUR PUANTE LUXURE.

Tels sont les restes de ce vaste et imposant tableau, dont l'aspect religieux et sombre, l'exécution énergique, contrastent avec l'aspect des autres peintures de cette église. Comme nous l'avons dit dans un autre Es-

---

(1) Nous avons, en 1820, d'après les prescriptions ministérielles et les instructions de l'Institut, relativement aux monuments nationaux, dessiné et décrit l'église de S. Pierre et S. Paul de Moissac. Nos dessins, et le texte qui les accompagne, sont conservés dans les archives de la Préfecture à Montauban. On peut voir d'ailleurs notre *Voyage littéraire et archéologique dans le département de Tarn-et-Garonne*, in-8. Paris 1828, pag. 13 et suiv.

sai (1), « on doit considérer comme un ouvrage immense, et qui honorera toujours les arts, les peintures des voûtes de Sainte-Cécile, ornements de la plus grande richesse, du plus étonnant effet, et où le goût du seizième siècle paraît avec tant d'avantages. Que l'on se représente les voûtes d'un temple qui a plus de cent mètres de longueur (2), qu'on en calcule les courbes et les développements; qu'on étende sur le tout une teinte d'azur; que sur ce fond, dont la couleur éthérée paraît doubler la hauteur de l'édifice, on retrace, par la pensée, ces tortueux rinceaux de l'achante, ces enroulements gracieux que l'on admire dans les palais de l'Italie, que ces arabesques délicats empruntent à l'albâtre sa blancheur, et que l'or en rehausse les contours; que des êtres célestes se jouent dans les feuillages; que les prophètes, les sibylles, les vierges, les saints, y soient peints avec talent; que la pureté du dessin, la simplicité des poses, annoncent l'école de Raphaël, et rappellent les fresques du Vatican; que l'or brille partout, qu'il étincelle sur l'azur, qu'il forme les nervures des voûtes et des principales lignes architecturales, et l'on aura une idée, mais bien imparfaite encore, de l'ensemble magique, que présentent les somptueuses voûtes de Sainte-Cécile. » Mais, les regards de l'artiste, de l'homme religieux et de l'archéologue, reviennent toujours sur cette grande page de l'art au quinzième siècle, sur ce Jugement Universel, dont la composition immense ne peut être comparée à aucune production du même genre et de la même époque. Sans doute, dans le même sujet traité, bien plus tard, par Michel-Ange, le peintre florentin a étalé toute la force de son génie, et malgré d'étranges li-

---

(1) *Vues pittoresques de la cathédrale d'Albi*, par Chapuy, texte historique et explicatif par Alexandre Du Mège, in-4. Paris 1829.

(2) 109 mètres en y comprenant la profondeur des chapelles.

cences, de sublimes beautés ; (1) sans doute Signorelli, à Orviette, le Pontorme à Florence, Lucas de Leyde, en Hollande, Jean Cousin, à Vincennes, ont pu mériter des éloges en peignant cette scène si terrible. Mais ils appartenaient à d'autres époques de l'art, et ils étaient dominés par d'autres idées. L'artiste employé à Albi, par un prince de l'Eglise, par un ministre tout puissant, le peintre de Cazaux de Larboust, appelé par les rustiques habitants d'un pauvre village, ont, l'un et l'autre, une allure particulière, un faire qui leur appartient. A Cazaux, on remarque plus de simplicité dans le poème, car c'est bien un poème, une trilogie, comme on le dirait actuellement. Là, d'abord, l'histoire des premiers parents, leur innocence native, puis bientôt le péché introduisant le mal et la mort sur la terre, et le père des générations humaines et sa compagne, abusée par le Tentateur, bannis de l'Eden terrestre, séjour de bonheur et de paix où ils avaient été placés. La seconde partie indique la réparation de la faute, par le sacrifice du fils de Dieu lui-même, en nous montrant la Vierge immaculée introduite dans l'Eden céleste ; enfin le troisième chant est celui du Jugement de tous les êtres, et le commencement d'une éternité, bienheureuse pour les élus, terrible pour les réprouvés. L'auteur a été droit au but qu'il s'était proposé. Sans doute dans ses épisodes sur le combat entre un bon génie et un démon, pour la possession ou la délivrance d'une âme, sans doute dans l'image de la *Pesée des âmes*, dans le tracé du *Rictus* infernal, il a montré qu'il n'était point étranger à ce qui avait été fait avant lui, à ce qui pouvait arrêter les regards et attirer une salutaire attention sur son œuvre, et il faut le louer de cette richesse de composition ; mais il n'a point, comme Orgagna, établi des catégories pour chaque espèce de péché ; il n'a vu, dans sa pensée inspirée par les livres saints, que des élus et des maudits. En peignant les enfers et les

---

(1) Larvarum omnigenas species, et ludicra miris,
Induxit portenta modis ; stygiasque sorores,
Infernumque senem, conto simulacra cientem,
Et vada cerulæis sulcantem livida remis.

tourments des mortels impies, Virgile a bien indiqué de nombreux crimes punis par les plus épouvantables tourments. Tesiphone s'armant de ses fouets cruels, et appellant le secours de ses sœurs, les profanes Titans, Salmonée, Tityus, les Lapithes, Ixion, les parricides, les adultères, les parjures, les pères incestueux, les traîtres à leur patrie, et il en tire la conséquence, que les peintres de Cazaux et d'Albi ont eu en vue, en montrant les tourments des réprouvés, c'est qu'il faut respecter la justice et les Dieux :

Discite justitiam moniti, et non temnere Divos.

Mais il a évité, avec un goût infini, d'entrer dans de trop longs détails, de créer des subdivisions de crimes et de châtiments, et il fait dire à la Sibylle qui conduit Enée, que cent bouches et cent voix de fer ne suffiraient pas pour dénombrer tous les forfaits et pour indiquer tous leurs châtiments :

Non, mihi si linguæ centum sint, oraque centum,
Ferrea vox, omnes scelerum comprendere formas,
Omnia pœnarum percurrere nomina possim.

Dante, poète sombre et énergique, ayant des vengeances à exercer, a établi les différentes zones, ou cercles de son Enfer; il y a distribué les coupables selon leurs méfaits, ou selon la passion qui l'animait contre ceux dont il voulait flétrir la mémoire. Orgagna a imité le poète de Florence, en établissant aussi, et suivant sa fantaisie, des catégories parmi les damnés. Le peintre d'Albi a parcouru la ligne tracée, d'abord, par quelques obscurs artistes du moyen-âge : comme sur les chapiteaux de S. Saturnin de Toulouse, il a montré les sept péchés capitaux, ou plutôt la punition de chacun d'eux. La lecture de l'Apocalypse lui a fourni quelques idées, il a formé, mais, comme Dante, comme Orgagna des subdivisions parmi les réprouvés; il n'a rien généralisé, et en cela il nous paraît inférieur au peintre de Cazaux de Larboust, qu'il surpasse d'ailleurs par l'entente de la composition, par l'art avec lequel les figures

sont contrastées, par ce que nous appellerions *le faire*. N'oublions pas, en terminant, que ces deux pages, échappées à la destruction de tant d'autres, témoignent que l'on avait senti autrefois, et avec beaucoup de raison, la nécessité d'offrir au peuple la représentation des scènes religieuses. « Qu'est-ce en effet que ces pages, constamment déployées au regard du peuple, disent deux savants archéologues, sinon la prédication journalière des siècles passés. » Nous devons ajouter que ce sont les saints moniteurs de ces temps de foi, où l'on civilisait les masses, où on ajoutait à leur instruction, en leur montrant les châtiments réservés aux crimes et en fesant briller à leurs yeux l'éternelle auréole destinée à la vertu. Sous ce rapport, comme sous celui de l'intérêt de l'art, nous devons gémir sur l'état d'abandon et sur la disparition, trop probable, de l'une de ces peintures, qui furent admirées autrefois, qui devraient être respectées aujourd'hui.

FIN.

Toulouse, imprimerie d'Augustin Manavit, rue Saint-Rome, 25.

DE LA

PEINTURE SUR VERRE.

Que doit-elle être au XIXe siècle ?

PAR M. E. LAMY DE NOZAN.

Le véritable art religieux, le seul qui se soit assez identifié avec le catholicisme pour avoir suivi pas à pas toutes ses péripéties, la Peinture sur verre en un mot, n'a été considérée que de nos jours sous le point de vue esthétique. Jusqu'alors la foi seule dirigeait les artistes dans leurs compositions, et quelques recettes et secrets de famille suffisaient amplement à la partie matérielle.

Ce n'est qu'au 17e siècle, que des savants ont cherché à ranimer le goût de la peinture vitrale exercée si noblement jusqu'à la Renaissance, époque funeste où elle est tombée sous les efforts de la réforme et de la mode. Le chimiste italien Néri en 1612, l'allemand Kunckel en 1679, et plus tard les français Haudicquer de Blancourt, Félibien, Levieil, etc., se sont épuisés à représenter comme perdu un art, qui certainement l'était au moins pour eux, bien qu'il n'eut jamais cessé d'être exercé.

On aurait tort cependant de confondre Leviel avec les auteurs dont nous venons de parler. P. Levieil, vitrier, peintre-verrier, et homme d'ailleurs fort érudit, par les mains duquel s'était opérée la restauration de presque toutes les verrières dont les églises de Paris étaient alors ornées,

(de 1731 à 1770) a fait un travail rempli de documents historiques fort précieux, mais dans lequel il ne s'occupe en aucune façon de l'art en lui-même. Quant à la partie du métier proprement dit, il ne démontre que trop à quel point d'avilissement était tombée de son temps la peinture des vitraux. Du reste les rares écussons auxquels se bornait alors le travail des peintres-verriers ne demandaient pas de connaissances chimiques plus étendues.

Il fallait d'autres voix que celles de quelques savants obscurs, et d'un peintre-verrier comme Levieil, pour rappeler l'intérêt sur une *vieillerie*, (comme on disait alors en parlant d'un art qui, plusieurs siècles auparavant, recevait la protection spéciale et les encouragements des rois,) et comme nous l'avons entendu répéter de nos jours à un savant que ses fonctions officielles auraient dû mettre à l'abri d'une pareille erreur.

Eh ! qu'auraient pu d'ailleurs, en plein 18e siècle, les efforts isolés de quelques savants ou de quelques artistes pour rétablir dans ses droits l'ancienne industrie catholique, qui avait si pieusement orné les temples de nos pères ? La société offrait à cette époque un spectacle triste et décourageant ; les beaux-arts s'étaient faits petits comme le siècle, car les convictions avaient déserté les cœurs.

Bientôt, au milieu des cris tumultueux des factions déchaînées, la religion couvrit sa tête auguste ; ses temples se fermèrent, ses pontifes furent condamnés à l'exil ou montèrent sur les échafauds. Un immense désert s'était fait dans les intelligences et dans les cœurs. On ne croyait plus ni à la religion, ni même à l'irréligion.

Une régénération sociale pût seule, en rendant à la France sa force si longtemps engourdie, donner une vie nouvelle au merveilleux genre de décoration dont nous parlons. Ce furent ces mêmes idées religieuses attaquées avec tant d'acharnement en 1793, qui amenèrent la réaction. Châteaubriant, le premier, prêcha la croisade contre les démolisseurs, ces iconoclastes d'un nouveau genre, qui vendaient aux étrangers les plus belles verrières des églises achetées par eux pour la démolition, et brisaient les autres afin d'en tirer pour quelques sous de vieux plomb. Déjà la Convention s'était assu-

rée par les expériences de Darcet que le verre rouge ne contenait pas un atome d'or, sans quoi pas une des richesses en peinture vitrale n'eût échappé au creuset.

Lorsque le *Génie du Christianisme* vint apporter aux âmes pieuses les premières consolations, la main puissante du plus grand guerrier des temps modernes avait déjà rappelé la religion dans ses temples déserts. Mais il fallait l'y défendre, l'y protéger, la rendre aimable, la réconcilier avec ses détracteurs, la venger des sophismes de l'impiété et de l'ignorance. Il fallait rendre au poète sa lyre, à l'artiste ses pinceaux, au savant ses doctes loisirs, et rappeler à tous que la religion était pour chacun d'eux la source des plus pures inspirations. Le grand génie de Napoléon le comprit, mais il n'était donné qu'à une autre ère de réaliser complétement cette noble pensée.

Cependant le chantre d'Atala était noblement descendu dans l'arène, il avait harmonieusement plaidé la cause de la religion et celle des beaux-arts. L'illustre auteur de la *Législation primitive*, M. de Bonald, sondant les abîmes de cette ténébreuse métaphysique, qu'avait engendrée l'erreur et le mensonge, forçait l'athéisme à capituler. D'un autre côté accourait à Paris du fond de sa solitude un nouvel orateur chrétien (1) qui appelait, autour de la chaire étonnée de S. Sulpice, des rangs pressés d'auditeurs avides d'entendre les accents de cette mâle éloquence, si nouvelle pour eux.

Afin que rien ne manquât à ce triomphe, la littérature s'associait aux pacifiques joies de cette rénovation chrétienne par le langage si pur du premier grand maître de l'Université. C'est sous de pareils auspices que commencèrent à se développer les nouveaux germes jetés dans les intelligences.

La paix en 1814 avait rendu le calme et le bien-être; la fortune publi-

(1) M. l'abbé Frayssinous, depuis évêque d'Hermopolis.

que et privée prenait, malgré les difficultés politiques, un brillant essor. Le goût de l'antique exagéré par la République de 93, et usé sous l'Empire, ne répondait plus aux exigences de la mode; c'est alors que la littérature, s'affranchissant du joug des classiques, se reporta vers le moyen-âge dont Châteaubriant avait tracé la route. L'émulation, la concurrence s'emparèrent de tous les esprits, c'était à qui atteindrait plus vite le port signalé.

Cependant le temps marchait, Victor Hugo publiait *Notre-Dame de Paris;* M. de Barante écrivait les *Ducs de Bourgogne ;* déjà sir Walter Scott avait donné par ses romans une nouvelle impulsion aux études historiques. M. de Montalembert, de son côté, stygmatisait à la tribune de la Chambre des Pairs le malheureux esprit qui présidait à la restauration de nos monuments religieux.

D'un autre côté l'Archéologie posait ses fondements, et M. de Caumon dans le Nord, comme M. le marquis de Castellane et M. Du Mège à Toulouse, organisaient les premières sociétés archéologiques maintenant si nombreuses en Europe.

On commençait à comprendre que les cathédrales ne manquaient pas d'un certain mérite; que les styles roman et ogival ou *gothique*, suivant la dénomination alors adoptée, avaient aussi bien que l'art grec leurs principes et leurs règles.

De jeunes artistes pleins de science, mais trop peu appuyés pour trouver place dans la grande route battue, où tant de gens de talent se heurtaient, comprirent qu'un autre chemin moins connu les mèneraient aussi à la renommée et à la fortune; ils se jetèrent à plein collier dans le moyen-âge. On refit des pseautiers, des missels que les anciens miniaturistes n'auraient pas désavoués, et l'on abandonna l'histoire interminable des Atrides et des Empereurs romains pour Charlemagne, S. Louis, Charles VI et François Ier.

Arrivèrent à leur tour les architectes qui ne rêvèrent plus que réédifications et restaurations.

L'événement politique qui donna la plus forte impulsion à l'Archéologie fut sans contredit la destruction de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris et le pillage de l'archevêché, saccagés par suite de la révolution de 1830.

A peine la tranquillité eût-elle succédé à ces jours de troubles, que le gouvernement prit des mesures pour la restauration de ces deux monuments. On fit dans ce but des essais en sculpture sur pierre et sur bois, en vitraux, en ferrures qui, couronnés d'un plein succès, ouvrirent l'arène aux restaurations de la Ste Chapelle, ce chef-d'œuvre du moyen-âge; de Notre-Dame de Paris, de Saint-Germain-des-Prés, de l'abbaye Saint-Denis, et enfin d'une foule d'églises des départements.

Dans ce mouvement général, la peinture sur verre conserva le premier rang.

Sortant du long oubli où nos pères l'avait plongée, on la vit reprendre en peu d'années, toute la faveur dont elle jouissait au moyen-âge. Ne faut-il pas avouer aussi que de toutes les branches de l'art, c'est celle qui présente les plus puissantes séductions! La magie des effets produits par les diverses couleurs des verrières, leur incomparable richesse, le jour doux et harmonieux qu'elles transmettent aux édifices religieux, en portant l'âme au calme et à la méditation; l'intérêt puissant présenté par les sujets historiques qui les couvrent; tout, jusqu'à la durée fabuleuse de monuments aussi périssables, dont la fragilité devient même la sauvegarde, tout, dis-je, contribue à attirer l'intérêt sur elles.

On a beaucoup écrit de nos jours sur la peinture sur verre. Alex. Lenoir, fondateur et conservateur du musée des monuments français des Petits-Augustins est, je crois, le premier qui s'en soit occupé depuis le 19e siècle. Après lui, Langlois du Pont de l'Arche, a publié des *Essais*, travail rempli de savantes recherches; plus tard, M. Ferdinand de Lasteyrie a donné son excellente *Histoire de la Peinture sur verre*, dont les planches forment le plus beau spécimen existant de tous les styles de vitraux. M. Alb. Lenoir a fourni au Comité des arts, pour la restauration des vitraux anciens,

des instructions parfaites qu'on ne saurait trop étudier dans les ateliers de peinture sur verre. M. Bontemps, le savant verrier, a publié des réflexions pleines d'intérêt et d'à-propos sur cette question : *Les secrets de l'art de la peinture sur verre sont-ils retrouvés?* M. Batissier, dans son *Histoire de l'art monumental*, a traité avec la plus grande étendue l'histoire du verre, et a consacré quelques chapitres à celle de la peinture sur verre proprement dite. Enfin MM. Martin et Cahier ont plus récemment déposé le résultat de leurs études dans la magnifique *Monographie de Bourges*, l'un des monuments les plus remarquables en vitraux que possède la France.

Malgré tant et de si bons travaux, je ne crois pas que tout ait été dit sur un sujet aussi riche, et j'espère qu'il me sera permis d'exposer ici mes idées, tout pénétré d'ailleurs de la pensée qu'il restera encore beaucoup à dire à ceux qui voudront prendre la plume après moi. D'ailleurs cette science est probablement pour longtemps encore à l'état d'étude, et chacun de ses adeptes se doit d'apporter le résultat de ses observations, en faisant connaître les difficultés qu'il a surmontées, et celles restées pour lui à l'état de problême.

Ce n'est pas tout d'avoir reconquis cet art si longtemps oublié, il faut à l'aide des traditions encore nombreuses qui nous restent, retrouver et constater les principes, j'ose dire *naturels* dont nos devanciers se servaient si heureusement, et apprendre à les coordonner avec les exigences du siècle présent, sans les laisser dévier de nouveau de la route tracée par les illustres artistes du moyen-âge.

Avant d'émettre mes idées sur ce que doit être une verrière considérée au point de vue esthétique, il ne sera pas hors de propos de dire quelques mots de l'histoire de la peinture sur verre.

Sans répéter les fables léguées par l'antiquité sur la découverte fortuite du verre, nous rappellerons que des notions sur l'existence et l'emploi de la matière vitreuse se retrouvent dans les écrits les plus anciens; que l'Orient a fabriqué de temps immémorial des morceaux de verre imitant les pierres précieuses ; que les Egyptiens surtout, et après eux les Hébreux, portèrent à un

très-haut point de perfection l'art de couler le verre et de le colorer; que la statue de Sérapis, haute de 11 coudées et formée, dit Appien, d'une *seule émeraude*, en fait foi; qu'il en était de même des fameuses colonnes du temple d'Hercule à Tyr; que les Romains tirèrent des verreries d'Egypte une quantité énorme de faux jaspe qu'ils employaient à l'ornementation des palais et des temples. Il reste prouvé aujourd'hui que les anciens savaient composer le verre, le colorer de toutes nuances, le mouler en forme de vases et de bouteilles, ou le couler en masses énormes dont notre fabrication moderne est encore bien éloignée; qu'ils savaient le tailler, le ciseler, le dorer et le peindre. Les mosaïstes grecs employaient dans leurs travaux une grande quantité de cubes de verre coloré. De chez eux cet art est passé aux Romains qui en ont introduit le goût dans la Gaule.

Du pavage et des revêtements de murailles en mosaïque aux verrières composées de fragments de verre reliés entr'eux par du mastic, du plomb ou d'autres matières cohésives, il n'y a qu'un pas, et ce pas fut bientôt franchi. N'y était-on pas amené naturellement par l'emploi des pierres transparentes *(Lapis Specularis)*, soit le talc, soit l'albâtre, etc., sciées en lames fort minces, dont les Romains garnissaient les ouvertures de leurs fenêtres?

Nous dirons à cet égard qu'il est reconnu aujourd'hui par les documents les plus irrécusables, que le verre était employé à Rome concurremment avec des matières transparentes, même avant l'époque impériale. Les révélations d'Herculanum et de Pompéia sont là pour l'attester. Mazois, dont les ouvrages ont jeté un si grand jour sur les habitudes et les mœurs des Romains, a trouvé à Pompéia des croisées vitrées encore en partie, et le musée de Naples renferme aujourd'hui d'importants fragments de ces vitres dont il y a quarante ans personne n'osait supposer l'existence. Tous les jours le génie des anciens perce les nuages qui l'enveloppaient et souvent notre orgueil est forcé de reconnaître que, là ou nous croyions avoir inventé et développé un procédé, nous découvrons que les Grecs et les Romains l'utilisaient communément, et l'avaient souvent porté à un état de perfectionnement qui nous étonne.

Quant au verre de couleur appliqué à la clôture des fenêtres, il suivit naturellement, s'il ne les devança pas, les progrès du verre blanc approprié au même usage; le verre de couleur bleue paraît surtout avoir été préféré par les Romains au verre blanc, bien loin alors de la pureté qu'il a acquise de nos jours.

Une fois la matière trouvée le luxe des temples et des habitations romaines ne dût pas tarder à s'en emparer. Tous les auteurs en font foi, et d'ailleurs les collections publiques et particulières de Paris, de Londres, de l'Allemagne et surtout de l'Italie, possèdent de nombreux fragments dont les plus anciens remontent à une antiquité fort reculée.

Lactance, S. Jean Chrysostôme et S. Jérôme, à la fin du 3ᵉ siècle et au 4ᵉ, font un tel éloge de la magnificence des fenêtres vitrées des églises, qu'il n'est guère probable, malgré l'opinion de Levieil, qu'ils eussent ainsi parlé de vitres en pierre spéculaire, ou même en verre blanc.

Mais au 6ᵉ siècle le doute n'est plus possible, l'histoire dit clairement et positivement, par la bouche de Ducange, dans son *Histoire Bysantine*, que Justinien, lors de la reconstruction de l'église Ste-Sophie à Constantinople, fit clore les fenêtres par de brillantes mosaïques de verre, qui jetaient dans le sanctuaire une splendeur qu'on ne pouvait comparer qu'à celle du soleil. L'éclat de ces fenêtres fournit à Procope les comparaisons les plus poétiques sur l'effet du jour pénétrant dans le saint temple (1).

Déjà à cette époque les églises des Gaules luttaient avantageusement avec celles d'Orient par l'effet magique de la décoration de leurs fenêtres. Grégoire de Tours et le poète Fortunat nous l'attestent dans les termes les plus clairs, et les plus précis.

L'usage des vitraux en mosaïque devait donner naissance à la peinture sur verre. On conçoit en effet que l'esprit de progrès renfermé dans le cœur

---

(1) Voir Lasteyrie.

de chaque artiste ait fait sentir le besoin de raccorder par des traits quelques combinaisons de morceaux de verre, que le fer ou le plomb nécessaires à leur liaison n'indiquaient pas suffisamment. Ces traits, peints sans doute dans l'origine avec un mordant quelconque, dûrent passer promptement dans la fabrication des morceaux eux-mêmes.

Arrivée à ce point, la peinture sur verre, proprement dite, était trouvée.

A quelle époque prit-elle naissance? C'est encore sous les cendres d'Herculanum, ce vaste et précieux dépôt des connaissances des Romains qu'il faut aller chercher nos preuves. Non seulement les anciens composaient du verre, mais savaient le peindre, et le peindre en émaux de diverses couleurs. Buonaruotti dans ses *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vetro,* publiées en 1716, décrit une série de plus de cent sujets ciselés, dorés et peints sur des coupes ou de vases en verre. Il cite une foule d'inscriptions dont une entr'autres est peinte en rouge. Ces fragments ont été trouvés dans les catacombes de Rome, et par leur faire, comme par les sujets qu'ils représentent et les caractères des inscriptions, ils sont antérieurs au 2e siècle de l'ère chrétienne; quelques-uns même remontent beaucoup plus haut (1). Mais le plus intéressant de ces objets est un tableau conservé encore aujourd'hui, et dont parle Ollivieri; il a un mètre de long et représente un *Taurobolium* avec des accessoires et une inscription qui en font un des fragments les plus précieux de l'antiquité. En faudrait-il davantage pour faire dater la peinture sur verre des derniers temps de l'empire romain, malgré tout ce qu'on a pu dire de contraire?

Quoiqu'il en soit, il n'y a pas de traces positives de figures peintes sur les vitraux des églises avant la moitié du 10e siècle.

« L'historien de Ste Benigne de Dijon qui écrivait vers l'an 1052, (dit

---

(1) Voir l'ouvrage du P. Marchi, intitulé *Monumenti primitivi delle arti cristiane nella métropoli del Cristianesimo.*

» M. Ferdinand de Lasteyrie dans son *Histoire de la peinture sur verre,)* » assure que de son temps il existait encore dans un monastère un très» ancien vitrail représentant Ste Paschasie. L'église de Ste Benigne fut ré» parée en 816 environ et vers l'an 1001 ou 1002; par conséquent il est » probable que ce vitrail remonte aux premières années du 10e siècle. »

Cependant si nous avons une date fixe pour le plus ancien vitrail à personnages mentionné par les auteurs, il est logique de penser que dès longtemps avant la moitié du 10e siècle, on peignait des figures et des ornements sur le verre. Le vitrail de Ste Bénigne ne permet pas de supposer que ce fut une œuvre de début dans l'art, mais bien plutôt un fragment échappé à une époque de destruction. Tout en en constatant la date, l'historien trouve dans ce monument isolé la preuve d'un art pratiqué depuis un long espace de temps, et il semble évident par induction que, si dès les premiers siècles de l'Eglise on peignait sur des vases et sur des plaques les effigies de S. Pierre et de S. Paul, le Bon Pasteur, etc., l'on n'aura pas tardé à placer aux fenêtres des lieux saints des peintures devenues usuelles.

Cette induction prend encore plus de force lorsqu'on se rappelle qu'au milieu du 7e siècle, le mysticisme des emblêmes, fruit du génie grec, était poussé si loin dans la représentation des sujets religieux, que leur explication devenait souvent douteuse, quelquefois même énigmatique. Il fallut qu'un concile (692) prescrivit de substituer à ces emblêmes des sujets puisés dans l'histoire sacrée et dans la vie du Christ. Il était impossible que les peintre-verriers ne suivissent pas la loi canonique imposée par le pape Sergius Ier.

Les seules verrières existant aujourd'hui et ayant une date certaine, ne sont pas antérieures au 12e siècle (1). On peut citer d'abord quatre fenêtres

---

(1) On nous a assuré qu'un riche amateur allemand a fait une collection de vitraux dans laquelle l'on en trouve un portant la date de 1090, ce serait la plus anciennement peinte des verrières parvenues jusqu'à nous.

de la cathédrale d'Angers de 1125 environ; ensuite deux fenêtres de l'abbaye de S. Denis (1140), dont une est ornée du portrait de son fondateur, l'abbé Suger; quelques verrières d'ornements d'un type bysantin bien caractérisé, et enfin la Vierge de Vendôme (1180). C'est à quelques fragments près tout ce qui appartient au 12e siècle, bien que quelques écrivains aient prétendu, sans s'appuyer sur aucune preuve, en avoir retrouvé à l'abside de la cathédrale de Bourges et dans le chœur de celle de Lyon. (1)

Combien n'avons-nous pas à déplorer le vide affreux creusé par le fanatisme de 93, qui a détruit toutes ces admirables verrières de S. Denis, dont Alex. Lenoir a pu recueillir dans le musée des Petits-Augustins, seulement trois ou quatre formes replacées à S. Denis un peu plus tard! Les autres vitres fondées par Suger ont été sauvées de l'oubli par Montfaucon; il était loin de se douter en les publiant dans ses *Monuments de la monarchie française* du service signalé qu'il rendrait un jour à l'art.

Tout le travail des vitraux de cette époque, est d'une simplicité extrême; il ne se compose que d'un trait, dont le renflement placé avec intelligence, donne un relief suffisant; la composition en est toujours claire, car elle s'adressait à la foule ignorante qui y lisait comme dans un livre. C'était le seul moyen qu'elle eût alors d'apprendre l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament et d'étudier le dogme religieux. (2)

Mais la partie la plus remarquable et la mieux entendue est celle qui constitue l'effet général; à cette époque c'était le point important. La vérité dans les tons était inconnue; ainsi voit-on à la cathédrale d'Angers une tête de jeune homme verte; à S. Denis et à Chartres des chevaux rouges et verts. Les artistes ne se préoccupaient que d'une pensée, l'harmonie; et nous savons combien ils acquirent d'habileté dans cette partie si difficile, puisque leurs œuvres sont encore aujourd'hui les meilleurs modèles à suivre.

---

(1) Lasteyrie, *Histoire de la Peinture sur verre.*

(2) Au moyen-âge les catéchistes expliquaient les légendes des verrières, comme aujourd'hui le clergé fait apprendre le catéchisme.

Cette supériorité est pour nous la preuve la plus positive de la pratique de l'art bien antérieurement aux documents historiques sur lesquels s'appuie son existence.

Les tons employés sont puissants et généralement heurtés entr'eux. A S. Denis, le bleu, le rouge et le blanc fortement teinté sont les couleurs dominantes. A la cathédrale d'Angers le blanc est peu employé, si ce n'est pour les perles qui jouent un grand rôle dans l'ornementation. Le verre de couleur d'une fabrication défectueuse forme un travail naturel dans les fonds, qui sans cela seraient d'un ensemble trop uniforme et par conséquent froid; il en est de même des plombs si multipliés dont les réseaux relient tous les petits morceaux composant chaque panneau; cette multiplicité est encore augmentée par les nombreuses dégradations que l'on a eues à réparer à toutes les époques.

Dans les monuments du 12e siècle qui nous restent, les grandes figures sont rares; cependant Levieil parle d'Évêques de 18 pieds de haut (1) placés dans le sanctuaire de Notre-Dame-de-Paris, et qu'il assure être au moins de 1182, époque de la consécration du chœur de la nouvelle église par l'évêque Henri, légat du pape Alexandre III, vingt-deux ans après le commencement de la construction par Maurice de Sully.

Dans ce siècle, la plus grande partie des verrières étaient composées soit d'arabesques de style bysantin, soit d'histoires légendaires circonscrites dans des compartiments de formes variées et ornés de bordures. C'est ainsi du moins que sont celles dont nous sommes encore aujourd'hui en possession.

---

(1) « Ces évêques, dit Levieil, étaient coiffés de leurs bonnets en pointes ou » mitres, tenant entre leurs mains des bâtons pastoraux terminés par un simple » bouton, au lieu d'une courbe comme les crosses d'à présent. Leurs draperies de » verre coloré en blanc n'étaient relevées que par une espèce de galon ou de fran» ges de couleur d'or. »

Au 13e siècle, l'invasion de l'architecture ogivale changea totalement l'aspect des verrières; mais longtemps encore les détails restèrent les mêmes; seulement les formes élancées des fenêtres permirent un emploi plus fréquent des grandes figures. L'usage des vitraux devint alors presque général en Europe, et surtout en France. On aurait eu beaucoup de peine à trouver quelques églises qui n'en fussent par décorées. Ce goût avait pris à un tel point qu'en 1754, dans la seule étendue du diocèse de Paris, il existait quarante églises de collégiales, monastères ou paroisses, même de villages, où il restait encore des vitraux du 13e siècle.

Les monuments de cette période conservés aujourd'hui sont aussi nombreux que deviennent rares ceux du 12e siècle. La Sainte Chapelle, la cathédrale de Chartres, (1) et celles de Bourges, de Rheims, de Clermont et de Moulins et les trois roses de Notre-Dame-de-Paris, en présentent les plus merveilleux spécimens. Les figures colossales et de grandeur naturelle, rares antérieurement, prirent quelquefois la place des légendes, dont l'usage cependant se maintint. Les ferrures commencèrent à jouer dans l'ornementation un rôle si important, qu'il est présumable qu'elles étaient exécutées sur les dessins des architectes, et que les peintres-verriers n'avaient plus qu'à les remplir suivant des données évidemment traditionnelles.

Le travail du peintre qui, pendant le siècle précédent, ne se composait que d'un trait et de quelques rares hâchures, commença à se modeler par une teinte plate sur laquelle on enlevait des clairs; elle servait de base à un trait ferme et accentué accompagné de filets non croisés dont les plis des vêtements tiraient leur relief; ceux-ci conservèrent en général le style de l'époque précédente, et les plis à petits tuyaux si en vogue dans les sculptures d'origine bysantine.

Les compositions ont la plus grande analogie avec les documents numismati-

---

(1) La cathédrale de Chartres, possède cent quarante-six fenêtres offrant 1359 sujets.

ques; il semble même que ce fût le premier principe du travail des artistes verriers, et cette analogie est frappante surtout en remontant aux fragments d'Herculanum. Tout est rudimentaire dans les accessoires; un temple ne se compose que d'un fronton, et de quelques colonnes; une église s'explique par une porte et un clocher; un arbre est formé d'une branche et de deux ou trois fleurs; une rivière d'une bande ondulée; le peintre veut-il indiquer une forteresse, il se contente de créneler un pan de mur, et les figures sont en général sur un plan unique et sans raccourci; tout est fait en dehors de la perspective linéaire et aërienne. On aurait tort toutefois d'attribuer cette naïveté à l'ignorance; c'était un parti pris et parfaitement arrêté. On voulait éviter la confusion dans ces tableaux vus souvent à de très-grandes distances, et en définitive c'était la suite d'une longue tradition orientale, dont les Chinois, les Indiens, les Egyptiens, les Etrusques ont fait usage; il a y moins loin qu'on ne pense de l'*Ulysse revenant à Ithaque* des vases étrusques à l'enfant prodigue *rentrant chez son père* de la verrière de Chartres.

La composition des sujets mystiques est tout allégorique, et leur explication dépasse souvent la portée des savants de nos jours les plus exercés, car la langue sacrée employée par les anciens peintres-verriers, surtout par ceux antérieurs au 15ᵉ siècle, est un langage presque perdu. Cependant les études sérieuses auxquelles on se livre depuis quelques années, ne permettent pas de douter qu'on n'arrive bientôt à renouer la chaîne de ces précieuses connaissances si affaiblie depuis la Renaissance.

En général les vitraux du commencement du 13ᵉ siècle présentent à peu de chose près la physionomie de ceux de l'époque précédente. On retrouve toujours les médaillons légendaires; mais ces sujets occupent moins de place dans la verrière, et se détachent sur un fond réticulé bleu et rouge.

Un peu plus tard les modifications dans l'architecture amenèrent de nouvelles dispositions dans l'ornementation des fenêtres encore formées d'une seule lancette. La ferrure en devint le principe, c'était le contour capricieux des

formes géométriques arrêtées par l'architecte qui décidait le parti à prendre par le peintre-verrier. Certaines portions étaient remplies par les sujets légendaires; le reste formant plein, était en dessins mosaïques de diverses couleurs peints avec un soin extrême. Lorsque les sujets représentés sont de dimension naturelle ou colossale, il est rare que le fond ne soit pas d'un ton uni. Le travail de ces figures est en général assez vide, ce qui ne les empêche pas cependant de produire à distance un grand effet.

Au 14e siècle le dessin commence sensiblement à progresser; on retrouve en partie les détails et la manière de faire de la fin du 13e siècle quoique perfectionnés, mais les verrières ont un tout autre aspect. Les meneaux de pierre, qui divisent les fenêtres en deux ou trois travées, favorisent d'avantage l'emploi des grandes figures d'Apôtres, de Prophètes, de Saints debout ou assises sous des dais simulacres d'architecture, énormément élevés et divisés même en plusieurs étages. On en trouve de tellement développés qu'ils forment en hauteur le double de la figure dont ils sont le couronnement. Des bordures à larges rinceaux de couleurs variées viennent encadrer le tout, et le travail d'ornementation d'un goût remarquable est exécuté avec un soin extrême. Mais déjà l'élégance a remplacé le type pur et simple du 13e siècle !

Le développement de la peinture sur verre est arrivé dans le 14e siècle à son plus haut point; cependant l'art semblait s'éloigner des églises et perdre son plus beaù domaine celui de la religion. Non seulement il n'y avait pas une fenêtre de chapelle qui ne fut remplie par verrières, mais les palais, les châteaux et même les maisons des bourgeois riches étaient ornées de vitraux avec portraits et armoiries. Alors, ce goût devint si dominant que les rois, cédant à l'impulsion générale, accordèrent leur protection spéciale aux Peintres-verriers en leur donnant de précieux priviléges. Charles V, selon Sauval, grand amateur de ce genre de peinture, dont il avait fait orner le Louvre, l'hôtel saint Pol et l'église des Célestins, les avait exemptés de toutes tailles. Charles VII, confirma leurs priviléges en 1431, sur la demande d'Henri Mellein, peintre-verrier de Bourges.

Cet art était alors tellement considéré que les gens de condition noble avaient le droit de le cultiver sans déroger de leur noblesse. Il est curieux de lire à ce sujet Haudicquer de Blancourt.

Nous ne savons s'il faut attribuer à ces encouragements le parti pris par les peintres de secouer le joug de l'architecte; mais il est de fait qu'à cette époque l'unité dans la décoration des églises si remarquable au 13e siècle commence à se perdre. Les vitraux ne forment plus une décoration tout à la fois simple et riche. Le style légendaire si favorable à l'instruction des masses est en partie abandonné. L'ambition du peintre le pousse aux grandes figures isolées se détachant sur des fonds monochrômes, première tendance à la perspective, qui dans toute autre branche de l'art n'aurait eu rien que d'avantageux, mais qui dans la décoration a le grand inconvénient d'appeler l'œil sur des accessoires et de rompre l'effet d'ensemble que le génie bysantin avaient si heureusement inspiré aux siècles précédents. Toutefois la coloration est aussi puissante et aussi bien entendue qu'au 13e siècle; l'architecture des pinacles, les ornements de tous genres sont exécutés d'une manière ferme et précise qui séduit l'œil du spectateur. Les tons de chairs sont dus à un verre teinté dans la masse, de différentes nuances qui vont du rose foncé au violet vinaigre. En somme, l'aspect des verrières de ce siècle n'ont plus le charme de celles des deux époques précédentes; il y a évidemment plus de science, mais aussi plus de recherche, et un résultat moins séduisant.

Les meilleurs spécimens de vitraux du 14e siècle existent à S. Nazaire de Carcassonne, à Strasbourg et surtout à Limoges. (1)

Le 15e siècle amène deux grands changements dans la pratique de la peinture sur verre, le premier et le plus important est la découverte du jaune d'argent, due très-probablement aux expériences hasardées de quel-

(1) Voir l'*Histoire de la peinture sur verre*, de Lasteyrie.

que alchimiste. Cette manière de colorer le verre sans nuire à sa transparence, permettait d'utiliser de plus grandes pièces, puisqu'au moyen de réserves on n'en colorait qu'une partie et que le reste conservait sa blancheur; il en résultait un fort grand avantage pour la peinture des ornements. On pouvait ainsi leur donner une richesse de détails jusqu'alors inconnue, c'était un perfectionnement évident. Le deuxième tenait à l'idée qu'eurent quelques peintres de faire fabriquer du verre de couleur doublé de verre blanc, comme on le faisait de temps immémorial pour le rouge, qui sans cette précaution serait totalement opaque. Au moyen de ces feuilles doublées on enlevait à l'émeri certaines parties de la couche colorée, de manière à arriver au blanc vif, qu'on avait encore la facilité de teinter en jaune. On comprend toutes les ressources qu'offrait l'emploi de ces verres pour les armoiries et les ornements rehaussés de dessins d'or et d'argent; cependant ces avantages furent balancés au point de vue de l'art décoratif par l'emploi de verres d'un ton pâle et terne, dont l'usage pouvait être commode pour les artistes, mais qui ôtait aux verrières cette puissance de coloration et d'éclat qu'elles devaient aux tons francs des siècles précédents.

Le dessin des figures se perfectionne; les têtes se peignent sur verre incolore avec un ton légèrement roux; les personnages couverts de riches vêtements à plis cassés, comme les faisaient alors les miniaturistes des manuscrits, se détachent sur des fonds de tapisserie bientôt remplacés par des perspectives architecturales et des paysages. Les bordures, que l'on rencontre encore quelquefois dans la période précédente, disparaissent tout-à-fait. En général, le peintre-verrier cherche à rivaliser avec la peinture à l'huile, quoiqu'il ne fut donné qu'au 16e siècle de réaliser ce problême. Les rapports si heureusement établis entre l'architecte et le verrier sont tout-à-fait rompus; la révolution est consommée.

Toutefois, si la peinture sur verre dévia de la noble route qui lui était tracée, on peut dire que l'architecture en doublant la largeur des fenêtres, dont la hauteur restait à peu près la même; en multipliant les meneaux à l'infini, et surtout en s'abandonnant à tous les caprices du style *flamboyant*,

se lançait dans une voie où le peintre verrier avait la plus grande peine à le suivre.

Parmi les verrières de cette époque, on remarque celles des cathédrales d'Evreux et de Bourges, de S. Séverin et de S. Gervais à Paris, de la Ste. Chapelle de Riom. On cite aussi les vitraux, ouvrage d'Enguerrand-le-Prince à Beauvais et ceux de quelques églises à Rouen.

Les productions vitrales du commencement du 16e siècle dévient peu de la ligne tracée précédemment; on y trouve la même richesse d'ornementation, la même finesse dans le travail, mais le goût de l'antique répandu dans toutes les parties de l'art, vient bientôt donner à la peinture sur verre une impulsion qui la porte à lutter ouvertement avec la peinture à l'huile. L'œuvre qui constate le mieux cette époque de transition est celle du peintre toulousain Arnaud Demoles (1513), dont la cathédrale d'Auch possède 23 verrières de grande dimension, et toute d'une conservation à peu près intacte. A l'exception de la première et de la dernière fenêtre, qui présentent des scènes à plusieurs figures, bien que coupées par deux meneaux dont l'artiste n'a pas toujours parfaitement tenu compte, les autres reproduisent dans chaque travée un personnage isolé, debout sous un dais, ou dans une riche architecture en perspective et se détachant sur des rideaux d'étoffes de soie brochée. On y trouve des Apôtres, des Patriarches, des Saints et des Sybilles.

Au-dessous de la plupart de ces figures sont peints de petits tableaux rappelant les scènes de leur existence. Sur leur tête voltigent des anges supportant les draperies des fonds; puis dans les trèfles du sommet, d'autres anges portent des guirlandes ou des écussons. Cet arrangement rappelle l'école italienne, où Demoles alla sans doute se former. Quelques-unes de ces figures sont absolument nues comme les génies antiques; c'était le goût de ce temps, où si souvent la Mythologie est mêlée aux Saintes Ecritures; mais passons, cette discussion ne peut trouver place ici.

Ces verrières tiennent le milieu entre les productions du 15e siècle et celles de la Renaissance, proprement dite. Dans quelques soubassements la

perspective architecturale est poussée assez loin, et l'effet des ombres et des clairs bien étudié; quelques autres présentent des arbres et des plantes d'une exécution très-heureuse, mais la partie la plus habilement traitée est celle de l'ensemble. De toutes les verrières du 16e siècle, ce sont peut-être celles qui produisent le plus grand effet à toutes les distances. Les figures sont loin de l'élégance et de la pureté de celles d'Enguerrand-le-Prince, pour lequel Raphaël et Albert Durrer ont dessiné des cartons, mais elles ont un peu de la naïveté du moyen-âge, avec une ornementation bien comprise et une vigueur de coloration digne du 13e siècle.

Arnaud Demoles travailla pour nombre d'églises de la Gascogne. Il existe encore à Fleurance (Gers), les trois fenêtres du sanctuaire, parmi lesquelles figure un arbre de Jessé d'un grand mérite comme effet et comme habileté de main. On retrouve aussi d'autres fragments de verrières, dus au pinceau de ce maître, à Mirande et à Lombez. La cathédrale de Toulouse en possède une de ce peintre, où son talent éclate dans toute sa force; elle représente deux scènes de la mort du Christ, la Descente de Croix et la Compassion séparée l'une de l'autre par le meneau de la fenêtre. On voit au-dessous S. Roch et S. Sébastien dans des fonds de paysage, avec des arbustes et des plantes sur les premiers plans, qui feraient honneur à un paysagiste. Les sujets sont liés à la partie supérieure par une large frise architecturale merveilleusement peinte, eu égard surtout à la simplicité des moyens employés.

Mais on ne retrouve plus là le peintre de 1513, encore imbu des principes du moyen-âge, c'est tout simplement de la Renaissance, et Arnaud Demoles qui n'avait peut-être pas de rivaux dans sa première manière, trouve dans ce genre, au moins des émules, si ce n'est des maîtres.

Dès le 16e siècle, une révolution complète se fit dans toutes les productions de l'art. Les peintres entièrement affranchis du joug des architectes qui faisaient coopérer toutes les parties d'un monument à l'ensemble du grand tout qu'ils voulaient créer, suivaient leur impulsion propre, et malheureusement leurs œuvres perdaient la valeur relative à laquelle elles de-

vaient naguère tant d'importance. Les vitraux se décolorèrent de plus en plus; on ne chercha que la pureté du dessin; le prestige si puissant du coloris fut perdu. La grisaille utilisée depuis le 13e siècle, comme moyen économique, reprit faveur à l'aide surtout de la découverte récente, comme nous l'avons dit plus haut, du jaune d'argent, qui facilitait si complétement son exécution.

Les fenêtres fort petites au 12e siècle, s'élargissent de jour en jour; on en était arrivé à faire au 15e siècle des murailles où le vide dominait par son étendue la partie pleine.

Une fois l'œil accoutumé à cette grande lumière, on l'exagéra, comme on exagère tout; aussi, arrivé dans la période précédente à l'emploi des tons pâles substitués peu à peu à la coloration la plus riche que l'œil humain ait pu saisir, adopta-t-on facilement au 16e siècle la grisaille qui devait à son tour, et bientôt, céder la place au verre tout-à-fait blanc.

Cependant avant de prendre ce parti extrême, les peintres-verriers continuèrent à faire des vitraux analogues à ceux de l'époque précédente; mais le procédé de la peinture en émail, trouvé, dit-on, par Jean Cousin fit abandonner peu à peu les verres colorés dans la masse. On ne se servait presque plus que du verre blanc sur lequel on obtenait à l'aide des émaux colorés et du jaune d'argent des résultats incroyables, mais qui vus à distance perdaient tout leur mérite. Les chairs et notamment les figures nues dont l'usage devint commun, accusèrent un modelé fort savant. On trouva des tons de carnation suffisants au point de vue de la décoration; cependant les vitraux de grande dimension, conservèrent les têtes modelées avec une teinte roussè, ou gris-roux, comme aux époques antérieures, ainsi qu'on le voit à Brou, et dans beaucoup d'autres églises.

Les verrières du 16e siècle sont fort nombreuses en France. Les plus remarquables sont celles d'Auch, de Beauvais, de Brou, de Clermont, de Metz, de Moulins, de Rouen, et à Paris celles de S. Etienne-du-Mont, de

S. Gervais, de S. Eustache, etc., dus aux maîtres les plus célèbres, parmi lesquels on compte Jean Cousin et Bernard de Palissy. (1)

A la fin de ce siècle, la peinture sur verre avait perdu tout son prestige. Les mémoires de Bernard de Palissy nous font voir à quel point l'art était tombé, puisqu'alors il ne pouvait plus faire vivre ses adeptes les plus en réputation. « Il se détermina, dit-il, à la quitter (la peinture sur verre) » pour faire des vaisseaux de fayence émaillés. L'art de verrier est noble, » mais plusieurs sont gentilshommes pour exercer ledit art, qui voudraient » être roturiers, et avoir de quoi payer les subsides des princes, et vi- » vent plus mécaniquement que les crocheteurs de Paris.... Il vaut mieux » qu'un homme ou un petit nombre d'hommes fassent leur profit de quel- » que art en vivant honnêtement, que non pas un grand nombre d'hom- » mes, lesquels s'endommageront si fort les uns les autres, qu'ils n'auront » pas moyen de vivre. Il en est de même, ajoutait-il, des émailleurs de » Limoges, dont l'art est devenu si vil qu'il leur est difficile d'y gagner » leur vie au prix qu'ils donnent leurs œuvres si bien labourées et les » émaux si bien fondus sur cuivre qu'il n'y avait peinture si plaisante. »

Au 17e siècle la décadence était complète. Les guerres de religion commencées à la suite de la Réforme ne contribuèrent pas peu, jointes au déchaînement des Huguenots contre tout ce qui était image, à la perte d'un art que Charles IX, essaya en vain de régénérer, en confirmant de nouveau les privilèges accordés par ses prédécesseurs. D'un autre côté les grandes entreprises de peinture sur verre devenues plus rares par les malheurs des temps n'alimentaient plus ces nombreux fourneaux de verriers si occupés un siècle auparavant à la fabrication du verre coloré en table, et dont l'emploi des émaux avait considérablement diminué le débit; on en arriva à ce point que les peintres furent forcés d'une part de modifier leur manière et de l'autre se trouvèrent souvent dans l'impossibilité de réparer

---

(1) Voyez dans Levieil la nomenclature des peintres-verriers.

les anciennes verrières. « Alors les écoles de nos peintres-verriers étaient dissoutes, dit Batissier, et nos plus habiles artistes avaient quitté la France pour la Suisse, la Hollande et l'Angleterre, où ils étaient sûrs d'être employés à des travaux dignes d'eux et qui leur rapportassent honneur et profit. »

Rien ne peut donner une idée plus juste de ce qu'était la peinture sur verre au 18e siècle, que ce qu'en écrit Levieil, le dernier des peintres français. On peut lui rendre la justice de dire qu'il ne se fait aucune illusion sur la perte d'un art dont il parle le cœur navré de douleur, et dans lequel il se serait certainement placé très-haut, s'il eût vécu quelques siècles plutôt.

Voilà l'histoire bien succincte de cette merveilleuse expression de l'art que le 19e siècle s'est donné la mission de revivifier. Le calme rendu à la religion si rudement éprouvée en 1793, les bienfaits d'une longue paix que tout semble permettre de voir se prolonger encore bien des années, tout semble favoriser cette œuvre de régénération.

Les poètes ont commencé la réaction, les savants, les historiens l'ont soutenue de leurs recherches sur un passé si riche en vestiges précieux, et en enseignements profonds; des architectes entraînés par leur enthousiasme ont osé lancer leur anathême contre le style grec abâtardi depuis longtemps par les mains débiles du Directoire et de l'époque impériale; et Paris, de son côté, ce grand foyer des connaissances et du goût, a appuyé par la voix de ses édiles, la rénovation du vieil art catholique. Aussi de toutes parts les églises ont vu commencer de savantes réparations.

Par une conséquence nécessaire, de tous côtés se sont élevés des ateliers de peinture sur verre dans lesquels, au milieu de longs tâtonnements l'art si longtemps endormi, a été ramené petit à petit à une hauteur telle qu'il ne lui reste plus qu'à savoir de quel côté il doit prendre son vol.

C'est aujourd'hui la grande et l'unique question.

Dans le résumé historique qui précède, on a vu que les deux grandes

règles d'après lesquelles la peinture sur verre a marché du 12e au 17 siècle procédent de deux principes bien distincts et en opposition diamétrale l'un avec l'autre. Auquel des deux l'école contemporaine doit-elle se rallier?

Le peintre sur verre doit-il tellement identifier son œuvre avec le monument, qu'elle ne dérive de lui que comme l'expression d'une des pensées dont l'architecte a formé son édifice? Ou bien le peintre-verrier doit-il procéder de lui-même pour l'effet général et les détails, et oser être créateur comme l'artiste qui dépose son œuvre sur la toile?

En termes plus précis faut-il suivre pas à pas les errements du moyen-âge, et en particulier du 13e siècle, considéré généralement comme son expression la plus pure, ou agir avec la liberté des peintres des siècles postérieurs?

Les partisans exclusifs du 13e siècle soutiennent qu'il est acquis que pour faire des vitraux, il faut s'attacher scrupuleusement à imiter aussi servilement que possible les verrières de cette époque; que hors de là, il est de toute impossibilité de produire quelque chose de supportable. Copiez, copiez, disent-ils aux peintres modernes, copiez le 13e siècle, sans lui point de salut! La peinture sur verre est tombée pour s'être écartée de la route brillante que le moyen-âge lui avait tracée. Dans vos cartons contentez-vous du trait pur et accentué des peintres du 13e siècle, évitez les demi-teintes et le modelé. Rappelez-vous que vous êtes fabricants et non pas artistes. — L'exécution des vitraux ne doit pas différer de celles des pots et des assiettes des fayences et des terres cuites. C'est le seul moyen de faire bien et à bon marché, — ne vous servez que du verre de rebut; la fabrication actuelle est trop perfectionnée, et offre un obstacle insurmontable à l'harmonie dans les vitraux; — la trop grande régularité d'épaisseur dans les feuilles de verre présente une autre difficulté; dans le verre l'inégalité de forme est aussi indispensable que l'inégalité de ton; mais c'est surtout de la cuisson que dépendra l'effet des verrières; au lieu de recuire vos pièces avec soin et propreté, apprêtez votre four de manière à ce que la matière, soit cendre, soit chaux sur laquelle est déposé votre travail,

s'attache en partie à vos verres et augmente la gravité des tons. « C'est à » ces divers procédés qu'il faut absolument recourir si l'on veut obtenir un » résultat complet. (1) »

Leurs adversaires, c'est-à-dire les partisans du progrès dans l'art, répondent : Nous admirons comme vous les productions des peintres-verriers du 13e siècle, que nous regardons également comme l'apogée de l'art au moyen-âge, et c'est à ce point de vue que nous les étudions ; mais si à l'époque de sa grandeur et de son éclat le style du 13e siècle a fait place à celui des 14e et 15e qui ont eux-mêmes cédé au goût et à l'influence du 16e, comment espérer que l'art puisse être fixé par nous. Il subit des transformations perpétuelles qui sont sa vie propre et son essence. Il n'est plus aujourd'hui ce qu'il était hier, et vous prétendez faire rentrer tous les instincts artistiques dans les errements du 13e siècle sans les dépasser !

Vous prêchez l'étude des anciennes verrières, nous en faisons autant. Comme vous nous admirons l'heureuse harmonie de leurs couleurs, harmonie dûe à la longue pratique que possédaient les anciens peintres-verriers, l'ingénieux agencement des armatures ; mais nous l'admirons comme étude, et non pour en faire de serviles pastiches. Quel résultat a produit cette *verrière modèle* de la Passion faite en 1839, pour Saint Germain l'Auxerrois, d'après les principes posés par vous-mêmes, et exécutée sous vos yeux ? Un anachronisme et un Vandalisme archéologiquement parlant.

Cette verrière du 13e siècle le plus pur est ajustée dans une église reconstruite vers la première moitié du 15e siècle, et encore pour la placer a-t-il fallu démolir les meneaux et les trêfles de pierre qui divisaient la fenêtre, où l'on a posé l'armature en fer du nouveau vitrail ! Il résulta donc nécessairement du travail que vous présentez comme spécimen, que le style du 13e siècle, doit être exclusivement préféré à tous les autres pour tout ce

---

(1) *Ann. arch.* Tom. 1er, pag. 20.

qui est vitraux; et par déduction forcée, comme l'architecture au 13e siècle était supérieure à ce qu'elle a été depuis, vous y ramenez logiquement tous les monuments, ainsi que vous proposez de le faire pour ce qui tient aux ornements d'église; nous croyons qu'il est impossible d'entrer dans une voie plus périlleuse et nous oserons dire plus fausse.

Que deviendraient le génie créateur, la verve, l'originalité, où en serait l'art en un mot, si Raphaël l'eut compris comme quelques archéologues qui posent au 13e siècle la limité du goût.

Pour ce qui est des restaurations la servilité du copiste ne peut être trop grande. Le ton du verre, le faire du peintre, le plomb même, ces aggrégations de poussière qui, en rendant la partie cernée par le plomb plus opaque le dissimule presque entièrement, tout en un mot doit être l'objet des recherches studieuses de l'artiste.

Le concours pour la restauration de la Sainte Chapelle a prouvé combien tous les concurrents avaient la conscience de cette nécessité; mais cette exigence de servilité doit disparaître dans les œuvres qui n'ont pas pour but de remplacer une fenêtre détruite dans une église, et faisant partie d'une série, ou à plus forte raison dans une portion du vitrail. La stricte imitation doit être moins exigée, quand on a à décorer une église entière. Il est certain que l'artiste doit en étudier le style et suivre les grandes règles de division qui caractérisent les diverses époques. Hors de là, laissez-lui son goût, son originalité. Pour peu qu'il aime son art il saura identifier ses travaux avec l'architecture qu'ils sont destinés à compléter, surtout laissez-lui la liberté, c'est tout l'avenir de l'art.

L'art ne peut s'astreindre à garder une forme convenue, fut-ce la meilleure. Laissez-le marcher librement, et peu à peu il parviendra à trouver sa route et les stations qui lui conviennent le mieux. Il a été admirable au 13e siècle, tout le monde en tombe d'accord, mais dans combien de circonstances pourra-t-on l'utiliser tel que cette époque le comprenait? Dans un petit nombre, car d'une part les monuments de ce style encore debout sont assez rares et de l'autre ce sont ceux où il y a le moins à faire. L'emploierez-vous dans

des églises du 14e ou du 15e siècle comme on l'a fait à Saint-Germain-l'Auxerrois? Mais vous seriez les premiers à crier au Vandalisme. Vous vous en servirez encore moins dans les édifices d'une époque postérieure! Adieu donc alors à tous vos principes. Nous dirons plus, nous sommes convaincu aujourd'hui que le temps a marché, que l'expérience a fait faire des progrès incontestables à l'art des vitraux; si vous aviez à refaire la fenêtre de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, vous n'iriez pas la copier à la Sainte-Chapelle, ou bien si vous teniez à l'utiliser telle qu'elle est, ce ne serait pas pour Saint-Germain-l'Auxerrois.

Mais nos convictions nous portent à penser que la difficulté ne gît pas dans des verres plus ou moins défectueux, dans leur épaisseur plus ou moins forte, etc. Ces obstacles sont des fantômes. Nous avons souvent manié, fait réparer et remonter des panneaux anciens, et bien que nous ayons trouvé des verres inégaux de nuance et d'épaisseur, (notamment des verres rouges) d'autres dépolis et gauchis par un coup de feu trop violent, nous disons que le plus grand nombre étaient fort réguliers et même souvent exempts de bouillons. Nous en appelons à cet égard aux peintres qui ont copié naguère les panneaux de la Sainte Chapelle. Quant à la cendre ou à la chaux qui auraient pu s'y attacher, le verre ancien était trop peu fusible pour que cet inconvénient eut lieu, du moins il est fort rare. L'artiste possède de nos jours tout ce qui peut entrer dans la confection d'un vitrail de quelque époque que ce soit; on a non seulement les verres doublés sur blanc, mais couleur sur couleur ce qui manquait aux siècles passés; on possède tous les émaux, et la palette la plus riche que la fantaisie, le caprice d'un artiste puisse désirer. La cuisson est supérieure à ce qu'elle a jamais été, l'on recuit des glaces de deux mètres avec la même facilité que des morceaux de quelques centimètres; la mise en plomb et la coupe du verre sont devenus plus facile; les artistes intelligents ne manquent pas, l'art a été étudié sous toutes ces faces. Si l'on nie la supériorité des produits de la manufacture de Sèvres sous le rapport artistique, on ne peut mettre en doute la perfection du travail matériel; en aucun temps elle n'est arrivée à un si haut point. Veut-on juger le parti qu'il est possible de tirer de la peinture en Email coloré appliqué sur

verre blanc, que l'on examine les trois fenêtres peintes en 1826, par l'anglais Colins pour l'église Sainte Elisabeth à Paris, et l'on sera étonné du résultat obtenu. D'un autre côté, s'il s'agit d'imitation de peintures anciennes, n'en a-t-on pas eu de remarquables spécimens dans le concours ouvert au ministère des travaux publics pour la restauration de la Sainte Chapelle, et n'a-t-on pas trouvé là dix ou douze artistes capables de restaurer quelque verrière du moyen-âge que ce fût. En verrière d'imitation de style ancien, n'avons-nous pas admiré celle que Gérente, enlevé trop tôt hélas! à l'art dont il promettait d'être un des plus fermes appuis, a fait pour Notre Dame de la Couture. Enfin en peinture qu'on peut appeler du 19e siècle, parce qu'elle ne se rattache en rien a la manière de composer ou d'exécuter des temps passés, nous citerons les œuvres de l'artiste de Metz, qui tient la tête de l'école actuelle.

Que faut-il donc pour arriver à satisfaire non pas toutes les exigences, ce qui est du domaine de l'impossible, mais celles de l'état actuel de l'architecture dont la peinture sur verre est un des plus puissants auxiliaires?

Il faut nous le croyons d'abord du temps, car il n'a guère été donné qu'à l'imprimerie de débuter par des chefs-d'œuvre, et ensuite une plus longue expérience de la peinture vitrale, dont tout le monde comprend la théorie et si peu d'artistes la pratique. Cette pratique elle-même est infiniment plus difficile aujourd'hui qu'au moyen-âge, par suite des chefs-d'œuvre anciens que nous avons sous les yeux et que l'on oppose sans cesse aux artistes modernes. Croit-on par exemple que les verrières du 13e siècle fussent à leur origine ce qu'elles sont aujourd'hui? Pense-t-on qu'elles eussent alors l'harmonie si complète que nous admirons en elle? Non certes, et on peut le soutenir hardiment. Jamais les vitraux de la Ste Chapelle de Chartres, d'Angers, de Bourges, ou les roses de Notre-Dame de Paris, n'ont produit, lors de la pose, l'effet splendide et inimitable que nous admirons aujourd'hui, grâce à cette patine formée extérieurement par le temps avec de l'eau, de la poussière et de l'air. (1)

---

(1) On engage aujourd'hui les peintres à remplacer par un procédé factice l'œuvre du temps. Quelques-uns emploient une espèce de couverte, d'autres se conten-

Nous avons eu un exemple frappant de ce que nous avançons contre le sentiment d'écrivains dont nous estimons au plus haut point le talent et les recherches consciencieuses, dans la grande verrière d'Arnaud Demoles de la cathédrale de Toulouse. Cette peinture remarquable remise en plomb sous nos yeux avec tout le soin que réclamait un morceau aussi capital, a perdu une partie de son harmonie par le fait seul du maniement des verres par les ouvriers, malgré la précaution qu'ils eurent d'éviter tout frottement sur les pièces, et même de les essuyer. Il est certain que cette différence est inappréciable pour le public, mais elle n'a pu échapper aux yeux exercés de l'artiste chargé de surveiller ce travail.

Il ne faudrait pas conclure de ce que je viens de signaler plus haut, relativement à l'action du temps, que je veuille renvoyer aux siècles futurs pour juger la valeur des verrières du 19ᵉ siècle. Je crois qu'il est possible aujourd'hui de les faire aussi harmonieuses que celles du moyen-âge, en employant d'autres ressources, mais qu'il est de toute nécessité de ne les utiliser qu'avec réserve si l'on a la prétention de faire des œuvres

---

tent d'un enduit extérieur appliqué à froid. Il est certain que tout travail nouvellement fait y gagnera en harmonie, mais il y a à craindre que dans quelques dizaines d'années on n'arrive à avoir des verrières tellement chargées par l'agglomération de la poussière que les rayons lumineux ne puissent plus les traverser.

On pourrait citer telle église décorée depuis cinq ou six ans où ce travail du temps se fait déjà sentir. Nous avons vérifié sur des panneaux du 13ᵉ siècle, l'effet de cette action ; elle est très-sensible à l'extérieur bien que, contrairement à ce que l'on avance journellement, on n'ait jamais mis de teinte intérieure, ni extérieure sur les morceaux monochrômes des fonds, qui restèrent parfaitement nus jusques vers la fin du 15ᵉ siècle. Au 16ᵉ, on trouve encore des fonds sans teinte, mais l'on en rencontre aussi de teintés légèrement à l'intérieur ; on conçoit avec quelle facilité la poussière agirait sur des verres dépolis extérieurement par la rapidité avec laquelle elle forme une couche sur le verre poli qui semble n'offrir aucune prise.

durables, parce que nous avons dans l'atmosphère un puissant auxiliaire qui ne nous aidera que trop dans le parti à prendre.

Nous possédons les ressources matérielles; l'action du temps peut se remplacer en partie; que nous reste-t-il à désirer pour voir la peinture sur verre prendre l'impulsion qui doit la ramener à la hauteur d'où elle est descendue.

Il faudrait un artiste éminent, qui ne se contentât pas de faire des cartons exécutés sur verre par des peintres secondaires, dans une gamme qu'il ignore complétement, mais il serait essentiel qu'il en exécutât lui-même au moins les parties principales. Ce chef d'école aurait besoin d'être habile dessinateur, sage coloriste, et habitué surtout à utiliser les ressources de la décoration.

Nous connaissons plusieurs artistes bien capables certainement de cette mission sainte, mais combien l'accepteraient-ils!

Jusqu'à ce moment cependant la peinture sur verre s'épuisera à chercher dans des tâtonnements sa route, qui lui sera peut-être inopinément révélée par un génie qui s'ignore encore lui-même aujourd'hui.

Nous essayerons, avant de terminer, de répondre à une assimilation que l'on cherche à établir entre la peinture sur verre et la peinture murale. Certainement l'analogie au point de vue décoratif est sensible et évidente, mais les règles applicables à l'une et à l'autre sont cependant différentes à quelques égards. Il est reconnu comme principe, que les fresques ne doivent point prétendre à la vigueur dans le coloris, et surtout à la saillie; qu'elles doivent briller par un dessin pur et correct et affecter des tons simples et harmonieux; elles ont à parler à l'âme bien plus qu'aux yeux. Il faut donc éviter de leur donner le relief d'un trompe l'œil, par la raison toute simple qu'elles feraient *trou*, et nuiraient à la régularité de l'édifice, dont l'œil ne suivrait plus la paroi. Pour ce qui est de la peinture vitrale, bien qu'en général les mêmes règles lui soient à peu près applicables comme art de décoration, elles n'ont pas cependant pour elle la même rigidité. Il est certain qus les verrières de la Ste Chapelle se marient mieux avec l'ensem-

ble du monument, que celles peintes pour S. Gervais par Pinaigrier, mais la nature même du travail met entre les deux genres une différence qui autorise dans l'un la vigueur et la saillie proscrites dans l'autre. Il n'y a pas d'inconvénient à ce qu'une verrière présente le vide, tandis qu'il y en a beaucoup à produire sur une paroi conçue parfaitement plane par l'architecte, une saillie exagérée ou un creux profond. En définitive toute exagération de saillie ou d'effet doit être évité avec soin; c'est à ce prix seulement que la peinture sur verre peut se réhabiliter, et conserver la nouvelle faveur dont elle jouit depuis quelques années.

Nous ajouterons pour nous résumer, que l'art ne fait jamais défaut, et présente toujours à l'homme intelligent une mine de ressources inépuisable; que souvent c'est l'homme qui faiblit, et qui dans son inexpérience ou son dédain laisse perdre en un jour les efforts amassés pendant des siècles par le génie persévérant de ses devanciers. Etudions avec cœur les nombreux vestiges qui couvrent encore le sol de la France, et bientôt on verra renaître dans toute sa splendeur le vieil art catholique, régénéré et soutenu par les connaissances artistiques et industrielles dont peut disposer le 19e siècle.



Toulouse. Imprimerie d'Augustin Manavit, rue St-Rome, 25.

NOTICE

SUR M. LE COLONEL DUPUY,

MEMBRE RÉSIDENT

Et l'un des Fondateurs de la Société Archéologique du Midi,

Par A. **MOQUIN-TANDON.**

La Société archéologique du midi de la France existera bientôt depuis un quart de siècle. La durée de ses efforts et la continuité de ses travaux honorent le zèle et la persévérance de ses membres, surtout à une époque de préoccupations, d'intérêt personnel et de mobilité. Mais si nous mesurons avec plaisir, j'allais dire avec orgueil, le temps qui s'est écoulé depuis notre origine, combien ce sentiment n'est-il pas affaibli, par le regret de ne plus voir, au milieu de nous, tous les fondateurs dévoués de notre compagnie!

Depuis quelques années la mort a moissonné dans leurs rangs et nous a fait éprouver des pertes bien cruelles. Nous avons à déplorer, particulièrement, celle d'un confrère justement estimé, que vous chérissiez tous. Ai-je besoin de nommer le colonel Dupuy? Ses qualités académiques et son commerce affectueux sont encore présents à votre souvenir!

Louis-Emmanuel-Marie Dupuy, colonel d'état-major en retraite, officier

de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, (1) naquit, à Toulouse, le 17 avril 1777. A l'âge de 19 ans, il s'enrôla dans la 24[e] demi-brigade d'infanterie légère, et se rendit à l'armée de Sambre-et-Meuse. Parti simple soldat, il sut conquérir tous les grades, sans faveur et sans intrigue. Caporal, en 1798, il fit les campagnes d'Italie, où il devint fourrier, en 1799, et sergent-major, en 1800. Un éclat de pierre, détaché par un boulet, le blessa au bas-ventre, le 25 décembre de cette dernière année, au passage du Mincio. Il se distingua dans la campagne de Portugal, en 1801, et se trouva au camp de Boulogne, en 1803 et 1804. Il obtint le grade de sous-lieutenant en 1805. A cette époque, il était avec la grande armée. Il reçut un coup de sabre au bras droit, le 13 février 1807, au combat de Bergfried. Deux ans plus tard, il fut nommé capitaine. Il combattit dans l'armée d'Allemagne, en 1809, et joua un rôle très-actif dans la campagne de Hollande, en 1810, et dans celle de Russie, en 1812. Le 13 décembre de cette dernière année, il eut la cuisse traversée d'un coup de lance, aux environ de Kowno; il était alors chef de bataillon, et faisait partie de l'état-major général. Nous le retrouvons, encore, avec la grande armée, en 1813. Enfin, il termine sa carrière militaire, par la campagne de France, en 1814; (2) il remplissait, pendant cette campagne, les fonctions de chef d'état-major du second corps d'armée; il avait seulement 37 ans!

Il demeura onze ans en non activité. Lorsqu'il fut mis à la retraite, on lui envoya le brevet de colonel.

---

(1) Il était membre de l'Académie nationale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, dans laquelle il a rempli, pendant quelque temps, les fonctions de directeur. Il était aussi correspondant de la Société géologique de France, de la Societé agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, de la Société des sciences, d'agriculture et des arts du Bas Rhin, de la Société philotechnique de Castelnaudary et de l'Institut historique. Il fut nommé président de la section d'histoire naturelle, au Congrès méridional de 1835.

(2) Le 31 décembre de la même année, il fut nommé chef d'état-major de la 10[e] division militaire; il n'occupa ce poste que cinq mois.

M. Dupuy avait assisté, comme député de son régiment, au couronnement de l'Empereur; il était, à cette époque, simple sergent-major.

Plus tard, devenu chef de bataillon, il fut nommé officier de la Légion-d'Honneur, sur le champ de bataille, par Napoléon lui-même.

Rentré dans la vie civile, le colonel Dupuy aimait à raconter son début, ses fatigues et son insouciance de soldat, autant que sa vie brillante d'officier supérieur. Il avait conservé et suspendu, auprès de ses décorations, de ses diplômes et de ses épaulettes d'or, le sac, le sabre et le fusil du volontaire obscur de 1786. Il se glorifiait d'avoir eu, pour amis, les généraux Beillard, Laplane, Darmagnac et le maréchal Ney; mais il parlait avec le même plaisir, la même cordialité, de ses premiers compagnons d'armes. (1)

Le général Beillard l'avait chargé un jour d'aller faire un rapport à l'Empereur. Napoléon se trouvait dans la ferme d'un paysan, à une certaine distance de l'armée. L'aide-de-camp Dupuy remplit sa mission fidèlement et en peu de mots. C'était la première fois qu'il parlait au grand capitaine. Au moment de son départ, on annonce l'aide-de-camp d'un autre général. Celui-ci, moins habile, fait un rapport très-incomplet, et s'excuse sur la difficulté des chemins et sur la profondeur de la nuit. Napoléon le regarde d'un œil sévère, et lui dit, en lui montrant l'aide-de-camp du général Beillard : *Voilà un gascon qui n'a pas eu besoin de lanterne pour y voir clair!*

Pendant les Cent-Jours, les suffrages de ses concitoyens envoyèrent le colonel Dupuy à la Chambre des représentants; il fut élu à une grande majorité. On lui donna pour collègues, Picot de Lapeyrouse et Romiguière, deux illustrations de Toulouse et du Midi.

De retour dans sa ville natale, le colonel Dupuy eut d'abord l'idée d'étu-

---

(1) Le colonel Dupuy laisse des Mémoires manuscrits, sur sa vie militaire, qui contiennent des détails précieux sur les batailles auxquelles il a assisté et sur les officiers distingués qu'il a connus

dier le droit ; mais des obstacles imprévus firent échouer cette résolution ; il tourna les yeux vers l'histoire naturelle. Ses relations intimes avec Lapeyrouse, lui présentaient l'aimable science avec tous ses charmes, et devaient lui en aplanir toutes les difficultés. La botanique, la conchyliologie, l'ornithologie l'occupèrent tour-à-tour ; mais il s'adonna plus particulièrement à la minéralogie et à la géologie. Vous connaissez sa belle collection de roches, de fossiles, de minéraux de toute espèce, qu'il avait composée sous la direction de son illustre ami. Les Pyrénées, les Corbières, la Montagne-Noire y sont richement et heureusement représentées. (1)

A ses recherches sur l'histoire naturelle, notre infatigable confrère joignit bientôt l'étude de l'archéologie et de la numismatique. Son amour pour les monuments du passé était peut-être encore plus vif que son ardeur pour les productions de la nature. Aussi concourut-il, d'une manière très-active, à la création et au développement de notre Académie.

Dans une foule de circonstances, il manifesta ses goûts décidés pour les travaux archéologiques. Il fit partie de l'association qui fouilla le sol de Vieille-Toulouse et qui sonda le lit de la Garonne ; il enrichit nos collections d'un assez grand nombre de débris, de pièces importantes, obtenues de la générosité de ses amis ou découvertes par lui-même ; il contribua puissamment, soit au classement du riche médailler de l'Académie des sciences, soit à l'organisation de notre beau Musée.

Savant laborieux et modeste, le colonel Dupuy a beaucoup observé, beaucoup noté, mais peu écrit. L'Académie des sciences de Toulouse a inséré, dans ses annales, plusieurs de ses mémoires sur l'histoire naturelle. (2)

---

(1) Voyez la Notice sur le colonel Dupuy, que M. Joly a insérée parmi les Mémoires de l'Académie nationale des inscriptions et belles-lettres de Toulouse, troisième série, tome 6, 1850, pag. 353.

(2) Ces mémoires, imprimés en entier ou par extrait, sont les suivants : *Sur les parties dures des animaux invertébrés* (tom. 3, 1834, 1re partie, pag. 74) ; *Notice sur deux Hippurites* (loc.

Notre société n'a pas été aussi heureuse; mais il a largement compensé, par des travaux d'un autre genre, moins brillants, mais aussi utiles, la réserve trop absolue, contre laquelle ses confrères auraient eu le droit de protester.

Le colonel Dupuy était archiviste de la Société, depuis son origine. Il a rempli cette charge, jusqu'à sa mort, sans aucune interruption, et avec une exactitude, une intelligence, un dévouement, dont il existe peu d'exemples. (1)

Il était né avec un esprit d'ordre remarquable, qui se développa et se perfectionna sous l'influence de l'histoire naturelle. Cette disposition à classer et à symétriser était devenue, chez notre confrère, un vrai besoin. Vous savez tous avec quel zèle, quel amour, il avait arrangé notre bibliothèque, nos archives, nos collections, nos registres, en un mot tout le matériel de notre compagnie! Il se levait, quelquefois, à quatre heures du matin, pour préparer un diplôme ou pour transcrire un procès-verbal!.....

Observateur sévère de la règle, le colonel Dupuy arrivait fidèlement à nos séances. Ainsi qu'on la dit ailleurs, il se croyait obligé par l'heure académique, comme il l'avait été autrefois, par l'heure militaire. Il protestait, avec énergie, contre la plus légère infraction à notre charte ou à nos habitudes, et s'était posé, permettez-moi de le dire, le défenseur officiel du réglement, exerçant ainsi une sorte de magistrature consacrée par son âge, par son but et un peu aussi par notre déférence.

Les devoirs académiques de notre zélé confrère, ne l'empêchaient pas de prendre part aux affaires de la cité. Conseiller municipal, trésorier du

---

cit., pag. 142): *Notice sur les concrétions pierreuses, connues sous les noms de Priapolites et d'Hystérolites, de Castres* (tom. 4, 1837, 1re partie, pag. 39); *Description d'une collection minéralogique de la chaîne Alpine, du Saint-Gothard au Mont-Blanc* (loc. cit. pag. 115 et 211), *Monstruosité d'un œuf*, (tom. 5, 1839, 1re partie, pag. 112); *Note sur un œuf monstrueux* (tom. 6, 1843, 1re partie, pag 164).

(1) Voyez le compte-rendu des travaux de la Société; sixième partie, tome 4, 1841, pag. 20.

jardin des Plantes, membre du comité-directeur des sourds et muets, administrateur de la salle d'Asile Saint-Michel, délégué permanent ou temporaire de l'autorité militaire ou civile dans un grand nombre de circonstances..... partout, il portait le même empressement, la même droiture et les mêmes soins scrupuleux.

« Enfant de Toulouse, le colonel Dupuy avait une sorte de passion pour sa ville natale.... Pendant sa vie, aucun de nos intérêts ne lui fut étranger, aucun progrès ne s'est accompli hors de sa présence, de son concours, de son impulsion ou de ses vœux. » (1)

Doué d'une gaîté méridionale qui l'abandonnait bien rarement, le colonel Dupuy montrait, dans ses relations, un esprit aimable par le naturel, l'abandon, l'entrain et souvent par l'originalité et le piquant des réparties. Il avait une figure douce, expressive, qui respirait la bienveillance. Sa franchise militaire n'était pas toujours sans brusquerie. Sa présence d'esprit étonnait quelquefois.

Un jour, après le licenciement de l'armée de la Loire, un attroupement hostile s'était formé sous ses croisées et hurlait un chant de mort. Le colonel impassible, saisit une règle de bois, par hasard sur son bureau, ouvre une fenêtre et se met à battre la mesure sur le fer de son balcon. Aussitôt, l'irritation est désarmée, et l'attroupement se dissipe, en riant aux éclats.

Le colonel Dupuy avait un caractère entreprenant, des convictions inébranlables et une générosité à toute épreuve. Les habitants de sa paroisse et ses frères d'armes malheureux se rappellent, avec attendrissement, son obligeance délicate et empressée, sa charité toute chrétienne. Avait-on un service à lui demander? s'agissait-il d'une démarche à faire, d'une recommandation à écrire, d'une pétition à rédiger (2), on trouvait M. Dupuy tou-

---

(1) Discours de M. Sauvage, sur sa tombe, au nom de l'académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. (Voyez le *Journal de Toulouse*, du 25 Juillet 1845.)

(2) Quelquefois, il faisait recopier la pétition] par une main étrangère, afin de pouvoir l'apostiller avec sa propre main.

jours prêt, toujours officieux. J'ai vu chez notre excellent confrère, une petite provision de papier timbré, à l'usage des habitants pauvres du quartier de Saint-Michel !

Dans les dernières années de sa vie, ses forces physiques commencèrent à décliner d'une manière assez rapide. La goutte et l'asthme le tourmentaient alternativement. Ses orteils gêlés dans la campagne de Russie, rendaient sa marche difficile; mais il n'interrompit jamais ses devoirs d'académicien, et conserva toujours ses habitudes de bienfaisance. Sincèrement religieux, il s'est avancé, avec résignation, vers le moment suprême, et s'est éteint pour ainsi dire, sans agonie, le 25 Juillet 1845, généralement honoré par ses concitoyens, et sincèrement pleuré par ses amis.



Toulouse. — Imprimerie d'Augustin Manavit, rue Saint-Rome, 25.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME VI.

ERRATA.

Page 103, 1re ligne, *lisez* 1254 au lieu de 1224.
Page 323, ligne 2, *lisez* Tisiphone au lieu de Tesiphone.

Pl. 1. Alphabet phonétique

A.. Hiéroglyphes fondamentaux.

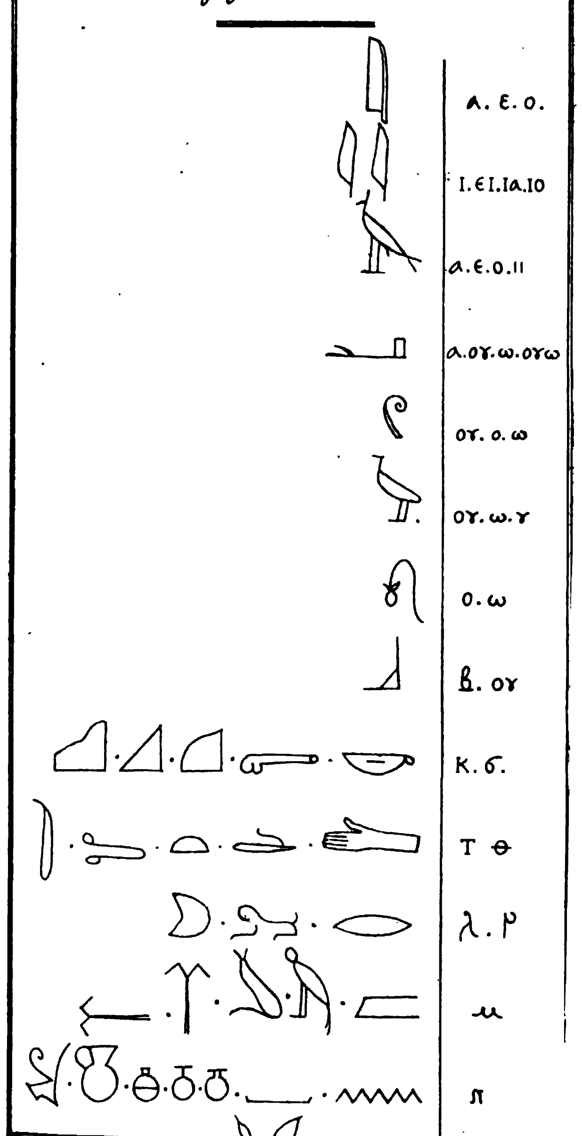
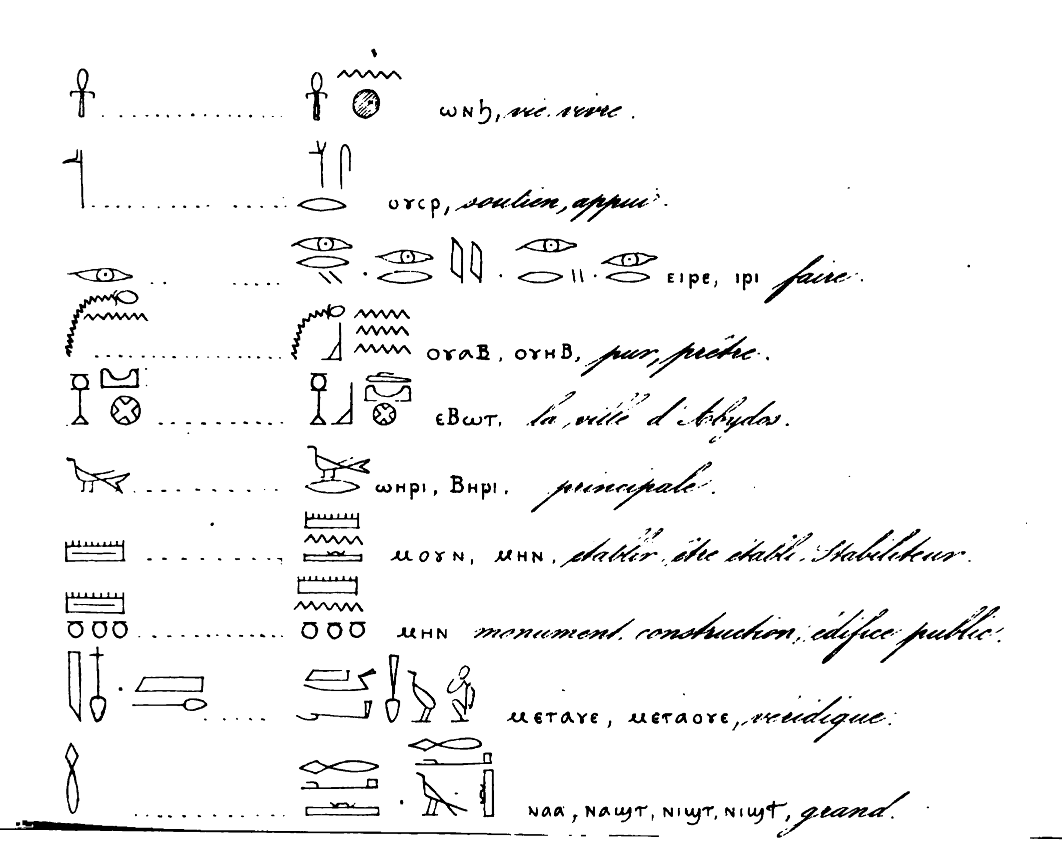


Planche 2.

Symboles développés phonétiquement.



Caractères-ima

ππτc,

ϕiτ,

caτ,

πωϣτ,

NT,

mém

cεωϣτ

εβω,

Planc

Caractères

ϣⲁⲗⲟⲩⲁⲁⲃ, *abaton*.

ⲕⲗⲥ. *la Nubie*.

ⲙⲉⲥⲟⲣⲏ. *le mois de Mesori*.

. *un treillage construit avec des poteaux ou des perches*.

. *Jardinier*.

ⲟⲉⲓⲧ *illustre*.

ⲡⲉⲕⲗⲟⲙⲡϣⲉⲣ. *la couronne de la région basse*.

Statue.

Horammon Horus.

image royale.

ⲉⲃⲟⲧ, *Mois*. D. 298.

ⲭⲟⲓⲁⲕ, *le mois de Choiak*.

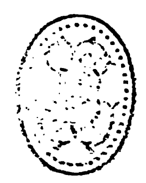


Planche. 6.

Consonnes redoublées.

1 .... ⲓⲟϩⲓ, *debout.*

2 .... ⲟⲩⲟⲛⲛⲟϥⲣⲉ, ⲱⲛⲛⲟϥⲣⲉ, *nom propre.*

3 .... ⲙⲉⲣⲉ, *aimer.*

4 .... ϩⲣⲉ, *nourriture.*

5 .... ϣⲏⲣⲓ, *principal, e.*

6 .... ⲉϥϣⲉ, *il marche.*

7 .... *Dakrour, pays d'Afrique.*

8 .... ϭⲉⲣⲟ, ϫⲉⲣⲟ, *four, fournaise.*

9 .... ⲥⲁ, *préfixe grammaticale.*

10 .... ⲥⲁⲁⲧ, *omettre, faillir.*

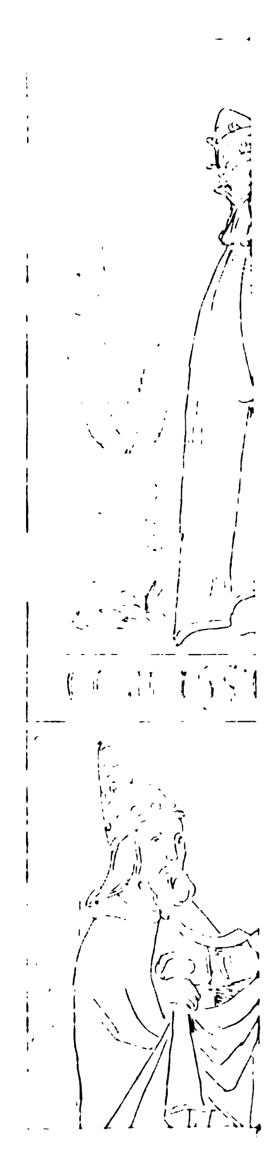
11 .... ⲛⲁⲕ, *à toi, pron. 2.e pers. masc.*

12 .... ⲛⲁϣⲧ, *victorieux.*

13 .... *Mehhi, déesse et le poisson latus qui en était le symbole*

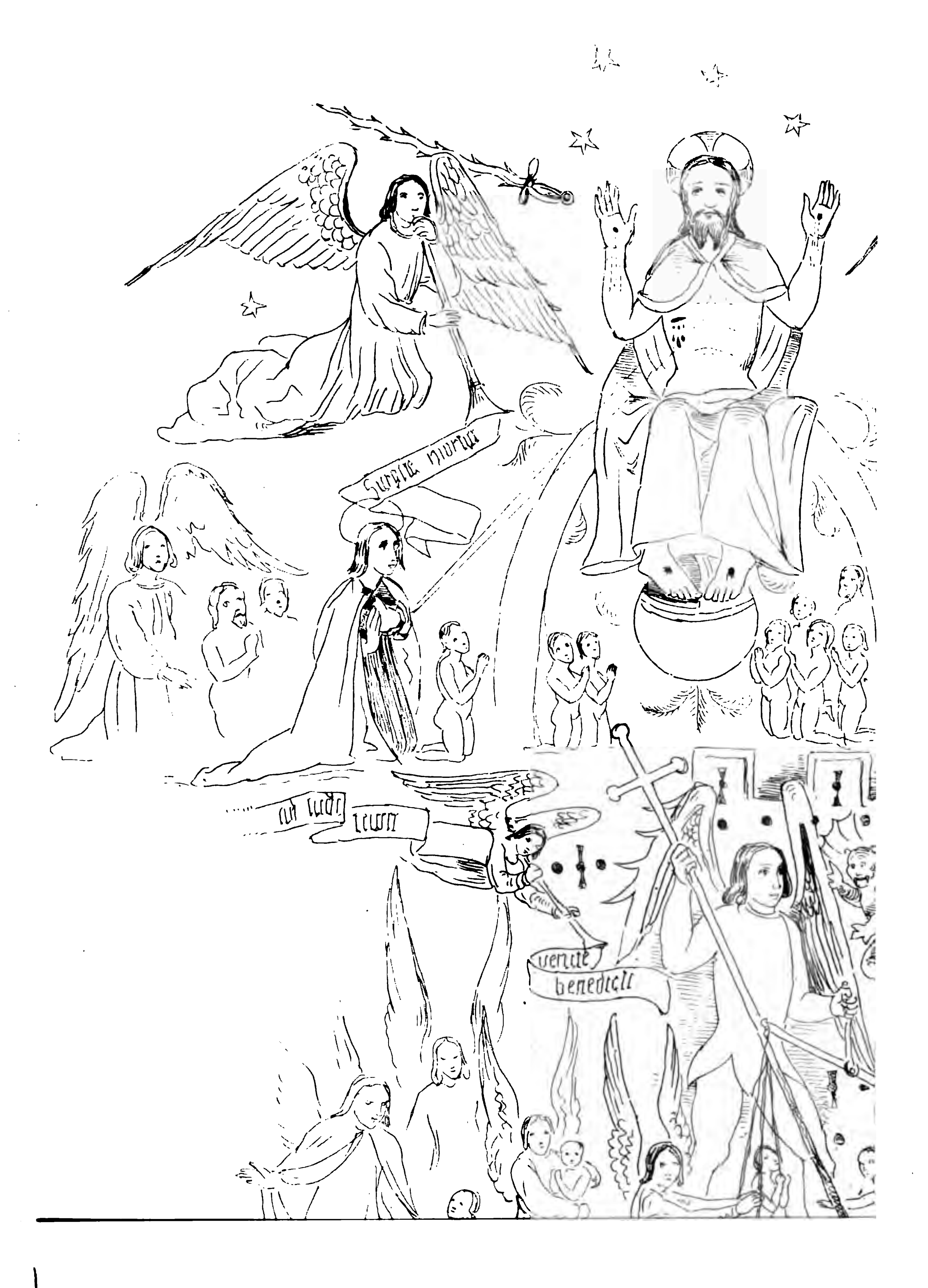
14 .... ϩϩⲃⲁⲓ, *prêtre officiant.*

15 .... ⲥⲱϣⲙ, *être brûlé par la chaleur, être brûlant de désir.*






1
2


Surgite mortui
ad iudi
cium
venite
benedicti

PL. IV.






3 2044 018 772 210

